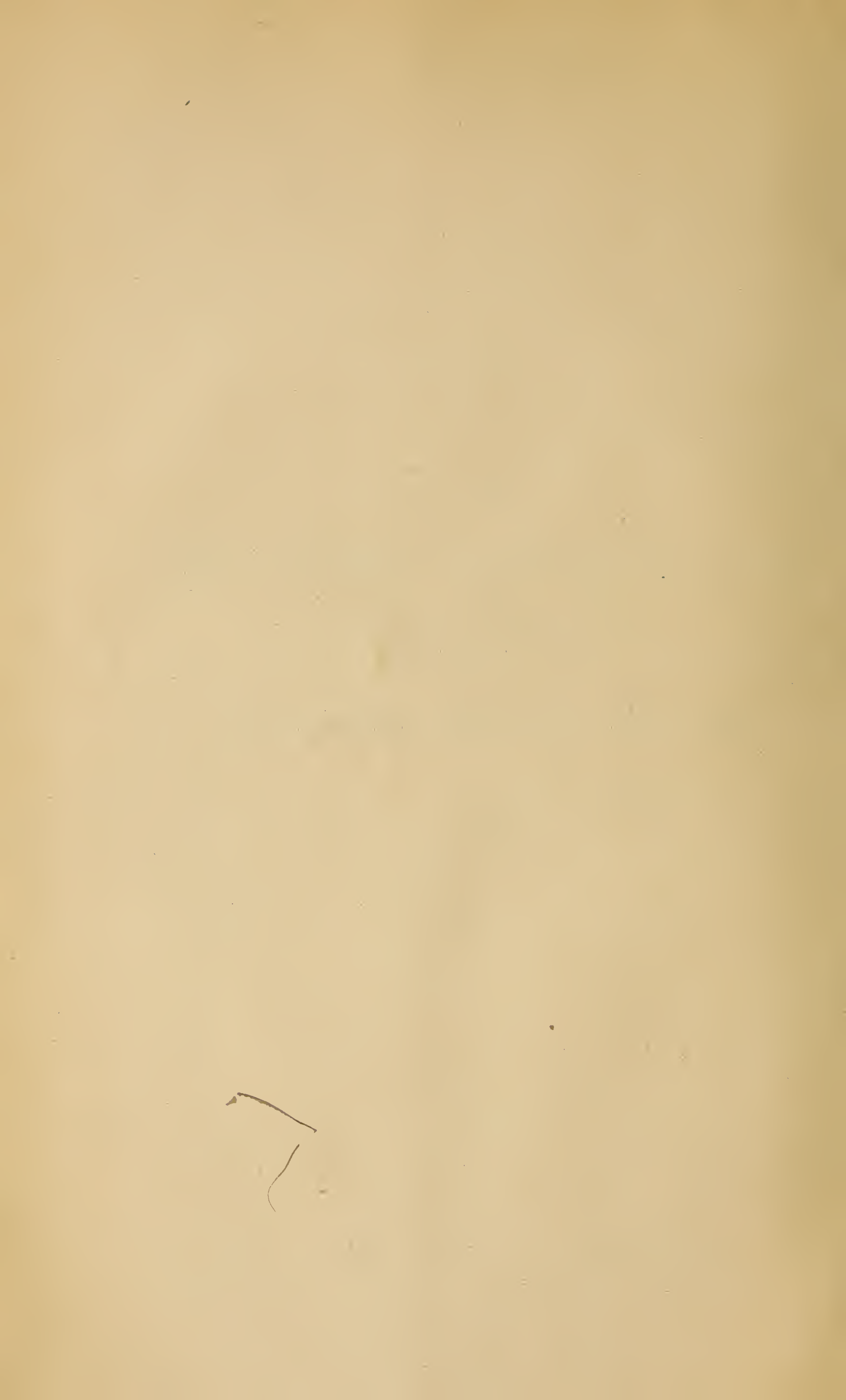

3 1761 09541109 6

LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES



LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN

18e ANNÉE — 1916-1917



PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

—

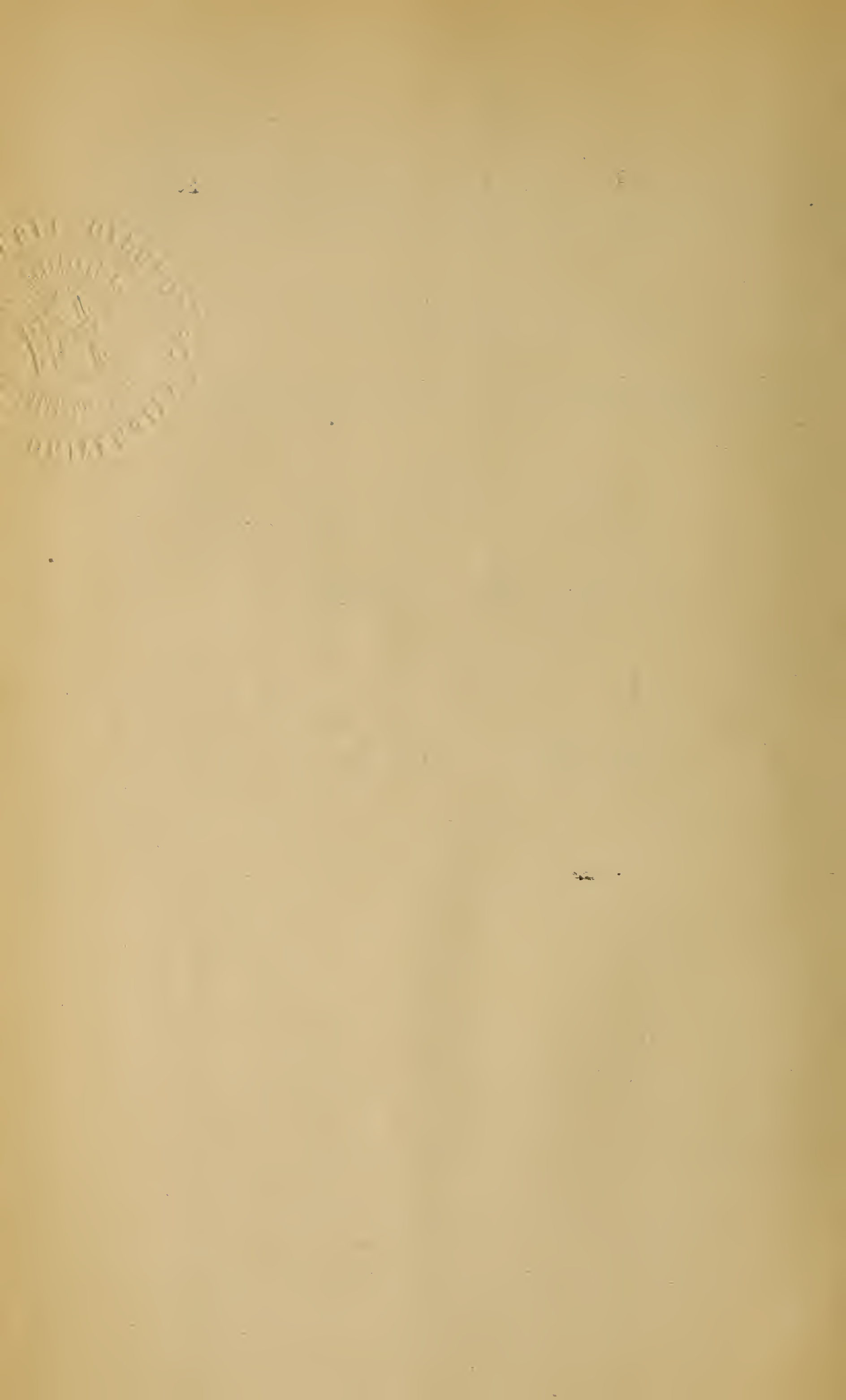


Fig 2. — Frontispice de l'*Arbolayre*.



ORIGINES

DE

L'IMPRIMERIE A BESANÇON

L'IMPRIMEUR DE L'*ARBOLAYRE* [1]

Ce livre est une traduction, ou plutôt une adaptation française de l'*Herbarius* imprimé par Pierre Schoeffer à Mayence en 1484, et de l'*Ortus sanitatis* que le même typographe imprima en 1485. Il débute par un titre assez compliqué, en cinq lignes (fig. 1).

Au verso, une grande gravure sur bois (fig. 2) tient toute la

1. Extrait de l'*Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle,* par A. Claudin, lauréat de l'Institut. Tome quatrième, publié sous la direction de Léopold Delisle, membre de l'Institut, par Paul Lacombe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale *(Paris, Imprimerie nationale, MDCCCCXIV).* Ce volume, entièrement imprimé depuis deux ans. paraîtra aussitôt que le permettront les circonstances ; il sera accompagné d'un volume supplémentaire renfermant des *Tables alphabétiques* (ouvrages décrits, imprimeurs et libraires, localités, etc.) qui faciliteront l'usage de l'ouvrage de Claudin.

Nous tenons à exprimer notre vive gratitude à M. le Directeur de l'Imprimerie nationale qui a bien voulu nous laisser la liberté de publier dès maintenant ce fragment, et autoriser en notre faveur le prêt des clichés nécessaires à l'illustration.

Il est maintenant avéré que ce livre qui avait toujours passé pour avoir été imprimé à Lyon, l'a été à Besançon, et l'auteur de l'*Histoire de l'imprimerie en France* n'a pas ignoré cette découverte, survenue peu de temps avant sa mort. Mais à cette époque toute cette dissertation était déjà rédigée, et même imprimée en placards. J'ai cru devoir la conserver puisqu'elle atteste les recherches que Claudin avait faites sur ce sujet ; j'en ai respecté le texte, sauf les corrections indispensables, avec les doutes et les hypothèses que celui-ci comporte ; mais, à la suite de ce texte, sont établies les preuves desquelles il résulte que l'*Arbolayre* ne sort pas des presses lyonnaises. (Voir plus bas, p. 8, note.) — *P. Lacombe.*

page et représente Arnaud de Villeneuve et Avicenne assis et discutant sur les vertus des herbes et des plantes, au milieu d'autres docteurs. La même planche avait déjà paru ailleurs; on la trouve, par exemple, dans l'édition précitée de l'*Ortus sanitatis*.

Arbolayre contenãt la qualitey et virtus.propri etey des herbes.arbres.gõmes.et semẽces extra it de plusieurs tratiers de medicine.cõment dauicẽne.de rasis.de constãtin.de ysaac.et plateaire.se lon le cõnun vsaige bien correct.

Fig. 1. — Titre de l'*Arbolayre*.

Au feuillet suivant commence une longue table des remèdes tirés des simples, à employer dans diverses maladies, en commençant par celles de la tête. Cette table se prolonge jusqu'au verso du feuillet XXIV, et est suivie d'un prologue dont nous donnons le fac-similé (fig. 3).

Le texte de l'*Arbolayre* est accompagné de figures de plantes, gravées sur bois; celles-ci proviennent d'anciens herbiers allemands dont différentes éditions ont été citées par Hain dans son *Répertoire* sous les n°s 8443-8449 (*Herbarius*), 8451 (*Herbolarium*) et 8941-8958 (*Hortus sanitatis*).

Ces figures, y compris celle qui représente un castor (fig. 4), ont été copiées et réduites dans l'édition du *Grant Herbier en francois*, imprimée à Paris par Pierre Le Caron, vers la fin du XVe siècle. (Voir *Histoire de l'imprimerie en France*, t. II, p. 83 et 84.)

En tête des chapitres, on voit des initiales ornées sur fond noir, dont les ornements ressortent en blanc. Ces lettres venaient de Bâle. On retrouve les majuscules M, S et C identiques dans le *Speculum humane vite* et autres opuscules, imprimés ensemble à Besançon en 1488. Nous donnons (fig. 5) les spécimens de quelques-unes de ces lettres ornées [1].

1. M. Louis Polain, à la compétence duquel je suis heureux d'avoir l'occa-

¶ Ver·ceſt printemps·
¶ Cyliaque·ceſt doleur & ventre angoiſſeux·au deſus du nombril·et quant il eſt deſſoubz·ceſt colique·
¶ Typoſarce·il en eſt dit en leucofleumance·etc·

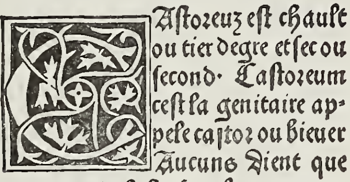
Prologe

EN ceſte preſēte beſogne ē noſtre propos et intention de traitier & ſimples medicines·Et eſt aſſauoir·que la medicine eſt dicte ſimple pource·quelle ē telle comme nature la produite et formee·cōe girofle et noix miguetes Ou ia ſoit ce·quelle ſoit preparee par artifice·touttefoys elle neſt point meſlee auec aultre medicie·ſi cōme les tamarins·leſquelx par artifice ſont cauſees·et en ſont les eſtorces oſtees·Et auſſi laloen que par artifice eſt fait du ius dune herbe cuyte·Mais on porroit faire queſtion aſſes raiſonnable·pour quoy on treuua les medicines cōpoſees·puis que toute vertu·qui ē treuuee es cōpoſees·eſt treuuee es ſimples·Car toutte medicine qui eſt contre la cauſe & maladie·eſt pour la ſuperhabondance des humeurs·ou pour la diminution diceulx·ou pour arreſter les courrans·ou elle ē contre la foybleſſe des vertus·pour alteration des qualites·ou ſolution des cōtinuites es playes ou aultre entāmeure·Or eſt ainſi·que on treuue medicine ſimple lapatitiue appetiſſant et diminuant la ſuperhabondance des humeurs·Et auſſi medicine ſimple & fleuens et courrans·et auſſi alteratiue et cōſolidatiue·¶ Solution pluſeurs cauſes y a·pour quoy on trouua les medicines compoſees·es quelles les ſimples ne ſouffiſoient point·ceſt aſſauoir violence de maladie·contrariete de maladies·contraire diſpoſition des mēbres du corps la nobleſſe du membre malaide·et la violence de medicine·¶ Violēce de maladie·car il eſt des maladies ſi fortes et ſi enraſſinees·que iamais par ſimples medicines ne ſeroient garies·ſi cōme epilence·le pre·et pource faut il meſler les ſimples pour accroiſtre la vertu delles ¶ Cōtrariete de maladie auſſi cōme qui enſamble fieure et ydropiſie·appellee leucofleamance·et endroit aroit maladies cauſees·lune de chault·lautre de froit pour ce eſt neceſſaire es medicines cōpoſees & cōtraires affin que par cōtraires proprietes y reſiſte et obuie a cōtraires maladies·Et auſſi ne treuue on point medicines ſimples ſās compoſition·que puiſſent ſouruenir a membres de contraire diſpoſition·bleſſie cōme a leſtomac froit et a foye chault·ſi fut neceſſaire y trouuer medicine cōpoſee·que par ces contraires qualites peut obuenir a contraire qualites de mēbres ¶ La nobleſſe du mēbre malade

Fig. 3. — L'*Arbolayre*, f. D 4 v°

Des aiſelles·et cōtre la corruption·
et pour recure des gēciues·ſoient les
poilz des aiſelles premierement eſ
rachie·puis elle ſoient lauees auec
vin et eaue roſe ou caſſe ligne ara
cuit·¶ Pour les genciues en ſoit
fait gargariſme·¶ Pour prouo-
quer les fleurs retenues·et pour cō
forter la matrice·ſoit fait ſuppoſi-
toire de couton moullie en huile &
muſc ou commune·en la quelle on
aye cuite de la pouldre & caſſia li-
gne·¶ Son eſcorche auſſi toutte
entiere·ſoit bullie en huile muſteli
& muſc·puis ſoit appliquer par deſ
ſoubz il prouoque les fleurs·Con-
tre paſſion de cuer et pamoiſon·
vault ſirop fait de ſa pouldre a-
uec roſes·et pouldre de los du cuer
de cerf·¶ Contre la vice & la rate
et de foye·vault elle cuite puis mi-
ſe ſus·et vault auſſi cōtre tenaſmō
ceſt eſprainſon·

De Caſtoreo.



Aſtoreuz eſt chault
ou tier degre et ſec ou
ſecond· Caſtoreum
ceſt la genitaire ap-
pele caſtor ou bieuer
Aucuns dient que
quant ceſte beſte ſent les veneurs·
qui la venēt pour auoir ſes genita
ires·elle les eſrache et leur gette·
Mais ce neſt pas vray car elle neſt
pas de ſi grande diſcretion·et auſ
ſi les veneurs la chaſſēt plus pour
auoir la peaul· que pour les geni-



taires·¶ Les genitaires quant ilz
ſont coupees on les doit mettre en
lieu vmbrage·et leſſier la ſeichier·
¶ Et ē aſſauoir que genitaire de ca
ſtoreum ieuſne neſt pas de ſi grāt
bonte cōme le viel·et en eſt le caſto-
reum mol et blanc·Mais quant le
caſtor ē en perfaicte eage ou peu oul
tre le milieu de ſon eage·il eſt de treſ
grant vertu·Car auſſi celui caſtor
qui ē trop viel·neſt pas de ſi grant
efficace·Aucuns le cōtreſont ainſi
Il prendent la peaul ou ē caſtoreū
et vng genitaire nouuel·et le rēplēt
de ſanc de nerfs les aultres ilz met
tent ſang terre et croye·Les aultres
le contreſont mieulx ainſy·ilz met-
tent ſanc et ſerapium et nerfs et poi
ure affin qui aye ſaueur ague·celuy
B 3

Fig. 4. — L'*Arbolayre*. f. 3.

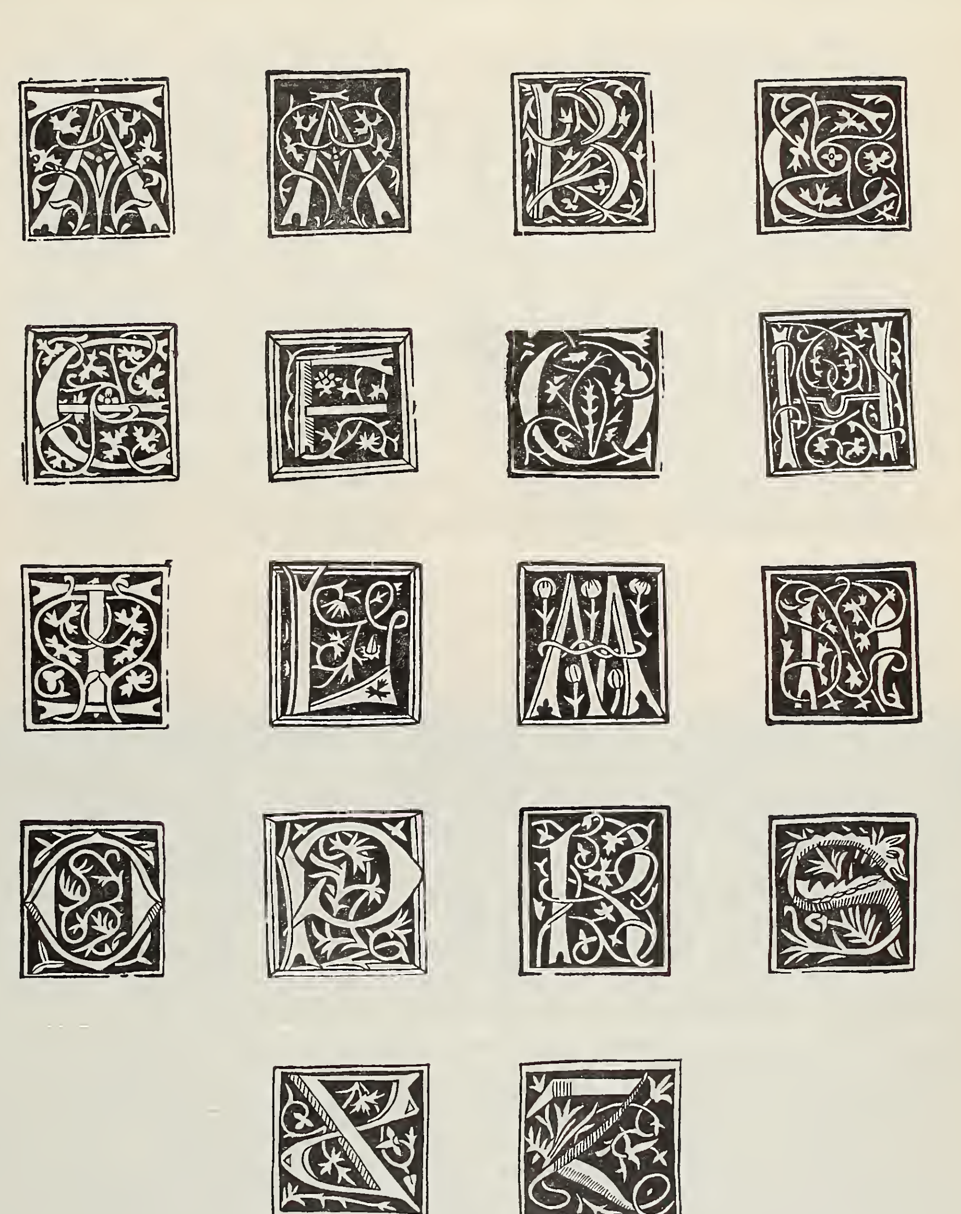


Fig. 5. — Initiales ornées de l'*Arbolayre*.



Le matériel typographique de Besançon provenait de Jean Amerbach, de Bâle, qui avait envoyé en France son beau-fils Jean, sous la conduite de Pierre Metlinger, prêtre d'Augsbourg, pour y établir une imprimerie.

L'*Arbolayre* forme un volume in-folio à deux colonnes, composé de 213 feuillets; le deux cent quatorzième, qui était probablement un feuillet blanc, manque à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Le volume est sans lieu ni date, et se termine par la formule : AMEN, comme plusieurs livres lyonnais de la même époque. Il est imprimé avec un gros caractère d'environ 18 points, dont nous donnons l'alphabet (fig. 6).

Fig. 6. — Alphabet du texte de l'*Arbolayre*.

Mlle Pellechet, se fiant à l'hypothèse que nous avions, nous-même, émise autrefois, en a attribué l'impression à Jacques Maillet, vers 1490 (voir *Catalogue général des incunables*, n° 1101); mais malgré toutes nos recherches, nous n'avons encore trouvé aucun livre, au nom de Jacques Maillet, qui soit imprimé avec ces caractères, et nous sommes obligé de renoncer à cette attribution.

Les caractères employés pour les cinq lignes de titre ne sont pas les mêmes que ceux du texte et du corps du volume. Ils

sion de rendre justice, me fait obligeamment remarquer que ces grandes initiales se trouvent déjà presque toutes dans un *Æsopus*, abondamment illustré de curieuses figures, que Mlle M. Pellechet a décrit dans le *Catalogue général des incunables* sous le n° 198. Dès longtemps, A. Castan (*Catalogue des incunables de la Bibliothèque de Besançon*, n° 20; cf. n° 819) avait attribué cet *Æsopus* aux presses de Michel Furter, de Bâle, et cette opinion a été adoptée par les bibliographes les plus compétents. — *P. Lacombe*.

appartiennent à la famille de types gothiques nurembergeois, à forme arrondie, dont s'est d'abord servi André Frissner, et qui ont dû passer plus tard chez Martin Husz. (Voir *Histoire de l'imprimerie*, t. III, alphabet, p. 171.) Les gros caractères des intitulés de chapitres sont des lettres de fonte bâloise, dont les analogues se retrouvent, pour des titres courants, chez Amerbach, à Bâle, ou chez Mathieu Husz, à Lyon.

En raison de ces rapprochements et des relations que nous savons que Mathieu Husz entretenait avec Bâle, d'où il avait déjà tiré du matériel d'imprimerie et des planches d'illustration pour le *Miroir de la Rédemption*, nous serions tenté d'attribuer plutôt l'*Arbolayre* à Mathieu Husz, mais ces indices sont trop dans le domaine de l'hypothèse pour que nous puissions nous y arrêter et ne peuvent tenir lieu de preuves.

Quant à la date approximative de 1490, admise jusqu'ici, elle peut être avancée de deux ou trois années plus tôt, vers 1487 ou 1488. Le caractère de l'*Arbolayre* est imité en partie d'un des types de forme anguleuse dont Guillaume Le Roy s'est servi pour la première fois en 1485-1486. L'initiale ornée S, sur fond noir, qui passe deux fois dans le *Speculum* daté de 1488, à Besançon, n'a plus de filets de cadre dans ce dernier livre, tandis qu'ils subsistent encore entiers dans l'*Arbolayre* qui, par conséquent, a pu paraître à Lyon vers 1487-1488 [1].

1. Là en était la question de l'*Arbolayre* quand survint l'heureuse découverte dont j'ai déjà parlé plus haut (p. 5, note). Claudin put voir, mais n'eut malheureusement pas le temps de décrire, un recueil de pièces, acquis par M. Léopold Delisle pour la Bibliothèque nationale, au commencement de l'année 1905. L'examen de deux de ces pièces venait détruire toutes les conjectures admises jusqu'à ce moment sur les origines de l'*Arbolayre ;* c'est alors que, se rendant à l'évidence des preuves qui résultaient de cette trouvaille, Claudin ajourna la mise en pages de ses placards dont le texte s'arrêtait à cet alinéa.

M. le Directeur de l'Imprimerie nationale ayant bien voulu, sur la proposition de M. Léopold Delisle, me charger de mettre la dernière main à ce quatrième volume de l'ouvrage de Claudin, j'ai résumé ci-après les remarques qui avaient amené l'historien si regretté à modifier sa première opinion et à former sa conviction définitive sur le véritable lieu d'impression de l'*Arbolayre*. Peu de temps avant d'être atteint de la maladie dont il ne devait pas se relever, Claudin avait réuni les éléments matériels de cette démonstration et avait fait exécuter les reproductions nécessaires. Je n'ai eu qu'à les utiliser,

Dans une lettre adressée à Monsieur le Président de la Société nationale des antiquaires de France, et datée du 1er mars 1905, M. Léopold Delisle, annonçant à ses confrères l'acquisition qu'il venait de conclure, pour la Bibliothèque nationale, d'un petit lot d'incunables français, décrit en ces termes les ouvrages dont il était composé :

Le lot consiste en six pièces gothiques, savoir :

1° Le *Triparti* français de Jean de Gerson [1]. In-4° de cinq cahiers, sans lieu ni date. Imprimé avec les caractères dont Antoine Neyret se servit à Chambéry à partir de l'année 1484. Le livre de 1484 a des signatures; le *Triparti* n'en a pas, ce qui permet de supposer qu'il est antérieur à 1484.

2° *Le Trespassement et l'Assumption Nostre Dame.* Deux cahiers in-4°. Impression parisienne, non encore citée, portant sur le titre la marque au monogramme J. D., que M. Claudin [2] croit avoir été la première marque du célèbre Jean Du Pré, l'imprimeur qui, le premier à Paris, a fait servir la gravure à l'illustration des livres et qui a exercé son industrie à Paris de 1480 à 1500.

3° *Le Regime de menage selon la doctrine saint Bernard.* In-4° de quatre feuillets. A la fin : *Impresse a Besancon.*

4° *Le Doctrinal des femmes mariees.* In-4° de quatre feuillets. A la fin : *Impresse a Bisancon.*

Ces deux livrets, non encore signalés, ont été imprimés avec les types employés dans l'*Arbolayre*, magnifique volume dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire venu de la bibliothèque des Condé. L'exécution de l'*Arbolayre* a été attribuée très hypothétiquement à un atelier lyonnais. Il appartiendra à M. Claudin de décider s'il n'a pas une origine bisontine.

5° et 6° Deux éditions, non encore décrites, d'un livret qui paraît avoir eu de la vogue à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, et qui passait pour avoir été composé « à la requeste de madame la contesse de Boulogne ». Il est intitulé : *Les Vertus des eaues et des herbes.*

Dans une des éditions, qui est dépourvue de date, la rédaction du

faisant moi-même appel au souvenir des conversations que M. Léopold Delisle avait eues avec lui, à l'époque où commençait à s'élucider l'origine de ce livre curieux. — *P. Lacombe.*

1. M. Pellechet [et L. Polain], *Catalogue général des incunables*, t. III, n° 5196. — Cet ouvrage et les cinq suivants ont été enregistrés dans le *Bulletin mensuel* de la Bibliothèque nationale, année 1906, p. 360, 372, 374 et 381.

2. Voir le fac-similé de cette marque dans l'*Histoire de l'imprimerie*, t. I, p. 281.

traité est attribuée à « maistre Jehan Himbres » et à plusieurs autres maîtres en médecine.

L'autre édition se termine par cette souscription : « Imprimé à Lyon par Martin Havard, le quatrième jour de septembre mil ccccc et vii ».

Ces deux éditions, et une troisième, dépourvue de date, que la Bibliothèque nationale a acquise à la vente Yemeniz, ont le même titre xylographique. Toutes les trois sont sorties des mêmes presses, celles de Martin Havard. Aucune n'est mentionnée dans la très intéressante notice que M. Baudrier a consacrée à Martin Havard [1].

Aujourd'hui même, j'ai inscrit ces six opuscules sur l'inventaire des livres imprimés de la Réserve. Ils ne seront pas inutiles à l'auteur de l'*Histoire de l'imprimerie en France*, M. Claudin, dont mon collègue au Département des imprimés et moi nous avons mis si souvent l'expérience à contribution pour nous aider à choisir les incunables les plus utiles à faire entrer dans les collections de la Bibliothèque nationale.

J'ai pensé que mes confrères de la Société des antiquaires s'intéresseraient à une acquisition qui est peut-être le dernier acte de mon administration [2].

On comprendra facilement que je me sois bien gardé de supprimer une seule ligne de cette citation : ne se rapporte-t-elle pas toute entière à l'*Histoire de l'imprimerie* et surtout à la présente dissertation ?

Et cependant nous n'en retiendrons, pour le moment, que le troisième et le quatrième paragraphe, qui concernent le *Regime de menage* et le *Doctrinal des femmes mariees*, deux monuments typographiques importants pour la recherche des origines de l'*Arbolayre*. Comme l'avait prévu M. Léopold Delisle, ces deux pièces semblent prouver d'une façon définitive que l'*Arbolayre* provient des presses bisontines ; Claudin, dès qu'il les vit, s'était immédiatement rangé à cet avis : n'avait-il pas, dès longtemps (voir plus haut, p. 6), remarqué dans l'*Arbolayre* des analogies avec les livres imprimés à Besançon en 1488? Mais, ici, il ne

1. J. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. III (1897) ; p. 99-110 et p. 473, 474 — Cf. A. Claudin, *Histoire de l'imprimerie*, t. IV, p. 90, 182, 211, 212, 219.

2. *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, année 1905, p. 154-156. — Cette lettre a été tirée à part : *A Monsieur le Président de la Société nationale des antiquaires de France, 1er mars 1905.* [Signée : Léopold Delisle.] Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley. S. d. In-8 ; 3 pages.

s'agit plus seulement d'*analogies*, c'est sur une similitude absolue des caractères que s'appuie le raisonnement, ainsi que sur la mention expresse, quoique non datée, du lieu de l'impression. Un simple coup-d'œil permet de constater les points d'identité qui rattachent nos deux livrets à l'*Arbolayre* ; examinons cependant en détail la valeur des preuves résultant d'une comparaison qui se trouve rendue facile par les reproductions que nous donnons (fig. 7, 8, 9 et 10).

Le texte courant de l'*Arbolayre* présente de nouveaux types qui ne se rencontrent, avec une similitude absolue, dans aucun ouvrage jusqu'ici cité. Certaines lettres sont, d'abord, bien faites pour nous frapper : parmi les majuscules, l'A, avec l'ornement dont il est surmonté ; le C et l'E, qui sont d'un dessin compliqué. Voici encore un D, lettre de bas de casse, mais qui a presque l'apparence d'une majuscule, et qui est très caractéristique (voir dans le fac-similé de l'*Arbolayre*, fig. 2, à la deuxième ligne, le mot *doleur*, et dans le second fac-similé du *Regime de menage*, fig. 8, à la deuxième ligne, le mot *dicat*, ainsi qu'à l'avant-dernière ligne, le mot *Domine*). J'en passe... La similitude est aussi frappante si la comparaison s'attache aux majuscules M, O, S ou U ; elle ne l'est pas moins si le rapprochement s'établit entre les caractères de texte courant employés dans l'*Arbolayre*, avec ceux des deux livrets qui portent en toutes lettres la mention typographique qui nous intéresse.

Faut-il croire que les livres imprimés avec ces types sont sortis des mains de Pierre Metlinger ? La chose est possible et même vraisemblable ; cet imprimeur est, en effet, le seul dont le nom soit donné, jusqu'à présent, comme ayant exercé à Besançon au xve siècle [1]. On cite un certain nombre de volumes

1. Le P. Laire, dans sa *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'impression en Franche-Comté au XVe siècle* (Dole, 1785, in-8), p. 20, 21, a supposé l'existence d'un imprimeur bisontin nommé Jean Contet : cette hypothèse doit être écartée, bien qu'elle ait été rééditée sans critique dans le travail, très superficiel, sur l'imprimerie en Franche-Comté, que M. L. de Sainte-Agathe a inséré dans l'un des recueils de l'Académie de Besançon (*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Séance publique du 29 janvier 1872*. Besançon, 1872, in-8, p. 335). — Claudin parlait aussi d'un certain Bernard qui m'est inconnu, et sur lequel je ne saurais moi-même rien dire,



E regime de
menage selō
la doctrine
saint bernard

s

E tu veulx estre submis et subiect a
fortune il te conuient viure selon la
doctrine des sages car homme qui

Fig. 7. — *Le Régime de ménage*. Première page.



y apres sont les sept vers de saint Bernard

O bone iesu Illumina oculos meos ne vnquā obdormiā ī morte nequādo dicat inimicus meus preualui aduersus eum In manus tuas domine cōmendo spiritū meū redemisti me domine deus veritatis O messias Locutus sū i lingua mea notum fac michi domīe finē meū O oriens Et numerū dierū meorū quis est vt sciam quid desit michi O eleyson Dirupisti domie vincula mea tibi sacrificabo hostiam laudis et nomē domini īuocabo O emanuel Periit fuga a me et non est q m requirat animam meam O christe Clamaui ad te domine dixi tu es spes mea portio mea in terra viuentium O agyos Signatū est super nos lumen vultus tui domine Dedisti leticiam iu corde meo O raboni Dixi cōfitebor aduersum me et tu remisisti impietatem peccati mei Alpha et o ffac mecum signū in bonū vt videant qui oderunt me et confundantur quoniā tu domine adiunisti me et consolatus es me O sancta trinitas Gloria patri

Et fut impresse a Besancon

Fig. 8. — *Le Régime de ménage.* Dernière page.



ffemme qui es en mariage
A ton ſeul mary tabandonne
Car qui ſon corps a pluſieurs donne
Jamais il neſt tenu pour ſaige

Fig. 9. — *Le Doctrinal des femmes mariées.* Première page.

qui ont été certainement imprimés par lui dans cette ville en 1487-1488, après qu'il eût quitté Augsbourg, et avant qu'il allât s'établir à Dole, puis à Dijon (1490-1491) ; ces livres ont été trop

ffemme excuses ce facteur
Qui est de simple entendement
Mais accomplisses seurement
Son doctrinal pour vostre honneur
ffemme prenes en gre mes ditz
Ditz son de petite valeur
Et te prie a dieu de bon cueur
Qui vous doint paix et paradis

Et fut impresse a Bisancon

Fig. 10. — *Le Doctrinal des femmes mariées*. Dernière page.

souvent étudiés et sont trop connus pour que j'en donne ici la description détaillée [1], mais il est bon de rappeler qu'aucun d'eux n'est imprimé avec les mêmes caractères que les deux livrets qui nous servent de témoins au sujet de l'*Arbolayre;*

ainsi que d'un Jean de Besançon dont M. K. Haebler a, depuis, cité le nom — sans plus — dans son *Typenrepertorium der Wiegendrucke*, t. II, p. 239. L'hypothèse d'une association qui aurait existé entre Pierre Metlinger, d'Augsbourg, et Jean de Besançon, beau-fils d'Amerbach, était, en effet, acceptée par Claudin (voir plus haut, p. 7) ; cela résulte aussi de la mention que notre auteur avait jointe aux *alphabets* tirés des *Statuta synodalia* et du *Regimen sanitatis* de 1487, préparés par lui-même en vue de l'étude des origines de l'imprimerie à Besançon.

1. Voir *The Printers... of the XVth century... Index to the Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum*, by K. Burger (London, 1902, in-8, p. 500). — Cf. Castan, *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon*, passim, et notamment les n°s 114, 819 et 877. — Voir aussi un intéressant recueil d'anciennes impressions bisontines, conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote : Réserve. p.Z. 435.

j'ajouterai que si Claudin a pu remarquer (voir ci-dessus, p. 6) quelques analogies entre ce dernier livre et le *Speculum humane vite* de Besançon, il faut constater que la typographie de l'un et de l'autre est très différente.

Entre six de ces volumes (les trois livres de 1487-1488, nos deux livres et l'*Arbolayre*), il existe cependant un point commun qui, bien qu'il ne soit pas péremptoire, n'en doit pas moins être signalé : c'est par le filigrane du papier qu'ils se ressemblent. Tous portent l'empreinte de la *Tête de bœuf cornue et surmontée d'une haste étoilée*, marque caractéristique des papiers employés en Franche-Comté au xv[e] siècle. Je sais bien que ce filigrane est un des plus abondants parmi tous ceux qui ont été adoptés par différents fabricants, pendant la période qui nous occupe, mais il m'a semblé que ce rapprochement n'était pas à négliger [1].

La grande initiale L, avec ses ornements calligraphiques en forme de *cadeaux*, qui se trouve sur le titre du *Doctrinal des femmes mariees* ainsi que sur celui du *Regime de menage*, est bien faite aussi pour attirer l'attention. Cette lettre n'a pas été employée dans l'*Arbolayre*, aussi n'en parlerai-je ici qu'incidemment. Elle dérive directement d'un L portant aussi quatre boucles à gauche de la hampe (sans ornement à la boucle supérieure) que Pierre Le Caron [2] employa pendant près de vingt

1. Voir Castan, *Catalogue...*, loc. cit., et surtout C.-M. Briquet, *Les Filigranes. Dictionnaire historique des marques de papiers...*, t. I, p. 715 et suiv., et notamment p. 717. La papeterie de Tarragnoz, située près de Besançon, produisait, au xv[e] siècle, du papier marqué de la *Tête de bœuf*. (*Id.*, *ibid.*, t. I, p. 69, et t. III, p. 580.) — Ce filigrane n'avait pas échappé à la perspicacité du P. Laire, qui a transcrit (ouvr. cité, p. 23) une curieuse épigramme de Gabriel Naudé :

> Hic duo, si nescis, teneris impressa papyris,
> Artificum signo, vitulinae cornua frontis
> Grandia calcographi referunt miracula Fausti.

2. Proctor (*Index*, t. II, p. 579) a pensé que la lettre de Pierre Le Caron n'était que la copie de celle qui avait été employée, en 1491, par Pierre Le Rouge, à Troyes (voir Monceaux, *Les Le Rouge de Chablis*, t. II, p. 7), mais le savant bibliographe anglais ignorait alors l'existence du livre d'Alain Chartier, daté du 5 septembre 1489. Au reste, c'est une question tout à fait subsidiaire et qui ne peut ni ne doit être traitée ici en détail. Avec le concours éclairé de mon ami et collègue M. Viennot, j'ai réuni les éléments d'une dissertation sur ce sujet compliqué ; elle trouvera sa place ailleurs.



Fig. 11. — Titre des *Coutumes de Bourgogne* imprimées à Dole, par Pierre Metlinger.

ans, tant dans les livres qu'il imprima pour son compte personnel que dans ceux qu'il imprima pour Vérard et pour d'autres éditeurs. Nous le trouvons pour la première fois dans *Les Fais maistre Alain Chartier*, datés du 5 septembre 1489. (Voir *Histoire de l'imprimerie*, t. II, p. 75; cf. *ibid.*, p. 462 et 475.) Mais l'initiale du *Doctrinal* porte, à gauche de la boucle supérieure, un ornement qui ne se trouve pas dans celle de Le Caron; cet ornement a lui-même disparu, sans doute par accident, dans l'initiale du *Régime de ménage;* ici, les traces de la brisure ont été si bien réparées que l'on pourrait douter de l'identité des deux lettres si l'on ne constatait, dans le *Régime* comme dans le *Doctrinal*, un même défaut existant au pied de la hampe de cet L, au-dessous de la boucle inférieure. L'autre défaut, qui se voit à droite, à l'extrémité de la branche horizontale qui touche au texte du titre, provient probablement d'une mauvaise juxtaposition des caractères lors de la mise en pages, et, par suite, d'un défaut de tirage. Ajoutons encore qu'il faut se garder de confondre cet L *à quatre boucles* avec la même lettre *à trois boucles* qui a été signalée dans certaines impressions lyonnaises anonymes (voir *Histoire de l'imprimerie*, t, IV, p. 410-414). Claudin a pensé qu'avant d'avoir été employé dans l'atelier du *Champion des Dames*, cet L *à trois boucles* avait appartenu à un atelier lyonnais dirigé par Nicolas Philippe et à Jean Du Pré (*ibid.*, pp. 434, 435).

Cette question d'initiale n'est, je le répète, qu'une question accessoire; elle pourrait faire le sujet d'une dissertation intéressante et utile, mais elle serait ici hors de propos et m'éloignerait de mon sujet. Il a suffi de l'effleurer pour bien établir que c'est un L *à quatre boucles* qui se rencontre dans les *Coutumes de Bourgogne*, imprimées à Dole par Pierre Metlinger le 31 mai 1490 (fig. 11). Dans ce livre, il est en tous points semblable au grand L du *Doctrinal* de Besançon, avec ornement à la boucle supérieure, et le même défaut déjà signalé au bas de la hampe de la lettre. Ajoutez à cela que la grosse gothique employée dans les quatre lignes du titre des *Coutumes* est exactement la même que celle des intitulés de chapitres dans l'*Arbolayre*; et alors, ne semble-t-il pas que cette constatation peut être d'un certain

poids dans les différentes démonstrations qui précèdent? Une difficulté reste cependant à résoudre, résultant de la cassure de l'ornement de la boucle supérieure dans le *Régime de Ménage* ; ce livret aurait donc été imprimé à Besançon, après que les *Coutumes de Bourgogne* auraient été imprimées à Dole? Il faudrait admettre que Pierre Metlinger alla s'installer à Dole pour exécuter lui-même la commande importante que représentait l'impression des *Coutumes de Bourgogne*, laissant son atelier de Besançon sous la direction de l'un de ses ouvriers ; cela expliquerait peut-être pourquoi nous ne lisons aucun nom d'imprimeur à la dernière page de l'*Arbolayre*.

PAUL LACOMBE.

DOCUMENTS

RELATIFS A

L'HISTOIRE DES ARCHIVES NATIONALES

ET A

LEUR INSTALLATION AU PALAIS SOUBISE

(AN IV-1815)

On trouvera groupés ici un certain nombre de lettres et documents relatifs à l'histoire des Archives nationales et à leur installation au Palais Soubise. Les uns ont trait à l'administration même, les autres à la situation et à la transformation matérielle de ce grand dépôt pendant les années qui suivirent sa création.

Dans son ensemble, cette histoire est déjà connue; il suffit de se reporter aux quelques pages que lui a consacrées Bordier dans *Les Archives de la France* (1855) et qui ont servi de base à toutes les notices subséquentes Mais ces documents, non utilisés par Bordier, méritent d'être joints aux quelques pièces justificatives, — uniquement des textes législatifs, — dont il a orné son livre. Ils fourniront des preuves nouvelles du zèle, de la compétence et de l'énergie de l'archiviste Camus, premier garde des Archives nationales, et de son successeur immédiat Daunou. Un grand nombre concernent l'aménagement des nouveaux locaux, décidé en 1808, le programme des travaux à exécuter pour les mettre en état de recevoir les papiers qui devaient y être rassemblés, les dispositions prises pour y placer les archives que Napoléon avait jugé à propos de faire venir d'Allemagne, d'Italie et d'ailleurs à Paris, les agrandissements pro-

jetés par l'achat de maisons voisines de l'ancien Palais Soubise et l'appropriation d'autres établissements succursales, tels que les Minimes de la place Royale, ou par la création, non exécutée, d'un vaste bâtiment neuf à l'Ile des Cygnes. Les derniers textes se réfèrent à l'invasion de 1815 et aux protestations de Daunou contre la présence dans les cours mêmes des Archives d'un dépôt de cavalerie, qui n'était pas sans danger.

On sait que, sous la Restauration, d'importantes restitutions d'Archives furent autorisées par le gouvernement; on verra que, sous l'Empire, des réclamations de même nature s'étaient déjà élevées, sans être toujours suivies d'effet [1].

Henri Stein.

I.

Le Ministre de l'intérieur au représentant Camus, membre du Conseil des Cinq Cents.

7 germinal an IV.

Citoyen,

Parmi les abus que vous vous occupez de réformer, il y en a un que je recommande particulièrement à votre zèle; c'est l'établissement des Archives domaniales dans le Louvre. On a voulu réunir aux Archives de la maison du ci-devant roi, déjà très déplacées auprès du Cabinet de physique de la ci-devant Académie des sciences, l'énorme dépôt des Archives domaniales. On m'a assuré que la loi qui ordonne ce rassemblement de titres au Louvre fut rendue au commencement d'une séance, sans discussion, et qu'elle parut tellement inconsidérée à l'ancien Comité de Salut public, que plusieurs de ses membres conseillèrent aux artistes, qui étaient privés de leurs logements par ce Décret, de ne pas s'y conformer, parce que le Comité de Salut public en solliciterait le rapport. Ce Comité était alors surchargé de soins bien plus importants ; et les artistes intéressés, loin de se prêter à la résistance, dans un temps où tout devenait danger capital, obéirent et furent révolutionnairement délogés. On dit que tout le mobile de cette opération fut l'influence du gardien des Archives sur quelques membres du Comité

1. Les textes sont empruntés sans exception au registre AB V*9 et à la liasse F^{13} 1035 des Archives nationales.

des Décrets. Ce gardien désirait le logement qu'il occupe au Louvre et l'obtint par l'établissement contre lequel je réclame.

Quoi qu'il en soit de ces notions, dont je ne vous fais part que pour vous donner tous les renseignements qui dépendent de mon administration, les motifs qui fondent ma réclamation sont plus dignes de votre considération. Nous sommes malheureusement avertis par de déplorables incendies des dangers auxquels sont exposés les dépôts de la nature de celui des Archives. Rien ne pourrait sauver le Museum, si par un accident très possible le feu prenait aux Archives domaniales. La communication prochaine des salles de la ci-devant Académie et de l'École de peinture, le voisinage des charpentes, le Cabinet de physique de l'Institut national, enfin tout ce qui environne ce dépôt inspire des craintes.

Il faut ajouter à cette considération première et du plus grand intérêt que cet établissement a réduit les moyens d'encouragements ou de récompense que les logements du Louvre offraient aux sciences et aux arts.

Je me proposais d'engager le Directoire exécutif à demander par un message la translation des Archives dans un autre lieu. On m'assure que cet objet a déjà fixé votre attention, et je vous engage, citoyen Représentant, à y mettre votre activité et votre amour pour le bien public. J'ai grand besoin du local que cette évacuation me laisserait. Les dispositions relatives à l'Institut national occasionnent quelques déplacements qu'il faut réparer. D'ailleurs le danger et l'inconvenance sont extrêmes. N'y aurait-il pas d'emplacements convenables au Palais ou à la ci-devant Chambre des Comptes? L'Agence temporaire des titres ne demanderait pas mieux ; elle a même fait un travail à ce sujet dont vous aurez, si vous le désirez, communication. Il n'y a qu'un intérêt d'individu en opposition : ce n'est pas un obstacle en pareil cas [1].

Salut et respect.

(Signé :) Bénezech.

II.

Le Garde des Archives nationales [2] au Ministre de la Justice.

25 fructidor an IX.

Citoyen Ministre, Vous me marquez, par votre lettre du 21 de ce

1. Le 23 messidor an V, le ministre prévient Camus qu'il a chargé le Conseil des Bâtiments civils d'étudier le transfert des archives domaniales à la Sainte-Chapelle.

2. Camus, archiviste de l'Assemblée nationale dès le mois d'août 1789, fut nommé garde des Archives nationales par arrêté du premier Consul en date du 4 thermidor an VIII (23 juillet 1800).

mois, que vous êtes informé qu'il existe à la Sainte-Chapelle une grande quantité de papiers provenant de plusieurs dépôts et que partie de ces papiers sont des registres de baptême et des obligations, testaments, etc.

Pour répondre à vos intentions, citoyen Ministre, il est nécessaire de vous remettre sous les yeux les dispositions de diverses lois et arrêtés du Gouvernement.

La loi du 7 messidor an II, art. 10, a ordonné le triage des titres dans les greffes de tous les tribunaux supprimés à l'effet de conserver seulement les pièces jugées nécessaires au maintien des propriétés publiques et particulières.

L'art. 11 déclare que ces pièces sont les jugements contradictoires et transactions homologuées en justice. L'art. 18 limitait à six mois la durée du travail pour le triage. L'art. 38 autorisait tout citoyen qui avait produit dans des procès, terminés ou non, des titres non féodaux ou des procédures, à les réclamer avant la clôture du triage ; il ajoutait que, ce délai expiré, leurs productions seraient supprimées.

Une loi du 5 brumaire an V a prorogé, pendant tout le temps que durerait encore le triage, la faculté de retirer les titres non féodaux et les procédures que les citoyens justifieraient leur appartenir. L'art. 4 porte que, le triage consommé, les productions non retirées sont irrévocablement supprimées.

Les membres du Bureau du triage des titres, aux travaux desquels on avait assigné, dans le principe, un terme de six mois, sont parvenus à se perpétuer jusques en l'an IX. Enfin un arrêté du Gouvernement du 1er pluviôse (*Bulletin des Lois*, 64, n° 482) a supprimé le bureau du triage des titres, chargé le Garde des Archives de continuer l'opération du triage, ordonné que tous les papiers existant dans les salles de dépôt du bureau du triage des titres lui seraient remis sur état sommaire, que le Garde des Archives proposerait au Ministre de l'intérieur un plan sur la répartition, l'usage et les inventaires des papiers qui lui auraient été remis, et chargé le Ministre de l'intérieur de l'exécution de l'arrêté.

Il existait tant au Palais qu'au Châtelet des dépôts d'une importance fort différente : les premiers étaient les actes et registres du Parlement, des autres juridictions de l'enclos du Palais, les actes et registres du Châtelet ; les seconds dépôts existaient dans une masse énorme de productions faites dans des procès anciens et modernes qui remplissaient au Palais et au Châtelet des greniers et d'autres lieux très mal fermés, exposés surtout à la poussière, aux souris et aux rats. Les premiers dépôts ont été conservés avec le plus grand soin ; ils existent dans leur intégrité et dans le meilleur ordre. A l'égard du second, lors des différentes dispssitions que l'établissement des tribunaux dans le Palais avaient nécessitées, et lors de l'évacuation des bâtimens du Châtelet pour le louer à des particuliers, les architectes avaient fait porter tous

ces fatras de procédure dans la Sainte-Chapelle, où les papiers avaient été jettés pêle-mêle et formaient une masse énorme.

Le bureau du triage ne s'occupa jamais, pendant les sept années de la durée de son emploi, du triage de ces papiers, persuadé sans doute qu'il ne fallait confondre ces procédures, dont on avait abandonné le soin aux parties intéressées pour les retirer dans un lieu marqué, avec les actes et registres dont le triage devait se faire du trésor public. Les membres du bureau du triage n'avaient plus même dans les derniers temps la clef de la Sainte-Chapelle; elle était entre les mains du Garde des Archives pour la conservation de planches qui appartenaient à ce dépôt et qui étaient renfermées dans la Sainte-Chapelle, mais les membres du bureau du triage ne demandèrent jamais qu'on la leur remît pour visiter ces vieilles procédures.

Le désordre et la confusion de ces papiers s'accrut lors de l'établissement des tribunaux actuels au Palais en l'an VIII; l'architecte du Palais, le comte Giraud, qui se servait de la Sainte-Chapelle pour magasin et qui exigea (comme le prouvent ses lettres et ses reçus) qu'on lui remît la plus grande partie des planches qui y avaient été recueillies pour les travaux urgens qu'il avait à faire, déplaça une partie des papiers, laissa jetter des bois provenant de démolitions; sur une autre partie, la confusion fut à son comble.

Dans le procès-verbal de remise des papiers du bureau du triage, fait le 11 pluviôse an IX, en exécution de l'arrêté du 1er, les membres du bureau du triage l'exprimèrent dans les termes suivants : « Les membres du bureau du triage déclarent, à l'égard des papiers de la section judiciaire, qu'ils ne peuvent remettre ceux qui étaient entreposées à la ci-devant Ste Chapelle, ce qui concistaient (*sic*) principalement en papiers retirés des combles du Palais de justice, du Châtelet et autres juridictions supprimées du département de la Seine, attendu qu'ils ont été dessaisis des clefs en l'an VII, et qu'elles ont été remises alors au Garde des Archives. »

Après vous avoir rendu compte, citoyen Ministre, des actes du gouvernement qui ont réglé la disposition des papiers dont il s'agit et qui ont prescrit mes devoirs, je vais vous exposer ce que j'ai fait pour les remplir, conformément à la disposition de l'arrêté du 1er pluviôse. J'ai mis sous les yeux du ministre de l'Intérieur mes plans pour le complétement des travaux à faire sur le triage, pour la conservation des papiers qui sont de quelque intérêt, pour les moyens de rendre l'usage de ces papiers facile par des tables et des répertoires. Le Ministre a approuvé mes plans ; ils l'exécuteront dans toutes leurs parties au 1er vendémiaire.

Dans l'intervalle je me suis occupé des papiers entassés à la Sainte-Chapelle, 1°) pour faire cesser le désordre dans lequel ils étaient; 2°) pour en extraire les papiers utiles; 3°) pour supprimer ceux qui

n'étaient d'aucun usage tels que des vieilles écritures d'avocats, de procureur et d'huissiers ; 4°) enfin pour rendre le local de la Sainte-Chapelle disponible.

D'abord, j'ai fait séparer par une cloison la partie de la Sainte-Chapelle qui sert de magazin à l'architecte de celle où sont les papiers : tous ont été transportés dans un même local. Ensuite et après les avoir examinés par moi-même, je me suis adressé au citoyen Bailly, l'une des personnes qui étaient attachées à l'ancien bureau du triage ; je lui ai donné l'ordre d'ouvrir tous les sacs, tous les dossiers, de jetter en un monceau les procédures et de mettre à part tout ce qui serait « titre original » faisant partie des productions, surtout les registres d'actes civils, de tabeillionage, etc. Je lui ai recommandé de faire ce travail très rapidement. J'ai dû lui faire une loi de cette célérité parce que j'avais été témoin de la lenteur avec laquelle le bureau du triage avait opéré pendant 7 ans. Je l'ai dû parce qu'à la rigeur toutes ces vieilles paperasses retirées du comble du Palais et du Châtelet auraient pu être supprimées comme procédures non réclamées par les parties. J'ai pensé que, malgré la négligence des parties intéressées on pouvait faire encore quelque dépense pour s'assurer si ces débris ne recelaient pas quelques pièces utiles, mais je n'ai pas cru que pour de telles vieilleries la Nation dût continuer la dépense énorme que 7 années de triage à 40000 francs par an lui ont coûtés.

Je me suis rendu plusieurs fois à la Sainte-Chapelle pour inspecter le travail du citoyen Bailly. J'ai vu placés sur des tablettes les registres d'actes civils et autres titres originaux qu'il avait distraits des papiers inutiles. J'ai vu ces papiers inutiles amoncelés à part. Dans une de mes visites le citoyen Bailli m'a fait voir qu'il existait un grand nombre de papiers dépendant de l'ancienne administration des Saisies réelles. Comme cette partie est encore sous la direction de la régie des domaines, je lui ai donné avis de l'existence des papiers qui la concernaient, je l'ai invité à les faire examiner. La régie a envoyé les visiter et ce n'est qu'après avoir reçu sa réponse, en date du 5 messidor, par laquelle elle m'a déclaré ne prendre aucun intérêt à la conservation de ces papiers, que je les ai fait mettre au rebut.

La masse des papiers des rebuts s'augmentant chaque jour, j'ai dû prendre des moyens pour en débarrasser la Sainte-Chapelle ; lorsque précédemment le rebut était composé de papiers grands, forts et de bonne qualité, tels que ceux qu'on retirait des bureaux des ministres, on les livrait au Conservatoire des arts pour être employés à faire des cylindres de carton, le rebut actuel n'était composé que de papiers très inférieurs. Je me suis proposé de les vendre pour être refondus. J'ai pensé que l'argent qui en proviendrait servirait en partie à payer le travail du citoyen Bailli pour lequel il n'avait pas été fait de fonds. J'ai mis pour condition qu'on enlèverait rien qu'en présence du citoyen Bailli, et en

effet, le 6 fructidor, on a mis en sac des papiers pris dans le tas de rebut pour faire une première voiture.

A cette époque, des faits dont j'ai été instruit et la conduite personnelle du citoyen Bailli à mon égard m'ayant déterminé à lui retirer ma confiance, j'ai suspendu le travail que j'avais fait commencer ; la voiture de papiers de rebuts qui avait été disposée a seule été enlevée, le surplus des papiers quels qu'ils fussent est demeuré sans clef au commencement de vandémiaire. Je ferai reprendre le travail dont j'avais chargé le citoyen Bailli ; il sera continué sur le même plan. Tout ce qui pourra être de quelque utilité sera mis de côté ; le surplus sera livré à la refonte. Je me propose après cela de faire classer les papiers qui auront été mis à part et de donner avis aux diverses autoritées de l'existence des papiers qui pourraient les intéresser, par exemple d'envoyer aux préfets la note des registres des actes civils qui appartiendraient à des communes de leur département ; les autres seront conservés dans les dépôts qui sont à ma charge.

Salut et fraternité.

III.

L'architecte Gisors au Ministre de l'intérieur.

25 pluviôse an IX.

Citoyen Ministre,

Le Garde des Archives de la République vient de me notifier l'arrêté pris par les consuls le 15 du présent ; en me notifiant cet arrêté, le Garde des Archives m'a engagé à pourvoir de suite à l'exécution de ce qu'il comporte. Il s'agit de la translation de la section domaniale des Archives, du palais national des sciences et des arts dans le local des Archives de la République. A ce sujet, je fis par ordre, en messidor an VIII, un devis général des ouvrages que devait occasionner ladite translation. Ce devis présenta au total une dépense de 12532 francs 55 centimes, compris la somme de 10780 francs 15 centimes moyennant laquelle une soumission fut souscrite pour les ouvrages de menuiserie détaillés au devis d'après lequel fut faite la dite soumission. Le Garde des Archives, qui a prévu qu'infailliblement le déplacement de la section domaniale aurait lieu en l'an IX porta en l'état des dépenses de son administration ladite somme de 12532 francs 55 centimes qui, en vertu de la loi qui a fixé et déterminé les divers crédits pour la présente année, est comprise dans celui ouvert à cet administrateur.

Citoyen Ministre, quoique le Garde des Archives soit autorisé à être seul dispensateur des fonds affectés au déplacement de la section domaniale des Archives, j'ai pensé ne pas devoir entreprendre les ouvrages

qui concernent ce déplacement, sans que les ordres qui m'en sont donnés soient confirmés par une autorisation spéciale que je vous prie de me faire transmettre aussitôt que possible, attendu l'urgence du déplacement dont est question.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Votre très soumis concitoyen,

(Signé :) Gisors le jeune.

IV.

Lafayette à l'archiviste Camus.

22 vendémiaire an IX.

Permettez-moi, mon ancien collègue d'Assemblée et de prison, de vous demander un service. Toulongeon m'a dit que dans les Archives nationales il a trouvé différentes pièces qu'il serait intéressant pour moi de faire copier. Il y en a nommément parmi celles trouvées dans l'Armoire de fer. Presque tous mes papiers ont été dilapidés. Je vous prie de vouloir bien autoriser le jeune homme que je vous adresse, et dont je vous réponds, à prendre ces copies.

Agréez mes remerciements d'avance et mes salutations.

(Signé :) Lafayette.

V.

Le Garde des Archives nationales au Ministre de l'intérieur.

25 pluviôse an IX.

Citoyen Ministre, par votre lettre du 16 de ce mois, vous voulez bien me faire connaître l'intention dans laquelle vous êtes de prendre un parti sur le triage des titres, etc. Je pense que vous ne désapprouverez pas que je vous adresse quelques observations à cet égard. Je vous exposerai ensuite mon plan au sujet des titres rassemblés dans le département de la Seine qui sont actuellement entre mes mains, et je vous présenterai, comme corollaires de ces deux premières parties, quelques idées sur ce qui me paraît être à faire relativement au triage des titres dans les départements de la République.

I. Au moment où la nation se mit en possession des grands établissements qui lui appartenaient, mais que jusqu'alors elle n'avait pas administrés par elle-même, elle trouva dans la plupart des dépôts immenses de papiers relatifs à l'historique, aux droits et aux prétentions de ces établissements. Le premier sentiment de l'ignorance révolutionnaire fut de livrer aux flammes tous ces papiers. Il était plus court de les condamner en masse que de les examiner et cette sentence de pres-

cription a été quelquefois exécutée. Heureusement des membres de la Convention et d'autres personnes instruites et capables de réfléchir arrêtèrent la rapidité de cette marche et proposèrent à la Convention la loi du 7 messidor an II, qu'elle adopta. Cette loi et le rapport de Baudin (des Ardennes) qui en développe les motifs doivent être regardés comme la base de tout ce qu'on a réglé alors et depuis, et ce que l'on peut encore régler de plus sur la conservation et le triage des titres. Le résultat de la loi est qu'il faut voir les papiers avant de les proscrire, séparer dès ce premier recensement les papiers en deux classes, utiles et inutiles, conserver et classer les papiers qui restent après la suppression des papiers inutiles.

Avant d'aller plus loin, je ferai deux observations capitales : l'une, sur les causes qui rendent les anciens titres précieux, l'autre sur le travail nécessaire pour le triage, leur conservation et leur classement.

On a allégué diverses causes capables de déterminer à rechercher et à conserver les anciens titres On s'est fixé principalement à celles-ci :

1°) Les titres authentiques fourniront des documents certains pour l'histoire, pour la connaissance des mœurs et pour celles de la variation de la langue ;

2°) Les titres qui font connaître les propriétés appartenant à la nation, propriétés qui consistent ou dans des domaines réels, tels que des terres, ou dans des rentes et autres droits sur des domaines réels.

La seconde de ces deux causes est celle qui a été le plus ordinairement présentée au gouvernement, parce qu'on s'est flatté qu'en lui présentant pour résultat un produit réel, on obtiendrait plus facilement le droit de faire des travaux toujours lucratifs pour ceux qui les proposent.

Je ne nie pas que les recherches faites dans de vieux titres ont découvert des propriétés appartenant à l'État ; mais je prétends qu'il faut aller au delà du fait de la découverte et voir quel en a été le résultat, c'est-à-dire quel bénéfice est effectivement arrivé dans le coffre national. Un domaine a autrefois appartenu à la nation, mais n'est-il pas sorti de ses mains par des actes valables ? On découvre le titre d'une rente ; mais cette rente n'est-elle pas du nombre de celles qui ont été supprimées sans indemnité ? Et considérant la chose plus généralement, est-il convenable que la Nation vexe un grand nombre de ses membres par de vieilles recherches ; que pour un intérêt quelquefois très modique, elle porte le trouble dans les propriétés particulières ? Ces poursuites ne conviennent-elles pas mieux à des traitans qu'à un gouvernement grand et généreux ? Le produit que l'État tire par les contributions, le commerce, l'industrie d'un domaine cultivé tranquillement par un citoyen n'est-il pas réellement au-dessus de celui qu'ont jamais apporté les ventes et reventes de domaines, les taxations et suppléments de finances ?

Ma conclusion est que, sans négliger la recherche des propriétés de l'État, on doit se défier de quiconque se présente à vous en disant : « Donnez-moi des appointements et je vous donnerai des propriétés qui vous sont inconnues. »

L'utilité des anciens titres comme monuments historiques est plus certaine ; il y a une multitude de faits qu'on ne saurait constater exactement que par des actes, et la manière la plus sûre de connaître les mœurs, les usages, le langage d'hommes réunis en société, c'est d'examiner les actes qu'ils font journellement entre eux.

J'ai présenté les deux avantages que l'on peut retirer des anciens titres, je les ai distingués, j'ai insisté sur leur destination pour en conclure qu'il faut conserver les titres anciens, mais ne pas être la dupe des charlatans qui les présentent comme une mine riche afin de s'en faire adjuger l'exploitation et se la faire payer.

Je passe à une seconde observation ; elle concerne les hommes que l'on peut charger du travail sur les titres anciens : ils sont en très petit nombre.

Connaître les anciennes écritures, savoir les déchiffrer, avoir assez de notions, soit de l'histoire, soit de littérature et de principes de critique pour juger de l'utilité d'un titre, assez de patience pour fouiller un amas de papiers dans l'espérance de trouver une seule feuille, peut-être, qui mérite d'être conservée ; ces qualités sont rares ; mais voici ce qui est, au contraire, fort commun, de rencontrer des hommes que l'appât du traitement séduit et que l'ennui du travail rebute ; ils commencent les opérations, ne les terminent point, mais ils sont exacts à toucher leurs traitements. D'autres qui seraient en état de faire un prompt travail mais qui, sachant combien il est difficile de juger de l'emploi du temps dans des recherches de ce genre, le perpétuent autant que possible et qu'ils trouvent commode de percevoir leurs appointements ; d'autres enfin, dépositaires infidèles des titres qu'ils ont occasion de palper, savent, eux-mêmes ou leurs amis, soit paraître, soit disparaître les titres à leur volonté.

La manière différente dont le travail s'exécute me paraît devoir être le seul principe du dissentiment entre les préfets sur sa continuation. Je ne conçois pas qu'on puisse, avec un peu d'instruction, juger inutiles la conservation des titres anciens. Mais je conçois fort bien que la manière dont certaines personnes ont conduit le travail dégoûte de le faire continuer.

Voici l'application de ces réflexions à la loi du 7 messidor an II et à ce qui l'a suivi. On voit quelles précautions il faut apporter sur la nature du travail et sur le choix des personnes auxquelles on le confie.

La loi avait prescrit des moyens fort sages pour éviter les plus grands des inconvénients que j'ai relevés. On s'y est conformé, en partie, dans le département de la Seine ; le triage ordonné a été effectué :

l'excès de temps pendant lequel il a duré tient à ce que l'on s'est ensuite écarté de la loi. Mais, dans les autres départements, on a perdu de vue et les motifs et les dispositions de la loi. De là l'impossibilité de faire le triage et la nécessité de le suspendre . . . .

. . . .

La loi du 7 messidor an II déterminait exactement ce qu'elle voulait qu'on exécutât, un triage, c'est-à-dire une simple séparation des papiers à anéantir sur la première vue, tels que des paperasses, des écritures de procès, etc., et des papiers à conserver, décidément, des papiers à examiner. Elle exigeait des comptes fréquents du travail fait ; elle assignait un traîtement, mais il ne pouvait être touché qu'en justifiant de l'exécution du travail. Elle prescrivait une correspondance réglée et active avec un des Comités de la Convention pour que le travail pût être surveillé et ses progrès exactement connus. Il devait, d'ailleurs, être rédigé une instruction sur les détails du mode de travail. Elle n'a pas été faite et cette négligence doit être comptée au nombre des causes de la non-exécution de la loi . . . .

. . . .

VI.

Le Ministre des finances au Garde des Archives nationales.

22 fructidor an IX.

Le Ministre des Finances écrit au Garde des Archives nationales que les administrateurs généraux des Forêts lui observent que, pour remplir l'objet de l'Arrêté des Consuls du 24 thermidor, il est nécessaire que toutes les pièces qui concernent l'administration forestière et qui se trouvent déposées aux Archives de la République leur soient remises, et pensent qu'elles peuvent être rangées en deux classes, savoir : celles du Comité des Domaines de la 1re Assemblée nationale, et celles qui existaient dans divers dépôts, notamment dans les bâtiments des Petits-Pères réunis aux Archives nationales. Ces pièces contiennent beaucoup de plans de forêts, et surtout des états détaillés de tous les biens soumis anciennement à l'administration des Grands Maîtres, et donnent avec exactitude la consistance des Forêts nationales et communales à l'époque de 1789, et sont de la plus grande utilité pour la recherche des bois non aliénés. Il pense qu'il n'éprouvera aucune difficulté à la remise de ces pièces. (Signé :) Gaudin.

[*Réponse.*]

Citoyen Ministre, Par votre lettre du 22 fructidor, vous m'annoncez que les administrateurs généraux des Forêts réclament des papiers *que*

j'ai jugé à propos de réunir aux Archives. Vous me permettrez, Citoyen ministre, de relever l'expression de cette phrase soulignée. La réunion des dépôts dont il s'agit a été prononcée par une loi du 7 messidor an II, et cette loi est d'une époque où j'étais détenu à 300 lieues de ma patrie, dans les prisons de l'Autriche. Il serait difficile que j'eusse influé sur cette loi. Les expressions « que j'ai jugé à propos de faire réunir certains dépôts aux archives » sont déplacées sous tous les rapports, et je suis bien convaincu qu'elles ne sont pas de vous, Citoyen ministre.

Les papiers relatifs aux Forêts et autres objets domaniaux qui étaient au Comité des Domaines de l'Assemblée constituante ne sont point aux Archives ; ils ont été portés au Comité des Domaines de la 1re Législature. De là ils ont passé dans les Comités de la Convention. La veille de la fin de ses séances, le 3 brumaire an IV, la Convention fit un décret portant que chaque Comité nommerait deux de ses membres pour faire la remise des papiers qui y existaient, soit aux Archives nationales, soit au Directoire exécutif, aussitôt son installation. J'étais encore absent à cette époque. A mon retour, j'appris que presque tous les papiers des Comités, ceux du Comité des Domaines entre autres, avaient été remis entre les mains du Ministre de l'intérieur, chargé par le Directoire de les retirer, sur ce motif que *les Comités ayant administré*, leurs papiers étaient nécessaires pour la suite de l'Administration.

Si les papiers du Comité des Domaines n'ont pas été remis dans les bureaux du Ministre des Finances, le citoyen La Garde, secrétaire des Consuls, doit être en état d'indiquer la disposition qui en a été faite.

Voilà une première classe de papiers qu'il est impossible que je remette à l'Administration forestière, parce qu'ils ne sont pas aux Archives nationales, et je vous rends compte de la cause pour laquelle ils n'y sont pas.

Par rapport aux papiers de la 2e classe, il est vrai qu'il existe aux Archives plusieurs titres et plans concernant les forêts provenant de divers dépôts, mais il m'est impossible de les remettre, soit de mon autorité, soit sur la demande d'un ministre. La loi des 4 et 7 septembre 1790, confirmée par plusieurs lois subséquentes, me défend expressément de *laisser sortir des archives aucun des actes et pièees qui y sont déposés, autrement qu'en vertu d'une loi.*

L'article 3 de l'arrêté des Consuls du 8 prairial an VIII, inséré au *Bulletin des lois*, porte : *toutes les pièces, actes et autres objets déposés aux Archives jusques au 4 nivôse dernier y demeureront sans qu'il en soit rien distrait.* L'article 8 de ce même arrêté porte que l'*Archiviste sera sous l'autorité immédiate du Premier consul.*

Vous jugez vous-même, d'après ces lois et cet arrêté, Citoyen ministre, que je ne saurais faire la remise demandée par l'Administration des Forêts sans une décision telle que le Gouvernement le jugera convenable.

Je ne dissimule pas, au reste, que si la remise des papiers dont il s'agit est demandée au Gouvernement, je lui présenterai les observations qui me paraissent devoir le déterminer à ne pas l'ordonner. Les titres des propriétés domaniales de la nation sont conservés ici. Cette conservation a été un des principaux objets de l'établissement des Archives nationales. Je ne vois point la nécessité de distraire des titres domaniaux les titres forestiers. La conservation des titres aux Archives nationales est sûre ; les recherches y sont faites ; la Régie des Domaines, qui en fait faire habituellement, m'a dans toutes les occasions témoigné sa satisfaction de la commodité qu'elle trouvait pour y faire faire, soit par mes employés, soit par les siens, les travaux qui lui sont utiles. J'offre les mêmes à l'Administration forestière. Quant à des remises de pièces, je ne saurais, sans m'écarter de mon devoir, prévenir les ordres du Gouvernement. Je vous salue. 27 fructidor an IX.

VII.

Le Préfet de la Seine au Garde des Archives nationales.

26 prairial an X.

Le Préfet de la Seine demande que le citoyen Terrasse soit autorisé à remettre les minutes du notariat de la commune de Thiais dans l'étude du citoyen Barrier, notaire à Choisy-sur-Seine près Paris. (Signé :) Frochot.

[*Réponse :*]

Citoyen Préfet, Vous me marquez, par votre lettre en date d'hier, que, par arrêté du 2 de ce mois, vous avez autorisé le Garde des Archives judiciaires à faire la remise de quelques minutes de Thiais au notaire actuel de Choisy, mais que le citoyen Terrasse vous a écrit que mon autorisation était nécessaire. Effectivement, Citoyen Préfet, il n'existe pas de Garde des Archives judiciaires; mais les Archives nationales ont une section où sont réunis les actes judiciaires, et le citoyen Terrasse est mon préposé pour la garde de ces papiers. Cet ordre a été établi par plusieurs lois, et en dernier lieu par l'arrêté du Gouvernement du 8 prairial an VIII, dont l'article 3 porte que l'Archiviste est sous l'autorité immédiate du Premier Consul.

Les lois relatives aux Archives me défendent d'en faire rien sortir, sinon en vertu d'une loi ; mais cela ne s'applique qu'aux titres qui ont dû y être déposés pour y rester, non à des papiers remis transitoirement et dont la loi a marqué la place ailleurs.

Je ne trouve donc aucune difficulté à délivrer au citoyen Barrier les minutes du notariat de Thiais qui sont en ma possession, sur état som-

maire qui en sera dressé et d'après une lettre de demande en remise que vous voudrez bien certifier. Je vous prie, Citoyen Préfet, d'agréer l'expression de mon dévouement. 27 plairial an X.

VIII.

Le Ministre de l'intérieur au Garde des Archives nationales.

5 vendémiaire an XI.

Le Ministre de l'Intérieur transmet au Garde des Archives nationales une demande que lui adresse le maire de la commune de Chaumuzy (Marne), tendant à faire dans les dépôts judiciaires la recherche de registres d'actes de l'état civil des années 1759 et 1761, qui furent en janvier 1785 envoyés en commnnication à la Cour, en vertu d'arrêt du ci devant Parlement de Paris. (Signé : Chaptal.)

[Le secrétaire général des Archives nationales autorise le citoyen Terrasse à rendre les registres. 29 vendémiaire an XI.]

IX.

Le Garde des Archives nationales au citoyen Ministre de l'intérieur.

13 frimaire an XI.

Citoyen Ministre, j'ai reçu hier votre lettre du 11 par laquelle vous me marquez de prendre dans le plus bref délai les mesures nécessaires pour réunir au dépôt général des Archives une assez grande quantité de papiers qui, par leur nature, rentrent dans la classe de ceux qui composent les Archives nationales et qui encombrent plusieurs locaux de l'Hôtel-de-ville [1]. J'ai envoyé sur le champ le secrétaire des Archives présenter votre lettre au citoyen Dupré, sous-chef des bureaux de la Préfecture, garde des papiers déposés à l'ancienne Maison commune [2], pour concerter avec lui le jour et l'heure où je pourrais enlever les papiers qui appartiennent aux Archives nationales et prendre une première idée de la quantité qui serait à enlever.

Le citoyen Dupré a répondu qu'il n'y avait dans le dépôt confié à sa garde aucuns papiers qui appartinssent aux Archives nationales, et comme le Secrétaire des Archives a spéc fié les papiers, entre autres qui concernent les ci devant Princes, leur maison et leurs biens, le

1. Par arrêté des Consuls du 5 frimaire an XI ces locaux devaient être affectés aux bureaux de la Préfecture de la Seine, de la commission des contributions directes et du Conseil de préfecture.

2. Où il y avait environ 2350 cartons.

citoyen Dupré a répondu qu'il devait conserver ces titres pour des liquidations qui se font à la Préfecture.

Dans cet état, il est impossible, Citoyen Ministre, que je remplisse vos vues sur la prompte évacuation des papiers du Dépôt de la Grève qui appartiennent aux Archives nationales. Si vous voulez faire expédier, ou à moi, une autorisation expresse de me transporter au dépôt de l'ancienne Maison commune, d'y faire état des papiers qui appartiennent aux Archives nationales, de vous en rendre compte et de les enlever, ou au citoyen Dupré l'ordre de me laisser visiter ce dépôt et enlever, sur un état sommaire, les papiers en question, vos ordres seront exécutés promptement.

[Le Ministre de l'intérieur informe le Garde des Archives nationales qu'il est autorisé à faire lui-même à l'hôtel de ville de Paris la recherche de ces papiers. 17 frimaire an XI.]

X.

Le même au même.

13 nivôse an XI.

Le Garde des Archives nationales écrit au Ministre de l'intérieur qu'il s'est acquitté de la mission qu'il lui avait donnée par sa lettre du 11 frimaire an XI, que l'examen des papiers déposés à l'ancienne Maison commune l'a confirmé dans la conviction que ces papiers de la Liste civile relatifs aux apanages des Princes et à leurs possessions disséminées dans toutes les parties de la France n'appartiennent pas au dépôt particulier du département de la Seine, et doivent être réunis aux autres papiers de même genre qui sont déjà aux Archives nationales, qu'il a écrit en conséquence au citoyen Dupré concernant leur enlèvement.

[Le citoyen Dupré adresse au Garde des Archives nationales copie de l'arrêté du Préfet de la Seine Frochot (21 nivôse an XI) l'autorisant à faire la remise de ces papiers aux Archives nationales.]

XI.

Le Garde général des Archives nationales au Préfet de la Seine.

29 nivôse an XI.

Citoyen Préfet, j'ai commencé hier à mettre à exécution votre arrêté du 21 nivôse, et en tête de l'État sommaire des papiers qui doivent être délivrés, j'ai placé leurs inventaires faits spécialement pour chacune des personnes nommées (Liste civile, Monsieur, Comte d'Artois,

Duc d'Orléans, Princes de Condé et de Conty, duc de Penthièvre). Ces inventaires, constatant les papiers trouvés après l'émigration des personnes dénommées, me paraissent un accessoire inséparable des papiers inventoriés ; ils sont nécessaires pour y mettre et y conserver l'ordre selon lequel ils ont été inventoriés, mentionnés et extraits dans les inventaires. Le citoyen Dupré refuse de me remettre ces inventaires. Je vous prie de prononcer sur son refus.

Je vous prie aussi, Citoyen Préfet, de lui ordonner de me remettre les papiers tels qu'ils se trouvent actuellement disposés dans les cartons portant leurs étiquettes. Le citoyen Dupré veut, je ne sais sous quel prétexte d'économie, entasser autant de liasses que possible dans chaque carton. Je ne sais quelle est cette économie de conserver peut-être une centaine de vieux cartons, mais je vois que le résultat de l'opération serait de mettre une confusion qu'il faudrait ensuite que je fisse cesser en revoyant tous les cartons et en y mettant de nouvelles étiquettes ; une centaine de vieux cartons ne vaut pas la peine et les longueurs de ce travail. (Signé :) Camus.

XII.

Le Ministre de l'Intérieur au Garde général des Archives.

18 pluviôse an XIII.

Le Ministre de l'Intérieur informe le Garde général des Archives qu'il a reçu de M. Cheyré, Garde des archives au Palais du Corps législatif, une réclamation tendant à obtenir pour lui un traitement égal à celui des autres chefs de divisions des administrations publiques, et pour ses employés des appointements plus forts que ceux dont ils jouissent et qui ne sont qu'aux taux de simples expéditionnaires quoiqu'ils soient, par le fait, déchiffreurs de titres et analystes; il assure que, depuis l'Assemblée Constituante, le travail de son bureau a fait recouvrer pour plus de trente millions au profit de l'État. Le Ministre prie le Garde général de vouloir bien lui faire connaître son opinion sur les suites dont cette demande est susceptible. (Signé :) Champagny.

[*Réponse :*]

Monseigneur, Vous désirez connaître mon opinion sur une demande en augmentation de traitement qui vous a été présentée par M. Cheyré, tant pour lui que pour les deux autres employés à la Section domaniale des Archives.

Le traitement des deux collaborateurs de M. Cheyré n'est que de 2000 francs ; M. Cheyré lui-même n'en reçoit que 4000, et n'a de plus que le logement et le prix très modéré des expéditions qu'il délivre et qui ne paraissent pas très nombreuses.

Il y aurait lieu, sans doute, à étendre à la fois et l'utilité et la dépense de cette importante Section des archives, soit en effet par quelques additions à des traitements devenus très modiques, soit en y appelant un 4e employé qui entendît parfaitement le latin du moyen-âge et le français du vieux temps. Mais deux considérations que V. Exc. appréciera me privent de la satisfaction que j'éprouverais en appuyant la demande de M. Cheyré.

D'abord sa position est, en tout, la même que celle de M. Terrasse, chef de la Section judiciaire, qui n'a que 4000 francs avec son logement et ses expéditions, et auquel d'ailleurs il n'a été donné jusqu'ici qu'un seul adjoint. Le bienfait que vous accorderiez à M. Cheyré, votre équité, Monseigneur, vous entraînera infailliblement à l'étendre à M. Terrasse, et surtout à M. Sarthe, secrétaire général des Archives, dont le traitement de 3600 francs n'est point accru par les expéditions qui se délivrent gratuitement dans la Section législative à laquelle il est spécialement préposé.

La deuxième considération que je dois offrir à V. Exc. est prise de l'époque même où elle me fait l'honneur de me consulter sur cette augmentation. Nous sommes au milieu d'une année, et pour ajouter au traitement des employés de la Section domaniale, il faudrait accroître d'autant la somme totale des dépenses des Archives durant l'an XIII. Or, loin d'ajouter à cette somme, je suis averti depuis peu de jours qu'il est question de la réduire de 86300 francs à 81500. Cette réduction, Monseigneur, m'a été annoncée par le Chef de la comptabilité de votre Ministère quand les États de ventôse lui ont été présentés, c'est-à-dire lorsque les six premiers bordereaux de l'an XIII adressés à V. Exc. avaient épuisé un peu plus de la moitié des 86300 francs sur lesquels on avait compté pour l'an XIII; en sorte que ce n'est plus sur cette somme, mais sur celle de 43150 francs, ou plutôt de 42721f 24c que j'aurais à effectuer sur les six mois qui vont suivre une réduction de 4500 francs. Or, dans ces 42721 francs, il s'en trouve 31125 destinés à des traitements bien modiques, puisque celui de M. Cheyré, le plus considérable après celui de l'archiviste, donne lieu à une demande en augmentation.

C'est donc sur 11595f 24c de dépenses matérielles qu'il faudrait épargner 4500 francs. Je dois vous avouer, Monseigneur, qu'après avoir considéré attentivement tous les chapitres de ces dépenses, j'éprouve un extrême embarras à leur faire subir une diminution si forte.

Mon prédécesseur, dont la sévère exactitude est bien connue, avait successivement épuisé presque tous les moyens d'économie. Il a demandé pour l'an X 4086f de moins que pour l'an IX; pour l'an XI et pour l'an XII 5029f de moins que pour l'an X; et pour l'an XIII enfin, 2650f de moins que pour l'an XII; d'où résulte, dans l'intervalle de l'an IX à l'an XIII, une réduction totale de 11765 francs tout-à-fait dis-

tincte des 17350 à déduire pour les dépenses particulières propres à la bibliothèque du Corps législatif.

Je m'appliquerai, Monseigneur, à maintenir dans les Archives les habitudes d'ordre et d'économie que M. Camus y a laissées. Mais j'ai bien plus le désir d'imiter ses exemples que l'espoir de les surpasser, et j'ose penser qu'il eût trouvé une réduction de 4500f sur 11596f dans les dépenses d'une moitié d'année fort difficile à opérer.

En conséquence de ces observations, j'ai l'honneur de proposer à V. Exc. d'ajourner sa décision sur la demande de M. Cheyré et de ne point exiger que les dépenses des Archives pour les six derniers mois de l'an XIII soient diminuées de 4500 francs.

XIII.

Le Garde des Archives nationales à M. Bérenger, conseiller d'État, directeur de la Caisse d'amortissement.

S. d. [février 1806].

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. Mariette [agent de la Caisse d'amortissement]. Il m'annonce qu'il va se rendre auprès de moi pour que de suite toutes les facilités lui soient données, à lui et à tous les employés, en tel nombre qu'il jugera convenable pour achever son travail.

M. Mariette a joint à sa lettre la copie de celle qu'il a reçue de vous, Monsieur, et d'un arrêté du Ministre des finances. Mais il n'y a rien, ni dans cet arrêté, ni dans votre lettre, qui m'autorise à donner à M. Mariette les facilités indéfinies qu'il exige.

Toutes celles qui sont compatibles avec la conservation et le service des Archives lui ont été données depuis six mois, à lui et à ses employés, dont le nombre s'est élevé jusqu'à 30 travaillant en même temps. Je me suis même abstenu d'y mettre toutes les restrictions que l'enlèvement reconnu de 4 pièces par des commis de M. Mariette aurait pu conseiller, et auxquelles votre prédécesseur avait bien voulu consentir. Le travail de M. Mariette n'a été retardé, à ma connaissance, que par son inexactitude à payer ses employés.

La surveillance à exercer sur des commis que je ne connais point, que M. Mariette connaît à peine, ne permet pas d'étendre indéfiniment leur nombre. On ne peut non plus, sans des inconvénients trop sensibles, leur laisser la liberté de se répandre dans toutes les salles des Archives, pour y prendre eux-mêmes [et] fouiller seuls des cartons de l'intégrité desquels je suis responsable.

J'ai donc l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que jusqu'à ce que je connaisse à cet égard vos intentions et celles de S. Exc. le Ministre

des finances, je me croirai obligé, en vertu de ma responsabilité, à ne pas recevoir plus de cinquante commis de M. Mariette et à ne mettre à leur disposition les cartons par eux demandés que par l'entremise des employés des Archives. (Signé :) Daunou.

XIV.

Le Ministre des cultes au Garde général des Archives.

12 prairial an XIII.

Le Ministre des Cultes désire connaître l'opinion du Garde des Archives sur la demande formée par les chanoines de la Métropole de Paris, tendant à recouvrer la bibliothèque de l'ancien Chapitre.

[*Réponse :*]

Monseigneur, Les livres imprimés qui composaient la bibliothèque de l'Église de Paris ont été, comme ceux de toutes les communautés supprimées, transportées non aux Archives, mais en des dépôts particuliers et provisoires, d'où ils ont été distribués entre les différentes bibliothèques publiques, telles que la Bibliothèque impériale, celles du Panthéon, des Quatre Nations, de l'Arsenal, du Conseil d'État, du Corps législatif, de l'Institut, etc. Pas un seul des livres imprimés du Chapitre métropolitain de Paris n'a été déposé aux Archives.

Il ne s'y trouve non plus, en manuscrit, aucun livre proprement dit qui ait appartenu à ce Chapitre. Mais je suis dépositaire d'une partie de ses archives, c'est-à-dire des titres domaniaux et historiques que le triage a mis au nombre des objets à conserver.

MM. les Chanoines de la Métropole de Paris n'ont aucun intérêt à redemander des titres relatifs à des propriétés dont ils ne jouissent point, soit parce qu'elles ont été vendues, soit parce que le Gouvernement s'en est jusqu'ici réservé la possession. Ces titres sont souvent consultés aux Archives par les administrations publiques et par les personnes qui ont acquis quelques-uns de ces domaines. Parmi ces titres, il en est que l'on ne pourrait en distraire sans nuire à une collection précieuse aux savants. Néanmoins, en parcourant les objets que l'on a fait entrer dans cette partie historique, j'en ai remarqué quelques-uns qui ne concernent que des usages de liturgie ou de police jadis établis dans la Métropole. Si MM. les chanoines désiraient recouvrer ces registres réglementaires, je crois qu'il n'y aurait aucun inconvénient à en ordonner la restitution.

A l'égard des pièces, soit véritablement historiques, soit domaniales, qui doivent, ce me semble, demeurer aux Archives, elles seront toujours à la disposition de MM. les chanoines lorsqu'ils voudront les con-

sulter, et je m'empresserai de rendre commodes toutes les recherches qu'ils y viendraient faire. 16 prairial an XIII.

(Signé :) Daunou.

XV.

Le Grand Juge, Ministre de la justice, à M. Daunou, Garde des Archives de l'Empire.

7 mai 1806.

Vous m'exposez, Monsieur, que l'art. 121 de la loi du 24 août fait défenses de délivrer aucune expédition ou extrait des titres de créances sur la nation, sous peine de dix années de fers, et que, par une autre loi du 8 pluviôse an II, art. 4, il est également défendu d'insérer dans les expéditions ou extraits, quelle que soit leur date, des qualifications tendantes à rappeler directement ou indirectement le Régime féodal, ce qui vous empêche de délivrer des expéditions de ces divers actes qui vous sont journellement demandées, sous prétexte que les lois de 1793 et pluviôse an II doivent être considérées comme abolies.

Je ne connais aucune loi qui ait dérogé à celle du mois d'août 1793, concernant les créances sur l'État, et elle doit continuer d'avoir son exécution.

Mais il n'en est pas de même de celle du 8 pluviôse an II. Un avis du Conseil d'État, du 10 février dernier, rendu sur mon rapport, a décidé qu'il ne pouvait y avoir d'inconvénient à délivrer des expéditions des anciens titres féodaux, lorsque la demande qui en était faite avait pour objet d'éclairer des questions de propriété et de filiation indépendantes de tous droits féodaux dont l'abolition générale ne peut plus être mise en question.

Vous pouvez donc délivrer ces expéditions lorsqu'elles vous seront demandées.

(Signé :) Régnier.

XVI.

Le Président de la Cour des Comptes à M. Daunou, Garde des Archives de l'Empire.

Il existe, Monsieur, dans les dépôts de la Cour des Comptes un nombre considérable de volumes et de pièces contenant la comptabilité des anciens domaines et bois. Le plus ancien de ces comptes est de 1458. Ils embrassent différentes parties du domaine de l'ancienne France

pour lesquelles les comptables comptaient séparément. L'ordre des années ne se suit pas sans intervalles et cette grande collection est loin d'être complette. Elle est formée d'environ 3000 volumes, format in-folio, en y comprenant ceux des dixièmes.

La comptabilité nationale jugea en 1793 que les comptes qui allaient lui être soumis pourraient la mettre dans le cas de recourir à ce dépôt; mais elle a bientôt cessé d'avoir occasion de le consulter, et depuis fort longtemps elle l'a considéré comme étant inutile à ces travaux. Ces registres peuvent donc, aux termes de l'art. 18 du chapitre 3 de la loi du 28 pluviôse an III, qui en avait ordonné le transport dans les archives, être distraits des dépôts de la Cour, ainsi que tous les acquits.

J'ai pensé, Monsieur, que sous le rapport des intérêts du domaine ou en les considérant comme des documents historiques, il pourrait être avantageux de les réunir à la section domaniale des Archives de l'Empire. Si cette réunion vous paraît intéressante, je pourrai les faire transporter dans vos dépôts en prenant avec vous les arrangements que cette translation exige. Dans le cas contraire, j'en proposerai la vente afin de procurer à la Cour des Comptes un emplacement qui est devenu dès à présent nécessaire pour la réception des comptes et pièces qui lui sont adressés et dont, faute d'espace, elle n'a pu recevoir qu'une partie.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire parvenir le plus promptement possible vos vues relativement à cet objet; le nombre de ces registres est peut-être trop grand pour que vous puissiez incessamment les recevoir; mais je me concerterai bien volontiers avec vous pour toutes les dispositions qui pourront vous convenir. Si même vous jugez nécessaire que l'examen de cette collection précède votre détermination, on admettra dans le dépôt les personnes que vous voudrez bien charger de cet examen.

(Signé :) Barbé-Marbois.

XVII.

Don à bail d'une partie du Palais Soubise.

25 décembre 1807.

Aujourd'huy 25 décembre 1807, entre M. François-Pierre Hartet, porteur de la procuration passée devant Me Defauconpret et son confrère, notaires à Paris, le 29 août dernier, de M. Jean-Robert Chandor, propriétaire du Palais Soubise et Cardinal, par adjudication sur folle enchère du 13 dudit mois d'août, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, 38, division des Lombards, d'une part;

et M. François-René Duplessis, demeurant à Paris, rue des Tournelles, 78, d'autre part;

Bail a été, savoir :

Ledit sieur Hartel audit nom donne à titre de bail audit sieur Duplessis,

1°) les cinq salles par bas de l'hôtel Soubise aiant leur entrée par le vestibule donnant sur la grande cour d'honneur ;

2°) les trois parties d'écuries situées dans le jardin dudit hôtel ;

3°) le corps de logis par bas dans le passage des Écuries, n° 1er, et celui par bas et au premier étage n° 2, avec une petite cave et un grenier ;

4°) Deux autres salles par bas contigues à celles désignées au premier article avec le petit jardin en dépendant, plus une autre chambre à la suite servant autrefois de bibliothèque, et deux autres chambres à l'entresol, dont du tout plus ample détail sera fait dans un état de lieu signé double entre les parties, de tous lesquels objets ledit sieur preneur déclare avoir une parfaite connoissance comme en étant en jouissance ;

ledit bail fait aux charges, clauses et conditions suivantes :

. . . .

de payer annuellement une somme de 3000 francs payable de 3 mois en 3 mois dont le premier terme échoira le 1er avril 1808.

XVIII.

Note relative au transfert des Archives au Palais Soubise.

[Septembre 1808.]

Sa Majesté désire savoir si l'on s'est occupé de la translation des archives à l'Hôtel Soubise. Elle serait dans l'intention de placer l'Université dans la partie des dépendances du Palais du Corps législatif que les archives occupent. Cette disposition lui paraîtrait d'autant plus convenable que le Palais du Corps législatif est vaccant pendant les onze douzièmes de l'année.

Faire connaître quels fonds il faut pour la translation des archives du Palais du corps législatif à l'Hôtel Soubise, et sur quel crédit ces fonds peuvent être affectés.

XIX.

Le Garde général des Archives à S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

17 septembre 1808.

Monseigneur, V. Exc. a bien voulu accueillir la demande que je lui ai faite de quelques livres propres à éclairer les travaux des per-

sonnes employées aux Archives, elle a désiré que je lui en présentasse le catalogue et j'ai l'honneur de le lui adresser.

Il n'est presque aucune administration, presque aucun établissement public qui ne soit aujourd'hui pourvu d'une bibliothèque spéciale, peut-être même considérable.

Les fonctions d'archivistes ne sont point assurément celles qui exigent le moins de connaissances littéraires ; il est impossible de les bien remplir sans consulter fort souvent des livres. Aussi existe-t-il une bibliothèque auprès des archives du sceau, et il en existait une auprès des Archives nationales, savoir celle du Corps législatif, laquelle n'a été jusqu'à l'an XII qu'une dépendance et pour ainsi dire qu'une section de ces Archives.

Depuis que cette bibliothèque a été distraite des Archives, elle est du moins restée placée à côté d'elles et elle a été habituellement consultée par l'archiviste et ses collaborateurs. Ils n'auront point ce secours à l'hôtel Soubise, et ils rencontreraient dans leurs travaux des difficultés quotidiennes s'ils n'avaient point à leur disposition les livres où l'on puise la connaissance des manuscrits, et ceux dans lesquels on étudie les langues, spécialement celles du moyen-âge.

La Section topographique des Archives a besoin de livres de géographie ; la Section historique, de livres de chronologie et d'histoire ; les Sections législative, administrative, judiciaire et domaniale, de livres de droit et d'économie politique.

Tels sont les genres de livres qui composent le catalogue que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de V. Exc. Il ne s'élève guère qu'à 1000 volumes et ne contient que des ouvrages relatifs aux travaux de l'établissement et qui tous se trouveraient, soit dans les restes des anciens dépôts, soit dans les bibliothèques du Conseil d'État et du Tribunat, et soit enfin dans les doubles des grandes bibliothèques publiques.

Je supplie V. Exc. de vouloir bien prendre en considération cette demande qui intéresse vivement l'activité et les succès de nos travaux.

(Signé :) Daunou.

XX.

Le même au même.

17 septembre 1808.

Monseigneur,

Je viens d'être informé de la demande adressée à V. Exc. par. M. de Fontanes. Si, pour satisfaire à cette demande, vous m'ordonnez de mettre dès ce moment à la disposition de M. le grand maître quelques-unes des pièces occupées par les Archives, je m'empresserai d'exécuter

vos ordres ; mais jusqu'à ce que vous m'ayez expressément ordonné cette cession, il est de mon devoir de vous supplier de considérer qu'elle n'est aucunement nécessaire et qu'elle entraînerait de graves inconvéniens.

Elle n'est pas nécessaire, 1°) parce que l'hôtel de Lassay, que M. de Fontanes habite, est certainement assez vaste pour qu'un bureau d'instruction publique établi durant trois mois dans une ou deux des pièces qui le composent n'occasionne aucun embarras, même aucune gêne momentanée; 2°) parce que si M. de Fontanes en pouvait être incommodé, il lui serait extrêmement facile de placer temporairement ce bureau dans l'une des nombreuses parties du Palais qui ne sont point occupées par les Archives.

Voici, Monseigneur, les inconvéniens de la cession prématurée qu'on sollicite : 1°) perte d'argent en dispositions éphémères; dépenses provisoires qui accroîtront même la dépense définitive : ce qu'on aura fait en octobre tant pour l'instruction publique au Palais du corps législatif que pour les Archives à l'hôtel Soubise, il le faudra défaire en janvier ;

2°) Perte de tems pour l'archiviste et pour ses employés, en dérangemens et arrangemens partiels, en courses continuelles d'une extrémité de Paris à l'autre ;

3°) Interruption du service des Archives tant par ces déplacemens successifs que par l'encombrement ou l'éloignement des papiers qui remplissent aujourd'hui les pièces à céder ;

4°) Désordre inévitable, soit que ces papiers soudainement transportés à l'Hôtel Soubise, où rien n'est préparé pour les recevoir, y demeurent durant trois mois, environnés d'ouvriers et de décombres, sans aucun garde attaché au service des Archives, soit que reversés dans les autres pièces du local actuel ils en obstruent les communications, suspendent les soins que la propreté réclame et multiplient les obstacles du déménagement définitif ;

5°) Enfin si vous accueillez, Monseigneur, la demande qui vous est aujourd'hui présentée, V. Exc. doit s'attendre à recevoir de jour en jour des demandes du même genre.

M. Camus, mon prédécesseur, avait opposé aux entreprises de MM. les président et questeurs du Corps législatif une résistance inflexible qui devait me servir d'exemple. J'ai eu le tort de consentir à transporter dans les combles les papiers dont l'usage est le moins ordinaire, et j'ai successivement cédé trop de pièces, par exemple celles qui composent l'appartement de M. de Nougarède. et quelques-unes de celles dont M. Des Pallières dispose. Or qu'est-il résulté de ces complaisances? Ce que j'aurais dû prévoir : chaque année, presque chaque mois, de nouvelles demandes dont l'indiscrétion est devenue tellement excessive qu'elle m'a forcé de finir comme il eût fallu commencer. J'ai déclaré, vers le milieu de 1807, que je n'avais plus de cessions à faire ; et c'est

depuis cette époque que MM. les Président et questeurs ont à diverses reprises importuné V. Exc. de ce genre de sollicitations.

Aujourd'hui quelles pièces des Archives pourrait-on transformer en un bureau d'Instruction publique ? Ce ne sont pas les pièces des combles, remplies par les papiers les moins importans ; elles sont étroites, convexes, incommodes ; elles ne seraient point acceptées. Ce ne sont pas, au premier étage ou au second, des pièces tellement enclavées dans les autres, que les employés de M. le Grand Maître et ceux des Archives seraient obligés de se donner réciproquement passage.

M. Cellerier vient de se convaincre, par l'inspection des lieux, qu'on ne pourrait céder que quatre pièces qui terminent une aile du bâtiment Je dis quatre pièces, quoi qu'on n'en demande que deux, parce que telle est la disposition du local qu'il en faut abandonner quatre ou n'en offrir aucune. Or ces quatre pièces sont obscures et à d'autres égards fort peu propres à servir de pièces de bureau. On les accepterait d'abord, mais le lendemain on vous représenterait, Monseigneur, qu'elles ne remplissent pas le but que l'on se propose ; on en réclamerait de plus commodes, et l'embarras excessif qu'aurait amené le déplacement provisoire de 3000 cartons déposés dans ces quatre pièces ne serait que le prélude d'un plus grand désordre.

Quoi qu'il en soit, plus cette cession me serait désagréable, plus je m'empresserai de la consommer dès que V. Exc. l'aura résolue. Mais deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser me prescrivent de ne consentir à aucune cession provisoire ni partielle du local actuel des Archives jusqu'à ce que le nouveau local soit convenablement disposé, et je dois me conformer à ces ordres tant que je n'en aurai point reçu de contraires.

Si V. Exc. voulait m'accorder quelques instans d'audience, je pourrais lui présenter plus de renseignemens sur cet objet.

Daunou.

[Répondu : après conférence du Ministre avec Daunou et Cellerier, rien à faire.]

XXI

Le même au même.

17 septembre 1808.

Monseigneur, Le nouveau local des Archives de l'Empire sera, dès le mois de janvier prochain (1809), assez considérable pour recevoir immédiatement quelques-unes des parties d'archives dont le décret rendu par S. M. le 6 mars dernier ordonne la réunion.

1°) Je suis informé qu'il existe aux archives de la Préfecture de la

Seine une assez grande quantité de papiers étrangers à cette administration, et que M. le Conseiller d'Etat, Préfet de ce département, se propose de verser dans les archives de l'Empire;

2°) Aussitôt après la suppression du Tribunat, j'ai réclamé ses archives particulières, et V. Exc. me fit l'honneur de me répondre qu'elle s'occupait des moyens d'effectuer cette réunion;

3°) Les papiers du Directoire exécutif transférés en l'an VIII à la Secrétairerie d'État ne peuvent aujourd'hui que surcharger inutilement les archives du Sceau, et ceux de ces papiers qui méritent d'être conservés seraient plus convenablement placés aux Archives de l'Empire.

En vertu d'un décret du 3 brumaire an IV concernant les papiers relatifs à des affaires non terminées, le Directoire exécutif s'empara de la plus grande partie des papiers des Comités de la Convention, et même des papiers de plusieurs comités des deux assemblées précédentes. Ces papiers qui devaient être rétablis aux Archives ne l'ont jamais été : en les y réunissant aujourd'hui, on compléterait beaucoup de suites et l'on faciliterait les recherches.

Je désirerais donc, Monseigneur :

1°) Que M. le Conseiller d'État Préfet de la Seine voulût bien me donner connaissance de la quantité et de la nature des papiers qu'il désire déposer aux Archives de l'Empire, afin que je puisse déterminer à l'avance la place et l'espace qu'ils occuperaient;

2°) Que V. Exc. me rendît dès ce moment dépositaire des archives particulières du ci-devant Tribunat;

3°) Que S. Exc. le Ministre Secrétaire d'État, si les papiers du ci-devant Directoire exécutif lui semblent inutiles à conserver dans les archives du Sceau, fût invité à me les remettre aussi bien que les divers papiers provenant des Comités des 3 premières Assemblées nationales qui se trouveraient encore à la Secrétairerie d'État.

Voici, Monseigneur, les avantages qui résulteraient des mesures que j'ai l'honneur de proposer à V. Exc.; elles commenceraient l'exécution du décret du 6 mars. Le nouveau local des Archives serait plutôt mis à profit.

Enfin la dépense que ces réunions doivent exiger se confondrait avec la dépense du déménagement des Archives, et ne l'augmenterait pas, à beaucoup près, d'une quantité égale aux frais qu'occasionnerait successivement le transport de ces différentes parties d'archives.

[*Réponse :* Le ministre accepte le principe et va faire examiner ces propositions.]

XXII

L'architecte Cellerier au Ministre de l'intérieur.

2 octobre 1808.

J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. un rapport sur les travaux qui doivent être exécutés à l'hôtel Soubise pour l'établisssement des Archives impériales existantes au Palais Bourbon. Ces travaux sont de deux espèces, savoir : 1°) les réparations indispensables pour mettre les bâtimens très dégradés par le défaut d'entretien en état de recevoir les archives ; 2°) les augmentations de dépôts dans les combles, la construction des armoires au pourtour des murs des différentes pièces, tant du rez-de-chaussée que du premier étage, les bureaux, les logemens de M. l'Archiviste, le déménagement et l'enménagement des Archives.

Le résultat des devis que j'ai dressés pour l'exécution de ces travaux montent ensemble à la somme de 280152 francs 15 centimes.

On pourra diviser le travail en deux parties, l'une qui serait achevée au 1er janvier prochain, l'autre qui se continuerait en 1809.

J'ai fait les plans ci-joints d'après le programme que m'a remis M. Daunou, les distributions des différentes sections des bureaux et des logements sont arrêtées de concert avec lui. V. Exc. en a approuvé les dispositions ; elle a consenti aussi que, vu l'urgence, il ne serait pas pris de soumissions et que je pouvais aller en avant.

XXIII

Le Garde des Archives de l'Empire à l'architecte Cellerier.

9 octobre 1808.

Monsieur, J'irai visiter demain lundi le second étage de l'hôtel Soubise, afin de vous en remettre le plan le plus tôt possible. Mais je désirerais visiter en même temps les deux petits bâtimens qui sont à l'extrémité de la grande cour, des deux côtés de la principale porte. L'un de ces bâtiments a des croisées sur la rue du Chaume, et l'autre un mur sur la rue de Paradis. Le concierge m'a dit hier qu'il n'en avait point les clefs, qu'on les avait demandées ponr l'imprimerie, et qu'on avait refusé de les lui remettre.

Il est indispensable de réclamer ces deux petits bâtimens pour les archives : 1°) parce qu'ils dépendent évidemment du local qui leur est destiné ; 2°) parce qu'ils sont très éloignés du local destiné à l'imprimerie ; 3°) parce qu'il importe que les deux établissemens demeurent bien séparés ; 4°) parce qu'on y trouvera des logemens qui nous donneront

le moyen de laisser dès cet instant libre et inhabité la plus grande partie du second étage de l'hôtel.

Moyennant ces deux petits bâtimens, personne ne serait logé dans la partie de ce second étage qui est située sur la rue des Quatre fils, ni même dans celle de la rue du Chaume (à l'exception d'une seule pièce), et il en résulterait pour cet étage une disposition pareille à celle que que j'ai figurée dans le croquis ci joint.

Je vous prie donc, Monsieur, de donner les ordres nécessaires pour que je puisse voir les deux petits bâtimens en question.

(Signé :) Daunou.

XXIV

Le Garde général des Archives à S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

17 octobre 1808.

Monseigneur, le déménagement des Archives doit commencer sous peu de jours; et j'en fais déjà les premiers préparatifs, c'est-à-dire ceux qui n'entraînent aucune dépense. A l'égard des autres, j'ai besoin de savoir si l'intention de V. Exc. est que la dépense particulière du déménagement soit faite par l'Architecte, ou par l'Archiviste qui seul en a été jusqu'ici chargé dans les années I, II, VIII et IX.

Un moyen de diminuer beaucoup cette dépense serait d'employer à ce déménagement les voitures couvertes qui appartiennent au Gouvernement et qui sont à l'usage de diverses administrations publiques (les Archives n'en ont point). Je parle de voitures couvertes, parce que dans la saison pluvieuse où nous sommes, il serait imprudent d'en employer d'autres.

De toutes les dépenses que ce déménagement doit entraîner, la plus considérable sans nul doute est celle du voiturage, et comme j'ignore jusqu'à quel point elle pourrait être réduite par les moyens dont le Gouvernement dispose, il m'est impossible de vous en présenter un aperçu.

Je vous prie donc, Monseigneur, de vouloir bien 1°) me donner pour ce déménagement, et depuis le 25 octobre présent mois jusqu'au mois de janvier prochain, l'usage d'un certain nombre de voitures couvertes appartenant au Gouvernement; 2°) m'autoriser à faire les frais de déménagement jusqu'à concurrence de ...., lesquels frais me seraient remboursés par parties et de mois en mois, d'après les mémoires acquittés que j'aurai l'honneur de présenter à votre Excellence.

(Signé :) Daunou.

[*Réponse :*]

Le Garde général doit ordonner et acquitter les dépenses, en les auto-

risant provisoirement jusqu'à concurrence de 1500 fr. environ, grâce auxquels il ne sera pas difficile de trouver à louer quelques chariots couverts, le Gouvernement n'en ayant pas de disponibles.

20 octobre 1808.

XXV.

Le Garde des Archives de l'Empire à l'architecte Cellerier.

8 novembre 1808.

Monsieur, J'ai vu hier à l'hôtel Soubise les deux pièces que vous avez fait préparer et qui peuvent, ce me semble, recevoir des cartons dès demain mercredi. Je désirerais savoir si vous pouvez procurer pour ce premier transport une ou deux voitures des Menus : si elles ne sont pas disponibles, je ferai usage de celles que j'ai arrêtées. Je vous prie de donner sur cet objet à M. Sarthe des renseignemens d'après lesquels je ferai l'emploi le plus économique qu'il sera possible des fonds particuliers que S. Exc. le Ministre de l'Intérieur m'a faits pour le déménagement.

(Signé :) Daunou.

XXVI.

Le Ministre de l'intérieur à l'architecte Cellerier.

12 novembre 1808.

Je vous serai obligé, Monsieur, de me faire connaître au plutôt quel jour pourra commencer le transport des papiers des archives. Tous les travaux relatifs à ce déménagement sont de la plus grande urgence. S. Exc. M. le Grand maître de l'Université les réclame vivement. Je désire satisfaire à sa juste impatience.

(Signé :) Cretet.

XXVII

Le Ministre des cultes au Garde des Archives de l'Empire.

14 novembre 1808.

Le Ministre des Cultes reproduit la demande faite par le Chapitre de Notre-Dame de Paris, relatif aux Recueils des délibérations capitulaires, et demande s'il est possible de les rendre, la marche à suivre pour obtenir leur extraction, et termine en ajoutant que ces recueils sembleraient en effet plus convenablement placés à l'Archevêché qu'ailleurs.

[*Réponse :*]

Sa Majesté, par son décret du 6 mars dernier [1808] a ordonné de réunir à l'Hôtel de Soubise toutes les anciennes archives qui existent à Paris, sous quelque dénomination que ce puisse être. En exécution de ce décret, l'on a déjà transporté à l'Hôtel Soubise une foule d'archives dans laquelle se trouve le recueil qui vous est demandé par MM. les Vicaires généraux du diocèse de Paris. Cette réclamation n'est pas la seule de son espèce. Presque tous les corps administratifs, judiciaires, ecclésiastiques, en ont formé de semblables. C'est donc, Monseigneur, une question générale qui se présente à résoudre, celle de savoir si les archives des anciennes corporations seront rendues aux corps qui les remplacent aujourd'hui, ou si elles demeureront réunies pour former un seul corps d'archives.

Il ne m'appartient pas de discuter les motifs d'utilité publique et d'économie qui ont fait adopter le second système. Mais il a été établi par la loi du 7 messidor an II, confirmé en ce point par plusieurs lois subséquentes, par les arrêtés des consuls du 8 prairial et 18 messidor an VIII, du 1er et du 15 pluviôse an IX et enfin par le déeret du 6 mai 1808.

Il est certain, Monseigneur, que le Recueil réclamé par MM. les vicaires généraux de l'église de Paris faisait partie des archives de cette église, et qu'il contient en effet quelques articles relatifs à des cérémonies ecclésiastiques. Mais ces articles ne sont pas en très grand nombre, et le Recueil embrasse toute la suite des délibératians ou conclusions capitulaires sur divers objets tant spirituels que temporels, devenus étrangers pour la plupart à l'église métropolitaine établie à Paris par le Concordat.

Les cérémonies ordinaires sont beaucoup mieux indiquées dans le Cérémonial imprimé de l'ancienne Église de Paris que dans le Recueil réclamé; et lorsque des circonstances extraordinaires ont donné lieu de recourir à ce recueil, je me suis toujours empressé d'offrir à MM. les Vicaires généraux tous les moyens de le consulter et de s'en procurer des extraits. Je leur ai même communiqué avec déplacement, contre l'ordre commun des Archives, certains registres qu'ils ont encore entre les mains ; et s'ils consentent à faire rétablir aux Archives, avec plus d'exactitude, les objets qu'ils en auraient empruntés, je n'hésiterais pas à leur procurer en toutes circonstances la même facilité.

Dans l'état présent des choses, les archives de l'ancienne église de Paris se trouvent distribuées entre la section domaniale et la section historique des Archives de l'Empire. C'est dans cette dernière section qu'est placé le Recueil dont il s'agit. Il y fait partie d'une série d'environ 2000 cartons ou registres intitulés « Monuments ecclésiastiques ». Ces cartons ou registres, qui proviennent de plusieurs anciennes corporations et qui ont été recueillis et inventoriés avec soin, offrent un

ensemble précieux et dont l'utilité générale peut contrebalancer les convenances particulières qui résulteraient de leur dispersion.

Voilà, Monseigneur, tous les renseignements que je puis vous offrir sur la demande qui vous est adressée par MM. les Vicaires généraux. Lorsqu'ils m'ont fait l'honneur de m'écrire, j'ai cru devoir me borner à leur répondre qu'il ne m'appartenait pas, comme en effet il ne m'appartient pas, de prononcer sur leur réclamation. C'est la réponse que j'ai faite à un grand nombre de demandes du même genre. Je ne pourrai leur remettre le Recueil qu'ils demandent que lorsque le Ministre de l'intérieur, dans les attributions duquel les archives sont placées, m'en aura adressé l'ordre. S. date [novembre 1808.]

XXVIII.

L'architecte Cellerier à S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

24 août 1809.

Monseigneur.

Par sa lettre du 18 octobre V. Exc. a approuvé les devis des travaux à faire à l'hôtel Soubise pour l'établissement des archives impériales existantes au Palais Bourbon. Le montant général de ces devis était de 280152 francs 15 centimes; ils comprenaient 1°) tous les travaux indispensables pour mettre en état de service les couvertures et l'intérieur des bâtiments très dégradés par le défaut d'entretien; 2°) la construction des armoires au pourtour des pièces du rez-de-chaussée et du premier étage ; 3°) la distribution des bureaux de l'administration ; 4°) les logements de M. l'Archiviste et des personnes attachées à cette administration.

Tous ces objets ont été exécutés avec soin et tels qu'ils sont indiqués aux devis ; mais il est arrivé, ce qui est ordinaire dans les vieilles constructions, qu'en fesant les réparations on a découvert des dégradations considérables, cachées par les plâtres ou les menuiseries, et qu'on n'avait pu prévoir, telles que poutres, lambourdes et solives cassées ou pourries, plafonds détachés, fosses d'aisances enfoncées, etc.

J'ajouterai, Monseigneur, que les armoires placées au pourtour des pièces destinées à les recevoir n'ayant pas suffi au nombre des cartons, liassses, registres et livres des Archives, il a fallu en établir dans le milieu des principales pièces, qu'il a été fait un double plancher dans les deux petites galeries pour en doubler la superficie, et qu'enfin pour profiter de toute la hauteur de la grande pièce des chartres, il a été établi un double rang d'armoires desservi par une galerie tournante portée sur des colonnes.

Tous ces objets d'une nécessité indispensable, exécutés sur la de-

mande de M. Daunou, archiviste, ont occasionné une dépense de plus de 40000 francs qui n'est pas comprise dans le devis.

Cependant, Monseigneur, au moyen des précautions que j'ai prises et du rabais des soumissions, j'ai la satisfaction d'assurer V. Exc. que le montant général du règlement des mémoires n'excédera celui des devis que de 10776 francs, en sorte que la dépense de l'établissement des Archives, provenantes du Palais Bourbon, dans l'hôtel Soubise, sera de 290928 francs 80 centimes.

Mais il restera, Monseigneur, à pourvoir aux fonds nécessaires pour rendre cet établissement complet. Les travaux qui sont à faire, à cet effet, consistent : 1°) dans le ravallement extérieur des murs de fondations qui sont dans un état de dégradation déplorable ; 2°) dans la confection de nouvelles armoires dans les différentes pièces du second étage et des greniers que j'ai fait lambrisser dans la majeure partie des combles pour recevoir les archives des départements ; 3°) dans la réparation et la disposition des hangards destinés à faire et à recevoir le triage des cartons qui arrivent des départements ; 4° le rétablissement des portes cochères, des réservoirs, du pavé des cours et des murs et plafonds du grand escalier. Ces différents travaux exigeront une dépense d'environ 68800 francs 50 centimes.

Il résulte de l'aperçu ci-dessus que l'établissement complet des Archives impériales dans l'hôtel Soubise aura coûté la somme de . . . . 359728 fr.
sur laquelle il a été donné à compte aux entrepreneurs. . 91310 —
ce qui réduit la somme à payer à . . . . 268418 fr.
Je dois faire observer à V. Exc. que l'acompte de 91310 fr. délivré aux entrepreneurs n'est pas en proportion des travaux exécutés puisque, aux termes de leur soumission, ils devraient avoir reçu les deux tiers du montant du règlement qui seraient de 193952 francs.

Je supplie V. Exc. de prendre en considération cette observation importante, elle vous paraîtra d'autant plus juste, Monseigneur, que le règlement des mémoires est fait sur le prix des plus basses soumissions des travaux de l'Imprimerie impériale, et que malgré la modicité de ces prix les entrepreneurs n'ont rien négligé pour la bonne exécution de leurs opérations.

XXIX.

Le Garde des Archives de l'Empire à l'architecte Cellerier.

5 décembre 1809.

Monsieur, Je viens d'avoir une conférence avec le Ministre de l'intérieur dont vous recevrez incessamment une lettre. Il s'agit de 5 à

6000 caisses de papier qui vont arriver aux Archives, et qu'il faut loger d'abord provisoirement, ensuite définitivement.

Voici les mesures provisoires que j'ai proposées à Son Exc. :

1°) Faire évacuer le hangard que M. Chenavard occupe encore [1] et y faire le plus tôt possible les réparations et dispositions nécessaires pour qu'une partie de ces caisses puisse y être déposée ;

2°) Rétablir sous le second hangard (sur la rue des Quatre fils) les planches de bâteau qui en ont été retirées, et les placer sur des piliers plus solides et moins élevés;

3° Après avoir établi dans chacun de ces deux hangards trois doubles rangs de caisses, on placera le surplus dans les milieux des quatre grandes pièces du rez-de chaussée ;

4°) Si ces pièces ne suffisent point, on aura recours aux combles, où il serait à propos qu'on reprît de suite les travaux de menuiserie qu'on y a commencés ; il est encore plus urgent d'y achever ce qui est à faire en serrurerie et en vitrerie ;

5°) Peut-être enfin sera-t-on obligé de clorre par des planches une partie du grand vestibule (sur la grande cour) pour y déposer aussi des caisses.

Voilà, Monsieur, les dispositions provisoires ; mais ces caisses étant remplies de papiers qui viennent d'Allemagne, et dont il paraît qu'on doit faire un très grand et très habituel usage, il n'y aura pas de tems à perdre pour disposer le local qui doit les recevoir définitivement ; et voici à cet égard les projets que j'ai proposés au Ministre de l'intérieur :

1°) Transformer le hangard sur la rue des Quatre fils en un bâtiment plein continuant celui qui existe déjà ;

2°) Bâtir en retour sur le local occupé par le deuxième hangard (celui de M. Chenavard) et prolonger même cette nouvelle aile de bâtiment jusqu'à la rencontre de l'escalier de l'imprimerie (près le logement de M. Sarthe) ;

3° Bâtir sur la rue du Chaume, entre la loge du portier et l'escalier des bureaux, mais seulement un rez de chaussée pour les buchers, les magasins, et un premier étage pour les bureaux, et des mansardes pour loger un ou deux garçons ou hommes de service ;

4°) Le rez de chaussée depuis l'escalier des bureaux jusqu'à la fontaine se trouvant dégagé par suite de la disposition précédente, le disposer en pièces d'archives ;

5°) Rendre également aux Archives tout l'entresol, ce qui n'entraînerait que des constructions de tablettes, et l'ouverture ou la clôture de quelques portes ;

1. Voir : *Une manufacture à l'hôtel Soubise sous Napoléon Ier*, par Henri Stein, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1913, p. 129-144.

6°) MM. Guiter, Cheyré, Bellet, etc., étant ou logés ailleurs ou dédommagés autrement, on rendrait aux Archives non seulement l'entresol, mais aussi toutes les parties du second étage qu'elles n'occupent point encore ;

7°) Enfin j'ai proposé à S. Exc. d'acheter la maison de la rue de Paradis la plus voisine de la Grande porte, et d'y loger tant l'archiviste que les personnes attachées aux Archives, ce qui donnerait le moyen de reconstruire le bâtiment où je suis logé et d'y placer encore des papiers ; dans cette hypothèse même, la maison rue de Paradis pourrait vraisemblablement recevoir aussi les bureaux, et le bâtiment indiqué ci-dessus n° 3 (sur la rue du Chaume) ne consisterait qu'en pièces d'archives ; de cette manière toute cheminée serait supprimée ailleurs que dans la maison voisine de la grande porte auprès de laquelle on transporterait la loge du suisse.

Ces dispositions seraient sans doute plus que suffisantes pour loger les papiers de la Confédération du Rhin, mais Sa Majesté a paru aussi annoncer le dessein de réunir aux Archives de l'Empire plusieurs autres corps d'archives tant de Paris que des pays autrefois étrangers à la France.

Lorsque les milieux des quatre pièces du rez-de-chaussée seront débarrassés des caisses qui vont y être incessamment déposées, il sera indispensable d'y construire des travées intérieures.

J'ai profité de cette occasion pour représenter au Ministre de l'intérieur la nécessité de pourvoir aux frais des travaux faits et à faire, et S. Exc. a manifesté à cet égard les dispositions les plus favorables ; elle ne parait point douter que l'Empereur ne consente à accorder de nouveaux fonds.

Daunou.

XXX.

L'architecte Cellerier à S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

21 décembre 1809.

Monseigneur,

En exécution de vos ordres, toutes les dispositions sont faites pour abriter provisoirement, dans les hangards construits dans le jardin de l'hôtel des Archives impériales, les caisses de papiers qui doivent y arriver.

J'ai fait faire les réparations les plus urgentes, tant aux couvertures qu'aux pans de bois qui forment ces hangards, en sorte qu'on peut y placer ces caisses sans aucun danger.

Après m'être occupé de ce provisoire, j'ai fait, conformément aux intentions de V. Exc., deux projets de gallerie à trois étages pour placer définitivement les papiers étrangers, dont le dépôt des Archives

doit être augmenté successivement; je m'occupe d'en rédiger les devis et je me propose, Monseigneur, de les mettre incessamment sous vos yeux.

Ces deux galleries qui remplaceront les hangards actuels pourront contenir environ 60000 cartons; j'en ai communiqué à M. Daunou, archiviste, qui m'a paru content de leur disposition.

Je suis avec respect, Monseigneur,

De V. Exc. le très humble et très obéissant serviteur,

(Signé :) Cellerier.

XXXI.

Le Garde des Archives de l'Empire à l'architecte Cellerier.

19 février 1810.

Monsieur,

S. Exc. le Ministre de l'intérieur m'annonce qu'il visitera jeudi prochain les Archives; il demande un apperçu des dépenses qu'exigeraient les acquisitions et constructions nouvelles.

« Je vous prie, m'écrit-il, d'envisager la question sous un autre point de vue, celui d'un établissement purement provisoire pour attendre l'achèvement d'un autre édifice que l'on construirait partout ailleurs pour recevoir spécialement la destination d'Archives; il faudrait cependant dans ce système pouvoir jouir provisoirement des papiers. »

Il sera nécessaire, Monsieur, que nous concertions avant jeudi prochain le travail demandé par le Ministre. Si vous devez être chez vous demain vers trois heures, j'aurai l'honneur de m'y rendre; je vous prie de me faire celui de dîner chez moi jeudi prochain, jour où vous viendrez certainement aux Archives.

(Signé :) Daunou.

XXXII.

Le Ministre de l'intérieur à l'architecte Cellerier.

21 juin 1810.

Je désire, Monsieur, que vous m'adressiez le plutôt possible les plans détaillés des trois maisons contigues au local des Archives et particulièrement de celle occupée par Madame Darcy [1]. Je vous invite donc à vous présenter chez cette dame à l'effet de procéder à la levée de ce plan.

(Signé :) Montalivet.

1. Corriger *D'Assy* (cf. le rapport ci-dessous, nº XXXIII).

XXXIII.

L'architecte Cellerier à S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

19 août 1810.

Monseigueur,

J'ai l'honneur d'adresser à V. Exc. les plans des trois maisons de la rue de Paradis au Marais destinées à servir de suplément au placement des Archives d'Allemagne et d'Italie ; j'ai tracé, en rouge pâle, les dispositions qu'on pourrait donner aux corps de tablettes qui doivent recevoir les cartons et registres.

Vous verrés, Monseigneur, par le rapport ci joint, que ces trois maisons pourront contenir facilement la quantité de 69000 cartons ou registres, ce qui sera plus que suffisant pour les papiers annoncés.

V. Exc. remarquera une augmentation considérable sur ma première estimation des trois maisons, elle provient de ce que n'ayant pu me procurer, dans les premiers momens, la permission de les visiter avec soin, j'ai établi mon estimation première sur de faux rapports, mais, au moyen de la lettre de V. Exc., ayant visité avec la plus grande attention tous les détails de ces maisons, et reçu des propriétaires des renseignements exacts, je suis parvenu à en connaître la juste valeur. Je ne crois pas avoir trop favorisé les propriétaires dans mon estimation, il en est qui donneraient volontiers de l'argent pour ne pas être dépossédés; tous attendent avec impatience la décision de V. Excellence.

J'ai communiqué mes plans, rapports et estimations à M. Daunou ; il m'en a paru satisfait, il m'écrit qu'il vient de vous faire passer son avis.

Rapport.

L'ancien hôtel Soubise ayant été destiné à remplacer le local qu'occupaient à l'ancien Palais Bourbon les archives impériales, on a distribué dans les différentes pièces qui composent cet hôtel et jusque dans les greniers les cases suffisantes pour recevoir tous les papiers qui existaient au Palais Bourbon.

Sa Majesté ayant décrété que les archives de la Confédération du Rhin et celles du Vatican seraient transportées au dépôt des archives de l'Empire, il en résulte que l'hôtel Soubise est devenu insuffisant dans ses dispositions actuelles.

Des projets ont été présentés à S. Exc. le Ministre de l'intérieur pour augmenter par de nouvelles constructions le local nécessaire au placement de ces nouvelles archives.

Mais comme l'Empereur, en parcourant les différentes pièces du dépôt actuel, avait reconnu que l'hôtel Soubise n'avait ni l'étendue ni

les dispositions convenables pour sa destination et qu'il avait manifesté formellement l'intention de faire construire un palais destiné à recevoir toutes les archives de l'Empire qui réunît toutes les convenances, tant par son isolement et sa grandeur que par la nature de ses constructions mises à l'abry de l'incendie, S. Exc. a rejeté toute idée de nouvelles constructions dans l'hôtel Soubise, elle a adopté la proposition de faire l'acquisition des trois maisons contigues à l'hôtel Soubise sur la rue de Paradis, pour y placer provisoirement les papiers renfermés dans les caisses qui encombrent tellement les angards et les vestibules qu'on ne peut différer plus longtemps cette acquisition.

En conséquence et en vertu des ordres de S. Exc., l'architecte soussigné a fait lever les plans des trois maisons pour en connaitre la superficie et les distributions. C'est sur les plans ci joints qu'il a tracé les dispositions qu'il serait convenable de faire pour l'arrangement des corps de tablettes destinés à recevoir les cartons et registres.

Il résulte du travail du soussigné, lequel a été soumis à M. l'Archiviste :

1°) Que la maison de Me d'Assy, n° 14 sur la rue de Paradis, tenant au mur de la colonnade de la grande cour de l'hôtel Soubise, pourra contenir une superficie de 2900 mètres de corps de tablettes;

2°) Que la maison attenante, n° 13, appartenant à M. Piquenon, en contiendra 1500 mètres ;

3°) Que celle de M. Delaunay, n° 12, en pourra contenir 2500.

Ce qui fait en tout 6900 mètres carrés de corps de tablettes ; chaque mètre superficiel pouvant contenir dix cartons, les trois maisons donneront place à 69000 cartons.

Il est à propos d'observer que les registres prennent moins de place que les cartons, et que la majeure partie des archives de Rome sont composées de registres.

La dépense de ce supplément de dépôt pour les archives consiste dans les objets ci-après ;

1°) L'acquisition des trois maisons;

2°) Les ouvertures à faire dans les murs pour établir les communications d'une maison à l'autre ;

3°) Les planchers bas des remises et écuries ;

4°) Les portes et croisées ;

5°) Enfin la confection des corps de tablettes au pourtour et au milieu des pièces qui composent les appartemens.

D'après les renseignemens les plus exacts sur les constructions desdites trois maisons, leurs distributions intérieures, leurs décorations et la valeur de leurs locations, le soussigné les estime ainsi qu'il suit :

La maison de Me d'Assy, dont la superficie est de 1335m 18c, vaut, déduction des glaces qui seront rendues à la propriétaire, la somme de 126000 francs.

La maison de M. Piquenon n° 13, contenant 968^{m}16^{c} de superficie, déduction faite des glaces, vaut 75000 francs.

La maison n° 12 appartenant à M. Delaunay, contenant 1070^{m}96^{c}, déduction des glaces, vaut 96500 francs.

On doit ajouter à cette somme la valeur des indemnités à accorder aux locataires pour l'évacuation précipitée de leur appartement, lesquelles indemnités on ne peut estimer moins d'un quartier du loyer, ce qui ferait la somme de 4500 francs.

Total du prix des trois maisons : 302000 francs.

Évaluation approximative des travaux à faire pour mettre lesdites maisons en état de recevoir les papiers :

La maçonnerie des percemens à faire dans les différentes pièces pour établir les communications, le bouchement des rayes des remises et écuries, les scellemens des lambourdes des planchers, les changement et suppression de cloisons et cheminées, peuvent être évalués d'après détails à la somme de 20700 francs ; les planchers en bois de sapin sur lambourdes de chêne, les croisées neuves dans les rayes des remises et écuries, valent d'après détails la somme de 4200 francs; la confection de 6900 mètres carrés de corps de tablettes en bois de sapin, à raison de 15 francs, vaut 103500 francs.

Total de l'établissement supplémentaire dans les trois maisons : 430400 fr.

Il y a tout lieu de croire que les 6900 mètres carrés de corps de tablettes pourront recevoir la totalité des archives étrangères d'Allemagne et de Rome, et même des cartons et registres provenans de la liquidation générale, mais si l'on exécutoit le décret qui ordonne qu'un double des registres des inscriptions de la dette publique sera déposé aux archives de l'Empire, il faudrait encore augmenter le local.

On pourroit peut-être éviter d'acquérir dans ce moment la maison de M. Delaunay, en construisant un pan de bois derrière les colonnes de la cour de l'hôtel Soubise ; par ce moyen on aurait deux galleries de 64 mètres de longueur chacune, qui pourroient contenir environ 1500 mètres de corps de tablettes qui placeraient 15000 cartons. La dépense de cet établissement tant pour les pans de bois et les planchers que pour les corps de tablettes serait de 43436 francs. La maison de M. Delaunay avec les changemens et les constructions à y faire coûtera 142000 francs ; il y aurait donc une économie de 98564 francs, mais on aurait 10000 cartons de moins à placer.

D'après cet exposé, S. Exc. sera en état de prononcer sur l'acquisition des trois maisons ; la décision est d'autant plus instante que les locataires, prévenus qu'on s'occupe de la vente de ces maisons, se disposent à chercher des logemens ailleurs, ce qui met les propriétaires dans la plus grande inquiétude.

Une autre considération plus importante encore, c'est la nécessité

d'ouvrir les caisses qui contiennent les papiers pour les garantir de l'humidité. Il ne reste plus à M. l'Archiviste de place pour mettre à couvert les caisses dont l'arrivage se succède très rapidement.

XXXIV.

Le Ministre de l'intérieur au Garde des Archives de l'Empire.

9 septembre 1810.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, relativement à l'acquisition proposée du couvent de la Mercy pour servir de supplément au local actuel des Archives.

Cette maison parait, en effet, par les distributions qu'elle présente, pouvoir suffire, au moins provisoirement, au service auquel elle doit être affectée ; elle offre de plus l'avantage d'une économie considérable qui doit lui faire donner la préférence sur celles de la rue de Paradis.

Je vous autorise donc à en faire sur le champ l'acquisition au meilleur prix qu'il sera possible ; j'écris à M. Laudigeois, notaire, afin qu'il se concerte avec vous pour cette acquisition. Je l'engage à faire auprès des propriétaires les démarches convenables pour obtenir des conditions plus avantageuses.

J'approuve le projet de M. Célerier par lequel il propose d'établir des corps de tablettes derrière les colonnes qui forment l'enceinte de l'hôtel de Soubise ; et je vous autorise à donner les ordres nécessaires pour sa prompte exécution.

J'autorise dès à présent les distributions à faire pour rendre la maison de la Mercy propre à sa nouvelle destination, aussitôt que l'acquisition en sera terminée.

J'ai lieu d'espérer que ces différentes dispositions vous mettront en état d'accélérer le développement total des archives auquel je mets beaucoup d'intérêt.

(Signé :) Montalivet.

XXXV.

Le Ministre de l'intérieur à l'architecte Cellerier.

19 septembre 1810.

D'après les difficultés qu'élèvent les propriétaires de la maison de la Mercy, je vous charge, Monsieur, de faire et de m'adresser très promptement le projet d'une galerie transversale à établir dans le jardin de l'Hôtel Soubise. Ce moyen nous dispensera de toute acquisition et probablement ne sera pas plus dispendieux. Vous pouvez lier ce projet à

l'établissement de la galerie que j'ai approuvée le long des colonnes donnant sur ce jardin et à laquelle il n'est rien changé par cette nouvelle disposition.

(Signé :) Montalivet.

XXXVI.

Le Ministre de l'intérieur à l'architecte Cellerier.

22 septembre 1810.

M. Daunou m'a écrit, Monsieur, pour me faire connoitre l'urgente nécessité de pourvoir aux moyens de placer convenablement avant l'hyver les papiers qui se trouvent encore dans des magazins humides, non pavés et mal couverts.

Il pense qu'on y parviendrait 1° en accélérant l'exécution des travaux commencés dans la galerie qui environne la grande cour des Archives ; 2° en disposant provisoirement pour le service des Archives d'un local appartenant au Gouvernement, comme, par exemple, quelques salles des Minimes de la Place royale, des Jésuites, de l'Arsenal ou du Temple.

Je vous prie, Monsieur, de presser par tous les moyens qui sont en votre pouvoir l'achèvement des travaux que j'ai autorisés pour l'établissement de tablettes dans la galerie de la cour des Archives. Je vous charge en même tems de visiter les édifices indiqués par M. Daunou et de m'adresser un rapport sur les parties libres dont on pourrait faire une dépendance provisoire des Archives, en attendant qu'il ait été pris un parti sur les constructions ou acquisitions à faire pour suppléer à l'insuffisance du local de l'hôtel Soubise.

(Signé :) Montalivet.

XXXVII.

Le Ministre de l'intérieur à M. Daunou, archiviste de l'Empire.

11 octobre 1811.

Quelques incertitudes, Monsieur, se sont élevées sur la justesse du kilogramme en platine qui a été remis à mon ministère, et comme une copie exacte de l'étalon prototype [est] déposée aux Archives du Corps Législatif, je désire les voir se dissiper le plus promptement possible par une comparaison authentique de ces deux poids. Je charge à cet effet les membres de mon Bureau des poids et mesures de se concerter avec vous pour cette vérification dont il sera dressé procès verbal.

XXXVIII.

Mémoire sur deux projets de Palais des Archives à construire.

[1812.]

Un décret de S. M. Impériale du [ ][1] ordonne qu'il sera construit sur le quai de l'île des Cygnes, à l'angle du Champ de Mars, un Palais destiné à recevoir les Archives de l'Empire.

La première pierre de ce monument a été posée le 15 août 1812, jour de l'anniversaire de la naissance de S. M., par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, en présence de M. le Directeur général des travaux publics, de MM. les Préfets de la Seine et de Police, de M. l'Archiviste de l'Empire et de MM. les maire et adjoints du [ ] arrondissement de Paris.

L'emplacement choisi par S. M. permettant de donner à ce monument l'étendue nécessaire, on s'est renfermé dans un carré de 200 mètres de face sur chacun de ses côtés.

On s'est assuré que cette masse carrée, répétée de l'autre côté du Champ de Mars et sur le même alignement, serait suffisante pour l'établissement d'une caserne de cavalerie demandée par Sa Majesté et que, conformément à ses intentions, on pourrait répéter les deux masses du côté de l'École Militaire, l'une destinée à l'établissement d'un hôpital militaire, l'autre à celui d'une caserne d'infanterie.

On a tracé cette disposition sur une partie du plan de Paris qui fait connaître le magnifique ensemble que produirait depuis le palais du Roi de Rome la réunion de ces quatre grands édifices.

Le plan général du premier projet du Palais des Archives est composé de quatre galeries de 200 mètres chacune ; l'espace entre ces galeries est coupé par deux autres galeries en croix qui divisent cet espace en quatre cours carrées de [ ] mètres chacune. Un escalier principal placé au centre et quatre autres placés dans les angles desservent les trois étages de ce grand édifice.

Ces galeries sont divisées par deux rangs de pilastres qui forment trois voûtes d'arrêtes sur la largeur. Ces voûtes se continuent sur la même division dans toute la longueur des galeries ; la division du milieu sert de corridor de service ; dans les deux autres sont rangés les papiers. Ce corridor est éclairé par les croisées des deux façades qui sont sur le même axe.

La distribution des galeries sont les mêmes au rez-de-chaussée, au premier et au deuxième étage, sauf le vestibule du rez-de-chaussée qui n'existe pas dans les autres étages.

1. Le décret, dont la date est ici demeurée en blanc, est du 21 mars 1812.

La construction du comble en fer qui ne forme qu'une seule voûte de toute la largeur intérieure de l'édifice donne une autre distribution qui permettra de placer un plus grand nombre d'étagères que dans les galeries inférieures.

Ce projet a été composé sous les yeux de M. l'archiviste de l'Empire d'après les besoins et les convenances du service, la disposition en est simple et l'exécution facile; on a évité toute décoration inutile pour ne produire que ce qui est indispensablement nécessaire et donner à ce vaste monument le caractère de grandeur et de solidité qui lui convient.

Le décret de Sa Majesté imposant l'obligation de ne pas faire entrer un seul morceau de bois dans les constructions de cet édifice [1], on a substitué des voûtes aux planchers et un comble en fer à la charpente ordinaire; il restera à décider si les étagères qui doivent recevoir les papiers seront exécutées en menuiserie ou en fer. On a provisoirement porté ces étagères en menuiserie dans le devis.

Une grille en fer placée sur un socle à 15 mètres de distance des façades formera l'enceinte de ce Palais.

Telle est la disposition générale du premier projet, disposition qui a paru convenir à M. l'Archiviste.

Comme il s'agit de mettre à exécution la partie de ce monument qui est sur le quai et fait face au Palais du Roi de Rome, on va présenter un aperçu du nombre de cartons et registres que pourra contenir cette partie en la calculant par mètres carrés d'étagères.

Pour s'assurer avec exactitude de l'étendue des emplacemens qu'occupent les archives actuelles, il a été fait un métrage détaillé de la superficie générale des étagères dans lesquelles sont rangés les cartons, les liasses et les registres qui existent dans les dépôts de l'hôtel Soubise, du Palais de Justice et de l'ancien couvent des Minimes, et l'on a reconnu que cette superficie est de 17600 mètres. La partie du Palais qu'on se propose d'élever sur le quai contiendra environ 16700 mètres; il y aurait donc dans cette partie un surcroît de 900 mètres d'étagères à remplir. Et comme en faisant le triage de papiers inutiles à conserver, on peut espérer qu'il en sera rejeté à peu près un sixième, il convient d'ajouter aux 900 mètres le produit de ce sixième, qui est de 2933; il y aura donc dans cette nouvelle partie 3833 mètres d'étagères libres.

Il convient d'observer qu'on pourrait ajourner le transport des archives judiciaires qui remplissent actuellement au Palais de justice 3680 mètres superficiels d'étagères, ce qui donnerait place aux archives étrangères pendant le cours des nouvelles constructions.

L'exécution entière du Palais suivant le premier projet donnerait une

1. A noter cette interdiction, formulée déjà il y a un siècle.

superficie d'étagères de 86200 mètres, c'est-à-dire près de cinq fois en sus la contenance des dépôts actuels.

[Suit un deuxième projet, comprenant 5 voûtes dans la largeur des galeries au lieu de 3, donnant sur le premier un excédent de 135108 mètres d'étagères, c'est-à-dire près de 8 fois plus que ce que contiennent les dépôts de l'Hôtel Soubise et des Minimes ; il s'agit d'examiner si cette augmentation set bien nécessaire.]

[Le premier projet coûterait 4287752 francs ; le second 5763715 francs (pour la construction sur le quai) ; pour l'ensemble la dépense serait de 20537459 francs dans le premier cas, 26203957 francs dans le second.]

[On y pourrait loger respectivement 1293000 ou 2246625 cartons.]

XXXIX

Le Ministre de l'intérieur au Garde des Archives impériales.

12 décembre 1813.

Monsieur le Chevalier, Les Archives de l'Empire se sont progressivement accrues depuis quelques années d'un grand nombre de pièces provenant des dépôts de divers départements réunis et des conquêtes de S. M. Des rapports particuliers, des états partiels m'ont fait successivement connaître la quantité et la nature de ces pièces; mais jusqu'ici aucun travail général d'ordre ne m'a mis à même de saisir au premier coup d'œil l'ensemble et la mesure actuelle du vaste dépôt dont elles font partie.

Je désirerais, Monsieur le Chevalier, que vous vous occupassiez maintenant de ce travail auquel la forme de tableau [1] me parait le mieux convenir. Divisé par colonnes, il me fera connaître la situation matérielle des archives de toute espèce confiées à vos soins.

Une première colonne comprendra le nombre des cartons dont se composaient, il y a trois ans, les Archives de l'Empire ; elle renfermera les subdivisions qui vous paraitront nécessaires pour la distinction des diverses classes, soit par ordre de matières, soit par ordre d'origines.

Les archives germaniques, celles d'Espagne, de Rome, de Toscane, de Turin, de Hollande, etc., formeront l'objet d'autant de colonnes particulières. Une autre colonne ouverte pour les anciens départements de l'Empire ne renfermera que l'état des pièces actuellement arrivées, et sera disposée pour recevoir l'addition des états partiels au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles pièces.

Outre les notes détachées que vous pourrez porter dans une dernière

1. Deux ans auparavant, il avait déjà paru un *Tableau systématique des Archives de l'Empire au 15 avril 1811* (Paris, impr. Baudouin; in-4 de 20 p.).

colonne d'observations, vous voudrez bien, M. le chevalier, joindre à ce tableau un Rapport qui me fera connaître avec quelques développements l'ordre général de l'ensemble et du classement des cartons, le nombre des liasses bien connues et celles, nouvellement arrivées, qui ont déjà été explorées ou qui sont destinées à l'être prochainement. Les chiffres exprimant ces renseignements devront être rappelés dans une subdivision des colonnes du tableau que je vous demande.

Indépendamment de ce travail, vous comprendrez dans un autre tableau séparé les archives qui restent à arriver, et celles que vous croirez susceptibles d'être explorées au fur et à mesure qu'on les découvrira ou qu'on en reconnaîtra l'importance.

Ainsi les archives de l'ancienne Belgique, dont je viens d'autoriser la visite et le triage, devront figurer dans le second tableau. Je désire, Monsieur le Chevalier, que ces deux états réunis au Rapport qui doit servir de développement au premier me soient adressés avant la fin de ce mois. Il convient donc que vous vous en occupiez promptement.

(Signé :) Montalivet.

XL.

Le Ministre de l'intérieur au Garde des Archives.

24 décembre 1814.

Le Ministre de l'intérieur informe que le Prince de Broglie écrit pour réclamer 20 cartons et 5 registres provenant de la succession du maréchal de Broglie son père et déposés dans les bureaux des Archives; il ne voit pas d'inconvénient à faire cette remise et cependant demande l'avis du Garde des Archives. (Signé :) abbé de Montesquiou.

[*Réponse* :]

Il existe aux Archives du Royaume, section domaniale, série des séquestres, 20 cartons et 5 registres sous le nom de M. le maréchal de Broglie — François de Broglie et Madame Crozat son épouse. Ces papiers, trouvés en 1794 dans l'hôtel de Broglie, rue de Varennes, ont été saisis par l'administration des Domaines du département de la Seine, et depuis réunis aux Archives de l'État avec les autres papiers ainsi séquestrés.

Les articles contenus dans les 20 cartons et les 5 registres sont de deux genres :

1°) Titres de famille, correspondance, comptabilité et renseignements généraux ;

2°) Titres de l'hôtel de Broglie, rue de Varennes, et de plusieurs autres propriétés.

La remise des articles du premier genre ne doit, ce me semble, éprouver aucune difficulté.

A l'égard des titres de propriété, la règle suivie depuis vingt ans en exécution des lois relatives aux Domaines nationaux et des décisions du Ministre des finances des 8 thermidor an IV et 17 floréal an V, était de ne remettre ces papiers qu'aux personnes qui auraient recouvré les propriétés même, et en échange d'une expédition authentique de l'acte administratif qui les y faisait rentrer. Cette règle est encore observée aujourd'hui pour la remise des titres de cette nature qui se trouvent en certains dépôts particuliers dépendant du Ministère des finances.

Quelques-uns des papiers réclamés par M. le Prince de Broglie ont été mis entre les mains de l'administration des Domaines et des bureaux de la Liquidation; j'en ai des récépissés dont je délivrerai des copies authentiques en même temps que je ferai la remise que V. Exc. ordonnera.

J'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien m'autoriser à remettre à M. le Prince de Broglie ses titres de famille, ses correspondances et autres pièces relatives à sa maison, et de plus les titres de propriétés dans lesquels il sera rentré, en exécution de la loi du 5 décembre.

27 décembre 1814.

XLI.

Le Ministre de l'intérieur au Garde des Archives.

7 juillet 1815.

Le Ministre chargé de l'intérieur demande un précis de ce qui s'est fait aux Archives depuis le 20 mars dernier. (Signé :) Carnot.

[*Réponse :*]

Je m'empresse d'adresser à V. Exc. le précis qu'elle m'a fait l'honneur de me demander par sa lettre d'hier soir.

Les Archives n'ont jusqu'ici éprouvé aucun dommage et je prends toutes les précautions pour la conservation intacte de ce dépôt. Depuis quelques mois on a supprimé le factionnaire qui veillait à la porte des Archives; j'ai écrit à M. le Prince d'Essling pour le rétablir.

(Signe :) Daunou.

7 juillet, 7 heures du soir.

XLII.

Le Garde des Archives à M. le Maire du 7e arrondissement de Paris.

25 juillet 1815.

Monsieur le Maire, Un officier prussien vient de se présenter aux Archives du Royaume et paraît avoir le dessein de placer de l'artillerie

ou de la cavallerie dans les cours. La cour de l'hôtel Soubise n'est plus spacieuse comme autrefois ; on y a construit deux grands dépôts qui couvrent plus de la moitié de sa surface ; les deux galeries qui l'environnent sont, comme les deux dépôts précédents, remplis de papiers. On ne circule jamais dans cette cour avec de la lumière et l'on n'y fait jamais de feu.

Les quatre dépôts que je viens d'indiquer et ceux qui emplissent les autres bâtiments de l'hôtel Soubise renferment, outre les anciennes archives de France, plusieurs corps d'archives étrangères et particulièrement d'Allemagne. Je pense qu'on ne peut sans péril introduire dans cet établissement de la cavalerie ou de l'artillerie, ni aucun poste ou bivouac militaire.

(Signé :) Daunou.

XLIII.

Le Ministre des affaires étrangères au Garde des Archives.

31 juillet 1815.

J'ai adressé hier, Monsieur, au nom du Ministère du Roi, une note aux Ministres réunis des Puissances alliées pour leur faire part du danger auquel est exposé le dépôt précieux qui vous est confié. Je leur en ai fait connaître toute l'importance et j'ai même joint à ma note le plan que vous m'avez adressé. J'espère qu'ils vous auront donné des ordres, et je désire apprendre bientôt par vous même que toutes vos inquiétudes ont cessé.

(Signé :) Prince de Talleyrand.

XLIV.

Réponse des Ministres des puissances alliées au prince de Talleyrand.

1er août 1815.

La plainte qui a été portée par M. Daunou, Garde des Archives du Royaume, sur le danger qui résulte, pour le dépôt des Archives, de l'établissement dans ce local des barraques ou écuries de cavalerie a été examinée.

Il a été observé sur ce qui en fait l'objet que ce local a été, dans le moment de l'entrée des troupes, désigné par le Maire de l'arrondissement comment étant le seul qui, dans cet arrondissement, pouvait être approprié à cet usage; qu'il a été donné des ordres très précis pour écarter tout danger, et qu'il a été défendu à la troupe d'y faire la cui-

sine, que le seul officier d'inspection est logé dans l'établissement même, et c'est dans la cuisine de l'édifice.

Si, malgré ces précautions, qui prouveront à S. A. Monsieur le prince de Talleyrand l'intérêt qu'on attache à éviter tout dommage qui pourrait être fait à un établissement aussi important, on croyait devoir assigner un autre local, d'ailleurs également convenable aux troupes prussiennes, dans le même arrondissement, ce serait au Maire de l'arrondissement à se concerter sur cet objet avec M. le Commandant dudit arrondissement.

Les soussignés n'ont pas voulu laisser ignorer ces circonstances à Monsieur le Prince de Talleyrand, et ils s'empressent de renouveler à S. A. l'assurance de leur haute considération.

(Signé :) Castelreagh, Nesselrode, Metternich, Hardenberg.

FERS DE RELIURE

AUX ARMES DU

MARÉCHAL PIERRE STROZZI

ET DU

CHANCELIER MICHEL DE L'HOPITAL

L'*Armorial du Bibliophile* de Joannis Guigard [1] a été composé avec peu de critique. On y trouve figurés plusieurs fers de reliure dont le décor et le style diffèrent évidemment de ce qu'ils seraient si ces marques avaient été exécutées du vivant des personnages auxquels l'auteur en attribue l'usage.

Je voudrais présenter quelques observations touchant les fers que, d'après Guigard, auraient fait apposer à leurs livres deux hommes célèbres du xvie siècle : le maréchal Pierre Strozzi et le chancelier Michel de L'Hôpital.

*
* *

Celui que Guigard croit avoir été gravé pour le maréchal Strozzi [2], est armorié d'un écu ovale *d'or à la fasce de gueules*

1. Première édition, sous le titre d'*Armorial du Bibliophile*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873, 2 tomes en 1 vol. gr. in-8; seconde édition, sous le titre de *Nouvel armorial du Bibliophile*, Paris, Rondeau, 1890, 2 vol. gr. in-8.

Les figures de la première édition sont plus exactes que celles de la seconde. Ces dernières sont dues à un dessinateur habile, M. Viard, qui n'a pas craint d'interpréter les modèles qu'il avait sous les yeux; les autres reproduisent des frottis.

2. *Armorial*, t. II, p. 209; *Nouvel armorial*, t. II, p. 441. Les hachures héraldiques ne figurent, sur l'écu de Pierre Strozzi, que dans la dernière édition; elles n'existaient probablement pas dans l'original.

chargée de trois croissants tournés d'argent. Deux bâtons fleurdelisés sont croisés en sautoir derrière l'écu qu'entourent les colliers des deux ordres du Roi : celui de Saint-Michel et celui du Saint-Esprit. Le tout est enveloppé d'un manteau sommé d'une couronne de marquis.

Les armoiries sont bien celles des Strozzi. Les insignes qui les accompagnent sont ceux des maréchaux de France. La famille Strozzi n'a donné qu'un maréchal de France, qui est Pierre.

On sait que cet homme de guerre était un lettré, fort épris de de l'antiquité grecque. Il avait formé une riche bibliothèque dont, au dire de Brantôme, on estimait la valeur à plus de 15000 écus. Les principaux manuscrits provenaient de la librairie du cardinal Nicolas Ridolfi ; ils passèrent dans le cabinet de Catherine de Médicis qui les avait achetés du fils du maréchal et qui ne les paya jamais. Plus tard, ils entrèrent dans la Bibliothèque du Roi et ils appartiennent aujourd'hui à notre Bibliothèque nationale [1].

La marque reproduite dans le recueil de Guigard semblerait donc bien être celle dont étaient décorées les reliures exécutées pour le maréchal Pierre Strozzi.

Mais on constate la présence, autour de l'écu, des colliers des deux ordres du Roi. Le collier du Saint-Esprit y figure avec celui de Saint-Michel. Or, Pierre Strozzi est mort, au siège de Thionville, au mois de juin 1558, et l'ordre du Saint-Esprit n'a été institué qu'en 1578. Le fer de reliure n'a donc pu être exécuté du vivant du maréchal.



Le fer de reliure que Guigard donne comme celui du chancelier Michel de L'Hôpital [2], porte un écu ovale à la tour posée sur un rocher, et au chef chargé de trois molettes ou étoiles à huit

1. Brantôme, *Œuvres complètes*, édit. Lalanne, t. II, p. 239-282; Leroux de Lincy, *Notice sur la bibliothèque de Catherine de Médicis*, dans le *Bulletin du bibliophile*, 13e série, p. 915-941; L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, t. I, p. 209-212.
2. *Armorial*, t. II, p. 50; *Nouvel armorial*, t. II, p. 320.

rais. Les colliers des deux ordres du Roi entourent l'écu, derrière lequel sont passées en sautoir deux masses terminées chacune par une fleur de lis. Le tout est enveloppé d'un manteau doublé d'hermine, sommé d'une couronne ducale, elle-même surmontée d'un mortier portant un petit personnage en costume royal.

Le blason est celui des L'Hôpital : *d'azur à la tour d'argent soutenue d'un rocher du même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. Les insignes sont ceux du chancelier de France [1].

Or, aucun membre de la famille de L'Hôpital, autre que Michel, n'a été chancelier de France. Le fer a donc été gravé aux armes de Michel de L'Hôpital. Ce magistrat aimait les livres. Il a légué, par une disposition spéciale de son testament, toute sa bibliothèque à celui de ses petits-enfants qui était le plus « affectionné aux belles lettres », Michel Hurault [2].

Mais on ne peut admettre que le chancelier ait fait usage de cette marque de bibliothèque. Ici encore, c'est la présence du collier du Saint-Esprit qui démontre que le fer n'est pas contemporain du personnage dont il porte les armoiries.

L'Hôpital est mort le 13 mars 1573, cinq ans avant l'institution de l'ordre du Saint-Esprit.

*
* *

Des anachronismes aussi évidents rendent inutiles les arguments que nous pourrions tirer du style des fers pour en reporter la confection à une époque postérieure au XVIe siècle. Constatons seulement que ces marques ont le même aspect que celles qui ont été exécutées au XVIIIe siècle [3].

Dans quelle intention a-t-on fabriqué ces fers de reliure?

1. Géliot et Palliot, *La vraye et parfaite science des armoiries*, t. I, p. 273; F. Du Chesne, *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, figures, *passim*.

2. P. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. VI, p. 489, 515; Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 213.

3. Comparer ces fers à ceux des maréchaux de Lorges et de Duras, du duc de Choiseul, de Chaumont de La Galaisière, du duc de Châtillon, du duc de Saint-Aignan (Guigard, *Nouvel armorial*, t. II, p. 129, 131, 140, 141, 200, 424).

Je ne saurais le dire. Peut-être les a-t-on destinés à orner des volumes que l'on savait — ou que l'on croyait — avoir appartenu à Strozzi et à L'Hôpital, dans le but de conserver le souvenir de provenances illustres. Peut-être s'en est-on servi frauduleusement, pour augmenter la valeur vénale de livres sans histoire [1].

Max Prinet.

1. Il est fâcheux que Guigard ne se soit pas astreint à indiquer où il avait vu chacun des fers de reliure dont il a donné la reproduction. Nous ne pouvons, dans la plupart des cas, nous reporter aux originaux; nous sommes privés des renseignements que nous donnerait la date des éditions et de ceux que fourniraient peut-être des notes ou des marques inscrites à l'intérieur des volumes.

UNE ŒUVRE INCONNUE

DU POÈTE BEAUCERON

Jacques d'Adonville

Léon Pigeotte a parlé longuement, dans l'appendice de son étude sur le *Manuscrit autographe du commentaire de Pierre Pithou sur la Coutume de Troyes* [1], d'une édition des *Coutumes de Troyes,* imprimée par Jean Lecoq, et dont l'un des deux exemplaires qu'il en connaissait, après avoir appartenu à Grosley dont il portait la signature, était entre les mains de M. J.-B.-Alfred Terrillion, commissaire-priseur à Troyes (1812-1871), l'autre se trouvant à la Bibliothèque nationale, F 4530 (4).

De son côté, Corrard de Breban, aux pages 45-46 de la deuxième édition de ses *Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'imprimerie à Troyes* [2], en un passage reproduit sans modifications dans la troisième édition donnée par M. O. Thierry-Poux [3], pages 97-100, cite comme disparu de Troyes un exemplaire de cette même édition des *Coutumes* qui, après avoir appartenu au docteur en théologie Jacques Hennequin (1576-1661), n'était pas passé dans la Bibliothèque de la Ville avec le reste des livres que cet ecclésiastique avait légués aux Cordeliers et qui furent nationalisés par la Révolution.

L'exemplaire d'Hennequin est-il le même que celui de Grosley? Nous ne le pensons pas, car il ne porte pas la signature

1. Troyes, imprimerie Joseph Brunard, 1872; in-8 de 32 p. — Ce manuscrit autographe est passé, en 1913, de la collection Lenfant (de Romilly-sur-Seine) à la Bibliothèque municipale de Troyes.
2. Paris, Delion; Troyes, Fèvre et Bouquot, 1851; in-8.
3. Paris, Chossonnery, 1875; in-8.

« Jacobus Hennequin doctor » qui se trouve sur de nombreux volumes de la Bibliothèque de Troyes; en tout cas, l'un de nous vient de retrouver et d'acquérir celui de Grosley qui, vraisemblablement, ne quittera plus maintenant la ville qu'il intéresse plus particulièrement.

Ce n'est d'ailleurs pas de cet ouvrage que nous voulons nous occuper ici, mais d'une toute petite pièce gothique abritée sous la même reliure en parchemin que les *Coutumes de Troyes* de Jean Lecoq, pièce non encore mentionnée par les bibliographes et inconnue, d'après ce que nous en pouvons savoir, à la Bibliothèque nationale et aux principales bibliothèques de France.

C'est un poème de 343 vers de huit pieds (sauf erreurs de métrique ou accidents typographiques et exception faite des vers 227-239, qui sont de dix pieds), divisé en une présentation, six épîtres et un envoi.

Il a pour titre — dont voici d'ailleurs la reproduction fidèle — *Sensuivent six espitres contenant les trois estatz faictes et Imprimees a Paris a la louenge et honneur du treschrestien Roy de france*. (Pet. in-8, de 15 p. n. ch., gothique.)

Pas de nom d'auteur, pas de date, pas davantage de lieu d'impression, car la mention, dans le corps même du titre : « Imprimees a Paris a la louenge.... » indique seulement, à notre avis, une réimpression d'édition parisienne.

Malgré cette absence de toute indication utile, nous croyons possible d'arriver à une solution précise, pour le nom de l'auteur en premier lieu.

Il ne se nomme, il est vrai, ni ouvertement, ni par quelqu'un de ces procédés cryptographiques si fréquemment en usage à cette époque; mais il parle de lui-même, dans deux passages, en ces termes :

.... Ja sache quil soit veritable
Que ie suis ung pauure ignorant
Qui souuent or nay ny argent....
(*vers 47-49.*)

Composees les a ung pauure homme
Dentendement et peu exquis

Touteffois il est gentil homme
A quatorze lieux de paris
Ne desperňon ce mest aduis
Se aulcunement ay erre
Vous supplye que soys excuse

(vers 337-343, fin de la pièce.)

¶ Sensuiuent
six epistres contenant les trois estatz
faictes et Imprimees a Paris
a la louenge et honneur
du treschrestien
Roy de
France.



Gentilhomme pauvre, poète à ses heures, né à Épernon, habitant à quatorze lieues de Paris (ce qui correspond assez bien à la distance qui sépare Épernon de la capitale) : voilà qui convient tout à fait à un personnage dont à Chartres on ignore l'existence [1], mais dont plusieurs compositions poétiques déjà citées [2] permettent de présenter l'identification certaine.

1. Son nom et ses œuvres manquent à la *Bibliothèque chartraine* de Lucien Merlet (Orléans, 1882, in-8), ainsi qu'aux deux volumes des *Poètes beaucerons antérieurs au XIXe siècle*, du même auteur (Chartres, 1894, in-8).
2. Par La Croix du Maine et du Verdier (édition de 1772), t. II, p. 314; par

Il ne peut s'agir que de Jacques d'Adonville [1], dont la notoriété n'est pas très grande, mais dont le lieu de naissance (Épernon) nous est connu [2] et que nous savons avoir vécu sous le règne de François I[er].

Après avoir terminé ses études à Paris, Jacques d'Adonville se serait laissé entraîner à la débauche, paillard et gourmand, perdant au jeu ses livres et ses habits, et se serait engagé dans la troupe des « Enfans sans soucy » avec laquelle il aurait joué en Italie les farces fort à la mode de son temps [3]. Renonçant ensuite à cette vie aventureuse, et entré dans les ordres, il s'essaya à diverses œuvres pieuses destinées à faire oublier ses incartades et à racheter ses fautes passées [4].

Une amplification versifiée d'un ouvrage moral de Robert de Balsac, intitulé *Le chemin de l'Ospital* [5], est son œuvre la plus importante; elle se compose de cent strophes de vers octosyllabiques, et a paru vers 1528, sous le titre de *Regretz et Peines des Maladvisez* [6]; puis, remaniée peu après dans une note moins personnelle, sous le titre de : *Les moyens de euiter melencolye*,

Brunet, *Manuel du libraire*, dernière édition, t. II, col. 406, v° DADONVILLE ; par A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françoises*, t. II, p. 42-76, et t. XII, p. 328-340; et par Émile Picot, *Catalogue de la bibliothèque de M. James de Rothschild*, t. I (1884), p. 291.

1. Montaiglon a cru devoir identifier avec *Andonville*, arrondissement de Pithiviers (Loiret); mais, avec M. Émile Picot, nous croyons plus rationnel et plus exact d'adopter la forme *Adonville*, commune de Denonville, canton d'Auneau (Eure-et-Loir). Une famille seigneuriale de ce nom est citée dès le XII[e] siècle, avec Bernard d'Adonville (Ed. Lefèvre, *Documents historiques et statistiques sur les communes du canton d'Auneau*, t. I, 1868, p. 275); mais au XVI[e] siècle la seigneurie avait passé entre d'autres mains.

2. Jean d'Adonville, seigneur du Loreau, passe en 1535 un accord avec Yves de Montgibert pour des droits seigneuriaux sur des terres très voisines d'Épernon (Archives d'Eure-et-Loir, E 2635).

3. Cf. Émile Picot, *Catalogue*, t. IV (1912), p. 192, et Montaiglon, *ouvr. cité*, t. XII, p. 331.

4. Le peu que l'on connaisse de sa biographie est emprunté à une ballade mise à la fin de l'ouvrage dont le titre est reproduit ici : *Regrets et | Peines des Maladvisez*.

5 Voir *Revue des langues romanes*, XXIX [XXX] (1886), p. 292.

6. Paris, in-8 goth. de 20 ff. (Brunet); réimpressions chez Guillaume Nyverd à Paris, et chez Olivier Arnoullet à Lyon en 1543 (in-8 de 23 ff.).

soy conduyre et enrichir en tous estatz par lordônance de Raison, comporte nouuellement par Dandouuille [1].

On a retrouvé du même auteur plusieurs autres minuscules ouvrages, dont Brunet a donné les titres :

L'honneur des nobles, blason et propriété de leurs armes [2];

Les trompeurs trompez par trompeurs [3], sorte de monologue dramatique;

La deffaicte des faulx monnoyeurs [4];

Les aproches sont du bon temps dont usuriers sont mal contans [5].

Il faut y ajouter un *Traité des moyens de congnoistre ses amis*, qui paraît perdu [6]; et *Le livre de bonnes graces*, dont on ne connaît pas d'édition, mais dont un manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale [7].

Désormais cette nomenclature devra s'enrichir d'un nouvel article : *Sensuivent six espitres contenant les trois estatz.*

A quelle époque cette pièce a-t-elle été écrite?

En été, ou tout au moins en automne; car le clergé s'effraie de l'hiver qui vient :

Plus nauons busche ne tyson
Cest yuer nous mourrons de froit....
(*vers 131-132.*)

Mais en quelle année? Il est assez difficile de le préciser.

Les mots du titre : « contenant les trois estatz », feraient penser aussitôt à une réunion des États généraux [8], mais l'examen du texte fait bien vite abandonner cette idée. Rien n'y indique une

1. Paris, in-8 goth. de 20 ff. (Brunet); réimpressions chez Jacques Nyverd à Paris, en 1530, et chez Jacques Moderne à Lyon, vers 1540 (in-8 goth. de 24 ff.).

2. [Paris], in-8 goth.

3. [Paris], in-8 goth. de 4 ff. (vers 1525, et réimprimé); cf. Émile Picot, dans la *Romania*, t. XV, p. 457.

4. Paris, in-8 de 4 ff.

5. [Paris], in-8 de 4 ff.

6. Paris, J. Nyverd, d'après La Croix du Maine et Du Verdier, t. I, p. 168.

7. Manuscrit français 2260[1].

8. Ceci nous reporterait à l'année 1560 au moins, ce qui serait une époque bien tardive, semble-t-il.

assemblée quelconque; les « estatz » y sont décomposés en : *Eglise*, *Clergie*, *Noblesse*, *Marchandise*, *Labour*, *Peuple*, que l'Acteur invite à haranguer le Roi de retour enfin à Paris, et pour lesquels il prend la parole dans les « six espitres » annoncées.

Les quatre premiers corps (de même que l'auteur) exposent leurs doléances; ils se plaignent de leur profonde misère morale et matérielle, dont il semble, à les entendre, qu'elle aurait pour unique cause les fréquents déplacements du roi et que son retour tant attendu devrait faire disparaître. Les laboureurs, au contraire, se disent heureux, ils

.... nont plus nulle oppresse
Comme ilz ont eu le temps passe
Leurs estatz hausse non abesse....
. . . .
¶ Quelz plaisirs cest aux laboureurs
De viure en [grand?] transquilite :
Ilz nest gens quilz soyent tant heureux
Ne quayent si grant felicite
Ils viuent sans aduersite :
Et de leur bien vous estes cause....

(*vers 246-248, 253-258.*)

Voilà un langage bien nouveau : les cultivateurs contents de leur sort, et le disant! Je doute qu'ici l'auteur fût l'interprète fidèle de la classe dont il s'érigeait en porte-parole, bien que le XVI[e] siècle soit généralement considéré comme ayant été favorable à l'agriculture française [1].

Le peuple, lui, ne se plaint guère que d'être trop souvent obligé d'avoir recours aux médecins; encore l'habileté de ceux-ci le soustrayait-elle fréquemment au danger. Autre opinion peu commune et dont nous cherchons en vain l'explication.

Il est à peu certain, d'autre part, que le poème a été imprimé aussitôt écrit; il ne faut pas penser qu'il peut être antérieur de

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. IV, p. 186 (principalement d'après la *Réponse à Malestroit sur l'enchérissement de toutes choses*, de Jean Bodin).

plus de quelques mois à la date de sa publication, même dans la seconde édition qui paraît être la nôtre. Or, celle-ci, aux caractères employés comme à l'aspect général, semble être de la première moitié du XVIe siècle, et de très peu postérieure aux publications énoncées précédemment. Le souverain auquel il est fait allusion ne saurait être que François Ier.

Notre poème ne renferme aucun détail caractéristique qui permette de le reconnaître. Cependant, *Marchandise* fait allusion à de fréquents déplacements royaux, elle s'en plaint, elle en réprimande presque le roi :

Je vous prie ne soyez hastif
De departir dauecques nous
Nostre prince estes par sus tous

(*vers 194-196.*)

Vous prions quil y ait une barre
Laquelle iamais ne passez
Et tousiours icy demourez....

(*vers 201-203.*)

Geneuoys (*sic* pour « Je ne voys ») que ioyeusete
Arions se estiez arreste
Dedans la ville de paris
Ou sont vos subiectz et amys

(*vers 207-210.*)

Pleust il a dieu devant tout aultre
Le roy se tint dedans paris
Facilement gaignerions nos vies
¶ Vostre venue nest que soulas
Quant vous voyons sommes ioyeulx
Mais deppartez deuant quen soyons laz
. . . .
Vostre depart nous naure grandement....

(*vers 222-231.*)

De leur côté, les laboureurs lui assurent qu'ils ont

.... plus grand soulcy
Quant de vous ilz noyent parler...

(*vers 241-242.*)

Et ils ajoutent cette phrase peu claire :

Devant tous ie veulx publier
Qui nest chose quilz ayent plus chere
Ne que auroyent au cueur plus aymee
Labboureurs se auiez destourbier
Vous estes leur prince trescher....

(*vers 262-266.*)

Constatons, enfin, une allusion brève à un état de guerre :

Se avecques vous tousiours estions
Serions en paix et non en guerre...

(*vers 199-200.*)

Si la guerre dont il est question ici n'était plus que probablement une discorde intérieure, nous pourrions être en droit d'inférer, ou que la pièce serait contemporaine de la période postérieure au traité de Madrid (14 janvier 1526), — le roi étant rentré seulement le 7 novembre suivant à Paris qu'il avait quitté en mai 1524 [1], — ou que l'on devrait la reporter à douze ans plus tard, à l'époque de l'invasion de la Picardie et de la Provence par les Impériaux, François Ier ayant alors été absent de sa capitale d'août 1537 à novembre 1538 [2]. D'autres poètes, comme Guillaume Bouchet, ont célébré la joie qu'éprouva le peuple de France, à la première de ces deux dates, de voir poindre une ère de tranquillité après les souffrances qu'avait endurées le pays; et Jacques d'Adonville lui-même se fait l'écho de cette joie dans son autre opuscule : *Les aproches sont du bon temps*, ainsi que dans *Les moyens d'eviter melencolye*, où l'on peut lire cette évidente allusion à l'absence du roi et à son retour [3], dont dépend la prospérité du pays :

1. D'après l'itinéraire publié au tome VIII du *Catalogue des actes de François Ier*.

2. Il existe diverses pièces de poésie sur les événements de guerre de cette période et sur « les espérances de paix » ; M. Émile Picot les a colligées et étudiées dans son curieux mémoire : *Chants historiques français du XVIe siècle* (Paris, 1903, in-8; extr. de la *Revue d'histoire littéraire de la France*), p. 87, 96 et suivantes.

3. Les avantages de la présence du roi à Paris furent un thème favori pour les poètes de cour. On connait de Claude Garnier une *Ode horatienne sur le retour du roy Louys XIII en sa ville de Paris*, où il fait dépendre des dépla-

Et bon temps aussi reviendra
Lequel tous nous resjouyra;
Nous avons eu tres grant dommaige
Durant qu'a esté en voyaige.

Il nous semble impossible de préciser davantage.

Reste à fixer le lieu d'impression de cette pièce heureusement retrouvée.

Nous considérons comme parfaitement acquis que la mention « Imprimees a Paris » du titre, placée comme elle l'est, indique une réimpression hors de Paris, donc peut-être troyenne.

Pourtant — alignons d'abord nos preuves négatives — le petit bois gravé du même titre n'est pas dans les quatre recueils de la xylographie locale, et nous ne l'avons encore pas rencontré dans les impressions des typographes troyens du XVIe siècle. Mais nous ne les connaissons pas tous.

Pourtant, aussi, notre petite pièce, reliée (au XVIe ou au XVIIe siècle?) à la suite des *Coutumes*, est imprimée sur un papier d'un grain moins beau, plus mince, à vergeures différentes. Ils n'ont d'ailleurs ni l'un ni l'autre de filigrane. Mais un imprimeur n'a pas qu'une seule qualité de papier, non plus qu'un seul fournisseur, et cette différence ne signifie rien.

Considérons, en revanche, que les *Coutumes* étaient un ouvrage de vente surtout locale, qu'il y a de grandes chances, par conséquent, pour que notre exemplaire n'ait pas quitté Troyes entre sa fabrication et sa possession par J. Hennequin au XVIIe ou par « Grosley adt 1741 », et l'on admettra facilement l'hypothèse d'une origine troyenne aux *Six espitres*.

Reste à justifier cette opinion. Aidons-nous de l'examen technique de la pièce.

cements du souverain le bonheur et le malheur de la population parisienne. Antérieurement, on peut citer d'Amadis Jamyn son *Ode de l'éloignement du roy Charles IX*, et sa pièce *Au Roy, sur son retour de Pologne*; dans le sonnet « Quand le Soleil recule sa clairté », qui suit; dans ceux qui sont intitulés *Sur l'arrivée de Sa Majesté en France* et *Par l'entrée du Roy de Pologne en la ville de Paris*, il exprime, sur l'absence de Henri III et les bienfaits escomptés de son retour, des sentiments analogues à ceux que l'on rencontre dans les *Six espitres*, mais en un style d'ailleurs incomparablement meilleur. Cela montre simplement que le sujet « était dans l'air ».

Une chose frappe tout d'abord l'œil averti. La présence, en première ligne du titre, de la grosse gothique de 40 points environ que les Lecoq, imprimeurs à Troyes, employaient si volontiers.

Sans doute, ils n'étaient pas seuls à la posséder; dès cette époque, tous les imprimeurs ne fondaient pas leurs caractères, ou ne les fondaient pas tous; ils en achetaient à Paris, à Lyon et ailleurs, quand des fondeurs ambulants ne venaient pas les exécuter sur place. Mais, enfin, si des imprimeurs d'autres villes — car les confrères troyens de Lecoq ne l'avaient pas — pouvaient se servir de ce type caractéristique, comme par exemple un des de Marnef qui l'emploie vers 1525 [1], on admettra que tous ne le possédaient pas non plus et que le fait de le trouver chez Lecoq, absolument le même, est une preuve qui, associée à d'autres, aura son poids.

Le caractère du texte (un corps 11 environ, du « cicéro ») est le même aussi pour les *Espitres* que pour les *Coustumes*. Cependant, les capitales — les majuscules — en sont un peu moins hautes : mais on retrouve ces majuscules moins hautes, associées au type unique du texte, dans la Table des *Coustumes*. Lecoq avait deux types de capitales et il employait le petit sans doute quand le grand était épuisé.

Ceci amènerait presque à dire que les *Coustumes* et les *Six espitres* furent imprimées simultanément, et que, les capitales normales manquant à partir de la table du premier de ces ouvrages, on commença alors à utiliser les petites. Mais c'est un argument si... byzantin que nous ne voulons pas en user. Il suffit de constater la parfaite concordance des caractères, que nous avons étudiés dans les détails des lettres.

Il n'y a malheureusement rien à tirer, pour soutenir cette argumentation, des initiales ornées dont cette composition typographique est déplorablement sobre.

Si la pièce étudiée est troyenne, elle est donc de l'atelier des Lecoq; le titulaire de l'atelier fut la veuve de Jean Lecoq, entre 1524 et 1533, date à laquelle elle céda la place à son gendre Thibault Trumeau (jusqu'en 1541).

1. Bibl. de Troyes (Théol. 3781), D 16. 3500 : *Lavacrum conscientie.*

On demandera pourquoi Lecoq ou ses continuateurs, qui mettaient si volontiers leur nom sur leurs travaux, qui plaçaient généralement la marque familiale plutôt deux fois qu'une sur la moindre des plaquettes sorties de leurs presses, auraient été cette fois si discrets. Nous n'avons pas de réponse à donner à cette question. Mais ce n'est pas le seul exemple que l'on ait de leur abstention; on en pourrait citer d'autres qui ne laissent aucun doute; et en tout cas, comme cette objection, si c'en était une, atteindrait également tout autre imprimeur des *Six espitres*, elle ne peut être opposée à notre attribution troyenne. Peut-être la reproduction n'avait-elle pas été autorisée par le premier éditeur, et voulait-on éviter des poursuites pour violation de privilège.

Nous ne croyons pas inutile, à la suite de ces observations, de réimprimer le texte du petit poème de Jacques d'Adonville.

Louis Morin et Henri Stein.

¶ Sensuiuent || six espistres contenant les trois estatz || faictes et Imprimees a Paris || a la louange et honneur || du treschrestien || Roy de || france.

¶ Cy commence le prologue de lacteur.

Ieunes et vieulx petis et grans
De chanter soyez curieulx
Je vous prometz quil ya long temps
Que ne fustes aussi heureux
Car le plus grant dessoubz les cieulx
Arriue est dedans paris
Deuant tous ie le tiens et dis
¶ Eglise vous commencerez
A luy faire vostre harangue
Puis clergie vous ensuyurez
Mais gardez bien que vostre langue
Ne luy face aulcune demande
Desmesuree et sans raison
Dont aulcun deshonneur ayon

¶ Noblesse honneur vous lui ferez
Car cest vostre maistre et seigneur
Point de plus gran vous nen auez
Apres iesus le redempteur
Parlez a luy de ardent cueur
Je croy bien quil vous escoutera
En riens ne vous oubliera
¶ Marchandise tirez vous pres
Parlez a luy par attrempance
Jespere quil aura vos faitz
En sa memoire et souuenance
Labeur vous ensuyurez la dance
Voluntiers il vous escoutera
Car tousiours ayme il vous a
¶ Peuple par organne amyable
Chantez et ne vous faignez point
Honnorant le roy tant laudable
Sans faulte ne vous fauldra point
Car il scet quil ya ung point
Ses subiectz estes et serez
En tous lieux ou vous trouuerez
¶ Si tous ensemble vous nosez
Parlez a luy facillement
Ses espitres luy enuoyez
Que ie mettray cy ensuyuant
Et mettray une peine grant
De parler a ses familiers
Car sans iceulx riens ne pourriez.
¶ Si mon conseil vous congnoissez
A vous utile et proffitable
Je vous supplye ne le laissez
Prenez le pour acceptable
Ja sache quil soit veritable
Que ie suis vng pauure ignorant
Qui souuent or nay ny argent

¶ Cy finist le prologue de lacteur.

¶ Eglise commence. La . i. espitre.

¶ Quantes fois auons desire
Vostre venue tresroy chrestien
Plus auiourdhuy auons gaigne
Que nous nauons fait de cest an
Soulciz nauons plus ny ahan

Dedans paris comme soulion
De vous tous nous resiouysson
¶ Je suis leglise militante
Qui nuyt et iour dieu pour vous prie
De vostre bien suis desirante
Je vous prye ne me oubliez mye
Prenez leglise pour amye
Et amy de leglise serez
En chascun lieu ou vous serez
¶ Si la vostre maieste
De nostre cas na congnoissance
Nous viurons en aduersite
Et aurons tousiours indigence
Nous vous prions en diligence
Ayez nous pour recommandez
Et grant charite vous ferez
¶ Nostre fait est de prier dieu
Pour vng chascun deuotement
En leglise : en chascun lieu
Nous maintenir honnestement
Sans oublier aucunement
Les viuans ne les trespassez
Qui nous ont de leurs biens laissez
¶ Tenez tousioure (*sic*) la main pour eulx
Nous vous en prions humblement
Maintien auons de douloureux
Si de vous nont allegement
Pouruoyez y diligemment :
Nous vous prions de cueur begnin
Autant au soir comme au matin
¶ Si de vous y sont delaissez
Plus nully ne les secourra
Et pourtant vueillez en penser
Et dieu bons guerdons vous rendra
Tousiours de vous luy souuiendra
A dieu il est fort acceptable
Qui a leglise est seruiable.

La deuxieme espitre. Clargie.

¶ Voz humbles clercs se recommandent
A vostre haulte maieste
Et treshumblement vous demandent
Tant en yuer comme en este
La vostre amour par charite

Soyez cause de soustenir
Tousiours science et maintenir
¶ Vous scauez que plus belle chose
Nest auiourdhuy que de science
Celuy est chetif [qui?] dire lose
Que a lestude na sa plaisance
Ses seruiteurs tousiours auance
Et les fait viure en tout honneur
Qui la suyt il na que bon heur
¶ Heureux est celuy qui est saige
Manifeste il est et commun
Quant des effectz en lusaige
Milles le disent non pas vng
Estime il est dung chascun
Mais le fol est vitupere
De tous est hay et blasme
¶ Et pourtant vueilles adresser
De ces pauuvres estudians
Et iusques a mille ans sans cesse
Pour vous tousiours sont dieu prians
On voit tant des pauuvres enfans
Devenir a perfection
En estudiant cest raison.
¶ Plus grant bien on ne pourroit faire
Que de ayder a telz pauures gens
Grande pauureté et misere
Ils endurent sans passetemps
Deuant quilz soyent mis en rancz
De gens de bien qui ont audace
Vous les aurez en vostre grace
¶ Soubz vous viuons comme subiectz
Tenans de vous cest la droitte raison
Las secourez nous en noz faictz
Car de soulcy quasi mouron :
Plus nauons busche ne tyson
Cest yuer nous mourrons de froit
Helas faictes nous aulcun droict
¶ Combien que ny soyez tenu
De le faire si ne voulez
Quant de pitie serez esmeu
Sil vous plaist nous conforterez
A prier nous obligerez
Dieu pour vous le temps aduenir
Quen ioye vous doint le temps finir

¶ La. iii. espitre. Noblesse.

¶ Des nobles ayes souuenance
Nous vous prions tres humblement
Car ceulx viuent en desplaisance
En soulcy et douleur tresgrant
Que leur train ne peuent nullement
Entretenir selon noblesse
Par pauurete qui les oppresse
¶ Se deulx vous ne prenez pitie
Ce sera pitie que de leur cas
Je vous supplions par amytie
Que ne soyent abbessez si bas
Car celuy est chetif et las :
Qui de tout bien est deserte
Trop mallement est tourmente
¶ On voit auiourdhuy gaudisseurs
Qui [s]e mocquent des gentilz hommes
Les pauures gens nont que douleurs
Plus ne se disent gentilz hommes
Auiourdhuy est mille personnes
Qui sont venus de noblesse
Toutesfois les laisse noblesse
¶ Quant richesse les habandonne
Ils ont perdu leur grand honneur
Si aulcun se dit gentil homme
On luy dist quil nest qung menteur
Remply est de toute douleur
Quant de droit il fault quil ait tort
Tous les iours desire la mort.
¶ Toutesfois mort ne le veult prendre
Car dieu ne la pas estably
Licence na pas de prendre
Tant que le mot sera issy
De nostre seigneur et finy
Qui est nostre saulueur et iuge
Vers luy auons nostre refuge
¶ Ce nest pas tout que de ce monde
Chascun le voit euidemment :
Lhomme qui en richesse habonde
Se doit gouuerner saigement
En seruant dieu deuotement
Trop liberal le faict paistre
Liberalite point ne doit estre
¶ Quant il la veult trop ensuyuir

Maintes douleurs luy font porter
Il en est quasi au mourir
Car elle luy fait tout menger
Nous vous supplions prince cher
Si aulcuns y en a en court :
Corriger les et brief et court

La quatriesme. Marchandise.

¶ Prince de valleur excellente
Soyez tousiours memoratif
De marchandise qui na rente
Si nest par cueur tresactif
Je vous prie ne soyez hastif
De departir dauecques nous
Nostre prince estes par sus tous.
¶ Tous vous aymons et estimons
Plus que prince dessus la terre
Ce auecques vous tousiours estions
Serions en paix et non en guerre
Vous prions quil y ait une barre
Laquelle iamais ne passez
Et tousiours icy demourez
¶ Oncques gens plus heureux ne furent
Que nous serions en verite
Jamais tant de destresse neurent
Geneuoys (*sic*) que ioyeusete
Arions se estiez arreste
Dedans la ville de paris
Ou sont vos subiectz et amys
¶ Tous sont prestz et sapresteront
Tousiours a vous faire seruice
De vous louer ne cesseront
Autant le lay que le nouice
Au monde nest riens plus propice
Que vous estes chascun le voit
Et euidamment le congnoist
¶ Souuentesfois en diuisant [*pour* deuisant]
Et parlant dune chose et daultre
Les faictz dung chascun recitant
Nous disons souuent lung a lautre
Pleust il a dieu deuant tout aultre
Le roy se tint dedans paris
Facilement gaignerions noz vies
¶ Vostre venue nest que soulas

Quant vous voyons sommes ioyeulx
Mais deppartez deuant quen soyons laz
Puis demourrons tristes et douloureux
Soulcy se vient mettre deuant noz yeulx
Remedier ny pouons nullement
Vostre depart nous naure grandement
¶ Mais desirons faire vostre plaisir
Mal contans serions sil estoit aultrement
Dieu vous doint grace faire vostre desir
Tant que a la fin vous ayez sauluement
Par dessus tous vous estes excellent
Prince et seigneur sur chascune personne
Vous le disons en conclusion somme

La cinquiesme espitre. labour.

¶ Les laboureurs nont que soucy
Pour leurs pauures vies gaigner
Encores ont il plus grant soulcy
Quant de vous ils noyent parler
Je vous prometz que en ce quartier
Vous auez de tresbons amys
Autant les peres que les filz
¶ Laboureurs nont plus nulle oppresse
Comme ilz ont eu le temps passe
Leur estatz hausse non abesse
Je vous assure en verite
Labour est tresfort oblige
A vous plus que a prince viuant
Vous estes sur tous triumphant
¶ Quelz plaisirs cest aux laboureurs
De viure en transquilite :
Ilz nest gens quilz soyent tant heureux
Ne quayent si grant felicite
Ils viuent sans aduersite :
Et de leur bien vous estes cause
Deuant tous bien dire ie lose
¶ Je ne veulx pas aulcun blasmer
Pas ne suis digne de ce faire
Deuant tous ie veulx publier
Qui nest chose quilz ayent plus chere
Ne que auroyent au cueur plus aymer
Laboureurs se auiez destourbier
Vous estes leur prince trescher
¶ Cher sire dieu nous doint la grace

De viure tousionrs (*sic*) en honneur
De voz pechez pardon vous face
Nous len supplians (*sic*) de ardent cueur
Dieu vous doint tenir en bon heur
Eureux est celuy qui vous hante
Et qui auecques vous frequente
¶ Frequenter ny peult pas chascun
Car dy estre nest pas condigne
Vous nestes pas ainsi congneu :
Car vous estes exquis et digne
Le song auecques la farine
Laisser fait souuent mauluais pain
Cela est cler et tout certain.
¶ Finablement nous prions dieu
Que ayez tousiours en memoire
Premier laboureurs en tout lieu
Tant que es sainctz cieulx regnez en gloire
Qui est iesus seigneur et pere
De toute humaine creature
Auquel prions quil en ait cure.

La sixiesme espitre.

Apres tous aultres escoutez
Vostre pauure peuple subiect
Helas pour dieu ne loubliez
Ou mal maintiendra son fait
Tout vostre est en fait et en dit
Et sera tant que il viura
En parle qui parler vouldra
¶ Pourquoy a vous ne se rendra
Tant courtoys estes et humain
Je croy que au monde il nya
De bon vouloir que vous tant plain
Vueillez tousiours tenir la main
Pour vostre peuple treschrestien
Dieu vous doint bon iour et bon an
¶ Dieu gard de mal tous voz amys
Et les tienne en prosperite
Plus riens ne gaigneroyent medecins
Leur richesse seroit pauurete
Remplys seroyent de crepite
Et viuroyent en grant desconfort
Non sans cause pas nauroyent tort
¶ Toutesfois ie ne vueil pas dire

Que medecins hayent le peuple
Ce que ien dis cest pour en rire
Mieux aymeroient vne pucelle
Boire trois fois sis sur la celle
Et gaigner argent largement
Sans veoir malades aulcunement
¶ A medecins sommes subiectz
Plus qua gens qui soyent sur la terre
Maintes personnes auons veus
Blecez sans aller a la guerre
Mais par bons medecins grant erre
Retournerent en prosperite
En soulas et ieyeusete
¶ Nous vous prions par amytie
Tresexcellent prince et puissant
Regardez le peuple en pitie
Qui est vostre certainement
En vous il a espoir tresgrand
Maintenez les tousiours en paix
Et le secourez en ses faictz

¶ Lacteur.

¶ Prince qui voyez nos espitres
Vous nous pardonnerez sil vous plaist
Dignes ne sont destre aux registres
Vostres/Dont tresfort me desplaist
Sil vous plaist faictes y arrest
Si a vous seront acceptables :
Tant que a nous soyent proffitables
¶ Composees les a vng pauure homme
Dentendement et peu exquis
Toutesfois il est gentil homme
A quatorze lieux de paris
Ne despernon ce mest aduis
Se aulcunement ay erre
Vous supplye que soys excuse

¶ Finis.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — Chargé d'une mission d'exploration dans les archives du grand-duché de Bade par le gouvernement français, M. L. Lex a rendu compte de son voyage dans un rapport que publient les *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires,* nouvelle série, n° 11 (Paris, impr. nationale, 1914; in-8 de 25 p.). Il a visité les archives grand-ducales de Karlsruhe, où il signale les principaux fonds dignes d'être étudiés au point de vue français, diverses archives municipales (Constance [1], Fribourg, Mannheim), et les archives princières de Donaueschingen, riches en correspondances de toute nature.

Alsace-Lorraine. — Les parchemins de la collection Salis aux archives municipales de Metz sont inventoriés par M. C. Brunel dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1914, p. 345-353. On se souvient que les manuscrits du même fonds ont fait l'objet d'un inventaire qu'a publié le *Bibliographe moderne*, VII (1903), p. 401.

— Des documents provenant des archives des Dominicains de Strasbourg (XIIIe siècle) ont été publiés par A. Hessel dans les *Mitteilungen des Instituts für Geschichtsforschung*, XXXIV (1913), n° 4.

— C'est aux archives de Danzig et de Königsberg que M. N. Jorga a puisé les éléments de sa nouvelle publication : *Studii și documenti cu privire la istoria Rominilor* (Bucuresti, 1913; in-8 de 507 p.).

Belgique. — A signaler la publication anonyme suivante, que les historiens futurs ne pourront négliger : *Uit de Belgische archieven (1905-1914); Berichte der diplomatieke vertegenwoordigers van België te Berljin, Londen en Parijs, aan den Minister van buitenlandsche Zaken te Brussel* (Rotterdam, 1916; in 8 de XII-277 p.).

Colombie. — Les archives américaines commencent à s'entr'ouvrir aux travailleurs, et des inventaires imprimés vont permettre de les consulter aisément. Tel est le cas pour les archives nationales de Colombie, à Bogota, un des dépôts les plus importants de l'Amérique du Sud : *República de Colombia; Archivos nacionales. Indice analitico, metódico*

1. Dans les *Archives de l'histoire de France*, p. 641, les archives de Constance avaient été déjà signalées.

y descriptivo, por F. J. Vergara y Velasco; Primera serie : la Colonia 1544-1819; I [Gobierno en general], 1 (Bogota, impr. nacional, 1913; in-8 de XII-467 p.). On y trouve répertoriés les actes de l'autorité royale (depuis 1541), les bulles et brefs pontificaux (de 1554 à 1818), les décisions du tribunal de l'audience (de 1551 à 1828).

Espagne. — Les archives notariales d'Aragon ont fourni à M. Manuel Abizanda y Broto la matière d'un recueil précieux de documents littéraires et artistiques pour la période du XVIe siècle : *Documentos para la Historia artistica y literaria de Aragón, procedentes del Archivo de protocolos de Zaragoza* (Zaragoza, 1915; in-4 de XXIV-413 p.).

— Le fonds des belles et riches archives des Indes à Séville continue d'être utilement dépouillé, et voici plusieurs publications récentes dont toute la matière en est extraite : *Cartas y otros documentos de Hernán Cortés, novisimamente descubiertos en el Archivo general de Indias*, por el p. Mariano Cuevas (Sevilla, 1915; in 4 de VII-355 p.); — *Correspondencia de los oficiales reales de Hacienda del Rio de la Plata con los Reyes de España*, I (1540-1596), por Rob. Levillier (Madrid, 1915; in-4 de XV-535 p.); — *Correspondencia de la ciudad de Buenos Aires con los Reyes de España, reunidas en el Archivo de Indias*, I (1588-1615), por Rob. Levillier (Buenos Aires, 1915; in-4 de 471 p.); — *Antecedentes de politica económica en el Rio de la Plata; Documentos originales de los siglos XVI á XIX, seleccionados en el Archivo de Sevilla*, I (Régimen fiscal), por Rob. Levillier (Madrid, 1915; in-4 de XI-528 el 550 p.).

— Un résumé historique et un aperçu du classement de ces mêmes archives est donné par M. G. Desdevises du Dézert dans un rapport publié par les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, nouvelle série, n° 12 (1914), sous le titre de « Sources manuscrites de l'Amérique latine, 1760-1807 » (Paris, impr. nat., in-8 de 64 p.); une liste dressée à ce point de vue spécial d'après les catalogues manuscrits complète cet important travail. A la suite, l'auteur ajoute quelques renseignements sur les documents de même ordre conservés aux archives historiques nationales de Madrid, à la bibliothèque nationale de Madrid, aux archives de Simancas, et encore à l'Archivo d'Ultramar de Lisbonne (cf. *Bibliographe moderne*, 1909, p. 287), et aux archives nationales de la Torre do Tombo dans la même ville (cf. Pedro A. d'Azevedo et Ant. Baião, *O archivo da Torre do Tombo*, Lisboa, 1905, in-8 de 222 p).

France. — En 1914-1915, les Archives nationales ont acquis divers volumes de la correspondance du nonce Ott. Corsini avec la cour de Rome (1621-1623), et de la correspondance du cardinal Altieri avec le nonce à Paris en 1672. Elles ont reçu en don un inventaire des archives de Batavia offrant de l'intérêt pour l'histoire de la marine française en 1793-1794; d'autre part, le Ministère des affaires étrangères leur a cédé une collection de documents espagnols, pour la plupart du XVIIIe siècle

(originaux et copies), dénommée « fonds Tiran », du nom de Melchior Tiran qui en fit l'acquisition en Espagne, en 1843, au cours d'une mission scientifique; et un inventaire détaillé va en être dressé.

— M. F. Aulard poursuit son *Recueil des actes du Comité de Salut public*, XXIV, comprenant partie du mois de juin 1795 (Paris, 1915; in-8 de 900 p.).

— M. G. Weulersse publie dans la *Revue d'histoire économique et sociale*, 1913, n° 2, un mémoire du marquis de Mirabeau accompagné de notes de Quesnay, d'après l'original des Archives nationales : « Le bref état des moyens pour la restauration de l'autorité du roi et de ses finances ».

— Dans le *Bulletin hispanique* (XVII, janvier 1915) sont imprimés quelques documents castillans des Archives nationales, de l'année 1346, communiqués par M. G. Daumet. Le même érudit a utilisé des documents du même dépôt dans son livre : *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320* (Paris, 1913, in-8).

— Aux Archives nationales sont encore empruntés les *Rapports des agents du Ministre de l'intérieur dans les départements, 1793-an II*, publiés par M. P. Caron, tome I (Paris, 1913; in-8 de XLIV-535 p.); et les lettres de Mme de Lostanges sur les événements de juillet 1789, saisies en 1793, publiées par le même dans la *Revue historique*, CXVI (1914), p. 294-313.

— M. Olivier Martin a transcrit une importante série de sentences civiles du Châtelet de Paris, pour les années 1395-1505, dont il a communiqué le texte à la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1913-1914); elle complète une publication antérieure de G. Fagniez.

— Le fonds des colonies aux Archives nationales contient le manuscrit du « Voyage aux États-Unis de l'Amérique » de Moreau de Saint-Méry en 1793-1798; M. Stewart L. Mims en a donné une édition intégrale annotée (New-Haven, Yale University, 1913; in-8 de XXXVI-440 p.).

— Le tome III de la *Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux Archives de la Guerre*, par E. Picard et L. Tuetey (Paris, 1913; in-8 de 962 p.) comprend les années 1809-1810.

— Aux Archives du ministère des Affaires étrangères on conserve la correspondance du marquis de Torcy relative au roi d'Angleterre Jacques III exilé, qu'a étudiée M. L.-G. Wickham Legg dans l'*English historical Review* (juillet 1915); — et des lettres de Jean Hotman, des années 1586-1587, publiées dans le tome XXXIV (1913) des *Bijdragen en mededeelingen van het Historisch Genootschap te Utrecht*.

ALPES (BASSES-). — On doit à l'archiviste départemental M.-Z. Isnard un *État documentaire et féodal de la Haute-Provence; Nomenclature de toutes les seigneuries de cette région et de leurs possesseurs depuis le XIIe siècle jusqu'à l'abolition de la féodalité; État sommaire des docu-*

ments d'archives communales antérieures à 1790; bibliographies et armoiries (Digne, 1913; in-8 de XX-496 p.), qui, en dépit de quelques faiblesses, demeurera un précieux guide à travers les archives et la bibilographie locale; si les archives du Var et des Bouches-du-Rhône n'ont pas été négligées quand il a paru nécessaire d'y recourir, c'est particulièrement d'après celles des Basses-Alpes que l'ouvrage a été rédigé, et ce département a l'avantage de posséder dix-neuf communes dont les archives remontent au XIIIe siècle : Castellane, Clémensane, Colmars, Digne, Forcalquier, La Bréole, Les Mées, Lincel, Mane, Manosque, Mirabeau, Moustiers, Reillane, Riez, Salonet, Seyne, Sisteron, Valensole, Verdaches.

— On a procédé au classement des archives notariales versées en 1913 par Me Jullien, notaire à Céreste (500 registres complets et de nombreux fragments).

ALPES (HAUTES). — Le fonds du greffe de Gap aux archives départementales s'est enrichi de plusieurs registres paroissiaux trouvés en double exemplaire dans les communes. Le maire de Saint-Firmin a déposé les documents anciens de ses archives municipales; Me Bellon, notaire à Saint-Firmin, diverses minutes notariales des années 1790-1840. Le tome II de l'inventaire de la série E est sous presse. — La bibliothèque historique des archives s'est accrue du fonds d'ouvrages légués par l'ancien conservateur. — A Briançon, on se préoccupe d'inventorier le fonds municipal. — A Rambaud ont été retrouvés des registres paroissiaux de 1696 à 1792 et des délibérations du XVIIe siècle. De même à Saint-Chaffrey un cadastre de 1410, précédemment égaré. — Dans les archives de la Chambre des notaires d'Embrun ont été retrouvés trente-cinq volumes provenant de l'ancien archevêché d'Embrun (XVe-XVIIIe siècles), où se conservent, entre autres documents, des copies authentiques d'actes relatifs aux Vaudois des Alpes françaises pour la fin du XVe siècle; l'abbé P. Guillaume les a édités dans le *Bulletin historique et philologique du Comité*, 1913, p. 416-426.

AUBE. — L'archiviste a dressé un répertoire de la série B (archives judiciaires), et des états sommaires pour les fonds de Saint-Étienne de Troyes et de Clairvaux; il a acquis pour son dépôt un cartulaire des usagers de la forêt d'Aumont et des papiers provenant du château de La Chapelle-Saint-Luc (XVIe-XVIIIe siècles).

AVEYRON. — M. B. Combes de Patris a tiré des archives locales les matériaux de son volume : *Procès-verbaux de la Société populaire de Rodez pendant la Révolution* (Rodez, 1914; in-8 de 740 p.).

BOUCHES-DU-RHONE. — C'est plus particulièrement avec les fonds du dépôt départemental des Bouches-du-Rhône qu'a été composé le recueil de M. G. Doublet : *Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes* (Monaco, 1915; in-8 de CXXVIII-487 p.).

— De même M. P.-Albert Robert a emprunté au fonds départemental d'Aix les nombreux textes publiés par lui dans son ouvrage : *Les remontrances et arrêtés du Parlement de Provence au XVIIIe siècle* (Paris, 1912; in-8 de 687 p.).

Calvados. — Parmi les dons faits aux archives départementales, il convient de signaler un coutumier de la châtellenie de Vernon (xve siècle), signalé jadis dans la *Revue des Sociétés savantes* (1870, p. 89) ; une charte originale du début du xiiie siècle pour l'abbaye d'Ardenne; des documents divers sur des familles de Bayeux et sur la mine de Littry au xviiie siècle, un cahier de l'état civil de Périgny (1598-1625), et une série d'importants dossiers relatifs à l'administration temporelle de gros bénéfices dans les anciens diocèses de Lisieux et Bayeux, provenant de l'évêché de Bayeux et fort intéressants pour l'histoire économique de la région à la fin de l'ancien régime. A noter aussi quelques acquisitions : lettres de l'inspecteur des côtes maritimes du Calvados (an IV-an V), et de l'intendant de Caen à son subdélégué de Bayeux (1739-1773) ; papiers de David, commissaire des guerres, puis contrôleur des contributions à Caen (1771-1839) ; procédures diverses et recueil des minutes d'audience de la justice de paix de Tilly-sur-Seulle (an VIII). Ont été réintégrés des débris des archives de la fabrique paroissiale Saint-Jean de Caen, avec inventaires anciens.

— *Le Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales; département du Calvados* (Caen, 1912; in-8 de xcix-659 p.), est conçu dans le même esprit que celui qui a été publié pour le département de l'Aube ; il est précédé d'une importante préface où M. G. Besnier étudie l'organisation des archives communales, la nature des documents qu'on est susceptible d'y rencontrer, les sources des données géographiques et statistiques, les sources complémentaires des monographies communales ; elle peut servir de supplément et, si l'on peut dire, d'illustration documentaire aux conférences que, dans la plupart des départements, les archivistes ont été chargés de faire aux jeunes élèves des écoles normales.

— Sous le titre vague de : *Quelques actes normands des XIVe, XVe et XVIe siècles* (Paris, 1909-1911, 3 vol. in-8), M. V. Hunger a édité avec soin les documents de toute nature collectionnés par lui et donnés aux archives départementales.

Loiret. — Toujours animé du même zèle, M. Jacques Soyer a fait imprimer la première partie du catalogue de la bibliothèque orléanaise des archives départementales : *Bibliothèque des archives départementales du Loiret ; Catalogue sommaire des ouvrages concernant l'Orléanais et les régions limitrophes ;* 1re partie, Catalogue alphabétique par noms d'auteurs (Orléans, impr. Pigelet, 1914 ; in-4 de iv-56 p.).

— Le même a dressé un *Tableau des archives communales et hospita-*

lières du Loiret dont deux fascicules ont déjà paru ; 1re partie (arrondissement d'Orléans) et 2e partie (arrondissement de Gien). Ces deux brochures (Orléans, 1913 et 1915), extraites des « Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais », mentionnent tout ce que possède chaque mairie et chaque hôpital en tant que registres paroissiaux et d'état-civil, registres de délibérations et documents divers antérieurs à l'année 1800, en suivant l'ordre alphabétique des communes dans chaque canton.

— Aux archives départementales a été dressé un inventaire sommaire des cartes et plans ; le dépôt s'est enrichi de six liasses de documents des XVIe-XVIIIe siècles sur des familles du Gâtinais.

LOZÈRE. — M. C. Brunel publie d'après des originaux conservés dans les archives de ce département une série de documents linguistiques du Gévaudan, en langue vulgaire, appartenant aux XIIe-XVIe siècles (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916, p. 5-57).

MAINE-ET-LOIRE. — Dans le tome XVI de la 5e série des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, p. 325-364, M. l'abbé Uzureau signale les brûlements d'archives qui eurent lieu à Angers en 1793-1794, et donne un aperçu des registres et papiers qui alors furent détruits, entre autres les privilèges de l'église d'Angers, les conclusions capitulaires des chapitres Saint-Pierre et Saint-Maurice, les titres et conclusions de l'Université.

MEUSE. — Une série de chartes lorraines en langue vulgaire, des années 1226-1250, empruntées aux archives de la Meuse, ont été communiquées par M. A. Lesort au *Bulletin philologique et historique du Comité*, 1914, p. 407-426.

NORD. — Au dépôt départemental sont empruntées des lettres de Thierry Gherbode, relatives à la paix d'Arras en 1415, que publie M. Léon Mirot dans la *Bibliothèque de l'École Chartes*, 1914, p. 314 et suiv. ; elles serviront à compléter la biographie qu'a écrite M. F. de Coussemaker du célèbre garde des chartes de Flandre pour les ducs de Bourgogne (mort en janvier 1422) dans le *Bulletin du Comité flamand de France* en 1902. — D'autres lettres du même Gherbode sont aussi imprimées par M. P. Thomas dans la *Revue historique*, CXVIII (1915), p. 305-314.

PAS-DE-CALAIS. — Le bombardement, sans cesse renouvelé, de la malheureuse ville d'Arras a été très funeste aux divers dépôts d'archives qui y étaient conservés et qui n'ont pu être intégralement préservés à temps; si une partie importante des documents sauvés a été provisoirement transportée à Paris, on aura des pertes considérables à déplorer dans les fonds départementaux et municipaux.

PYRÉNÉES (BASSES-). — Des archives départementales des Basses-Pyrénées est tiré le texte que publie l'abbé V. Dubarat : *Le livre des*

fondations de la cathédrale de Bayonne au XVIe siècle (Auch, Archives historiques de la Gascogne, 1913 ; in-8 de 124 p.).

— La collection Dupuy, à la Bibliothèque nationale, contient un ancien inventaire des titres de la maison d'Albret (pour le Béarn), que l'abbé J. Dubois s'applique à imprimer (*Recueil des travaux de la Société d'Agen*, 2e série, t. XVI), en indiquant soigneusement pour chaque document la cote actuelle des archives des Basses-Pyrénées lorsque le document a été conservé et a pu être retrouvé ; la recherche est méthodique et fructueuse.

Rhône. — On a découvert dans une soupente de la cathédrale de Lyon une belle série de documents précieux qui avaient dû être déposés là à l'époque révolutionnaire : le grand cartulaire de l'église (de 1350) que l'on croyait irrémédiablement perdu, les tables de l'inventaire dû à l'archiviste Lemoine, une suite considérable d'actes capitulaires (dep. 1467), et divers autres papiers et parchemins (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1915, p. 532). Le tout a été versé aux archives départementales.

Vosges. — L'archiviste a procédé au récolement de la série B (anciennes juridictions), qui comprend 1100 registres et 2150 liasses ; il a classé les archives de la mairie de Bruyères, ainsi que celles de l'hôpital.

Yonne. — Dans leur nouveau local, les archives départementales se sont embellies d'un commencement de musée où ont été réunis quelques documents évocateurs et une série de moulages de sceaux ; il sera ultérieurement développé. — Ont été versés 1511 registres provenant des bureaux d'enregistrement, ainsi que 45 liasses et 25 registres relatifs aux biens nationaux ; ont été retrouvées à la sous-préfecture de Joigny une quinzaine de liasses contenant les rapports hebdomadaires des commissaires de police et des enquêtes des juges de paix sous le second Empire. Les archives hospitalières d'Auxerre (ancien fonds), à la suite d'un reclassement nécessaire, ont été transférées aux archives départementales. L'inventaire des archives hospitalières de Tonnerre, particulièrement riches, est en cours d'impression.

— Un résumé analytique des procès-verbaux des séances de la Société des Amis de la Constitution de Villeneuve-sur-Yonne, pour les années 1790-1792, fait partie du 67e volume des *Bulletins de la Société des sciences de l'Yonne* (1913), p. 465-525.

Grande-Bretagne. — Un article de l'*Edinburgh Review*, CCXX (1914) est à lire si l'on veut bien connaître l'histoire de l'organisation des archives anglaises, les pertes assez sérieuses qu'à certaines époques elles ont subies par faute de soin (archives navales de Gibraltar), et les difficultés qui se présentent lorsqu'il s'agit de revendiquer, dans les

ventes publiques ou ailleurs, des documents qui manifestement ont fait partie des fonds d'État et en ont été jadis distraits.

— Dans un excellent ouvrage de T. F. Tout : *The place of the reign of Edward II in English history* (Manchester, 1914 ; in-8 de XIV-421 p.), l'auteur étudie les différentes chancelleries rivales ayant existé en Angleterre, qui sont l'office du sceau privé, l'office du sceau secret, celui de l'Échiquier, et la grande chancellerie : cette dispersion administrative a compliqué l'organisation des archives royales, d'autant plus que, dans la pratique suivie au Record office trop souvent, on a voulu établir un ordre chronologique dans les documents et on n'a réussi qu'à jeter le désordre dans les fonds ainsi bouleversés, sans concordances et sans moyens de contrôle.

— Les archives de la Compagnie de la Providence subsistent entières au Record Office ; elles ont été utilisées par A. P. Newton, *The colonising activities of the english Puritans* (New Haven, Yale University, 1914 ; in-8).

Grèce. — Dans le Νέος Ἑλληνομνήμων, X (1914), nº 1, M. Sp. Lambros examine la nécessité et les moyens de centraliser les archives historiques de la Grèce et d'établir un dépôt central à Athènes.

Inde française. — On doit à M. Alfred Martineau, gouverneur des établissements de l'Inde française, un *Inventaire des anciennes archives de l'Inde française* (Pondichéry, 1914 ; in-8 de 38 p.) qui, bien que sommaire, sera le bienvenu ; on y trouvera l'indication des 105 registres contenant les documents politiques et administratifs (au total on y conserve 250 registres et 333 liasses), et il est présumable que l'auteur nous donnera une suite à son premier travail. — C'est de ce dépôt qu'il a extrait la relation de Mahé de Malabar, pour les années 1720-1738, publiée dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, en 1915.

Italie. — Les Archives du Vatican continuent d'être scientifiquement explorées. Parmi les récentes publications de textes, nous citerons : *Archivo de la embajada de España cerca de la Santa Sede;* I (Indice analitico de los documentos del siglo XVI), por el p. Luc. Serrano (Roma, 1915 ; in-8 de XXXIII-138 p.) ; — *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven ;* V, Pontifikat Innocentius VIII, 1484-1492 von C. Wirz (Bern, 1915 ; in-8 de XII-258 p.). — *Acta pontificum Danica*, VI (1513-1536), publ. par A. Krarup et J. Lindbaeck (Kjoebenhavn, 1915 ; in-8 de VIII-613 p.) ; — *Le serment de Liberté-Égalité et quelques documents inédits des Archives vaticanes*, par L. Misermont (Paris, 1914 ; in-8 de VIII-102 p.) ; — *Registre de comptes pour le collège papal Saints-Benoît et Germain à Montpellier*, par M. Chaillan (Paris, 1916, in-8) ; — *Rossia i Italia; Sbornik istoritcheskikh materialov*, II (St Petersburg, 1913 ; in-8 de 686 p.), concernant la nonciature de Pologne à la fin du XVIe siècle ; —

Bullaire de l'inquisition française au XIVe siècle et jusqu'à la fin du grand Schisme, par J. M. Vidal (Paris, Letouzey, 1913 ; in-8 de LXXXVIII-559 p.).

— M. Ch. de Passoris-Peyssard, étudiant le passé des familles savoyardes dans la *Revue savoisienne*, 4e trimestre 1913, énumère les différents fonds des Archives d'État de Turin qu'il y a lieu de dépouiller au point de vue de l'histoire généalogique.

— Un inventaire des documents historiques, conservés aux Archives d'État de Venise, et relatifs aux pays de nationalité grecque, a paru dans le Νέος Ἑλληνομνήμων, X (1914), n° 4.

— MM. F. Gabotto et G. Basso, aidés d'autres collaborateurs, ont publié le tome II de *Le carte dell'archivio capitolare di S. Maria di Novara* (Novara, 1915 ; in-8 de VIII-395 p.). Les documents sont échelonnés de 1034 à 1172.

— M. G. Degli Azzi a mis au jour le tome II des *Statuti di Perugia* (Roma, 1916 ; in-8 de 451 p.).

Pays-Bas. — Le tome III de la 5e série des *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, publié par F. J. L Kraemer, s'arrête à l'année 1789 (Leiden, 1915 ; in-8 de LIV-664 p.).

— M. N. Japikse entreprend la publication, d'après les registres conservés aux archives centrales d'État de La Haye, des *Resolutiën der Staten-generaal von 1576 tot 1609* ; le tome Ier comprend les deux premières années (La Haye, 1915 ; in 8 de LXXII-678 p.).

— La collection des *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840* s'est enrichie récemment d'un tome VIII, préparé comme les précédents par M. H. T. Colenbrander (La Haye, 1915 ; in-8 de XXXIV-677 p.) ; il concerne le règne de Guillaume Ier, 1815-1825.

Russie. — A. von Bulmerincq continue la publication des documents anciens conservés aux archives de la ville de Riga : *Kämmerei-Registér der Stadt Riga 1348–1361 und 1405-1474*, II (München, 1913 ; in-8 de VI-410 p.).

Sénégal. — Une bonne notice historique sur les archives du Sénégal, par M. Cl. Faure, a paru dans la *Revue d'histoire des colonies françaises*, 1914, p. 353-374. Elles ont été organisées en 1840, mais bien mal conservées jusqu'ici.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Allemagne. — Un poème ignoré d'Alain Chartier a été retrouvé dans le manuscrit 78 C 7 du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Berlin; il a fait l'objet d'une courte publication de B. Lemm dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXXXII (1914), p. 131-138, et d'un commentaire de M. Antoine Thomas dans le *Journal des Savants*, 1914, p. 442.

— O. Oppermann consacre quelques pages, dans les *Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung*, XXXXIV (1913), n° 4, au manuscrit de la bibliothèque d'Iéna contenant les annales de Marbach, écrit à Strasbourg au XIIIe siècle.

— La bibliothèque de Dessau possède une suite de dessins de maltres publiés avec luxe par Max J. Friedlaender : *Handzeichnungen deutscher Meister in den herzogl. anhaltschen Behörden-Bibliothek zu Dessau* (Stuttgart, 1914 ; in-folio de 14 p. et 79 pl.)

Autriche-Hongrie. — Dans le *Nuovo Archivio Veneto*, nuova serie, XXIX (1915), p. 139-166, Margarete Merores décrit amplement un manuscrit vénitien de la première moitié du XIVe siècle que possèdent les archives impériales de Vienne, utile à consulter pour l'histoire politique de l'empereur Frédéric Ier et du pape Alexandre III. Pertz l'avait très brièvement décrit dans l'*Archiv* en 1822.

Belgique. — Des fragments poétiques, recueillis par M. Manitius dans les manuscrits 10615 et 10729 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, ont vu le jour dans le *Neues archiv für ælterе deutsche Geschichtskunde*, XXXIX (1914), n° 1.

— Le directeur de la bibliothèque royale de Berlin, dans un article du *Zentralblatt für Bibliothekswesen* qu'il n'aurait dû ni écrire ni signer, a répété ce que la presse et les radiogrammes allemands ont raconté à l'univers entier, à savoir que la destruction de la bibliothèque de l'Université de Louvain (25 août 1914) n'était pas l'œuvre criminelle des Allemands, et que tout au contraire a été tenté par eux pour la sauver; M. P. Delannoy, bibliothécaire de cette université, fait justice de ces assertions mensongères dans un article du *Nineteenth Century and after* (avril 1915), ainsi que dans le livre qu'il a intitulé : *L'Université de Louvain* (Paris, Picard, 1915; in-16 de XX-229 p. et fig.) La perte bar-

bare et inutile de 30000 volumes, 1000 manuscrits et 350 incunables constitue un forfait dont la honte rejaillira éternellement sur ceux qui l'ont voulu et accompli froidement.

Canada. — Un séjour au Canada a permis à M. L. Arnould de visiter les bibliothèques de ce pays, et on trouvera dans le *Correspondant*, 25 juillet 1914, p. 273-286, les observations que ces visites lui ont suggérées.

Espagne. — On sait quelles difficultés se présentent à quiconque veut pénétrer, en Espagne, dans les dépôts qui sont propriétés ecclésiastiques, et considérés par suite comme propriétés privées. Une meilleure organisation de ces dépôts conduirait vite à une meilleure utilisation, et de nombreux travailleurs souhaitent une modification de l'état de choses actuel. On lira sur ce sujet l'article de *Razon y Fé*, novembre 1914, sous la signature de Z. Garcia Villada : La organización de las bibliotecas y archivos ecclesiasticos. Cet article d'ailleurs appellerait mainte observation.

France. — De même que sa savante collaboration au *Recueil Sirey* nous avait valu un article complémentaire sur les « Archives » (cf. *Bibliographe moderne*, 1913, p. 347), nous devons à M. Eug. Lelong, comme *Supplément* à ce recueil (tome II, p. 646-683), une excellente et copieuse étude de tout ce qui concerne l'histoire, la législation, la situation présente, et la statistique des bibliothèques de France, nationales, universitaires, municipales, scolaires et populaires, ministérielles, commerciales, hospitalières, etc. Aucune des questions qui intéressent les bibliothèques n'a été omise, et une abondante bibliographie permet toujours de se référer à des études plus détaillées et plus approfondies sur des sujets déterminés; seuls les récents décrets relatifs au personnel de la Bibliothèque nationale et des bibliothèques nationales de Paris modifient les informations, toujours précises et puisées aux meilleures sources, que M. Eug. Lelong a arrêtées à la fin de l'année 1912.

— Le manuscrit mexicain 22 de la Bibliothèque nationale, contenant la série des rois de Tlatelolco, a fait l'objet d'une savante notice de Ed. Seler dans les *Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, LIII (1913); il est considéré comme le plus ancien monument de la langue espagnole connu, au point de vue américain.

— L'*English historical Review*, numéro de juillet 1915, publie des poèmes inédits attribués à Alexandre Neckam, d'après le manuscrit 11867 de la Bibliothèque nationale, sous la signature de M. Esposito.

— Du manuscrit italien 171 du même dépôt Fr. Novati a tiré et publié dans son volume *Stendhal e l'anima italiana* (Milan, 1915), quelques pages de l'auteur de la « Chartreuse de Parme » ; c'est la préface d'un livre qui devait porter comme titre : « Rome vers 1550 », mais n'a jamais été écrit; ces pages avaient attiré déjà l'attention de Stryienski,

mais le texte que ce dernier en avait donné, dans la seconde série de ses « Soirées du Stendhal-Club », est très incomplet et assez fautif.

— Le marquis de Laborde a fait don à la Bibliothèque nationale d'une série de documents originaux et copies, la plupart relatifs à l'art et aux artistes français, qu'avait recueillis jadis son père Léon de Laborde; cette collection, assez importante, se continue du XIVe au XIXe siècle, et a été inventoriée par P. Perrier dans le *Bulletin historique et philologique du Comité*, 1913, p. 321-351.

— Un récit inédit de la troisième guerre de religion, dû à Jules Gassot et conservé en original à la Bibliothèque nationale (mss. français 5783 et 25015), a été publié par P. de Cenival dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome*, XXXIII (1913), p. 245-260.

— Un assez grand nombre de lettres non utilisées, que renferme le manuscrit français 9024, ont permis à M. E. Griselle d'écrire une page intéressante dans le *Correspondant* (n° du 25 avril 1915) sur le prince Frédéric-Auguste de Brunswick, neveu de Frédéric le Grand.

— La Bibliothèque nationale possède 33 numéros (janvier-mai 1790) d'un journal fort rare qui a paru à Paris sous le nom de « Le tonneau de Diogène ». M. Dommanget l'analyse et le commente dans les *Annales révolutionnaires*, mars-avril 1914, p. 165-178.

— Depuis longtemps le journal manuscrit du libraire Hardy devait être imprimé; on a reculé devant la difficulté du travail et le volume énorme qu'il représente. MM. Maurice Tourneux et A. Vitrac se sont enfin dévoués et expliquent dans une introduction à lire comment ils se sont acquittés de leur tâche: *Journal de Hardy*, t. I (Paris, Picard, 1912; in-8 de XXI-445 p.), comprenant les années 1763 à 1774. L'original autographe, en huit volumes in-folio, est à la Bibliothèque nationale; les coupures indispensables ont été opérées.

— Dans le tome XXXIX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* M. Max Collignon publie une relation de l'Attique au XVIIe siècle, par le consul de France Jean Giraud, d'après le manuscrit 301 du supplément grec du même dépôt.

— Le manuscrit latin 1090 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale, sorte de vademecum du XVe siècle à l'usage des religieux d'un monastère bénédictin de la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue, a fait l'objet d'une notice de M. L. Auvray dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1914, p. 328-344.

— De fonds encore mal connus de la Bibliothèque de l'Institut M. Henri Dehérain extrait d'intéressantes correspondances littéraires qu'il publie dans le *Journal des Savants*: Correspondance du comte S. Ouvarov avec Sylvestre de Sacy, 1815-1837 (n^os de septembre-décembre 1914, p. 450-460) et de Rousseau, consul à Bassorah et à Bagdad, avec le même (idem, p. 367-371); lettres de J.-B. de Rossi et Borghesi à Edmond Le Blant (idem, p. 492-498).

— Dans les *Memorie della r. Accademia delle scienze* [*fisiche*] de Bologne, M. Ant. Baldacci a inséré une notice sur « La botanica di Leonardo da Vinci desunta dai manoscritti della biblioteca dell' Istituto di Francia » (Bologna, 1915; in-4 de 20 p.)

— Un formulaire du XIVe siècle à l'usage de l'officialité d'Orléans, que conserve la bibliothèque municipale de Tours (ms. 663), a été étudié par M. J. Bry dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1914, p. 417-460.

— Le manuscrit 569 de la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly a été étudié par le Dr E. Wickersheimer dans un article de l'*Archiv für die Geschichte der Medizin* (1913), sous le titre de : « L'anatomie de Guido de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne; cf. *Journal des Savants*, 1915, p. 5-14.

— La Société des bibliophiles normands a fait reproduire pour ses membres un volume conservé à la bibliothèque de la ville de Rouen où Jacques Le Lieur a réuni une série de poésies pieuses, orné de miniatures et d'initiales peintes; M Émile Picot s'est chargé, dans un travail annexe, admirablement documenté, de décrire ce volume et d'étudier la famille et la biographie du mécène auquel nous devons ce manuscrit malheureusemenl fort usé par de trop fréquentes et peu soigneuses manipulations : *Notice sur Jacques Le Lieur, échevin de Rouen, et sur ses heures manuscrites* (Rouen, imp. Cagniard, 1913 ; in-8 de 91 p.). Au même personnage était dû *Le livre enchaîné ou livre des fontaines de Rouen*, également conservé à Rouen et dont une publication luxueuse a été faite par l'abbé V. Sanson en 1911.

— M. Eug.-G. Ledos a retrouvé dans un manuscrit de la bibliothèque de Besançon un nouveau texte d'un poème d'Achard d'Arrouaise (XIIe siècle), publié antérieurement d'après des manuscrits du Vatican, de Brunswick (fragment) et d'Oxford; il l'a décrit amplement et savamment dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916, p. 58-73.

— Un désastre dont les causes sont ignorées a atteint l'une des belles bibliothèques municipales de France, celle de Lille, au mois de décembre 1915. Par une heureuse fortune, l'ancien bibliothécaire défunt avait placé dans une salle voûtée, dite du Conclave, que le feu n'a pas atteint, un certain nombre de manuscrits, les incunables et livres rares, les imprimés du fonds Godefroy, ainsi que la partie ancienne des archives de la ville.

Grande-Bretagne. — Le manuscrit Cleopatra A XVI du fonds Cotton au British Museum contient une chronique des années 1299-1367, due au moine de Westminster John of Reading; il a été publié par James Tait sous le titre de *Chronica Johannis de Reading et Anonymi Cantuariensis* (Manchester, 1914; in-8 de x-394 p.).

— Un autre manuscrit de la même collection, Julius E IV, renferme une série de 53 beaux dessins exécutés vers 1485-1490, curieux pour le

costume et par la représentation de scènes de la vie civile et militaire; ils ont été l'objet d'une reproduction intégrale par les soins du Viscount Dillon et de Sir Saint-John Hope : *Pageant of the birth, life and death of Richard Beauchamp, earl of Warwick* (London, 1914 ; in-4 de IX-109 p.).

Italie. – Les tomes XXII et XXIII de la collection des *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia* (Firenze, Olschki, 1915; in-8 de 257 et 238 p.) sont consacrés aux manuscrits de la Biblioteca Angelica (Rome), par E. Celani, et à ceux de la bibliothèque universitaire de Bologne, par L. Frati.

— M. Ersilio Michel poursuit son enquête sur les bibliothèques italiennes; après avoir consacré un article du *Risorgimento italiano* (1913) à la Marucelliana de Florence, il en a donné deux autres à la *Rassegna storica del Risorgimento* (1914) sur la bibliothèque communale de Ravenne, sur celle de Velletri, et sur la bibliothèque Gambalunghiana de Rimini.

— La suite des recherches sur les manuscrits de la bibliothèque Vintimiglia à Catane, que l'on doit à G.-M. Tamburini, a paru dans le tome X (1913) de l'*Archivio storico per la Sicilia orientale* .

— Sur le manuscrit de Catulle conservé à Brescia, on trouvera quelques observations intéressantes de E. Stampini dans les *Atti dell' Accademia delle scienze di Torino* (1916).

— La Marciana de Venise a fourni à Albert Rivoire le texte qu'il publie : *Li Eschés amoureux, frammenti trascritti dal codice marciano* (Torre Pellice, tip. Alpina, 1915; in-8 de 84 p.).

— Dans les « Collectanea biblica latina » a paru, par les soins du R. P. Gasquet, le *Codex vercellensis jamdudum ab Irico et Bianchino bis editus, denuo cum manuscripto collatus* (Roma, 1914; in-8 de XXIV-242 et 242 p.). Ce n'est encore que la première partie, ornée de deux fac-similés.

— Les bénédictins du Mont-Cassin ont entrepris la publication d'un catalogue des manuscrits conservés dans leur célèbre bibliothèque : *Codicum casinensium manuscriptorum catalogus*, vol. I, pars 1 (Roma, 1915; in-4 de VIII-100 p.). Ce premier fascicule comprend les cent premiers volumes.

— Le dialecte des poèmes franco italiens du manuscrit 13 de la Marciana a été étudié par J. Reinhold dans une communication faite au *Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie* (1912).

— Le manuscrit grec 306 à la Bibliothèque du Vatican fait l'objet d'une étude de G. Mercati dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'École de Rome*, 1914, p. 125 139.

— M. A. Giffard a tiré du même dépôt les *Ordonnances de Jacques d'Ableiges pour les métiers d'Évreux* (Caen, 1913, in-8).

— Le R. P. Enrico M. Bannister a édité (Leipzig, 1913; 2 vol. in-folio) les *Monumenti Vaticani di paleografia musicale italiana*, qui conti-

nuent la belle série des « Codices Vaticani selecti » et peuvent être considérés comme un des recueils capitaux pour l'étude de l'histoire de la musique religieuse au moyen-âge ; aucune bibliothèque du monde ne possède d'aussi nombreuses variétés d'écriture musicale, du XIe au XVe siècle, que la Bibliothèque Vaticane, dont nous connaissons désormais par le menu les richesses incomparables en cette matière.

Pays-Bas. — C'est une œuvre collective, fort utile, que M. J.-F. van Someren a entreprise sous le titre de *Pamfletten niet voorkomende in afzonderlijk gedrukte Catalogi der verzamelingen in andere openbare Nederlandsche bibliotheken beschreven.* Le tome Ier a paru (Utrecht, 1915; in 8 de XII-191 p. et pl.)

— La bibliothèque de l'Université de Leide possède le manuscrit unique du *Tauk-al hamâma* d'Abu Muhammed-Ali-Ibn-Hazm al Andalusi, que publie D. K. Petrof pour la première fois (Leide, 1915; in-8 de de XLIV-164 p.).

Russie. — MM. G. Beermann et C.-R. Gregori ont publié en 1913, sous ce titre : *Die Koridethi-Evangelien*, une reproduction intégrale de l'évangéliaire grec trouvé il y a quelques années à Koridethi (Caucase) et aujourd'hui conservé à Tiflis; c'est un manuscrit du VIIIe-IXe siècle.

— On doit à M. F. Caussy un inventaire des manuscrits de Voltaire conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (*Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires*, nouvelle série, n° 7, 1913; in-8 de 96 p.); le même auteur a montré l'intérêt de cette série peu connue dans un article du *Correspondant*, n° du 25 mars 1914, p. 1129-1156, en publiant quelques fragments inédits : il s'agit des manuscrits de la bibliothèque de Voltaire et des collections Zaluski et Doubrowski.

Suède. — De nouvelles lettres de Marie-Antoinette à Barnave et à Fersen, provenant du château de Löfstad et publiées par de Heidenstam, ont été naguère considérées comme fort suspectes; M. Glagau, dans les *Annales révolutionnaires*, mai-juin 1914, p. 387-403, se prononce nettement pour la non-authenticité. D'autre part, une commission spéciale d'experts s'est réunie à Stockholm et en a décidé en sens contraire (son jugement est imprimé dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 30 mai 1914, col. 700-705).

Suisse. — Un excellent guide des différentes bibliothèques publiques de la Suisse vient d'être édité par M. Jos. Roesli : *Verzeichnis der öffentlichen schweizerischen Bibliotheken* (Bern, 1916; in-8 de XIII-168 p.).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographie de l'histoire d'Angleterre. — Un article de M. Tedder dans les *Transactions of the Royal historical Society* (1914) met le lecteur au courant des études préliminaires auxquelles se livrent les auteurs d'une bibliographie générale de l'histoire moderne de l'Angleterre, et du plan d'après lequel cette publication sera conçue. — En attendant son apparition, il nous est agréable de savoir que la 2e édition des *Sources and literature of English history from the earliest times to about 1485*, publiée en 1900 par Ch. Gross, a paru en 1915 (London, in-8 de XXIII-820 p.) par les soins de Miss A. F. Rowe, sur un plan non modifié, mais avec une mise au point nécessaire jusqu'à l'année 1910; le livre primitif, déjà excellent, est encore sensiblement amélioré.

Bibliographies italiennes d'art et d'archéologie. — A l'instar de la bibliographie annuelle d'histoire d'Italie qui se publie régulièrement depuis plusieurs années, MM. F. Gatti et F. Pellati ont entrepris un *Annuario bibliografico d'archeologia e di storia dell' arte per l'Italia*, dont le premier et le second volume, consacrés aux travaux des années 1911 et 1912, ont paru en 1913 et 1914 (Roma, Loescher; in-8 de XXI-198 et XX-296 p.). Comme il arrive dans la plupart des cas, cette bibliographie, en prenant de l'âge, multiplie et développe ses sources d'information, de telle sorte que le volume s'en trouve sensiblement accru. On ne saurait assez féliciter les auteurs de leur heureuse initiative qui intéresse tous les amis de l'art et de l'archéologie. — D'autre part, est à signaler une publication un peu plus ancienne, et considérable, de Giuseppe Ceci : *Saggio di una bibliografia per la storia delle arti figurative nell' Italia meridionale* (Bari, Laterza, 1911; in-8 de 322 p.).

Bibliographie de l'Ile-de-France. — Après les bibliographies des provinces de Gascogne, de Lyonnais, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Velay, de Roussillon, de Normandie et de Lorraine, publiées par la *Revue de synthèse historique*, voici celle de l'Ile-de-France (Paris, excepté, fera l'objet d'un travail spécial), dont nous sommes heureux de saluer l'apparition : *Les régions de la France; l'Ile-de-France*, par Marc Bloch (Paris, Cerf, 1913; in-8 de IV-136 p.). L'auteur étudie tout d'abord la région (le nom d'Ile-de-France; les caractères géographi-

ques de la région) ; un second chapitre est consacré à l'histoire locale avant le XIXe siècle ; deux autres à l'histoire locale à l'époque contemporaine, avec une étude sur l'organisation du travail, une autre étude sur les problèmes et les résultats. S'il n'y a pas d'histoire générale de l'Ile-de-France, — et il ne semble pas qu'il doive y en avoir jamais, parce que cette région est dépourvue d'individualité, — les travaux de détail se sont multipliés à l'infini, les sociétés locales ont utilement fourni leur contingent de documents, et M. Bloch est parfaitement au courant de cette littérature abondante.

Il s'étonne, à juste titre, que l'on ait eu l'idée de publier des livres tels que *Les Templiers en Eure-et-Loir* ou *L'Agriculture en Seine-et-Marne*, confondant ainsi les divisions administratives avec les frontières naturelles. Il signale l'absence de livres d'ensemble sur certains points d'histoire et d'archéologie ; il déplore les lacunes de notre information, et multiplie, pour tout ce qui a été entrepris dans les différents domaines, les indications les plus exactes et les plus judicieuses, sans se dispenser de passer de l'éloge à la critique lorsqu'il y a lieu. C'est une excellente mise au point. Les omissions sont extrêmement rares ; les erreurs aussi. Je signalerai quelques petites corrections à faire à l'article « cartulaires » ; un renseignement inexact vise l'*Almanach historique de Seine-et-Marne*, pour lequel il existe une table générale, quoi qu'on ait dit, dans le volume de l'année 1902 ; la peine inutile que M. Bloch a prise de rechercher et de cataloguer les recueils d'usages locaux de l'Ile-de-France, sans se douter quo le travail a été tenté pour la France entière dans un volume du *Bibiliographe moderne*, et d'ailleurs tiré à part.

La Bibliographie à l'Institut de sociologie Solvay. — L'Institut de sociologie Solvay avait commencé la publication de monographies bibliographiques que la guerre a interrompue. Les deux premières qu'il a fait paraître ont pour titre respectif : *Essai d'une bibliographie systématique de l'Ethnologie jusqu'à l'année 1911*, par S. R. Steinmetz (Bruxelles, s. d., in-8 de IV-196 p.), et *Bibliographie de l'Angola, 1500-1910*, par Paul Borchardt (Bruxelles, s. d. ; in-8 de IV-62 p.). Il est toutefois regrettable que les règles aujourd'hui suivies en bibliographie n'aient pas toujours été suffisamment respectées (les titres d'ouvrages, par exemple, doivent être transcrits dans leur langue originale), que des erreurs, typographiques et autres, déparent trop fréquemment ces volumes, et surtout qu'une homogénéité de plan n'ait pas été adoptée uniformément. Des travaux de cette nature méritent toujours d'être encouragés, mais une direction unique devrait présider à leur accomplissement.

Bibliographie de la guerre. — On a annoncé la future publication d'une bibliographie française des ouvrages relatifs à la présente guerre ;

elle menace de devenir considérable. A l'étranger, on n'a pas attendu l'heure de la paix; en Allemagne et en Angleterre, on a déjà commencé à faire paraître, à intervalles plus ou moins réguliers, des catalogues méthodiques de toute la littérature contemporaine relative à la lutte mondiale. — La librairie Hinrichs, de Leipzig, a ainsi donné plusieurs fascicules intitulés : *Die deutsche Kriegsliteratur; Teildruck aus dem Register zu Hinrich's Halbjahr's Katalog*, où 150 pages suffisent à peine à enregistrer les 12000 ou 15000 volumes, brochures, programmes, tracts, calendriers, sermons, chansons, albums, cartes, journaux, que les événements ont fait éclore depuis le mois d'août 1914. Cet extraordinaire amas de papier noirci est catalogué sous deux cents rubriques au moins, dont les titres sont empruntés soit à la géographie (Allemagne, France, Belgique, Italie, Serbie, Turquie, Pologne, etc.), soit à la chrologie, soit encore aux notabilités ou personnages marquants dont la popularité grandit ou décroît tour à tour (Guillaume II, Hindenburg, Mackensen, Kronprinz, etc.), soit à la psychologie ou aux lois de la guerre (Guerre et idéalisme, Le bon vieux Dieu, Guerre et amour, La guerre et la mode, Caractère et aberrations maladives des Français, Le cas du Lutisania au jugement des savants allemands, La plus grande Allemagne, etc.), soit enfin aux buts politiques et à l'action économique du pangermanisme. La rubrique religieuse, aussi bien catholique que protestante, est très abondamment fournie. La littérature d'imagination ne compte pas moins, jusqu'au mois de mars 1916, de 500 volumes de romans et nouvelles, et 300 pièces de théâtre. Enfin une subdivision où sont classés les « divers » comprend les feuilles de propagande en quantité colossale (surtout pour les pays neutres), les prophéties annonçant le triomphe allemand [cette rubrique tend à disparaître], les moyens de pavoiser les maisons, les livres de cuisine expliquant les différents modes d'accommoder les restes et donnant des « recettes scientifiques », etc.... Les périodiques créés depuis la guerre en Allemagne dépassent la centaine et se font une concurrence extraordinaire, sous les titres les plus alléchants et aux prix les plus modiques.

— En Angleterre, G. W. Prothers a publié une *List of publications bearing on the war*, suivie bientôt d'une *Second list* (London, 1915, in-8); ces deux brochures enregistrent près de mille volumes, petits et grands, dont beaucoup assurément ne seront pas à retenir et sont tombés dans l'oubli, à peine éclos; elles doivent être sans doute suivies de plusieurs autres qui seront imprimées au fur et à mesure de la production de la librairie contemporaine. D'autre part, MM. F. W. T. Lange et W. T. Berry ont fait paraître une suite de brochures intitulées : *Books on the Great War; an annotated Bibliography of literature issued during the European conflict* (London, Grafton, 1915-1916; in 8); trois ont déjà paru, et on ne peut dire encore de combien d'autres elles seront suivies; elles présentent un caractère plus scientifique et moins commer-

cial que les précédentes, et à ce titre se recommandent plus sérieusement à notre attention.

La bibliothèque du marquis d'Aubais. — Dans sa plaquette sur *Le marquis d'Aubais* (Clermont-l'Hérault, Léotard, 1887; in-8 de 133 p.), M. Prosper Falgairolle a signalé la précieuse bibliothèque de cet amateur distingué et publié des correspondances qui démontrent toute la valeur qu'y attachaient ses contemporains; mais il assure que cette bibliothèque fut vendue en partie par sa fille au syndic de la province de Languedoc, en partie dispersée ou brûlée à l'époque révotionnaire. D'une lettre que publie la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1915, p. 472, il appert au contraire qu'elle aurait été cédée en bloc à un libraire de Grenoble pour 40000 livres.

Publication de la Société française de Bibliographie. — La plus récente publication de cette Société est de premier ordre : *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais : Histoire et Bibliographie*, par Pierre Le Verdier (Paris, 1916; in-4 de 179 p. avec 77 pl. et fig.). Cette monographie très complète, richement illustrée, nous révèle un typographe encore mal connu et dont plusieurs impressions n'avaient jamais encore été signalées; son exercice est certain désormais de 1485 à 1491 et trente et une publications ont été retrouvées. Rien n'a été négligé pour donner à cet ouvrage toute l'ampleur nécessaire, et le bibliophile érudit qui l'a signé a droit aux plus sincères félicitations des amis des livres et de la bibliographie pour avoir élevé ce monument à la gloire du prototypographe rouennais [1].

Catalogues espagnols. — On le sait, les deux plus riches collections de livres espagnols qui aient été mises en vente sont celle de Salvá et celle de Ricardo Heredia (1893). Pour faciliter l'usage des catalogues qui ont été imprimés au moment de leur dispersion, M. Gabriel Molina Navarro a eu l'heureuse inspiration d'en publier un index aussi complet que possible, dont le titre porte : *Indice para facilitar el manejo y consulta de los Catálogos de Salvá y Heredia* (Madrid, libr. de los Bibliófilos españoles, 1913; in-8 de VIII-162 p.). C'est un service signalé qu'il a ainsi rendu à la bibliographie.

En l'honneur de Shakespeare. — Les événements actuels n'ont pas empêché les Anglais de songer à fêter le troisième centenaire de la mort de Shakespeare. Ce fut pour eux une occasion, non seulement de publier plusieurs ouvrages spéciaux et bibliographiques, entre autres : *A census of Shakespeare's Plays in quarto* (1574-1709), by H. C. Bartlett

1. M. l'abbé J. L. Adam a décrit « Le manuel de Coutances », imprimé à Rouen en 1494 (Évreux, impr. Odieuvre, 1909; in-8 de 59 p. et fig.; extr. de la *Revue catholique de Normandie*).

and Alf. W. Pollard (London, 1916 ; in-4 de 228 p.) ; mais encore d'organiser plusieurs expositions temporaires dont les catalogues permettront de conserver le souvenir : *Catalogue of the exhibition of original documents preserved in Stratfort on Avon, illustrating Shakespeare's life in the town* (Stratford, 1916 ; in-8; — *Catalogue of an exhibition of the works of Shakespeare* (London, Longmans, 1916; in-8); — *John Rylands Library; Catalogue of exhibition of works of Shakespeare, his sources, and writings of his contemporaries* (Manchester, 1916; in-8); — et *Bodleian Library; Catalogue of the Shakespeare exhibition* (Oxford, 1916; in 8 de 115 p.)

En l'honneur de Cervantès. — C'est aussi pour l'Espagne une grande commémoration littéraire que celle du troisième centenaire de la mort de Cervantès. Les livres le concernant se sont multipliés; et, au point de vue bibliographique pur, nous avons à citer : *Miguel de Cervantes Saavedra, Biografia, Bibliografia, Critica*, par J. Cejador y Franca (Madrid, 1916; in-4 de 77 p.); — *Ediciones del Don Quijote y demás obras de Cervantes que junto con varios trabajos referentes a las mismas*, por C. Cortejon (Barcelona, 1916 ; in-4 de 44 p.); — et *Catálogo de una colleccion de libros cervantinos*, por G. Molina Navarro (Madrid, 1916; in-8 de 148 p.). — C'est peut être le cas aussi de rappeler qu'une exposition spéciale eut lieu, il y a quelques années, à la Bibliothèque de Rio de Janeiro, et que le catalogue de cette exposition, par Ant. Jansen do Paço, peut être regardé comme une bonne contribution à la bibliographie sur Cervantès en même temps qu'à la bibliographie des éditions, traductions et imitations de ses œuvres : *Catalogo da collecção Cervantina*, paru dans les *Annães da Biblioteca nacional do Rio de Janeiro*, XXIX (1909), in-8, p. 1-95 avec planches.

Périodiques néerlandais. — Les périodiques publiés aux Pays-Bas ont fait depuis longtemps l'objet de dépouillements excellents. Aux travaux antérieurs, on peut ajouter ceux que l'on doit au P. B. Kruitwagen, *Over eene bibliografie van nederlandsche katholieke tijdschriften*, parue dans *De Katholiek* (Utrecht), CXLII (1912), p. 30-63, et CXLIV (1913), p. 135-158.

— D'autre part, A. van Rijnbach a donné un *Derde supplement van het Repertorium van tijdschriftartikelen betreffende nederlandsche monumenten van geschiedenis en kunst* (Leiden, 1911 ; in-8 de 16 p.).

Une nouvelle bibliographie scientifique. — C'est celle qu'annonça naguère la revue *Isis* fondée en 1913 à Wondelgem (Belgique), avec le programme suivant : Étudier l'évolution de la pensée humaine et de la civilisation humaine sous leur forme la plus haute, en prenant pour base rationnelle la philosophie vraiment scientifique. Le tome II de la revue a dû paraître à la fin de l'année 1914, et on a annoncé, pour être distribuée en même temps, une bibliographie analytique

annuelle, paraissant sur fiches, et « relative aux domaines les plus élevés de la pensée humaine ». On a peine à s'imaginer quel but l'on poursuit en englobant un domaine aussi immense et aussi mal défini, et comment il sera possible de remplir cet extraordinaire progamme. Si la guerre déchaînée au moment même où il était conçu en a retardé ou arrêté l'exécution, nul sans doute ne s'en affligera.

La censure au XVIe siècle. — Dans le tome II de son *Histoire du Parlement de Paris* (Paris, 1913 ; in-8), M. E. Maugis a consacré un appendice considérable (p. 310-351) à esquisser l'histoire de la censure des livres et de l'imprimerie par le Parlement au XVIe siècle. Il montre que le privilège et le permis d'imprimer avaient originairement deux sens très différents, l'un limitatif du droit de l'auteur sur son ouvrage, l'autre réservant au contraire le monopole de la publication à l'auteur ou à l'éditeur. Il envisage le rôle du Parlement comme défendant le droit contre la fraude et appliquant les sanctions nécessaires contre les coutrevenants, notamment dans la poursuite contre les livres destinés à la jeunesse et où se manifestaient des tendances confessionnelles auxquelles le pouvoir se montrait violemment hostile. Divers exemples heureusement choisis permettent de se rendre compte des méthodes adoptées. Mais M. Maugis connaît-il suffisamment les écrivains de ce temps (il écrit : Jacques Faber, Villanovanus, sans les identifier autrement) ?

La censure aux Pays-Bas. — M. W.-P.-C. Knuttel a dressé l'inventaire des livres interdits dans la République des Provinces Unies : *Verboden boeken in de Republiek der Vereenigde Nederlanden* ; *Beredeneerde Catalogus* (s'Gravenhage, Nijhoff, 1914 ; in-8 de XII-140 p.).

La décoration des livres d'heures. — Aux travaux antérieurs de MM P. Lacombe, Marquet de Vasselot et Conrad de Mandach, sur ce sujet, il faut joindre l'article de A. Parducci, dans la *Romania*, 1914, pages 226-237, sur le Mystère de Suzanne et la décoration des livres d'heures imprimés de 1498 à 1525 ; les tapisseries, tout comme les tableaux, ont servi de modèles aux graveurs et illustrateurs des heures illustrées dont la vogue fut si grande et si durable.

Une nouvelle édition de « Philobiblon ». — Écrit en 1345, imprimé à Cologne vers 1473, vulgarisé par de nombreuses copies, traduit en français (par Cocheris, 1857) et en anglais, le « Philobiblon » de Richard de Bury, évêque de Durham, vient de l'être également en italien, avec commentaires et notes bibliographiques, par le bibliophile italien Marco Besso : *Il Philobiblon; testo, note illustrative, traduzione e documenti* (Roma, 1914 ; in-4 de LIII-159 p. et 30 pl.). Précepteur d'Édouard III, chargé de plusieurs missions diplomatiques sur le continent, R. de Bury fut un bibliophile généreux et passionné, ayant à son service copistes, miniaturistes et relieurs, accumulant chez lui les manus-

crits dont il a parlé avec enthousiasme, et léguant sa bibliothèque aux écoliers d'Oxford pour la sauver de la dispersion. Malgré cette précaution, *habent fata sua libri*, on ne sait ce qu'elle est devenue, à l'exception de deux volumes dont l'un est resté à la Bodléienne, et l'autre est est conservé au British Museum.

Histoire du papier. — Un rapport officiel du Musée rétrospectif du Papier (classe 92) à l'Exposition universelle de 1900 a paru bon dernier ; son auteur est M. John Grand-Carteret : *Papeterie et papetiers de l'ancien temps* (Paris, G. Putois, 1913; in-4 avec 160 fig.); il y passe en revue successivement les corporations, les boutiques, les marchandises (encre, papier, plumes, etc.), dresse une liste alphabétique des marchands papetiers-cartiers, graveurs et marchands pour Paris et quelques grandes villes de France (Versailles, Moulins, Bordeaux, Troyes, Rouen, Le Hâvre, Lille, Lyon, Nantes, Nancy, Dijon, Limoges, Cette), s'occupe aussi des calligraphes et des enseignes. Ce travail, fait de seconde main, est un résumé satisfaisant des publications antérieures, mais forcément incomplet.

— Dans le *Correspondant* (25 mai 1916, p. 727-735), M. Marion étudie la crise du papier sous la Révolution. C'est un sujet d'actualité. L'économie nécessaire était prêchée par les autorités (lettre de Clavière, proclamation du 9 frimaire an II), mais passa fort peu dans le domaine pratique; on s'en rend facilement compte lorsqu'on constate l'abus invraisemblable qui fut fait du papier à cette époque.

Catalogues anglais de ventes de livres. — L'administration du Musée britannique a fait paraître une liste générale des catalogues des ventes de livres qui ont eu lieu en Angleterre depuis 1676 jusqu'à l'année 1900 : *List of english book sales 1676-1900, now in the British Museum* (London, 1915; in-8 de xvi-523 p.), avec introduction de A. W. Pollard. C'est un ensemble de 8000 catalogues environ, classés chronologiquement, avec un index excellent des noms des possesseurs de ces collections, et un utile instrument de recherche aux mains des bibliothécaires et des bibliographes.

Histoire de l'imprimerie. — Dans le *Bulletin philologique et historique du Comité*, 1914, p. 355-373, M. Oursel a fait paraître quelques notes sur les imprimeurs et libraires à Dijon, pour rectifier et compléter des publications antérieures (Hugues Pageot, libraire, 1499-1502; Vincent de La Haye, impression privée, 1606-1608 ; Cl. Guyot, imprimeur, 1608; Toussaint Vitas, imprimeur, 1657; Louis Secard, imprimeur, 1689; Pierre Palliot, 1688-1698).

— Le même *Bulletin* contient un article de M. René Fage (p. 380-388) tendant à démontrer que Jean Margarin, imprimeur à Limoges, dont le nom figure sur le titre d'une mince plaquette datée de 1629, décou-

verte dans une bibliothèque particulière, est un imprimeur imaginaire à joindre à ceux que les supercheries des éditeurs ont jadis créés.

— M. Gius. Della Santa a consacré quelques pages à la mémoire d'un personnage d'origine dalmate, qui a joué un rôle assez important à Venise et se fit imprimeur occasionnel : « Il tipografo dalmato Bonino de Boninis 1454-1528, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, nuova serie, XXX (1915), p. 174-206.

— Un livre de comptes de Quentel, de la seconde moitié du XVIe siècle, est un document rare et intéressant pour l'histoire de l'imprimerie et de la librairie à Cologne; il a fait l'objet d'un mémoire de O. Zaretzky dans les *Annales des historischen Vereins für den Niederrhein*, XCIII (1912).

— Dans son *Histoire de l'ancienne abbaye de Messines* (Ypres, 1912), M. H. Terrier signale un contrat passé entre l'abbaye et l'imprimeur de l'opuscule du frère Barnabé intitulé : Histoire de Notre-Dame de Messines.

— Sur l'histoire de la typographie tchèque, le professeur C. Zibrt a publié un premier fascicule de recherches nouvelles : *Edice typografie*; *Sbirka krasné upravenych knih* (v Praze, 1913; in-8 de 90 p.).

— Un curieux recueil préparé par M. Émile Picot est celui qu'il a édité pour la Société des Bibliophiles français sous le titre de : *Recueil de pièces historiques imprimées dans les provinces françaises au XVIe siècle*, publiées en fac-similé et accompagnées de notes (Paris, Rahir, 1913 ; in-16 de x-279 p. et pl.).

— Pour l'histoire de l'imprimerie en Italie, diverses brochures sont à signaler : *Gli incunabuli ed i tipografi piemontesi del secole XV ; indici bibliografici*, per F. Cosentino (Torino, 1914; in-8 de VI-130 p.); — *Uno stampatore bergamasco a Roma e le sue memorie autobiografiche*, per A. Pinetti (Bollettino della civica Biblioteca di Bergamo, 1912); — *I tipografi trinesi nei sec. XV, XVI e XVII*, per Gius. Deabate (Torino, 1914; in-4 de 12 p. et fig.) ; — *La stampa a Biella dal 1541 al 1814*, per C. Poma (Bollettino storico per la provincia di Novara, 1912) ; — *Battaglia di tipografi nel 1500, i Giunti e i Torrentino*, per D. Decia (Firenze, 1913; in-8 de 19 p.); — *La stampa della Divina Commedia nei secoli XVI e XVII*, per Ang. Marinelli (Città di Castello, 1915; in-8 de 45 p.); — *Carlo Scapin, famoso libraio padovano del sec. XVIII*, per Ant. Bonardi (Atti e memorie della r. Accademia di scienze, lettere ed arti di Padova, 1913).

— M. Manuel Artigas y Cuerva, déjà connu par diverses publications bibliographiques, notamment sur les périodiques des îles Philippines (*Los periodicos filipinos*, Manila, 1909; in-8 de 224 p.), est l'auteur d'un volume spécial sur l'introduction de l'imprimerie dans ce pays : *La primera imprenta en Filipinas* (Manila, 1911 ; in-8 de XII-250-XVII p.), où l'on trouvera la liste des plus anciens ouvrages sortis des presses locales.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — La Bibliofilia (maio-giugno 1915) : G Biagi, Lo « Zibaldone boccaccesco » della Medicea Laurenziana ; – L. Zambra, Incunaboli di origine italiana a Budapest [fin] ; — W. Bombe, I disegni della Galleria degli Uffizi ; — R. Salaris, Gli incunaboli della Biblioteca comunale di Piacenza [suite] ; — H. Vaganay, Les romans de chevalerie italiens d'inspiration espagnole [fin]

— La Bibliofilia (lugl.-nov. 1915) : L. S. Olschki, La mia nuova collezione di mille incunaboli ; — C. Mazzi, La Camicia, ricerche d'antico costume italiano ; — R. Salaris, Gli incunaboli della Biblioteca comunale di Piacenza ; — G. Boffito c P. Nicollari, Bibliografia dell'aria [suite].

2. — Revue des Bibliothèques (janv.-mars 1915) : Em. Chatelain, Deux éditions des « Amours » de Ronsard ; — F. Van Ortroy, Bibliographie sommaire de l'œuvre mercatorienne [suite] ; — J. Paz, Archivo general de Simancas [suite] ; — C. Couderc, Bibliographie historique du Rouergue (A.-Arch.).

3. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (enero-abril 1915) : C. Pitollet, La première femme de Ferdinand VII ; — V. Castañeda Alcover, Arte del blason ; — B. Sanchez y Alonso, Sobre los índices de impresos en la Bibliotecas públicas ; — Circular para la formación de la Guia de los archivos, bibliotecas y museos arqueológicos de España ; — J. L. Estelrich, Biblioteca municipal Lobo, de San Fernando.

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (mayo-ag. 1915) : J. Ruiz de Orregon, Alfonso X el Emplazado ; — G. Ceriello, Carte e manoscritti spagnuoli e portoghesi della biblioteca universitaria di Sassari ; — R. P. Lambert, Les origines de l'imprimerie à Saragosse ; — L. Andrés, Fueros y privilegios concedidos por Alfonso VIII al monasterio de San Salvador de Oña (1176-1184).

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (sept.-dic. 1915) : V. Castañeda Alcover, Arte del blason [fin] ; — P. Riaño de la Iglesia, La imprenta en Cádiz ; — V. Castañeda, El primer libro impreso sobre

aviación en español; — F. Mendizabal, Un auto de fe desconocido; — O. Belmonte, Testamento de Ambrosio de Morales.

4. — Het Boek (mei-juni 1915) : J. A. Ruys, De eerste druk der Divisiekroniek en de oudste Hollandsche Wereldkaart; — J. W. Enschédé, Eenige eigenschappen die de Bibliotheek-ambtenaar behoeft [fin]; — Emm. De Bom, Max Rooses (1839-1914); — C. P. Burger, De Noordpoolstreken op onze XVIe eeuwsche Kaarten; — B. Kruitwagen, Werd er in de middeleeuwen bij het schrijven gedicteerd? — C. P. Burger, Een Kling-dicht van Zacharias Heyns en eene berijmde verwensching.

— Het Boek (juli 1915) : B. M. van der Stempel, Lijst van werken van C. P. Burger (1884-1915); — J. W. Enschédé, Ter waardeering van C. P. Burger; — B. Kruitwagen, De incunabelstudie van het British Museum te Londen.

— Het Boek (oct.-dec. 1915) : R. Foncke, Een Mechelsche Armarijs; — C. P. Burger, Een gedicht van Bilderdijk in de oorspronkelijke lezing; — C. P. Burger, De Noordpoolstreken op onze XVIe eeuwsche kaarten; — C. P. Burger, De nieuwe bibliotheek te Delft; — R. Foncke, Vlaamsche boeken in een oude Klooster-Bibliotheek te Mechelen; — B. Kruitwagen, De incunabelen te Stockholm; — R. Foncke, Boeken in't oud Begijnhof te Mechelen.

5. — Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (janv.-déc. 1915) : Les bibliothèques et la guerre; — E. Coyecque, Les bibliothèques municipales aujourd'hui et demain; — A. Rébelliau, La réunion dans les bibliothèques des documents régionaux relatifs à la guerre; — Ch. Mortet, Conseils pratiques pour la conservation et le classement des documents régionaux relatifs à la guerre; — Ch. de La Roncière, Les publications éphémères de la guerre conservées à la Bibliothèque nationale.

6. — Gli Archivi italiani (genn.-aprile 1915) : F. Rodriguez, Note agli articoli 84 e 91 del Regolamento sugli Archivi di Stato: — Em. Re, Archivi inglesi; — G. Paliotti, Gli atti giudiziari di Reggio Calabria salvati e riordinati; — P. Spadetta, La ricostituzione dell'Archivio della Dogana delle pecore e del Tavoliere a Foggia.

— Gli Archivi italiani (magg.-giugno 1915) : E. Pilowy, L'archivistica e le fonti dell'archivistica; — A. Municchi, Cenno sui lavori di ordinamento d'inventariazione dell' Archivio Mediceo anteriore al Principato; — V. Morelli, Questioncelle archivistiche.

— Gli Archivi italiani (lugl.-dic. 1915) : A. Da Mosto, L'archivio Tiepolo; — L. Zdekauer, L'Archivio ex pontificio a Macerata; — N. Barone, Intorno all' articolo 94 del vigente ordinamento per gli Archivi di Stato; — E. Lazzareschi, L'archivio dei notari della Republica Lucchese.

7. — Revue des Livres anciens (tome II, n° 1) : J. Boulenger, Rabelais à travers les âges ; — Ph. Renouard, Le premier poème de Malherbe ; — G. Ascoli, Deux pamphlets inédits de Pierre Bayle contre le maréchal de Luxembourg ; — P. Chaponnière, Madame de Montesson et ses « Œuvres anonymes » ; — Les éditions parisiennes des « Propos rustiques » ; — Notes complémentaires sur Olényx du Mont-sacré.

— Revue des Livres anciens (tome II, n° 2) : L. Loviot, Hélisenne de Crenne ; — Ph. Renouard, Hubert de Suzanne ; — Ed. Rahir, L'édition originale d'une fable de La Fontaine ; — L. Loviot, La première traduction française du Lazarillo de Tormes (1560) ; — François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles (1568-1638) ; — Noëls nouveaux pour l'année 1562 ; — L'édition originale du « Catounet gascoun » ; — G. L. de Montgentil, poète satirique ; — La trouvaille d'un bibliophile en 1725 ; — A. Cartier, La première traduction française du « De institutione fœminæ christianæ » de J. L. Vivès et son auteur Pierre de Changy.

8. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1915, n° 1-2) : E. W. Dahlgren, Carl Bernhard Wadström, bibliografisk sammanställning ; — K. Haebler, Das Missale für die Diozese Lebus ; — E. Joergensen, Italienske Humanisters Manuskriptreiser til Danmark ; — S. Bergh, Elias Palmskiöld och hans samlingar ; — I. Collijn, Aterfunna fragment af Dithmarscher Landrecht circa 1487-88 ; — R. Dahlberg, Sällsynta svenska skrifter från reformationstiden ; — H. O. Lange, En ny Konserveringsmaade for Brevsamlinger ; — O. Walde, Till Kristinabibliotekets historia ; — S. E. Bring, Ett bidrag till den äldre Karl XII.s historiografien ; — J. A. Bergstedt, Kungl. Vetenskapsakademiens bibliotek i dess nya skede ; — R. Geete, Ett sällsynt engelskt Birgittatryck i kungl biblioteket.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1915, n° 3-4) : G. Schauman, En strid på 1840-talet om böckernas uppställning i offentliga forskarbibliotek ; — O. Walde, Hur man sälde dupletter i fornatider ; — F. Bruns, Lebensnachrichten über Lübecker Drucker des XV Jahrhunderts ; — H. O. Lange, En dansk Bogtrykker i Neapel (1478) ; — G. Rudbeck, Några band af Nils bokbindare och hans son Mäster Bengt ; — V. Madsen, Et nyt Perugia-Tryk ; — I. Collijn, Ytterligare jesuit Kollegiet i Stockholm tillhöriga böcker ; — O. Walde, Konung Sigismunds bibliotek och Gustaf Adolfs donation (1621) ; — E. Joergensen, Les bibliothèques danoises au moyen-âge ; — A. Thuesen, Litt Bjoernson-bibliografi ; — F. Vult von Steijerns Goethe-und Wagnersamlingar till Kungl. biblioteket ; — L. Nielsen, Ludw, Wimmers runologiske samling.

9. — The Library Journal (jan.-march 1915) : Th. W. Koch, The Imperial Public Library St.-Petersburg ; — Mary Root, Children and

Library tools; — W. R. Eastman, Library legislation in 1914; — I. G. Mudge, Some recent books of 1914; — E. Downey, Literature and culture; — E. Haffkin-Hamburger, Russian libraries; — The remodelled Boston-Athenaeum

— The Library Journal (apr.-june 1915) : A. E. Bostwick, The peoplé's share in the Public Library; — A. Poray, The foreign child and the book; — H. M. Lydenberg, Preservation of modern newspaper files; — R. H. Johnston, Special libraries; — Notes on the erection of Library bildings; — F. C. Hicks, Library problems resulting from recent developments in american Universities; — L. Dickerson, The College librarian and his community; — Th. W. Koch, The University Library; — W. Coolidge Lane, The Widener Memorial Library of Harvard College; — The higher education of librarians; — An extraordinary Art Library in Paris (Bibliothèque Doucet); — G. W. Lee and H. Granger, Reference books as public utilities; — E. H. Bancroft, Problems of foreign registration; — H. O. Severance, New Library Building (University of Missouri); — J. Mattern, Shelf classification in German Libraries.

— The Library Journal (july-sept. 1915) : G. F. Bowerman, How far should the library aid the peace movement and similar propaganda? — Symposium on music in libraries; — O. Kinkeldey, American music catalogs; — R. R. Bowker, Music selection for public libraries; — L. C. Rambler, Embossed music for the blind; — M. E. Hall, The development of the modern high school Library; — C. Certain, The status of the library in southern high schools; — M. E. Downey, Teaching the use of the library.

— The Library Journal (oct.-dec. 1915) : E. R. Sawyer, Questionable books; — A. R. Hasse, Municipal reference libraries; — A. C. Pulling, The law library of the future; — W. Blease, Co-operative cataloging; — War libraries; — A. E. Bostwick, Some tendencies of american thought; — G W. Lee, Apportionment of specialties; — E. Slosson, How the Public Library looks to a journalist; — The library exhibit at San Francisco; — W. E. Eastman, The first ten years of the New York Library Association; — M. Fuller, Some books in the Yale collection of European War literature; — H. B. Sohn, Publicity for village libraries; — The International Institute of Bibliography and the war.

10. — Nederlandsch Archievenblad (1915, n° 3) : S. Muller, Het economisch historische Archief; — P. G. Bos, Het recht van zegelen van pastor en kerkvoogden in Stad en Lande; — K. Heeringa, Diplomatieke bescheiden in het archief der Staten van Zeeland; — H. Brugmans, Bibliographie der werken van Nederlandsche archivarissen over 1914; — (1915, n° 4) : S Muller, Het zoogenaamde decimale stelsel van archief-

ordening; — E. Wiersum, Het Nederlandsch economisch-historisch Archief; — G. N. Bouricius, De toekomst onzer archivarissen; — K. Heeringa, De ordening der losse stukken in het archief van de Staten van Zeeland.

COMPTES RENDUS

Lezioni di archivistica, dal prof. Nicola Barone. Napoli, scuola tip. dei sordomuti, 1914; in-8 de 230 p. — 5 lire.

Ce livre, qui représente sans doute la synthèse des cours professés à Naples par le savant archiviste N. Barone, paraît être un bon résumé de nos connaissances archivistiques, tant au point de vue historique que technique. Assurément, — cela se conçoit et nul ne saurait en être surpris, — l'auteur prend de préférence ses exemples et le fond de son argumentation en Italie, il développe plus particulièrement le chapitre consacré à la législation et à la réglementation des archives telles qu'elles sont en vigueur en Italie, il insiste davantage sur la situation des archives provinciales, communales, nationales et ecclésiastiques d'Italie, mais il a parlé et écrit pour des compatriotes, et si la théorie est universelle, la pratique est en fonction des services administratifs spéciaux à tel et tel État.

D'ailleurs, M. Barone est généralement bien informé de la bibliographie étrangère; il a utilisé Richou, Desjardins, et le manuel Müller-Feith-Fruin dans sa traduction italienne; il s'est tenu au courant des vœux et des discussions du Congrès des archivistes qui s'est tenu naguère (1910) à Bruxelles. On prendra intérêt à lire les pages qu'il a consacrées à la conservation matérielle des documents, aux méthodes proposées pour les restaurer et faire revivre les écritures effacées, aux précautions nécessaires pour l'isolement des dépôts, aux différents systèmes de classification et de conservation, aux dispositions prises en Italie pour la vente des papiers inutiles, aux rapports de l'archiviste avec les autorités publiques et avec les travailleurs qui fréquentent son dépôt, aux réserves indispensables à la publicité de certains documents. Un chapitre sur les communications de dépôt à dépôt et les règles suivies à ce sujet dans les différents pays me paraît manquer. Je noterai aussi que, en se basant sur un travail de Lupi, datant de 1875, M. Barone a commis quelques inexactitudes, comme celle que je constate à la page 135, où il écrit: « Aux archives [nationales] de Paris, la surveillance de la salle de communications n'est pas confiée à un fonctionnaire comme chez nous; elle est présidée par un huissier en livrée qui, placé sur un siège élevé, maintient le bon ordre et l'observation du règlement d'autant mieux qu'il n'a pas d'autre occupation; c'est à lui que l'on remet les documents examinés et que l'on réclame

le laissez-passer qui permet au lecteur de sortir impunément de la salle de travail, fermée à trois heures. » Outre que les heures d'ouverture de la salle du public sont bien changées depuis quarante ans (aujourd'hui de 9 à 5), il y a toujours eu, pour présider cette salle, un fonctionnaire archiviste qui a le devoir de faire respecter l'ordre et observer le règlement, et n'en a pas d'autre, si ce n'est de renseigner le lecteur, de faciliter ses recherches, de l'aider dans les lectures difficiles s'il y a lieu, et de délivrer les laissez-passer ; les huissiers, sous la direction de cet archiviste, ont un rôle subalterne, et leur principale mission, comme en Italie et ailleurs, est d'apporter des dépôts les documents au fur et à mesure des besoins, et de les remporter lorsque la communication est terminée.

Malgré quelques lacunes et erreurs de détail, ce livre sera un guide utile pour les jeunes compatriotes de M. Barone qui veulent entrer dans la carrière des archives ; d'autres encore pourront tirer profit de la lecture qu'ils en feront [1]. H. S.

Cahors ; Inventaire raisonné et analytique des archives municipales, par le chanoine Ed. Albe. Première partie (xiii[e] siècle). Cahors, impr. G. Rougier, s. d. [1914]; in-8 de 217 p.

« Ce premier volume, nous le disons tout de suite, n'offrira pas un grand intérêt, l'intérêt de la nouveauté s'entend, à ceux qui auront lu avec soin l'*Histoire du Quercy* de Guillaume Lacoste et le volume d'Émile Dufour sur la *Commune de Cahors au moyen-âge*, car les deux auteurs ont parcouru d'assez près les registres et les parchemins que nous analysons. Cependant même ces lecteurs trouveront ici des renseignements curieux qui ont échappé à ces deux auteurs, soit parce qu'ils ont lu un peu vite et n'ont pas assez comparé les documents entre eux, soit parce qu'ils n'ont pas été à même de consulter certaines sources auxquelles nous avons eu la chance de puiser. » Ainsi s'exprime M. Albe dans son avant-propos.

Évidemment, dans son désir de publier un inventaire raisonné des archives municipales, encore peu connues, il ne pouvait négliger la période la plus ancienne ; et c'eût été grand dommage, car son travail est fort instructif. Non seulement il a utilisé les parchemins et chartes originales, mais il a dépouillé les registres et cartulaires, et n'a même négligé aucune source extérieure (Archives départementales, Collection

1. De M. Nicola Barone nous pouvons citer deux autres publications dont l'intérêt n'est pas négligeable : *L'edizione napolitana dell' opera De Re Diplomatica del Mabillon* (Napoli, tip. Giannini, 1911; in-4 de ii-17 p. et pl.); — *Intorno alla falsificazione dei documenti ed alla critica di essi* (Napoli, tip Giannini, 1912; in-4 de iii-24 p.); toutes deux sont extraites des *Atti dell' Accademia Pontaniana*.

Doat à la Bibliothèque nationale, Archives du Vatican, etc.). Il ne s'est pas contenté d'analyser avec soin chaque document, mais il en publie parfois des extraits, et l'a éclairci par une annotation vaste et pleine d'érudition [1] qui contraste avec la sécheresse des inventaires d'ordre administratif. Toutefois n'a-t-il pas dépassé les limites qu'il s'est lui-même assignées, lorsqu'il répertorie des testaments de particuliers (nos 87-88, 189) qu'il a rencontrés dans d'autres dépôts que dans les archives municipales de Cahors et qui n'ont jamais dû en faire partie? Mais nous aurions tort de nous plaindre d'être trop bien servis et nous devons nous estimer heureux, au contraire, de rencontrer des archivistes volontaires qui, joignant la compétence au dévouement, apportent ainsi à la diffusion de nos vieilles archives un concours précieux et désintéressé. H. S.

Les sources de l'histoire de France; XVIIe siècle (1610-1715), par Emile Bourgeois, professeur à l'Université de Paris, et Louis André, professeur au lycée Louis-le-Grand. I (Géographie et Histoires générales); II (Mémoires et lettres). Paris, Auguste Picard, 1913; in-8, xviii-329 et xii-413 p. [Manuels de Bibliographie historique.] — Prix : 12 fr. 50.

A la suite des volumes de Molinier (moyen-âge) et Hauser (xvie siècle), ceux que signent MM Émile Bourgeois et Louis André seront fort appréciés; ils ne sont inférieurs aux précédents de la même collection ni comme information, ni comme présentation. J'oserais même dire qu'ils accentuent encore la compréhension trop vaste dont on pouvait signaler la tendance dans les travaux de leurs devanciers.

Ainsi, on aime à constater le très louable effort des auteurs à nous présenter une étude complète de la cartographie française au xviie siècle, en distinguant entre les éditeurs de cartes et les dessinateurs proprement dits; et le résultat obtenu est considérable, tout à fait proportionné au travail entrepris. A côté de cela, une partie très notable du tome premier est employée à la description raisonnée de tous les récits de voyages, plus ou moins éphémères, entrepris au xviie siècle par des Français et dont on possède des relations imprimées : bibliographie utile en soi, j'en conviens très vite, mais peut-être déplacée ici. A quel titre le journal du père Vansleb en Égypte, intéressant d'ailleurs au point de vue archéologique, doit-il figurer dans les « Sources de l'histoire de France » ? A quel titre la narration des mauvais traitements

1. Il y a bien, çà et là, quelques analyses insuffisantes, bien qu'exactes, Je relèverai une mauvaise graphie du nom du chevalier Jean de Cremps ou Descreins, qui en réalité s'appelle Jean d'Escrennes (*de Escrenis*); cf. *Annales de la Société hist. et arch. du Gâtinais*, t XX (1902), p. 9. — La liste dressée par M. Albe des sénéchaux du Quercy au xiiie siècle est certainement incomplète et non exempte d'erreurs; Henri de Gandonvilliers, mentionné par lui en 1290, a occupé cette fonction de 1271 ou 1272 à 1276, et non ultérieurement.

subis par G. Mouette au Maroc ? le voyage en Terre Sainte du père Nau? la relation de la Nigritie du père Gaby ? le voyage en Arabie heureuse, par Jean de La Roque ? la relation de Perse, de La Forest de Bourgon ? le journal d'un voyage à la mer du sud avec les flibustiers de l'Amérique, par Raveneau de Lussan ? le journal des observations physiques, mathématiques et physiques de Louis Feuillée ? la description du Groenland et de l'Islande par Isaac de La Peyrère? Et quantité d'autres du même genre. A vrai dire, ces auteurs sont des Français, ils ont parfois agi par ordre du roi ou de Colbert, ils ont pu, au cours de leurs pérégrinations, se préoccuper du développement du commerce français dans des contrées diverses ; mais, de l'aveu de MM. Bourgeois et André eux-mêmes, la plupart de leurs observations n'offrent qu'un médiocre intérêt historique ou économique, leurs voyages n'ont été suivis d'aucun établissement commercial, leurs relations sont d'une valeur historique très mince et même d'une véracité douteuse lorsque ces écrivains n'ont pas visité les régions dont ils parlent, comme le cas se présente quelquefois. Il eût amplement suffi de se borner aux descriptions des pays qui, comme le Canada et la Louisiane, sont devenus à l'époque même des colonies françaises, et de renvoyer aux bibliographies spéciales dans la plupart des cas ; autrement nous risquons fort de sortir des limites assignées à un ouvrage qui a pour objet, déjà suffisamment étendu, les « Sources de l'histoire de France ». Je ne me serais fait aucun scrupule de supprimer les mentions relatives aux voyages de Loménie de Brienne (relation extrêmement succincte), de Pierre de Marca (récréation littéraire), de Chapelle et Bachaumont (amusement de gens d'esprit), de Pierre Duval (récit emprunté à des ouvrages antérieurs par un auteur qui ne s'est pas déplacé), et quantité d'autres de même valeur. Quant à un récit de voyage en Italie par Nicolas Audebert, publié en 1656 (n° 383), MM. Bourgeois et André paraissent peu fixés sur la date de composition et sur son auteur, dont ils ignorent certainement la biographie : en réalité, cet ouvrage est la deuxième partie de l'ouvrage précédemment mentionné de Pierre Duval, et se réfère à un voyage effectué en 1578 par Pierre Audebert, fils d'humaniste et humaniste lui-même (mort en 1598), et publié seulement pour la première fois au milieu du XVIIe siècle (cf. Émile Picot, *Les Français italianisants,* II, p. 172). Il n'avait donc pas sa place ici.

Les dernières pages du tome premier contiennent une revue générale des historiens de France ayant écrit au XVIIe siècle. Il en est de bien connus, comme Pierre Mathieu, Mézeray, Aubery, Pellisson, le père Daniel, l'abbé de Saint-Pierre, Hénault, Voltaire. Il en est de moins célèbres, qui furent des témoins oculaires et bien informés, utiles à consulter en dépit de la partialité qui, le plus souvent, les anime et fausse leur jugement : tels sont d'Autreville, Legrain, Ch. Bernard, Dupleix, Guron, Levassor, par exemple. Enfin, il en est d'insignifiants,

que l'on peut, sans inconvénient, se dispenser de connaître; Pierre Aubert, Malingre, le père Labbe, G. Marcel en sont des spécimens notoires. Les notices consacrées à ces divers historiens sont justes et plutôt empreintes de bienveillance : en aucun cas les auteurs n'ont dépassé la mesure.

Je n'aurai que des louanges à donner au volume suivant, où aucune page ne me semble inutile ; c'est une revue complète, très étendue, très soignée, des mémoires et des correspondances qui nous ont été conservées ou révélées par des publications modernes pour le XVIIe siècle (1610-1715 plus exactement). Sous une forme bibliographique toujours précise et parfaitement satisfaisante, les auteurs ont su grouper une quantité d'observations personnelles, claires, judicieuses, intéressantes, dont l'ensemble, agréable à lire, — ce qui n'est pas à dédaigner, — dénote une admirable connaissance du sujet. Il ne me paraît pas possible d'être plus complet ; il ne me paraît pas possible de mieux traiter le sujet. Pour la première fois, nous trouvons réunies les indications les plus précieuses sur les recueils de lettres, qui deviennent à cette époque si nombreux et si curieux pour l'histoire politique et littéraire, sur les mémoriaux, correspondances et journaux provinciaux que les érudits locaux ont exhumés avec zèle depuis cinquante ans, sur toute cette vaste littérature où les plus petits morceaux ne doivent pas être dédaignés.

Les futurs historiens du XVIIe siècle auront désormais devant eux un chemin parfaitement déblayé, où il leur sera loisible de s'aventurer sans crainte des ornières et des fossés où trop souvent leurs prédécesseurs, faute d'être suffisamment renseignés et éclairés, ont vu leur char s'embourber et se briser. C'est un immense service que leur auront rendu MM. Bourgeois et André. H. S.

Bibliographie der Schweizer Geschichte, enthaltend die selbstständig erschienenen Druckwerke zur Geschichte der Schweiz bis Ende 1912 [1913]; bearbeitet von Dr Hans Barth, Zweiter Bibliothekar der Stadtbibliothek Zürich. I-II. Basel, Adolf Geering, 1914; in-8 de XVIII-529 et XIV-746 p. [Quellen zur Schweizer Geschichte ; IV Abteilung : Handbücher.] — Prix : 31 fr.

La Suisse possède déjà plusieurs bibliographies historiques, satisfaisantes à l'époque où elles furent publiées : celle de von Haller en 1785-1787, celle de von Sinner en 1851. Depuis le milieu du XIXe siècle, d'honorables publications spéciales ont été entreprises, qui ont mis ces travaux antérieurs à jour, notamment par la collection des fascicules de la « Bibliographie der schweizerischen Landeskunde ». Mais rien de complet ni de définitif ne remplaçait les ouvrages classiques de von Haller et de von Sinner. La présente bibliographie, entreprise par Mlle Frieda Gallati, a été terminée et mise au point par M. Hans Barth, que n'a pas effrayé l'amas de 30000 fiches dont se compose ce grand et précieux répertoire, indispensable désormais.

Le premier volume catalogue tous les écrits relatifs à l'histoire générale de la Suisse, en suivant la chronologie, depuis l'époque préhistorique jusqu'à la période la plus moderne. Le deuxième est consacré aux sciences auxiliaires de l'histoire (bibliographie, archives, bibliothèques, paléographie, diplomatique, chronologie, héraldique, monnaies et médailles, poids et mesures), aux biographies individuelles, à la littérature historique de chaque canton, à la cartographie, à l'histoire religieuse. Dans un troisième volume prendront place toutes les autres matières non encore répertoriées. On peut affirmer que l'auteur a mis tout en œuvre pour rendre sa bibliographie aussi complète que possible, la présenter sous son meilleur aspect, en faciliter l'usage par les méthodes les plus rationnelles. Et je serais mal venu, moi étranger à la Suisse, à rechercher si quelques lacunes y peuvent être constatées, si quelques erreurs s'y sont glissées. M. Hans Barth connaît mieux que moi l'histoire de la Suisse, et n'aurait sans doute aucune peine à répondre victorieusement aux observations que je pourrais lui présenter. Aussi, réfrénant mon ambition, me contenterai-je de m'en tenir à des questions bibliographiques pures.

Dans la plupart des cas, M. Barth a classé ses fiches d'après l'ordre chronologique d'apparition des ouvrages, Ce système se défend, je me garderai de l'attaquer ; mais il a un grave défaut que l'auteur n'a pas su pallier : les diverses éditions d'un même ouvrage, imprimées à des dates éloignées les unes des autres, ne sont désignées par aucun signe qui fixe notre attention, et il arrive parfois qu'il est nécessaire de feuilleter plusieurs pages peur découvrir l'édition cherchée [1]. Lorsque, au contraire, telle source historique, chronique, poésie ou autre, a eu plusieurs éditions contemporaines sous un titre identique ou analogue (voir par exemple t. I, p. 34-36, 83, 100, 104, 155-166, etc.), est-il indispensable de répéter chaque titre et de répertorier chaque édition sous un numéro différent ?

Le lecteur sera parfois dérouté dans la consultation de ces volumes. S'il s'intéresse à l'histoire de Genève et s'il ouvre le tome II aux pages 622-631 où sont répertoriés les ouvrages concernant cette ville, il n'y trouvera ni le travail de Louis Ricard sur *Genève et les traités de Paris de 1814 et de 1815*, ni celui d'Alb. Rilliet sur *L'histoire de la réunion de Genève à la Confédération suisse en 1814*, ni beaucoup d'autres qui figurent au tome Ier, dans l'ordre chronologique des temps. Ils sont évidemment à leur place sous la rubrique spéciale de l'année 1814, mais n'eût-il pas été possible de guider le lecteur par quelques renvois bien précis? Ce que je dis de Genève peut s'appliquer à toutes les villes de Suisse

1. L'*Histoire de la Réformation* de Merle d'Aubigné est citée sous les nos 1241, 1245 1250, 1254, 1256, 1257 et 1258, avec ses traductions en différentes langues.

sans exception ; et j'aurais imaginé peut-être un groupement plus approprié et plus synthétique pour chacune d'elles, à moins qu'un index très détaillé, qui terminera le troisième volume, ne donne ample satisfaction sur ce point.

La longue nomenclature alphabétique des biographies ou écrits divers relatifs aux personnages notables de la Suisse ancienne et moderne occupe la plus grande partie du tome II. On s'y trouvera suffisamment renseigné sur Farel et sur Vinet, sur Holbein et sur Segantini, sur Boecklin et sur Calame, sur Pestalozzi et sur Rousseau, sur Lavater et sur S. Gessner, sur Gottfried Keller et sur Toepffer, sur Albrecht von Haller et sur Joh. von Müller, sur Merian et sur Jomini, sur Amerbach et sur Büllinger, sur Madame de Staël et Madame de Charrière et quantité d'autres. Je m'étonne seulement que Cherbuliez et Rod soient si médiocrement représentés. Je constate que la bibliographie d'Eug. Asse sur Rousseau n'a été ni citée ni consultée, non plus que celle que le *Bibliographe moderne* a publiée en 1897 sur Holbein. D'ailleurs ce meme périodique a publié en 1897, 1900, 1908 et 1909 divers articles sur les archives de Suisse qui n'ont pas été jugés dignes d'une mention dans le répertoire de M. Hans Barth. Les articles de périodiques étrangers ont été parfois négligés et passés sous silence, même quand ils sont considérables ; les a-t-on rejetés de parti pris ?

Enfin, l'auteur a eu l'idée, excellente en soi, d'indiquer un certain nombre d'ouvrages concernant les pays immédiatement voisins de la Suisse (Bade, Würtemberg, Bavière, Valteline, Milanais, Savoie, Franche-Comté, Bourgogne, Alsace) et pouvant à ce titre mériter d'être signalés à ses compatriotes; mais il y avait là un double échec à éviter, se montrer trop réservé ou trop prolixe. Peut être les titres mentionnés ne sont-ils pas toujours ceux qu'il eût été préférable de citer ; mais grand serait mon embarras si je devais fixer mon choix, et je m'en serais peut-être tenu à des généralités sans entrer dans le détail. On aurait d'ailleurs mauvaise grâce à se montrer sévère à l'égard d'un monument bibliographique aussi excellent dans son ensemble; sévérité confinerait à l'injustice. H. S.

Biblioteca bio-bibliographica della Terra Santa e dell' Oriente francescano, par il P. Girolamo Golubovich, O. F. M. Tomo II. Quaracchi presso Firenze, Collegio di S. Bonaventura, 1913; in-4 de VIII-641 p. avec pl. et cartes. — Prix : 15 fr.

On voudra bien se reporter au *Bibliographe moderne* de 1908 où nous avons rendu compte du tome Ier de cette importante publication. Ce tome II la continue pour le XIVe siècle, avec un important supplément consacré au XIIIe, il intéresse aussi bien les établissements franciscains de l'Orient proprement dit que ceux de l'Afrique septentrionale, et s'emploie à dresser un catalogue complet de tous les écrivains qui ont

écrit sur cette vaste matière : les sources citées ou publiées sont empruntées à des bibliothèques de Rome, Paris, Berlin, Londres, Oxford, Vienne, Florence, Assise, Venise, Gênes, Milan, etc., aux archives de Rome, de Raguse, ainsi qu'à des ouvrages imprimés tant anciens que modernes. Parmi les auteurs sur lesquels le P. Golubovich attire spécialement l'attention, il faut citer le « Liber recuperationis Terræ sanctæ » du fr. Fidenzio de Padua, avec bibliographie détaillée et ample description du manuscrit de Paris (fac-similé de la première page), les chroniques de fr. Paolino de Venetiis et de fr. Cristoforo da Cipro, celles qui sont attribuées au fr. Giovanni Elemosina, les récits du fr. Elia d'Assisi ; et la notice particulièrement importante sur fr. Guido da Montefeltro sera lue avec intérêt par tous les amis de Dante et de son époque L'Arménie, la Syrie, Chypre, trouveront ici des matériaux précieux pour leur histoire médiévale, où les missions franciscaines ont joué un rôle si considérable, et le tome III annoncé ne sera sans doute pas moins riche pour la suite du xive siècle. En l'attendant, joignons nos remerciements à ceux qui ont déjà complimenté le P. Golubovich, vanté sa méthode de travail, admiré une érudition digne en tous points d'un émule des Wadding et des Sbaralea. A H.

Bibliotheek der Universiteit van Amsterdam; Catalogus der Handschriften, V. Schenking-Diederichs; Kleine Afdeelingen; bewerkt door den Conservator Dr T. P. Sevensma. Amsterdam, Stadsdrukkerij, 1913; in-8 de iv-131 p.

La riche collection d'autographes de la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, dont le *Bibliographe moderne* a plus d'une fois parlé, est désormais doté d'un catalogue complet. Le dernier fascicule paru comprend les fonds les moins importants (Angleterre, Amérique du nord, Pays scandinaves, Russie et Pologne), qui ne sauraient être comparés aux précédents. On y voit cependant figurer des lettres des empereurs Pierre le Grand, Paul Ier et Alexandre Ier, de la reine Anne d'Angleterre, de Gustave-Adolphe et autres rois de Suède et de Danemark, de Henri VIII, de Charles II, Georges I, Georges II, Georges III, Georges IV, rois d'Angleterre, de Marie Stuart, de Christine de Suède, de Catherine II, et de nombreux personnages et membres des familles célèbres parmi lesquels nous pouvons citer : Bennigsen, Beresford, Berzelius, Bolingbroke, Brougham, Bruce, Byron, Castlereagh, Cobden, Czartoryski, Demidoff, Dickens, Dolgorouki, Douglas, Fortescue, Galitzin, Gordon, Grey, Hervey, Howard, Irving, Kourakin, Kosciuszko, Lewenhaupt, Linné, Lubomirsky, Lytton, Macaulay, Magnusson, Montagu, Morris, Murray, Nesselrode, Norfolk, Oxenstierna, Panizzi, Peel, Percy, Pitt, Poniatowski, Radziwill, Reventlow, Russell, Scott, Seymour, Shepherd, Spencer, Stanhope, Stewart, Sutherland, Talbot, Temple, Thorvaldsen, Ticknor, Wellesley, Winchester, Wiseman, Wor-

cester, Woronzow, Wrangel. La très grande majorité de ces autographes appartient au XIXe siècle. Peut être, parmi ceux qui viennent d'être cités, y en a-t-il d'insignifiants, tandis que d'autres seraient plus dignes d'une mention : ceux-là seuls qui auront le loisir d'étudier de près cette collection à Amsterdam même pourront nous faire part de leurs impressions. H. S.

Library of Congress; Catalogue of the John Boyd Thacher Collection of Incunabula, compiled by Frederick W. Ashley. Washington, Government Printing Office, 1915; in-8 de 329 p. et fig.

Voici le catalogue de la collection d'incunables réunie par J. B. Thacher dans sa demeure d'Albany, où il est décédé en 1909, et où il réunissait également des autographes, des livres sur la découverte de l'Amérique et la Révolution française, et des spécimens des anciennes impressions mexicaines. Elle comprend 840 numéros, dont 800 environ ont été répertoriés par Hain et dont quelques unités ont été en outre mentionnées par Copinger, Reichling, Collijn, et dans d'autres publications ; signalons cependant quelques incunables qui paraissent avoir échappé jusqu'ici à la curiosité des chercheurs : *Leben der Heiligen* (1487), de l'imprimeur J. Schönsperger à Augsbourg ; *Antidotarium* de N. Falcutius (1479), de l'imprimeur P. de Suardis à Milan ; *Epistolæ familiares* de Cicéron (1495), de l'imprimeur L. Pachel à Milan ; *Ars epistulandi* de Fr. Niger (1490), de l'imprimeur G. Mittelhus à Paris ; *Tractatus contra monachos proprietarios*, sortant des presses de Marnef à Paris, vers 1500 ; *Ortulus rosarum*, également sans date, des presses de Claude Jaumar à Paris ; *Postilla* de Nicolas de Lyre (1496), des presses de Jean de Vingle à Lyon. Pour chacune de ces raretés, l'auteur du catalogue a pris soin de joindre une page en fac-simile. On peut signaler aussi, entre autres, un exemplaire sur vélin du rarissime *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durant, édition de Füst et Schœffer en octobre 1459, qui provient des collections Ashburnham (vendues en 1897), deux Plutarque (Venise, 1477), et un *Vocabularius* des presses de N. Bechtermünze à Eltvil. Comme provenances, on remarque des livres qui ont appartenu aux Chartreux de Buxheim et de Murbach, aux Célestins de Marcoussis, aux Dominicains et au Carmel de Bamberg, aux Dominicains de Ratisbonne et de Wimphen, à l'église de Berchtesgaden, au couvent de Fürstenveld, aux Ermites de Saint-Augustin de Munich, aux Franciscains de Saverne, aux Capucins de Palerme, au collège de Saint-Nicolas de Vienne, aux collections Sunderland, W. Horatio Crawford, Seillière (château de Mello), W. Morris, pour n'en citer que quelques-unes. La plupart des volumes sortent des presses allemandes, italiennes, françaises (Abbeville, Avignon, Besançon, Dijon, Lyon, Paris, Poitiers, Rouen, Toulouse) ; la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et la Suède,

sont représentés par une ou plusieurs unités. Il se rencontre quelques spécimens des premières presses installées dans diverses localités.

Le catalogue est présenté avec art; il est conçu suivant les meilleurs modèles connus (Collijn, Pellechet, British Museum, etc.) et augmenté d'une série d'index (imprimeurs et édiiteurs, auteurs, renvois à Hain) dont l'utilité n'est plus à démontrer. H. S.

Gallia typographica, ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution, par Georges Lepreux Série départementale : Tome IV (Province de Bretagne). Paris, Champion, 1913 [1914] ; in-8 de IV-302 et II-199 p. — Prix : 20 fr.

Sur l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, on possédait déjà divers ouvrages généraux de très médiocre valeur; mais les XVe et XVIe siècles avaient été abordés par M. de La Borderie, qui y a consacré de longues veilles et a réussi à faire la lumière sur les anciens ateliers typographiques de cette province ; puis quelques rares monographies, comme celle de l'abbé Duine sur Dol, avaient consciencieusement déblayé le terrain. M. Lepreux est venu, a vu, et a vaincu.... la plupart des difficultés à résoudre ; mais, tout en reconnaissant les services rendus par ses prédécesseurs, il ne craint pas de les critiquer parfois, de les blâmer souvent, toujours enclin à la sévérité et peut-être à l'injustice, sur un ton quelque peu méprisant. Est-il bien sûr d'être toujours impeccable [1] ? Ne laisse-t-il rien à dire à ceux qui viendront après lui ?

Il faut reconnaître d'ailleurs que, par l'abondance des matériaux colligés et mis en œuvre, — elle apparaît ici comme dans ses précédents volumes, — M. Lepreux renouvelle le sujet qu'il traite, surtout pour les XVIIe et XVIIIe siècles; sa longue pratique des archives parisiennes et son intimité avec tous nos vieux imprimeurs provinciaux lui donnent une supériorité incontestable sur ses devanciers. Mais il ne faut pas oublier que le point de vue auquel il se place est uniquement biographique, que, par rencontre seulement, il cite d'anciennes éditions inconnues aux anciens historiens de l'imprimerie, et que peut-être ses

1. Je ne vois citer nulle part le travail de M. Jouon des Longrais, *Jacques Doremet, sa vie et ses ouvrages, avec de nouvelles recherches sur les premières impressions molouines* (Rennes, 1894, in-16); un problème bibliographique y est définitivement résolu en faveur de Jacques Doremet, cette figure de chanoine malouin du XVIIe siècle, identifiable avec le faux Thomas de Qnercy seul connu jusqu'ici ; les dates données par M. Lepreux au sujet des impressions malouines de cette époque devront subir quelques rectifications. — De plus, p. 138, en parlant du Catholicon breton imprimé à Tréguier par Jean Calvez, il n'eût pas été inutile de citer la brochure rectificative de Victor Tourneur, *Des éditions du Catholicon breton* (Nanterre, 1906; in-8 de 11 p.).

recherches dans les archives de la province ont été limitées à certains points spéciaux.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que la « Gallia typographica » fait faire un grand pas à notre connaissance des anciens typographes français et surtout locaux. La chronologie et la généalogie de leurs familles, fréquemment alliées, sont mieux fixées par les consciencieuses et multiples recherches de M. Lepreux. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives

Archivalische Zeitschrift; XX, München, Ackermann, 1914; in-8 de III-327 p (13 mk.)

Gli archivi provinciali di Stato; iniziative della deputazione abruzzese, per Alb. Scarselli. Teramo, tip. del Lauro, 1914; in-16 de 10 p.

Manuale pratico per regolare la tenuta dell' archivio comunale corrente e di deposito, in base alla circolare ministeriale dell' Interno del 3 marzo 1897. Foligno, Campitelli, 1915; in-8 de 142 p. (5 l.)

Schema di regolamento interno per gli archivi notarili distrettuali, per Rob. Pignatelli. Cassino, tip. Meridionale, 1915; in-8 de 19 p.

Alpes (Hautes-). — Archives départementales des Hautes Alpes; Répertoire numérique des archives notariales et des divers documents versés avec ces minutes, dressé par J. Mondet. Gap, impr. alpine, 1913; in-4 de VIII-56 p.

— Archives départementales des Hautes-Alpes; Répertoire numérique de la série K, dressé par B. Faucher. Gap, impr. alpine, 1915; in-4 de 11 p.

Alpes-Maritimes. — Département des Alpes-Maritimes; Répertoire numérique des archives antérieures à 1792; série C; dressé par Henri Moris et Michel Barucchi. Nice, impr. Ventre, 1912; in-4 de 20 p.

— Département des Alpes-Maritimes; Répertoire numérique des archives antérieures à 1792; série H; dressé par Henri Moris. Nice, impr. Ventre, 1913; in-4 de 11 p.

— Département des Alpes-Maritimes; Répertoire numérique de la série L (Archives de la première période française provenant du département des Alpes-Maritimes; Archives de la période révolutionnaire provenant du département du Var); dressé par Henri Moris. Nice, imp. Ventre, 1916; in-4 de 19 p.

— Archives départementales des Alpes-Maritimes; Répertoire numérique de la série Z (Consulat de France à Nice, 1814-1860), par Henri Moris et Michel Barucchi. Nice, impr. Ventre, 1912; in-4 de 7 p.

Ardennes. — Répertoire numérique des archives départementales postérieures à 1800, dirigé par A. Semer; Ardennes, série M. Charleville, impr. Anciaux, 1913 ; in-4 de 24 p.

Aude. — État sommaire des archives départementales postérieures à 1790, rédigé par Joseph Poux; Aude, série S. Carcassonne, impr. Roudière, 1911 ; in-4 de [iv-]vi-79 p.

Ariège. — Archives départementales de l'Ariège ; Répertoire numérique de la série E, dressé par Edmond Pélissier. Foix, impr. Gadrat, 1913 ; in-4 de 12 p.

— Archives départementales de l'Ariège ; Répertoire numérique de la série H, dressé par Edmond Pélissier. Foix, impr. Gadrat, 1913 ; in-4 de 6 p.

— Archives départementales de l'Ariège ; Répertoire numérique de la série K, dressé par Edmond Pélissier. Foix, impr. Gadrat, 1914; in-4 de 8 p.

— Archives départementales de l'Ariège ; Répertoire numérique de la série N, dressé par Edmond Pélissier. Foix, impr. Gadrat, 1913 ; in-4 de 6 p.

— Archives départementales de l'Ariège ; Répertoire numérique de la série V, drèssé par Edmond Pélissier. Foix, imp. Gadrat, 1913 ; in-4 de 5 p.

Bouches-du-Rhône. — Archives départementales des Bouches-du-Rhône; Répertoire numérique de la série G (2e fascicule), dressé par Maurice Raimbault. [Marseille,] 1911 ; in-4 de 30 p.

Brescia. — L'archivio dell' ospedale di Brescia ; notizia e inventario, per. Gius. Bonelli. Brescia, tip. Pavoni, 1916 ; in-4 de 80 p. et fig.

Cantal. — Archives départementales du Cantal ; Répertoire numérique de la série L ; dressé par Ernest Delmas. [Aurillac.] 1910 ; in-4 de 31 p.

Charente-Inférieure. — Archives du département de la Charente-Inférieure ; Répertoire numérique de la série V ; dressé par A. Millot. La Rochelle, impr. Foucher, 1913 ; in-4 de 30 p.

— Archives du département de la Charente-Inférieure ; Répertoire numérique de la série X ; dressé par A. Millot. La Rochelle, impr. Martin, 1911 ; in-4 de 20 p.

Cher. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Alfred Gandilhon ; Cher, série E supplément, tome I (Archives municipales). Bourges, impr. ouvrière du Centre, 1913 ; in-4 de xvi p., 354 col. et 2 p.

Corrèze. — Archives départementales de la Corrèze ; Répertoire numérique des séries antérieures à la Révolution et de leurs suppléments ; rédigé par Georges Mathieu. Tulle, impr. du Corrézien républicain, 1913 ; in-4 de 24 p.

— Archives départementales de la Corrèze ; Répertoire numérique de la série Q ; rédigé par Georges Mathieu. Tulle, impr. du Corrézien républicain, 1913 ; in-4 de 23 p.

Corse. — Archives départementales de la Corse ; Répertoire numérique de la série L ; dressé par André Touranjon. Ajaccio, impr. Siciliano, 1912 ; in-4 de 11 p.

Creuse. — Archives départementales de la Creuse antérieures à 1790 ; Répertoire numérique des séries A et B : dressé par Fernand Autorde et Adrien Aubaile. Guéret, impr. centrale, 1914 ; in-4 de 8 et 82 col. et p. 83 à 87.

— Archives départementales de la Creuse ; Répertoire numérique de la série L ; dressé par Fernand Autorde et Adrien Aubaile. Guéret, impr. centrale, 1913 ; in-4 de 90 col.

Dordogne. — Archives départementales de la Dordogne ; Répertoire numérique de la série T, par G. Lavergne. Périgueux, imp. Cassard, 1913 ; in-4 de 4 p.

— Archives départementales de la Dordogne ; Répertoire numérique de la série V, par G. Lavergne. Périgueux, impr. Cassard, 1912 ; in-4 de 3 p.

Doubs. — Archives du département du Doubs ; Période révolutionnaire ; Répertoire numérique de la série L ; rédigé par Maurice Pigallet. Besançon, impr. Jacques et Demontrond, 1912 ; in-4 de xii-341 p.

Drôme. — Archives départementales de la Drôme ; Répertoire numérique de la série K, rédigé par M. Estienne. Valence, impr. Legrand et Granger, 1914 ; in-4 de 15 p.

— Archives départementales de la Drôme ; Répertoire numérique de la série V, dressé par M. Borne. Valence, impr. Legrand et Granger, 1912 ; in-4 de 16 p.

Firenze. — Inventario dell' archivio e degli altri manoscritti della Società Colombaria, per U. Dorini. Firenze, tip. Landi, 1915 ; in-8 de 92 p. (Estr. degli *Atti della Società Colombaria.*)

Garonne (Haute-). — Archives départementales de la Haute Garonne ; Répertoire numérique de la série U, dressé sous la direction de F. Pasquier. Toulouse, Privat, 1914 ; in-4 de 3 p.

— Archives départementales de la Haute-Garonne ; Répertoire numérique de la série Y, dressé sous la direction de F. Pasquier. Toulouse, Privat, 1914 ; in-4 de 8 p.

Gironde. — Archives départementales de la Gironde ; Répertoire numérique du fonds des eaux et forêts de Guienne (8 B), par Jean Barennes. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1912 ; in-4 de 18 p.

— Archives départementales de la Gironde ; Répertoire numérique

des minutes notariales et terriers de la garde-note (3 E), par G. Chauvet et Jean Barennes. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1913 ; in-4 de 38 p.

— Archives départementales de la Gironde ; Répertoire numérique des fonds de l'amirauté de Guienne (6 B) et de la juridiction consulaire (7 B), par Maurice Oudot de Dainville. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1913 ; in 4 de 39 p.

— Archives départementales de la Gironde ; Répertoire numérique de la série N, par M. Descamps. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1913 ; in-4 de 16 p.

Indre. — Archives départementales de l'Indre ; Répertoire numérique de la série Q) par Eugène Hubert. Châteauroux, impr. Badel, 1914 ; in-4 de viii-124 p.

Kraków. — Sprawozdanie ... dyrektora Archiwum aktów dawnych miasta Krakowa za rok 1912, na St. Krzyzanowski. Kraków, druk. Związkowa, 1913 ; in-8 de 17 p.

Kristiania. — Norske Arkivregistraturer ; I. Fortegnelse over Kirkeboeker i stiftsarkiverne i Kristiania, av S. H. Finne Groenn. Kristiania, Dybwad, 1915 ; in-8 de 244 p. (2 kr. 50.)

Loire-Inférieure. — Archives départementales de la Loire-Inférieure ; Répertoire numérique, série Q, par Léon Maître. Nantes, Biroché et Dautais, 1911 ; in-4 de 32 p.

Archives départementales de la Loire-Inférieure ; Répertoire numérique, série V, dressé par L. Chevrel. Nantes, Biroché et Dautais, 1913 ; in-4 de 15 p.

Loiret. — Archives départementales du Loiret postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série K, rédigé par J. Soyer. Orléans, Pigelet, 1912 ; in-4 de iv-15 p.

Lot. — Département du Lot ; Archives départementales postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série V, dressé par V. Fourastié. Cahors, Brassac, 1913 ; in-4 de ii-5 p.

Lot-et-Garonne. — Archives départementales de Lot-et-Garonne ; Répertoire numérique de la série C, par René Bonnat. Agen, impr. moderne, 1914 ; in-4 de vi-44 p.

Lozère. — Archives départementales de la Lozère ; Répertoire numérique, séries K et L, par Cl. Brunel. Mende, impr. Ignon-Renouard, 1912 ; in-4 de ii-2 et 32 p.

— Archives départementales de la Lozère ; Répertoire numérique de la série N, par R. Rohmer. Mende, impr. Ignon-Renouard, 1916 ; in-4 de 6 p.

— Archives départementales de la Lozère ; Répertoire numérique, séries U et V, par R. Rohmer. Mende, impr. Ignon-Renouard, 1913 ; in-4 de 2 et 7 p.

— Archives départementales de la Lozère ; Répertoire numérique, série Y, par Cl. Brunel. Mende, impr. Ignon-Renouard, 1913; in-4 de 4 p.

Lwow. — Archivum krajowe aktow grodzkich i ziemskich we Lwowie, na St. Sochaniewicz. Lwów, Gubrynowicz, 1912; in-8 de 56 p. (1 kr. 50.)

Manche. — Archives départementales de la Manche ; Répertoire numérique de la série G ; dressé par Paul Le Cacheux. Saint-Lô, impr. Barbaroux, 1913; in-4 de ii-37 p

— Archives départementales de la Manche postérieures à 1790; Répertoire numérique de la série U ; dressé par G. Eury. Saint-Lô, impr. Barbaroux, 1913 ; in-4 de 4 p.

— Archives départementales de la Manche postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série V ; dressé par G. Eury. Saint Lô, impr. Barbaroux, 1912 ; in-4 de 35 p.

— Archives départementales de la Manche postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série Y ; dressé par G. Eury. Saint-Lô, impr. Barbaroux, 1913; in-4 de 11 p.

Meurthe-et Moselle. — Archives départementales de Meurthe-et-Moselle ; Répertoire numérique des séries antérieures à 1790 ; dressé par Émile Duvernoy. Nancy, impr. Crépin-Leblond, 1916 ; in-4 de [ii-]xlviii-240 p.

Meuse. — Archives départementales de la Meuse ; Répertoire numérique de la série X ; dressé par L. Thévenin. Bar-le-Duc, impr. Chuquet, 1911 ; in-4 de 8 p.

Milano. — L'archivio del magistrato della sanità in Milano, per Ach. Giussani. Perugia, Unione tip. cooperativa, 1915 ; in-8 de 51 p. (Estr. del *Annuario dell' Archivio di Stato in Milano.*)

New Mexico. – The Spanish archives of New Mexico, compiled and chronologically arranged by Ralph Em. Twitchell. Cedar Rapids, Torch Press, 1914 ; in-8 de xxiv–525 et vi-683 p. avec fig. ($ 10.)

Orne. — Archives départementales de l'Orne ; Répertoire numérique de la série V, dressé par Max Fazy et A. Gueutier. Alençon, impr. Herpin, 1912 ; in-4 de 23 p.

Palermo. — L'archivio della r. amministrazione provinciale della pubblica istruzione, per Ott. Moriniello. Palermo, tip. Bondi, 1914 ; in–16 de 39 et 79 p.

Pas de-Calais. — Archives départementales du Pas-de-Calais postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série K, dressé par R. Louis. Arras, impr. Bouvry, 1912 ; in-4 de ii-78 p.

— Archives départementales du Pas de-Calais postérieures à 1790;

Répertoire numérique de la série Q, dressé par J. B. Brunel. Arras, impr. Bouvry, 1914 ; in-4 de [II-]60 p.

— Archives départementales du Pas-de-Calais postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série V, dressé par A. Lavoine. S. l. n. d., in-4 de II-65 p.

PYRÉNÉES (HAUTES–). — Archives départementales des Hautes-Pyrénées ; Répertoire numérique de la série I, dressé par Jean Pambrun. Tarbes, impr. Lesbordes, 1914 ; in-4 de 11 p.

SAÔNE (HAUTE-). — Archives départementales de la Haute-Saône ; Répertoire numérique de la série T, dressé par Aug. Eckel. Vesoul, impr. Cival, 1912 ; in-4 de 12 p.

SAVOIE. — Archives départementales de la Savoie ; Répertoires numériques du fonds sarde (1814-1860) et du fonds de l'annexion de 1860, dressés par Gabriel Pérouse. Chambéry, impr. nouvelle, 1913 ; in-4 de IV-29 p.

SAVOIE (HAUTE-). — Archives départementales de la Haute-Savoie ; Répertoire numérique de la série N, dressé par J. Serand. Annecy, impr. Hérisson, 1913 ; in-4 de 7 p.

— Archives départementales de la Haute-Savoie ; Répertoire numérique de la série R, dressé par J. Serand. Annecy, impr. Hérisson, 1913 ; in-4 de 4 p.

SEINE-ET-OISE. — Archives départementales de Seine-et-Oise ; Répertoire numérique de la série C, par André Lesort et A. Monira. Versailles, impr. coopérative, 1912 ; in-4 de [II-]VI-51 p.

SEINE-INFÉRIEURE. — Répertoire numérique des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par J. Vernier ; Seine-Inférieure, Archives civiles, séries C et D. Rouen, Lecerf, 1912 ; in-4 de IV-40 et 19 p.

SÈVRES (DEUX-). — Archives départementales des Deux-Sèvres postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série K, dressé par S. Canal. Niort, impr. Coussillan et Chebrou, 1912 ; in-4 de 7 p.

— Archives départementales des Deux-Sèvres postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la série V, dressé par S. Canal. Niort, impr. Coussillan et Chebrou, 1913 ; in-4 de 7 p.

SIMANCAS. — Secretaria de Estado (Archivio general de Simancas) ; Capitulaciones con la casa de Austria y papeles de las negociaciones de Alemania, Sajonia, Polonia, Prusia y Amburgo (1493-1796), por Julián Paz. Wien, Hölder, 1913 ; in-8 de 270 et 79 p. (7 kr.)

SUÈDE. — Meddelanden från Svenska riksarkivet ; I, fasc. 33-35. Stockholm, Norstedt, 1914 ; in-8 de 144 p.

TARN-ET-GARONNE. — Archives départementales de Tarn-et-Garonne ; Répertoire numérique de la série L, dressé par M. Latouche. [Montauban,] 1912 ; in-4 de 8 p.

— Archives départementales de Tarn-et-Garonne; Répertoire numérique de la série V, dressé par M. Latouche. [Montauban,] 1912; in-4 de 4 p.

Utrecht. — Catalogue van het archief der staten van Utrecht (1375-1813), door S. Muller Fz. Utrecht, Oosthoek, 1915; in-8 de LIX-327 p. (3 fl. 50.)

Vendée. — Inventaire sommaire des archives départementales postérieures à 1790, rédigé par Em. Gabory; Vendée, série V. La Roche-sur-Yon, impr. Servant-Mahaud, 1910; in-4 de 3 p.

Vosges. — Département des Vosges, Archives départementales postérieures à 1790; Répertoire numérique de la série S, dressé par Adolphe Garnier. Épinal, impr. Huguenin, 1912; in-4 de 26 p.

Index de périodiques.

General-Register zu den Bänden XIX-XLVII der *Zeitschrift des bernischen Juristenvereins*, bearb. von Paul Dumont und P. Waeber. Bern, Wyss, 1913-16; in-8 de IV-1064 p. (20 fr.)

Register till *Nytt juridiskt Arkiv* (1904-1913), utg. av S. Skarstedt och A. Borgström. Stockholm, 1915; in 8 de IV-321-XVII p. (6 kr. 50.)

Indice sommario dei 15 volumi della terza serie del *Repertorio di giurisprudenza pratica* (1901-1915). Bellinzona, tip. Colombi, 1915; in-8 de 240 p.

Répertoire supplémentaire de jurisprudence hypothécaire. 3e table du *Journal des conservateurs des hypothèques* (1903-1913), par J. Fabre et G. Négrié. Paris, Dupont-Losset, 1915; in-8 de XIII-243 p.

Table alphabétique décennale du *Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève*, années 1905 à 1914. Genève, Soldini, 1915; in-8 de 402 p. (3 fr.)

Index of the *Transactions and proceedings of the Geological Society of South Africa*, edit. by A. Reynell (1897-1910). London, Wesley, 1915; in-8 de 204 p. (15 sh.)

Catalog and Table of contents of the publications of the *Michigan Geological and biological Survey* (1838-1912). Lansing, 1913; in-8 de 13 p.

Indici dei 20 tomi componenti il *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* (1868-1887), per A. Nardecchia. Roma, Nardecchia, 1915; in-4 de 52 p.

Indice sistematico per materie ed autori degli *Annali di medicina navale e coloniale* (1905-1914). Roma, tip. poligrafica italiana, 1916; in-8 de 149 p. (2 l. 50.)

Table des matières contenues dans les tomes CXXXIII à CXLIV des

Mémoires de la Société nationale d'agriculture de France, dans le tome CXLIV (1916), p. 371-416.

Tables des matières contenues dans les 36 volumes du *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure* (1861-1912), par E. Guillemare. Évreux, impr. Hérissey, 1915; in-8 de XVI-351 p.

Tables générales des 50 premières années de la *Gazette des Beaux-Arts* (1859-1908), par Ch. Du Bus. II (Table des illustrations). Paris, 1915; in-8 de 677 p. (25 fr.)

Table sommaire alphabétique de la *Revue de Paris* (1851-1858), par P[ierre] M[artino], dans la « Revue d'histoire littéraire de la France », XXI (1914), p. 390-419; — de la *Nouvelle Revue de Paris* (1864 et suiv.). par le même, dans la « Revue d'histoire littéraire de la France », XXII (1915), p. 559-569.

Förteckning över uppsatser och recensioner m. m. i *Pedagogisk tidskrift*, arg. I-L (1895-1914), af A. F. W. Lindwall. Uppsala, Almquist och Wiksell, 1914; in-8 de 46 p (1 kr. 25.)

Annali della r. scuola normale superiore universitaria di Pisa; indice dei volumi pubblicati (1871-1915). Pisa, tip. Nistri, 1916; in-8 de 43 p.

Tables des tomes 1 à XX (1894-1913) de l'*Intermédiaire des mathématiciens*. Paris, Gauthier-Villars, 1916; in-8 de 282 p. (8 fr.)

English historical Review; General index to vol. XXI-XXX (1906-1915), by Reg. L. Poole. London, Longmans, 1916; in-8 de 89 p. (4 sh. 6.)

Historisches Iahrbuch; Register zu den Bänden I-XXXIV, herausg. als Supplement des Bd. XXXV (1914).

Annales de Bretagne; Table des tomes XIII à XXV, en supplément aux publications de l'année 1915.

Tables générales des tomes LI à LXIII des *Bulletins de la Société historique et archéologique du Limousin*, par Paul Ducourtieux. Limoges, impr. Ducourtieux et Gout, 1915; in-8 de 184 p.

Tables des matières contenues dans les 37 premières années du *Bulletin de la Société de Borda* (1876-1913), par l'abbé A. Degert, en supplément à l'année 1914 (in-8 de 36 p.).

Table des *Mémoires de la Société Eduenne*, tomes XXI-XL (1893-1912), dans le tome XLI (1913), p. 399-438.

Table des matières contenues dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, XXIII à XXXIV (1903-1915), par L. Dupray de la Mahérie. Alençon, impr. alençonnaise, 1916; in-8 de 50 p.

Table générale des matières des 20 annuaires de la 2e série de la *Société des touristes du Dauphiné* (1895-1915), par H. Ferrand et Ern. Chabrand. Grenoble, imp. Allier frères, 1916; in-8 de 158 p.

Il primo Cinquantenario della r. *Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna* (1860-1910), con indici. Bologna, tip. Emiliano, 1916; in-8 de VIII-228 p. (6 l.)

Stulecie *Gazety Livowskiej* (1811-1911); III, 1. Bibliografia « Rozmaitošci », pisma dodatkowego do Gazety Livowskiej 1817-1848 i 1854-1859; — III, 2. Bibliografia Dodatku do Gazety Livowskiej 1850-1852 i 1867-1869; ul. W. Staniszewski. Livow, Lozinski, 1913; in-8, 656 et 274 p.

Archives héraldiques suisses; Table des matières des 25 premières années (1887-1911), par Ch. Byland. Zurich, Schulthess, 1916; in-8 de 204 p. (5 fr.)

Register zu den Abhandlungen, Denkschriften und Reden der k. *Bayerischen Akademie der Wissenschaften* (1807-1913), von A. Hilsenbeck. München, Roth, 1914; in-8 de 201 p.

Bibliothèques.

Public libraries and literary culture in ancient Rome, by C. E. Boyd. Cambridge, University Press, 1916; in-8. (4 sh.)

Dansk Biblioteksfoerer, af Svend Dahl. Kjoebenhavn, Lybecker, 1915; in-8 de 202 p.

Niederlaendisches Bibliotheekswesen. Utrecht, Oosthoek, 1914; in-8 de VIII-173 p. et 24 pl. (0 g. 60.)

Nederlandsche Bibliotheekgids. Utrecht, Oosthoek, 1913; in-8 de VIII-88 p. (2 g.)

Jahrbuch der deutschen Bibliotheken. XII. Leipzig, Harrassowitz, 1914; in-8 de VII-208 p. (4 mk.)

Norske realord til bruk ved bibliotekers katalogisering og utarbeidelse av sakregister, af V. Smith Kjoebenhavn, Norli, 1913; in-8 de IV-97 p. (5 kr.)

The public library movement in the United States 1853-1893, by S. Swett Green. Boston, Book Co., 1913; in-8 de VIII-336 p. ($ 2.)

Library cataloguing, by J. Quinn. London, Truslove and Hanson, 1913; in-8 de 164 p. (5 sh.)

Le biblioteche militari, per cap. C. Licomati. Roma, tip. Voghera, 1914; in-8 de 21 p. (*Rivista militare italiana.*)

Ancora sulle biblioteche militari, per cap. G. B. Foschini. Roma, tip. Voghera, 1914; in-8 de 13 p. (*Rivista militare italiana.*)

Grundlagen einer Instruktion für die Kataloge von Volks-und Stadtbüchereien, von Ed. Lüdicke und W. Pieth. Charlottenburg, Gertz, 1914; in-8 de 67 p. (2 mk. 75.)

Die Volksbibliotheken Elsass-Lothringens in den Gemeinden bis zu

5000 Einwohnern; eine statistische Studie von Jos. Weydmann. Strassburg, Beust, 1914; in-8 de 81 p. (1 mk.)

Les bibliothèques intercommunales circulantes, par Maurice Pellisson et C. Bertin. Paris, Colin, 1915; in-16 de 47 p.

La funzione educatrice della biblioteca popolare, dal Ad. Orsi Martini-Martelli. Massa, tip. Mannucci, 1912; in-8 de 11 p.

Le biblioteche scolastiche, magistrali e popolari propriamente dette (Congresso nazionale dell' unione italiana dell' educazione popolare). Roma, tip. Operaia romana, 1912; in-8 de 19 p.

Amiens. — Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque d'Amiens (legs Devauchelle). Amiens, impr. Yvert et Tellier, 1914-16; in-8 de 533 p.

Bale. — Katalog der Bibliothek der ornithologischen Gesellschaft Basel. Basel, Zbinden, 1916; in-8 de IV-17 p.

Berkeley. — List of serials in the University of California Library. Berkeley, University of Caledonia, 1913; in-8 de 266 p.

Berlin. — Die Inkunabeln der königl. Bibliothek und der anderen Berliner Sammlungen; Neuerwerfungen der Jahre 1907-1914; Nachträge und Berichtigungen; ein Inventar von Ern. Voullième. Leipzig, Harrassowitz, 1914; in-8 de IV-120 p. (5 mk.)

— Mitteilungen aus der königl. Bibliothek; II, 1. Neue Erwerbungen der Handschriften abteilung. 1. Lateinische und deutsche Handschriften erworben 1911. Berlin, Weidmann, 1914; in-8 de X-121 p. (8 mk.)

— Verzeichnis der tibetischen Handschriften der königl. Bibliothek zu Berlin; I (Kanjur), von H. Beckh. Berlin, Behrend, 1914; in-4 de X-192 p. (12 mk.).

— Katalog der Bibliothek der Handelskammer zu Berlin; II, 1, von F. Wissowa. Berlin, Handelskammer, 1914; in-8 de XXXII-233 p. (3 mk.)

— Katalog der Bibliothek des kaiserlichen Patentams; Stand vom 1 juni 1913. Berlin, 1914; in-8 de VII-1491 et 2285 p. (25 mk.)

— Katalog der Bibliothek des königl. Ministeriums der öffentlichen Arbeiten; Nachtrag 1907-1913. Berlin, Springer, 1914; in-8 de XIV-448 p. (8 mk.)

— Katalog der Berliner Stadtbibliothek. XII (Nachträge zu Abteilung I: Geschichte). Berlin, Weber, 1913; in-8 de XVIII-393 p. (1 mk. 50.)

Berne. — Katalog der Bibliothek des kantonalen Gewerbemuseums in Bern. Bern, Büchler, 1915; in-8 de VIII-239 p. (2 fr. 50.)

— Catalogue de la bibliothèque de l'Aéro-Club suisse. Berne, Büchler, 1915; in-8 de XII-76 p. (2 fr.)

Boston. — Catalogue of the Allan A. Brown collection of music of the

Public Library of the City of Boston, II, 4. Boston, Public Library, 1912; in-8, p. 433 à 574. ($ 1.)

— Catalogue of the General Theological Library, Boston; a dictionary catalogue of religion, theology, sociology and allied literature. Boston, 1914; in-8 de v-313 p. ($ 1.)

Buenos Aires. — Catalogo de la coleccion de texis juridicas, arreglada segun clasificacion decimal (Universidad nacional de la Plata). Buenos Aires, impr. Coni, 1914; in-8 de 101 p.

Cagliari. — Elenco delle pubblicazioni periodiche esistenti nella biblioteca universitaria e nei varî istituti scientifici (r. Università degli studi di Cagliari). Cagliari, tip. Dessi, 1913; in-8 de 50 p.

Cambridge. — A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of St. John' s College (Cambridge), by M. Rh. James. Cambridge, University Press, 1913; in-8 de 410 p. (12 sh.)

— A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of Corpus Christi College (Cambridge), by M. Rh. James. Cambridge, University Press, 1913; in-8 de LXXII-548 et IV-552 p. (47 sh.)

— Supplementary Catalogue of the Wade collection of Chinese and Manchu books in the library of the Cambridge University, by H. A. Giles. Cambridge, University Press, 1916; in-4 de 67 p. (5 sh.)

Catane. — Il museo e la biblioteca dei Benedettini di Catania, per V. Casagrandi. Catania, tip. Galàtola, 1915; in-8 de 10 p. (*Archivio storico per la Sicilia orientale.*)

Chicago. — University of Chicago Library; Handbook of the libraries of the University. Chicago, 1913; in-8 de 16 p.

— Descriptive account of the collection of Chinese, Tibetan, Mongol, and Japanese book in the Newberry Library, by B. Laufer. Chicago, 1912; in-8 de 42 p. et pl. ($ 1.)

— John Crerar Library; A list of current medical periodicals and allied serials; 2d edit. Chicago, 1913; in-8 de 32 p.

Clusone. — Catalogo dei libri della biblioteca comunale di Clusone. Clusone, tip. Giudici, 1914; in-16 de 68 p.

Danzig. — Katalog der Danziger Stadtbibliothek; VI; Danzig im Bilde; Verzeichnis der in der Danziger Stadtbibliothek vorhandenen bildl. Darstellungen zur Geschichte und Topographie von Danzig und Umgegend, von F. Schwarz. Danzig, Kafeman, 1913; in-8 de VIII-248 p. (5 mk.)

Dresden. — Katalog der Bibliothek der naturwissenschaftlichen Gesellschaft « Iris » in Dresden. Dresden, Burdach, 1913; in-8 de IV-209 p. (3 mk.)

Frankfurt am Main. — Frankfurter Bibliothekenführer, von Otto Schiff. Frankfurt am Main, Baer, 1913; in-8 de 18 p.

— Katalog der Abteilung « Frankfurt » der Stadtbibliothek Frankfurt am Main. Frankfurt am Main, Knauer, 1914; in-8 de x 360 p. (2 mk.)

— Die freiherrlich Carl von Rothschild'sche öffentliche Bibliothek; ein Grundriss ihrer Organisation, von Chr. W. Berghoeffer. Frankfurt am Main, Baer, 1913; in-8 de xxvi-322 p. (12 mk.)

Halle. — Kurze Geschichte der Universitätsbibliothek zu Halle (1696-1876), von Wolf. Suchier. Hallé. Schwetschke, 1913; in-8 de 70 p. et pl. (1 mk.)

Hamburg. — Verzeichnis der in hamburgischen Bibliotheken am 1 okt. 1913 gehaltenen periodischen Schriften; I (Alphabetisches Verzeichnis). Hamburg, Meissner, 1913; in-8 de xii-123 p. (0 mk. 60.)

— Katalog der Bibliotek der deutschen Seewarte zu Hamburg; 3er Nachtrag (1899-1912). Hamburg, Friederichsen, 1913; in-8 de viii-341 p. (3 mk.)

Hannover. — Katalog der Prov.-Bibliothek zu Hannover; Erster Nachtrag. Hannover, Schulze, 1914; in-8 de vii-118 p. (1 mk.)

Ithaca. — Cornell University Library; Catalogue of the Icelandic collection bequeathed by Willard Fiske, comp. by Halldór Hermannsson. Ithaca, 1914; in-8 de viii-755 p. ($ 6.)

Karlsruhe. — Katalog der Bibliothek des grossherzogl. Justizministeriums. Karlsruhe, Lang, 1913; in 8 de xxxvi-213 p. (3 mk.)

Kjœbenhavn. — Katalog over Erhvervelser af nyere udenlandsk Litteratur ved Statens offentlige biblioteker 1914: (Accessionskatalog), af Svend Dahl. Kjœbenhavn, Gyldendal, 1915; in-8 de 342 p.

Kristiania. — Universitetsbibliotekets Aarsberetning 1905-1910. Kristiania, Aschehoug, 1915; in-8 de 35 p.

La Havane. — Catalogo de las obras que forman su Biblioteca de la Camara de Representantes de Cuba; Seciones de hacienda publica y de comercio y trasporto. Habana, impr. Suarez, 1913; in-8 de 68 p.

La Haye. — Catalogus der koloniale Bibliotheek van het kon. Instituut voor de taal-, land-en volkenkunde van Nederlandsch-Indië en het Indisch Genootschap; 1e Supplement, door W. C. Muller. 's Gravenhage, Nijhoff, 1916; in-8 de viii-426 p. (2 g.)

Leeuwarden. — Catalogus van de Buma-bibliotheek te Leeuwarden; viie vervolg. Leeuwarden, Eekhoff, 1914; in-8 de ii-46 p.

Leiden. — Beschrijving der Javaansche, Balineesche en Sasaksche handschriften, angetroffen in de nalatenschap van H. N. van der Tuuk, en door hem vermaakt aan de Leidsche Universiteitsbibliotheek, door J. Brandes. III. Leiden, Brill, 1915; in-4 de viii-370 p. (6 g.)

Leipzig. — Das bibliographische System der Naturgeschichte und der Medizin (mit Einschluss der allgemeinen Naturwissenschaft), nach den

Fachkatalogen der Universitätsbibliothek zu Leipzig dargestellt von Rob. Abendroth. Borna, Noske, 1914; in-8 de IV-151 et III-230 p. (4 mk. 50.)

London. — Schools of illumination; reproductions from manuscripts in the British Museum. II (12th and 13th centuries). London, Quaritch, 1915; in-folio, 15 pl. (17 sh. 6 d.)

— Catalogue of the periodical publications in the library of the Royal Society of London. Oxford, Clarendon Press, 1913; in-12 de 464 p. (20 sh.)

— Manuscripts in european language belonging to the library o the India Office; a catalogue comp. by C. O. Blagden and S. C. Hill. I-II, 1. London, Milford, 1916; in-8 de 334 et 458 p. (22 sh.)

— Catalogue of the printed books of the Middle Temple, by C. E. A. Bedwell. London, 1914; in-8. (10 sh.)

Lublin. — Katalog rekopisów biblioteki publicznej im Lopacińskiego w Lublinie, na Alex. Jaworowski. Lublin, druk. Pietrzykówskiego, 1913; in-8 de II-145 p.

Lugano. — Catalogo generale della Biblioteca cantonale [ticinese] fino a tutto il 1912. Bellinzona, tip. Cantonale, 1915; in-8 de XXIV-1473 p.

Lwów. — Katalog czasopism i wydawnietw ciaglych znajdujacych się w Bibliotece uniwersyteckiej w Lwowie, na Z. Batowski. Lwów, Zwiazkow, 1913; in-8 de IV-134 p.

Lyon. — Trois manuscrits du trésor de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon, intéressant le Velay ou les régions voisines, par le Dr J. Birot et l'abbé J.-B. Martin. Le Puy, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon, 1914; in-8 de 24 p. et 18 pl.

Madrid. — Lenguas de America; Catálogo bibliográfico de XXI manuscritos existentes en la real Biblioteca patrimoniale de S. M. el Rey de España, descritos por M. R. Zarco del Valle y J. López Valdemoro y de Quesada, conde de las Navas. Madrid, Suarez, 1914; in-4 de 36 p. (10 p.)

Mainz. — Wolfgang Trefler, und die Bibliothek des Jakobsklosters zu Mainz, von Fr. Schillmann. Leipzig, Harrassowitz, 1913; in-8 de VIII-227 p. (12 mk.)

Manchester. — John Rylands Library; Catalogue of the greek papyri, II, by J. de M. Johnson, Victor Martin and Arth. S. Hunt. Manchester, University Press, 1915; in-4 de 487 p. (20 sh.)

— Woodcuts of the fifteenth century of the John Rylands library, by Campbell Dodgson. Manchester, University Press, 1916; in-folio. (7 sh. 6 d.)

Mannheim. — Verzeichnis der in Mannheim' s Bibliotheken gehaltenen Zeitschriften. Mannheim, Bensheimer, 1913; in-8 de VIII-50 p.

Milano. — Supplemento al Catalogo della biblioteca (Società artistica e patriottica). Milano, tip. Rossi, 1915; in-16 de 107 p.

Moscou. — Katalog der Inkunabeln des Moskauer öffentlichen und Rumianzowschen Museums; II. Die Inkunabeln aus der Sammlung Norow, von N. P. Kisselev. Frankfurt am Main, Baer, 1913; in-8 de xvi-56 p. (2 mk.)

München. — Katalog der Bibliothek der geographischen Gesellschaft in München. München, Lindauer, 1914; in-8 de viii-204 p. (2 mk.)

New Haven. — Catalogue of the William Loring Andrews collection of early books in the library of Yale University. New Haven, 1913; in-4 de xiii-56 p. ($ 1.50.)

New York. — A catalogue of the collection of Persian manuscripts, including also some Turkish and Arabic, presented to the Metropolitan Museum of Art (New York) by A. S. Cochran. New York, 1914; in-8 de 204 p. ($ 1.50.)

Oxford. — Some Oxford libraries, by St. Gibson. Oxford, Clarendon Press, 1914; in-12 de 128 p. (2 sh 6 d.)

— Catalogue of the Malay manuscripts and manuscripts relating to the Malay language in the Bodleian Library, by R. Greentree and E. W. B. Nicholson. Oxford, Clarendon Press, 1911; in-4. (16 sh.)

. — Catalogue of the Prakrit manuscripts in the Bodleian Library, by Arth. Berriedale. Oxford, Clarendon Press, 1911; in-4. (6 sh.)

Paris. — Catalogue du fonds tibétain de la Bibliothèque nationale; 3e partie, par P. Cordier. Paris, Leroux, 1915; in-8 de xi-562 p. (15 fr.)

— Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Mondon-Vidailhet, par M. Chaine. Paris, Leroux, 1913; in-8 de xiv-70 p. (3 fr. 50.)

— Catalogue général de la Bibliothèque Forney, par Henri Clouzot et Georges Rémon. II (Inventaire sommaire des gravures et documents prêtés à domicile). Paris, Champion, 1915; in-8 de vii-62 p. (0 fr. 50.)

— La vie nouvelle des bibliothèques municipales de la ville de Paris, par M. Clavié. Paris, Alcan, 1916; in-8 de 45 p. (1 fr. 50.)

Philadelphia. — A short history of the Library Company of Philadelphia, by G. M. Abbot. Philadelphia, Locust and Juniper, 1913; in-8 de v-26 p. et fig.

Pisa. — Elenco dei periodici (R. Biblioteca universitaria di Pisa). Pisa, tip. Mariotti, 1912; in-8 de 23 p.

Pittsburgh. — Classified catalogue of the Carnegie Library of Pittsburgh (1907-1911). II (Sociology-Philology); III (Natural science and useful arts); VI (English fiction and fiction in foreign languages). Pittsburg, 1913; in-8, p. 336 à 1276 et 1733 à 2020.

PORTICI. — Catalogo dei periodici esteri od internazionali, o pubblicati all' estero da istituzioni italiane, posseduti della Biblioteca della r. scuola superiore di agricoltura in Portici, per Art. Borntraeger. Portici, tip. Della Torre, 1915; in-8 de 72 p.

RICHMOND. — A list of newspapers in the Virginia State Library, comp. by Mrs. Kate P. Minor and Susan B. Harrison. Richmond, 1913; in-8 de 425 p.

ROMA. — Elenco alfabetico delle pubblicazioni periodiche esistenti nelle biblioteche di Roma, e relative a scienze morali, storiche, filologiche, belle arti, etc., per G. Gabrieli e A. Silvagni. Roma, Istituto biblico, 1914; in-8 de XVI-406 p.

— Bollettino delle pubblicazioni recentemente acquistate o ricevute in dono (Consiglio di Stato; biblioteca). I (1914). Roma, 1914; in-8 de 37 p.

— Biblioteca militare centrale; Catalogo alfabetico. Parte II (Opere, collezioni e riviste per ordine di materia). Roma, tip. Unione, 1912; in-4 de 245 p.

— Catalogo analitico per soggetto in ordine alfabetico delle opere, atlanti, carte e periodici (Ministero della marina; biblioteca centrale). Primo supplemento a tutto il 31 dicembre 1913. Roma, off. poligrafica italiana, 1914; in-8 de 91 p.

— Catalogo speciale delle pubblicazioni possedente della biblioteca relative al Trentino, al Friuli orientale, Trieste, Istria, Fiume e Dalmazia (Ministero di agricoltura, industria e commercia). Roma, tip. Cecchini, 1916; in-8 de 33 p.

— Biblioteca delle direzione generale [delle] ferrovie dello Stato; Catalogo. II. Roma, tip. Nazionale, 1916; in-8 de 229 p.

— Classification of the library (American Academy in Roma), by A. W. Van Buren and B. Lothrop Stanley. Roma, tip. la Speranza, 1915; in-8 de 43 p.

— Katalog der Bibliothek des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts in Rom, von Aug. Mau. I, 1-2, neu bearbeitet von Eug. v. Mercklin. Rom, Loescher, 1913-14; in-8 de XVIII-1461 p.

ROTTERDAM. — Rariora en curiosa aanwezig in de bibliotheek van het Rotterdamsch Leeskabinet, door T. Folmer. Rotterdam, 1913; in-8 de 24 p.

SAINT-DENIS. — Catalogue du fonds moderne (1790-1913) de la bibliothèque de Saint-Denis, par Frédéric Duval. Besançon, impr. Jacques et Demontrond, 1914; in-8 de XVIII-209 p. et fig.

SOFIA. — Opis na rukopisit i staropetchatnit kaigi na Narodnata biblioteka v Sofie, na B, Zoneff. Sofie, Derchtchavna Petchatnina, 1910; in-8 de XXII-555 p. et 18 pl.

Stockholm. — Sveriges offentliga Bibliotek (Stockholm, Uppsala, Lund, Göteborg); Accessionskatalog XXVII (1912). Stockholm, 1913; in 8 de vi-698 p.

— Katalog öfver Riksdagens Bibliotek; Tillägg 2 (1912). Stockholm, Nordiska bokhandel, 1913; in-8 de xi-267 p. (2 kr. 50.)

Strasbourg. — Katalog der kaiserl. Universitäts-und Landesbibliothek in Strassburg; Die deutschen Handschriften, von Adf. Becker. Strassburg, Trübner, 1914; in–8 de x-143 p. (6 mk. 60.)

— Katalog der technischen Werke und Zeitschriften der kaiserl. Universitäts-und Landesbibliothek in Strassburg, bearbeitet von P. Iltis. Strassburg, Trübner, 1913; in-8 de viii-231 p. (3 mk.)

Torino. — Lettera a S. E. il ministro della pubblica istruzione per la biblioteca nazionale di Torino, dal F. Scionti. Torino, tip. Maina, 1913; in-4 de 4 p.

— Di manoscritti e rarità bibliografiche appartenenti alla biblioteca dei duchi di Savoia, per Giac. Radolfo. Carignano, tip. Giglio-Tos, 1912; in-8 de 97 p. et 7 pl.

— Le raccolte di stemmi inedite della Biblioteca di S. M. il Re in Torino illustrate, dal Mario Zucchi. Torino. tip. degli Artigianelli, 1915; in-8 de 26 p. (*Bollettino della Consultà araldica.*)

— Biblioteca civica di Torino; Cataloghi. Sezione teatrale; sezione Risorgimento nazionale. Torino, tip. Baravalle e Falconieri, 1912-1915; in-16 de 145 et 404 p.

— Biblioteca del Collegio degli avvocati di Torino; Catalogo delle opere legali. Torino, tip. Baravalle e Falconieri, 1913; in-8 de 94 p.; — Supplemento. Torino, 1914; in-8 de 15 p.

Tucson. — A bibliographical list of boohs, pamphlets and articles on Arizona in the University of Arizona Library, comp. by Estelle Lutrell. Tucson, 1913; in-8 de 60 p. ($ 0.50.)

Utrecht. — Utrechtsche Bibliotheekgids, samengesteld door T van Rije en G. A. Evers. Utrecht, Oosthoek, 1914; in-8 de 40 p. (0 g. 40.)

Varsovie. — Jaka powinna byc biblioteka publiczna w Warszawie? na St. Michalski. Warszawa, Gebethner i Wolff, 1912; in-8 de 22 p. (25 kop.)

Venezia. — La biblioteca di San Marco nei giorni della rivoluzione e della difesa di Venezia; ricordi dal Ester Pastorello. Venezia, tip. Callegari, 1915; in-8 de 35 p.

— Bibliografia delle stampe popolari italiane della r. Biblioteca nazionale di San Marco di Venezia, per Arn. Segarizzi. I. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1913; in-8 de xiv-356 p. et fig. [Bibliografia delle stampe popolari italiane, I.] (30 lire.)

— La biblioteca Querini-Stampalia nel sessennio 1910-1915, per Arn. Segarizzi. Venezia, tip. Callegari, 1915; in 8 de 15 p. (Estr. dell' *Ateneo veneto.*)

— Catalogo delle opere musicali, teoriche e pratiche, di autori vissuti sino ai primi decenni del XIX secolo, esistenti nelle biblioteche e negli archivi pubblici e privati d'Italia (Città di Venezia, biblioteca Querini–Stampalia). Parma, Zerbini e Fresching, 1914; in-4 de 25 p. (4 l.)

— Grand catalogue des manuscrits arméniens de la bibliothèque des pp. Mekhitharistes de Saint-Lazare; I, par le p. Basile Sarghissian. Venise, impr. arménienne, 1914, in-4 de XVII-419 p.

WASHINGTON. — United States War Department; Index-catalogue of the Library of the Surgeon-General's Office; Authors and subjects. 2d ser.; XVII (Suah.-Test.). Washington, Government Printing Office, 1913; in-8 de 788 p.; — Texts illustrating the history of medicine in the Library of the Surgeon-General's Office, arranged in chronological order. Washington, 1913; in-folio de III-89 et 178 p.

WOLFENBÜTTEL. — Die Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel beschrieben; IX. Die Gudischen Handschriften; Die griechischen Handschriften; Die lateinischen Handschriften, bearbeitet von Fr. Kœhler und G. Milchsack. Wolfenbüttel, Zwissler, 1913; in-8 de XXII-292 p. et pl. (16 mk.)

WORCESTER. — Early Worcester manuscripts, by C. Hamilton Turner. London, Milford, 1916; in-folio (35 sh.)

ZOFINGEN. — Katalog der Stadtbibliothek Zofingen; Grössere Abteilung. Zuwachs von 1874-1913, von Ern. Jenny. Zofingen, Ringier, 1914; in-8 de X-379 p. (3 fr.)

ZURICH. — Katalog der öffentlichen Bibliothek der Pestalozzi-Gesellschaft in Zürich. Zürich, Aschmann und Scheller, 1913; in-8 de IV-296 p. (0 fr. 80.)

Bibliographie.

Bibliografia, per Giuseppe Fumagalli. Terza edizione, interamente rifatta e ampliata del « Manuale di bibliografia » di Giuseppe Ottino. Milano, Hœpli, 1916; in-24 de XX-340 p. et fig (4 l. 50.)

Canons of classification; a study in bibliographical classification method, by W. C. Berwick Sayers. London, Grafton, 1915; in-8 de 173 p. (2 sh. 6.)

THÉOLOGIE. — The development of English theology in the nineteenth century (1800-1860), by V. F. Storr. London, Longmans, 1914; in-8 de VIII-486 p. (13 sh.)

Avec une importante bibliographie du sujet.

MISSIONS. — A selected bibliography of missionary literature, by J.

Lovell Murray. New York, Student Volunteer Movement, 1912; in-8 de 40 p.

Liturgie. — Handboek der Liturgie; I, door A. J. Koenders. Nijmegen, Malmberg, 1915; in-8 de xvi–187 p. (6 fl.)

La partie bibliographique, très développée, est traitée par Oscar Huf.

— Bibliographie liturgique de l'Ordre des Chartreux, par J.-B. Martin. Ligugé, impr. Aubin, 1913; in-8 de 33 p.

Ordres religieux. — Catálogo razonado de obras anónimas y seudónimas de autores de la Compañia de Jesús, pertenecientes a la antigua asistencia española (1540-1773), por P. J. Eug. de Uriarte. IV. Madrid, Rivadeneyra, 1914; in-4 de 606 p. (10 pes.)

— Ensayo de una biblioteca ibero-americana de la Orden de San Agustin, por el P. Gregorio de Santiago Vela. Obra basada en el catalogo bio-bibliográfico agustiniano del P. Bonifacio Moral. II (Ci-F.). Madrid, impr. del Asilo de Huerfanos, 1915; in-4 de 122 p. (15 pes.)

— Biblioteca degli scrittori barnabiti (chierici regolari di s. Paolo); biografia, bibliografia, îconografia, por G. Boffito. I-VIII. Firenze, tip. Aldino, 1915; in-8 de 121 p. et fig.

Jurisprudence. — Uebersicht der gesamten staats-und rechtswissenschaftlichen Literatur des Jahres 1913, von Herm. Mühlbrecht. Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht, 1914; in 8 de xlv-345 p. (7 mk.)

— Le guide bibliographique Dalloz. Paris, Dalloz, 1916; in-18 de vii-200 p. (1 fr.)

— Bibliographie des coutumes de l'Angoumois, par J. George (*Bulletins et Mémoires de la Société hist. et arch. de la Charente*, 1912, p. xcii-ciii).

— A bibliography of international law and continental law, by E. Montefiore Borchard. Washington, Government Printing Office, 1913; in-8 de 93 p.

— Servicio bibliográfico de legislación militar; Nuevo sistema dactilográfico, con clasíficador por el sistema decimal de Dewey, por Enr. Nieto Galindo. Toledo, Peláez, 1915; in-8 de 92 p. (2 pes.)

— Manuale di diritto ecclesiastico, per Nic. Coviello. I (Parte generale). Roma, Athenæum, 1915; in-8 de xl-416 p. (10 l.)

— Il fidecommesso; storia dell' istituto in Italia; I (Dal diritto romano agli inizî del sec. xvi), per R. Trifone. Roma, Athenæum, 1914; in-8 de xvii-161 p. (4 l.)

— Istituzioni di diritto civile; I, per Rob. de Ruggiero. Napoli, Alvano, 1915; in-8 de 627-x p. (10 l.)

— La giustizia penale e civile nei rapporti pregiudiziali, per Fr. Scaduto. Roma, Athenæum, 1915; in-8 de 208 p. (6 l.)

— Il falso giudiziale ; storia, dottrina e diritto positivo, per G. Dattino. Napoli, tip. Morano, 1915 ; in-8 de XXXII-459 p. (8 l.)

— Delle rinunzie secondo il codice civile italiano, per Fr. Atzeri-Vacca. 2a ediz. riveduta ed accresciuta. Torino, Unione tip. editrice, 1915 ; in-8 de XVI-817 p. (16 l.)

— Le associazioni di fatto nel diritto privato, per Ach. Giovene. Milano, Vallardi, 1914 ; in-8 de XVI-212 p. (5 l.)

— Per la riforma della legge infortunî. Roma, tip. del Senato, 1915 ; in-8 de 391 p. (6 l.)

— Gli infortuni sul lavoro nel diritto internazionale, per C. Salvia Gallozzi. Torino, Unione tipografica editrice, 1914 ; in-8 de 167 p. (4 l.)

— Diritto di passaggio ; il diritto di passaggio, coattivo, voluntario e presunto nel sistema del codice civile italiano, per Carlo Bisocchi. Milano, Società editrice libraria, 1915 ; in-8 de XII-447 p.

— Del diritto di accrescere, diritto di non descrecere, e questioni dipendenti, per G. Bortolan. Rocca San Casciano, tip. Cappelli, 1913 ; in-8 de 434 p.

— Il contratto di commissione, per G. M. Civetta. Milano, Società editrice libraria, 1914 ; in-8 de XII-357 p.

— La concorrenza illecita nell' industria e nel commercio, per Ad. Peyrache. Torino, Bocca, 1915 ; in-8 de 116 p.

— La responsabilità dell' armatore, per G. Paratore. Spoleto, Panetto e Petrelli, 1913 ; in-8 de X-309 p. (5 l.)

— L'assegno bancario chiuso nella legislazione comparata, per Arm. Assisi. Roma, Athenæum, 1915 ; in-8 de XVI-177 p. (3 l.)

Chacun de ces travaux comporte une partie bibliographique spéciale, d'étendue variable.

FINANCES. — Trattato di matematica finanziaria, per S. Ortu Carboni. Milano, Vallardi, 1916 ; in-8 de XVI-347 p. (10 l.)

Une bibliographie du sujet est jointe.

SOCIOLOGIE. — Sociology in its psychological aspects, by C. Abram Ellwood. New York, Appleton, 1913 ; in-8 de XIII-416 p. ($ 3.)

Ouvrage complété par 8 pages de bibliographie.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — Les fondements de l'économie politique ; par Alph. Wagner. Traduction française, tomes IV-V. Paris, Giard et Brière, 1913-1914, 2 vol. in-8.

Excellente bibliographie à chaque chapitre.

— Il principio della sovranità popolare dal medio evo alla rivoluzione francese, dal Em. Crosa. Torino, Bocca, 1915 ; in-8 de 269 p. (8 l.)

— Organised democracy ; an introduction to the study of american

politics, by F. Alb. Cleveland. New York, Longmans, 1913; in 8 de XXXVI-479 p. ($ 2.50.)

Ouvrages accompagnés de bibliographies importantes.

— The case of woman suffrage; a bibliography, by Marg. L. Franklin. New York, Woman suffrage Association, 1913; in-8 de 315 p. (65 c.)

— Bibliographie nationale suisse; V 10 f. Assistance et bienfaisance (5), par Ern. et H. Anderegg. Bern, Wyss, 1912; in-8, p. 2011 à 2300. (3 fr.)

— Immigration; a world movement and the american significance, by H. Pratt Fairchild. New York, Macmillan, 1913; in-8 de XI-455 p. ($ 1.75.)

Une bibliographie de 10 pages accompagne ce volume.

— Indian slavery in colonial times within the present limits of the United States, by Almon W. Lauber. New York, Columbia University, 1913; in-8 de 352 p. ($ 5.)

Liste bibliographique de 19 pages.

PHILOSOPHIE. — Die Philosophie der Gegenwart; eine internationale bibliographische Jahresübersicht über alle auf dem Gebiete der Philosophie erschienenen Zeitschriften, Bücher, Aufsätze, Dissertationen; IV (Literatur 1912), von Arn. Ruge. Heidelberg, Weiss, 1914; in-8 de XII-324 p. (17 mk. 50.)

— Bibliografia filosofica italiana (1913), per Aless. Levi. Genova, Formiggini, 1915; in 8 de 57 p. (1 l. 50.)

PÉDAGOGIE. — Svensk och utländsk litteratur i pedagogik, psykologi och etik; I-II, af B. Rud. Hall. Lund, Lindstedt, 1913-1914; in 8 de XXIII-255 et XIII 352 p. (7 kr.)

— Kobieta polska jako autorka pedagogiczna; Bibliografia ksiažek z dziedziny teoryi wychowania, podręcznikow i literatury, na Ir. Kosmowska, Dor. Milkuszyc i Aniela Szycowna. Warszawa, druk. Naukowa, 1912; in-8 de 70 p.

— Storia della scuola in Italia; I (Il medio evo), dal Gius. Manacorda. Palermo, Sandron, 1914; in-16 de XII-280 et 429 p. avec 42 pl. (10 l.)

Contient une ample bibliographie.

— Bibliography of the education and care of crippled children; a manual and guide to the literature relating to cripples, by D. C. Mac Murtrie. New York, Clark, 1913; in-8 de XII-99 p. ($ 2.)

— Bibliographies on educational psychology, by W. H. Burnham. New York, Stechert, 1913; in-8 de II 44 p. (50 c.)

— Bibliographies on experimental pedagogy, by W. H. Burnham. New York, Stechert, 1912; in 8 de 49 p. (50 c.)

— Bibliography of child study for the years 1900-1911. Clark University Library (Worcester), 1913; in-8 de 90 p.

— Bibliography of exceptional children and their education, by Arth. Mac Donald. Washington, Government Printing Office, 1913; in-8 de 46 p.

ANTHROPOLOGIE. — Lehrbuch der Anthropologie, von Dr Rud. Martin. Iena, Fischer, 1914; in-8 de XVI-1181 p. et 460 fig. (35 mk.)

Abondante bibliographie à chaque chapitre.

— Catalogo delle pubblicazioni italiane di antropologia per l'anno 1913, con supplemento al catalogo 1912, dal F. Umb. Saffiotti; — per l'anno 1914, con supplemento per l'anno 1913, dal F. Umb. Saffiotti, Scansano, tip. degli Olmi, 1913 1915; in-8 de 15 et 11 p. (Estr. *Rivista di antropologia.*)

— A short history of the american negro, by B. Griffith Brawley. New York, Macmillan, 1913; in-8 de XVII-247 p. ($ 1.25.)

Avec un appendice bibliographique.

L'antropogeografia negli odierni suoi problemi, nella sua partizione e nei suoi limiti, dal A. R. Toniolo. Pisa, tip. Toscano, 1914; in-8 de 91 p.

Contient la bibliographie du sujet.

GÉOLOGIE. — Bibliography of Yorkshire geology (1534-1914), by T. Sheppard. London, Brown, 1916; in-8 de XXXVI-629 p. (15 sh.)

[Yorkshire geological Society, XVIII.]

— Contribution à la bibliographie géologique et préhistorique du sol de Paris, par P. Combes (*Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris*, VI, 1913, col. 453-487).

— Bibliographie géologique du Nivernais, par P. Combes (*Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 2e trimestre 1916).

— Verzeichnis der geologischen Literatur der österreichischer Alpenlaender, von Fr. Heritsch. Leoben, Nüssler, 1914; in-8 de V-69 p. (3 mk.)

— Index to the stratigraphy of North America, by Bailey Willis. Washington, U. S. Geological Survey, 1913; in-8 de 894 p.

Contient une partie bibliographique.

— Bibliography of North American geology for 1911, by J. M. Nickles. Washington, U. S. Geological Survey, 1913; in-8 de 162 p.

— Bibliography of the mineral wealth and geology of China, by Chung Yu Wang. Philadelphia, Lippincott, 1912; in-12 de 63 p. ($ 1.25.)

ASTRONOMIE. — Astronomischer Jahresbericht; XV (Die Literatur des Jahres 1913). Berlin, Reimer, 1914; in-8 de XXLII-545 p. (18 mk.)

Sciences en général. — Scientific american reference book, by Alb. Allis Hopkins and Alex. Russell Bond. New York, Munn, 1914; in-8 de v-597 p. et 1000 fig. ($ 1.50.)

— Biblioteca scientifico-politecnica internazionale; bibliografia delle piú importanti opere italiane e straniere sulle scienze esatte, dell' ingegnere, le arti belle e le arti utili, con speciale riguardo alla loro applicazione pratica industriale, pubblicate dal 1901 al 1915, con proemio del Gius. Colombo. Milano, Hoepli, 1916; in-8 de xxiv-468 p. (3 l.)

— Bibliographie scientifique de la Corse, des origines à 1910, par J. Mansion. Bastia, Société des sciences historiques et naturelles, 1912; in-8.

— Saggio di una bibliografia scientifica della Liguria ; geografia e storia naturale, per Ant. Frisoni. Genova, Sezione ligure del Club alpino italiano, 1909 [1916]; in-8 de 157 p.

Technologie. — Jahrbuch der technischen Zeitschriften-Literatur für die Literaturperiode 1913, herausg. von H. Rieser. Berlin, Verlag für Fachliteratur, 1914 ; in-8 de 78 p. (2 mk. 60.)

— Repertorium der literatuur van den waterstaat van Nederland, door P. H. Kamper. 2e zeer verm. druk. 's Gravenhage, Nijhoff, 1915; in-8 de viii-235 p. (2 fl.)

— Hydrologische bibliographie van Nederland, door J. Versluys en J. F. Steenhuis. Amsterdam, Versluys, 1915 ; in-8 de 32 p. (2 fl.)

— Bibliography of road-making and roads of the United Kingdom, by Dorothy Ballen. London, King, 1913; in 8 de 300 p. (15 sh.)

Sciences naturelles. — A bibliography of British ornithology, from earliest times to the end of 1912, by W. H. Mullens and H. K. Swann. I II. London, Macmillan, 1916 ; in-8. (12 sh.)

— Bibliography relating to the floras of Arctic regions (Iceland, Scandinavia, Russia, Finland, Lapland, Russian Poland and Caucasia). Cincinnati, Lloyd Library, 1913; in-8, p. 311 à 354.

— Bibliographie botanique sarthoise, par M. Gentil (*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, XLV, 1916, p. 159-173).

— Den danske botaniske Litteratur 1880-1911, af Chr. Christensen. Kjoebenhavn, Hagerup, 1913; in-8 de 304 p. et fig. (9 kr.)

— A review of literature concerning the evolution of monocotyledons, by N. Bancroft. London, Wesley, 1915; in-8 de 24 p. (Reprint from *New Physiologist*, no 9.)

— A Bibliography of the tunicata (1469-1910), by J. Hopkinson. London, Dulau, 1913; in-8. (15 sh.)

— Ticks ; a monograph of the Ixodoidea ; Bibliography of the Ixodoi-

dea, by G. H. F. Nuttall and others. Cambridge, University Press, 1915; in-8 de 215 et 32 p. avec fig. (16 sh. 6 d.)

Agriculture. — Cooperation in agriculture, by G. Harold Powell. New York, Macmillan, 1913; in 8 de xv-327 p. ($ 1.50.)

Médecine. — A bibliographical guide to sematology, by Carl S. R. Collin. Lund, Lindstedt, 1915; in-8 de 46 p. (1 sh. 25.)

— Primo supplemento alla Bibliografia epaticologica italiana, per Eg. Barsali. Pisa, tip. Simoncini, 1916; in-8 de 18 p.

Le premier travail a paru en 1902.

Hippologie. — Essai de bibliographie hippique, donnant la description détaillée des ouvrages publiés ou traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie, avec de nombreuses biographies d'auteurs hippiques, par le général Mennessier de La Lance. I (A.-K.). Paris, Dorbon, 1915; in-8 de ix-760 p.

Industrie. — The cotton manufacturing industry of the United States, by M. T. Copeland. Cambridge (U. S.), Harvard University, 1912; in-9 de xii-415 p. ($ 2.)

Contient une bibliographie de 7 pages.

— Bibliography of the pulp and paper industries, by H. Surface. Washington, Government Printing Office, 1913; in-8 de 48 p.

Marine. — Fari e segnali marittimi; nozioni sulla costruzione e funzione degli segnali, per P. Leonardi e Ar. Luria. I. Torino, Simondetti, 1916; in-8 de xviii-286 p. et pl. (12 l.)

L'ouvrage est accompagné d'une bibliographie du sujet.

Musique. — Il canto ed il suo insegnamento razionale; trattato teorico-pratico, dal G. Silva. Torino, Bocca, 1913; in-8 de xi-335 p. (4 l.)

— Saggio storico sul teatro musicale italiano, per Arn. Bonaventura. Liverno, Giusti, 1913; in-16 de 414 p. et pl. (4 l. 50.)

Chacun de ces ouvrages contient une partie bibliographique.

— Wegweiser durch die Klavier-Literatur; 8e Aufl., von Ad. Ruthardt. Leipzig, Hug, 1914; in-8 de xvii-461 p. (3 mk. 20.)

— Musikaal Federland (1850-1910); bio-bibliographisch woordenboek van Nederlandsche toonkunstenaars en toonkunstenaressen, alsmede van schrijvers en schrijfsters op musiek-literarisch gebied; 2° uitgaaf, van J. H. Letzer. Utrecht, Beijers, 1913; in-8 de iv-209 p. (2 fl.)

— Verzeichnis der im Jahre 1912 erschienenen Musikalien, auch mustkalischen Schriften und Abbildungen mit Anzeige der Verleger und Preise. LXI. Leipzig, Hofmeister, 1913; in-8 de ii-239, iv-56 et 116 p. (24 mk.); — Verzeichnis der in Jahre 1913 ..... LXII. Leipzig, Hofmeister, 1914; in-8 de ii-222 et iii-160 p. (24 mk.)

Beaux-arts. — Internationale Bibliographie der Kunstwissenschaft;

IX (1910), bearb. von Ign. Beth. Berlin, Behr, 1913 ; in-8 de VII-269 p. (18 mk.). — X (1911), bearb. von Ign. Beth. Berlin, Behr, 1914 ; in-8 de VII-269 p. (18 mk.)

— Grünewald-Bibliographie (1489-1914), von Mela Escherich. Strassburg, Heitz, 1914; in-9 de 61 p. (4 mk.)

— Fromentin ; essai de bibliographie critique, par Pierre Martino (*Revue africaine*, 2e trimestre 1914).

— Tapestries; their origin, history and renaissance, by G. Leland Hunter. New York, Lane, 1913 ; in-8 de 438 p. et 151 fig. ($ 5.)

La bibliographie remplit 22 pages de ce volume.

Curiosités. — Bibliotheca Germanorum crotica et curiosa; Verzeichnis der gesamten deutschen erotischen Literatur mit Einschluss der Uebersetzungen ; von Hugo Hayn und A. N. Gotendorf. Zugleich 3e, ungemein verm. Auflage. II-IV. München, Müller, 1913 ; in-8 de 715, 648 et 566 p. (45 mk.)

— Bibliographie de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes ; imprimés et manuscrits (langue française et langue latine), par Paul Fesch, Joseph Denais et René Lay. II (Cérém.-Compte). Paris, Société bibliographique, 1913 ; in-8, p. 273 à 448. (5 fr.)

Philologie. — Ein Jahrhundert Berliner philologischer Dissertationen (1810-1910), von Wilh. Schonack. Wolfenbüttel, Zwissler, 1914; in-8 de VIII-232 p. (4 mk. 50.)

— A short history on English, with a bibliography of recent books on the subject, and lists of texts and editions, by Henry Cecil Wyld. London, Murray, 1914 ; in-8 de 240 p. (5 sh.)

— Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd, door Th. Coopman en Jan Broeckaert. X (1885-1886). Gent, Siffer, 1914 ; in-8 de IV-456 p. (3 fr. 50.)

Bibliographisches Verzeichnis der in der Literatur behandelten älteren germanischen Bestandteile in den ostseefinnischen Sprachen, von E. N. Setälä. Leipzig und Helsingfors, 1913 ; in-8 de 134 p. (4 mk.)

Extrait des « Finnisch-ugr. Forschungen ».

Belles-lettres. — Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine, par Paul Masqueray. Paris. Klincksieck, 1914 ; in-8 de V-341 p. (5 fr.)

— Bibliotheca scriptorum classicorum et græcorum et latinorum ; Die Literatur von 1878-1896 einschliesslich umfassend, von R. Klussmann. II (Scriptores latini) ; 2 (Aemilius Macer bis Zeno). Leipzig, Reisland, 1913 ; in-8 de 389 p. (9 mk.)

— Ovid and the Renascence in Spain, by Rud. Schevill. Berkeiey, University of Caledonia, 1913 ; in-8 de 268 p. ($ 2.50.)

La bibliographie y occupe 17 pages.

— Los tragedios de Séneca; Examen comparativo de dos códices de los mismas, por A. Villaragut; precedido de un estudio bio-bibliográfico, par M. Gutiérrez del Caño. Valencia, Lopez, 1914; in-4 de XLIV-524 p.

— Bibliografia terenziana (secoli XV e XVI), dal G. B. Groppa. Cosenza, tip. Aprea, 1914; in-8 de 13 p.

— Bibliographical and other studies on the Pervigilium Veneris, compiled by Cecil Clementi. London, Blackwell, 1913; in-4 de 54 p. (3 sh.)

— Bibliografia di Commodiano, per Umb. Monti. Voghera, tip. Borlotti, 1915; in-8 de 9 p. (Estr. dal *Athenaeum*.)

— Intorno ai frammenti di Celso, per E. Stella Maranca. Roma, Loescher, 1915; in-8 de XIV-LIX-195 et 42 p. (10 l.)

Contient une bibliographie détaillée.

— The Icelandic sagas, by W. Alex. Craigie. New York, Putnam, 1913; in-8 de VII-120 p. ($ 0. 50.)

La littérature du sujet y est indiquée.

— Uncle and nephew in the old french Chansons de geste; a study in the survival of matriarchy, by W. O. Farnsworth, New York, Lemcke, 1913; in-8 de XII-267 p. ($ 1.50)

Avec une bibliographie de 16 pages.

— Répertoire bibliographique de la littérature française des origines à 1911, avec un index analytique, par Rob. Federn. Leipzig, Volckmar, 1913; in-8 de IV-612 p. (15 mk.)

— Manuel bibliographique de la littérature française moderne (1500-1900), par Gustave Lanson. 2e partie (XVIIe siècle); 2e édit. revue et complétée. Paris, Hachette, 1914; in-8, p. 239 à 539. (4 fr.)

— Essai de bibliographie des œuvres de Madame de La Fayette, par H. Ashton, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, XX (1913), p. 899-915.

— Les poètes du terroir, du XVe siècle au XXe siècle; textes choisis accompagnés de notices biographiques et d'une bibliographie, par Ad. Van Bever. IV. Paris, Delagrave, 1914; in-16 de 550 p. (3 fr. 50.)

— Poètes d'hier et d'aujourd'hui; morceaux choisis accompagnés de notices biographiques et bibliographiques, par G. Walch. Paris, Delagrave, 1916; in-18 de 521 p. (3 fr. 50.)

— Pierre Du Ryer dramatist, by H. Carrington Lancaster. Washington, Carnegie Institut, 1913; in-8 de V-182 p. ($ 1.25.)

— L'opera letteraria di Saverio Bettinelli (1718-1808), per Giov. Federico. Milano, Albrighi e Segati, 1913; in-16 de 268 p. (3 l.)

— Wieland and Shaftesbury, by C. Elson. New York, Colombia University Press, 1913; in-8 de XII-143 p. ($ 1.)

— Châteaubriand en Orient, par le P. Der-Sahaghian Garabed. Venise, impr. arménienne, 1914; in-8 de 446 p. (5 l.)

Ces quatre ouvrages contiennent la bibliographie du sujet.

— Bibliografia della « Secchia rapita » di Aless. Tassoni, per Aug. Boselli. Modena, Società tip. modenese, 1915; in-8 de 77 p. (Estr. degli *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincia modenesi.*)

— Bibliographie stendhalienne, par Henri Cordier. Paris, Champion, 1914; in-8 de XIV-416 p. et fig. (7 fr. 50.)

— Notes pour l'étude de Lamennais, par l'abbé F. Duine (*Annales de Bretagne*, janvier 1914).

— Bibliografia degli scritti di Alessandro d'Ancona, con prefazione di Pio Rajna. Firenze, tip. Barbèra, 1915; in-8 de 104 p. et fig.

— La prima giovinezza di Giosuè Carducci (1835-1857), per G. Fatini. Città di Castello, S. Lapi, 1914; in-8 de 221 p. (3 l.)

Avec la bibliographie du sujet.

— A bibliography of the writings of Edward Carpenter. London, Allen, 1916; in-8 de 14 p. (1 sh. 50.)

— Bibliographia Collijniana; Förtekning öfrer Isak Collijas intill den 17 juli 1915 utgifna skrifter, uppr. af Axel Nelson. Stockholm, Fritze, 1915; in-4 de 37 p.

— Studi di storia e di critica, dedicati a Pio Carlo Falletti, celebrandosi il XL anno del suo insegnamento. Bologna, Zanichelli, 1915; in-8 de VI-610 p. et fig. (20 lire.)

Contient la bibliographie de ses travaux.

— La poesia de Severino Ferrari, per M. Marinelli. Forli, tip. Bordandini, 1915; in-16 de XLVI-10-XXX p. et fig. (3 l. 50.)

— Gli scritti e la fortuna di Pietro Giannone; ricerche bibliografiche dal F. Nicolini. Bari, Laterza, 1913; in 8 de IX-155 p. (5 l.)

— Bibliografia delle lettere a stampa di Vincenzo Gioberti, per Giov. Gentile. Pisa, tip. Toscana, 1915; in-4 de 18 p. (Estr. degli *Annali delle università toscane.*)

— Ricordo e ad onore di Andrea Gloria. Padova, Soc. coop. tipografica, 1915; in-8 de LXIV-373 p. et pl.

La bibliographie des travaux d'Andrea Gloria s'y trouve comprise, par les soins de V. Lazzarini.

— A select bibliography of Owen Glyndwr, by D. Rh. Phillips. Swansea, Morgan and Higgs, 1915; in-8 de 48 p. (2 sh.)

— A bibliography of the first editions in book form of the writings of

James Russell Lovell, by Luther S. Livingston. New York, De Vinne Press, 1914; in-8 de XIV-136 p. et pl. ($ 10.)

— Life and writings of Maurice Maeterlinck, by Jethro Bithell. New York, Scribner, 1913; in-8 de XVI 198 p. ($ 1.)

Contient 25 pages de bibliographie.

— Giovanni Pascoli, l'uomo, il maestro, il poeta, per D. Bulferetti. Milano, libr. Milanese, 1914; in-16 de 405 p. (4 l.)

Avec la bibliographie du sujet.

— Bibliographie d'Eugène Revillout, par Ch. Wessely, dans *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, XIII (1913), p. 12-18.

— Robert Louis Stevenson; bibliography of the complete works, by J. H. Slater. London, Bell, 1914; in-8 de 54 p. (2 sh. 6 d.)

— Bibliografiska anteckningar om August Strindberg, af R. Zetterlund. Stockholm, Bonnier, 1913; in-8 de IX-325 p. et pl. (12 kr.)

— Bibliography of Oscar Wilde, by Stuart Mason. London, Laurie, 1914; in-8 de 646 p. et fig. (25 sh.)

— Representative French lyrics of the nineteenth century, by G. Neely Henning. Boston, Ginn, 1914; in-16 de XIX-406 p. (5 fr.)

Contient des notes bibliographiques.

— Soupis tcheské literatury dramatické od října 1909 do duora 1913. v Praze, Nosovsky, 1913; in-8 de 48 p. (1 kr.)

— Svensk dramatisk Litteratur onder åren 1840-1913; Bibliografisk förteckning, af G. Wingren. Uppsala, Askerberg, 1914; in-8 de XVI-265 p. (6 kr.)

— La Grecia moderna; raccolta di scritti neoellenici (studî critici, letterari, note, vaggi di lingua, traduzioni, bibliografie), per F. de Simone Brouwer. Serie I-III. Napoli, tip. Cimmaruta, 1909-1913; in-8 de 87, 108 et 222 p.

— Bibliographie hispanique 1912. Mâcon, impr. Protat, 1915; in-16 de 262 p. — Bibliographie hispanique 1913. Mâcon, impr. Protat, 1915; in-16 de 224 p. — Bibliographie hispanique 1914. Mâcon, impr. Protat, 1916; in 16 de 233 p.

GÉOGRAPHIE. — Catalogo bibliografico das publicaçoes relativas aos descobrimentos portugueses, par Z. Consiglieri Pedroso. Lisboa, impr. nacional, 1912; in-8 de XI-134 p.

— English travellers of the Renaissance, by Clare Howard. New York, Lane, 1914; in-8 de XVII-233 p. et pl. ($ 2.50.)

Comprend une bibliographie étendue.

— A bibliography of the Ascents of Mont-Blanc from 1786 to 1853, by Henry F. Montagnier. London, Spottiswoode, 1911; in-8 de IV-35 p.

— A further contribution to the Bibliography of Mont Blanc (1786-1853),

by Henry F. Montagnier. London, Spottiswode, 1916; in-8 de IV 25 p. et pl. (Reprint from the *Alpine Journal.*)

— A select bibliography of publications on foreign colonization, German, French, Italian, Dutch, Portuguese, Spanish and Belgian. London, Royal Colonial Institute, 1915 ; in-8 de 48 p. (2 sh. 6 d.)

— Bibliotheca geographica ; Jahresbibliographie der gesamten geographischen Literatur, von Jos. Müller. XVIII Jahrg. (1909-1910). Berlin, Kühl, 1914 ; in-8 de XVII-483 p. (8 mk.)

— Repertorio di bibliografia geografica dell' Italia (1913), per Rob. Almagià. Firenze, tip Ricci, 1914; in-8 de 12 p. — Repertorio .... (1914), per Rob. Almagià. Firenze, tip. Ricci, 1915 ; in-8 de 14 p.

Extraits de la *Rassegna della letteratura geografica.*

— Bidrag till en Gotländsk bibliografi, af W. Molér. Stockholm, Fritze, 1914; in-8 de IV-142 p. (4 kr.)

— Supplement to the « Bibliographer's Manual of Gloucestershire literature »; a classified Catalogue of biographical and genealogical litterature, by Fr. Adams Hyett and Roland Austin. Gloucester, Bellows, 1915 1916; in-8 de 332 et 363 p. (17 sh.).

— L'isola di Smeraldo; impressioni e note di un viaggio in Irlanda, per Ern. Buonaiuti e Nic. Turchi. Torino, Bocca, 1914; in-16 de XIV-232 p. (3 l. 50.)

Contient une partie bibliographique.

— Bibliographie lorraine (1912-1913); Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région. Nancy-Paris, Berger-Levraul, 1913 ; in-8 de 225 p. (5 fr.)

— Liechtensteinische Bibliographie, von H. Bohatta (*Jahrbuch des historischen Vereins für das Fürstenthum Lichtenstein*, XII-XIII, 1912-1913, p. 64 à 237).

— Saggio d'una bibliografia trentina degli anni 1848, 1859 e 1866, per Bruno Emmert. Innsbruck, Emmert, 1913 ; in-8 de 186 p. (5 mk.)

— Saggio di bibliografia bassanese (1506-1910), per P. M. Tua (*Miscellanea di storia veneta*, serie III, tomo VI, 1914, in-8 de 96 p.)

— Bibliografia alvernina, estratta dal periodico « La Verna », con notabili aggiunte e correzioni, per il P. Saturnino Mencherini. Città di Castello, tip. Leonardo da Vinci, 1914 ; in-8 de 100 p. (3 l.)

— Saggio bibliografico sulla Basilicata, per S. De Pilato. Potenza, Garramone, 1914; in-8 de XII-495 p. (2 l. 50.)

— Bibliografia de la Conca de Barberá, por Ant. Palau. Barcelona, impr. Jepús, 1915; in-12 de 55 p. (2 pes.)

— Centri di vita sociale; il Mediterraneo, per P. C. Rinaudo. Torino, Clausen, 1914; in-8 de 269 p (3 l. 50.)

Contient une bibliographie méditerranéenne.

— Bibliografia della Libia, in continuazione alla « Bibliografia della Libia » di F. Minutilli, per Ugo Ceccherini. Roma, tip. Bertero, 1915; in-8 de IX-204 p.

— Bibliographie de l'Afrique équatoriale française, par Georges Bruel. Paris, Larose, 1914; in-8 de IV-330 p. (8 fr.)

— Bibliotheca indosinica; Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la péninsule indochinoise, par Henri Cordier. II-IV. Paris, Leroux, 1913-1915; in-8, col. 1105 à 3030. (130 fr.)

— Essai de bibliographie canadienne, par Ph. Gagnon. II. Québec, impr. Coté, 1913; in-8.

— A select bibliography of North Carolina; list of books for schools, libraries and amateurs, by S. B. Weeks. Raleigh, Library Commission, 1913; in-16 de 23 p.

— Bibliografia venezolanista, por Manuel S. Sanchez. Carácas, impr. El Cojo, 1914; in-8 de XI-494 p.

CARTOGRAPHIE. — Early italian maps of Ireland from 1300 to 1600, by Th. J. Westropp. Dublin, Hodges and Figgis, 1913; in-8, p. 361 à 428 et pl. (*Proceediugs of the R. Irish Academy*, XXX, C, n° 16.)

HISTOIRE. — Metodologia dell' insegnamento storico, per Ern. Brenna. Milano, Vallardi, 1916; in-16 de XVI-216 p. (2 l. 50.)

Accompagné d'une bibliographie.

— Rome of the pilgrims and martyrs; a study in the martyrologies, itineraries, syllogae and other contemporary documents, by Ethel R. Barker. New York, Doran, 1914; in-8 de XIII-379 p. ($ 3. 50.)

Avec une bibliographie étendue du sujet.

— Constantine the Great and christianity, by C. R. Coleman. New York, Columbia University Press, 1914; in-8 de III-258 p.

Abondante bibliographie méthodique.

— English rule in Gascony (1199-1259), with special reference to the towns, by F. Burr Marsh. Ann Arbor, University of Michigan, 1912; in-8 de XI-178 p. ($ 1. 25.)

— Burgage tenure in mediaeval England, by M. de Wolf Hemmeon. Cambridge, Harvard University, 1914; in-8 de IX-234 p. ($ 2.)

Avec la bibliographie du sujet.

— Deutschland und Burgund im früheren Mittelalter, von Ad. Hofmeister. Leipzig, Dyk, 1914; in-8 de 110 p.

Excellente bibliographie au début.

— Der deutsche Staat des Mittelalters, von G. von Below. I (Die allgemeinen Fragen). Leipzig, Quelle und Meyer, 1914; in-8 de XX-387 p. (9 mk.)

La littérature du sujet est indiquée avec soin.

— Chronographia islamica, ossia riassunto cronologico della storia di tutti i popoli musulmani (622-1517), corredato della bibliografia di tutte le principali fonti stampate e manoscritte, per Leo Caetani. Fasc 1-2. Paris, Geuthner, 1912 ; in-4 de 504 p. (50 l.)

— Pubblicazioni sulla storia medioevale italiana, anni 1906-1910, per Carlo Cipolla. Venezia, Istituto veneto di arti grafiche, 1914 ; in-8 de 379 p.

— Italy in the thirteenth century, by H. Dwight Sedgwick. Boston, Houghton and Mifflin, 1913 ; in-8 de x-440 et 395 p. ($ 5.)

La littérature du sujet occupe 14 pages.

— Gli ebrei nell' Italia meridionale, dall' età romana al secolo XVIII, per Nic. Ferorelli. Casalmonferrato, Lavagno, 1915 : in-8 de xxii 261 p. (5 l.)

Avec la bibliographie du sujet.

— The reign of Henry the Fifth, by James H. Wylie. I (1413-1415). Cambridge, University Press, 1914 ; in-8 de 589 p.

Contient une abondante bibliographie.

— English historical literature of the XVth century, by Ch. L. Kingsford. London, Milford, 1913 ; in-8 de xvi-429 p. (15 sh.)

Excellent travail d'historiographie.

— The rising of 1745, with a bibliography of Jacobite history (1689-1788), by Ch. S. Terry. London, Macmillan, 1915 ; in-8 de 347 p. (5 sh.)

— Bibliographie des écrits sur les guerres de la Vendée et la Chouannerie [suite], par Edm. Lemière (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, LI, 1913, p. 229-255.)

— Les Belges à Waterloo ; Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, suivie d'une bibliographie belge de la conquête de 1815, par Louis Navez. Bruxelles, Lebègue, 1914 ; in-8 de iv-300 p. et pl. (5 fr.)

— Bibliographia slowianoznawstwa polskiego, na E. Kolodziejezyk. Kraków, 1911 ; in-8.

— Cent projets de partage de la Turquie, par T. G. Djuvara. Paris, Alcan, 1914 ; in-8 de 640 p. et cartes. (10 fr.)

Avec la bibliographie du sujet.

— The rise of railpower in war and conquest (1833-1914). with a bibliography, by Edwin A. Pratt. London, King, 1915 ; in-8 de 418 p. (7 sh. 6 d.)

— La rivoluzione napoletana nel 1848, per G. Paladino. Milano, Vallardi, 1914 ; in-16 de viii-203 p. (2 fr.)

Contient la littérature du sujet.

— Expansion of Russia, by F. H. Skrine. Cambridge, University Press, 1915; in-8 de 386 p. et pl.

Abondante bibliographie pour le xixe siècle.

— Storia della Polonia e delle sue relazioni con l'Italia, per F. Giannini. Milano, Treves, 1916; in-16 de 352 p. et pl. (4 l.)

— L'Italia da redimere, per Gh. Ferreri. Torino, Bocca, 1916; in-8 de 639 p. (6 l.)

— Outlines of European history; II (from the opening of the eighteenth century to the present day), by J. Harvey Robinson and C. A. Beard. Boston, Ginn, 1912; in-8 de IX-555 p. et pl ($ 1. 60.)

Chacun de ces ouvrages renferme une partie bibliographique.

— Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, par Alex. Tuetey. X (Convention nationale, 3). Paris, Champion, 1913; in-4 de 853 p. (10 fr.)

— Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution français; V (Table générale des faits, des titres d'ouvrages, des noms d'hommes et de lieux, etc.), par Maurice Tourneux. Paris, Champion, 1913; in-8 de V-1030 p. (10 fr.)

— Bibliographie des publications relatives à Paris parues de 1903 à 1911, et en 1913, par J. Ruinaut (*Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris*, n° X, 1915); — en 1912, par le même (Même *Bulletin*, n° VI, 1913, col. 375-450).

— Writings on American history; a bibliography of books and articles on United States and Canadian history published during the year 1911, by Grace G. Griffin. Washington, American historical Association, 1914; in-8, p. 529 à 814. ($ 1. 50.): — during the year 1912, by Grace G. Griffin. Yale University Press, 1914; in-8 de 218 p. ($ 2.); — during the year 1913, by Grace G. Griffin. Yale University Press, 1916; in-8 de 212 p. ($ 2.)

— Antoine de La Mothe Cadillac and Detroit before the Conspiracy of Pontiac; a bibliography. Detroit, Public Library, 1912; in 8 de 30 p.

— Travel and description 1765 1865, together with a list of County histories, atlases, and biographical collections and a list of territorial and state [Illinois] laws, by S. J. Buck. Springfield, 1914; in-8 de V-514 p. et pl.

— The United States and Mexico (1821-1848); a history of the relations between the two countries, by G. Lockheart Rives. New York, Scribner, 1913; in 8 de VIII-720 et VI-726 p. avec pl. ($ 8.)

Avec la bibliographie du sujet.

— The Civil war literature of Ohio; a bibliography with explanatory and historical notes, by D. Jos. Ryan. Cincinnati, Stewart and Kidd, 1913; in-8 de 518 p. ($ 6.)

— The Civil war and reconstruction in Florida, with bibliography, by W. Watson Davis. New York, Longmans, 1913; in-8 de XXVI-769 p. ($ 4.)

— A bibliography of municipal government in the United States, by W. B. Munro. London, Milford, 1915 ; in-8 de 486 p. (10 sh.)

— Literary influences in colonial newspapers (1704-1750), by Eliz. Chr. Cook. New York, Lemcke, 1912 ; in-8 de XI-279 p. ($ 1. 25.)

Avec une bibliographie spéciale.

ARCHÉOLOGIE. — Manuel d'archéologie chrétienne, par le p. Sixte Scaglia. Turin, Marietti, 1916 ; in-8 de 455-LXI p. et fig. (12 fr.)

Une précieuse et ample bibliographie est jointe.

— The tomb of st. Peter and his artistic representation on ancient monuments of christian art, by Al. Cossio. Città di Castello, typ. Leonardo da Vinci, 1913 ; in-16 de XXIX-268 p. et pl.

Avec la bibliographie du sujet.

— Topografia storica dell' Etruria; appendice : Bibliographia archeologica storica, per Arturo Solari. Pisa, Spoerri, 1915 ; in-8 de XVI-198 p. (10 l.)

— Bibliografia del campanile di S. Marco dal crollo alla compiuta ricostruzione (1902-1911), per Anita Mondolfo. Venezia, tip. Ferrari, 1912 ; in 4 de 89 p. et fig.

— Norsk arkaeologisk literatur 1814-1913, av W. Sommerfeldt. Kristiania, Ikke, 1914; in-8 de 33 p.

ÉPIGRAPHIE. — L'année épigraphique ; Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (année 1915), par R. Cagnat et M. Besnier. Paris, Leroux, 1916; in 8 de 44 p. (3 fr. 50.)

PALÉOGRAPHIE. — English Court hand (1066-1500), illustrated chiefly from the Public Records, by Ch. Johnson and H. Jenkinson. Oxford, Clarendon Press, 1915 ; in-8 de XLIV-250 p. et 44 pl. (25 sh.)

Nombreux renseignements bibliographiques.

BIBLIOGRAPHIE. — Aarskatalog over norsk Litteratur 1913, av Chr. Dybwad. Kristiania, Dybwad, 1914; in-8 de 94 p. (2 kr.); — Aarskatalog ....1914, av Chr. Dybwad, 1915: in-8 de 83 p. (2 kr.).

— Norsk Bokfortegnelse for 1914 ; I. Kristiania, Aschehoug, 1915; in-8 de 114 p. (2 kr.).

— Norsk Bokfortegnelse 1901-1910; samlet og utgit av H. J. Haffner. II (L-Oc). Kristiania, Den norske Boghandlerforening, 1912; in-8, p. 193 à 368.

— Dansk Bogfortegnelse for Aarene 1909-1914, af H. Ehrencron-Müller. I. Kjœbenhavn, Gad, 1915; in-8 de 16 p.

— Bibliotheca Danica; Systematisk Fortegnelse over den danske

Literatur fra 1482 til 1830, after Samlingerne i Det Kongelige Bibliotek i Kjoebenhavn; Supplement ved Laur. Nielsen. Kjoebenhavn, Gyldendal, 1914; in-4 de 266 p. (4 kr.).

— Aarskatalog för finska bokhandeln. XXI (1915). Helsingfors, 1916; in-8 de 42 et 62 p.

— Brinkman's Alphabetisch lijst van boeken, landkarten en verder in den boekhandel voorkomende artikelen, welke in het jaar 1914 in het koningrijk der Nederlanden uitgegeven en herdrukt zijn, benevens aanvullingen over voorafgaande jaren. 69e jaarg. Leiden, Sijthoff, 1915; in-8 de LIV-317 p. (2 fl.). — 70e jaarg. Leiden, Sijthoff, 1916; in-8 de LVI-320 p. (2 fl.)

— Repertorium der verhandelingen en bijdragen betreffende de geschiedenis des vaderlands, in tijdschriften en mengelwerken verschenen, door Louis-D. Petit. II (De literatuur bevattende verschenen van 1901-1910). Leiden, Brill, 1913; in-8 de 881 p. (8 fl.)

— Bibliotheca Belgica; Bibliographie générale des Pays-Bas, publ. par Victor Vander Haeghen, R. van den Berghe, et Alph. Roersch. Livr. CXCI-CXCII. Gand, Vyt, 1913-14; in-16 de 200 p. (5 fr.)

— English Catalogue of books for 1915. London, Publisher's Circular. 1916; in-8 de 340 p. (7 sh. 6 d.)

— The English Catalogue of books; books issued in the United Kingdom of Great Britain and Ireland (1801-1836), by R. A. Peddie and Q. Waddington. London, Low, 1914; in-8 de 662 p. (104 sh.)

— Reference Catalogue of current literature, containing the full titles of books now in print and on sale, with the prices at which they may be obtained of all booksellers, and an index containing over 200.000 references. London, Whitaker, 1913; 3 vol. in-8.

— Bibliography of unfinished books in the english language, by A. R. Corns and A. Sparke. London, Quaritch, 1915; in-8 de 271 p. (10 sh. 6 d.)

— Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France; par R. de Lasteyrie et Alex. Vidier, VII, fasc. 1-2. Paris, Leroux, 1914; in-4 de 400 p. (8 fr.)

— Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France; 1909-1910, par R. de Lasteyrie et Alex. Vidier. Paris, Leroux, 1914; in-4 de 324 p. (10 fr.)

— Répertoire des travaux publiés par les Sociétés d'histoire de Paris depuis leur fondation jusqu'au 31 décembre 1911, par Gabriel Henriot et Jean de La Monneraye (*Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris*, VIII-IX, 1914; in-8 de VII-358 p.).

— Catalogue des écrits académiques suisses 1914-1915. Basel, Schweighauser, 1915; in-8 de IV-98 p. (1 f. 50.)

— Jahres-Verzeichnis der an den deutschen Universitäten erschienenen Schriften; XXVIII (aug.-dez. 1912). Berlin, Behrend, 1914; in-8 de v-478 p. (7 mk. 50.)

— Internationale Bibliographie der Zeitschriftenliteratur mit Einschluss von Sammelwerken und Zeitungen, bearb. von Fr. Dietrich. XXXIII (juni-diz. 1913). Leipzig, Dietrich, 1914; in-4 de 407 p. (27 mk.)

— Internationale Bibliographie; Abth. B. Bibliographie der fremdsprachlichen Zeitschriftenliteratur; Alphabetisches Verzeichnis; V (1912). Gautzsch bei Leipzig, Dietrich, 1913; in-4 de 381 p. (30 mk.)

— Primo supplemento al Catalogo generale della libreria italiana dall' anno 1900 a tutto il 1910, per Att. Pagliaini. II, fasc. 1-3. Milano, Associazione tip.-libraria italiana, 1913; in-4 de 192 p. (9 l.). — Indice per materie del Catalogo generale della libreria italiana dall' anno 1847 a tutto 1899, per Att. Pagliaini. II. Milano, Associazione tip.-libraria italiana, 1915; in-4 de 832 p. (26 l.)

— Bibliografia paesana moderna; Elenco delle pubblicazioni di autori e scrittori piazzesi dal 1842 ai giorni nostri, per S. Cianoio. Piazza Armerina, tip. Vincifori, 1910; in-8 de 40 p.

— Estadistica de la prensa periodica de España (abril 1913). Madrid, Instituto geográfico y estadistico, 1914; in-4 de 160 p. (4 pes.)

— Diccionario biográfico y bibliográfico de los caligrafos españoles, por Em. Cotalero y Mori. I. Madrid, tip. de la Revista de Archivos, 1914; in-4 de 453 p. et 100 pl. (12 pes. 50.)

— Publicysci anonimowi z konca w XVIII; Poszukiwania bibliograficzno-historyczne, na Wl. Smolenski. Warszawa, W. Lazarski, 1913; in-8 de 66 p. (1 r.)

— The American library annual 1913; including index to dates of current events, bibliographies, statistics of book production, lists of library and booktrade periodicals and organizations, etc. New York, Publishers' Weekly, 1913; in-8 de 468 p. ($ 5.)

— American book prices current; a record of books, manuscripts and autographs sold at anction in New York, Boston and Philadelphia from. sept. 1912 to sept. 1913, with the prices realized, by Luther S. Livingston. XIX. New York, Dodd and Livingston, 1914; in-8 de XVIII-880 p. ($ 10.)

— A guide to the current periodicals and serials of the United States and Canada; 3d edit. (1914), by H. O. Severance. Ann Arbor, S. Wahr, 1914; in-8 de 462 p. ($ 2. 50.)

Le Gérant : F. CORNE.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

161

LES STATUTS

DE

L'ORDRE DE SAINT-MICHEL

MANUSCRIT DU DUC D'ORLÉANS

Dans le premier Bulletin publié par la *Société française de reproduction de manuscrits à peinture* [1], le comte Durrieu a savamment étudié et décrit divers manuscrits contenant les statuts de l'Ordre de Saint-Michel, dont plusieurs avaient appartenu à des princes de la famille royale.

J'ai sous les yeux un exemplaire de ces mêmes statuts qui, de par son état civil, peut revendiquer sa place parmi ceux dont le comte Durrieu a donné le signalement.

Ce manuscrit provient des collections de M. Gérasime Lecointre, antiquaire et numismate distingué, ami d'Arcisse de Caumont et l'un des fondateurs de la Société des antiquaires de l'Ouest. Il appartient à son petit-fils, le commandant Léon Lecointre, glorieusement mutilé dans la guerre actuelle, qui l'a déposé à la Bibliothèque municipale de Poitiers.

La reliure en maroquin rouge qui recouvre ce volume paraît avoir été exécutée au commencement du XIXe siècle.

Le manuscrit sur vélin, écrit et enluminé à la fin du XVe siècle, comprend 51 feuillets non paginés ni foliotés qui mesurent 0m230 m/m sur 0m166 m/m, le premier et le dernier restés blancs.

Au haut du 2e feuillet (1er du texte), on lit, en lettres rouges : « Table du livre de l'ordre royal sai*n*t Michel. » Cette table occupe les feuillets 2e, 3e, 4e, 5e et 6e recto. Viennent ensuite, dans leur

1. 1re année (1911), p. 17 à 47.

ordre chronologique, les documents indiqués par le comte Durrieu dans les manuscrits de cette famille, savoir : au folio 6 v°, les lettres patentes de Louis XI, datées du château d'Amboise, « le 1er iour d'aoust l'an de grâce mil CCCC soixante neuf », instituant l'ordre de saint Michel ; — au folio 32 v°, les lettres datées du Plessis-du-Parc-lès-Tours, le 22 décembre 1476, portant adjonction des statuts et création d'un office de prévost maître des cérémonies de l'ordre et le détail de ces cérémonies ; — à la suite de ces lettres, au 40e feuillet, et en lettres rouges la mention : « Sensuit la fondacion de la chapelle de l'ordre royal faicte par le feu roy Loys en la chapelle saint Michel du Palais à Paris. » Cette lettre, datée du Plesseiz (*sic*) du parc lès Tours, le 21 décembre 1476, crée « ung corps et colliège de gens déglise séculiers » pour célébrer les cérémonies de l'ordre en la chapelle Saint-Michel, « édifiée et située (dit le texte), en nostre principal manoir et Palais à Paris. » — Au 50e feuillet, on lit encore en lettres rouges cette autre mention : « Sensuit la confirmacion et augmentacion de la fondacion de la chapelle de l'ordre royal faicte par le roy Charles VIIIe. » Au verso de ce 50e feuillet, on ne trouve que le commencement de la formule initiale : « Charles par la grâce de Dieu, roy de France, savoir faisons à tous, présens et avenir.... » Le copiste s'est arrêté là, et, sur la page à peine commencée, nul n'a continué le travail.

Notons ici que notre savant confrère a constaté pareille lacune finale dans le Livre de l'Institution de l'ordre de Monseigneur sainct Michel conservé à Vienne (ms. n° 2637) et portant l'*ex libris* du roy Louis XII. Même composition exacte du volume : la table des articles des statuts, l'ordonnance de création de 1469, les deux ordonnances complémentaires de 1476, « enfin, les premières lignes d'une ordonnance de Charles VIII dont la transcription s'arrête brusquement, comme si, dit le comte Durrieu, le manuscrit était inachevé ou que l'ordonnance n'ait jamais été rédigée. »

Il semble bien que, de ces deux hypothèses, la dernière doive être abandonnée, puisque le manuscrit Lecointre nous fournit le résumé et la matière de cette ordonnance : « Confirmacion et augmentacion de la chapelle de l'ordre royal faicte par le roy

Charles VIII[e]. » Mais il y aurait intérêt à savoir si le manuscrit de Vienne s'arrête au même mot que le manuscrit Lecointre, car il se pourrait bien, — et l'on verra bientôt pourquoi, — que ce dernier ait servi d'original au copiste du roi Louis XII.

Ornementation. — Dans le cours du manuscrit Lecointre, le commencement de chaque alinéa est marqué par une lettre dorée et peinte, la fin par un trait colorié ou par un écot d'or; chaque article des statuts est numéroté en rouge de II à CI. Au début des ordonnances de Louis XI (verso des 6e et 32e feuillets) une grande lettre peinte, L, encadre la figure du souverain debout, couronné et portant le collier de l'ordre sur le collet d'hermine qui recouvre le manteau bleu semé de fleurs de lys d'or. De même, au verso du 50e feuillet, les lettres patentes dont nous n'avons que la formule initiale commencent par un C enluminé servant de cadre à la figure de Charles VIII représenté dans le même appareil. On remarquera toutefois qu'indépendamment du long sceptre fleurdelisé tenu par Louis XI dans les deux représentations précédentes, l'artiste a placé dans la main gauche de Charles VIII un rouleau de parchemin qui ne saurait être autre chose que la charte même qu'il promulgue et dont nous n'avons que les premiers mots.

Bien qu'elles ne soient nullement idéalisées, il serait téméraire d'attribuer à ces figures de Louis XI et de Charles VIII la valeur de portraits véritables.

De cet ensemble se détachent deux pages plus richement illustrées, l'une, que nous décrirons plus loin, est peinte au verso du 6e feuillet; l'autre nous offre, au verso du 40e feuillet et sur la moitié supérieure de la page, une peinture représentant saint Michel terrassant le démon et posant le pied sur la poitrine du dragon ailé renversé à terre. La queue du monstre s'enroule autour de la jambe de l'archange. Comme dans les images similaires décrites par le comte Durrieu, saint Michel n'est armé, en guise de lance, que d'une croix, et comme bouclier, de l'écu de France aux trois fleurs de lys d'or. L'écu de France est repété comme ornement de la lettrine L, commençant la lettre royale du 24 décembre 1476, sur la même page du manuscrit.

Nous avons réservé jusqu'ici, malgré la place qu'il occupe en tête du texte, et à cause des renseignements précieux qu'il nous fournit sur l'origine du manuscrit, le riche encadrement à fonds coupés qui illustre le verso du 6e feuillet et le commencement des lettres de fondation de l'ordre de Saint-Michel. Géométriquement coupés, les fonds bleus sont semés de fleurs de lys d'or sans nombre, les fonds d'or chargés de feuillages et de fleurs au naturel, les fonds rouges rehaussés de fleurs d'or et de feuillages au trait. A la base de l'encadrement figure un écu : *écartelé aux 1 et 4 de France au lambel de trois pendants* ; *aux 2 et 3 d'argent à la guivre ou couleuvre ondoyante en pal d'azur engloutissant un enfant issant de gueules*, *qui est Milan*. Le même écu est reproduit sur le gonfanon et sur la cotte d'armes d'un chevalier représenté dans le montant gauche de l'encadrement, debout sous un dais, le front ceint d'un *chapel* d'orfèvrerie rehaussé de saphirs et de perles, les mains nues, la droite tenant la lance à pennon, la gauche soutenant l'épée, un heaume ou bacinet fermé, orné d'une aigrette blanche, posé à terre à ses pieds. Le comte Durrieu a signalé trois autres manuscrits où se retrouve cette figure « peinte en marge à côté du début de l'ordonnance de 1469, et représentant un homme d'armes qui tient à la main une bannière de forme carrée. » Sur l'un de ces manuscrits, la bannière porte les armes de Pierre II, duc de Bourbon en 1488 ; sur les deux autres (ms. fr. n° 14364 de la Bibliothèque Nationale et n° 5100 de l'Arsenal), la bannière carrée et l'écusson entouré du collier de l'ordre attendent encore les armoiries du premier titulaire.

Grâce au blason peint sur son exemplaire, M. Gérasime Lecointre a pu déterminer, avec sa précision coutumière, le premier possesseur du manuscrit, dans une note que nous devons reproduire textuellement :

« Les princes qui portent écartelé de France au lambel « de 3 pendants et à la givre à l'issant sont au nombre de « trois :

« 1° Charles, duc d'Orléans, fils aîné du duc Louis Charles, « fut fait prisonnier à Azincourt et conduit en Angleterre où il « resta 25 ans, jusqu'à l'an 1440. Le duché de Milan lui appar-

« tenait du chef de sa mère, Valentine de Milan. Il mourut en « 1465;

« 2° Louis, duc d'Orléans, fils dudit Charles[1] auquel il suc- « céda en 1465, lorsqu'il était encore au berceau. En 1488 il fut « pris à la bataille de Saint-Aubin du Cormier et conduit au châ- « teau de Lusignan, puis à Bourges. Il recouvra sa liberté en « 1491 et fut nommé gouverneur de Normandie. Succédant au « roi Charles VIII en 1498, il quitta les armes de son père « pour prendre celles de France;

« 3° Charles de France, troisième fils du roi François Ier, « porte, comme les deux princes précédents, écartelé d'Orléans « et de Milan. Né en 1521, il mourut en 1545. Claude de France, « sa mère, fille aînée du roi Louis XII, était duchesse de Breta- « gne et de Milan.

« Auquel de ces trois princes attribuer le manuscrit? Sans « doute à celui qui devint Louis XII. En effet, l'ordre de Saint- « Michel ne fut fondé qu'en 1469, après la mort du prince « Charles, et le manuscrit ayant tout le caractère du xve siècle, « il ne doit pas appartenir à Charles, fils de François Ier.

« En l'attribuant à Louis, on peut supposer que ce prince « devint chevalier de l'ordre lors de sa nomination au gouver- « nement de Normandie. »

Si l'attribution de ce manuscrit à Louis d'Orléans, plus tard Louis XII, ne paraît pas contestable, peut-être serait-il permis, en l'absence de documents plus probants, de faire remonter l'entrée de ce prince dans l'ordre de Saint-Michel, et par suite l'exécution du manuscrit, aux premiers mois du règne de Charles VIII, son beau-frère. En effet, par lettres patentes du 9 octobre 1483, ce souverain conférait la lieutenance générale du royaume pour l'Ile-de-France, la Champagne, le Beauvoisis, le Vermandois et plusieurs autres pays, à son « très amé frère et cousin le duc d'Orléans de Milan et de Valois, comte de Blois », lequel est, dit le texte, « la seconde personne de ce royaume ». Cette affirmation solennelle et cette nomination sont faites « en la présence des princes de nostre sang, de plusieurs arceves-

1. Et de Marie de Clèves.

ques, evesques, prélatz et gens d'église *avecques les chevaliers de nostre ordre* », c'est-à-dire évidemment de l'ordre de Saint-Michel. Et comment supposer, qu'en présence des chevaliers de l'ordre, le prince qualifié la seconde personne du royaume par le roi lui-même fût le seul à ne pouvoir porter les insignes et le collier de l'ordre royal de Saint-Michel?

Cette réserve faite, il convient d'ajouter qu'au dos de la note de M. Lecointre reproduite ci-dessus, un dessin très sommaire, au crayon, représente deux encadrements ornés de la figure du chevalier porte-bannière. Sous le premier se lit la mention : « Nationale » ; sous le second, la mention : « Arsenal ». L'antiquaire poitevin n'a donc point ignoré les deux manuscrits similaires conservés dans les grands dépôts parisiens et il les a comparés au sien. Il n'a pas connu celui de Vienne, et, dans les circonstances présentes, les notes du comte Durrieu pourraient seules décider si le manuscrit du duc Louis d'Orléans n'a pas servi de modèle au copiste de ce prince, devenu roi de France, pour l'exemplaire enrichi de l'*ex-libris* royal, et si la brusque interruption de l'ordonnance finale de Charles VIII, dans chacun des deux exemplaires ayant appartenu au même prince, ne s'expliquerait pas ainsi.

Quoi qu'il en soit, et bien que ne constituant pas par son ornementation un exemplaire hors pair, le manuscrit Lecointre doit être joint, — et nullement en parent pauvre, — à la famille des livres des statuts de l'ordre de Saint-Michel si bien mis en lumière par le comte Durrieu.

ÉMILE GINOT.

LA

PAPETERIE DU JARIEL

A SABLONNIÈRES (SEINE-ET-MARNE)

AU XVIe SIÈCLE

On sait qu'il existe depuis longtemps des papeteries dans la vallée du Grand-Morin; l'une d'elles, établie au Marais [1], a même acquis une réelle célébrité. Mais on n'a jamais constaté que des moulins à papier aient été créés dans la vallée du Petit-Morin, affluent de la Marne qu'il rejoint à La Ferté-sous-Jouarre. Peu prospère sans doute, et bientôt abandonné, celui de Sablonnières [2] n'eut qu'une durée éphémère, ne laissant de traces que dans les archives du couvent des Célestins de Paris, propriétaires de fiefs et cens dans cette paroisse.

Un papetier, Jean Gallier, vint s'y installer en 1530; le 8 mars de cette année, il passa avec le frère Pierre Foulon, représentant dudit couvent, un contrat par lequel il louait un terrain où il se déclarait prêt à édifier un moulin à papier, moyennant un prix modique et une redevance annuelle dans laquelle était comprise une « rame de bon papier ». Cet établissement fut connu sous le nom de « Moulin d'Enfer », exactement situé au lieu dit La Bourbière, dépendant du hameau de Jariel, entre la rivière et l'église de Sablonnières. Il passa successivement entre les mains d'Antoine Dutartre et de Françoise Le Charpentier, sa femme, puis de Barthélemy Dutartre, leur fils, mineur

1. Commune de Jouy-sur-Morin, canton de La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne).
2. Canton de Rebais (Seine-et-Marne).

et orphelin en 1554. La mort prématurée d'Antoine Dutartre fut-elle la cause de la disparition de cette papeterie? On serait tenté de l'admettre; dix ans après, elle n'existait plus, et la famille Le Charpentier-Dutartre songea alors à utiliser les constructions pour y installer « un moulin à huile, à draps, ou à papier », dans un délai assez rapproché.

On y fit du drap, on y faisait de nouveau du papier en 1585. A partir de cette époque, les renseignements manquent, et nous devons nous contenter de ce que nous apprend la lecture des documents inédits qui sont transcrits ci-après.

HENRI STEIN.

I.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Robert Piédefer, licencié en loix, advocat et conseiller pour le Roy nostre sire au Chastellet de Paris, seigneur de Combeaulx et bailly des terres et seigneuries de Jarriel, Hondevilliers [1] et Flagny le Petit en Brye [2], garde des seaulx aux contratz des prévostés d'iceulx lieux pour messires les religieux, prieur et couvent des Célestins de Paris, seigneurs d'icelles seigneuries, savoir faisons que par devant Pierre Le Roy, clerc tabellion juré et à ce faire estably es dites prévostez pour mes dits seigneurs, comparut personnellement Jehan Gallier, papetier, demourant en la parroisse de Sablonnières en Brye, lequel recongnut avoir prins et retenu à tiltre de cens et rente annuel et perpétuel dès maintenant à tousjours le dit cens portant lotz, ventes, saisines, dessaisines, deffaulx, reliefz et amendes quant le cas y escherra, des religieux, prieur et couvent des Célestins de Paris, ce aceptant par frère Pierre Foulon, religieux et procureur des dits Célestins, bailleurs pour eulx, leurs successeurs religieux au temps advenir, c'est assavoir troys arpens quatorze perches de pré séant au lieu dit la Bourbière, terrouer du dit Jarriel en Brie, tenant d'une part au chemin conduisant du dit Sablonnières au Moulin Thion, d'autre part à la rivière de Petit Morain, d'un bout ausdits bailleurs et à l'église dudit Sablonnières, d'autre bout à la vefve et héritiers feu Girardin de Bray, sur lequel lieu icelluy preneur sera tenu faire construire et édiffier une moulin à papier bon et suffisant, pour en joir par ledit preneur, ses hoirs, en tous prouffictz et esmolumens quelzconques; ceste présente prinse faicte moyennant le pris et somme de sept solz tournois

1. Canton de Rebais (Seine-et-Marne).
2. Commune de Hondevilliers.

de vray cens et de dix livres tournois de surcens et rente annuel et perpétuel à toujours, qui est pour chacun arpent des dits prez la somme de cinquante solz tournois, et pour le cours et saulte de l'eaue du dit moulin qu'il y pourra faire venir de ladite rivière la somme de cinquante solz tournois et une rame de bon papier, paiable le tout par chascun an le jour et feste saint Martin d'iver, premier terme de paiement commençant audit jour saint Martin prochainement venant en ung an que l'on comptera 1531. . . . . ; avons scellez ces présentes des dits seaulx, qui furent faictes et passées es présences de Nicolas Brejon et Pasquier de Bray, tesmoings, le huictiesme jour du mois de mars 1529. (Signé :) P. Le Roy.

(Archives nationales, S 3775a, dossier 2, n° 9.)

II.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Estienne Duchemin, conterolleur ordinaire du dommaine du Roy nostre sire en son bailliage de Meaulx, et garde de par ledit seigneur des sceaulx de la prévosté dudit Meaulx, salut. Sçavoir faisons que par devant Simon Papin, substitud juré et estably en la branche de Bussières en Brye [1] pour et en l'absence de maistre Jehan Chelippe, tabellion royal audict Meaulx, comparurent en leurs personnes honnestes personnes Sébastien Le Charpentier, Barthélemy Le Charpentier, marchans demourans à la Chêne, parroisse de Sablonnières en Brye, Robert Duval, aussi marchant demourant à Citry sur Marne [2], en leurs noms, Jacques Vignier, aussi marchant demourant audict Sablonnières, à cause de Barbe Le Charpentier sa femme, et encore ledict Berthélemy Le Charpentier et Denis Janvier, practicien, demourant audict Sablonnières, es noms et comme tuteurs et curateurs de Berthélemy Dutartre, filz myneur d'ans de defunctz Anthoine Dutartre et de Françoise Le Charpentier sa femme, ses père et mère, lesquelz esdicts noms de leurs bonnes voluntez, sans force ou contraincte aulcune, recongnurent et confessèrent voluntairement estre détempteurs, propriétaires, possesseurs et faisant faict de propriété de ung molin à papier, cours et sault de l'eaue dudict molin, lieu, accin et pourpris, contenant trois arpens quatorze perches de pré et accin séant au lieu dit la Bourbière, terrouer du Jarriel en Brye, ledit vulgairement appelé le molin d'Enfer, tenant d'une part au chemin qui conduict dudit Sablonnières au molin Thion [3], d'aultre part à la rivière du Petit Morain, d'un bout à Mes-

1. Canton de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
2. Même canton.
3. Ce moulin n'existe plus aujourd'hui.

sieurs les Célestins de Paris et à l'église dudict Sablonnières, et d'aultre bout à . . . . En tesmoing de ce, nous avons scellé ces présentes desdits seaulx. Ce fut faict et passé es présences de Jehan Darbisse, François Boucher et Claude Maupois, le lundi douziesme jour de febvrier l'an mil cincq cens cinquante trois.

(Archives nationales, S 3775a, dossier 1, n° 1.)

III.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Anthoine Du Prat, chevailler, seigneur de Nanthouillet, de Rosoy et de Précy, baron de Thiert et de Thoury, conseiller du roy nostre sire, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la prévosté de Paris, salut. Sçavoir faisons que par devant Pierre Parcet, notaire royal au Chastellet de Paris estably à Charly sur Marne, prévosté et viconté de Paris, furent présens en leurs personnes Barthélemy Charpentier et Jehan Charpentier, Barthélemy Du Tertre et Barbe Charpentier, veufve de deffunct Jacques Vignier, en leurs noms, demourans à Sablonnières en Brie, lesquelz recongnurent de leurs bons grez sans aulcune contraincte que, suyvant la permission à eulx baillée par les vénérables religieulx Célestins de Paris, ilz ont promis et permettent faire et parfaire bien, deuement et suffisamment, à leurs propres coustz, fraiz et dépens, ung mollin à huille ou à drapz ou à papier, tel que les recongnoissans vouldront choisir et eslire, au lieu où estoit le mollin à papier vulgairement appellé le Mollyn d'Enfer, scitué sur la rivière du Petit Morain en la terre et seigneurie du Jariel, appartenant ausdictz religieulx Célestins, et ce en dedans deulx ans d'huy prochainement venant, à la charge que ledit mollin contiendra du moingz trois bouges faictz et parfaictz, et sy ont lesditz recongnoissans déclairè et confessé estre détenteurs, propriétaires et pocesseurs dudict lieu et des héritaiges et accint y appartenant, contenant le tout trois arpentz et ung quartier ou environ, tenant le tout d'un costé ausdictz religieulx, d'aultre à Jacques Rousselet, d'ung bout au chemyn qui conduict de Sablonnières au moulin Thyon, et d'aultre à la dicte rivière de Morain. . . . . ; qui furent faictes et passées es presences de honnorable homme maistre Jacques Vadé, demourant à Charly [1], et Pierre Le Roy, demourant à Orly [2], le dix neufviesme jour de décembre l'an 1565. (Signé :) Barcet.

(Archives nationales, S 3775a, dossier 2, n° 17.)

1. Arrondissement de Château-Thierry (Aisne).
2. Canton de Rebais (Seine-et-Marne).

IV.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Jehan Fremin, garde des sceaulx aus contractz du bailliage de Meaux et juridictions royales pour le Roy nostre sire et monseigneur le duc son frère, salut. Sçavoir faisons que par devant Nicolas Garnier, susbtitud à la cour d'Orly pour et en l'absence de Guillaume Mousset, tabelion royal, comparut en sa personne Jehan Grancher, laboureur demeurant à la Fontaine de l'Ange, paroysse de La Trestoirre [1], lequel de sa bonne volunté, sans force ne contraincte, recongnut et confessa estre détempteur propriétayre en partye d'ung molin par cy devant érigé à molin à papier et de présent remys et réduict à fouler draps, avec troys bouges de mayson et logis, ... le tout en ung pourpris contenant troys arpens ung quartier de terre, tant en maysons, logis que héritages, le tout assiz au lieu dict le Moulin d'Enfer, la totalité tenant d'une part au chemin qui conduict de la Forge à Sablonnières, et d'autre part à ladicte rivière.

Le quatriesme jour du moys de janvier de l'an mil cinq cens quatre vingtz et ung.

(Archives nationales, S 3775 [a], dossier 2, nº 27.)

V.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Denis Janvier, praticien en court laye, bailly général civil et criminel des bailliages, terres et seigneuryes du Jarriel, Hondevilliers et Fligny le Petit en Brye, commis à la garde des sceaulx aulx contractz des dicts bailliages pour messieurs les vénérables relligieux prieur et couvent des Cellestins de Paris, seigneurs des dits lieulx, salut. Sçavoir faisons que par devant Anthoine Rayer, clerc tabellion juré es dictz bailliages pour et de par mes dits seigneurs, comparurent en leurs personnes Estienne Le Charpentier, laboureur demeurant à Hondevilliers, et Anthoinette Jacquin, femme de honnorable homme Jehan Le Charpentier, homme d'arme de la compaignye de Monseigneur de Rembouillet [2], demourante à Sablonnières en Brye, suffisamment fondée de lettres de procuration spécialle à elle passée par ledict Le Charpentier son mary, par devant Nicolas Le Masson, substitud audit Sablonnières et à Montflajot [3] pour le tabellion de Coul-

1. Canton de Rebais.

2. Nicolas d'Angennes.

3. Montflageot, commune de Villeneuve-sur-Bellot, canton de Rebais (Seine-et-Marne).

lommiers, lesquelz esditz noms sans contrainte recongnurent estre détempteurs proprietaires et pocesseurs du sault et cours de l'eaue de la rivière du Petit Morain passant par la seigneurye dudict Jarriel, appartenans à Messieurs les Cellestins de Paris, aussy estre détempteurs et propriettaires du mollin à pappier assis au dedans de la dicte seigneurye et consistant en quatre grandz bouges de hault logis ou environ de fondz en comble, couvertz de thuille, avecq des estables et appentiz estant en ung circuit, court, jardins, accins, prez, terres, le tout contenant en fondz de terre, les dictz logis comprins dedans six quartiers ou environ, sur lequel cours d'eaue, logis, mollin à pappier et héritaiges les dictz recongnoissans esditz noms ont confessé et recongnu que les vénérables relligieulx prieur et couvent des Cellestins de Paris ont droict de prendre, lever, gaiger, recepvoir et parcepvoir par chacun an le jour saint Martin d'iver, au lieu seigneurial du dict Jarriel, que les dictz recongnoissans sont tenuz y porter douze deniers parisis de cens et quarante solz parisys de surcens ou rente, et demy rame de pappier, entre aultres charges portez et déclairez par le bail et prinse faict dudict lieu des dictz vénérables relligieulx prieur ou leurs prédécesseurs par deffunct Pierre Charpentier, demourant audit mollin à pappier de son vivant, duquel les dictz recongnoissans ont promis paier et doresnavant continuer l'un pour l'autre, ung seul pour le tout, sans division ne discusion . . . . Qui passez furent au bailliage de Hondevilliers, en présence de Rolland Vivien, demourant en la parroisse de Bussierre, Jehan Sarrazin, demourant en la parroisse de Verdellot[1], et Crestofle Quehé, demourant audict Hondevilliers, tesmoings, le seiziesme jour du mois de juillet mil cinq cens quatre vingtz et cinq, avant mydy.

(Archives nationales, S 3775a, dossier 2, n° 26.)

1. Canton de Rebais (Seine-et-Marne).

BATTENEY DE BONVOULOIR

Archiviste du XVIIIe siècle

La vie de l'archiviste Joseph Batteney, qui porta quelquefois, dès 1747 environ, le nom de « *Batteney de Bonvouloir* », et signa aussi *Battheney* ou *Battenay*, est moins connue que beaucoup de ses travaux. Il était, comme son contemporain et ami Pierre Camille Le Moine, dont on a lu ici même [1] la vie de labeur intense, de ces archivistes, parfois en même temps notaires, feudistes, arpenteurs-géomètres même, auquels nous devons tant d'inventaires précieux [2].

L'histoire de ces érudits, et particulièrement de Batteney, apporte en même temps des vues intéressantes sur d'importants fonds d'archives ou collections de documents. Batteney fut en outre un technicien, comme collaborateur de Le Moine pour le *Supplément* (1772) à la *Diplomatique pratique* publiée en 1765 par ce dernier.

Batteney était plus âgé que Le Moine et plus ancien que lui dans la carrière. Alors que celui-ci se préparait à sa profession, peu avant 1750, en l'abbaye tourangelle de Marmoutier, sous la direction du laborieux érudit dom Gérou, Batteney ter-

1. *Bibliographe moderne*, 1906, p. 14-84; et tirage à part : *Pierre Camille Le Moyne et son fils, archivistes au XVIIIe siècle*, par Maurice Lecomte (Besançon, impr. Jacquin, 1906, in-8 de 73 p.). — Cf. Articles complémentaires de MM. E. Duvernoy et Henry Jadart, même *Revue*, 1906, p. 235-238.

2. Je compte donner prochainement une suite de notes, quelques-unes très brèves, sur un certain nombre de ces travailleurs modestes. Cette suite ne comprendra pas les notaires auteurs de terriers, mais pourra comprendre les notaires qui ont établi des inventaires d'archives et, par suite, fait l'œuvre exclusive des archivistes, c'est-à-dire le classement, l'aménagement et l'analyse des documents qui constituaient le fonds d'une « archive », selon l'expression de Batteney.

minait en 1747 à Lyon les cinq volumes in-folio du *Cartulaire et inventaire des titres du chapitre de Saint-Nizier avec un répertoire* [1], et entreprenait, pour en écrire finalement le titre le 17 juillet 1750, l'*Inventaire des titres et papiers de l'abbaye d'Ainay* [2], où il prend le titre d'archiviste et commissaire en droits seigneuriaux. Deux ans après, toujours en la même ville, il achève l'*Inventaire général et raisonné des titres et papiers de l'abbaye royale de Saint-Pierre*, fait à la requête de l'abbesse, Madame Anne de Melun [3], puis en 1754, l'*Inventaire général et raisonné des titres et papiers de l'abbaye royale de la Déserte* [4].

Un travail de plus large importance occupait depuis 1749 le laborieux archiviste : l'arrangement des archives de l'Ordre de Malte, langue d'Auvergne, conservées à Lyon.

Ces archives [5], considérables, étaient dans un désordre dont, à maintes reprises et depuis longtemps, on avait eu à se plaindre. Leur dispersion avait toujours été un grave inconvénient. Un jour, c'est le sieur Jean Chazaud, curé de Saint-Georges à Lyon, que l'on somme de restituer aux archives communes tous les papiers, par lui détenus indûment, de la commanderie de Saint-Georges (1669) [6]; un autre jour, c'est le commandeur de Saint-Marc qui obtient difficilement la remise des papiers de sa commanderie (1670) [7]. Puis, on rencontre l'expression de doutes sur la tenue des archives de nombreuses maisons (1671), des réclamations vives et souvent vaines des commandeurs de Fay-Garlande et de Pusignan pour avoir l'accès des archives centralisées (1672). Le Grand Maître juge necessaire de rendre un décret au sujet de leur classement et inventaire (juin 1674), comme

1. *Archives du Rhône*, série G (inventaire non publié).

2. Manuscrit in-folio de 267 p. de 399 sur 250 millimètres (dont beaucoup sont blanches), d'une très belle écriture, avec additions d'une autre main, conservé sous le n° 252 (2568) des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon (*Catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. XXX, p. 671).

3. *Archives du Rhône*, série H.

4. *Archives du Rhône*, série H.

5. L. Niepce analyse ce fonds dans son volume sur *Le grand prieuré d'Auvergne* (Lyon, 1883).

6. *Archives du Rhône*, H 128 (actes capitulaires).

7. *Ibidem.*

aussi d'examiner fréquemment les terriers et papiers divers de certaines commanderies, par exemple de celles de Maisonseulle (juin 1674), Saint-Georges, Celles, etc.

Déjà, pour remédier à un état de choses qui pouvait, au cours de procédures, mettre en péril les droits et les intérêts de l'Ordre, le grand maître Cotoner avait commis le 9 janvier 1673 pour le classement des archives centralisées et l'établissement d'un inventaire général et raisonné, Louis de La Rivoire, commandeur de Chazelles, Alexandre de Chevrières-Taney, commandeur de Lormeteaux, François de Boczozel-Mongontier, commandeur de Saint-Paul, Jean-Hector de Fay-La-Tour-Maubourg, commandeur de Chambéry, Antoine de Fougerolles, commandeur de Villedieu en Fontenelle, et le chevalier de Sainte-Jay. Le travail fut confié l'année suivante à Christophe Néron, en même temps nommé archiviste aux gages annuels de 330 livres, qui prêta serment le 7 juin 1674 pour l'accomplissement de sa nouvelle fonction, ainsi que les commandeurs de Lormeteaux et de Chambéry, chargés spécialement du service des archives.

Les conditions du traité l'astreignaient à remplir les obligations suivantes :

1° [Il] Prendra la garde que les archives soient toujours propres, ostera la pouldre et aultres choses qui pourroient nuire aux titres quy sont dans icelles et veillera que les animaux n'y fassent du préjudice ;

2° Vériffiera les nouveaux terriers sur les anciens, pour recognoistre si tous les mesmes droilts sont recognus, les causes des modérations et réductions des servitudes et les raisons des prescriptions et changements quy peuvent estre arrivés aux dits terriens, soit par fraude, malice ou ignorance, et enfin examinera exactement tous les manquements et erreurs quy s'y peuvent estre glissés, et du tout en donnera avis en secret au sieur commandeur quy le touchera;

3° Vériffiera encore si les accords, transactions et autres actes qui ont esté faicts, sont dans les formes et s'ils ne sont point au désadventage de l'Ordre, ayant esté passés faulte d'une ample cognoissance, et cotter los tiltres qui pourront servir pour en revenir;

4° Comme suivant les statutz et intentions dudit Ordre, lesdits titres, en façon et pour quelque cause que ce soit, ne seront sortis à l'advenir, ny transportés hors desdites archives, quand lesdits sieurs commandeurs auront besoin des extraicts, ledit sieur Néron les fera et exhibera en justice les originaux quy pourtant resteront toujours dans lesdites archives; bien entendu néantmoins que ledit sieur Néron ne sera obli-

gé qu'à fournir ses peines et extraire seulement les simples recognoissances dont on pourra avoir besoin dans quelques procès;

5° Quand lesdits sieurs commandeurs auront des procès pour la conservation de leurs droitz, sur les chefs contestables, le dit sieur Néron baillera les instructions qu'il recognoistra sur lesdits titres;

6° Aura soin d'examiner les récépissés des titres qui ont esté cy devant tirés desdites archives et faire en sorte de les retirer de ceux qui les ont passés ou de leurs héritiers ;

7° Ledit sieur Néron sera obligé d'invantorier tous les titres qui seront remis à l'advenir par Messieurs les commandeurs ou autres, suivant l'ordre et le rang observé dans l'invantaire qu'il a fait des autres qui sont dans lesdites archives ;

8° Il sera encore obligé de tenir un livre dans lequel il enregistrera tous les ameillorrissements qui seront remis dans lesdites archives, comme aussy les preuves de noblesse et de légitimation;

9° Il enregistrera aussy, dans un autre livre, touttes les sentences et arrêts rendus dans toutes les juridictions de France, pour la confirmation et maintien des droits et privilèges de l'Ordre et, pour ce faire, il faudra que messieurs les commandeurs ou autres dudit Ordre, en faveur de quy lesdites sentences ou arrêts auront esté rendus, prennent la peine d'en envoyer les originaux ou du moins des copies deuement collationnées audit sieur Néron.

L'inventaire parachevé par Néron se compose de trois gros volumes in-folio, papier, de 554-673 et 304 feuillets, conservés aux Archives du Rhône [1].

Les procureurs de la Langue d'Auvergne étaient invités, on l'a vu, à continuer le classement et l'aménagement, et à assurer la tenue des archives qui s'ajouteraient aux fonds déjà classés et inventoriés.

L'exécution exacte et précise de toutes les prescriptions du traité ci-dessus par les successeurs de Néron [2] comme par cet

1. H 700-702.

2. Quelques-uns sont connus : Le commandeur *d'Attayne*, nommé le 1er juin 1708 secrétaire et archiviste, avec les sieurs Bigaud et Porte, adjoints le 3 juin 1710 comme gardes-commis (*Archives du Rhône*, H 129, actes capitulaires) ; *Gilbert Ragon*, ensuite nommé (1747) commandeur du Temple d'Ayen, qui mourut à Saint-Amand le 4 juin 1755 et dont les livres nombreux, parmi lesquels figuraient un saint Augustin, impression de Plantin, et des ouvrages d'art culinaire, virent probablement le feu des enchères (*Archives du Rhône*, H 545); — *Joseph Josset*, curé de Saint-Georges, nommé le 2 juin 1747 chancelier-secrétaire-archiviste en remplacement du précédent

archiviste, n'aurait pu que maintenir le bon ordre dans cette masse de matériaux, en tel accroissement qu'après trois quarts de siècle la réfection complète du travail de Néron était jugée nécessaire.

Dès 1739, on s'occupa de la construction d'un bâtiment pour les archives sur un terrain donné par le bailli de Lyon et contigu à la commanderie de Saint-Georges. Les plans et devis, s'élèvant à 26000 livres, furent approuvés par les procureurs de la Langue; les chevaliers de Valin, de Grolée, et de Lasteÿrie du Saillant, les commandeurs Gilbert Ragon et de Rufé et le maréchal de Caissac, receveur, furent chargés de suivre les travaux. Le grand maître approuva ces choix et décisions (2 octobre 1739) ainsi que les mesures financières assurées, en capital et intérêts compris, au moyen d'une taxe annuelle de 2950 livres 10 sous à lever pendant dix années sur les commanderies au prorata de leurs charges (3 juin 1740). Le trésor de l'Ordre consentait l'avance de cette première somme et du supplément de 20000 livres, jugé bientôt nécessaire pour ajouter un étage (10 novembre 1740). L'architecte Jean-Baptiste Roche fut invité par le Chapitre (3 juin 1742) à terminer les travaux pour le 24 juin 1743. Mais la nécessité reconnue bientôt d'un deuxième, puis d'un troisième étage, eut pour corollaire l'ouverture de nouveaux crédits jusqu'à une somme totale de 53550 livres à rembourser au trésor de l'Ordre au moyen d'une taxe annuelle de 4000 livres sur les commanderies (29 août 1748).

Le bâtiment fut enfin terminé, mais il ne comportait que deux salles assez vastes spécialement destinées aux archives [1].

Un premier travail de classement et aménagement de celles-ci

(*Archives du Rhône*, H 130, actes capitulaires; sur ses gages d'archiviste en 1761, voir H 574).

1. *Archives du Rhône*, H 698. La commanderie de Saint-Georges a été démolie, ainsi que le bâtiment des archives, vers 1857. Elle n'était que depuis 1750 le siège du grand prieuré et chef du grand bailliage de la Langue d'Auvergne (dessin dans *Revue du Lyonnais*, 1887, en tête du volume). Les archives furent réunies en 1790 au dépôt départemental du Rhône. — L. Niepce décrit les salles des archives telles qu'elles furent aménagées vers 1750 (*Le grand prieuré d'Auvergne*, p. 11 n.).

fut entrepris dès le mois d'octobre 1746, sous la direction du chevalier de Laube, bientôt commis « maître absolu dans les archives, sans être obligé de rendre compte » (24 janvier et 27 juillet 1747). Des critiques s'élevèrent, par la plume complaisante d'un certain abbé Peschamps. Les lanceurs des projets de construction, ainsi que de classement des archives, étaient, disait-il, « personnes d'esprit, à la vérité, mais oisifs, qui ne cherchent qu'à s'occuper à leur avantage. La vénérable Langue devrait réfléchir que la nouvelle maison de M. le receveur sera inutile et l'entretien coûteux, lorsque la maison du bailliage, étant vaquante, M. le receveur la préférera toujours à toute autre et que cependant, peu à peu, la vénérable Langue s'est trouvée dans la dure nécessité d'engager ses commanderies pour cinquante millions (?) dont MM. les commandeurs n'ont encore rien payé quoiqu'il y ait sept ans que la taxe a été faite par le sacré conseil.

« Il en sera de même de l'arrangement des archives, pour lequel on demande huit mil francs de premier vol. Dieu sçait où il montera ; et, après une grande dépense, la première personne qui en dérangera l'économie, ce sera à recommencer sur de nouveaux fraix. Toutes ces raisons m'obligent à être de sentiment que la vénérable Langue s'en tienne à l'ancien arrangement.

« Que si ce changement d'archives a causé quelque désordre, M. l'archiviste soit obligé de le réparer et que la vénérable Langue lui accorde un écrivain, tout au plus, l'on passera trente à quarante sols par jour, pendant six mois, avec défense à MM. les procureurs de la vénérable Langue de ne plus présenter de projets que les premiers n'aient été aquité [1] ».

Le chevalier de Laube obtint néanmoins toutes facilités pour l'accomplissement de son travail et notamment, du grand maître, une circulaire imprimée à tous les commandeurs, leur enjoignant de déposer aux archives tous les titres de leurs maisons (7 juillet 1749). Puis, il s'entendit avec Batteney, « entrepreneur de l'arrangement des archives », déjà connu par de semblables

1. *Archives du Rhône*, H 699 (24 janvier 1747).

travaux à Saint-Nizier, à l'abbaye d'Ainay. Le traité passé entre eux au mois de juillet 1749, et devenu définitif le 1er octobre 1749, précisa en ces termes la méthode à suivre :

On choisira les titres de chaque commanderie, on les rangera par membre, en suite par matière, par ordre de datte; on les lira *curieusement*, en commençant par le plus ancien titre de chaque matière du membre, en finissant par celuy qui sera de la plus nouvelle datte; après quoy on en fera l'annalise cronologiquement et historiquement, par le même ordre de datte dans l'inventaire général raisonné sur chaque titre.

2° On mettra le précis au dos de chaque titre, les dattes des jours, mois et an; au bas, en y colera un liston de papier, sur lequel sera écrite la nature du titre, par exemple : *Transaction entre*, etc., *du 3 décembre 1550, n° 30*. Lequel numéro sera le même qu'on aura mis sur les titres.

Et en explication de ce second article, il a été convenu, avec M. le chevalier de Laube, que, comme étant impossible à exécuter à la lettre, on colera un liston de papier sur chaque liasse concernant une même affaire, et sur lequel sera étiqueté la nature de ladite affaire, avec un numéro conforme à celuy de l'inventaire général.

3° On joindra toutes les pièces de la même matière ensemble, suivant leur datte et leurs numéros, on en fera une liasse avec un inventaire du précis et n° qui y sera joint, et on inventoriera cette liasse dans l'inventaire général du membre de chaque commanderie, dans lequel on décrira très exactement le corps de chaque titre, les clauses, datte et signature des notaires.

Et en explication de ce 3e article, on est convenu qu'il sera fait un inventaire des titres de chaque commanderie et séparément des membres en dépendant; que ledit inventaire particulier demeurera joint aux titres et sera rapporté au long dans l'inventaire général.

4° On cottera au dos de chaque liasse le nombre des titres qu'elle renfermera, dépendant d'un tel membre, d'une telle commanderie, inséré dans le livre de l'inventaire général, depuis folio tel jusqu'a folio tel.

5° On suivra cet ordre pour tous les membres, commanderie par commanderie.

6° Chaque commanderie aura son numéro, son inventaire particulier, dont l'arrangement composera l'inventaire général.

7° Chaque membre aura, de même, son numéro, son inventaire.

8° Chaque matière, dans chaque membre, aura son numéro et son inventaire et chaque pièce ou titre sera coté conformément au numéro de la commanderie de laquelle elle dépendra.

9° Si, après la lecture faite des titres, on en trouve qui ait été mal

cottés et dont le précis soit faux, on les recottera de nouveau, selon ce qu'on y aura découvert, et on les rangera sous le même ordre, dans la même commanderie; on fera de même pour chaque membre, en évitant soigneusement toute confusion.

10° Si on trouve des titres d'une commanderie mélés et confondus avec ceux d'une autre, on les séparera et on les rangera dans la commanderie à laquelle ils appartiennent, et on les rapportera dans l'inventaire de la commanderie tant particulier que général.

11° Chaque terrier de chaque membre de chaque commanderie sera cotté; dessus, on mettra l'année qu'ils auront été reçus, les noms des notaires recevans et des commandeurs à la diligence desquels ils auront été renouvellés; les membres qu'ils concerneront d'une telle commanderie, combien ils contiennent de reconnoissances (et, s'il paroit utile, l'évaluation des droits et servitudes qu'il portent, ce qui sera décrit dans une feuille de papier attachée en dedans du terrier et, sur la couverture; un liston de cuir ou de papier, sur lequel sera écrit : terrier, etc., signé, un tel, de tel membre, dépendant de telle commanderie, de telle année).

On fera, dans ce goût, une description générale de chaque membre de toutes les commanderies, du temps et siècle et année qu'ils auront été renouvellés et pour quels commandeurs, remis aux archives, en prenant exactement les dattes des consignes.

Quant aux procédures, le sieur Batteney s'oblige, après avoir lu chaque pièce, de rapporter sur l'étiquette le précis d'icelle et de faire mention des demandes, sentences, arrêts et transactions, et de les rapporter dans le membre dont l'affaire dépend. On dénombrera le chef-lieu de la commanderie, celuy du membre, combien chacun a de terriers, en quel siècle, en quelle année et par quel notaire. (On collationnera les derniers renouvellés sur leurs autheurs, jusqu'au primordial, et on connoitra si la rénovation a été dûment faite et si le rénovateur n'a rien omis.)

12° Il faut tirer une notte de tous les chefs lieux et membres du prieuré, baillage et commanderies de la langue d'Auvergne, où il soit dit : chef-lieu tel, tel et tel membre porte terrier et tel n'en porte point, et le temps qu'ils ont été renouvellés.

13° On omet deux articles (*les deux passages ci-dessus entre parenthèses*) que la vénérable Langue a rayé et supprimé dans ses instructions et à la place on a ajouté ceux qui s'ensuivent : que M. Batteney travaillera tout de suite, et sans discontinuer l'ouvrage, et que, dans les présentes conventions, sont compris tous les terriers et titres que messieurs les commandeurs ont retiré des archives et qui sont énoncés dans leur récepissé; ledit sieur Batteney s'obligeant de les ranger et mettre dans le même ordre que ceux qui sont actuellement dans les archives, sous la condition que messieurs les commandeurs rapporte-

ront lesdits titres et terriers dans l'espace de deux ans et demy, terme pris pour l'accomplissement de l'arrangement des archives. »

Batteney se mit à l'œuvre sans retard, après le choix d'une caution qui fut Melchior-François Parent, l'aîné, négociant à Lyon. Il devait tant pour lui que pour son scribe à sa charge personnelle, recevoir 5000 livres, payables à raison de 1000 tout d'abord, puis 100 par mois jusqu'à l'achèvement, tout le solde à ce moment [1]. Il conservait la faculté de vaquer à toutes ses affaires personnelles, mais non pas *d'entreprendre* au profit de quiconque un travail analogue [2]. On lui tolérait de « petites erreurs sur la totalité des sommaires de rentes et produits de chaque terrier, sçavoir jusques à un bichet de chaque espèce de grain et vin et 30 sols argent », et on le dispensait de « dépouiller les comptes de la recette de l'Ordre, les preuves de Messieurs les Chevaliers, les améliorissements, livres de visittes », sous réserve de « les cotter de leurs années et noms de leurs autheurs ». Les papiers devaient être seulement mis en liasse, chaque liasse numérotée avec référence dans l'inventaire général [3].

Batteney se fit aider d'un scribe qui était à sa charge personnelle, ainsi que des sieurs Bertrand, Guichard, Armand et Manin, et confia la copie [4] de l'inventaire à Pélissier, Guilloux et Batteney cadet, probablement son frère, dont le travail exécuté sous la surveillance du commandeur Josset et du chevalier de Laube est conservé aux *Archives du Rhône*.

1. Des quittances de Batteney s'échelonnent de 1749 à 1753.

2. Il pouvait terminer les inventaires en cours comme il fit d'ailleurs pour les abbayes d'Ainay, de Saint-Pierre et de la Déserte.

3. Les copistes se servirent d'une encre dont un prospectus vante les qualités et les avantages. « Avis au public. Le sieur Joly, écrivain juré de la ville de Paris, compose une encre double, déjà très connue, qui ne moisit, ne graisse et n'épaissit jamais! » (*Archives du Rhône*, H 536.)

4. *Archives du Rhône*, H 699. Pour faciliter l'aménagement, Batteney vendit 37 anciennes garde-robes des archives et les remplaça par 17 pièces de chevillères (H 530). Les comptes des années 1749 et suivantes sont remplis de détails relatifs à l'aménagement et au classement : pose d'armoires, reliure de terriers, achat de toile, établissement d'un double mur contre les cheminées de la maison du bailliage (1753); pose de vitres, achat de bois de chauffage, frais de nettoyage, confection des liasses, achat de boîtes en carton, location de meubles pour le chevalier de Laube, achat de papier; payements aux copistes, au sieur Montagnon, peintre et menuisier, qui posa contre les

L'ouvrage, qui n'est pas un autographe de Batteney, a pour titre : « *Inventaire général et raisonné, chronologique et historique des titres et papiers de la vénérable Langue d'Auvergne, en 7 volumes, fait, en 1749* [1], *par les soins de M. le commandeur de l'Aube, refait, corrigé et augmenté à la diligence et par les soins de M. le commandeur de Loras, receveur et procureur général de l'Ordre de Malte, et par le travail du sieur Batteney de Bonvouloir, archiviste du dit Ordre, ez années* [1]..... »

Batteney n'adopta pas, en général, l'ordre que suivra P. C. Le Moine qui, au début de tout inventaire, analysera tous les documents relatifs aux statuts [2] et aux privilèges [3] de l'Ordre avec les procédures relatives à ces derniers.

La masse des titres lus, classés, analysés et inventoriés par Batteney est considérable, ainsi qu'on en peut juger dans le détail par l'inventaire qu'en a publié M. Georges Guigue, archiviste du département du Rhône [4]. Elle est aujourd'hui distribuée en 702 cartons ou registres cotés 1 à 702 de la série H du dépôt départemental. Ce fonds, dont le classement reste celui de Batteney, constitue l'un des plus riches et des plus intéressants de ce dépôt comme aussi l'un des plus fréquemment consultés [5].

Une première vérification du travail entrepris par le vieil archiviste eut lieu au milieu de 1750 par le commandeur du Saillant, et une seconde en 1752 [6], après l'achèvement, par le sieur Jacquet,

meubles et les armoires 554 lettres en or composant les noms de toutes les dignités et commanderies; reliure de l'inventaire général en sept volumes; port de lettres, pour quoi le chapitre décide (2 juin 1754) de demander la franchise au trésor du grand Prieuré, mais vainement sans doute. Les remerciements de la Langue au commandeur Josset, pour tous ces travaux, se mêlent aux pièces comptables (H 530 et 536).

1. *Archives du Rhône*, H 1-7, sept volumes in-folio de : (I) 3 et 429 feuillets, (II) 2 et 368 ff., (III) 2 et 462 ff., (IV) 4 et 414 ff., (V) 2 et 550 ff., (VI) 2 et 394 ff., (VII) 2 et 350 ff.

2. Les statuts de l'Ordre sont aux Archives du Rhône, H 8-20.

3. Les privilèges de l'Ordre sont aux Archives du Rhône, H 21-41; les procédures y relatives sont sous les cotes H 42-70.

4. En 1895, un volume in-4 de 389 p.

5. L'état de délabrement de beaucoup des plus anciens registres témoignent de l'incurie de quelques archivistes de l'Ordre et de l'exactitude des plaintes formulées naguère.

6. *Archives du Rhône*, H 530.

archiviste fort apprécié de la ville de Lyon et de l'Hôpital général de la Charité [1]. Celui-ci formula bien quelques observations sur les divisions adoptées par commanderie et ses membres, mais il donna en somme un *satisfecit* (7 février 1752). Batteney n'avait pas dépassé le laps de deux ans et demi imparti par le traité. Et pour maintenir le résultat et les avantages de son labeur, la Langue décréta qu'aucun document ne sortirait plus des archives et qu'en cas de besoin des copies ou extraits seraient délivrés. Les recherches dans le bâtiment des archives furent rendues faciles par un tableau, dû à Batteney, des commanderies de la Langue, avec l'indication des armoires où étaient renfermés les titres de chacune et le folio du volume d'inventaire où l'on en pouvait lire la description. Ce tableau, conservé aux Archives du Rhône [2], est encore utilisable, mais seulement pour les références à l'inventaire, l'aménagement en armoires n'existant plus depuis 1790.

Le chevalier de Loras n'avait point cessé, au cours du travail de Batteney et pour le rendre plus effectif, de prendre les mesures exigées par la Langue le 1er juin 1747 [3] pour le classement des archives : ordonnant à des commandeurs, sous peine d'incapacité, de réintégrer immédiatement tous les papiers communiqués (1er juin 1750) et sanctionnant par des poursuites les retards et les négligences (1er juin 1751) [4]; puis réglementant la communication des titres (1er juin 1753) [5] et l'établissement des expéditions et des extraits.

1. L. Niepce, *Les archives de Lyon* (1875), p. 456 n.

2. H 699. Il a été publié par Léopold Niepce, *Les Archives de Lyon*, p. 196-208. Dans le *Supplément* à la *Diplomatique pratique* de Le Moine, Batteney recommande de substituer au *tableau de toute une archive*, par ordre de matière, que prônait son confrère, un tableau par ordre alphabétique indiquant les chefs-lieux, les membres, les tomes de l'inventaire général, le feuillet de chaque matière, les numéros des armoires et des cartons. Il en donne le type, p. 33.

3. *Archives du Rhône*, H 130.

4. Procédure en 1751-1753 contre Fleurie Guillaumet, fille et héritière de François Guillaumet, notaire à Vienne en Dauphiné, pour restitution de titres et de terriers de la commanderie de Saint-Romain-en-Gal (*Archives du Rhône*, H 536). — Saisies pour défaut de production des améliorissements, terriers ou arpentages (*Archives du Rhône*, H 130).

5 Refus de laisser sortir des archives les titres originaux de la commanderie

Il se préoccupait surtout, et depuis longtemps, des réformes à apporter dans l'administration des biens de l'Ordre et, dans cette vue, de la rédaction et rénovation des terriers (1764) selon des observations présentées par les récents chapitres de Saint-Gilles et de Champagne [1]. Aussi défendit-il la sortie des registres qui servaient de base à la confection des terriers (2 juin 1767). Batteney aurait pu être un auxiliaire utile pour ce nouveau travail, s'il n'avait pas, au moins pour un temps, émigré à Paris. En tout cas, le chevalier de Loras n'oubliait pas le mémoire sur la confection des terriers et la manière de faire les arpentages que l'archiviste avait présenté en 1752 au chapitre de l'Ordre, ni le profit que, sur cette inspiration, les commanderies de Montferrand et de Bugney avaient peu après tiré des injonctions capitulaires ; ni encore ses propres ordres antérieurs [2] tombés peu à peu dans l'oubli.

Des lacunes, cependant, avaient été constatées dans la suite, parmi les archives de l'Ordre. On ne rencontre qu'au 12 novembre 1770 le projet d'y établir un dépôt des lettres patentes et des arrêts concernant les biens [3]. Un recueil des privilèges ne fut rédigé qu'en 1774 par le commandeur Jourdain [4]. On n'avait pas encore, en 1781, un état des pensions imposées sur les différentes commanderies et les ayant droit ne pouvaient pas faire valoir leurs droits. Dans les dernières années, la haute garde des archives fut confiée au commandeur Josset, nommé en novembre 1774 chancelier et archiviste du grand prieuré, puis, après son décès, à son frère Gilbert Josset [5], à Philippe-Augustin Hennequin, bientôt démissionnaire, à l'abbé Papon, que l'on trouve en fonction depuis fin novembre 1787 jusqu'en novembre 1789 [6].

Le rapport présenté au chapitre de juin 1781 sur les travaux

de Bugney. — Les procureurs de la Langne prirent encore une décision sur la sortie des documents des archives (*Archives du Rhône*, H 542).

1. *Archives du Rhône*, H 77.
2. Juin 1754 (*Archives du Rhône*, H 131).
3. *Archives du Rhône*, H 132. Actes capitulaires.
4. *Ibid.*, au 2 juin 1774.
5. *Archives du Rhône*, H 132.
6. *Ibid.*, H 133.

de Batteney n'avait-il pas été favorable à ce laborieux érudit [1]. Toujours est-il qu'au mois de novembre suivant la question s'agite de nommer un archiviste au traitement de 600 livres, et le chapitre de 1782 devait en être saisi. Maigre salaire sans doute pour l'importance de la besogne et jugé excessif par le chapitre, mais insuffisant par le travailleur, car l'entretien des archives était en réalité laissé à un sous-ordre [2]. En tout cas, une amélioration notable était constatée dans le dépôt [3] et l'archiviste ne manquait pas d'en faire l'objet d'un mémoire d'ensemble sur son œuvre (juin 1785).

Pendant son séjour à Lyon, Batteney dut faire quelques entreprises de sa profession dans des régions situées à l'est de cette ville. *L'inventaire général et raisonné des titres et papiers de la terre de Poncin en Bugey* [4] fut l'un de ces travaux, puisqu'il en est donné un abrégé dans le *Supplément* [5], publié en 1772, à la *Diplomatique pratique*, et dans *l'Archiviste françois* [6].

BATTENEY A PARIS

Batteney parait être venu à Paris dès avant 1765. Il travailla probablement aux archives de la ville, au terrier, à la bibliothèque, mais une décision du prévôt des marchands le priva tout à coup, en 1765, de cette maigre ressource. Dès lors, il est « comme un oiseau sur une branche »; il demande au ministre Bertin de le conserver pour quelque emploi dans le travail de constitution du Cabinet des Chartes et de le mettre à l'épreuve quant aux titres de sa terre de Chatou [7].

1. *Archives du Rhône*, H 133.
2. C'est en juin 1789 Ferrand fils dont le père est en même temps nommé commissaire en chef (*Archives du Rhône*, H 133).
3. *Archives du Rhône*, H 133 (juin 1784).
4. Poncin, arrondissement de Nantua. Sur ce lieu : *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XII (1870), p 59; et Eug. Serullas dans *Revue du Lyonnais*, 1866, ch. I et II *passim*. Les archives de cette seigneurie étaient rangées dans des cartons.
5. Pages 19-32.
6. Pages 3-18.
7. Bibliothèque nationale, collection Moreau, volume 343, folio 49. Lettre du 30 mai 1765 dont le *post-scriptum* est curieux : « J'ai l'honneur de vous

Batteney ne plaida pas en vain sa propre cause. On le garda « pour le travail du roy », c'est-à-dire pour la recherche et la collection des monuments de l'histoire et de la littérature françaises qui devaient constituer le *Cabinet des Chartes* et se poursuivaient sous la direction de Moreau [1]. Il n'y fut qu'un modeste sous-ordre, copiste ou classeur de documents, car son nom ne figure pas parmi les « personnes qui partagent les travaux ordonnés par Sa Majesté ». Sa proposition de copier, pour le Cabinet des Chartes, des originaux en parchemin de « traités de paix et d'échange entre les Bourbon », par lui découverts en différents chartriers, méritait d'être agréée [2]. D'autre part, des titres par lui signalés comme se trouvant chez le comte d'Hérouville et susceptibles d'entrer dans la Collection en cours, sont jugés de médiocre importance [3].

Pour parfaire ses modestes ressources, il vendit plus de 300 documents généalogiques originaux à la Bibliothèque royale, au prix de 72 livres fixé par le généalogiste Delacour (janvier-mars 1766) [4]. Ses recherches dans la bibliothèque de la ville de Paris lui avaient permis de voir nombre de titres concernant plusieurs provinces du royaume, notamment le Languedoc, le Limousin, l'Auvergne, le Périgord et le Berry, non catalogués ni dépouillés. Bonamy, bibliothécaire de ce dépôt, convenait bien qu'un inventaire en serait utile, et Batteney s'engageait à le faire moyennant un logis en l'hôtel de Lamoignon et l'autorisa-

envoyer encore, Monseigneur, le jugement rendu contre une truye avec la copie que je vous prie de vouloir bien me renvoyer, avec la lettre de la pucelle d'Orléans, attendu que j'en suis chargé et ce sera toutesfois après que vous aurés fait, Monseigneur, l'usage que vous désirés. » De quelle lettre de Jeanne d'Arc peut-il s'agir ici ? Quant à l'autre document, c'est un titre du bailliage de Mantes et Meulan du 15 mars 1403, publié p. 57-58 du *Supplément* à la *Diplomatique pratique*. Mariée, dans son *Traité des archives* (1772), analyse un jugement analogue par lui trouvé dans le chartrier de la collégiale de Champeaux-en-Brie.

1. Sur l'histoire de cette collection dont le gros œuvre s'accomplit de 1764 à 1789 ; voir L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits* (1868), t. I, p. 557-575, et X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques* (1886), t. I, p. IV-LXXXIV.

2. Bibliothèque nationale, collection Moreau, volume 343, fol. 47.

3. Même collection, vol. 291, fol. 75.

4. Bibliothèque nationale, ms. fr. 33259, fol. 71 et 91.

tion de fournir à des particuliers des copies rétribuées au taux que fixerait le prévôt des marchands. Il s'obligeait en outre à réunir à la collection de la ville sa propre collection de titres, soit plus de six mille pièces, tant originaux en parchemin que renseignements certains (juin 1769) [1].

Cette combinaison ne paraît pas avoir abouti, car peu de temps après nous trouvons Batteney dans un petit logis de la rue d'Anjou-Dauphine. Il est toujours dans une situation précaire et s'emploie à implorer les Grands. Des intermédiaires obligeants cherchent à attirer sur lui l'attention de Bertin. Le pauvre travailleur laisse entendre les places ou commissions auxquelles il devrait une vie honorable, par exemple la recherche d'anciens documents dans le Lyonnais, le Forez, le Beaujolais; l'arrangement des archives aussi importantes que désordonnées du bureau des finances de la ville de Lyon, qui possèdent notamment un cartulaire appelé « *Livre des compositions* [2] », rempli d'actes « prétieux, soit pour le domaine, soit pour l'histoire » ; un voyage à Turin pour faire à la Chambre des Comptes des extraits des titres concernant les pays de Bugey, Bresse, Valromey et Gex, « que les nobles et les dépositaires d'archives de ces pays réclament journellement, attendu qu'ils n'ont aucun document pour établir leurs droits et privilèges » ; enfin, la place d'archiviste de l'hôtel de ville de Paris [3].

Enfin, après cinq ans de tentatives, au milieu de 1770, Batteney se trouve en relation directe avec Moreau et réussit à lui faire accepter des manuscrits jugés dignes d'être conservés.

Il donne en même temps ses derniers soins à un ouvrage technique dont la préparation remontait à dix années : un recueil de planches paléographiques accompagnées d'un texte. Il avait même, au début de ce travail, obtenu de Bignon la promesse d'une souscription à cent exemplaires pour le compte du roi. Mais la malchance le poursuivait : Le Moine publiait en 1765 sa *Diplomatique pratique* et Batteney eut scrupule d'ajouter un

1. Même collection, vol. 343, fol. 160.
2. Peut-être le n° 2281 de la *Bibliographie des Cartulaires* de M. H. Stein.
3. *Collection Moreau*, vol. 343, fol. 162.

livre à d'autres assez nombreux déjà sur la même matière. Cependant, les conseils de personnes éclairées et le caractère spécial, très pratique, de son ouvrage, décidèrent Batteney à lancer au mois d'août 1769 le prospectus de *L'Archiviste françois* [1]. L'annonce de planches gravées, de reproductions d'après des originaux, d'un recueil de vieux mots, d'un secret pour régénérer les écritures effacées, faisait espérer un utile complément à l'ouvrage, fort bien accueilli, de Le Moine. Batteney en profita pour signaler sa collection considérable de titres et de renseignements sur de nombreuses familles nobles.

L'ouvrage parait avoir eu peu de souscripteurs et M. Bignon, prévôt des marchands, oublieux sans doute de sa promesse d'antan, fut très réservé. Le Moine, appréciant à juste raison que *L'Archiviste françois* complétait heureusement la *Diplomatique pratique*, proposa à Batteney de joindre les deux ouvrages et de publier le nouveau en forme de *Supplément* au plus ancien. Et l'on eut bientôt le *Supplément à la « Diplomatique pratique » de M. Le Moine, contenant une méthode sûre pour apprendre à déchiffrer les anciennes écritures et arranger les archives, avec cinquante trois planches, tant des alphabets, abréviations que des titres anciens et gothiques*, par MM. Batteney et Le Moine, archivistes associés (Paris, Despilly, 1772, in 4 de 64 p. plus les planches) [2]. Batteney publia trois ans plus tard son propre ouvrage en deuxième édition [3]. Le but des deux auteurs et pra-

1. Un spécimen de ce prospectus est dans le manuscrit français 22085, fol. 184-185, de la Bibliothèque nationale, 3 pages in-folio, impr. chez Valleyre l'aîné, rue de la Vieille Boucherie, à l'arbre de Jessé; août 1769. Un autre est inséré au commencement de l'exemplaire de *L'Archiviste françois* de la Bibliothèque nationale, imprimés, 4° V. 12690. Prix annoncé : 12 livres, à verser à l'auteur dans le logement qu'il occupera rue d'Anjou-Dauphine, maison de M. Jolly, marchand de vin du Roi, depuis le 1er octobre 1769 jusqu'au mois de janvier 1770.

2. *Bibliothèque nationale*, imprimés, 4° V, 15826. On connaît de cet ouvrage une traduction allemande : *Le Moine und Batteney, Practische Anweisung zur Diplomatik und zu einer guten Einrichtung der Archive; aus dem französischen* (Nürnberg, 1776, in-4 avec atlas in-folio oblong de 52 pl.). Le supplément a été aussi traduit et publié à Nuremberg en 1777, in-4. Graesse, dans le *Trésor des livres rares*, indique que deux exemplaires de l'ouvrage furent vendus 6 florins 36 kreutzers à la vente Klang, 2 thalers à la vente Baer.

3. *L'Archiviste françois ou méthode sûre pour apprendre à arranger les*

ticiens est le même : faire de bons archivistes; mais Batteney veut avant tout d'habiles paléographes; Le Moine, des hommes d'ordre et de méthode. Si la manière est l'homme, celle de Le Moine était sans doute supérieure, car il fut lui-même un praticien plus réputé que Batteney et eut toute sa vie plus de travaux d'inventaire à exécuter.

Entre temps et pendant la durée de son long séjour à Paris, Batteney eut le titre et remplit sans doute les fonctions d'archiviste de l'évêque d'Orléans. Il prend cette qualité en publiant le prospectus de *l'Archiviste françois* et encore en 1769.

Aux mois de septembre et décembre 1773, Batteney toujours « comme un oiseau sur une branche », et réduit à vivoter dans une modeste chambre d'hôtel de la Guette, rue du Four-Saint-Germain, cherche encore à obtenir de Moreau un emploi au travail du Cabinet des Chartes ou même — ce qui eût mis le comble à ses désirs — la survivance de M. Chappe [1], comme archiviste de la ville de Lyon, et tout d'abord la place d'adjoint à ce vieil érudit. Le dépôt lyonnais, considérable et très important, était alors et depuis environ trente-cinq années en cours de classement et d'inventaire sous sa direction. Ce travail avait absorbé déjà 150000 livres et la besogne paraissait d'un achèvement difficile, en raison du grand âge de M. Chappe.

Les cent quarante cinq mille pièces environ qu'il comportait appelaient le secours d'un habile archiviste et déchiffreur d'écri-

archives et à déchiffrer les anciennes écritures. 2e édition, revue et corrigée; au prix de 9 livres, broché. Par M. Battheney (Paris, Le Clerc, 1775, in-4 de 52 p. et 52 pl.). Bibliothèque nationale, imprimés, 4° V. 12690. Les pages 7-8 reproduisent le prospectus presque intégralement. Les titres dont Batteney présente de belles reproductions gravées sont tirés, en majeure partie, d'archives de la région lyonnaise. Le plus ancien est de 816, le plus récent de 1620. Les textes sont en outre imprimés dans l'ouvrage.

1. Marc-Antoine Chappe, ancien échevin, qui a laissé un inventaire manuscrit des archives de sa ville en 22 volumes in-folio, œuvre de trente-sept années (1746-1782), mais inachevé. Sur l'histoire de ce dépôt, voir une notice, ici utilisée, qui se trouve dans la Collection Moreau, vol. 359, et A. Jeandet, *Cinq mois aux archives de la ville de Lyon* (Chalon-sur-Saône, 1874, in-8). Cet inventaire est conservé aux Archives municipales de Lyon, mairie centrale ; et un tableau de l'arrangement de cet inventaire en 85 ff. est à la bibliothèque municipale, ms. 12697 (*Catalogue* in-4, n° 1082). Cf. L. Niepce, *Les bibliothèques publiques, anciennes et modernes de Lyon*, et *Les Archives de Lyon.*

tures aussi bien pour vérifier la besogne faite que pour hâter celle à faire, MM. Bertin et de Bellescize étaient bien disposés pour Batteney et celui-ci en profita pour présenter à Moreau, par leur intermédiaire, la liste annotée des archives de Lyon, de la Bresse, du Bugey et des Dombes, susceptibles d'être classées [1].

C'était : *à Lyon :* les archives de l'Hôtel de ville, des comtes de Saint-Jean (presque aussi riches), du Grand Prieuré d'Auvergne, du bureau des finances de la Généralité [2], des chapitres de Saint-Paul et de Saint-Just, et de l'abbaye de Saint-Pierre [3]; *en Bresse* : les archives de l'hôtel de ville de Bourg, du chapitre Notre-Dame de cette ville (ces deux fonds sont fort importants), de l'abbaye cistercienne de la Chassagne [4]; *en Bugey :* les archives des Chartreux des Portes [5] et de Meyriaz [6], des abbayes bénédictines de Saint-Pierre de Nantua [7] et de Saint-Rambert [8], de l'abbaye cistercienne de Saint-Sulpice [9], de la cathédrale [10] et du Chapitre [11] de Belley; *en Dombes*, les archives de la principauté [12]. Batteney connait encore, « dans les pays de Bresse et de Bugey, quelques archives particulières qui pourraient fournir d'anciens monuments [13] ». Ce dernier trait est à l'adresse de Moreau et pour le Cabinet des Chartes : mais Moreau ne

1. *Collection Moreau*, vol. 291, fol. 226-229.

2. *Archives du Rhône*, C 397-404 (inventaire de 1790 en 8 volumes), 405-769. Le dernier archiviste est Pierre Blachier déjà en fonction en 1785.

3. Des documents de ces trois derniers fonds, très importants, sont donnés comme types paléographiques par Batteney dans *L'Archiviste françois*, ainsi que beaucoup tirés d'autres fonds lyonnais.

4. *Archives de l'Ain*, H 211-212. Ces archives, que Batteney jugeait considérables, ont dû subir des pertes.

5. *Archives de l'Ain*, H 218-352 (inventaire XVIIIe siècle), 353 (inventaire incomplet par un charteux anonyme), 354.

6. Meyriat, *Archives de l'Ain*, H 355-399.

7. *Archives de l'Ain*. H 50-87 (inventaire de 1604).

8. *Archives de l'Ain*, H 1-49.

9. — H 196-207.

10. — G 144-145.

11. — G 146-169.

12. — C 515-634.

13. L'archiviste a peut-être ici visé les archives du clergé de Bresse et Bugey dont il existe aux Archives de l'Ain deux inventaires rédigés en 1779, mais pas par lui : G 338, 120 feuillets, incomplet, et G 339, 177 ff., complet.

tenait pas à employer Batteney dans le « travail du Roi » et Batteney ne devait pas l'ignorer.

Son habituelle impécuniosité le ramenait toujours à la recherche de menus profits; je ne sais si, même avec l'appui du président de la Meynière, de Bertin et de M. de Montaigu, il réussit à vendre à la Bibliothèque royale sa collection d'environ douze cents titres nobiliaires et de renseignements sur plus de vingt mille familles (1773); peut-être. Il fit plus tard une proposition visant deux cents titres originaux et « deux cahiers de défauts jugés au parlement de Paris ès années 1552 et 1579, et en tira 96 livres. Le bibliothécaire et généalogiste Delacour était toujours l'expert en ces circonstances (1778) [1].

De guerre lasse enfin, après un séjour à Paris de quinze années environ, coupé d'un voyage de quelques semaines à Lyon en l'automne de 1770, il retourna en cette ville [2]. Ses sollicitations n'auraient-elles pas réussi? C'est bien lui ce « B. de Bonvouloir, archiviste de la ville de Lyon » qui, en 1780, devant la sénéchaussée et siège présidial du Bourbonnais, à Moulins, agit, comme demandeur, en vérification de promesse contre messire J. Marien, comte de Viry-la-forêt, défendeur [3].

Mais quelles difficultés surgirent donc bientôt, en dépit de ce titre nouveau, pour qu'il eût à solliciter du garde des sceaux, le 21 mai 1781, l'accès des archives de l'Hôtel de ville de Lyon, du bureau des finances, des chapitres de Saint-Just et de Saint-Paul et de l'abbaye de Saint-Pierre où il pensait trouver des titres concernant l'histoire de la monarchie, « des monuments et des traits historiques précieux [4]. » C'est toujours le désir de travailler pour le Cabinet des Chartes qui l'aiguillonne.

Ses efforts cependant ne furent pas inutiles, car il obtint en 1783 de pouvoir dresser l'inventaire des titres des prébendes fondées en l'église Saint-Paul de Lyon et de Saint-Laurent.

C'est probablement à la même époque qu'il rédigea les inven-

1. Bibliothèque nationale, ms. fr. 33259, fol. 91.
2. Il s'y installe quai et maison Saint-Antoine.
3. *Archives de l'Allier*, B 702.
4. *Collection Moreau*, vol. 291, fol. 226-229.

taires des archives des chapitres collégiaux de Saint-Genès de Clermont-Ferrand [1] et de Notre-Dame d'Orcival [2].

Mais Batteney n'avait cependant aucune situation fixe, puisqu'il se qualifiait encore, sans doute à titre honoraire, « archiviste et généalogiste de l'Ordre de Malte ». Il figurait sous ce titre et parmi les « maitres de langue », dans les almanachs de Lyon de 1783, 1784 et 1785. Et toujours il était « Monsieur Batteney de Bonvouloir [3] ». Il disparaît ensuite complètement, sans avoir eu sans doute la bonne fortune d'entreprendre avec profit aucun des inventaires dont il traçait pour le ministre le vaste programme.

MAURICE LECOMTE.

1. *Archives du Puy-de-Dôme*, G, documents depuis le XIIIe siècle classés en 25 articles correspondant aux rubriques suivantes établies par Batteney : délibérations capitulaires, livres de fondations, terriers et lièves (cueillerets), comptes, confréries de la Fête-Dieu et de Notre-Dame de septembre.

2. *Archives du Puy-de-Dôme*, G, documents depuis le XIIIe siècle classés en 25 articles correspondant aux rubriques suivantes établies par Batteney : délibérations capitulaires, terriers et lièves, comptes, charité d'Orcival. Un inventaire des archives de ce chapitre, fait au XVIe siècle, par La Farge, est conservé avec celui de Batteney.

3. Péricaud et Bréghot du Lut, *Biographie lyonnaise*, p. 27.

INVENTAIRE

DE LA

LIBRAIRIE DU CHATEAU DE BLOIS

EN 1518

(*Suite* [1])

[1143] SERMONES Sancti Bernardi In pargameno.

Latin 2548. — In-4, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle avec chiffres estampés de la collection Béthune. Fol. 1 r°, anc. n° : 4089. — Ms. de 311 fol., plus 2 ff. blancs liminaires. Ce ms. n'ayant pas conservé d'indication de provenance antérieure au XVIIe siècle, son identification avec l'art. 1143 ne peut être que très incertaine.

[1144] SERMONES Quidem de Sanctis In papiro.

Latin 3810. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux armes et chiffres de Henri II, doré sur tranches. — Fol. 1, r° ; anc. nos MCCCLXXIII — 1501 — 4138. — Fol. 82 v° et dernier : Inventarium LV. — Ce ms. provient de la bibliothèque des rois d'Aragon à Naples.

[1145] SERMONES Cum Expositionibus Evangeliorum sanctorum patrum Ambrosii, Jhieromini, Gregorii pape, Leonis pape, Maximi Episcopi, Origenis, Johannis Crisostomi, Hylarii, Isidori, Fulgencii, Bede presbiteri, A dominica prima adventus usque ad quinquagesimum exclusive.

Latin 3804. — In-8, vélin, XIIIe siècle. Cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : MCCCCXXIV — 1554 — 4137. — Ce recueil de 115 sermons « in circulo anni Dominica 1a de adventu » semble convenir. — Ms. de 185 feuillets.

1. Voir le *Bibliographe moderne*, t. XIV, p. 280.

[1146] SERMONES Quidam In pargameno. In parvo volumine.

Latin 3823. — Petit in-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux chiffres de Henri II, doré sur tranches. — Fol. A de garde, r° : Iste liber est Johannis Egidii Primarii Bituricensis ut vocatur ed[i] A Magistro Laurencio seu liber sententiarum die VII° mensis novembris anno domini MCCCC°lXII°. — Fol. 1 r° : anc. nos MDCCXXXVII — 1900 — 4389. — Fol. dernier ; Inventarii : LII. — D'après cette indication d'inventaire, me semble provenir de la bibliothèque des rois d'Aragon de Naples.

[1147] SERMONES Quadragesimales Roberti de Licio.

Latin 3453. — Ce ms. pourrait convenir, mais il a été identifié avec l'art. 1050. Il se trouvait aussi à la bibliothèque de Blois deux imprimés des Sermons de Roberto Caraccioli de Licio : 1° Bibl. nat., Impr. D. 5181 (s. l. n. d.), avec enluminures et armes de Ferdinand d'Aragon, avec, au dernier feuillet, cette mention : Primo almario. Cet incunable provient de Naples. — 2° Bibl. nat., impr. D 5174 : Sermones (Venetiis, O. Scott, 1482, pridie kalendas februarii). — Fol. dernier : XXXIII. Provient de Naples.

[1148] SERMONES De Sanctis In pargameno.

Latin 3813. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure au chiffre de Henri II. — Fol. 1 r° : anc. nos. : MCCCCLXXVII — 1612 — 4136. — Fol. 114 v° : Inventarii XXXII. — Ce ms. a 114 feuillets et provient de Naples. — Un incunable provenant de la même collection était aussi à la bibliothèque de Blois : Bibl. nat., impr. D. 5166 ; Leonardus de Utino, Sermones aurei de Sanctis per totum annum (Venetiis, Johannes de Colonia et Johannes Mantem de Gerretzem, 1475). — Fol. 1 r° : Enluminé aux armes de Ferdinand d'Aragon ; et fol. dernier, en bas : B 1.

[1149] SERMONES Dominicales per totum annum In pargameno Et parvo volumine.

Latin 3305A. — In-4, vélin, XVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France. — Au verso de l'ancienne garde en vélin, ce titre : Sermones sanctorum quorumdam. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCIX — 841 — 5697. — Fol. 68 v° et dernier : Iste liber Sermonum est mei petri pomayrolis manu propria haec scribentis. — CLXVIIIIA. Sermones sancti Andreae. — Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1150] SPECULUM Humane Salvationis.

Latin 9585. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — La reliure en bois est couverte de vélin blanc. Sur la garde, v° : Contenta hujus libri Speculum humane Salvationis (écriture du XVIe siècle). — Ce ms.

enluminé semble provenir de Blois. — Un incunable à la Bibl. nat., R. 469 : Rodericus Lemovicensis episcopus, Speculum vitae humanae (Romae, Conradus Sweynhem et Arnold Pannartz, 1468), enluminé avec armes (écu d'argent à l'aigle de sable), avec la cote : CIIII^xx^VIII au 1er feuillet, provenant de Naples, se trouvait à Blois au XVIe siècle. Il pourrait convenir à cet article.

[1151] SOMNIUM Pauperis In pargameno.

Un ms. provenant de la Sorbonne (latin 15965, fol. 29), du XIVe siècle, contient ce sermon. Je n'en ai retrouvé aucun autre.

[1152] SUMMA Collectionum Johannnis gallensis.

Latin 4645A. — Gr. fol., papier, XVIe siècle. — Ms. de 168 feuillets contenant des arrêts du Parlement de Paris, ou le 4645, provenant de Colbert, conviendraient peut-être : je les propose sans avoir aucune certitude.

[1153] SUMMA De viciis Et virtutibus In pargameno, abbreviata.

Latin 3243. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. Fol. 1 r°, anc. nos : MCCCXXX — 1105 — 5714. — Incipit colectiloquium de vitiis, virtutibus et premiis. — Ms. de 12 feuillets à 2 colonnes.

Le latin 3515, pet. format, vélin, XIVe siècle, conviendrait peut-être mieux à cet article : Guillelmus Peralti Summa de vitiis et virtutibus. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. — Sur le recto des gardes, une fiche de vélin collée porte : Summa de viciis. — Au verso de la garde préliminaire : 252. Tractatus moralis de septem vitiis. — Fol. 1 r°, anc. nos : 1667 — MMDLXIIII — 147 — 4533. — Ms. de 252 feuillets.

[1154] SENTENCIE Sanctorum patrum Qualiter miles christi charitatem habere debeat.

Require. In Libro ¶ Glosule Super Matheum Et Apocalipsim.
Voir l'article 1076 (latin 627).

T.

[1155] THOME Doctoris sancti Questiones de veritate.

Latin 3106. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle aux armes de France sur les plats. — Sur la garde, v° : Liber de fide catholica a Thomas de aquino editus. — Ms. de 181 feuillets. — Identification incertaine, ce ms. n'ayant aucune mention de provenance antérieure au XVIIe siècle.
[Fol. 139 r°].

[1156] THOME Doctoris Sancti Questiones disputate.

Latin 3108. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 ro, anc. nos : Cod. Colb. 2248. — Regius 3905.17. — Ms. de 69 feuillets, plus 2 feuillets de gardes. — Ce ms. ne convient probablement pas à cet article. D'autres mss. de ce traité, provenant aussi de Colbert et de Lancelot, ne conviennent pas davantage.

[1157] THOME Doctoris Sancti tertia pars Cum additionibus.

Les mss. de la Summa de saint Thomas d'Aquin conservés à la Bibliothèque nationale proviennent de la bibliothèque de Colbert; ils ne peuvent donc pas s'identifier à cet article ni aux suivants (art. 1158 à 1161). Un seul ms. fait exception, le latin 3045, qui s'identifie à l'article 1159. Les autres articles peuvent se rapporter à des incunables provenant de Naples et qui ont été sûrement conservés à Blois. Ainsi, pour cet article 1157, nous proposons l'impr. D. 117 : Sanctus Thomas, Somma tertia pars (Venetiis, Jo. de Colonia et Jo. Manten de Gheretzem, 1478, pridie idus Madii). — Au fol. 1 ro, la cote CVII. — Ce vol. provient de Naples.

[1158] THOME Doctoris Sancti Quartus sentenciarum.

Peut-être l'incunable D. 60 : Johannes Capreoli Liber IV defensionum Thomae de Aquino in IV Sententiarum (Venetiis, O. Scott, 1484). — Au fol. 1, la cote CXXXVII. — Cet incunable provient de Naples.

[1159] THOME Doctoris Sancti secunda secunde.

Latin 3045. — In-folio, pap., XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 308 et dernier, verso : [Duca de A]merfe. — Ce ms. provient de Naples.

[1160] Thome Doctoris Sancti secunda secunde.

Bibl. nat., Inc. D. 114 : Sanctus Thomas, Summa secunda secundae (Roma, Symon Nicolai Lucensis et Udalricus Gallus alamanus, 1474, 1a mensis octobris). — Fol. 1 ro : Armes de Ferdinand d'Aragon, et coté : CVI.

[1161] THOME Doctoris Sancti secunda secunde.

Je n'ai pas retrouvé de ms., provenant de Blois, pouvant s'identifier avec cet article. Il s'agit peut-être d'un incunable — qui n'est pas répertorié dans le Catalogue général des imprimés fait au XVIIIe siècle.

[1162] TEXTUS Proverbiorum Ecclesiastes Et canticum glosati In pergameno.

Latin 128. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. Un feuillet préliminaire qui fit partie de l'ancienne reliure et est lacéré contient une table du ms. sur trois colonnes. — Fol. 1 r°, la cote ....XXXVIII. — Fol. 3 r°, anc. nos : MDLXII — 3946 — 2331. — Le texte se termine au fol. 136 r°. Les fol. 136 v° et 137 (dernier) contiennent des extraits divers.

[1163] TEXTUS Novi Testamenti In pargameno Et parvo volumine.

Latin 320. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. Trois feuillets de vélin, non chiffrés, ont été ajoutés au XVIIe siècle. — Fol. 1 r°, anc. nos : 1638 — MMDXXXIX — 4306. — Ms. de 311 feuillets, qui peut provenir de Blois. — Une Bible impr. italienne, incunable (Bibl. nat., A 356, 2e partie), contenant le Nouveau Testament, conviendrait peut-être mieux. Elle est imprimée à Venise par Antonio Bolognese, avec la date du 26 novembre 1477. Au fol. 1 r°, la cote B I. Cette Bible provient de Naples, comme la 1re partie (même date) cotée A 357.

[Fol. 139 v°.]

[1164] TRACTATUS De sanguine christi, de potentia dei, De futuris contengentibus.

Latin 3761. — Très petit format, vélin, XIIIe siècle. — Reliure à compartiments avec chiffres de Henri II, armes de France et collier de Saint-Michel, et au recto du premier ais le n° LXIIII. Au verso ces indications : In hoc codice : — Preces et meditationes, caract. XIII saeculi. — Fol. 38 : Fragmentum tractatus de corpore Christi, caract. XII saeculi. — Fol. 46 : Fragmenta Decretalium. De vita et moribus religiosorum, caract. XIII saeculi. — Fol. 62 : Collectio Epigrammatum, Epitaphiorum, etc., caract. XIII saeculi. — Fol. 76 : Flores et Psalmorum sive Breviarium Psalterii a Prudentio Episcopo, caract. XIII saeculi. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCCXXXII — 1994 — 4598. — Fol. 122 v° : Inventarium LXIII. — Ms. de 122 feuillets, provenant de Naples.

[1165] TURPINUS Episcopus In vita Karoli magni.

Require ¶ In Libro ¶ Calixtus papa, de miraculis Sancti Jacobi apostoli. Voir l'art. 1060 (latin 3550).

[1166] VERBUM Abbreviatum Cantoris Parisiensis.

Latin 3248A. — Gr. fol., vélin, XIVe siècle, — Reliure moderne. Sur les feuilles de vélin qui recouvraient l'ancienne reliure, des traces de cette reliure en veau brun sont conservées. — Les fol. 1 à 3 sont des fragments d'auteurs divers. Le texte de Pierre Le

Chantre (de Paris) va du fol. 4 r° au fol. 62. A la fin, les deux gardes anciennes ont été employées à transcrire des fragments divers. — Au fol. 4 r°, anc. n^{os} : mil soixante-quatre — 838 — 3827. — A la marge inférieure, armes des Visconti, la guivre d'argent, seule. — Ce ms. provient de Pavie.

[1167] Vite et passiones multorum sanctorum patrum In pargameno.

Latin 3338. — In-fol., vélin, xive siècle. — Cartonnage moderne. Sur la garde r°: Theologie sup. vi tabula vi Liber. Au v° : Post vitas patrum sunt Miracula Beatae Mariae, Evangelium Nazareorum, Evangelium Nicodemi, Purgatorium sancti Patricis, De vita Patrum. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : ccccxxiiii — 451 — cinq cents nonante deux — 3855. — Fol. 294 et dernier, au v° : De camera compotorum blaesis. — A la fin, sept feuillets réglés à l'encre.

[1168] Vita Sancti Maximi abbatis In pargameno.

Latin 3566. — In-4, vélin, xve siècle. — Reliure parchemin souple. Ms. écrit en noir, bleu et rouge. Fol. 1 r°, anc. n^{os} : dix — 542 — 4184. — Ms. de 29 feuillets, sans indication de provenance antérieure au xviie siècle; l'identification est donc incertaine.

[1169] Viridarium Consolationes.

Require In Libro ¶ Compendium Theologie.

[Fol. 140 r°] A.

¶ Jus Canonicum. ¶ Volumina.

¶ Non couvers de veloux.

¶ Repertorium seu tabula Librorum juris canonici, non coopertorum veluto.

[1170] Abbas Siculus Super Quarto decretalium Impressus In papiro.

Cet imprimé est le sixième volume des « Lecturae » du canoniste Nicolò Tedeschi, archevêque de Palerme. L'exemplaire E 932 de la réserve des Imprimés, à la Bibliothèque nationale (Venetiis, s. d., Johannes de Colonia et Johannes Manthen de Gerretzem), ne convient pas à cet article, car il provient du Collège des Jésuites de Paris.

[1171] Annotationes Super Titulo de Regularibus Et deinceps.

Latin 4709. — In-8, vélin, xiie siècle. — Reliure en veau citron avec chiffres estampés de Charles IX. — Fol. 1e r°, anc. n^{os} : mdclxvii — 1817 — 5944. — Ce ms. a 105 feuillets; il comprend plusieurs traités dont le premier est un commentaire sur le titre « de Regularibus juris », anonyme.

[1172] Apparatus Innocentii Quarti Super Libros decretalium Cum Mandagoto de electionibus Et processibus ejus ordinandis.

Latin 3990[B]. — Gr. in-folio, vélin, xvi[e] siècle. — Reliure maroquin citron du xvii[e] siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. n[os] : cinq cents trente — 347 — 3667. — Fol. 355 et dernier, r° : Sum domini Carnelevarii de Astulfis.

[1173] Apparatus Domini Guidonis de baysio Archidiaconi Bononiensis super Sexto decretalium In pargameno.

Latin 4059. — Gr. in-folio, vélin, xiv[e] siècle. — Reliure maroquin rouge du xvii[e] siècle, aux armes de France sur les plats. Ce ms., qui au xvii[e] siècle a fait partie de la bibliothèque de Colbert, provient sûrement des collections royales, mais il est douteux qu'il convienne ici. — Fol. 1 r°, anc. n[os] : Colb. 299 — Regius 3670.5. — Fol. 139 r° et dernier; après l'explicit, cette note en partie illisible : Iste liber est Johannis.... — Iste Archidiaconus, die beate Lucie, per me Petrum de Mesergue fuit emptus pretio quinque florenorum auri et viii[to] grossorum a bedello venerabilis capituli Ecclesiae Narbonae anno domini mccclxxiii°.

B.

[1174] Bartholomei Brixiensis questiones dominicales Cum constitutionibus et concordiis universitatis Tholosane.

Latin 4252. — Gr. fol., vélin, xiv[e] siècle. — Reliure maroquin rouge du xvii[e] siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. n[os] : In medio tabula juris Can[ci], liber X. — Mil soixante trois — 528 — 4838. — C'est le « Liber ordinis judiciarii compositus a Magistro Tranclerio et reformatus a Magistro Bartholomeo Brixiensi ». — Ce ms. a 28 feuillets.

[Fol. 140 v°.]

C.

[1175] Casus Longi super Sexto et clementinis Impressus.

Par Bernardo Bottoni de Parme. — Parmi les nombreux exemplaires de cet ouvrage conservés à la réserve des imprimés, à la Bibliothèque nationale, l'un (Rés. E 560) convient le mieux : c'est un in-fol., s. l. n. d., ni nom d'imprimeur [Spire, 1478 ?], relié en bois couvert de peau décolorée, avec fleurs de lis, du xvi[e] siècle. Sa provenance royale est certaine, mais la date de son entrée à la bibliothèque de Blois ne saurait être précisée.

D.

[1176] DIVERSORUM Pontificum Textus Et ordinationes.

Latin 1566. — In-8, vélin, XIIIe-XIVe siècles. — Reliure moderne. La feuille de vélin, garde de la reliure ancienne, est conservée ; elle est chiffrée A et porte : Tabula juris canonici in medio Liber XI. — Diversorum pontificum textus Antiquus et ordinationes. — Liber Gregorii de Consuetudine. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCXVI — 4248 1250. — Au fol. 87 et dernier, après l'explicit, la table des matières.

[1177] DECRETALES.

Latin 3839. — In fol., vélin, IXe siècle. — Reliure aux chiffres de Charles X. — Collection de Denis le Petit. — Identification très incertaine, le ms. n'ayant aucune indication de provenance antérieure au XVIIe siècle. — L'incunable (impr. E 26) conviendrait peut-être mieux : Gregorii IX Decretales (Mediolani, J. A. de Honate, impensis P. A. de Castelliono et Ambrosio de Caymis, 1482, 13 kal. januarias). — Fol. 1 r°, cette cote : B. XXII. — Au commencement et à la fin du volume, des recommandations au relieur sont écrites en langue italienne. La reliure est à ais de bois recouverts de cuir estampé et date du XVe siècle. Cet incunable provient de Naples.

E.

[1178] EULOGIUM G. Martelleti decani Niverniensis secundum ordinem Alphabeti super materias juris canonici usque ad litteram F exclusive.

Latin 4277B. — In-fol., vélin, XVe siècle. — Cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCXII — 847 — 5101. 1. — Le titre a été reproduit par l'inventaire, mot pour mot. Au fol. 66 v° et dernier : Intitulato 95, f. 44. A XVIII d. Tabula per alfabetum decletarium Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

F.

[1179] FORMULARIUM Notariorum apostolicorum.

Latin 4323. — Petit format, vélin, XVe siècle. — Reliure en maroquin brun avec chiffres et armes de Charles IX. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCXXVII — 1892 — 4491. — Les fol. 1 à 10 sont occupés par la table et les fol. 10 à 103 par le texte. — Fol. 10 r°, ce nom de possesseur : F. M. de Villapertusa. — Ce ms. de 103 feuillets peut s'identifier à cet article. — Je préfère néanmoins le latin 4185 : in-4, papier, XVe siècle, cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos :

MCCCLXI — 177 — 5724. Tables, fol. 1 à 5 : Incipit Formularium novum et modernum curiæ romanæ. — Fol. 199 et dernier, v° : Notæ qualiter notarii apostolici dicitur formorare Galiacza. Intitulato 96 f. 45. — Ce ms. provient de Naples.

[Fol. 141 r°.]

G.

[1180] GUILLERMI Duranti Speculum Judiciale In pargameno.

Latin 4254. — Gr. fol., vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron de l'époque de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : quatre cents dix-neuf — 196 — 4713. — Fol. 1 à 4, tables; fol. 5 à 301, texte. — Fol. 302 v° : Intitulato 56 f° 39. Lo Spiculatore. Galiacza. — Ms. de 302 feuillets provenant de Naples.

[1181] GUILLERMUS De cassam Super Clementinis Cum constitutionibus federici Imperatoris contra hereticos Et dino super Sexto decretalium Super Titulo de regii Juris Et Tractatu de actionibus Johannis de blanosco Matisconensi Et ordine Judiciario Egidii secundum Consuetudinem Bononiensem In foro ecclesiastico Cum libello de causarum Exerciciis qui libellus fugitivus vel pauperum Appellatur Et cum summula questionum Juris Civilis.

Latin 4106. — In-fol., vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. Sur le r° de la garde : Tabula juris Canonici in medio liber III. — Constitutiones Federici Imperatoris contra hereticos et alia quædam. — Guillielmus de Cassam super Clementinis Cum Constitutionibus Federici Imperatoris contra hereticos, etc. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : 570 — 5160. — Fol. 130 et dernier, v° : Intitulato 86, f° 43. Osancza de Barczelona — de la Galiacza. — Ce ms. comprenant neuf traités provient de Naples.

[1182] GALBERTI Gallioti Parmensis.

Ce sont les « formulæ questionum sive Margarita ». Je n'ai trouvé aucun manuscrit contenant séparément ce traité. Il figure parmi les morceaux composant le ms. latin 4106, étudié à l'article précédent.

H.

[1183] HENRICUS Bohic Super prima parte decretalium.

Latin 4027, tome Ier. — Gr. in-fol., papier, XVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres et armes de Charles X. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : cent dix — 218 — 4805. — Fol. 325 et dernier, v° : Intitulato 102, f° 45. — CLXXVII d. — Provient de Naples.

[1184] HENRICUS Bohic Super Secunda parte decretalium.

Latin 4027, tome II [suite du précédent], même reliure. — Fol. 1 r°, anc. nos : cent dix neuf — 9 — 4800. — Fol. 304 v° : Erricus sopra la secunda parte de la decletare — Galiacza. Jacobus. — Intitulato 55, f° 39. — Ms. de 304 feuillets provenant de Naples.

[1185] HENRICUS Bohic super Quinto decretalium.

Latin 4027, tome III [suite des précédents], même reliure. — Fol. 1 r°, anc. nos : trois cents vingt quatre — 474 — 4799. — Fol. 234 et dernier, r° : d XVI; et fol. 234 v° : Erricus super secunda parte decretalibus — della Galiacza. — Ms. provenant de Naples.

[Fol. 141 v°.] ¶ Jus civile. H. ¶ Volumina.
¶ Non couvers de veloux.

[1186] HOSTIENSIS Lecture prima pars.

[1187] HOSTIENSIS Lectura secunda pars.

Les mss. latins 3995 1-2, gr. in-folio, vélin, du XIVe siècle, ont fait partie de la collection Colbert, et, n'ayant pas d'indication de provenance antérieure, ne pouvaient convenir à ces deux articles. Les mss. latins 3997 et 3998, déjà identifiés à des articles antérieurs, conviendraient peut-être mieux.

I.

[1188] JOHANNES Andreas Super sexto Decretalium.

Latin 4083. — Gr. in-folio, papier, du XVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. nos : cent quatre vingt cinq — 894 — 4826. — Fol. 334 et dernier, v° : CIIIIxxIII *d.* Intitulato 90, f° 32. La novella de Joanne Andrea supra sexto. Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1189] JOHANNES Andree additiones ad Speculum Manuscripte.

Latin 4260. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Cartonnage moderne. Fol. 1 r°, anc. nos : cent quatre vingt neuf — 898 — 4827. — Fol. 284 et dernier, à la suite de l'Explicit, v°, le nom du scribe : Qui scripsit scripta, manus eius sit benedicta. — Petrus de Transilvana. a i *d.* — Intitulato ii, f° 32, puis 4 ff. bl. et au v° du 4e : Addicionis especulum. Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1190] JOHANNIS Caldarini Tabula Concordanciarum textus biblia Et decretorum eiusdem modus Argumentandi In Jure.

Latin 4147. — In-folio, papier, XVe siècle. — Cartonnage moderne.

Au recto de la garde de vélin : Tab. juris can^{ci} ad terram liber VIII. Repertorium super decretis et biblia.
Item calderini quaedam argumenta.
Au v° d'une seconde garde en papier : Johannes Calderinus in tabula extraordinarum totius bibliae et decretorum XX.
Fol. 1 r°, anc. n^{os} : MMCCCXXI — 158 — 5660.
Fol. 115 r° : Intitulato 98, fol. 45. — cxliiii d.
A la fin du ms., 2 feuillets blancs; au v° du second : Repertorium super decreto. Galiacza. — Ce ms. de 115 feuillets provient de Naples.

[1191] INSTRUMENTUM possessionum rerum seu dignitatum monasterii Galammiensis In pargameno.

Ce document ne semble pas avoir été conservé, du moins comme unité, au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je n'en ai trouvé aucune mention dans le catalogue des mss. latins publié au XVIIIe siècle.

¶ Jus canonicum. L.

[1192] LECTURE Quedam Super secunda parte decretalium Manu scripte.

Latin 4053. — Petit in-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin citron du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : MMCCXXIIII — 2145 — 5775. — Fol. 165 v° : Intitulato 197, fol. 45. — CXXVI — Sextus de decretalium. Galiacza. — Ms. de 165 feuillets, provenant de Naples.

[1193] [Fol. 142 r°] LECTURE Quedam super decretales. A ti. de. v. Et ho. cle. usque de sepulturis Manu scripte.

Latin 4038. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Reliure veau citron au chiffre de Charles X. — Garde r° : tab. juris can^{ci} ad terram liber III. — Annotationes super titulo de vita et ho. cle. et deinceps super aliquibus. — Au v° : Lectura super II^{a} parte decretarium. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : cent trente trois — 195 — 4806. — Garde finale : duca de Amerfe. — Ms. de 229 feuillets, provenant de Naples.

P.

[1194] PETRI de Vualdis Lectura Super quosdam Libros decretalium.

Latin 4019. — In-folio, papier, XVe siècle. — Reliure moderne. — Au r° de la garde : In jure canonico.
Tab. juris can^{ci} in medio lib. VI.
Petrus de Ubaldis in Decretales | a tit^{o} de fi. Justi usque ad tit^{m} |

de confir. utilis vel inutil. — Au r° d'un 2e feuillet de garde : Petrus de Ubaldis super IIa decretalium, — Fol. 1 r° : fo de Messere Pilicere. — Anc. nos : 198 — MDCCCXCVII. — Fol. 421 et dernier : dxxx *d*. Fol. 422 ; vélin, blanc. — Ms. provenant de Naples.

R.

[1195] RICHARDI De pophis Summa dictaminis Secundum Stillum romane curie In pargameno.

Latin 4168. — In-8, vélin, XIVe siècle. — Reliure moderne aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : 1197 — MDXCIII — 5719. — Ms. de 197 feuillets, plus deux blancs.

[1196] ROBERTUS Religiosus de scismate Tempore clementis.

Latin 1468. — In-folio, vélin, XVe siècle. — Reliure en bois recouvert de cuir brun à estampages. — Garde, r° :

Frater Roberti de Scismate liber.
Tab. juris canci in medio liber XIIII.

Trois feuillets blancs. — Fol. 1 r°, anc. nos : 4206 — MDCCII — 23. — Ms. XXVII — 1478. — A la fin, sur un 3e feuillet blanc, au verso : Tractatus fratri[s] Roberti de materia Sismatis, de la Galiacza. — Ms. de 63 feuillets, provenant de Naples.

[1197] ROSARIUM virtutum et viciorum domini Spari de baro utriusque Juris professoris.

Latin 6472. — In-4, papier, XVe siècle. — Reliure en bois recouverte de veau brun estampé. — Garde vélin, r° : Tab. 1 Philosophie Liber XVI. Rosarium virtutum et viciorum. Au v° : Liber rosarius de virtutibus et viciis Authore Sparo de Baro. — Fol. 1 r°, anc. nos : MCCCCXLVIII — 1089 — 5821. — Fol. 111 v° (le dernier) : Iste liber est mei petri Pomayrolis hoc scribentis Narbone, quem habui a secretario domini Archiepiscopi Narbonensis vocato vulgariter Tempore, quem emerat ab exequtioni domini J. Martini, et pro isto libro dedi sibi alium librum nominatum elegia emoti (*sic*?) cum alio libro. — Istum librum donavit michi Petro Pomayrolis ut bene merito pro labore et consiliis domina Garina vidua. Pomayrol. — Rosarius de viciis et virtutibus. Galiacza. — Au recto du 2e plat de la reliure : Rosarium virtutum et viciorum ; et au verso du même : In Philosophia et in canco mancia n° VIII. — Ces notes sont d'écritures très peu claires. Les mots « Petri Pomayrolis hoc scribentis » ont été ajoutés après un grattage. La note, depuis « hoc scribentis », jusqu'à « cum alio libro », a été rayée. — Ce ms. provient de Naples.

S.

[1198] SEXTUS Decretalium.

Latin 4048. — In-folio, vélin, XVe siècle. — Reliure veau citron au chiffre de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCXVI — 704 — 5103. — Fol. 80 v° : Sextum decretalium. Galiacza. — Intitulato 94, fol. 44. — Ce ms. de 80 feuillets provient de Naples.

[Fol. 142 v°.]

[1199] SEXTUS Decretalium Impressus Cum clementinis.

Impr. : E 91 et E 29 inventaire : 1° Bonifacii VIII Sextus Decretalium (Venetiis, 1479, 9 kal. decembris). Reliure originale du du XVe siècle en bois couvert de cuir estampé. Au dernier feuillet : A IIII. — 2° Clementinæ et extravagantes (Venetiis, Bartholomeus de Alexandria et Andreas de Asula, 1483, 3 kalendas Novembris). Ces deux incunables, autrefois réunis, proviennent de Naples.

[1200] SEXTUS Decretalium In pargameno Cum summa Super titulis decretalium Et summa de matrimonio.

Latin 3888. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure à compartiments aux chiffres de Charles IX et armes de France, avec le collier de Saint-Michel et titre. — Fol. 1 r°, anc. nos : quatre cents sept — 154. — Ce ms. a 294 feuillets. Il est peu certain qu'il ait fait partie de la bibliothèque de Blois dès 1518.

[1201] SEXTUS Decretalium In pargameno Cum questionibus dominicalibus Bartholomei Brixiensis.

Latin 3890. — Gr. in-folio, vélin, XVe siècle. — Reliure maroquin brun aux chiffres de Charles IX, comme le ms. latin 3888. — Concordantia discordantium Canonum. — Fol. 1 r°, anc. nos : Trois cents vingt deux — 277 — 3665. — Ms. de 324 feuillets. Même observation que pour l'article précédent.

[1202] [In marg.] Duo volumina. SUPPLEMENTUM Quod dicitur Pisanella Duo volumina.

— Ces deux mss. sont probablement l'œuvre de Bartholomeus Brixiensis. — Le ms. latin 3896, en deux volumes, vélin, du XIVe siècle, contient cette Somme ; il ne saurait pourtant convenir à cet article, car il provient de la collection Colbert. Il en est d'ailleurs de même des autres mss. de cet ouvrage. Il pourrait aussi s'agir de la « Summa » de Raymond de Peñafort ou bien de la « Summa » de Brocard (cf. latin 3520 ; voir art. 738 ; et latin 3253 A, voir art. 688.)

T.

[1203] TABULA Domini Raimondi de Salgis decani parisiensis Ad Invenienda Thematha Super Libros decretalium Et ad Componendum Sermones domini Caldarini. Tabula sive Concordancie Sentenciarum Biblie Et decretorum. ¶ In eodem Magistri Arnoldi de Augusta Canonum professoris harenge Ad plures Secundum diversas materias Ad Papam Cardinales Et Invocationem nominis Christi.

Latin 3923. — In-folio, papier, XIVe siècle. — Reliure moderne. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : MDCXXVI — 103 — 5718. — Ce ms. comprend : 1° la « manifestatio secretorum decretorum » de Raymundus de Salgueto ; — 2° la « tabula auctoritatum Bibliæ » de Joh. Calderinus. — Fol. 54 v° : Anno domini Millesimo trecentesimo septuagesimo octavo fuit iste liber scriptus finitus die martis post festum conversationis beati Pauli apostoli in Urbe. — Fol. 190 v° : Tabula Blibrie (*sic*) et decletarium (*sic*). Galiacza. — Intitulato 99, fol. 45. — Ce ms. provient de Naples.

[Fol. 143 r°]. ¶ Jus civile. A ¶ Volumina.
¶ Non couvers de veloux.

¶ Index seu Repertorium Librorum Juris civilis secundum ordinem Alphabeti non coopertorum veluto.

[1204] APPARATUS Andree de Isernia Super Constitutionibus regni Sicilie.

Latin 4624^{A}. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. A et B, prélim. — Fol. A r°, anc. n^{os} : deux cens vingt deux. — Écrit au XVIe siècle sur une fiche en papier collée sur le feuillet : Institutiones Federici secundi romanorum imperatoris liber primus. — Fol. 1 r°; anc. n^{os} : 31 — Costituzione de lo regno suscripte. || — Tab. juris civilis in superficie liber XI — 315 — 4719. — Fol. 82 v° : A. XIII d. — Ce ms. de 82 feuillets provient de Naples.

[1205] Azo Super Codice Et Instituta.

Latin 4541. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r° : la suma Azone. — Anc. n^{os} : trois cents sept — 537 — 4810. — Fol. 225 v° : LXX d. — Ce ms. de 225 feuillets provient de Naples.

B.

[1206] BARTHOLUS Super tribus Libris Codicis.

Latin 4548. — Gr. in-folio, vélin et papier, xve siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. n^os : Tabula juris civilis in medio liber VIII — sept cent trente sept — 99 — 4820. — Fol. 404 v° et dernier : Iste liber scripsit Franco filius domini Baldewini de Reymsvaelc, anno a nativitate domini millesimo quadringentesimo decimo nono, et die XXIIII mensis junii fuit completum.... — Intitulato 12, f° 32. — Garde finale, v° : Bartolo sopra lo Cotico de la Galiacza. — Ce ms., de 404 feuillets, plus quelques blancs, provient de Naples.

[1207] BARTHOLUS Super Codice.

Latin 4557. — In-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n^os : Repetitiones et tractatus diversorum. — MMCCVI — 1233 — 5730. — Fol. 262 v° : Intitulato 92, R. 44. CLVII d. — Fol. 263 et dernier, v° : Repetitiones et tractatus diversorum et doctorum — della Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1208] BARTHOLUS Super Codice.

Latin 4558. — In-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne aux chiffres de Louis-Philippe. — Tractatus varii Juridici. — Fol. 1 r°, anc. n^os : mil septante cinq — 229 — 4835. — Fol. 102 et dernier, v° : Intitulato 19 R° 33. — CLIII d. — Garde finale v° : li tre de piu tratate — de la Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1209] BARTHOLUS Super secunda parte Inforciati et super tribus libris Codicis.

Latin 4496. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne. — Garde, r° : tab. juris civilis in medio liber X. — Puglia de messere Galieno — Bart. super II parte Infortiati et super tribus libris Codicis. — Fol. 1 r°, anc. n^os : cent quarante VII — Bart. s. II Inforciati et s. trib. lib. Codicis. — 383 — 4815. — Fol. 224 v° : Explevi Ego Salvatus de Alanno feliciter in civitate Licii XXV° junii horæ XX^a M°CCCCL°XVII° Ind. XV°. — Ce ms. de 292 feuillets provient de Naples.

[1210] BARTHOLUS Super secunda parte Inforciati.

« Secunda parte », erreur probable de copiste pour « prima parte ».

Latin 4493². — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. n^os : tab. juris civilis in medio liber III. — Bart^s prima Infortiati — cent douze — 242 — 4814. — Fol. 203 et dernier, r° : CIIII^xx XVI *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[Fol. 143 v°.]

[1211] BARTHOLUS Super secunda parte Inforciati.

Latin 4493³. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. nos : sept cents trente quatre — 502 — 4816. — Fol. 312 et dernier, r° : Expliciunt lecturæ 2æ partis Bartholi super Inforciato. Hoc scripsit Franco filius Baldewini de Reymswael diœcesis Frisensis anno Domini M°CCCC°XVIIII° et die mensis novembris fuit repletus. — Intitulato 70, f° 41 — CIIIIxxXIX *d.* — Au v° : Bartoro supra la secunda parte de lo forczato — Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1212] BARTHOLUS Super Digesto veteri.

Latin 4493. — Gr. in-folio, vélin et papier, xve siècle. — Fol, 1 r°, garde : Puglia de messere Galiero. — 17 Bar. Super toto digesto veteri. — Fol. 5 r°, anc. n° : cent quatre vingt sept. — tal. juris civilis in medio liber II. — Fol. 352 et dernier, v° : CXXXVI *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[1213] BARTHOLUS Super Digesto Veteri.

Latin 4495. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. Miniatures. — Fol. 1, r°, anc. nos : deux cents huit. — lxxIIII — 902 — 4813. — Lectura Bartoli super prima parte Digesti Veteris et extra territorium. — Fol. 256 v° : Qui me scribebat Nicolaus nomine habebat. — Sit sibi propicius omnipotens Deus. — Fol. 261 v° : Intitulato 67, f° 41. — Garde finale, vélin, r° : Iste liber est mei Petri Pomayrolis, manu propria hec scribentis. — Au v° : Bartolo super lo digiesto viechio de la Galiacza. — Ms. de 261 feuillets, provenant de Naples.

[1214] BARTOLO Super Digesto novo.

Latin 4497. — In-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : quatre cents vingt trois — 318 — 4818. — Tabula juris civilis in medio liber V. Bart. super toto inforciato novo. — Fol. 364 et dernier, v° : Intitulato 19, f° 33. — CIIIxxV *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[1215] BARTHOLI Lectura Super Prima parte Digesti novi.

Latin 4498. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : sept cents trente — 66 — 4808. — Dernier fol. 210 v° : Intitulato 14, f° 33. — Bartolo sopra la prima parte dello digesto nuovo della Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1216] BARTHOLUS Super Secunda parte Digesti veteris.

Latin 4460. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Charles X. — Fol. 1 r°, anc. nos : Tabula juris

civilis in superficie liber primus. — Sept cents trente cinq — 539 — 4696. — Ce ms. a 149 feuillets.

[1217] Bartholus Super Secunda parte Digesti veteris.

Latin 4483¹. — Gr. in-folio, vélin et papier, xve siècle. — Reliure veau citron au chiffre de Louis XVIII. — Fol. 1 r° : Puglya de messere Galieno. — Fol. 3 r°, anc. nos : cent dix huit — 225 — 4819. — Tabula juris civilis in medio liber VI. — Ce ms. de 326 feuillets provient de Naples.

[1218] Bartholus Super Tertia parte Digesti veteris.

Latin 4450. — In-fol., vélin, xiie siècle. — Reliure en cuir brun à compartiments aux chiffres de Charles IX, armes de France et le collier de Saint-Michel. — Fol 1 r°, anc. nos : ccccxi — 439 — 4886. — Texte de 1 à 260, plus la garde, fol. 261, au v° : Textum hunc, qui videbatur mihi correctus prout est, emi a Juliano librario publico in Palatio regis Parisius et solvi pro eo cum ligatura xxii solidis parisiensibus, sed valet plus, anno Domini millesimo cccc°lviii° circa festum Penthecostes.

[1219] [Fol. 144 r°.] Codex In pargameno In parvo volumine.

Latin 4518. — In-8, vélin, xiiie siècle. — Reliure à compartiments aux chiffres de Charles IX et aux armes de France avec le collier de Saint-Michel. — Fol. 1 r°, anc. nos : mdlxviii — 614 — 5178. — Ms. de 199 feuillets.

[1220] Codex In pargameno In majori volumine.

Latin 4522. — Gr. in-folio, vélin, xive siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : tab. juris civilis in superficie liber IIII — 282 — 4704. — Dernier fol. 254, v° : Intitolato 107, f° 40. — lo cotico Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1221] Constitutiones Federici seu Ferdinandi, Caroli et Roberti Regum Sicilie et Jherusalem Impresse.

Rés. impr. F 637 (anc. porté) : Capitula, Constitutiones regni Siciliæ Ferdinandi regis (Napoli, Sixtus Riessinger et Franciscus de Tuppo, 1475, 7 augusti). — Fol. 1 prélim., r° : Io conte d. Ducent. — Tabula juris civilis ad terram sunt alie due. — Au v° : « 8 Constitutiones regni » ; et au premier feuillet du texte, r° : A xx. — Cet incunable provient de Naples.

[1222] Constitutiones In papiro Manu Scripte Una cum Constitutionibus et Summariis gabellarum eiusdem regni.

Latin 4625. — In-4, papier, xve siècle. — Reliure aux chiffres de

Louis-Philippe. — Garde, v° : Tab. juris civilis ad terram. — Sunt alii tres. — Fol. 1 r°, anc. n^os^ : MDCCCXXXV — 1545 — 10176 — II^c XXXVI. — Ce ms. de 112 feuillets comprend les « Constitutiones Regni Sicilie » et les « Constitutiones gabellarum Regni Sicilie ». Il provient de Naples.

D.

[1223] DIGESTUM NOVUM.

Latin 4477 A. — Gr. in-fol., vélin, xve siècle. — Miniatures. — Reliure moderne aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. n^os^ : Tabula juris civilis in superficie liber III. — Sept cents — 908 — 4673. — Fol. 287 v° : CLXX *d*. — Ce ms. a 287 feuillets.

F.

[1224] FLOSCULI Sumpti Ex Libris Digestorum In papiro bene scripti.

Latin 4499. — In-4, papier, xve siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n^os^ : tab. juris civilis ad terram. Liber V. — Diverse repetitiones diversorum. — MDCXXVIII — 736 — 5731. — Fol. 233, r° : Scriptor Raymundus, vivat sine crimine mundus. — Dernier fol. 240 v° : Intitulato 93, f° 44. Repetitiones diversorum doctorum. Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1225] FORMULE Notariorum.

Latin 4583. — In-8, papier, xve siècle. — Reliure maroquin rouge aux armes de François 1er. — Fol. 1 r°, anc. n^os^ : 5735 — 785 — huit cents soixante neuf. — Ce ms. a 164 feuillets.

[Fol. 144 v°]. G.

[1226] GUIDONIS De Suzaria Suppleticiones Super Digesti veteris : ¶ Cum expositionibus legum Distinctionibus Explanationibus glosarum Suppletionibus Oppiniorum dominorum legum In Glosis tactis Questionibus de facto et casibus trium Librorum Codicis. ¶ In eodem Libellus rolandini Notarii bononiensis Super extremis deficientium arbitriis. Quem excerpsit ex libris Azonis Acurcii et Odofredi. ¶ In eo Opus aureum super ultimis voluntatibus sumptum ut videtur Ex priori libello. ¶ Item forma opponendi contra procuratoria secundum Simonem. In eo tractatus de pugna usque in quibus fit pugna. 2° quando admittitur et cverum trac. est. Incompletus. ¶ In eo summula de questionibus alberti galioti Una cum questionibus domini Lamberti Ramponis Et domini Hugolini.

Latin 4489. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Cartonnage moderne. Ce ms. comprend les dix traités suivants : Guido de Suzaria. Lectiones super digestum vetus ; Lectiones in Codicem; Casus trium posteriorum codicis; Rolandinus; Flos juris; De ultimis voluntatibus ; Forma opponendi contra procuratoria secundum Simonem ; Tractatus de pugna singulari Rofredi Beneventani; Jo. de Deo, Dictamen in primum titulum Decretalium ; Alberti Galioti Summula ; Variae juris questiones. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCV — 871 — 4874. — Fol. 166 r° (et dernier) : Iste liber est mei petri Pomayrol hoc scribentis, michi donatus per Bernardum Yfau, mercerium Narbone, tanquam bene merito, cum instrumento publico per magistrum A. Perdulphi recepto.

Lo Guido de Suciara
Sopra lo Cotico fo de
La Galiacza.
Intitulato 54, f° 39.

Ce ms. provient de Naples.

I.

[1227] INSTITUTA Cum parvo volumine In pargameno.

Latin 4421. — Petit in-8, vélin, XIe siècle. — Reliure cuir vert aux chiffres de Charles IX. — Fol. 1 r°, anc. nos : DCCXCVIII — 868 — 5177. — Ce ms. a 84 feuillets.

[1228] INSTITUTA Cum parvo volumine In pargameno.

Latin 4444. — In-4, vélin, XIVe siècle. — Lectura super Institutionibus Henrici Brunonis. — Fol. I r°, anc. nos : tabula juris civilis ad terram liber XIII. — MDXCV — 874 — 5735.

[1229] INSTITUTA Cum parvo volumine In pargameno.

Latin 4427. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. nos : Tabula juris civilis ad terram est aliud. — MDCXLV. — Ce ms. a 324 feuillets. [Fol 145 r°.]

[1230] INSTITUTA Cum parvo volumine In pargameno.

Latin 4428. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. nos : sept cents deux — 36 — 4709. — Tabula juris civilis in superficie liber V. — Ce ms. a 308 feuillets.

[1231] INSTITUTA Cum parvo volumine In pargameno.

Latin 4429. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc nos : deux cents

dix — 874 — Fol. 188 r° : Intitulato 75 f° 42. — Fol. 188 et dernier, v° : Lo volumino fo de la Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1232] INSTITUTA Cum parvo volumino In pargameno.

Latin 4437. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : lo volumino — 14 — 4674. — Fol. 282 v° : Intitulato 8, f° 46. — Ce ms. de 282 feuillets provient de Naples.

[1233] INSTITUTA In Papiro Impressa.

Incunable : Rés. F. 393. Justiniani Institutionis liber (Roma, Udalricus Gallus alias Han, 1475, XVIIII kalendas Augusti). — Fol. 1 r° : Secretario. — Fol. dernier : CL XV. — Incunable provenant de Naples.

[1234] INFORCIATUM In pargameno.

Latin 4472. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Garde anc., r° : tab. juris civilis ad terram — Sunt duo alii. — Infortiatum. — Fol. 1 r°, anc. nos : vingt trois — 408 — 4700. — Dernier fol. 284 v° : Istud Inforciatum est mei Petri Pomayrolis manu mea propria haec scribentis. — CIIIIxx *d* — — Lo Sforczato. Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1235] INFORCIATUM In pargameno.

Latin 4473. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure moderne.— Fol. 1 r°, anc. nos : quatre cents onze — 582 — 4701. — Tab. juris civilis in superficie. — Fol. 258 v° : Intitulato 30 R. 35 f.— Fol. 269 v° : Istud infortiatum est mei Petri Pomayrolis — DXXXVII *d*. — Lo forczado. Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1236] INFORCIATUM In pargameno.

Latin 4477. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron, aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 3 r°, anc. nos : MDCCXCV — 435 — 4888. — Fol. 191 v° : Intitulato 85, f° 43.—Inforsato. Galiacza. — Ce ms. de 191 feuillets provient de Naples.

[1237] JOHANNES Faber super Instituta In papiro manu scripta.

Latin 4442. — Gr. in-folio, vélin et papier, XIVe siècle.— Cartonnage moderne. — Fol. 1 r°, anc. nos : tabula juris civilis in medio liber XIII. — quatre cents vingt quatre — 385 — 4825. — Fol. 234 v° : Intitulato 44, f° 37. — Fol. 236 v° : Intitulato 44, f° 37. — Fol. 236 v° : Joha Fabre super [institutionibus] — fo de la Galiacza. — Ce ms. de 236 feuillets provient de Naples et conviendrait à cet article, bien qu'il ait été déjà identifié avec un article antérieur.

[Fol. 143 v°.]

[1238] JOHANNES Faber super Instituta manu scripta In papiro.

Le ms. latin 4442, déjà mentionné précédemment, est le seul qui soit décrit dans le catalogue du XVIIIe siècle des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le commentaire de Joh. Faber sur les Institutes a pu être considéré comme anonyme et classé avec les autres mss. de l'œuvre de Justinien, d'où l'impossibilité de le retrouver.

L

[1239] LECTURA Super Codice sine titulo In pargameno.

Latin 4561. — Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : mil nonante six — 4811. — Dernier fol. 298 : Intitulato 210 — R. 47. — C a. lxi *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[1240] LECTURA Diverse et diversorum repetitiones manu scripte.

Latin 4562. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle.— Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Garde r° : MALVS SIBI. — In jure canonico. — Puglia de messere galieno. — Fol. 1 r°, anc. nos : cent quarante deux. — Tab. juris civilis ad terram liber III. — Dernier fol. 339 v° : clxxviii *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[1241] LECTURA Antiqua super C. In pargameno.

Latin 4545. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure moderne aux chiffres de Louis-Philippe.— Fol. r°, anc. nos : 761 — 4892 — MDCCXXIIII. Texte, fol. 1 à 144. — Fol. 145 et dernier r° : ciiiixxviii *d*; au v° : Iste liber est mei petri Pomayrolis manu propria hoc scribentis. — De sacro sanctae ecclesiae della Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1242] LEONARDUS de Lama super quattuor Libris Institutionum.

Latin 4507. — In-folio, papier, XVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. nos : tab. juris civilis ad terram liber XVII — cent treize — 16 — 4828. — Aliae diversorum repetitiones. — Fol. 110 r° : clxxvi *d.* — Garde finale v° : duca de Amerfe. — Ce ms. de 110 feuillets provient de Naples.

[1243] LEONARDI de Lama Reportata super sexto Codicis.

Latin 4555. — In-folio, papier, XVe siècle. — Cartonnage aux chiffres de Louis-Phlippe. — Garde r° : T. Reportata Leonardi de Lama super VI codicis. — Fol. 1 r°, anc. nos : MDCCCC — 625 — 5113. Fol. dernier 227 v° : cxlviii *d.* — Ce ms. provient de Naples.

[1244] LEONARDI De Lama diverse repeticiones et reportata. ¶ In eodem Andreae Maricondani super. ti. de verbo. oblig. Et aliorum doctorum.

Latin 4447. — In-4, papier, daté 1468. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. — Fol. 1 r°, anc. nos : deux cents quatre — 878 — 5112. — Hec sunt reportata Leonardi de Lama de Neapoli Legum Studentis super quatuor libris Institutionum. — Fol. 340 r°, a. XXXII d. — Ce ms. de 340 feuillets provient de Naples. — Le ms. 4507, identifié à l'art. 1242, conviendrait peut-être mieux ici.

[Fol. 146 r°.]

[1245] LIBER Primus digestorum In pargameno.

Latin 4467. — Gr. in-fol., vélin, XIVe siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : cent quatre vingts huit — 778 — 4697. — Dernier fol. 125 v° : Intitulato vinti ley, f° 35. — Lo digesto vechio Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1246] LECTURA Domini Martini Laudensis super sexto Codicis.

Latin 4553. — In-4, papier, XVe siècle. — Cartonnage moderne. — Garde 1 r° : Puglya de messere Galieno. — Martinus Laudensis super VI° cod. — Fol. 1 r°, anc. nos : Lectura Martini laudensis super VI° Co. — Tab. juris civilis ad terram liber XV — MDCCLV — 680 — 5728. — Fol. 210 r° : CXXV d. — Sur un feuillet blanc à la fin du ms. : S. Lectura domini ma. sup. VI Codicis. — Ce ms. de 210 feuillets provient de Naples.

[1247] LECTURA Super Institutionibus manu scripta.

Latin 4436. — Gr. in-folio, vélin, XVe siècle. — Reliure moderne aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. nos : fo de messerei Pilicere — Tab. jur. civilis ad terram — sunt duo alii — cent quatre vingts deux — 204 — 4711. — Ce ms. de 72 feuillets provient de Naples.

[1248] LEONARDI Aretini diverse Orationes et quorumdam aliorum. Item in eodem glosule super Institutionibus manu scripte.

Latin 6315. — In-8, vélin, XVe siècle. — Reliure du XVe siècle en veau brun, estampée. — Au v° du premier ais de la reliure : N° 152. — Garde r° : L. Gregorii Giraldi ferrariensis. — Dydaci Sancii et amicorum. — N° 102. — Au v° : Tables d'opuscules de Leonardo Bruni. — Fol. 1 r°, anc. nos : MM CL XXX VII — 2156 — 5323.1. — Dydaci Sancii et amicorum. — Garde finale v° : Leonardi Aretini opera pulcherrima, etc.; au v° : Julius Vestrius Vastar L. G. G.. Pleraque opera Leonardi Arretini empta Florentiae a S. Griso notario Floren-

tino, pro quibus ei soluti sunt quinque ducati papales et expense Lodovici de piis. — Cette identification est incertaine.

P.

[1249] Petri Jacobi de Aureliaco notabilia super ti. de actionibus In pargameno.

Latin 4571. — Gr. in-folio, vélin, xive siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : trois cents soixante quatre — 496 — 4833. — Dern. fol. 109 v° : Petrus Jacobus Galiacza. — Intitulato 71, f° 41. — Ce ms. provient de Naples.

[1250] Petri Jacobi de Aureliaco notabilia In papiro manu scripta.

Latin 4572. — Gr. in-folio, vélin et papier, xive siècle. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : deux cents vingt neuf — 310 — 4827. — Fol. 195 v° : Intitulato 57, f° 39. — clxxi *d.* — Fol. 196 et dernier, v° : Petrus Jacobi — de la Galiacza. — Au fol. 195 v° : Explicit summa de appellationibus compilata per dominum Boniconcium decretorum doctorem egregium natum Bononie et eminentis scientie viri domini bone memorie domini Johannis Andree decretorum eciam professoris dignisimi, scriptum Tholose anno domini mccc nonagesimo viii et die xii mensis Julii. — Bernayconis. — Ce ms. provient de Naples.

[1251] Petri Jacobi de Aureliaco super titu. De actionibus cum summa domini Boniconcii de appellationibus.

Latin 4573. — Gr. in-folio, papier, xive siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : deux cents neuf — 904 — 4834. — Fol. 159 r° : Intitulato 62, f° 40 — ciiii^{xx} *d.* — Au v° d'un fol. après plusieurs blancs, à la fin du ms. : Petrus Jacobi — della Galiacza. — Ce ms., de 159 feuillets de texte, provient de Naples.

[Fol. 146 v°.] R.

[1252] Reportata Domini Anthonii de Alexandro neapoletani super titu. c. de pact., de eodem de transact. et aliquot deinceps In papiro manuscripta.

Latin 4556. — In-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 250 r° : A + d. — Au v° : tabula juris civilis ad terram liber XIII. Reportata D. Antonii de Alexandro neapolitani jurisconsulti. s. titulis c. de pactis de eodem de transact. et aliquot deinceps. — Ms. de 250 feuillets, plus les feuillets 251 à 255 blancs, provenant de Naples.

[1253] Repetitiones Et casus petri de muris Et Johannis raynandi Cum tract. eiusdem de notabilitate et ludo alearum.

Latin 4590. — Gr. in-folio, vélin, xve siècle. — Cartonnage aux chiffres de Louis-Philippe. — Garde r°: tabula juris civilis ad terram liber VI. Repetitiones et casus petri de Muris, Johannis Rainaudi et Bal[di]. — Casus et glausae notabiles cum multis testibus per domi num Bel. (*sic*) de Perusio. — Fol. 1 r°, anc. n^os: trois cents soixante six — 211 — 4832. — Dernier fol. 189, v° : Intitulato 18, f° 33. — Ce ms., contenant douze traités, provient de Naples.

[1254] Repetitiones Diversorum doctorum.

Latin 4514. — Gr. in-folio, papier et vélin, xve siècle. — Reliure aux chiffres de Louis-Philippe. — Garde en vélin : tabula juris civilis in medio liber xiiii. — Repetitiones alique et Bart. super autem ad reprimendam. — Enluminures. — Fol. 1 r°, anc. n^os : quatre cents vingt sept — 586 — 4821. — Fol. 238 v° : Explicit repeticio « auctor sacramento. puberum » facta per dominum Hunbertum de Bonenco, scripta per me Girardum de Chissis Gratianopoli, finita die xiii mensis octobris anno domini millesimo iiii^cxv.— Fol. 311 v° : Intitulato 17, f° 33. — Plures tractatus diverso. doctorum, della Galiacza. — A. xxi^d. — Ce ms. de 311 feuillets, qui comprend 38 traités de divers auteurs dans sa première partie (fol. 1 à 238), provient de Naples.

[1255] Repetitiones Et tractatus diversorum doctorum.

Latin 4564. — In-8, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne. Fol. 1 v° et 2 : Diverses recettes en latin. Le texte de divers traités commence au fol. 3 et se termine au fol. 93. Il y a de nombreux feuillets blancs. — Fol. 95 v° : Chisto libro ey de lo s. re scrito de mano de sua maystath che lo scrisse quando era duca de Calabria. — Anno 1448 die 8 octobris lo s. duch comença ha entrar de m^t en studi et comença a leger en lo digest nov libro XXXXVIII. Rubrica. de publicis judicis. Pascual Diaz Garlon. — Ce ms , de 94 fol., provient de Naples.

[1256] Repetitiones Plures diversorum doctorum manu scripte.

Latin 4490^5. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure veau fauve avec les chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 r°, anc. n^os : cinq cents quarante cinq — Bartolus super tit. inforciati novi. — tab. jur. civil. in medio liber vii — 273 — 4817. — Fol. 319 et dernier : clxii^d . — Ce ms. provient de Naples.

[Fol. 147 r°.]

[1257] Repetitiones Diverse extracte a domino Bartho. et aliis.

Latin 4476. — Gr. in-folio, vélin, xive siècle. — Reliure veau citron aux chiffres de Louis-Philippe. — La feuille de vélin qui recouvrait à l'intérieur l'ancienne reliure a été conservée; elle est cou-

verte d'annotations. Sur une autre garde, au r° : Secretario. — Fol. 1 r°, anc. n°s : lı — sept cents vii — 594 — 4698. — Fol. 280 et dernier, r° : Lo Inforzato. — Ce ms. provient de Naples.

[1258] Summa De appellationibus In papiro manu scripta.

Le ms. latin 4572 est le seul qui soit indiqué au Catalogue des mss. latins de la Bibliothèque nationale comme une œuvre de Bonicontius ; je l'ai déjà utilisé à l'art. 1249. Il convient peut-être mieux à cet article.

T

[1259] Tractatus Vārii Juris Civilis et Canonici videlicet Tractatus seu summa Curialis continens cursum Litterarum Judicum ordinariorum de leg. arbi. et aliorum. In eodem summula questionum Alberti Galioti ¶ Item tractatus bagarniti de exceptionibus que in litis Ingressus agentibus objiciuntur. ¶ Item opusculum Nanfredi de Ariago super lib. decretalium. ¶ Item tract. domini Petri Ferrariensis super jure amphiteotico.

¶ Item summa domini Guidonis de Suzaria.

¶ Item libellus pauperum ¶ Item tract. Rolandini bononiensis notarii super extremis deficientium arbitriis. ¶ Item summa Bernardi de dorna de libellis ¶ Item summa Libellorum de actis edita a domino Petro de ferrariis.

Latin 4569 A. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure moderne aux chiffres de Louis-Philippe. — Fol. 1 r°, anc. n°s : mil nonante neuf — 589 — 4809. — Secretario. — Ce ms., de 94 feuillets, provient de Naples.

[1260] Tractatus Magistri tranclerii de ordine Judiciario reformatus per bartholomeum brixiensem.

Le ms. latin 4252 a été identifié à l'art. 1154. Il est le seul ms. de ce traité qui forme un tout séparé, à la Bibliothèque nationale. Peut-être conviendrait-il mieux à cet article. — Le latin 4253 (in-4, papier, xve s.) : Tancredi summa utriusque juris, ms. de 75 fol., avec annotations datées de 1443 et 1444, pourrait peut-être aussi s'identifier avec cet article.

[1261] Tractatus De duobus fratribus et societatibus Petri de Vualdis de Perusia et super titulo de Judiciis et deinceps.

Latin 4584. — In-folio, papier, xve siècle. — Cartonnage moderne. — Garde r° : fo de messerei Pilicere.

Tabula juris civilis ad terram liber primus.

Fol. 1 r°, anc. n°s : mdcccix — 346 — 5117. — Dernier fol. 169 r° : a. xlii *d*. B. de Ubaldis De duobus fratribus — de comment. Extra,

de judiciis, de testamentis, etc., della Galiacza. — Ce ms. provient de Naples.

[1262] TRACTATUS Institutiones et procelsus super materia feudorum regni Sicilie tempore Ferdinandi regis.

Les mss. latins 4427 et 4624^A conviendraient à cet article. Ils ont été utilisés. Ce pourrait être l'incunable Impr. (Rés. F. 638) : Andreas de Ysernia, Apparatus super Constitutionibus Regni Neapolitani (Napoli, Martinus Sixtus, 1472). Sur un feuillet blanc préliminaire, r° : lo conte d. Docent. — Jus civile. Au v° : 3 Constitutiones rengni. — Au premier feuillet du texte, r° : Tabula juris civilis in medio — Liber XII, — A la fin, à la suite de la souscription : CIIII^xx XII. — Cet incunable provient de Naples.

[Fol. 147 v°.]

¶ Philosophie A. ¶ Volumina.
¶ Non couvers de veloux.

¶ Index seu tabula librorum philosophie non coopertorum veluto secundum ordinem Alphabeti.

[1263] ALBERTUS Magnus de natura Avium Et Quadrupedum In papiro manu scriptus Cum viagio terre sancte Anno domini Millesimo tricentesimo nonagesimo Quarto.

Latin 6521. — In-4, papier, XVe siècle. — Reliure originelle à ais de bois recouverts de cuir brun. — 1re garde, r° : 1 tabula philosophie liber VII.

Opus de natura animalium qui ascribitur Alberto Magno.

Fol. 1 r°, anc. n^os : MCCCC — 371 — 5785. — Dernier fol. 103 r°, après l'Explicit : Rescriptum et copiatum fuit hoc opus apud Balnea Rocce Montis Raghionis per manus Cicci Grossi de Balsorano de mandato magnifici domini Rogerii de Celano ibi sistentis de mense martii quinte Indictionis Anno domini Millesimo trecentesimo nonagesimo septimo, Regnante serenissimo principe et domino domino nostro Ladizlao Hungarie, Jerusalem et Sycilie rege, etc. — LXV *d.* — Au v° : Messere Petro de Gelanano. — Ce ms. provient de Naples.

[1264] ALBERTUS Magnus super Libros De celo et Mundo. Metaphisice De unitate et uno manu scriptus.

Latin 6511. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Reliure à ais de bois recouvert de cuir brun. Après trois feuillets blancs, fol. 1 r°, anc. n^os : seize — 7 — 4811. — Dernier fol , 271 v° : lanczellotto. — A le morale — Lanczalao. — A l'extérieur du 2e ais de la reliure : In Philosophia n° VIII. — Ce ms , de 271 feuillets, plus 16 blancs, provient de Naples.

[1265] ALBERTUS Magnus De homine et diffinitionibus ejus manu scriptus.

Latin 6522. — Gr. in-folio, papier, XIVe siècle. — Reliure à ais de bois recouvert de cuir brun. — Au ro de la garde en vélin :

Tabula II philosophie liber IX. Albertus magnus de homine.

Dix feuillets blancs; au ro du 1er : Fo dello eximio doctore Mo Fransessco di Maestri da Pesaro. — Fol. 1 ro, anc. nos : trois cents nonante sept — a XXXIII — 396 — 4842. — Dernier fol. 159 vo : Intitulato 14, fo 54. — Neuf feuillets blancs; au vo du dernier : Messere lanczalao. — Ce ms. provient de Naples.

[1266] ALBERTUS De animalibus Libri vigenti sex scriptus.

Latin 6520. — (Exposé à la Bibliothèque nationale, vitrine XXXI, 296, salle Mazarine). Ce ms. pourrait convenir à cet article. Il est sur vélin, du XIVe siècle. — Voir aussi le ms. latin 6790. Gr. in-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure vélin blanc aux armes d'Aragon. — Fol. 3 ro, anc. nos : trois cents six — 514 — 4748. — Au ro du 2e ais de la reliure : Liber de animalibus — 248. — Ce ms. provient de Naples.

[1267] ALBERTUS Magnus De animalibus Impressus.

Impr., Rés. R. 92 : Albertus Magnus, De rerum proprietatibus animalium (Romæ, Simon Nicolai de Luca, 1478, 2 aprilis). — Fol. 1 ro : IIc IIIIxx V. — Cet incunable provient de Naples.

[1268] ALBERTUS Magnus De animalibus Impressus.

Impr., Rés. R. 91 : Albertus Magnus, De animalibus (Mantuae, Paulus Johannis de Butschbach, alamanus, s. d.). Fol. — 1 prélim : IIc LXXIX. Armes du cardinal d'Aragon. — Il n'est pas sûr qu'il ait été à la bibliothèque de Blois dès 1518.

[Fol. 148 ro.]

[1269] ALBERTUS Magnus De animalibus Impressus.

Impr., Rés. S. 332 (Venetiis, 1495, s. n. d'impr.); n'a conservé aucun indice de provenance, ses gardes ayant été lacérées. — L'impr. Rés. D. 1038 (2) (Venetiis, 1494), qui pourrait peut-être s'identifier avec cet article, n'a pas pu m'être communiqué.

[1270] ALBERTI Magni Libri De sonno et vigilia De spiritu et Respiratione de nutrimento De proprietate Locorum De natura Elementorum De mirabilibus De sensu et sensato De memoria et reminiscentia De morte et vita Metheororum optime scriptus.

Latin 6523. — Gr. in-folio, papier, XIVe siècle. — Reliure à ais de bois recouvert de cuir brun. Sur le dos du ms., titre résumé des traités. — Garde en vélin, ro : Tabula II philosophie liber V. —

Dix feuillets blancs. Au v° du 1er : Fo dello eximio doctore m° f. Di maestri da Pessaro. — Fol. 1 r°, anc. n°s ; trois cents vingt sept — 278 — 4859. — A la fin du ms., cinq feuillets blancs. Au v° du dernier : Messere Lanzalao. — Garde finale en vélin. Au v° du 2e ais, cette note : In Physica n° viiii. — Ce ms., de 233 feuillets chiffrés, provient de Naples.

[1271] Albertus De Sazonia ordinis predicatorum Super octo libros phisicorum. Et de sex Inconvenientibus In papiro Manu scriptus.

Latin 6527. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure maroquin rouge aux armes de Napoléon Ier sur les plats. — Au v° de la garde ancienne : Alla philosophia et nigromantia n° viiii. Au r° d'une 2e garde de vélin : Tabula philosophie pa liber III. Commentum aliud in physicam Aristotelis. — Deux feuillets de vélin, dont le second contient la table du ms. — Fol. 1 r°, anc. n°s : neuf cents soixante trois — 23 — lxxi — 655 — 5121. — Fol. 170 et dernier v° : Messere Lanczalao. — Garde finale en vélin. — Ce ms. provient de Naples.

[1272] Alchimia.

Latin 7157. — In-4, papier, xive siècle. — Reliure originelle à ais de bois, recouverts de peau brune. — Sur la garde, r° : Liber occulte philosophie. Maistre Jehan de Paris. — Au v° : lxxii. — Fol. 1 r°, anc. n°s : mccccxxxv — 1006 — 5841. — Au v° du 2e ais de la reliure : In Philosophia n° viiii. — Le ms. latin 7161 convient également : In-8, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouvert de peau brune. — Sur la garde chiffrée 1, r°, anc. n°s : Liber de Alchimia. — mmdviii — 1737 — 6367. — Au v° : Pyrochlinia seu arta metallica. — Au v° du 2e ais de la reliure : In Philosophia et mathematica, etc., n° viiii. — Ces deux mss. proviennent de Naples.

[1273] Apollinaris Cremonentis Questiones Et expositio super libros de Anima In papiro manu scriptus.

Latin 7152. — In-4, vélin, xive siècle. — Reliure en peau brune du xve siècle ; au v° du premier ais : Expositiones Apollini ad cognitionem scientiarum, quas Flores aureas appellavit. — Fol. 1 r°, anc. n°s : 1239 — mmcxcvii — 5374. — Ce ms., quoiqu'il ne porte aucune indication de provenance antérieure au xviie siècle, parait convenir ; mais le latin 6447 serait préférable : Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure en bois recouverte de peau brune avec ornements estampés. — 1re Garde r° : IIa tabula philosophie lib. II. — Apollinaris. — Questiones super libro de anima. Eius Expositio super l° eodem. — 153. — Après deux feuillets blancs, fol. 1 r°, anc. n°s : trois cents septante — 212 — 4847. — L'explicit indique que le

travail a été achevé par Cornelius Poertfliet de Zelandia, le 12 juin 1418. — A la fin, au v° d'un 2° feuillet, blanc : f° 8. — a li Morale. Lanczalao. — Ce ms. de 196 feuillets provient de Naples.

[1274] ARISTOTELES De animalibus In mediocri volumine In pargameno manu scriptus.

Latin 6789. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle aux armes de France sur les plats.

Fol. 1 r°, anc. n^os : Aristoteles de Animalibus — neuf cents trois — 450 — 5326. — Dernier fol. 284 v° : de pavye Italie.

Au Roy Loys XIIe.

[Fol. 148 v°.]

[1275] ARISTOTELIS Probleumata Commentizata per Magistrum Petrum de hebeno In papiro manu scriptus.

Latin 6541^A. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Reliure à ais de bois du XVe siècle, recouverte de peau estampée.

Fol. préliminaire r° : Table avec la cote R, suivi de neuf feuillets blancs. — Fol. 1 r°, anc. n^os : 359 — 4840. — Fol. 287 v°, après l'Explicit : Intitulato 37, fol. 58. — A la fin, 5 feuillets blancs ; au v° du 3e : A le morale. Lanczalao. — Au v° du 2e ais de la reliure : In Philosophia n° VIIII. — Ce ms , doré sur tranches, provient de Naples.

[1276] ARISTOTELES In octo Libros phisicorum : Celo et mundo Generatione et corruptione De Anima Metheororum morte et vita de causis Sensu et sensato Longitudine et brevitate vite Et in duodecim libros Metaphisice Impressus.

Peut-être le vélin imprimé (Venetiis, A. de Asola et Barthol. Alexandrinus, 1483-1484) en 2 volumes (cf. Van Praet, *Catalogue des vélins*, t. III, p. 11, n° 9.) — L'impr., Rés. R. 352 (s. l. ni nom d'impr.), papier, n'a pas conservé d'indication de provenance.

[1277] ARISTOTELES In Libros Metheororum secundum traductionem Mathei Palmerii In papiro manu scriptus.

Latin 6583. — In-8, papier, XVe siècle. — Reliure à ais de bois recouvert de peau brune. — Au 4e feuillet préliminaire non chiffré : A IIII^xx XVII. — Fol. 1 r°, anc. n^os : MMDXCI — 1840 — 6007. — A la fin du ms., au v° du 5e feuillet blanc, non chiffré : le Secretario — Mateas paremerius a li morale. — Au v° du 2e ais de la reliure, titre écrit sur fiche de papier collé sur le plat : Matheus Palmerius Metheororum Aristotelis. — Ce ms., de 87 feuillets, provient de Naples.

[1278] ARISTOTELES In Libros Rhetoricorum In pargameno Cum com

mento Egidii de roma archiepiscopi Bituricensis, Ordinis Beati Augustini.

Latin 7694. — In-folio, vélin, XIVe siècle. — Reliure maroquin rouge du XVIIe siècle, aux armes de France sur les plats. Les gardes anciennes, non conservées, ont été remplacées par trois feuilles de vélin. — Fol. prélimin. non chiffré r°, anc. nos : MDCCCLV — 163. — Fol. 1 r°, anc. nos : 163 — 5126. — Ce ms., de 48 feuillets, peut s'identifier à cet article, quoiqu'il ne porte aucune indication de provenance antérieure au XVIIe siècle.

[1279] ARISTOTELIS Libri octo Naturalis Auscultationis et Philosophie Per Argiropilum Bizantinum traducti. Ejusdem Traductio Librorum duodecim Aristotelis prime philosophie Id est Metaphisice In papiro manu scriptus.

Latin 6324. — In-4, papier, XVe siècle. — Reliure du XVe siècle, à ais de bois recouverts de peau foncée. Sur le plat du premier ais, le n° 47. — Fol. 1 prélim., r° : Cardenale — tab. II Philosophie liber XIIII. — Fol. 1 r°, anc nos : MCCCXCII — 659 — 5782. — Au v° du 2e ais, cette note : In Philosophia et nigromantia n° VIII. — Ce ms. de 220 feuillets plus deux blancs, provient de Naples. — (Il n'est pas certain qu'il convienne, car il a appartenu au cardinal d'Aragon, dont les manuscrits ne sont entrés à la bibliothèque de Blois qu'après 1518. Je le mentionne néanmoins, la partie latine de l'inventaire que nous publions pouvant n'avoir été rédigée qu'au milieu du XVIe siècle.)

[Fol. 149 r°.]

[1280] ARISTOTELES In octo Libros Phisicorum Manu scriptus In papiro Et glosatus Cum libris ejusdem de bona fortuna Generatione et Corruptione Metheororum De Anima Et de Longitudine Et brevitate vite.

Latin 6320. — In-folio, papier, daté 1321. — Reliure en bois recouverte de peau brune. — Fol. 1 prélimin., r° : B. XV. — Fol. 2 prélim. r° : tab. philosophie 1. — Fol. 1 r°, anc. nos : huit cents cinq — 781 — 5783. — Fol. 65 v° : In secretario. — Ce ms., de 66 feuillets, provient de Naples.

[1281] AVERROIS Commentariorum pars prima Impressus.

Incun. Impr. (Rés. R. 356) : Aristotelis opera cum annotationibus Averroi (Padova, Lorenzo Canozzo de Landinara, 1472) ; tome Ier. — Armes d'Aragon. — Ce ms. provient de Naples.

[1282] AVERROIS Commentariorum pars secunda Impressus.

Incun. Impr. (Rés. R. 357) ; suite du précédent ; tome II. Armes d'Aragon. — Fol. 1 prélimin. : Tabula II philosophie liber VII. — Même provenance.

B.

[1283] Super octo Libros phisicorum manu scriptus.

Latin 6528. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. Des deux gardes de vélin non chiffrées, la 1re porte, au r°, anc n^os : II tab. philosophie liber 1 — quatre vingt trois — 243 — 4848. A la fin du ms., 4 feuillets blancs non chiffrés, au v° du dernier : F. 8. Messere Lanczalao. — Au v° du 2e ais : In Philosophia n° VIIII. — Ce ms , de 324 feuillets plus les blancs, provient de Naples.

C.

[1284] CAIETANUS De thienis Vincentinus philosophus Super Octo Libros phisicorum Impressus In papiro.

Incun. Impr. (Rés. R 198). Caietanus de Thienis super physicam Aristotelis (s. n. d'impr. ni de lieu). — Fol. 1 r° : II^c LVIII. — Garde r° : tab. philosophie liber VI. — Cet incunable provient de Naples.

[1285] CAIETANUS De thienis In Libros de Anima In papiro scriptus.

Latin 6446. — Gr. in-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Fol. 1 prélimin. r° : Gayetanus super libro de anima. — Fol. 1 r°, anc. n^os : trois cents nonante trois — 524 — 4845. — Au v° du fol. 116 et dernier, cette note : Gelorno de Abroso. — Au v° du 2e ais : In Philosophia n° VIIII. — Ms. doré sur tranches provenant de Naples.
[Fol. 149 v°.]

[1286] CAIETANUS De thienis Vincentinus philosophus et medicus In libros de celo et Mundo In papiro scriptus.

Latin 6546. — In-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Garde vélin, r° : tab. p^a philosophie. — Expositio super de celo et mundo.
Fol. 1 r°, anc. n^os : six cents soixante huit — 500 — 5124. — A la fin du ms., cinq feuillets blancs ; au v° du 5e : Messere Lanczalao. — Ce ms., de 115 feuillets plus les blancs, provient de Naples.

[1287] CAIETANUS De thienis artium et medicine Doctor In Libros de Anima In papiro optime scriptus.

Latin 6445. — In-folio, papier, daté 1446. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune. Sur le plat du 1er ais de la reliure, une bande de papier qui y a été collée porte la mention : Caietanus super libro de anima.

Fol. 1 r° : Enluminures. Anc. n°s : cent cinquante huit — 185 — 5123. — Fol. 140 et dernier v°, : Scriptum libri de anima A R editum per Magistrum Gaietanum de Tienis, etc., 1446 die prima septembris. — F. 4 — XVIII*d*. — Au v° du 2e ais. : A la filosofia n° VIIII, et nigromantia. — Ce ms. provient de Naples.

[1288] CAIETANUS Vincentinus artium et medicine doctor super octo Libros phisicorum ¶ In eodem Questiones Johannis grandoni super Libros de Anima manu scriptus In papiro.

Latin 6532. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Sur une garde en vélin, cette mention : Pa tab. philosophie ad terram liber XXVIII.
Au v° : Caietanus super libros physicorum.
A la suite, cinq feuillets de papier non chiffrés ; au r° du 1er, l'anc. n° : trois cents dix neuf, et la table du ms., les quatre suivants blancs. — Au fol. 1 r°, anc. n°s : 270 — 4844. — Au fol. 184 et dernier, v° : Intitulato 136, f° 58. — Sur un feuillet blanc, à la fin du ms., cette mention : F 5. — Messere Lanczalao. — Une garde en vélin finale. — Au v° du 2e ais cette mention : In philosophia n° VIIII. — Ce ms. de 184 feuillets, plus les blancs, provient de Naples.

[1289] CALCIDIUS Super Thimeo Platonis In pargameno scriptus.

Latin 6281. — In-8, vélin, XIIIe siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Garde v°, au-dessous de deux lignes qui ont été complètement grattées, le titre : Thimeus Platonis. Calcidius Commentator ejusdem. — Fol. 1 r°, anc. n°s : MDXXIV — 1660 — 5313. — Ce ms. a 84 feuillets, plus un collé au 2e ais de la reliure, à l'intérieur. D'après le style de la reliure, il provient de Naples.

[1290] COMMENTUM Incerti auctoris Super Libro de celo et mundo Et in eodem Orationes Magistri Jacobi de forlivio Super Libros tegni Manu scripte.

Latin 6539. — Gr. in-folio, papier, XVe siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. Garde de vélin. — Fol. 1 prélim., non chiffré, r° : Pa tabula philosophie ad terram liber XXIII.
Scripte super libris Aristotelis de celo et mundo, et tegni.
Scriptum super libros Aristotelis de coelo et mundo et alia.
Fol. 1 r°, anc n°s : sept cents vingt sept — 600 — 4851.
Fol. dernier v° : Tra secrestario.
A la partie externe du 2e ais de la reliure, sur une fiche de papier collée, cette mention : In Philosophia n° VIIII.

[1291] COMMENTARIA Incerti auctoris In papiro manu scripta super libros Metheorologicarum Aristotelis.

Latin 6548. — In-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Au v° de la garde : Tractatus de Metheoris. — Fol. 1 r°, anc. n°s : tab. II philosophie lib. XII — trois cents cinq — 888 — 4852. En marge, armes d'Aragon, très effacées. — A la partie intérieure du 2e ais de la reliure, cette mention : Messere Petre de Arlano. — In Philosophia n° VIIII. — Ce ms., de 76 feuillets, provient de Naples.

[Fol. 150 r°.]

[1292] COMMENTARIA Incerti auctoris Super Libros Aristotelis de generatione et corruptione manu et In papiro optime scripta.

Latin 6531. — In-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. Au r° de la garde en vélin :
Pa tab. philosophie ad terram lib. XXII.
Super libro de generatione et corruptione.
Fol. 1 r°, anc. n°s : trois cents vingt huit — 266 — 4850 — IIc LI. — A la fin du ms., 5 feuillets blancs et garde de vélin. — A la partie externe du 2e ais de la reliure, cette mention : In philosophia n° VIIII. — Ce ms., de 246 feuillets plus les blancs, provient de Naples.

[1293] COMMENTARIA Incerti auctoris Cum questionibus de Anima manu et in papiro scripta.

Latin 6547. — In-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. Au recto de la garde :
tab. IIa philosophie liber XVI.
Scripta multorum super metheoris et libro de anima A R.
Fol. 1 r°, anc. n°s : cent quatre vingt quatre — 905 — 4853. — A la fin du ms., quatre feuillets blancs ; au v° du 4e, cette note :
Super methaurorum libro Aristotelis.
Tra secrestario.
Ce ms., de 165 feuillets, est inachevé ; il provient de Naples.

[1294] COMMENTUM fratris Dominici de peccioli ordinis predicatorum Super epistolas Senece.

Latin 6555. — In-folio, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. Au r° de l'ancienne garde, de vélin, ces mentions :
Tabula eloquentie in medio liber XX.
Frater dominicus peciolus super epistolis Senece.
Au v° d'une 2e garde, le n° XXIX. — Fol. 1 r°, anc. n°s : MCCCCXXI — 627 — 5815. — Au v° de la garde finale :
Rex super epistolas Senece — a le Oratore.
A la partie extérieure du 2e ais de la reliure, cette note : Philoso-

phia, n° xvii. — Ce ms., de 123 feuillets plus les blancs, provient de Naples.

[1295] Commentum Breve Sed Valde bonum per modum Conclusionum super decem Libros ethicorum Aristotelis In pargameno Optime scriptum.

Latin 6308. — In-8, vélin, xive siècle. — Reliure en bois recouverte de veau vert avec estampages, les armes de France, le collier de Saint-Michel, les chiffres de Charles IX, avec le titre en mosaïque, doré : Ethica Aristotelis.

Fol. 1 r°, anc. nos : dxcxii — 976 — 5319. — Ce ms. a 60 feuillets. — Il est douteux qu'il convienne ; je le signale cependant. — Le latin 6311, in-4, vélin, du xve siècle, conviendrait peut-être mieux. La reliure est en bois recouverte de peau brune estampée. Sur le plat du 1er ais, sur une fiche de papier collée, le n° 724. La garde r° porte le titre : Traductio Aristotelis Ethicorum ad Nicomachum n° 50 (puis 52 v°). — Fol. 1 r°, anc. nos : mmdclxxv — 263 — 5320. — Ce ms. a 98 feuillets, plus deux blancs.

D.

[1296] De causa Intensionis et remissionis formarum actualium. In eodem Questiones de deo, Tractatus de Sillogismis Et suppositionibus In paragameno manu scriptus.

Latin 6558. — In-4, vélin, xive siècle. Reliure de bois recouverte de velours violet. — Au v° du 1er ais de la reliure : Tractatus in philosophia de intensione et remissione et de actione et reactione Et de Velocitate et tarditate motus. — Garde, r°. Tabula in philosophie lib. XVI. — Au v° : Tractatus de intensione et remissione per Ricardum. De Intensione et remissione, etc. Ricardi de Ghélymi Eshedi. Tractatus de Intensione et Remissione formarum, de actione et reactione, de velocitate et tarditate motus per Magistrum Richardum Ghelymum Eshedum editus. — Fol. 1 r°, anc. nos : mccclxxv — lvi — 1036 — 5793. — Ce ms. a 70 feuillets. Comme sujet, il se rapporte à cet article, mais conviendrait mieux à l'un des articles inventoriés comme étant couvert de velours.

[Fol. 150 v°.]

[1297] De proprietatibus Rerum In pargameno manu scriptus.

Latin 349. — In-folio, vélin, xive siècle. — Cartonnage aux chiffres de Napoléon III. — Fol. 7 r°, anc. nos : neuf cents nonante sept — 1364 — 4974. — Ms. de 230 feuillets.

E.

[1298] Egidius De Roma De Regimine principum In pargameno scriptus.

Latin 6477. — In-folio, vélin, xive siècle. — Miniatures. — Cartonnage moderne. — Sur l'ancienne garde sont peintes les armes d'Aragon. — Sur une 2e garde : Tab. IIII philosophie liber XIIII. — Fol. 1 r°, anc. n^os : mil dix huit — 568 — 5166. — Garde finale, r° : Donatus Acciaiolus Florentinus in Ethica Aristotelis commentarius. — Ce ms., de 93 feuillets, provient de Naples.

[1299] Egidius De Roma De regimine principum In pargameno Scriptus.

Latin 6475. — In-8, vélin, xive siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Garde r° : Tabula l^a philosophie liber XIX. — Au v° : Secretario. — Fol. 1 r°, anc. n^os : mccccLxiiii — 1094 — 5368. — A la partie interne du 2e ais : A li re milyteri. — Ce ms, de 124 feuillets, provient de Naples.

[1300] Ethica Aristotelis In pargameno.

Latin 6306. — Gr. folio, vélin, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune. — Ancienne garde, r° : Tab. phil. VII^a. — Au v° : A. li. — Fol. 1 r°, anc. n^os : deux cents septante — 368 — 4734. — Fol. 79 v° : Duca de Amerfe. — Au recto du 2e ais de la reliure : A li philosophi e logica. Hunc librum ethi corum emi ego frater Alexander de hydrunto sacre theologie professor pro ducatis tribus dum essem regens Neapoli anno domini 1476. — Ce ms., de 79 feuillets, provient de Naples.

H.

[1301] Henrici De Hervordia Ordinis predicatorum probleumatum de homine Nova et decima partes In pargameno scriptus.

Latin 6444. — In-folio, vélin, daté 1374. — Reliure à ais de bois recouverte de peau brune. Sur la garde, de papier, au r° : I tabula — viii. — Fol. 1 r°, anc. n^os : cent nonante — 758 — 5792.

Fol. 62 v° : Finitus et completus est liber iste per manus domini H. Kerchof Canonici et thesaurarii ecclesie sancti martini Mindensis anno incarnationis dominice millesimo ccc°Lxxiiii° in profesto beate Virginis Margarete. Benedictus sit filius Dei. Amen. — Ce ms., de 62 feuillets, semble bien convenir à cet article.

[1302] HIEROCLES In aureos versus pitagori Impressus In papiro.

Incun., impr. Rés. R. 606 (Romæ, Arnold Pannartz, 1465, 21 septembris). Dernier fol.: A. LXXVII. — Cet incunable provient de Naples.

I

[Fol. 151 r°.]

[1303] JOHANNES De Lauduno Super tres Libros de Anima Impressus.

Peut-être l'impr. Rés. R. 425 (Venetiis, O. Scot, 1491), qui provient de San Francesco de Gubbio. La reliure est moderne.

[1304] JOHANNES De Lauduno Super Libros de Anima Impressus Cum Commento Super libros phisicorum actoris Burloi.

Impr. Rés. R. 426 (Paduæ, 1476, 18 julii, s. n. d'impr.). La reliure est moderne et le vol. ne contient aucune indication de provenance. Identification douteuse comme la précédente.

L.

[1305] LUDUS Scacorum per fratrem Jacobum ordinis predicatorum moralisatus In pargameno.

Latin 6705. — In-4, vélin, XIV[e] siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune. — Au v° de l'ancienne garde cette note : Liber de moribus et officiis nobilium super ludo scacorum. — Fol. 1 r°, anc. n[os] : 147 — 1146 — 6022. — Ce ms. a 34 feuillets, plus trois blancs.

[1306] LUDUS Scacorum dicti Jacobi In papiro manu scriptus.

Latin 6706. — Ce ms., du XV[e] siècle, est le seul « en papier » qui soit conservé à la Bibliothèque nationale. Écrit à Cividale Friuli le 17 août 1462, il était encore conservé à Venise en 1592. Il ne semble donc pas convenir à cet article.

[1307] LUDUS Scacorum dicti Jacobi In papiro Impressus.

Incun., Impr. Rés. m. V. 31 [anc. Z. 252] (Mediolani, ad impensas Paulini de Sicardis, 1473, 23 augusti). — Sur une fiche : tabula eloquentie in medio — liber XXXV. — Jacobus de Cessolis de moribus et officiis nobilium super ludo scacorum.

P.

[1408] PAULUS Venetus Super Libros phisicorum manu scriptus.

Latin 6530. — In-4, papier, XV[e] siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Fol. prélim., r° : 101. Tabula II Philosophie liber XI.

Fol. 1 r°, anc. n°s : six cents nonante huit — 911 — 4846 — 194. — Fol. 320 et dernier v° : A li morale — Lanczalao — Petre.

Sur la partie externe du 2e ais de la reliure : In Philosophia n° VIIII. Au dos de la reliure, le titre avec le n° 91. — Ce ms. provient de Naples.

[1309] PHEDON Platonis In pargameno.

[Fol. 151 v°.] Cum quodam tractatu de prima causa qui Incipit principum principiorum gloriosus deus.

Latin 6567A . — In-8, vélin, XIVe siècle. — Cartonnage moderne. Sept feuillets prélim. non chiffrés. — Fol. 1 r°, anc. n°s : MCCLII — 1148 — 6003. — Ce ms. de 46 feuillets comprend les deux traités indiqués. Il peut convenir, quoiqu'il ne porte aucune indication de provenance antérieure au XVIIe siècle.

[1310] PLINIUS In naturali historia libri tres similes, In papiro. Impressi.

1° Incun., Impr. Rés. S. 72. Plinius, Naturalis historia (Parma, Stephanus Corallus, 1476). — Fol. 1 r°, B LXXII. — Cet incunable provient de Naples.

2° Incun., Impr. Rés. Plinius, Naturalis historia (Parma, Andreas Portilia, 1481, 8 julii). — Fol. 1 r° : LXII. Sur un feuillet blanc préliminaire : Tabula medicine — liber XXIX. — Cet incunable provient de Naples.

3° Deux incunables de Pline, trad. italienne, proviennent de ples : 1° (Venetiis, Nicolas Jenson, 1476) ; dernier fol. : A. XXIIII. — 2° (Venetiis, Philippus Petri, 1481) ; fol. a2, coté CXI.

[1311] POLICRATICON De nugis Curialium manu scriptus In pargameno.

Latin 6424. — Gr. in-folio, vélin, XVe siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune. — Garde r° : Eutheticus Johannis Saresberiensis in Policraticum. — Tabula Eloquentie quinta in pariete vesus hostium Liber XIII. — Fol. 1 r°, anc. n°s : MCCCLXIII — 1484 — 5305. — A la marge inférieure, armes des Visconti. — A la partie externe du 2e ais de la reliure, sur une fiche de papier : filosofie — Philosophia. — Ce ms., de 262 feuillets plus deux gardes, provient de Pavie.

Q.

[1312] QUESTIONES Quotlibetales concernentes theologiam et philosophiam manu scripte In pargameno.

Latin 6668. — In-8, vélin, XVe siècle. — Reliure en vélin, et sur le plat le n° 751. Garde r° : N° XXXIII — 33 [31].

Fol. 1 r°, anc. n^{os} : mil cinquante — mil quarante neuf — 638 — 5122. — Ce ms., de 262 feuillets, provient probablement de Naples.

[1313] Questiones varie In philosophia manu scripte In papiro.

Latin 6668. — In-8, papier, xve siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune estampée. — Garde v° : De terminis naturalibus. — Anc. n^{os} : 1158 — 6275. — Fol. 1 r°, anc. n^{os} : MCCLXII. — Fol. 42 v° : De terminis naturalibus et alia. — Tra secrestario. — Sur la partie externe du 2e ais de la reliure, le titre sur une fiche de papier : De terminis naturalibus et alia. — Ce ms., de 42 feuillets, provient de Naples.

S.

[1314] Senece Omnia opera In Quinque similibus voluminibus Impressa In papiro demptis Tragediis.

1° Incun., Rés. R. 445. Senecae opera (Neapolis, Seb. Blasio Romero, 1475). Exempl. enluminé, aux armes de Ferdinand d'Aragon. — Fol, 1 r° : II^c LXX. — Cet incunable provient de Naples.

2° Un exemplaire de la bibliothèque Mazarine : Senecae Opera omnia (Venetiis, s. n. ni date), pourrait peut-être s'appliquer à ce 2e volume (Mazarine 720. 1. 14).

3° Senecae opera omnia (Venetiis, Bernardus de Coris de Cremona, 1492) ; 208 ff.

4° et 5° Senecae opera omnia (Neapoli, Mathias Moravus, 1475), en deux parties : Liber de moribus ; Epistolae.

[1315] [Fol. 152 r°.] Senece Epistole Ad lucillum Et paulum. Impresse In papiro. In mediocri volumine.

Impr., Rés. Z. 676. — Petit format, reliure maroquin rouge du xviiie siècle, mais sans armes de France. (Impresse Parisius, Anno domini 1476). Cet incunable, qui peut convenir, n'a toutefois conservé aucune indication de provenance, ayant perdu ses gardes.

[1316] Senece Epistole ad Lucillum impresse In papiro. In magno volumine.

Impr., Rés. Z. 136. — Senecae Epistolae (s. l. n. d.) ; reliure maroquin rouge du xviie siècle. — Fol. 1 r° : Tabula eloquentie ad terram — Sunt alii. — Cet incunable, de très grand format, s'identifie bien avec cet article. Il est très probable qu'il provient de Naples.

[1317] Senece Opera videlicet De quattuor virtutibus De remediis fortuitorum De clementia De beneficiis De Ira De divina providentia De beata vita De Consolatione ad Martiam De Consolatione Ad matrem suam Helbiam De tranquilitate vite Quando in sapientem non cadit Injuria. De brevitate vite Eiusdem proverbia. Impressus.

Il s'agit dans cet article d'une édition de « Seneca moralis », peut-être de Venise (Venetiis, Bernardus de Coris, 1490). L'ancien catalogue du XVIIIe siècle n'en indique aucune, non plus que le supplément du *Repertorium* de Hain, par Copinger.

[1318] SENECA De remediis fortuitorum Eiusdem Epistole Ad Paulum Et e contra De verborum copia De clementia De beneficiis Cum ejusdem ludo Et proverbiis secundum ordinem Alphabeti In pargameno.

Les mss. latins 6389, 6390, 6391, 6395, 8544 contiennent ces traités et ont déjà été identifiés ; ils proviennent de Naples. D'autres sont de provenances plus récentes, je les mentionne simplement : mss. latins 1936, 6331, 6360, 6379, 6380, 7698, 8542.

[1319] SENECA In pargameno optime scriptus et Illuminatus De remediis fortuitorum. De septem liberalibus artibus De virtutibus Eiusdem proverbia De beneficiis De providentia De beata vita De tranquilitate anime De brevitate vite De Ira De consolatione filii sui ad martiam. [Fol. 152 v°] . De consolatione ad Helbiam matrem suam Eiusdem declamationes De questionibus naturalibus Et de clementia Ad neronem Paulo ante Interseritur Liber Ecclesiastes.

Latin 6390. — In-folio, vélin, XVe siècle. Reliure veau citron aux chiffres de Louis XVIII. — Fol. 1 prélim. v° : Seneca varia opera philosophica. — Fol. 1 r°, anc. nos : CXV — CCLXXXII — 282 — 4985. Fol. 136 v° : Re d'ungaria. — Au r° de la garde finale : Jacobi par- leonis Ariminensis juris doctoris. — Provient de Mathias Corvin.

T.

[1320] TABULA Super Expositione Petri de hebeno In Probleumata Aristotelis In pargameno manu scriptus.

Latin 6543. — Ce ms. gr.-folio, vélin, XVe siècle, qui a été identifié précédemment, conviendrait peut-être mieux à celui-ci (voy. art. 810).

[1321] TABULA Super Policraticon et Boetium de Consolatione In eodem de eruditione principum A quodam fratre ordinis predicatorum Qui Incipit Cum pars Illustris ecclesie sit cetus principum In papiro manu scriptus.

Latin 6426. — In-folio, vélin et papier, XIVe siècle. — Reliure à ais de bois recouverte de peau. — Garde r° : Anno 1461 emi hunc librum 24 aprilis in festo beati Georgii et solvi salarium famulo Jacobi Jacopini. — Au v° : A Monsieur — Finitur iste liber — Charles de France.

Fol. 1 r° : Tabula pa philosophie liber IX.

Tabula S. policrate.

Tabula super boetio de consolatione.

De eruditione principum liber.

A la marge infre : De France Charles. (Mention non originale répétée trois fois.) — Anc. nos : mil quinze — 682 — 5819. — Ce ms., qui provient peut-être de Charles d'Orléans, a 270 feuillets.

[1322] THIMEUS Platonis In pargameno In eodem De natura deorum De essentia mundi divinationibus deffensionem philosophie Et de fato.

Latin 6283. — In-4, vélin, XIVe siècle. — Reliure à ais de bois recouverts de peau brune. — Sur la garde, ro : Tab. I philosophiae VIII duplex. — Fol. 1 ro, anc. nos : MDCCCLXXXIII — 2065 — 5539. — Marge infre; Armes des Visconti. — Fol. 97 ro : Explicit. — Au vo, ces notes : In hoc volumine sunt hi libri naturales. ¶ Timeus Platonis. ¶ Tullius de natura deorum continet 3 libros. ¶ Tullius de essentia mundi. ¶ Tullius in Ortensio de defensione Philosophie. ¶ Tullius de divinatione continet libros 2. ¶ Tullius de fato. — Ce ms., de 97 feuillets, provient de Pavie.

[1323] THOME De aquino doctoris sancti Commentum super nomen Librorum Ethicorum manu scriptus In pargameno.

Latin 6690. — In-12, vélin, XVe siècle. — Reliure en velours rouge du XVIe siècle. — Garde vo : Tab. IIII philosophie, liber XV. — Fol. 1 ro, anc. nos : MMCXXV — 1338 — 4515. — Ce ms., de 79 feuillets, conviendrait peut-être mieux à un article de la première partie de l'inventaire des manuscrits latins. Il a pu cependant avoir été relié en velours après 1518 ; je le signale pour cette raison.

[1324] [Fol. 163 ro.] THOME De Aquino doctor sanctus ordinis predicatorum de regimine principum Cum quadam Epistola In principio de ordine et modo studandi manu scriptus.

Les deux mss. de ce traité conservés à la Bibliothèque nationale, l'un le latin 3110, provient du cardinal Mazarin ; l'autre, le latin 3111, du cardinal de Bourbon ; ils ne peuvent convenir à cet article.

(*La suite prochainement.*)

P. ARNAULDET.

UNE CONTREFAÇON LYONNAISE

DE

L'ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

de Mézeray

Historiographe officiel, Fr. Eudes de Mézeray publia en 1667-1668, chez le libraire Billaine, à Paris, un *Abrégé chronologique ou extrait de l'histoire de France*, en 3 volumes in-4, résumant le grand ouvrage publié antérieurement, et dont le succès fut rapide et la vogue durable [1]. En effet, une autre édition, dont les exemplaires portent la firme du libraire Thomas Jolly, comporte également 3 volumes que souscrivent les mêmes dates; puis Billaine donna, en 1672, une réimpression, laquelle compte 6 volumes in-12. Au delà de cette année, les rééditions se multiplient et paraissent coup sur coup, chez différents libraires, jusqu'à la fin du xviie siècle et même au delà [2], sans que l'ouvrage concurrent du Père Daniel (1713) ait réussi à évincer complètement le travail de l'historien normand [3].

1. Dans ses *Lundis*, t. VIII, Sainte-Beuve a consacré quelques pages à Mézeray. Mais sa biographie la plus détaillée est toujours la première en date, celle de D. de Larroque, *Vie de Fr. Eudes de Mézeray* (Amsterdam, 1720, in-12). Les notices de Frère et de Levavasseur sont insignifiantes.

2. Voir le *Catalogue de l'Histoire de France*, à la Bibliothèque nationale, sous la cote $L^{35}96$.

3. Le P. Daniel chercha à rendre Mézeray suspect et odieux. On trouvera dans le livre d'E. Bavoux, *Voltaire à Ferney* (Paris, 1860, in-8), p. 447-490, les remarques autographes de Voltaire en marge du livre [anonyme] composé par le P. Daniel sous le titre : « Observations critiques sur l'histoire de France de Mézerai » (Paris, 1700, in-12). — En fait, cet ouvrage contenait nombre d'inexactitudes.

Mais si le public jugeait favorablement l'historien et si les libraires recherchaient avidement tout ce qui sortait de sa plume, le gouvernement l'estima trop indépendant et lui reprocha de critiquer sévèrement les impôts, les traitants, les maltôtiers. Colbert paraît lui avoir été particulièrement hostile, alors que Mazarin l'avait encouragé avec bienveillance. C'est ce qui explique l'adresse ci-dessous envoyée au roi, et dont nous possédons la minute corrigée :

Au Roy,

Sire, Ayant travaillé depuis plus de vingt ans à la composition d'une Histoire générale de France, j'en ay mis au jour trois volumes in-folio dont j'ay eu l'honneur de dédier le premier à la Reyne mère de vostre Majesté. Toute la France et mesme les pays estrangers ont receu cet ouvrage avec quelque sorte d'approbation, et V. M., qui (comme je le croy) a voulu quelquefois jetter les yeux dessus, peut juger de l'importance du travail et du long temps qu'il y a falu employer. Aussy feu Monseigneur le Cardinal ne croyant pas indigne de ses soings une chose si importaute à la gloire de V. M., et à l'honneur de la France, avoit bien voulu prendre la peine de lire et de considérer ces volumes, et ce grand génie aussy esclairé qu'infatigable ayant reconnu ce qui manquoit à la beauté et à la symmétrie d'un si laborieux dessein, m'avoit ordonné de quelle sorte il en faloit réparer les défauts, et ce que je devois y adjouster pour le metre en sa perfection. A quoy ayant travaillé durant quatre ans suivant les ordres de S. E., et luy en ayant fait voir le nouveau plan et une partie de la composition, il auroit eu la bonté de penser à m'obtenir un fond de V. M., pour contribuer aux frais et despenses de la réimpression, croyant que ce monument qu'il vouloit laisser à la postérité pour marquer la félicité et la grandeur du glorieux règne de V. M., ne seroit pas moins durable que le bronze ny que les marbres. Plusieurs personnes d'honneur et de foy, spécialement M. Aubry, evesque de Coutances, M. Rose, secrétaire du cabinet de V. M., et M. de Silhon, secrétaire de S. E., peuvent tesmoigner qu'ils estoient ses sentimens et ses intentions touchant cet ouvrage, et de plus ils sçavent que, quelque temps avant son decéds, il avoit pris le soin de me faire employer sur l'estat de la maison de V. M. pour 1200 livres. Mais le ciel ayant ravy ce grand ministre parce qu'il ne luy restoit plus rien à faire sur la terre, après y avoir fait la paix de l'Europe et l'heureux mariage de V. M., je n'ay point eu le fonds qu'il avoit dessein de m'obtenir de V. M., et avec cela j'ay esté retranché de dessus l'estat de vostre maison; cependant, Sire, je donne tout mon temps et toutes mes veilles avec beaucoup de despense à la continuation de ce grand ouvrage et je suis tout prest de le remetre au jour, si j'avois quelque secours et assistance

pour ayder à l'impression dont les frais sont tout à fait au dessus de mes forces. Ce considéré, Sire, plaise à V. M. de m'ordonner quelque fond pour ayder à la réimpression de cette histoire, et d'avoir aussy la bonté de me restablir et conserver sur l'estat de sa maison, et j'employeray tout le reste de ma vie à travailler avec zèle et avec assiduité, comme je fais depuis vingt ans, pour la gloire de V. M. et pour l'honneur de la France [1].

Il semble que cet appel ait été entendu.

De nouveau, en 1672, Mézeray, qui jusque-là avait bénéficié d'une forte subvention gouvernementale annuelle [2], et qui croyait avoir droit à la continuation de cette faveur par le zèle qu'il mettait à préparer une édition augmentée et plus correcte de son grand ouvrage, vit tout d'un coup la manne bienfaisante s'atténuer et se fixer à 2000 livres seulement. Ce fut pour l'historiographe l'occasion d'adresser au ministre Colbert une respectueuse requête où il se justifie et affirme n'avoir pas démérité. En voici le texte [3] :

Monseigneur,

Je vous rends très humbles graces de l'ordonnance de deux mille livres qu'il vous a plu m'envoyer. Je l'ay receue avec le mesme respect et avec la mesme reconnoissance que si elle eust esté entiere et telle que feu Monseigneur le Cardinal me l'avoit obtenue du Roy, et que vous mesme, Monseigneur, aviez eu la bonté de me faire continuer durant plusieurs années. Mais je vous advoueray franchement, Monseigneur, que j'ay sujet de craindre qu'on ne m'ayt encore imputé quelque nouvelle faute, et que ce retranchement n'en soit une punition. Si j'en pouvois avoir connoissance, je me metrois en devoir ou de m'en justifier, ou de la reparer selon vos ordres. Je m'examine pour cet effect à la derniere rigueur. Je cherche jusqu'au fonds de mon ame, et ma conscience ne me reproche rien. Je travaille, Monseigneur, selon vos intentions et selon les regles que vous m'avez prescrites. Je porte mes fueilles à M. Perrault. J'advance le travail autant qu'il est possible. Ainsy, Monseigneur, je ne puis trouver d'autre cause de ma diminution

1. Bibliothèque nationale, ms. français 20796, f° 280.

2. Il recevait également des pensions du chancelier Séguier et de personnages étrangers, par exemple du ministre suédois Magnus de la Gardie (D. de Larroque, ouvr. cité, p. 40), et sans doute aussi du duc Auguste de Brunswick à qui il avait dédié son quatrième volume de l'*Histoire de France* en 1652 (Bibliothèque nationale, ms. français 20796, f° 293).

3. Bibliothèque nationale, nouvelles acquis. françaises 6287, f° 38.

que mon peu de mérite; mais la générosité du plus grand des Rois et la faveur de vostre protection peuvent bien encore suppléer à ce défaut comme elles y ont suppléé jusqu'à l'année présente. C'est avec cete esperance, Monseigneur, que je prens la hardiesse d'avoir recours à vostre bonté, toujours si favorable aux gents de lettres et aux créatures de feu Monseigneur le Cardinal, dont la memoire vous est si chere. Ne retranchez pas, s'il vous plaist, une partie de vos graces à une personne qui perdroit plustost la vie que de rien diminuer du zele qu'il a pour vostre service, et de l'attachement inviolable avec lequel il fait gloire d'estre,

Monseigneur,

De Votre Grandeur le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

MÉZERAY,

historiographe [1].

De Paris,
ce 16 mars 1672.

En même temps avaient surgi de nouveaux ennuis. Le premier tome de la nouvelle édition projetée venait d'être achevé; on allait préparer le tome II lorsque Thomas Jolly, le libraire qui s'en était chargé, fit faillite, et ses créanciers le contraignirent à se constituer prisonnier. Pendant cet arrêt forcé, et profitant des circonstances sans plus tarder, plusieurs libraires de France et de l'étranger crurent le moment favorable d'entreprendre des contrefaçons de l'*Abrégé chronologique*, dont le débit était assuré et la vente de bon profit. Une édition sortit ainsi des presses de Lyon, mais imprimée sur mauvais papier, incorrecte et contenant des passages que l'historiographe était disposé à supprimer. C'est ce qui ressort de l'arrêt du Conseil d'État rendu, à la requête de Mézeray, le 22 août 1673 [2] :

Sur la requeste présentée au Roy estant en son Conseil par le sieur de Mézeray, historiographe de France, contenant qu'ayant entrepris de faire une nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* plus ample et plus corecte que la première, il en auroit desjà fait imprimer le premier volume in-folio, et comme il alloit commencer le second, Me Thomas Joly, l'un des libraires qu'il a choisy

1. Je peux signaler une signature de Mézeray, perdue dans la liasse 551 A des Archives départementales du Loiret,
2. Archives nationales, E 1771, f° 101.

pour faire ladite impression suivant la permission à luy accordée par Sa Majesté a fait banqueroute et ses créanciers l'ont fait constituer prisonnier depuis deux ans, pendant lequel temps plusieurs libraires des pays estrangers et des villes du Royaume se sont voulu ingérer de contrefaire l'impression de cette Histoire, et entr'autres un de la ville de Lion qui l'a imprimée sur de meschant papier et a fait beaucoup de fautes d'impression et mesme continué plusieurs choses que le supliant vouloit retrancher, ce qui l'oblige d'avoir recours à Sa Majesté à ce qu'il luy plaise ordonner que tous les exemplaires qui auront esté faits dudit livre par ledit libraire seront saisis et jettez au feu à la diligence du sindic des libraires de ladite ville de Lion, et qu'il soit fait deffences aux libraires de la ville de Paris et autres du Royaume d'achepter et vendre des livres de ladite impression, à peine de trois mil livres d'amande payable sans deport par chacun des contrevenans; Veu ladite requeste et ouy le raport du sieur commissaire à ce députté, et tout considéré, le Roy estant en son Conseil, ayant esgard à ladite requeste, a ordonné et ordonne que les exemplaires de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* composée par le sieur de Mézeray, qui se trouveront imprimez en ladite ville de Lion, seront saisis et jettez au feu à la diligence du sindic des libraires de ladite ville, quinzaine après la signification qui luy sera faite du présent arrest, à peine de respondre en son propre et privé nom du retardement et du débit qui en sera fait; fait Sa Majesté deffences aux marchands libraires de la ville de Paris et autres du Royaume d'achepter et vendre aucuns livres de ladite impression à peine de trois mil livres d'amande contre chascun des contrevenans, payable sans deport; enjoint Sa Majesté au sieur du Gué, commissaireréparty en la généralité de Lion, de tenir la main à l'exécution du présent arrest. (Signé :) D'ALIGRE. — COLBERT.

La contrefaçon lyonnaise fut ainsi supprimée et les exemplaires détruits. Il n'est pas surprenant, en conséquence, qu'elle manque aux collections de la Bibliothèque nationale. Quelque exemplaire aurait-il échappé au feu et peut-on espérer de le voir apparaître un jour, dans une collection publique ou privée?

HENRI STEIN.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

On lit dans le *Journal de la Manche* du 8 juillet 1916, sous la signature de M. Paul Le Cacheux, archiviste de ce département, l'article suivant, intitulé « Gardons nos archives » :

« La crise du papier, qui sévit en ce moment, menace d'atteindre une industrie très florissante, celle des journaux. Pour conjurer ce péril, le Groupement des intérêts économiques de la Presse française a pris diverses mesures ; des journaux ont disparu, d'autres ont réduit leur format. Mais on s'est préoccupé surtout de récolter les vieux papiers qui, dénaturés par le pilon, peuvent être utilisés de nouveau dans l'imprimerie. Les grandes papeteries achètent cet article au prix exceptionnel de 0,20 centimes le kilog ; c'est à peu près le quadruple de ce qu'il valait avant la guerre.

« Certes, il est heureux que, dans l'intérêt de la fabrication française et pour éviter l'exportation de notre or, on ait trouvé le moyen d'utiliser les journaux hors d'usage et les imprimés de toute nature dont la conservation est superflue. Mais le public, et les administrations elles-mêmes, doivent être mis en garde contre un abus possible. Dans le département de la Manche, de nombreux appels ont été adressés aux possesseurs de vieux papiers ; ils y ont répondu, semble-t-il, avec empressement. On a déménagé les greniers, vidé les armoires, passé l'inspection des bibliothèques, et l'occasion a paru bonne pour se débarrasser de paperasses jugées inutiles, de collections de revues dépareillées et d'ouvrages qui ont cessé de plaire. Nous avons même vu des municipalités traiter leurs archives comme de la vieille ferraille et solliciter de l'administration supérieure l'autorisation de les aliéner. Quelques-unes, moins scrupuleuses encore, l'ont peut-être fait sans en souffler mot. Des commerçants ont draîné dans les villes et les campagnes tous les papiers qu'ils ont pu trouver. Et des wagons ainsi formés ont pris le chemin des papeteries, où le triage des documents est plutôt vite fait. Que de dossiers d'affaires intéressants au point de vue administratif, que de titres précieux pour l'histoire auront ainsi disparu à tout jamais, sans qu'on puisse même alléguer pour excuse, comme sous la Révolution, les nécessités de la défense nationale ou la raison d'État!...

« Il existe dans chaque département — qu'il nous soit permis de le rappeler — un fonctionnaire qui a toute compétence pour apprécier la

valeur d'un document et dire s'il doit être conservé ou non : c'est l'Archiviste départemental. Son dépôt, ouvert à tous, s'enrichit, chaque année, des versements des administrations et des dons généreux que lui font, dans l'intérêt des études historiques, les particuliers. Le Conseil général lui alloue un crédit spécial pour acheter les pièces les plus importantes, dont on ne voudrait pas se dessaisir gratuitement. Les personnes qui possèdent des documents, et qui n'y tiennent point, feront un acte méritoire en les offrant aux Archives ; elles enrichiront ainsi le patrimoine commun et s'acquéreront des droits à la reconnaissance des historiens de l'avenir. Mais qu'est-ce qu'un document, nous demandera-t-on peut-être ? Il n'y a pas de terme plus compréhensif. Est document tout ce qui établit des faits historiques, biographiques, généalogiques, sociaux, économiques, tout ce qui précise un point de géographie ou de topographie, tout ce qui prouve un droit de propriété ou d'usage. Et ces documents peuvent être sur papier ou sur parchemin, ou même sur cire, imprimés ou manuscrits, anciens, modernes ou même tout récents. Les Archives servent à l'étude de tout le passé et même du présent sous leurs aspects les plus divers et les plus complexes : on y reçoit avec gratitude tout ce qui sert à découvrir une parcelle de vérité.

« Quant aux municipalités, si jamais la tentation les prenait de se débarrasser de leurs vieux papiers, il suffira certainement de leur rappeler que les archives font partie du patrimoine de la commune, que le maire en est constitué par la loi le gardien responsable. qu'une toute récente circulaire ministérielle du 27 avril 1916, confirmée et commentée par de très sages instructions du Préfet, renouvelle expressément la défense d'en aliéner la moindre partie, et qu'au surplus. si fâcheux qu'il soit de ne pouvoir consulter des dossiers jetés le plus souvent en tas dans un grenier. il vaut encore mieux les classer que les détruire, le désordre n'étant pas une excuse ni le chaos un argument.

« Débarrassons-nous des vieux journaux. mais gardons précieusement nos archives. publiques et privées. Elles sont une des richesses du pays, que nous devons transmettre intactes à nos descendants : ils y trouveront un enseignement. Il est étonnant comme des papiers, vieux parfois de plusieurs siècles, n'ont rien perdu de leur valeur éducatrice et restent, dans leur ensemble, d'une saisissante actualité ! »

Comme suite aux circulaires du ministre de l'Instruction publique, des 27 avril, 21 juin et 6 juillet 1916, et à la circulaire du ministère de l'Intérieur, en date du 13 juillet suivant, à l'occasion de la collecte des vieux papiers, des instructions précises ont été adressées aux maires et aux instituteurs en ce qui touche la vente et la destruction de documents appartenant aux archives municipales et hospitalières considérées comme d'intérêt périmé ; le contrôle indispensable de l'archiviste départemental sur ces opérations a été de nouveau défini et assuré.

— D'autre part, on annonce que le gouvernement espagnol, ému lui aussi par la crise du papier, a décidé d'opérer une statistique de toutes les archives du pays qui sont dépourvues de valeur historique. Fort bien, mais à condition que des gens compétents soient mis à la tête de ce nouveau service; autrement, le remède sera pire que le mal, et l'on pourra voir par la suite les communes et les particuliers perdre des procès fort importants, faute d'avoir pu recourir à des titres qui eussent été nécessaires à la défense de leurs intérêts.

— Résolu à combattre les idées exprimées successivement par Eug. Despois dans son « Vandalisme révolutionnaire », par le Dr Robinet, par Fr. Rückert et quelques autres littérateurs-historiens, M. G. Gautherot a écrit un article dans la *Revue des questions historiques* (avril 1914), puis un livre : *Le Vandalisme jacobin* (Paris, 1914, in-16 de XVI-368 p.), destiné à montrer quelles destructions administratives d'archives, d'objets d'art et de monuments religieux sont imputables à l'époque révolutionnaire. Pour les questions d'archives, les seules dont nous ayons à nous occuper ici, l'auteur a groupé dans un chapitre tout ce qu'il a pu connaître sur le triage des titres et la destruction des documents historiques, et résumé dans un appendice ce que Godet et l'abbé Uzureau nous ont appris sur les brûlements d'archives en 1793 à Abbeville et à Angers, sur les triages opérés dans le chartrier de Saint-Denis. Si, en réalité, des faits de vandalisme incontestable se sont produits et ont dispersé à tous les vents quantité de documents précieux, M. Gautherot a un parti-pris de réprobation systématique qui le porte parfois à l'exagération ; il est, en outre, assez mal renseigné dans certains cas, ne s'étant livré qu'à des recherches superficielles et à des sondages incomplets, qui ne l'arrêtent pas dans son désir de généralisation ; enfin sa bibliographie nous a paru tout à fait insuffisante ; ses jugements surtout auraient infiniment plus de poids s'ils n'étaient toujours dictés par un grand esprit de dénigrement.

— Dans la *Revue hebdomadaire* du 7 juillet 1917, M. Claude Cochin a écrit quelques pages sur « les Archives et la guerre » (p. 64-75). Déplorant les pertes subies le 5 juillet 1915 par les archives et la bibliothèque d'Arras, pertes qu'il conviendra à ajouter à l'acte d'accusation que l'on doit dresser contre l'ennemi, l'orateur signale une prescription émanée du Grand Quartier Général, à la date du 2 avril 1917, à l'effet de rechercher les actes d'état civil, les documents communaux et les archives notariales qui peuvent être ensevelies sous les décombres des localités détruites, dans le nord et dans l'est du territoire français.

— Les Archives nationales ont été récemment mises en possession des dépêches télégraphiques originales du gouvernement depuis l'époque de Chappe (an II) jusqu'en 1845, conservées jusqu'à présent à la Direction des lignes télégraphiques (Ministère du Commerce et de l'Industrie).

Alpes (Hautes-). — L'archiviste départemental a réintégré d'Abriès des documents relatifs à la municipalité cantonale et des registres d'état civil; de Mont-Dauphin trois cahiers de délibérations de la municipalité cantonale (an IV-an V). Il a accepté le dépôt des archives communales d'Eygliers, de Ristolas (depuis 1646) et de Tallard (plusieurs cadastres dont un du XIVe siècle). Il rédige l'inventaire de la série L, prépare un répertoire manuscrit de la série M, et classe la bibliothèque de son prédécesseur l'abbé Guillaume devenue propriété départementale. Il signale comme particulièrement importantes les archives communales de Le Monétier-les-Bains, Saint-Étienne-en-Devoluy et Ville-Vallouise; mais d'autre part déclare que des vols ou distractions de pièces ont eu lieu dans certaines localités où les archives sont laissées à l'abandon.

Ardèche. — Un utile *Inventaire ou catalogue sommaire des imprimés du fonds vivarois de la bibliothèque historique des Archives départementales de l'Ardèche* a été publié par M. Jean Régné (Largentière. impr. Mazel et Plancher, 1916; in-8 de VIII-96 p.). Ce fonds, créé en 1867, s'est accru surtout dans ces dernières années[1], et comprend actuellement près de 2300 numéros. Malheureusement le classement alphabétique par noms d'auteurs n'est pas toujours capable de faciliter les recherches, et aurait dû être suivi d'un index par matières.

Bouches-du-Rhône. — Le dépôt départemental s'est accru d'un registre retrouvé des délibérations du bureau des finances du Clergé de Provence (1576-1644), du don des anciens censiers du chapitre d'Aix, de pièces de comptabilité de la ville d'Aix (1770-1791), de quelques registres et liasses de rachats de droits féodaux et des domaines nationaux à Aix. On dresse un inventaire des lettres royaux du Parlement d'Aix, et on achève l'impression de l'inventaire du fonds municipal d'Aix.

Calvados. — Parmi les dons et acquisitions qui ont enrichi le dépôt départemental, on peut signaler de nombreux factums et documents administratifs de l'époque révolutionnaire, des rapports et lettres de l'ingénieur des ponts et chaussées à Bayeux (an III-an VI et 1826-1828), divers documents sur Vire (hospice, séminaire, draperie, etc.), sur les familles, et le journal des recettes des vingtièmes du receveur des tailles en l'élection de Vire et Condé-sur-Noireau (1766-67). — L'impression du répertoire numérique des archives municipales de Caen antérieures à 1800 est en bonne voie.

Doubs. — M. Maurice Pigallet imprime aujourd'hui le *Répertoire des archives départementales du Doubs postérieures à 1789*; *Période révolutionnaire, série* Q, *Domaines nationaux* (Besançon, impr. Millot, 1916;

1. Notamment par l'incorporation des papiers et livres de l'érudit ardéchois Mazon, sur lesquels on consultera la *Revue du Vivarais*, t. XXII (1914), p. 239 et 428.

in-8 de II-207 p.), préparé dans des temps meilleurs, et qui vient se joindre au répertoire de la série L, paru en 1912. Ainsi le public soucieux d'étudier la période révolutionnaire dans cette partie de la Franche-Comté aura en sa possession désormais tous les éléments d'information nécessaires, et saura gré à l'archiviste du Doubs mobilisé de n'avoir pas interrompu la publication de ses travaux, grâce à l'aide que lui a apportée son adjoint M. Dornier.

GIRONDE. — Les fêtes du deuxième centenaire de l'Académie de Bordeaux en 1915 ont provoqué l'impression d'un volume spécial d'*Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 4e série, t. II (1914-15), où, aux pages 261-282), M. J.-Aug. Brutails a consacré une notice aux fonds bénédictins des archives de la Gironde.

LOIRET. — L'archiviste termine l'impression de l'inventaire de la série D des Archives départementales par une table alphabétique générale très copieuse, et reprend l'inventaire interrompu de la série C, en même temps que se poursuit l'impression simultanée des inventaires des archives communales et hospitalières d'Orléans. — Il signale des documents anciens, plus ou moins bien classés, dans les mairies de Chambon, Coudroy, Lorris.

MEUSE. — Ce département est un de ceux qui a eu le plus à souffrir de l'occupation ennemie. Le bombardement de Bar-le-Duc par avions allemands n'a guère causé au bâtiment des archives départementales que des dégâts extérieurs, mais les fenêtres en grande partie dégarnies de vitres ont laissé filtrer l'eau dans les dépôts, malgré toutes les précautions prises. On y a de plus entassé beaucoup de papiers provenant des administrations publiques de l'arrondissement de Verdun, obligées de se replier à l'arrière : ainsi ont pu être sauvées plus ou moins complètement les archives de la mairie de Clermont-en-Argonne et d'un notaire du même lieu, celles de la sous-préfecture et de la recette des finances de Verdun, celles d'un grand nombre de localités de cette région. Quant aux registres de l'état civil qui étaient déposés au greffe du tribunal de Verdun, ils ont trouvé un abri provisoire au palais de justice de Dijon; les archives municipales et hospitalières ont été transférées à Riom; et à la sous-préfecture de Commercy ont été momentanément centralisées les papiers sauvés des mairies de cet arrondissement. Par contre il semble bien que les mairies, avec tout ce qu'elles contenaient, aient été entièrement détruites à Amblaincourt, Andernay, Auzéeourt, Avocourt, Louppy-le-Château, Neuvilly, Nubécourt, Remennecourt, Revigny, Sommeilles, Vaubecourt, Villers-aux-Vents. Tel est du moins le bilan constaté à la date de juillet 1916; il est probable que les pertes ne se borneront pas là.

PYRÉNÉES (HAUTES-). — Les séries K et P ont été définitivement classées; le classement des séries O et X a été sérieusement révisé.

SEINE. — Les archives départementales de la Seine ont reçu en don six registres de commerçants du XVIIIe siècle, dont un est le journal des commandes (notamment pour la maison royale) livrées chez l'ébéniste du roi Dubuisson, et un journal de modiste pour 1789-1790; un compte général du jardin de l'Élysée en l'an VIII; des plans de la seigneurie du Plessis-Piquet (1788); treize volumes de matrices cadastrales de La Chapelle et de Montmartre (XIXe siècle). Parmi les pièces acquises, citons une dénonciation contre Bassompierre, détenu à la Bastille en 1638.

VENDÉE. — L'acquisition du fonds Amédée Odin (128 vol. imprimés sur le département) est une bonne fortune pour le dépôt départemental; le catalogue en est publié pages 153-162 du *Rapport du Préfet* pour 1916. — De la sous-préfecture des Sables-d'Olonne ont été réintégrés de nombreux documents et correspondances échangées entre préfet et sous-préfet (depuis 1808). Ont été donnés : une table des notaires de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte, et 17 volumes reliés renfermant les précieux papiers d'Asnières-la-Châtaigneraye (don du prince de Bauffremont).

YONNE. — Le transfert des archives communales d'Auxerre (350 liasses et 60 registres, délibérations de 1570 à l'an VIII, titres depuis le XIIIe siècle, inventaire de 1766 en 4 vol. in-folio) au dépôt départemental a été opéré. La série B s'est accrue notablement du fait de la réintégration du fonds de l'ancien bailliage d'Auxerre (longtemps ajournée faute de place, de papiers provenant des bureaux de l'enregistrement (1511 reg. provenant d'Auxerre, Saint-Florentin, Avallon, Sens, Tonnerre, etc.) et des domaines (45 liasses et 25 reg. relatifs aux domaines nationaux). — A été retrouvée à la sous-préfecture de Joigny une liasse de rapports hebdomadaires des commissaires de police et des enquêtes de juges de paix sous le Second Empire. — On songe à constituer un musée des archives départementales; une vingtaine de vitrines sont déjà installées.

Espagne. — Les grandes familles espagnoles semblent avoir à cœur de mettre à la disposition des travailleurs, se conformant ainsi aux traditions anglaises et françaises, les documents de leurs archives privées. Après la duchesse d'Albe, qui a donné l'exemple il y a quelques années, voici le duc de Medinaceli qui entreprend à ses frais une grande publication dont le tome Ier a été imprimé : *Series de los más importantes documentos del Archivo y Biblioteca del excelentisimo señor duque de Medinaceli,* elegidos por A. Paz y Melia ; Primeria serie, Historia, años 860-1814 (Madrid, 1915; in-4 de XXVIII-484 p. et 58 pl.). La plupart des périodes de l'histoire d'Espagne y sont représentées; l'histoire littéraire l'histoire de l'art, l'histoire des familles, l'histoire ecclésiastique (par ex. le concile de Constance), les relations diplomatiques avec l'étranger y trouveront également leur compte, et il ne sera pas inutile de constater dans cette collection ducale la présence d'un sceau d'or, l'un des rois que l'on connaisse en Espagne. Cet intéressant et précieux volume net parait pas avoir été mis dans le commerce.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Dans les *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino* (Torino, 1915), on lira avec intérêt une étude de Augusto Rostagni sur les bibliothécaires de l'époque alexandrine : I bibliotecari alessandrini nella cronologia della letteratura ellenistica.

Danemark. — Dans les Mémoires de l'Académie de Copenhague a paru le *Catalogue supplémentaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Copenhague*, par Ada Adler (Kjœbenhavn, 1916 ; in-8 de 114 p. et pl.). — Dans le même établissement a été créé naguère un dépôt d'archives cinématographiques et phonographiques.

Espagne. — Nous avons précédemment indiqué (p. 109) les publications faites récemment en l'honneur de Cervantès à l'occasion du troisième centenaire de sa mort. Il convient d'y ajouter le catalogue du fonds spécial acquis par la Biblioteca de Catalunya, dont le tome Ier a été récemment imprimé : *Cataleg de la colecció cervantina firmat per D. Isidro Bonsons y Sicart, i cedida per ell a la Biblioteca de Catalunya* ; I (an. 1590-1800) ; l'auteur est D. J. Givanel y Mas et l'éditeur l'Institud de l'Estudiis catalans (Barcelona, 1916 ; in-4 de XXII-409 p.). — Le *Boletin de la R. Academia de la Historia* a publié en avril 1916, sous la signature de V. Castañeda, un catalogue sommaire des manuscrits d'ordre généalogique et héraldique que possède la bibliothèque de l'Escorial ; et, dans le courant de la même année, par les soins de M. Gutierrez del Caño, le catalogue des manuscrits de la bibliothèque universitaire de Valencia. — D'autre part, on nous signale l'apparition d'un premier fascicule d'*Inventario de los fondos de la Biblioteca provincial de Cádiz* (Cádiz, M. Alvarez Rodriguez, 1915 ; in-4 de 80 p. et pl.). Ainsi, à la suite de quelques grandes publications récentes dont les titres figurent dans nos relevés bibliographiques, et du progrès que fait réaliser à ces études la *Revista de Archivos, bibliotecas y Museos*, il semble qu'il y ait une émulation satisfaisante entre les conservateurs des différentes bibliothèques espagnoles pour entreprendre l'inventaire de leurs richesses en tous genres ; et il est à souhaiter qu'elle dure, l'Espagne n'étant guère favorisée jusqu'ici sous ce rapport.

France. — La Bibliothèque nationale a acquis récemment, des héritiers de Mlle Buvignier-Clouët, une très importante collection de pièces

historiques sur la Lorraine et les Trois-Évêchés, qui peut être considérée comme le complément de l'ancienne collection de Lorraine et des manuscrits messins légués, il y a quelques années, par Auguste Prost. Ces documents, originaux et copies, appartiennent à tous les siècles, depuis le XII[e] ; ils formeront environ 160 volumes où l'on rencontre des lettres des rois Henri II, Charles IX et Henri III, de Catherine de Médicis, la correspondance des Praillon, agents français à Metz au XVI[e] siècle ; les papiers du ministre protestant Paul Ferry, de Metz ; beaucoup de titres de l'évêché, du chapitre et des abbayes de Metz et du diocèse ; des comptes originaux de la ville de Metz (XV[e]-XVI[e] siècles) ; des documents sur le parlement et les différentes juridictions messines d'autrefois, sur le commerce et l'industrie en Lorraine, etc. La plus ancienne pièce est une charte originale scellée de Bertram, évêque de Metz (1192).

— D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, M. Aug. Le Sourd a publié les *Mémoires de Jacques de Banne, chanoine de Viviers* (Aubenas, 1917 ; in-8 de 98-XV p.).

— De New-York nous est venue la *Collotype reproduction of that portion of Codex Paris 7989 commonly called the Codex Traguriensis*, par S. Gaselee (New-York, 1915; in-8, 28 pl.). Il s'agit de fragments de Pétrone.

— L'inventaire des manuscrits de Claude Dupuy en 1595, découvert chez un notaire parisien, a fait l'objet d'une communication d'Ern. Coyecque à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1915, p. 526-531 ; on y a joint les identifications nécessaires aux fonds actuels de la Bibliothèque nationale où ils se retrouvent actuellement.

— Récemment retrouvé, le cartulaire de la nation de France de l'Université de Paris a pris place sur les rayons de la Bibliothèque nationale ; il a aussitôt fait l'objet d'une notice et d'une description détaillée de M. Henri Omont, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XLI (1914), p. 1-130.

— La *Revue de philologie* (janvier 1916, p. 33-37) a inséré une notice de F. Garin sur le manuscrit grec Coislin 169 de la Bibliothèque nationale, renfermant les œuvres de Théocrite et écrit au XV[e] siècle ; c'est une copie d'un manuscrit plus ancien de la Laurentienne.

— M. Albert Isnard a consacré de nombreuses pages à *Joseph-Nicolas Delisle, sa biographie et sa collection de cartes géographiques à la Bibliothèque nationale*, dans le *Bulletin de la Section de géographie du Comité des travaux historiques* (1915), p. 34-164. Ce géographe-historien-astronome, né et mort (en 1768) à Paris, qui vécut longtemps en Russie, méritait bien la notice détaillée qui vient de lui être consacrée ; grand travailleur, il a laissé de nombreux manuscrits que se partagent les dépôts de la Marine[1], la bibliothèque de la Chambre des députés et

1. Un certain nombre de ces cartes, remises par Delisle lui-même en 1754 et consignées dans un état de cette époque, ne se retrouvent plus aujourd'hui.

la Bibliothèque nationale; ces derniers, longtemps demeurés dans l'oubli, consistent en cinq portefeuilles contenant les 190 cartes manuscrites et autres pièces qu'il avait rapportées de Russie; la formation de ces collections et leur valeur scientifique sont étudiées avec grand soin, et le catalogue général des œuvres de Delisle, malgré de nombreuses difficultés, paraît établi dans les meilleures conditions de critique et d'érudition.

— La « libraria magna » de la tour des Anges au Palais des papes à Avignon était placée à l'étage du Trésor, au-dessus de la chambre à coucher pontificale; ce sont du moins les conclusions du Dr Colombe, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XXIV (1914), nos 3-4.

— La bibliothèque de la ville de Troyes a récemment hérité de la collection importante de livres formée par feu Ch. Des Guerrois.

Grande-Bretagne. — Miss Margaret J. Powell a édité : *The Pauline epistles contained in ms. Parker 32, Corpus Christi College, Cambridge* (London, 1917; in-8 de 384 p.).

— Le catalogue de la partie musicale de Christ Church College Library a été publié par G. E. P. Arkwright : *Oxford University, Christ Church College Library; Catalogue of music in the Library* (Oxford, 1915; in-8 de XI-128 p.).

— Les anciennes impressions du fonds Mac Cleam, conservées au Fitzwilliam Museum, ont fait l'objet d'un inventaire de C. E. Sayle : *Fitzwilliam Museum; Mac Cleam bequest; Catalogue of the early printed books* (Cambridge, 1917; in-8 de 194 p. et pl.).

— Pour la première fois est publié, d'après le ms. Harléien 273 du British Museum et le français 2198 de Paris, le texte du *Purgatoire de saint Patrice* (Göteborg, 1916; in-8 de 87 p.), par les soins de Joh. Vising.

— La bibliothèque du château de Windsor possède une série de dessins précieux pour la reconstitution de la Rome du moyen-âge; C. R. Morey les a reproduits dans une publication intitulée : *Lost mosaics and frescoes of Rome of the mediaeval period; a publication of drawings now in the royal library of Windsor Castle* (University of Princeton, 1915; in-4).

Italie. — On a récemment édité le catalogue des œuvres musicales appartenant à la bibliothèque de San Marco à Venise : *Catalogo delle opere musicali, teoriche e pratiche di autori vissuti sino ai primi decenni del XIX secolo* (Parma, 1916, in-4). Et un travail analogue est entrepris dans toutes les collections publiques italiennes.

— Parmi les manuscrits nouvellement entrés dans les collections de la Biblioteca Nazionale Centrale de Florence, on peut citer : *Lucidario* (XIVe s.); — Commentaire sur la métaphysique d'Aristote, par Alexander ab Alexandria, écrit en 1441 par « Ulricus Gallp de Parchaim »; —

Tractatus de ludo, de Steph. Costa ; — *Specchio della Croce,* de Dom. Cavalca ; — *Questiones super libros Aristotelis de anima,* de Jean de Jandun, copié en 1458 « in civitate Tarvisii per me Venturinum de Crema » ; tous volumes du xve siècle ; — *Coltivazione delle viti e degli alberi,* de B. Davanzati ; — *Rime,* probablement autographes, de Giov. Giac. Salvatorino, dédiées à Marguerite, duchesse de Mantoue ; — *Viaggio da Cipro in Gerusalemme,* daté de 1531 ; — *Ricordanze,* d'Aless. Cegia, de Venise ; — *Libro degli edifici di Roma,* écrit par « Aleardus » ; — Lettres de Giov. Fr. Gandino, de Trévise, écrites de 1594 à 1596 ; — *Disegni di Peschiera,* de Paolo Calzolari da Saló, exécutés à la plume et à l'aquarelle (13 pl.) ; — *Estimatione de gli edificii de la Gonzaga,* par l'ingénieur Jacomo Soldati (1567) ; tous volumes du xvie siècle ; — un Obituaire de l'église de Toussaints, de Cividale, avec quelques notes concernant l'invasion turque en Frioul (1472) ; — un volume d'architecture et de fortification militaire (xviiie siècle).

Pays-Bas. — Deux manuscrits de la bibliothèque universitaire de Leide ont été reproduits intégralement par la phototypie dans la collection des « Codices græci et latini photographice depicti ». Ce sont le 18e et le 19e de la série : *Lucretius ; Codex Vossianus quadratus,* avec notice d'Émile Châtelain (Leiden, 1913 ; in-folio de 12 p. et 138 pl.) ; et *Ciceronis opera philosophica ; Codex Leidensis Vossianus lat. fol. 84,* avec notice d'Otto Plasberg (Leiden, 1914 ; in-folio de 14 p. et 120 pl.).

Suisse. — M. Ern. Jovy a tiré des collections de la bibliothèque de Genève *Quelques lettres de M. Emery au physicien Georges-Louis Le Sage* (Paris, 1916 ; in-8 de 60 p.) ; lettres des années 1796-1799.

— Sous le titre de *La « Profession de foi du vicaire savoyard » de Jean-Jacques Rousseau* (Fribourg, 1914 ; in-8 de iv-cxii-608 p.), P.-Maurice Masson a donné une édition critique de ce texte d'après les manuscrits de Genève, de Neuchâtel et de Paris, avec une introduction et un commentaire historique.

— M. K. Escher étudie les manuscrits à miniatures de la bibliothèque cantonale de Porrentruy, dans une série d'articles de l'*Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde,* vol. XIX.

Uruguay. — On a naguère célébré le centenaire de la bibliothèque nationale du pays, ce qui a donné lieu à une publication de circonstance de Ant. Larranaga : *Centenario de la Biblioteca pública de Montevideo, 1816-1916* (Montevideo, 1916 ; in-8 de 24 p.), et à un recueil historico-législatif de Z. Felipe Villegas : *Biblioteca nacional ; Recopilacion de leges, reglamento, plan de catálogo metodico y otras disposiciones y antecedentes relativos á dicha institutión, 1815-1906* (Montevideo, 1914 ; in-8 de 152 p.).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Un congrès du livre. — Un congrès du livre s'est tenu à Paris, du 11 au 17 mars 1917, sous les auspices du Cercle de la Librairie, de de la Société des gens de lettres, du Cercle de la critique, et de l'Association des bibliothécaires français. On y a étudié des questions très variées, intellectuelles, commerciales, techniques et sociales; peut-être y a-t-on groupé des personnalités qui n'avaient d'autre lien entre elles que le désir de bien faire. Dans le domaine littéraire proprement dit, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, plusieurs rapports ont été distribués et ont servi de thèmes à des discussions utiles; en voici l'indication : L'expansion intellectuelle française à l'étranger (Ch. Petit-Dutaillis); — L'union des écrivains et des éditeurs pour l'expansion de la pensée française (Georges Lecomte); — Le livre et la critique (F. Chevassu); — La démoralisation par le livre et par l'image (E. Haraucourt; — Les collections de textes classiques littéraires (F. Strowski); — La bibliographie (Ch. Mortet). Nous publierons ce dernier rapport dans notre prochain numéro.

Bibliographie pédagogique. — Trois ans avant la guerre, la librairie Alcan avait créé une *Année pédagogique* qui paraissait sous la direction de MM. L. Cellérier et L. Dugas. A côté de divers articles de fond, chaque volume annuel 1911-1913 (Paris, 1912-1914, 3 vol. in-8 ; à 7 fr. 50) contient la bibliographie pédagogique de l'année courante. La guerre a interrompu cette publication, destinée à combler une lacune dans notre outillage pédagogique, à l'instar d'annuaires similaires existant à l'étranger.

Les périodiques du Danemark. — Au nombre de 165, ils ont fait l'objet d'un dépouillement systématique et méthodique, par les soins de MM. Svend Dahl et Th. Dossing, pour la première fois en 1915 : *Dansk Tidsskrift-Index; Systematisk Fortegnelse over Indholdet af 165 danske Tidsskrifter* (Kjœbenhavn, Lybecker, 1916; in-8 de 252 p.).

Bibliographie chilienne. — En 1915 a paru, à Santiago del Chile, le premier volume d'un vaste répertoire de bio-bibliographie chilienne, comprenant les lettres A et B en partie, dirigé par Emilio Vaisse : *Bibliografia general de Chile; I. Diccionario de autores y obras*, 1 (in-4

de LXIX-331-X p.). Une partie de l'introduction qui ouvre ce volume est consacrée à une bibliographie générale des bibliographies chiliennes, due aux soins éclairés de R. A. Laval ; et l'on paraît surpris de voir qu'une telle nomenclature comprenne un si grand nombre de numéros.

La « Bibliographical Society » d'Amérique. — Les « Papers » de cette société se publient périodiquement; le volume de 1916 contient entre autres un essai de R. J. Kerner : *The foundations of slavic bibliography* (p. 1-39), et un article de A. C. Klebs : *Desiderata in the cataloguing of incunabula* (p. 143-163).

Le poème de Jacques de Bugnin. — Originaire de Lausanne, devenu chapelain de la cathédrale, puis entré dans l'ordre des Bernardins, Jacques de Bugnin a eu les honneurs d'une citation dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier. Il a composé en 1480 son poème intitulé « Le Congié pris du siècle séculier », dans le monastère de Tamié, en Savoie, où il s'était retiré. Sans grande prétention littéraire, ce recueil de sentences morales, inspirées de la sagesse populaire, n'est connu aujourd'hui que par de rares exemplaires, bien qu'il ait eu coup sur coup, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe siècle, au moins huit éditions à Vienne (France), à Lyon, à Paris et à Genève. En rééditant ce texte, *Le Congié pris du siècle séculier*, *poème du XVe siècle publié avec une introduction* (Paris-Neuchâtel, 1916; in-8 de 93 p. et fig.), M. Arthur Piaget a pris comme point de départ la première édition, en ayant soin de faire connaître les variantes; il a en même temps réuni sur le compte de l'auteur tous les renseignements épars, et joint une excellente introduction bibliographique qu'illustrent quelques fac-similés.

L'œuvre de Nicolas Sténon. — Né en 1638 à Copenhague, où il fit ses premières études, Nicolas Sténon appartient plus encore à l'Italie, sa seconde patrie, où il mourut (à Florence) en 1686 ; il voyagea beaucoup et demeura quelque temps en Hollande et à Paris. Son tombeau est à San Lorenzo et son portrait au palais Pitti. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la science géologique et de la stratigraphie. Son œuvre est considérable, et M. John Garrett Winter, de l'Université d'Ann Arbor, en a dressé la liste critique, avec les réimpressions et les traductions, dans son mémoire : *The Prodromus of Nicolaus Steno's; Dissertation concerning a solid body enclosed by process of nature within a solid ; an english version with an introduction and explanatory notes* (New-York, 1916 ; in-4 avec 4 pl.), qui vient après une édition fac-simile (Berlin, 1904) et une réédition du texte (Kjöbenhavn, 1910) dans ses œuvres complètes. Il fut à la fois théologien, philosophe et anatomiste d'une science profonde et reconnue, à laquelle les savants ont rendu hommage.

Le Rabelais apocryphe de 1549. — On se souvient encore du bruit que fit jadis la découverte par M. Ludwig Rosenthal d'un soi-disant exemplaire du *Cinquième livre* de Rabelais publié en 1549 (*Le Bibliographe moderne*, 1901, p. 5). J'avais conclu à la négative. M. Abel Lefranc (cf. même Revue, 1903, p. 433) réussit ensuite à démontrer que le texte du soi-disant Rabelais était un démarcage d'auteurs plus anciens, notamment de Jean Bouchet. Or on annonce que l'on vient de découvrir à la bibliothèque Sainte-Geneviève un autre exemplaire, incomplet il est vrai, du petit volume qui avait si fort intrigué les érudits il y a quinze ans.

Bibliographie thérésienne. — L'érudit bibliographe Juan M. Sanchez a augmenté la littérature relative à sainte Thérèse d'une savante notice consacrée aux premières éditions de ses œuvres : *Las cuatro primeras editiones de los escritos de santa Teresa* (Calatrava, 1916; in-4 de 15 p.).

Bibliographie de la guerre. — Sous cette rubrique, nous avons déjà cité (p. 106) un certain nombre de publications en différentes langues. Aujourd'hui on indiquera à cette place plusieurs travaux français.

On a commencé d'imprimer le catalogue de la *Collection Henri Leblanc destinée à l'État; La grande guerre* (*Bibliographie, iconographie, documents divers*); et le tome Ier, comprenant le Catalogue raisonné des estampes, affiches, vignettes, cartes postales, médailles, timbres, parus du 1er août 1914 au 31 décembre 1915, a été mis en vente (Paris, Émile-Paul, 1916; in-8 de XXI-434 p. et pl.). — D'autres établissements parisiens font des collections analogues, qui seront plus ou moins développées. — La collection de travaux bibliographiques publiés par la bibliothèque de la ville de Lyon s'enrichit d'un *Catalogue du fonds de la guerre* (Paris, 1916-1917, in-8) dont trois fascicules ont déjà paru (XIII-180 p.) et qui comprendra des publications de tout ordre paraissant dans le monde entier; déjà riche de 17000 numéros, cette collection s'accroîtra rapidement, et le nombre des fascicules prévus est illimité. Les règles de la classification décimale ont été adoptées par M. R. Cantinelli, l'initiateur de ce nouveau fonds. — M. Henri Jadart vient de publier de son côté une *Bibliographie rémoise pendant la guerre 1914-1916, suivie de la liste d'une collection de documents relatifs à Reims durant la même période* (Reims, Michaud, 1916; in-8 de 43 p.). — Enfin M. Jean Vic annonce, pour paraître prochainement (Paris, Payot) un volume qui aura pour titre : *La littérature de guerre; Manuel méthodique et critique des publications de langue française*, d'août 1914 à août 1916, et qui sera un catalogue raisonné d'environ 2000 volumes et brochures. — Notons d'autre part que l'on trouvera dans *Grotius; Annuaire international pour l'année 1915* (La Haye, 1916) une bibliographie des publi-

cations parues dans les Pays-Bas en 1914-1915 sur le droit international public, les relations internationales, la guerre actuelle et le mouvement de la paix.

Histoire du papier. — Le 4e volume des *Mémoires sur le commerce et l'industrie*, publiés sous la direction de M. Julien Hayem (Paris, 1916, in-8), contient (p. 39-63) une étude de Émile Isnard sur les papeteries de Provence au xviiie siècle, où l'on voit que ces établissements, au nombre de soixante, fournissaient généralement du papier d'assez mauvaise qualité, et que le recrutement de la main-d'œuvre y était assez difficile.

Histoire de l'imprimerie. — Nons sommes fort en retard pour annoncer deux brochures relatives à l'histoire de l'imprimerie en France. L'une est d'Alfred Richard, qui a inséré dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, en 1912, des notes bibliographiques complémentaires sur les Bouchet, imprimeurs et procureurs à Poitiers au xvie siècle, où il rectifie les assertions de Claudin et de La Bouralière, et où il publie le testament de Guillaume Bouchet (1519), en le déclarant parent de l'auteur des « Serées ». — L'autre est de M. Émile Picot : *Les imprimeurs rouennais en Italie au XVe siècle* (*Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, XI, p. 134-151 et 163-203), où il apporte des aperçus nouveaux sur Pierre Maufer, typographe ambulant que l'on rencontre à Padoue, à Vérone, à Venise, à Crémone et à Modène, et sur les frères Le Signerre, qui fondèrent un atelier à Milan; il y a joint un excellent catalogue des livres imprimés par ces typographes et de bons fac-similés.

Publications de la « Library of Congress ». — Les dernières publications à enregistrer sont les suivantes : *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, by O. G. Th. Sonneck (Washington, 1914; in-8 de iv-1674 p.) avec un portrait du principal donateur Albert Schatz, décédé en 1910; — *A list of american doctoral Dissertations printed in 1914*, by Alida M. Stephens (W., 1915; in-8 de 157 p.); — *Catalogue of first editions of Stephen C. Foster, 1826-1864*, by W. R. Whittlesey and O. G. Sonneck (W., 1915; in-8 de 79 p.); — *Guide to the law and legal literature of Spain*, by Th. W. Palmer (W., 1915; in-8 de 174 p.); — *A list of geographical Atlases in the Library of Congress*, t. III, by Ph. Lee Phillips (W., 1914; in-8 de cxxxvii-1030 p.); et le *Calendar of the correspondence of George Washington with the officers*, prepared from the original manuscripts by John C. Fitzpatrick (W., 1915; 4 vol. in-8). Il est inutile de souligner l'importance de cette dernière série, accompagnée d'un très copieux index.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

1. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (enero-febr. 1916) : Ant. Ballesteros, Alfonso X de Castilla y la corona de Alemania; — N. Sentenach, El retrato de Cervantes; — I. Lopez Quiroga, Algunas consideraciones sobre la propiedad intelectual o derecho del autor [suite]; — M. Lasso de La Vega, El duque de Havré y su misión en España como representante de los emigrados durante la Revolución (1791-1798); — M. Sancho Izquierdo, Catálogo de los manuscritos de la Biblioteca universitaria de Zaragoza; — Catálogo del Patronato real publicado por el Archivo general de Simancas [suite].

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (marzo-abr. 1916) : V. Castañeda y Alcover, Indice sumario de los manuscritos lemosines y de autores valencianos que se custodian en la R. Biblioteca de San Lorenzo de El Escorial; — Cartas y documentos relativos al Gran Capitán; — Guia histórica y descriptiva de los Archivos, bibliotecas y museos arqueológicos de España.

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (mayo-ag. 1916) : M. Lasso de la Vega, El duque de Havré y su misión [suite]; — J. Lopez Quiroga, Algunas consideraciones sobre la propiedad intelectual [suite]; V. Castañeda, Indice sumario de los manuscritos lemosines [fin]; — M. Serrano y Sanz, Documentos relativos a la pintura en Aragón durante los siglos xiv-xv [suite]; — A. Paz y Melia, Catálogo abreviado de Papeles de Inquisición [suite].

2. — Gli Archivi italiani (1916, nº 1) : P. D. Mauro Inguanez, Cataloghi dei codici di prepositure e chiese Cassinesi nei secoli xi-xv; — U. Dorini, Intorno all' Archivio generale fondato a Firenze da Cosimo I (1569); — P. Pecchiai, Questioni archivistiche; — (nº 2) : E. Casanova, La pubblicità degli atti delle amministrazioni governative; — E. Re, Storia e storiographia delle provincie irredente; — (nº 3) : E. Loevinson, La costituzione di papa Benedetto XIII sugli archivi ecclesiastici; — P. Pecchiai, Gli archivi degli antichi ospedali milanesi; — C. Bernardini, Concentrazione nell' Archivio di Stato degli uffici notarili di proprietà privata esistenti in Roma; — A. d'Amia, L'insegnamento della paleographia e gli Archivi di Stato; — (nº 4) : L. Zdekauer, L'archivio ex-

pontificio a Macerata; — G. Spano, I recenti decreti per gli Archivi di Stato.

3. — Revue des Livres anciens (II, n° 3) : Ern. Coyecque, Simples notes sur Ronsard et son livre des « Amours » ; — Alf. Cartier, Le « Blason des armoiries » et son auteur Jérôme de Bara; — L. Loviot, Les voyages de Villamont (1595); — Fr. Lachèvre, Les amours et les œuvres de Samuel Isarn (1630-1672) ; — L. Loviot, Le « Cabinet des saines affections » ; — L. Loviot, Corneille Blessebois ; — Ph. Renouard, A propos d'Hubert de Suzanne et de Martin Bizard; — L'imprimeur des Contes d'Eutrapel; — Deux procès de librairie au Châtelet (1677-1680).

— Revue des Livres anciens (II, n° 4) : Alf. Cartier, Louise Labé, le procès Yvard à Genève et le « Philosophe de Court » par Philibert de Vienne; — Em. Picot, L'oraison funèbre de Ronsard par Jacques Davy du Perron; — L. Loviot, Notes sur Jean Auvray; — Un chansonnier créole en 1831 ; — Ph. Renouard, Gervais Aumen disciple d'Érasme ; — L'imprimeur de l' « Esperon de discipline » d'Antoine du Saix (1532); — Le « Mysopolème » d'Antoine du Verdier (1568); — Une chanson sur la langue française (fin du xvie siècle); — R. N. Sauvage, Les livres aux armes de Morant du Mesnil-Garnier.

4. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1916, n° 1): Fr. Scheel, Det norske Riksarkivs nye Bydning; — A. Lindhagen, Om noggrannheten af uppgifterna om månens nytändning i några svenska kalendarier från medeltiden; — W. Norvin, Bidrag til Gottorperbibliothekets Historie; — H. Brulin, Gadebuschska samlingen i Riksarkivet; — E. W. Dahlgren, Ytterligare några gamla tyska kartor i Kungl. biblioteket; — I. Collijn, En handskrift af Onus Mundi från 1436.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1916, n° 2) : L. Nielsen, Hans Virgaard; et Bidrag til Danmarks ældre Bogtrykkershistorie; — K. Haebler, Die Frühstücke des niederdentschen Plenarium ; — J. Rudbeck, Nya bidrag till Västerås äldre boktryckerihistoria; — G. Rudbeck, Trå sällsynta psalmböcker; — I. Collijn, Ett nyfunnet danskt confraternitetsbref tryckt af Gotfred af Ghemen.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1916, n°s 3-4) : E. W. Dahlgren, Nya katalogregler för kungl. biblioteket i Stockholm ; — R. Paulli, Nogle Forstendgaver af danske Folkeboeger i svenske Biblioteker ; — H. Fleetwood, Afgjutning af medeltida sigill ; — A. Sjoegren, Aldre svenska pappersmärken; — Th. Tudeer, Några Rantzauska böcker i Helsingfors; — A. Thuesen, Litt Bjoernson-Bibliografi [fin]; — S. Aberstén, En svensk tidskriftsbibliografi; — E. Joergensen, Et haandskrift fra Cistercienserklostret Pontigny; — A. Lindhagen, Några anmärkningar om ett par danska breviarier; — I. Collijn, En sällsynt taliensk Birgitta-upplaga.

5. — Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français (1916) : Le nouveau règlement de la Bibliothèque du Conservatoire national de musique ; — A. Maire, Les sources de l'histoire de la guerre ; — P. Marais, Un dernier pas à franchir dans l'organisation des bibliothèques ; — Les bibliothèques et la guerre.

6. — Het Boek (jan. 1916) ; M. Boas, Nederlandsche vertalingen der Moralia van Plutarchus ; — C. P. Burger, Inscripties op haringen ; — R. Foncke, Boeken in sterfhuizen van oud Mechelen ; — (febr. 1916) : C. P. Burger, De oudste Hollandsche Wereldkaart, een werk van Cornelius Aurelius ; — (maart 1916) : G. A. Evers, De Lucretius-druk van 1486 in de Utrechtsche Universiteits-Bibliotheek ; — A. Eekhoff, Nog iets over wondervisschen ; — (april 1916) : A. J. Karthon, Het verloren Erasmiaansch Handschrift van P. Scriverius, teruggevonden in's Hertogenbosch ; — C. P. Burger, Twee zeldzame pamfletten over het beleg van Antwerpen ; — (mei 1916) : J. M. Hillesum, Menasseh ben Israël (1604-1657) ; — C. P. Burger, Drie nieuw gevonden 16e eeuwsche Amsterdamsche uitgaven.

7. — The Library Journal (jan. 1916) : W. R. Eastman, Library legislation in 1915 ; — B. C. Steiner, The library as a continuation school ; — J. Armstrong, Benefits of library training ; — E. C. Richardson, Cumulative printed catalogues for large libraries.

— The Library Journal (febr. 1916) : I. G. Mudge, Some reference books of 1915 ; — E. D. Renninger, A library experiment in prison work ; — M. E. Downey, Collecting magazines for reference files ; — M. Cutter, Pioneer library work in Labrador.

— The Library Journal (march-april 1916) : E. C. Richardson, The A. L. I. plan of co-operation by specialization ; — F. W. Jenkins, The Russell Sage foundation library ; — W. R. Eastman, Bookstacks in theory and practice ; — C. S. Thompson, Library equipment and labor-saving devices.

— The Library Journal (may-june 1916) : W. D. Johnston, Relations betveen general purchasing departments and libraries ; — C. W. Andrews, The field of co-operation between libraries of learning ; — W. Lichtenstein, Possible results of the European War in the book market ; — S. Tsu-Yung Sen, Can the american library system be adapted to China ?

— The Library Journal (july-aug. 1916) : E. K. Jones, The importance of organized libraries in institutions ; — F. K. Curtis, Survey of institution libraries in the United States ; — M. W. Plumer, The public library and the pursuit of truth ; — J. C. Bay, Inspiration through cataloging ; — A. R. Hasse, Library preparedness in the fields of economies and sociology.

— The Library Journal (sept.-oct. 1916) : E. S. Madison, Problems

of school library administration ; — E. A. Hardy, How Ontario administers her libraries ; — H. L. Koopman, The librarian himself; — A. Kildal, Library work in Norway; — R. B. Stern, Long distance reference work.

— The Library Journal (nov.-dec. 1916) : W. T. Swingle, Photographic methods in library research work ; — A quantitative survey of the Bodleian Library ; — In memoriam (Mary Wright Plummer) ; — F. S. C. James, The medical library ; — D. Hendry, Die deutsche Bücherei in Leipzig.

COMPTES RENDUS

Inventario del R. Archivio di Stato in Siena. Parte seconda (Consiglio generale). Siena, tip. Sordomuti, 1915 ; in-8 de vi-128 p.

L'archiviste de l'État à Sienne Aless. Lisini, aujourd'hui à Venise, avait entrepris une série d'inventaires généraux et particuliers des documents précieux dont il avait la garde. Le *Bibliographe moderne* a déjà signalé le répertoire sommaire de tous les fonds, paru en 1900, et diverses publications analytiques ont suivi, comme l'*Indice di due antichi libri di imbreviature notarili* (Siena, 1912 ; in-8 de xxviii-147 p.), se référant à des documents récemment acquis et particulièrement intéressants pour l'histoire économique et commerciale des années 1221-1229 ; comme l'inventaire des parchemins anciens du fonds diplomatique, dont la première partie (jusqu'en 1250) a été publiée en 1908, et comme celui dont le deuxième fascicule paraît aujourd'hui. Cette nouvelle série comprend 485 numéros où sont décrits en détail les volumes de délibérations du conseil communal depuis décembre 1248 jusqu'à 1808 (au total 258 registres, beaucoup plus complets dans la période antérieure au xviie siècle), les mémoriaux depuis 1399, les registres de nominations et d'élections, et les répertoires (xive-xvie siècles).

M. Lisini a fourni, pendant son passage à la direction des archives de Sienne, un travail fécond. L'exemple qu'il a donné sera certainement suivi, et nous avons confiance dans le zèle et la science de son successeur et de ses collaborateurs pour poursuivre sans faiblir la tâche si intelligemment commencée. H. S.

Trésor des Chartes du Comté de Rethel, publié par ordre de S. A. le prince Albert Ier. Sceaux, décrits et publiés par L.-H. Labande, correspondant de l'Institut, conservateur des archives du Palais de Monaco. Paris, A. Picard et fils, 1914 ; in-4 de xxiv-304 p. et 53 pl. — Prix : 20 fr.

Commencée par A. Saige et H. Lacaille en 1901 (voir *Bibliographe moderne*, 1902, p. 430), la publication intégrale des chartes composant le trésor des chartes du comté de Rethel aux archives du palais de Monaco a été terminée en 1911 par un troisième volume qui ne devait

pas être le dernier. En effet, le conservateur actuel des dites archives, M. Labande, a pensé qu'il ne pouvait mieux la compléter que de faire paraître un volume consacré aux sceaux de cette collection précieuse à divers titres.

Voici ce tome IV, où l'on trouvera décrits 578 sceaux différents, avec un luxe de détails généalogiques, héraldiques et biographiques sur chacun des personnages dont les sceaux ont été jusqu'ici préservés d'une destruction complète; la partie bibliographique a été également l'objet des soins les plus soutenus. Pour le classement méthodique comme pour la description, l'auteur a suivi les errements créés par Douët d'Arcq pour l'inventaire des sceaux des Archives nationales; mais, profitant de l'expérience, il a évité les graves erreurs commises, tant par cet archiviste que par certains auteurs de travaux sigillographiques trop hâtivement conçus et publiés. Ce genre de publications exige des connaissances étendues et variées; par ses études antérieures, M. Labande nous a prouvé que son érudition se mouvait à l'aise dans des régions très diverses, et en fait on trouverait peu de chose à lui reprocher dans le savant catalogue qu'il a dressé. Les tables qu'il a jointes sont de deux sortes: table héraldique des sceaux, table des noms de personne et de lieu. La plupart de ces noms appartiennent à la Champagne septentrionale et à l'Ardenne belge. Le trésor des chartes du comté de Rethel est une mine précieuse pour l'étude de cette région au moyen âge. H. S.

A descriptive catalogue of the Western mediaeval manuscripts in Edinburgh University Library, by Catherine R. Borland, M. A. Edinburgh, T. and A. Constable, 1916; in-4 de xxxii-359 p. et 25 pl. — Prix : 20 sh.

La collection des manuscrits occidentaux du moyen âge, objet du présent catalogue, provient en partie de la collection David Laing, entrée à la bibliothèque de l'Université d'Édimbourg en 1878, en partie d'acquisitions qui l'ont enrichie à diverses époques. Il n'en existait pas encore d'inventaire détaillé. Au nombre de 230, ils méritaient cependant d'être signalés à notre attentive curiosité. Leur origine est diverse et leur intérêt varié. Miss Borland n'a rien négligé pour donner de chacun d'eux une description aussi détaillée et aussi définitive que possible, en prenant soin de solliciter le concours de spécialistes pour l'étude de certains manuscrits grecs, par exemple (au nombre de douze, dont un, fragmentaire, provient de la bibliothèque de San Marco de Florence), d'un psautier celtique (étudié à part par W. M. Lindsay), et de la partie héraldique, réservée à A. Van de Put.

Dans le reste de la collection, on relève des bibles, des vies de saints, des bréviaires, graduels, psautiers et livres d'heures, des traités de théologie et de morale, des commentaires de livres saints et des ser-

monnaires, des livres d'astronomie et d'alchimie, des grammaires, des traités de droit canonique et civil, de médecine et de chirurgie, quelques ouvrages littéraires, des chroniques anglaises, des textes classiques (la plupart des manuscrits sont du XVe siècle), et jusqu'à des fragments d'antiphoniers, complets ou non, écrits en Écosse vers le milieu du XIVe ou au XVIe siècle. Leur provenance est variée : beaucoup sont d'origine flamande ou française, quelques-uns d'origine italienne ou allemande. A côté de plusieurs psautiers anglais, de livres d'heures à l'usage de l'église de Salisbury ou de diocèses écossais, j'en vois d'autres à l'usage des diocèses de Saint Claude, Toul, Sens, Paris, Saint-Omer, Utrecht, des missels de Toulouse et de Tournai.

Le développement donné à chaque description est très étendu[1]. L'examen de l'écriture et de l'illustration a donné lieu à des observations amplement suffisantes ; rien de ce qui est caractéristique et particulièrement symptomatique, tant au point de vue de l'extérieur que du contenu, n'a été négligé ; les reproductions (types d'écritures, bordures, initiales, miniatures, etc.) paraissent fort bien choisies[2]. Quelques observations cependant : n° 44, saint Mathurin, qui n'est pas un saint aussi inusité *(unusual)* que le dit miss Borland, n'est pas mort à Larchant (Mayenne), mais à Larchant (Seine-et-Marne) ; et Michel Brevot, avocat, « natif de Goude », parent d'un possesseur du volume, dont le nom est inscrit parmi les notes manuscrites du feuillet de garde, était vraisemblablement de Gouda (Pays-Bas) ; — n° 160, un exemplaire des « Ordonnances de la Toison d'Or » porte des annotations manuscrites du XVIIe siècle intéressant un espagnol habitant de la ville d'Anvers (ainsi faut-il comprendre la notation *Doanberes* qui n'a pas été bien lue) ; — n° 161, un exemplaire des Statuts de l'ordre de Saint-Michel doit être rapproché, bien que sans doute moins précieux, de ceux qu'a décrits le comte P. Durrieu, et surtout de celui de Poitiers, dont M. Ginot signale pour la première fois l'existence dans le présent numéro du *Bibliographe moderne* ; — n° 187, l'auteur de l' « Arbre des batailles » n'a pas été recherché, de telle sorte que le nom d'Honoré Bonet manque à l'index.

1. Parmi les provenances, on peut noter un très beau volume italien ayant appartenu au marquis Maffei, un autre manuscrit italien vendu en 1831 avec la bibliothèque Boutourlin, et un autre, encore italien, qui a passé entre les mains de Libri (catalogue de sa vente, 28 mars 1859).

2. Parmi les scribes on remarquera spécialement le nom du parisien Jean Fleury (Virgile du XVe siècle), déjà connue par la souscription d'un manuscrit Douce de la Bodléienne. — Sur le manuscrit n° 120, contenant les œuvres de l'Arétin (XVe siècle), et paraîssant provenir de la bibliothèque aragonaise de Naples, une miniature du feuillet 2 est signée MM. MAN, où un ancien propriétaire aurait cru voir une signature de Mantegna; miss Borland affirme que rien, ni dans le style ni dans l'exécution, n'autorise cette attribution.

La chronique classée sous le n° 217 contient des fragments d'une traduction française en vers de la Chronique en prose de Guillaume Le Breton, écrits au XIVe siècle. Il n'y a pas lieu de s'y attarder, malgré son intérêt, car l'auteur du catalogue les a elle-même signalés à l'attention des érudits dans un article de la *Romania*, en 1913.

Dans son ensemble, cette publication se signale par un soin extrême et une scrupuleuse précision qu'on ne peut qu'admirer. Miss Borland a suivi les meilleurs guides et s'est acquittée de sa tâche en se montrant digne de la confiance que l'Université d'Édimbourg lui a témoignée.

H. S.

Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626) par Frédéric Lachèvre. Paris, E. Champion, 1914 ; in-4 de XVI-603 p. — Prix : 20 fr.

Tout le monde connaît la grande *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700,* que M. Lachèvre nous a donnée en quatre beaux volumes, et à laquelle le *Bibliographe moderne* a souhaité la bienvenue. Depuis lors, le même auteur s'est appliqué à étudier le libertinage dans notre ancienne littérature, particulièrement Théophile de Viau et ses successeurs, Des Barreaux, Saint-Pavin et autres. Comme complément à ces nouvelles études, il a consacré un nouvel in-quarto à la recherche des recueils de poésies érotiques et satiriques français, limitée à une courte période de notre histoire littéraire, un quart de siècle exactement ; mais cette période fut particulièrement féconde en frivolités, que le roi Henri IV lui-même ne dédaignait pas, et la censure des livres s'exerçait paternellement à l'égard de publications fort libres, à la condition que la religion et les droits de l'État fussent respectés.

M. Lachèvre a été bien inspiré ; sa curiosité a lieu d'être satisfaite, car la moisson est abondante, et il suffit de parcourir le nouveau volume qu'il a signé pour être émerveillé de l'érudition déployée, de l'ensemble de renseignements accumulés. Le terrain lui est familier, je le veux bien ; il s'y meut avec aisance, et ce défilé de poètes, de poètes-soldats parfois, est des plus curieux. Il s'y glisse même quelques femmes, comme cette Héliette de Vivonne, qui, avec l'aide de M. Pierre Louys, a pu être identifiée malgré qu'elle se cachât sous des initiales presque anonymes (W), Héliette de Vivonne, chantée par Desportes dont elle fut l'amie.

Après une première partie alphabétique consacrée à chaque auteur, comprenant, avec une notice et une ample partie bibliographique, un dépouillement complet des recueils étudiés, une deuxième partie est formée de la table, dressée dans l'ordre alphabétique du premier vers, des poésies anonymes ou signées d'initiales que renferment ces mêmes recueils, avec la date de publication. Le volume s'achève par un appen-

dice (dépouillement d'un ouvrage satirique publié à l'étranger et de différents manuscrits contenant des poésies trop audacieuses ou trop graveleuses pour trouver place dans les recueils précités) et diverses additions intéressantes.

Nous apprenons en outre, de M. Lachèvre, qu'il compte bientôt offrir au public lettré un travail sur les recueils collectifs de poésies du XVIe siècle. L'annonce de ce projet réjouira tous ceux qui aiment notre vieille littérature, et l'on peut être assuré d'avance que l'auteur, restant égal à lui-même, nous apportera le fruit bien mûr de ses recherches bibliographiques, poursuivies avec passion. H. S.

Bibliografia de Luz y Caballero, por Domingo FIGAROLA-CANEDA, director de la Biblioteca nacional de La Habana. 2a edic. corregida y aumentada. Habana, impr. del siglo XX, 1916; in-8 de XX-275 p. et pl.

Trop peu connu en Europe[1], Luz y Caballero est un des meilleurs représentants littéraires de la patrie cubaine. La France devrait se souvenir qu'il fut le traducteur de Volney et de Victor Cousin, qu'il fut un écrivain et un éducateur libéral, dont la carrière a été consacrée surtout à la diffusion du bien. Né en 1800, mort en 1862, il a trouvé un biographe consciencieux en J. Ignacio Rodriguez (New-York, 1879) et un bibliographe en M. Figarola-Caneda, le très distingué directeur de la Bibliothèque nationale de La Havane. Quelques-uns de ses travaux, nombreux d'ailleurs, ont été réunis en deux volumes par les soins de A. Zayas Alfonso, en 1890-1891 ; une série de lettres de lui ont trouvé place, en 1909, dans la *Revista de la Biblioteca nacional ;* un grand monument a été élevé à La Havane en son honneur, par souscription publique, en 1913 ; une plaque de marbre a été placée, en 1909, sur la maison où il travailla et mourut; enfin sa statue de marbre, par P. Garbeille, orne la grande salle de l'Université de La Havane.

Pour dresser sa bibliographie, M. Figarola-Caneda a pris comme modèle la bibliographie de Léopold Delisle, par Paul Lacombe ; il ne pouvait en choisir de meilleur. Son travail est précis, raisonné, ultra-complet ; il y a joint un chapitre iconographique, un relevé de tout ce qui a été écrit sur Luz y Caballero, et quelques reproductions artistiques et bibliographiques dont on ne peut nier l'intérêt.

Je vois là un excellent préambule à un dictionnaire général des écrivains cubains, plusieurs fois entrepris, mais toujours sans succès ; M. Figarola-Caneda, qui souhaite que quelqu'un s'intéresse enfin à cette œuvre utile, nous paraît tout désigné pour recruter les collaborateurs qui y participeraient sous sa direction, si la tâche lui paraissait trop lourde à accomplir seul. H. S.

1. Il a une notice dans la dernière édition du grand Larousse illustré ; il n'en a pas dans la *Grande Encyclopédie.*

Annales de Géographie ; XXIIIe-XXIVe Bibliographie géographique annuelle (1913-1914), publiée sous la direction de Louis Raveneau, Paris, Colin, 1915; in-8 de 576 p. — Prix : 16 fr.

Retardée par la guerre, l'apparition de ce volume ne constitue pas moins un tour de force accompli silencieusement, méthodiquement, avec les mêmes concours dévoués (à peu de chose près) qu'en temps de paix. Ni la qualité ni la quantité n'en ont souffert, et si la prochaine Bibliographie annuelle paraissait dans un format plus réduit, il n'en faudrait accuser que la raréfaction des travaux à examiner et à critiquer. Cette fois encore, on nous fait connaître et apprécier la production mondiale de l'avant-guerre, période pendant laquelle, dans chacun des continents, la science géographique n'a cessé de progresser. C'est l'honneur de M. Louis Raveneau et de ses collaborateurs d'avoir su maintenir cette publication dans la voie où elle s'est engagée, très modestement, il y a vingt-quatre années, et d'en avoir fait, au prix d'un travail acharné et soutenu, un recueil de bibliographie savante n'ayant d'égal dans aucun pays. Cette affirmation n'a pas besoin d'être démontrée. A l'heure où nous sommes, quiconque juge utile d'étudier l'un des problèmes géologiques, statistiques, ethnographiques, économiques, industriels, commerciaux, agricoles, qui se posent ou ne tarderont pas à se poser, n'aura qu'à ouvrir la collection de ces volumes annuels, et de préférence les plus récemment parus, pour y découvrir le livre, l'article de revue, la brochure indispensables à l'examen de la question posée, et peut-être à sa solution. H. S.

Catalogue général de la librairie française, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. Tome XXIV (période de 1910 à 1912), rédigé par D. Jordell. — Tome XXV (table des matières du tome XXIV), rédigé par D. Jordell, Paris, Jordell, 1914-1916; in-8 de IV-1112 et IV-595 p. — Prix : 105 fr.

Jusqu'ici Lorenz et son continuateur M. Jordell avaient fait paraître leur Catalogue général de la librairie française par périodes de dix, cinq ou quatre années. Pour la première fois, la période n'est plus que de trois années. Cela tient, d'une part, à la multiplication constante de la littérature contemporaine, d'autre part, au désir qu'a l'éditeur de mettre le plus rapidement possible à la disposition du public cet indispensable instrument de travail qui a débuté en 1840 et qui ne donne nullement l'impression d'un vieillard, tant il est solide, résistant, toujours vivace et prêt à toutes les améliorations.

Ceux-là seuls qui ont fréquemment l'occasion de manier ce Catalogue savent tous ses mérites et se rendent compte de l'effort persévérant qu'il nécessite, en dépit de l'insuffisance reconnue du *Journal de la Librairie* et des défectuosités inconcevables du dépôt légal. Ceux-là seuls aussi savent que l'on y trouve mentionnées non seulement les publications françaises, mais encore les publications en langue française

parues dans les pays voisins (Belgique et Suisse). Je me permettrai de signaler à M. Jordell une légère amélioration à introduire dans son œuvre, je veux dire les publications en langue française paraissant en Italie et en Suède; elles sont peu nombreuses chaque année, mais elles intéressent généralement la philologie romane et la littérature française; à ce titre leur présence ne serait pas tout à fait inutile et n'augmenterait pas sensiblement les dimensions, déjà énormes il est vrai, du volume.

Si l'on songe que le tome XXIV, formant la table générale par matières du précédent, a été préparé à Paris, pendant les journées d'anxiété qui ont commencé à la Marne pour finir à Verdun, et qu'il a été imprimé à Nancy sous les obus de l'ennemi, on verra là une heureuse manifestation du calme inoubliable avec lequel la France a subi, pendant ces douloureuses années, la plus odieuse des agressions.

H. S.

Catalogue of books printed in the XVth Century now in the British Museum ; Part IV (Italy : Subiaco and Rome). London, Printed by order of the Trustees, 1916; in-4 de XVI-146 et 10 p. avec 13 pl. — Prix : 18 sh.

Le plus ancien livre avec date imprimé en Italie est un Lactance, dont le colophon donne le lieu d'impression : *in venerabili monasterio Sublacensi* (30 octobre 1465). Une édition de la *Cité de Dieu* de saint Augustin avec les mêmes types porte la date du 12 juin 1467, mais sans lieu; ces types ont encore été utilisés pour un Cicéron, *De oratore,* dont il n'existe nulle part d'exemplaire absolument complet. L'identité des propriétaires de cette première installation typographique de Subiaco avec les imprimeurs Sweynheym et Pannartz, établis à Rome dès 1467, ne fait plus de doute; ils étaient originaires respectivement des diocèses de Mayence et de Cologne, et l'on conjecture avec assez de vraisemblance qu'ils furent d'abord ouvriers de Füst et Schoeffer, avant d'aller, comme tant d'autres de leurs compatriotes, pérégriner à l'étranger.

Du Lactance et du Cicéron que nous venons de citer, le British Museum possède plusieurs exemplaires; du saint Augustin, un seul. Cet établissement est si riche en éditions romaines que le présent volume leur est entièrement consacré; de nombreux ateliers connus, et dix anonymes, sont successivement passés en revue avec une série de productions, souvent très rares, dont la description a toujours été particulièrement soignée. Cette collection est la plus importante d'Angleterre, croyons-nous, avec celles de la Bodléienne et de la John Rylands Library à Manchester.

Si les éditions de Sweynheym et Pannartz à Rome ne soulèvent aucun problème particulièrement digne d'étude, il n'en est pas de même de quelques autres ouvrages sortis des presses romaines. L'un de ces problèmes concerne les « Epistolæ » de saint Jérôme, dépourvues de toute indication de lieu, de date et de nom d'imprimeur, mais où l'on dis-

tingue, à la fin du volume, les initiales IA. RV., dont l'interprétation a été cherchée depuis longtemps. On a proposé Jacques Le Rouge (établi à Venise), Ulrich Han, et un hypothétique Jacobus Ruessinger, qui serait un neveu du typographe Sixtus Ruessinger; Proctor adopta l'une de ces opinions, Fava-Bresciano l'ont contredit, se basant sur la différence des types caractéristiques employés dans cet ouvrage; aujourd'hui M. Scholderer, l'un des collaborateurs du British Museum, essaie de concilier es assertions contradictoires des adversaires d'hier en proposant avant 'existence d'un atelier Riessinger-Lauer un atelier de Riessinger seul avec des caractères différents.

D'autres observations, dignes d'être prises en considération, sont formulées au cours du présent ouvrage; ses auteurs (MM. Pollard, H. Thomas, Esdaile et Scholderer) sont loin d'avoir toujours accepté les propositions de Proctor, jugées trop incertaines; sur les ateliers Plannck, Lauer, Schurener, Besicken, notamment, ils ont apporté de judicieuses et lumineuses suggestions dont il devra désormais être tenu compte, et qui font de ce précieux Catalogue un instrument de travail particulièrement méritoire. H. S.

La Imprenta en Tarragona; Apuntes para su historia y Bibliographia, por D. Angel del Arco y Molinero. Tarragona, impr. de José Pijoán, 1916; in 16 de 463 p. — Prix : 10 pes.

Connu déjà par diverses publications bibliographiques, D. Angel de Arco a consacré ses veilles à la reconstitution des anciens ateliers typographiques tarragonais depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. Son livre comprend une partie historique et critique, sous forme de récit; puis une partie descriptive et technique, par ordre chronologique d'impressions; enfin une partie graphique, donnant un grand nombre de reproductions en photogravure d'anciennes impressions tarragonaises. La forme est excellente; le fond, semble-t-il, ne l'est pas moins.

En ce qui concerne les incunables (l'imprimerie à Tarragone remonte à 1484), l'auteur avait des prédécesseurs, K. Haebler, Sanpere y Miquel, auxquels il convient d'ajouter les découvertes de D. Ed. González Hurtebise, ancien bibliothécaire de Tarragone et aujourd'hui chef des archives d'Aragon. Pour la suite, le sujet était entièrement neuf. D. Angel del Arco ne s'est pas contenté d'examiner par lui-même toutes les impressions qu'il décrit, ce qui lui a permis de réfuter Sampere y Miquel, de rectifier çà et là les indications données par K. Haebler, d'émettre des doutes sur des impressions attribuées à Tarragone; mais il s'est livré à un sérieux dépouillement des archives locales, surtou notariales, qui a donné d'excellents résultats : cela lui a permis de fixer des dates définitives, de compléter la biographie du prototypographe Spindeler et celle de son successeur Rosenbach.

D. Angel del Arco n'a pas été moins heureux dans ses recherches

sur les époques postérieures. Les chapitres qu'il consacre à Felipe Mey, à Felipe et Gabriel Roberto, à José Barber, etc., apportent des lumières inédites. Leurs impressions, souvent très rares, ont été retrouvées dans des dépôts publics (bibliothèque provinciale, musée diocésain, bibliothèque du séminaire, archives archiépiscopales, bibliothèque universitaire et du séminaire de Barcelone, bibliothèque provinciale de Mahon, etc.) et dans des collections privées (Font de Rubinat, José S. Fabregas, Art. Ramón, J. B. Batlle, cabinet de l'auteur, etc.). Très judicieusement sont mentionnées les publications connues seulement par des citations d'anciens bibliographes ou de catalogues de librairie; très simplement sont notées les références qu'il a été impossible de contrôler personnellement (par exemple pour un livre possédé par la bibliothèque provinciale de Huesca, actuellement égaré). Chaque fois que la description a pu être faite en connaissance de cause, elle est très complète, et la moindre particularité a été notée avec grand soin.

On peut dire que cette excellente contribution locale à l'histoire de la typographie est un ouvrage définitif, autant que ce mot peut s'appliquer à une publication bibliographique. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

ANCONA. — Indice dei documenti conservati nell' archivio dell' università israelitica di Ancona. Udine, tip. Del Bianco, 1914 ; in-8 de 15 p. (Estr. del *Corriere israelitico di Trieste.*)

ANVERS. — Inventaire des archives de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers reposant aux Archives de l'État, par J. Vannérus. Louvain, 1913 ; in-8 de 66 p. (extr. des *Analectes de l'Ordre de Prémontré,* VIII et IX).

BORDEAUX. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 ; Gironde, série H. Tome I (art. 1-1335), par J.-A. Brutails. Bordeaux, Gounouilhou, 1914 ; in-4 de XVIII-301 p. (10 fr.).

DOZZA. — Archivio storico del comune di Dozza, del secolo X a XIX ; catalogo per Arm. Marabini. Imola, tip. Galeati, 1913 ; in-8 de 45 p.

'S GRAVENHAGE. — Inventaris der verzameling kaarten berustende in het algemeen Rijksarchief ; 1e supplement. 's Gravenhage, Nijhoff, 1914 ; in-8 de XVI-149 p. (2 g. 25).

— Archief van het kapittel van St. Maria op het Hof te 's Gravenhage, door A. H. Martens van Sevenhoven. 's Gravenhage, Nijhoff, 1914 ; in-8 de 228 p. (3 g.).

GUÉRET. — Archives départementales de la Creuse antérieures à 1790 ; Répertoire numérique, séries A et B, dressé par F. Autorde et A. Aubaile. Guéret, impr. centrale, 1914 ; in-4 de 44 p.

Innsbruck. — Urkunden und Akten-Regesten aus den Dekanats-Archive Stiftes von Jahre 1300 bis zum Jahre 1810, herausg, von G. Schmid. Innsbruck, Wagner, 1912; in-8.

Kaysersberg. — Inventar des alten Archivs der Stadt Kaysersberg, von Aug. Scherlen. Zabern, Fuchs, 1914; in-8 de viii-251 p. (6 mk.).

Largentière. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Largentière antérieures à 1790, par Ed. André, avec un index par J. Régné. Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon, 1914; in-4 de 148 p.

Leiden. — Archieven van de gasthuizen [te Leiden]; Inventarissen en regestenlijsten, uitg. door J. C. Overvoorde. Leiden, Théonville, 1913; in-8 de xvi-709 p. (4 g. 50).

— Archieven van de stadsheerlijkheden en van de vroonwateren; Inventarissen en regestenlijsten, uitg; van J. C. Overvoorde. Leiden, Théonville, 1914; in-8 de viii-177 p.

— Archieven van de kerken [te Leiden]; I. Inventarissen en regesten van de St. Pieters-en van de O. L. V. kerk; II. Regesten uit de archieven van de Sint Pancraskerk, door J. C. Overvoorde. Leiden, Théonville, 1915; in-8 de xliv-343 et 502 p. (5 g. 50.)

London. — Regesta regum Anglo-Normannorum (1066-1154); I. Regesta Willelmi Conquestoris et Willelmi Rufi (1066 1100), edit. by H. W. C. Davies and R. J. Whitwell. Oxford, Clarendon Press, 1913; in-8 de 204 p. (15 sh.)

— Calendar of the Fine Rolls preserved in the Public Record Office; IV (Edward III, 1327 to 1337). London, Wyman, 1913; in 8 de 705 p. (15 sh.)

— Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents preserved in the Public Record Office; VIII (Edward III). London, Wyman, 1913; in 8 de 815 p (15 sh.)

— Calendar of the patent Rolls preserved in the Public Record Office (Edward III); vol. XV (1370 1374) London, Wyman, 1914; in-8 de 767 p. (15 sh.)

— Year books of Richard II (1377-1399), edit by G. F. Deiser. Cambridge, Harvard University, 1914; in-8 de xxii-440 p. et facs. ($ 5.)

— Calendar of State Papers; Milan (1385 to 1618). London, Wyman, 1913; in-8 de 763 p. (16 sh.)

— The english factories in India (1642-1645); a Calendar of documents in the India Office, publ. by W. Foster. VII. Oxford, Clarendon Press, 1913; in-8 de xxxvii-339 p. (16 sh.)

— A calendar of the court, minutes, etc., of the East India Company

(1650-1654), by E. B. Saintsbury, with-introd. and notes by W. Foster. Oxford, Clarendon Press, 1913; in-8 de 436 p. (12 sh. 6 d.)

— Memorials of St. Margaret's Church, Westminster (comprising the Parish registers 1539-1660, and the Churchwardens' accounts 1460-1603), edit. by Arth. M. Burke. London, Eyre and Spottiswoode, 1914; in-8 de 846 p. (42 sh.)

Lucca. — Inventario dell' archivio del comune di Lucca, per Ces. Sardi. Lucca, tip. Lippi, 1913; in 8 de 123 p.

Mexico. — Guide to materials for the history of the United States in the principal archives to Mexico, by Herb. Eug. Bolton. Washington, Carnegie Institute, 1913; in-8 de xv-553 p. ($ 3.50.)

Palermo. — Elenco delle carte esposte nella bacheca della prima stanza della biblioteca del r. Archivio di Stato in Palermo, per G. Travali. Palermo, Montaina, 1914; in-16 de 31 p.

Parma. — L'archivio comunale di Parma; storia et bibliografia, per Gius. Sitti. Parma, Deputazione di Storia Patria, 1914; in-8 de 66 p.

Rouen. — Répertoire numérique des archives départementales de la Seine-Inférieure; Période révolutionnaire (série L), par J. Vernier. Rouen, impr. Lecerf, 1914; in-4 de clxxi-247 p.

Saatzig. — Bericht über die Verzeichnung der kleineren nichtstaatlichen Archive des Kreises Saatzig in Pommern, von Otto Grotefend. Marburg, Elwert, 1913; in-8 de 81 p. (2 mk.).

Salzburg. — Inventar des Landes Regierungs-Archivs in Salzburg. Wien, Hof-und Staatsdruckerei, 1912; in-8 de 88 p.

Siena. — Libri dell' entrata e dell' uscita della Repubblica di Siena, detti del Camarlingo e dei quattro provveditori della Biccherna. Libri I-II. Siena, tip. Lazzeri, 1914; in-8 de vii-222 p.

Thann. — Inventaire des archives de Thann, par A. Hanauer. Colmar, Huffel, 1913; in-8 de 70 p. (5 fr.).

Utrecht. — Verslag aangaande de archieven der provincie en der voormalige vijf kapittelen te Utrecht, door P. J. Vermeulen. (Herdruk.) 's Gravenhage, Nijhoff, 1914; in-8 de iv-49 p. (0 g. 60).

Vannes. — Archives départementales du Morbihan; Répertoire numérique de la série G (Clergé séculier), dressé par J. de La Martinière. Vannes, Galles, 1914; in-4 de 32 p.

— Archives départementales du Morbihan; Répertoire numérique de la série T (Instruction publique), dressé par F. Pourchasse. Vannes, Galles, 1914; in-4 de 34 p.

Wien. — Mitteilungen des k. k. Archivrates; I. Wien, Schroll, 1913; in-8. (6 kr.)

ZOFINGEN. — Inventar des Stadtarchivs Zofingen, von W. Merz. Aarau, Sauerlænder, 1914; in-8 de 38 p. (1 fr.)

Archives notariales italiennes. — Guida teorico-pratica del conservatore d'archivio notarile distrettuale; legge del febr. 1913, sull' ordinamento del notariato e degli archivi notarili, e regolamento del 10 sett. 1914, per R. Lixi. Cagliari, tip. Valdès, 1915; in-8 de 97 p.

— La trasmissione agli archivi notarili delle convenzioni stipulate dai segretari comunali e da altri publici ufficiali, sécondo la legge del 16 febb. 1913 ed il regolamento del 10 sett. 1914, per S. Molinari. Como, tip. Ostinelli, 1915 ; in-16 de 26 p. (50 cent.)

— Per l'avvenire degli archivi notarili, per C. Rodomonte. Padova, Soc. coop. tipografica, 1913 ; in-8 de 20 p.

— Compendio di archivistica pratica notarile, per R. Pignatelli. Cassino, tip. Meridionale, 1914; in-8 de IV-39 p. (1 l. 50.)

— Principî generali e criteri direttivi degli archivî notarili, per E. Mazzone. Spoleto, tip. Panetto e Petrelli, 1914; in-8 de 50 p. (2 l. 50.)

— Altruismo e conservazione; causa ed origine dell' archivio notarile provinciale di Napoli, per G. Palma. Napoli, tip. Sordomuti, 1915 ; in-8 de 31 p.

Archives communales italiennes. — La sistemazione degli archivi comunali, per F. Casilli. S. Maria Capua Vetere, tip. Umili, 1914; in-8 de XX-106 p.

Archives paroissiales italiennes. — L'archivio parrochiale; norme pratiche per i parroci, per F. Marini. Foligno, tip. Artigianelli, 1915; in-8 de 32 p.

Index de périodiques.

Pandectes françaises. Tables quinquennales de Recueil mensuel de jurisprudence et de législation, 1906 à 1910, par Lucien Pezet. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1913 ; in-4 de 702 p. (25 fr.)

Table décennale du *Journal des arrêts de la Cour d'appel de Bordeaux* (1903-1912), par G. Forsans et G. Rozier. Bordeaux, impr. Cadoret, 1914 ; in-8 de 551 p. (20 fr.)

Table générale par ordre alphabétique faisant suite au répertoire public du *Journal des tribunaux de commerce*, par Émile Muzard, et comprenant les matières contenues dans les douze dernières aunées 1901 à 1912. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1914; in-8 de 540 p. (15 fr.)

Rheinisches Archiv für Zivil-und Strafrecht. General-register zum 1-CVI Bde, bearb. von W. Schreiner. Cöln, Neubner, 1913 ; in-de XXII-576 p. (14 mk.)

Sammlung von zivilrechtlichen Entscheidungen des k. k. Obersten

Gerichtshofes. Generalregister zum 19-45 Bd., von L. Pfaff, J. von Schey und V. Krupsky. Wien, Manz, 1912; in-8 de XXXI-807 p. (14 kr. 30.)

Repertorium van de Nederlandsche jurisprudentie en rechtsliteratuur; Alphabetisch register over de jaren 1908-1912. Heusden, Veerman, 1913 ; in-8 de VI-96 p. (1 fl. 40.)

Indice generale per materie degli atti inscriti nella *Raccolta ufficiale delle leggi e dei decreti del regno d'Italia* nel decennio 1901-1910. Parte I (principale). Roma, tip. delle Mantellate, 1913; in-8 de XXXVI-974 et 48 p.

Harvard Law Review; Cumulative index and table of cases, vol. I-XXV. Cambridge, Harvard Law Review, 1913 ; in-8 de II-364 p. ($ 1.50.)

Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik. Register zu Bd. I-CL, herausg. von H. und. A. Schliebitz. Leipzig, Barth, 1914 ; in-8 de IV-188 p. (13 mk.)

Deutsche Zeitschrift für Nervenheilkunde. Generalregister zu Bd. I-L. Leipzig, Vogel, 1914; in-8 de III-187 p. (10 mk.)

Monatsschrift für Geburtshülfe und Gynaekologie. General-register zu Bd. VI-XXXV. Berlin, Karger, 1914 ; in-8 de 296 p. (15 mk.)

Jahresbericht über die Fortschritte der Physiologie. General-register zu Bd. XI-XX (1902-1911), bearb. von L. Hermann und O. Weiss. Stuttgart, Enke, 1914; in-8 de 231 p. (10 mk.)

Zeitschrift für Krystallographie und Mineralogie; Sachregister zu Bd. I-L. 1e Haelfte, herausg. von Erich Kaiser. Leipzig, Engelmann, 1914 ; in-8 de 384 p. (25 mk.)

Zeitschrift für physikalische Chemie, Stöchiometrie und Verwandschaftslehre. Namen-und Sachregister zu den Bdn. LI-LXXV, 1, von F. W. Küster. Leipzig, Engelmann, 1914 ; in-8 de 160 p. (6 mk)

Internationales Archiv für Ethnographie; General Register zu Bd. I-XX (1888-1912), bearb. von H. W. Fischer. Leiden, Brill, 1914 ; in-4 de V-224 p. (21 mk.)

Streffleur's Militärische Zeitschrift 1908-1902; Erster Nachtrag zum Generalregister. Wien, Seidel, 1914; in-8 de 72 p. (2 kr.)

Acta Mathematica (1882-1912) ; Table générale des tomes 1-35, rédigée par Marcel Riesz. Uppsala, Almquist et Wiksell, 1913; in-4 de VIII-179 p. (10 kr.)

Zeitschrift des Vereins der deutschen Zucker-Industrie; General-Register zu Bd. 53-62 (1903-1912), bearb. von W. Jacobi. Berlin, Friedlaender, 1914; in-8 de 600 p. (6 mk.)

An Index to the scientific contents of the *Journal and Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia* (1817-1910), ed by

E. Nolan. Philadelphia, Academy of Natural Sciences, 1913; in-8 de XIV-1419 p. ($ 3.50.)

Sachregister zum *Archiv für slavische Philologie* (Berlin), in Bd. XXXIII (1912), p. 632-660.

Table des Comptes rendus des travaux de l'*Académie de Mâcon* (1805 à 1850), par Henry Georges. Paris, impr. Dumoulin, 1914; in-4 de x-372 p.

Table des matières contenues dans les volumes du *Précis de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* de 1876 à 1911, par E. Chardon. Rouen, impr. Lainé, 1913; in-8 de 220 p.

Indice sistematico dei vol. I-X (1903-1912) de *La Critica*, Rivista di letteratura, storia e filosofia, per Fausto Nicolini. Bari, Laterza, 1913; in-8 de 28 p. (1 fr.)

Table sommaire des auteurs de la *Revue de Paris* (octobre 1851-janvier 1858), dans la « Revue d'histoire littéraire de la France », XXI (1914), p. 390-419.

La « Revue de Paris » avait été fondée par Th. Gautier, A. Houssaye, M. du Camp et L. de Cormenin.

Miscellanea francescana di storia, di littere, di arte. Indice dei primi XIV volumi. Assisi, tip. Metastasio, 1914; in-8 de 54 p.

Indice degli indici dei *Commentari dell'Ateneo di Brescia* (1808-1907). Brescia, tip. Apollonio, 1914; in-8 de 18 p.

Register zu den *Abhandlungen, Denkschriften und Reden der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften* (1807-1913), von A. Hilsenbeck, München, Franz, 1914; in-8 de IV-201 p. (5 mk.)

Register zu den Bdn. 161 bis 170 der *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Klasse der kais. Akademie der Wissenschaften.* XVII. Wien, Hölder, 1913: in-8 de VI-297 p. (6 kr.)

Bulletino della Società dantesca italiana. Indice decennale (nuova serie, vol. I-X; 1893-1903), compilato da F. Pintor. Firenze, Seeber, 1914; in-8 de XX-146 p.

Indice generale [del] *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, per cura di E. Celani. XXIV-XXXIII (anni 1901 1910). Prato, tip. Giachetti, 1912; in-8 de 115 p.

Répertoire général des quinze premières années de la *Revue alsacienne illustrée* (1899-1913). Strasbourg, 1914; in-4 de IV-40 p. (2 mk. 80.)

Alphabetisch Register op het *Provinciaal Blad van Limburg* 1890-1914, door E. van Oppen. Maastricht, Boosten en Stols, 1915; in-8 de 52 p (2 g. 50.)

Société des amis des arts du département de l'Eure; Bulletin. XXIX (Table). Évreux, imp. Hérissey, 1914; in-8 de 118 p.

Almanach des Spectacles; Table duodécennale (1902-1913), par Alb. Soubies. Paris, Flammarion, 1915; in-16 de III-218 p. (5 fr.)

Bibliographie.

JURISPRUDENCE. — L'imposta sulle successioni in Europa ; appunti di legislazione comparata, per G. Miserocchi. Foligno, F. Campitelli, 1916; in 8 de XII-357 p. (5 l.)

— Law, legislative and municipal reference libraries; and introductory manual and bibliographical study, by J. B. Kaiser. Boston, Book Co., 1914 ; in-8 de XII-467 p. ($ 4.)

— Principles of labor legislation, by J. R. Commons and J. B. Andrews. New York, Harper, 1916 ; in-8 de 524 p. ($ 2.)

Chacun de ces ouvrages comporte une abondante partie bibliographique.

SCIENCES POLITIQUES. — Government and politics of the German Empire, by Fr K. Krueger. New York, World Book Co., 1915; in-8 de XI-340 p. ($ 2.)

Avec 33 pages de bibliographie.

— Comparative free government, by Jesse Macy and J. W. Gannaway. New York, Macmillan, 1915; in-8 de XVIII 754 p. ($ 2.50.)

Avec 14 pages de bibliographie.

GÉOLOGIE. — Bibliographie géologique de la Suisse pour les années 1900 à 1910, par Em. Gogarten et W. Hauswirth. Berne, Francke, 1914; in-8 de X-412 p. (20 fr.)

— Descrizione geologica della provincia di Pavia ; 2e ediz. notevolmente aumentata, per T. Taramelli. Novara, De Agostini, 1916 ; in-4 de VII-139 p. et pl.

— Bibliography of North American geology for 1914; by J. M. Nickles. Washington, Government Printing Office, 1915; in-8 de 167 p.; — for 1915, by J. M. Nickles. Washington, 1916 ; in-8 de 144 p.

— Bibliographic index of American ordovician and silurian fossils, by R. S. Bassler. Washington, Smithsonian Institution, 1915; in-8 de VIII-1521 p. ($ 3.50.)

— The pleistocene of Indiana and Michigan and the history of the Great Lakes, by F. Leverett and F. B. Taylor. Washington, Geological Survey, 1915; in-4 de 529 p. et pl.

Avec 22 pages de bibliographie.

— Bibliography of Oklahoma geology, by L. E. Trout and G. H. Myers. Norman, Geological Survey, 1915 ; in-8 de 105 p.

— Bibliography of Minnesota mining and geology, by W. Gregory. Minneapolis, School of Mines, 1915 ; in-8 de 157 p.

Anthropologie. — Men of the old Stone age; their environment, life and art, by H. F. Osborn. New York, Scribner, 1915; in 8 de xxvi-545 p. et pl. ($ 5.)

Contient une bibliographie de 20 pages.

— Aboriginal Siberia; a study in social anthropology, by M. A. Czaplicka. Oxford University, 1914; in-8 de xiv-374 p. et pl. (18 sh.)

Avec 20 pages de bibliographie.

Zoologie. — A bibliography of British ornithology, III-V, by W. H. Mullens and H. K. Swana. London, Macmillan, 1916; in-8, p. 240 à 504. (12 sh.)

Sciences. — Biblioteca scientifico-politecnica internazionale; Bibliografia delle più importanti opere italiane e straniere sulle scienze esatte, dell' ingegnere, le arti belle e le arti utili, con speciale riguardo alla loro applicazione pratica industriale dal 1905 al 1915; con proemio di Gius. Colombo. Milano, Hoepli, 1916; in-8 de xxiv-468 p. (3 l.)

— Bibliographie des travaux scientifiques (sciences mathématiques, physiques et naturelles), publiée par les Sociétés savantes de la France; t. I, fasc. 3, par J. Deniker. Paris, Leroux, 1916; in-4, p. 401 à 607. (5 fr.)

— La storia della scienza in Italia; saggio di bibliografia di storia della scienza, per Ald. Mieli. Firenze, tip. Aldino, 1916; in-8 de vii-130 p.

— Royal Society of London; Catalogue of scientific papers (1800-1900); Subject Index, vol. III (Physics); part 2 (Electricity and Magnetism), compiled by Herb. Macleod and others. Cambridge, University Press, 1914; in-8 de 400 p. (15 sh.)

— Royal Society of London; Catalogue of scientific papers; fourth series (1884-1900). XIII (A-B). Cambridge, University Press, 1914; in-8 de 1142 p. (50 sh.)

Chimie. — A bibliography of the chemistry of gas manufacture, by W. F. Rittman and M. C. Whitaker. Washington, Government Printing Office, 1915; in-8 de 29 p.

— Manufacture of gasoline and benzene-toluene from petroleum and other hydrocarbons, by W. F. Rittman. Washington, Government Printing Office, 1916; in-8 de xxii-268 p. et fig.

Avec 46 pages de bibliographie.

Métallurgie. — La grafite, per E. Ridoni. Torino, tip. Olivero, 1917; in-8 de 66 p. et pl.

— History of manufactures in the United States (1607-1860), by V. S. Clark. Washington, Carnegie Institution, 1916; in-8 de xii-675 p. ($ 6.)

Chacun de ces ouvrages contient une partie bibliographique.

Beaux-Arts. — John Crerar Library; a list of books on the history of industry and industrial arts, by Aksel G. S. Josephson. Chicago, John Crerar Library, 1915; in-8 de 487 p.

— Cubists and post-impressionism, by Arth. J. Eddy. Chicago, Mac Clurg, 1914; in-8 de x-246 p. et pl. ($ 3.)

Contient une bibliographie de 15 pages.

Musique. — The music and musical instruments of the Arab, by Fr. Salvador-Daniel, with notes and bibliography by H. G. Farmer. New York, Scribner, 1915; in-8 de xii-272 p. et pl. ($ 2.)

Éducation. — Educational hygiene, by L. W. Rapeer. New York, Scribner, 1915; in-8 de xix-650 p. et pl. ($ 2.50.)

— The education of the negro prior to 1861; a history of the education of the colored people of the United States, by C. G. Woodson. New York, Putnam, 1915; in-8 de v-554 p. ($ 2.)

Chacun de ces ouvrages comporte une abondante bibliographie.

Agriculture. — Bibliographie nationale suisse, Fasc. V 9 c². Forêts, chasse et pêche (Pêche, supplément), par W. de Sury. Berne, Wyss, 1916; in-8 de xiv-35 p. (0 fr. 60.)

Mythologie. — The mythology of all races; I (Greek and roman), by L. Herb. Gray and F. Sh. Fox. Boston, Fox, 1916; in-8 de lxii-354 p. et pl. ($ 6.)

Avec 18 pages de bibliographie.

Philologie. — Bibliographie sommaire des chansonnîers provençaux, par Alfr. Jeanroy. Paris, Champion, 1917; in-16 de viii-89 p. (2 fr. 25.)

— A handy bibliographical guide to the study of the Spanish language and literature, edit. by W. Hanssler. St. Louis, Witter, 1915; in-8 de 63 p. (50 c.)

Histoire littéraire. — The Cambridge history of english literature, by Sir Adolph. W. Ward and Alfr. R. Waller. XII (The nineteenth century), 1. London, Putnam, 1916; in-8 de viii-619 p. (10 sh.)

La bibliographie n'occupe pas moins de 163 pages.

— A list of english plays written before 1643 and printed before 1700, by W. W. Greg. New York, Stechert, 1915; in-8 de xi-159 p. ($ 4.)

— The modern drama; an essay in interpretation, by Ludw. Lewisohn. New York, Huebsch, 1915; in-8 de 340 p. ($ 1.50.)

Avec une bibliographie de 28 pages.

Archéologie. — A bibliographical guide to Latium and southern Etruria, dal A. W. Van Buren. Roma, tip. la Speranza, 1916; in-8 de 27 p.

Histoire. — The second partition of Poland; a study in diplomatic

history, by R. H. Lord. Cambridge, Harvard University, 1915; in-8 de xxx-585 p. ($ 2.25.)

Avec une abondante partie bibliographique.

— Louis XVII; a bibliography, by W. Ward Wight. Milwaukee, Wight, 1915; in-8 de 159 p.

— The evolution of Prussia, the making of an empire, by J. A. R. Marriott and C. G. Robertson. Oxford University, 1915; in-12 de 449 p. et pl. (7 sh.)

Avec des appendices bibliograpgiques étendus.

— Bibliography of Rhode Island bibliography, by H. Millar Chapin. Providence, Historical Society, 1914; in-8 de 11 p.

— Bibliography of Arizona, by H. Alliot. Los Angeles, Southwest Museum, 1914; in-8 de 431 p. et fig. ($ 3.50.)

— A bibliography of Virginia; I, by Earl G. Swem. Richmond, State Library, 1916; in-8 de xxxvi-767 p. ($ 2.)

Bibliographie. — Bibliografia Cubana del siglo XIX, por Carlos M. Trelles. III-VIII. Matanzas, impr. de Quiros y Estrada, 1912-1915; in-4 de vii-339, ii-397, iv-351, ii-279, ix-401 et 513 p. (75 pes.)

— Los ciento cincuenta libros mas notables que los Cubanos han escrito, por Carlos M. Trelles. Habaña, impr. Miranda, 1914; in-16 de 61 p.

— Stelle femminili; indice storico bio-bibliografico, per Carlo Villani. Napoli, tip. Aldina, 1913; in-8 de 237 p. (3 l.). — Stelle femminili, dizionario bio-bibliografico; Nuova ediz. ampliata, riveduta e corretta, per Carlo Villani. Milano, Albrighi e Segati, 1915; in-16 de xiii-824 p. (5 l.). — Apendice. Milano, Albrighi e Segati, 1916; in-16 de 302 p. (2 l.)

Le Gérant : F. Corne.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

LA BIBLIOGRAPHIE

RAPPORT PRÉSENTÉ

AU CONGRÈS NATIONAL DU LIVRE (11-17 MARS 1917)

AU NOM DE

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS [1]

Bibliographie générale, annuaires, organes techniques

Pour développer la production et propager l'usage du livre français, soit en France, soit dans les pays étrangers, il importe de faire connaître régulièrement, d'une façon à la fois exacte, complète et rapide :

1° L'ensemble des *imprimés* qui ont été publiés en France pendant les périodes les plus récentes, et qui sont par là même les plus faciles à trouver en librairie et ordinairement les plus utiles au public ;

2° Tout ce qui représente en France la *vie intellectuelle*, que le livre alimente et qui en même temps concourt à sa production ; c'est-à-dire écrivains, savants, sociétés littéraires ou scientifiques, universités et écoles spéciales, bibliothèques et musées ;

3° L'état présent et les transformations progressives, d'abord des *industries du livre* (papier, imprimerie, gravure et autres modes d'illustration, reliure), puis des *procédés techniques* (catalogues, outillage matériel) par lesquels les livres sont conser-

1. * Ce rapport, publié ici avec l'autorisation du président du Congrès, est reproduit textuellement, tel qu'il a été présenté. Toutefois, pour tenir compte d'observations qui lui ont été faites ultérieurement, l'auteur a cru devoir ajouter quelques notes, qui contiennent des corrections ou des additions, et que l'on reconnaîtra à l'astérisque qui les précède.

vés et mis en service dans les *bibliothèques*, qu'elles soient publiques ou réservées à certaines catégories de personnes.

A ce triple besoin répondent trois catégories de publications :

1° Les *bibliographies*, dont les unes (hebdomadaires ou mensuelles) annoncent les imprimés dès leur apparition, les autres (annuelles, triennales, quinquennales, etc.) groupent ceux qui ont paru pendant une période rétrospective plus ou moins étendue.

2° Les *annuaires* concernant les formes diverses de la vie intellectuelle.

3° Les *organes techniques*, c'est-à-dire les manuels et les publications périodiques (complétés par les expositions et les musées), qui mettent le public au courant de ce qui concerne, soit les industries du livre, soit les procédés techniques de la bibliothéconomie.

Le présent rapport sera donc divisé en trois sections, correspondant à ces trois catégories de publications.

Première section : **Bibliographie générale**

Etat présent. — Il ne sera question ici que des répertoires bibliographiques destinés à signaler au public *l'ensemble des imprimés* qui, pendant une période déterminée, ont paru, en France, *sur toutes sortes de sujets*. Ce sont là les répertoires essentiels de la bibliographie nationale, ceux auxquels il suffit de recourir dans la majorité des cas, et qui sont en même temps la source commune où les auteurs de répertoires spéciaux, qu'il s'agisse d'histoire, de droit, de médecine. de technologie ou de tout autre ordre de connaissances, puisent la plupart de leurs renseignements. C'est donc de la valeur propre de ces bibliographies générales que dépend, en grande partie, la qualité des autres bibliographies.

Parmi les répertoires de cette catégorie qui existent actuellement, on doit distinguer :

A. Ceux qui sont *hebdomadaires* [1]. — B. Ceux qui sont *men-*

1. La librairie française n'a pas d'organe *quotidien*, analogue au *Börsenblatt der deutschen Buchhändler* qui se publie à Leipzig.

suels avec tables annuelles. — C. Ceux qui sont *rétrospectifs*, embrassant des périodes successives de plusieurs années. — D. Ceux qui concernent uniquement les *publications périodiques*, à l'exclusion des ouvrages proprement dits.

A. Répertoires hebdomadaires avec tables annuelles.

a) *La Bibliographie de la France, journal général de l'imprimerie et de la librairie*, publié par le Cercle de la librairie sur les documents fournis par le Ministère de l'Intérieur *(dépôt légal)*.

Ce journal donne chaque semaine, *dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres anonymes*, la liste des imprimés dont les exemplaires déposés sont parvenus au Ministère de l'Intérieur pendant les précédentes semaines (livres, brochures, articles de revues tirés à part, périodiques nouveaux, gravures, lithographies, photographies, publications musicales).

Les *titres* des imprimés signalés sont reproduits *in extenso*, et suivis, s'il y a lieu, de la mention, en petits caractères, de la collection dont l'imprimé fait partie, ou du périodique d'où il est extrait. Après le titre, figurent l'*adresse complète* de l'éditeur, le *millésime*, le *format* (sauf pour la musique et les estampes), le *nombre de pages*, le *prix* (sauf exceptions [1]).

Chaque numéro comprend en outre : les *annonces* des libraires et une *chronique* donnant les nouvelles qui intéressent l'imprimerie et la librairie françaises.

A la fin de chaque année, il paraît une table *alphabétique générale* des noms d'auteurs et des titres anonymes, et une table *méthodique* des matières.

La *Bibliographie de la France* publie deux suppléments annuels : livres classiques, livres d'étrennes.

b) *Mémorial de la librairie française*, publié par H. Le Soudier, depuis 1894.

Il comprend : 1° des numéros *hebdomadaires*, avec classement par ordre *alphabétique* des noms d'auteurs ou des titres anonymes; 2° *tous les mois* une *table méthodique* des imprimés

1. * Le prix n'est indiqué que s'il est inscrit sur l'ouvrage même.

signalés dans les quatre numéros précédents [1]. Ces tables mensuelles sont tirées à part, sous le titre de *Bulletin mensuel des nouvelles publications françaises*, et envoyées gratuitement aux libraires et bibliothèques qui en font la demande ; 3° à la fin de l'année, une *table alphabétique générale*, où tous les imprimés déjà signalés dans les tables mensuelles sont classés à la fois par *noms d'auteurs*, par *premiers mots du titre*, et par *mots de matières*.

Le *Mémorial* ne donne pas *tous* les imprimés de l'année, mais seulement un *choix* assez large, comprenant ce qui paraît de plus important dans la librairie française. Les titres des ouvrages sont parfois abrégés ; l'adresse bibliographique est réduite au nom de l'éditeur, et la date supprimée ; les prix sont marqués.

En outre, dans chaque numéro, on trouve une revue des livres (comptes rendus), un sommaire des principales revues, et une liste des livres à paraître.

B. Répertoires mensuels avec tables annuelles.

Il existe actuellement trois principaux répertoires de ce genre :

1° Le *Catalogue mensuel de la librairie française*, fondé par O. Lorenz, continué par D. Jordell, qui paraît depuis 1876. Les douze numéros de l'année sont complétés par une table alphabétique divisée en trois parties (auteurs, titres, matières [2]).

2° Le *Bulletin mensuel des nouvelles publications françaises*, publié par la librairie Le Soudier et extrait du *Mémorial de la librairie* (voir *supra* A, *b*).

3° Le *Polybiblion* (*partie technique*), publié par la Société

1. Depuis le 1er janvier 1915, par suite de l'état de guerre, le *Mémorial* ne paraît plus hebdomadairement, mais seulement tous les mois, réduit à la table méthodique mensuelle, au sommaire de quelques revues, et à une brève chronique.

2. Concurremment avec ce catalogue mensuel, M. D. Jordell a publié, de 1893 à 1898, un *Catalogue annuel de la Librairie française*, dans lequel les livres français parus pendant chacune de ces années étaient aussi classés en trois listes alphabétiques, par noms d'auteurs, par titres et par matières. Ce répertoire, fort bien fait, qui servait à l'auteur pour préparer les volumes du *Catalogue général* correspondant à la période de 1891 à 1900 (V. ci-après : C, *a*) n'a pas été continué après 1898.

bibliographique. Il signale, dans l'ordre *méthodique*, les principaux livres parus soit en *France*, soit à *l'étranger*, y joint le sommaire des principaux périodiques, et se termine par une table générale alphabétique des noms d'auteurs.

Ces trois répertoires ne donnent qu'un *choix* d'ouvrages plus ou moins restreint; ils sont donc beaucoup moins complets que la *Bibliographie de la France*.

4° Il en est de même des *Tables bibliographiques bimensuelles* [1] *de la librairie française*, publiées par la librairie E. Segaud, à Arras [actuellement à Caen]. Ce répertoire, fondé en 1913, est destiné principalement aux libraires; il donne tous les mois la liste alphabétique par noms d'auteurs des principaux livres nouvellement parus. Pour faciliter les recherches, chaque liste est accompagnée d'une table où sont récapitulés, avec renvoi aux numéros d'ordre antérieurs, *tous les noms d'auteurs qui ont figuré dans les listes des mois précédents*, d'autres tables trimestrielles, récapitulent, *dans l'ordre alphabétique, des titres*, les livres annoncés pendant les trois mois qui précèdent.

5° On peut enfin mentionner un dernier répertoire *mensuel*, la *Bibliographie scientifique française*, publiée par le bureau français de l'*International Catalogue of scientific literature*.

Ce recueil signale exclusivement les travaux relatifs aux *sciences mathématiques*, *physiques* et *naturelles*, qui ont été publiés *à part*, ou qui ont paru dans les *recueils périodiques*. Les travaux sur les *sciences appliquées* sont exclus.

Le classement est fait par *ordre de matières*, suivant la classification spéciale adoptée pour l'*International Catalogue*. Il y a une table alphabétique annuelle des *noms d'auteurs*. Les livres proprement dits sont annoncés avec adresse bibliographique, prix, format en centimètres. Ils sont en petit nombre, la plupart des titres énumérés concernant des *thèses* ou des *articles de revues*.

Ce répertoire, fort bien fait, est plus utile pour les recherches bibliographiques que pour le commerce de la librairie [2].

1. Depuis la guerre, la périodicité est devenue *mensuelle*.

2. * Aux répertoires bibliographiques mentionnés ci-dessus, on peut assimiler dans une certaine mesure le *Catalogue mensuel des récentes publica-*

C. Répertoires rétrospectifs embrassant des périodes plus ou moins étendues.

a) *Catalogue général de la librairie française*, commencé par O. Lorenz (1840-1885), continué par D. Jordell (1886-1915). Il contient sept périodes successives : 1840-1875, 1876-1885, 1886-1890, 1891-1900, 1901-1905, 1906-1909, 1910-1912. Une huitième période (1913-1915) est en cours de publication.

Chaque période comprend un catalogue alphabétique par noms d'auteurs, et une table *alphabétique* des matières.

C'est une bibliographie *choisie*, de plus en plus étendue, à mesure que l'on arrive aux périodes récentes. Elle laisse de côté, sauf quelques exceptions, les documents administratifs, la plupart des brochures, les thèses et écrits académiques, les cartes géographiques, les estampes, les publications musicales. Les titres sont soigneusement rédigés ; mais il y a beaucoup de lacunes pour les ouvrages de *science* pure ou appliquée.

b) *Bibliographie française* (2e série), publiée par H. Le Soudier. Tome I, 1900-1904. Tome II, 1905-1909. C'est également une bibliographie choisie.

Dans chacune de ces deux périodes quinquennales, les ouvrages sont classés en un seul ordre alphabétique, par *noms*

tions françaises reçues par la Bibliothèque nationale (1884-1917). Ce périodique signale, non seulement tout ce qui a quelque importance parmi les ouvrages que la Bibliothèque reçoit hebdomadairement par la voie du dépôt légal, mais encore les achats, les dons des particuliers et des éditeurs, les envois faits par les ministères, les établissements publics et les grandes institutions scientifiques, les thèses provenant des échanges universitaires. Il constitue donc, bien que spécial aux exemplaires acquis par une bibliothèque déterminée, une sorte de bibliographie générale de la production typographique de la France, et complète ou corrige heureusement les répertoires commerciaux, auxquels il est supérieur par l'exactitude de la rédaction et la rigueur des classements, aussi bien que par l'abondance des renseignements. Dans chacun des numéros mensuels, les ouvrages qui, de 1884 à 1908, étaient rangés simplement dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des titres anonymes, sont, depuis la nouvelle série ouverte en 1909, classés dans l'ordre méthodique ; et à la fin de chaque année, les recherches sont facilitées par deux tables générales alphabétiques, l'une des noms d'auteurs, d'éditeurs de textes et de traducteurs, l'autre des mots de matières qui caractérisent les sujets traités dans chacun des ouvrages annoncés.

d'auteurs, par *titres* et par *mots de matières*, comme dans la table annuelle du *Mémorial de la librairie.*

c) On peut y joindre un répertoire qui a un caractère beaucoup plus rétrospectif que les précédents, mais qui présente cependant un intérêt d'actualité, car il ne mentionne, pour les anciens ouvrages français, que les *éditions modernes*, encore faciles à trouver en librairie. C'est le livre récemment édité par un bibliographe étranger, Robert Federn : *Répertoire bibliographique de la littérature française, des origines à nos jours* (théologie, philosophie, littérature (prose et poésie), histoire littéraire, histoire, sciences politiques et sociales, géographie, ethnographie, archéologie, beaux-arts, musique, bibliographie, etc.). Paris, 1913. In-8, 612 pages.

Dans les limites qu'il s'est assignées, l'auteur signale tout ce qui a quelque importance et condense beaucoup de renseignements sous une forme abrégée, mais claire, avec les prix marqués. C'est un bon travail de librairie, qui peut être en même temps utile au public lettré. Les ouvrages sont classés dans l'ordre alphabétique des *noms d'auteurs*, avec un index analytique des *matières*, et un index des *titres*.

D. Répertoires concernant exclusivement les périodiques français.

a) Annuaire des journaux, revues et publications périodiques parus à Paris [jusqu'en novembre 1914], suivi d'une table systématique; publié par H. Le Soudier.

Cet annuaire, commencé en 1880, paraît tous les *deux ans* seulement depuis 1886 ; dans l'intervalle est publié un supplément à l'annuaire qui précède. C'est un répertoire utile, mais incomplet, car il exclut tous les périodiques de province. Chaque article contient, outre le titre détaillé, la tomaison, l'adresse bibliographique et le prix d'abonnement.

b) Annuaire de la presse française et étrangère... ; directeur P. Bluysen. Gr. in-8.

Il comprend : 1° une liste des *journaux* des départements, classés par département ; 2° une liste des *journaux* proprement dits et d'un certain nombre d'autres périodiques qui se publient

à *Paris*, classés dans l'ordre alphabétique des matières ; 3° une liste des principaux *journaux* étrangers, classés par pays.

Pour chaque journal, il indique, outre le titre, l'éditeur, les conditions d'abonnement, le tarif des annonces, le mode de publication, l'objet et le caractère particulier de la publication, le nom du directeur, et parfois la liste des principaux collaborateurs.

La dernière année parue (1916) est la 34e de la collection.

c) Indépendamment de la liste générale des périodiques français, le dépouillement et le classement par noms d'auteurs et par mots de matières de tous les *articles* de quelque importance, qui paraissent chaque année dans les nombreux périodiques publiés en France, peuvent donner lieu à un répertoire de la plus grande utilité ; car c'est précisément sur ces articles qu'il est le plus difficile de se renseigner, soit pour les travaux bibliographiques, soit pour les recherches de librairie. Un essai en ce sens a été tenté par M. D. Jordell, qui a fait paraître pendant trois ans seulement, de 1897 à 1899, un *Répertoire bibliographique des principales revues françaises*, donnant la liste des *articles de fond* et des *mémoires originaux* publiés dans trois cent quarante-six revues; ces articles étaient classés : 1° dans l'ordre alphabétique des *matières ;* 2° dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Depuis 1899, il n'a été remplacé par aucun répertoire analogue ; car les dépouillements d'articles de journaux et revues faits par l'*Argus des revues* (1880-1916) sont tout à fait insuffisants.

Progrès a réaliser. — Ici encore il faut distinguer : 1° les répertoires *hebdomadaires ;* 2° ceux qui sont *mensuels*, *annuels* ou *rétrospectifs*.

a) Parmi les répertoires *hebdomadaires,* nous ne nous occuperons que du principal, de celui qui est la base de tous les autres répertoires généraux ou spéciaux, la *Bibliographie de la France*.

Par suite des imperfections depuis longtemps signalées dans le service du dépôt légal, la *Bibliographie de la France*, ne présentant que la liste des imprimés effectivement déposés, est

incomplète, et donne, pour ceux qui sont signalés, des renseignements souvent *insuffisants*.

Editeurs et libraires, bibliographes et bibliothécaires sont donc également intéressés à faire aboutir la réforme, si souvent demandée, du *dépôt légal*. .

Fait par l'imprimeur seul, qui ne dépose que ce qu'il imprime et ne déclare que ce qu'il connait, le dépôt, ainsi conçu, présente des inconvénients multiples : exemplaires incomplets, quand la couverture et le titre sont imprimés isolément ou quand les planches ont un imprimeur spécial; exemplaires de rebut, mal tirés, salis, déchirés; déclaration insuffisante de l'imprimeur qui souvent n'indique, ni le nom et l'adresse de l'éditeur, ni le prix, ni le mode de vente, ni le chiffre du tirage; enfin, dans la série des transmissions (mairie, sous-préfecture, préfecture) pour arriver au Ministère de l'Intérieur, oublis, négligences, parfois détournements.

En 1910, l'Association des Bibliothécaires français avait étudié et proposé une réforme dont voici un résumé sommaire.

Le dépôt serait imposé simultanément à l'*imprimeur* et à l'*éditeur* (ou à son défaut, à l'*auteur*).

Pour l'*imprimeur*, obligation : 1° de déposer, dans *la huitaine* de l'impression, à la *préfecture* de son département, ou pour Paris, au Ministère de l'Intérieur, *un* exemplaire de toute publication sortie de ses presses (sauf les exceptions admises par l'article 3 de la loi de 1881); 2° de joindre un acte de dépôt, portant, sous peine de nullité, le *titre* de l'imprimé, le *nom de l'auteur*, le nom et l'adresse de *l'éditeur* (ou de *l'auteur*), le chiffre du *tirage* et, s'il y a lieu, la mention que l'imprimé déposé est une simple réimpression.

Pour l'*éditeur* (ou, à son défaut, l'*auteur*), obligation de déposer dans le délai de trois mois après l'impression et *par envoi direct à la Bibliothèque nationale*, *un* exemplaire de toute publication mise en vente par lui, qui soit *conforme en tous points aux exemplaires livrés au commerce*.

Grâce au dépôt fait régulièrement par l'*imprimeur*, aucun imprimé, quels que soient son caractère et son importance, qu'il soit ou non destiné à être mis en vente, n'échappera à la

connaissance du bureau qui rédige la *Bibliographie de la France*, d'après les renseignements fournis par le Ministère de l'Intérieur; et ce répertoire pourra donner hebdomadairement un *exemplaire complet de la production typographique de la France*.

Grâce au dépôt fait régulièrement par l'*éditeur*, l'exemplaire remis *en bon état de vente* à la Bibliothèque nationale permettra aux rédacteurs de la *Bibliographie* de contrôler et de compléter, s'il y a lieu, les renseignements qui auront été fournis par le Ministère de l'Intérieur d'après l'exemplaire déposé par l'imprimeur.

Ce projet de réforme du *dépôt légal*, présenté par l'Association des Bibliothécaires français, a été approuvé et voté par la Société des Gens de lettres [1].

Indépendamment de la réforme du dépôt légal, il y aurait quelques modifications à introduire dans la rédaction des notices des imprimés dont la *Bibliographie de la France* annonce le dépôt.

1° Ces notices doivent toujours être rédigées d'après le *titre en pleine page* mis en tête de l'imprimé, après le faux-titre. S'il y a une différence entre ce titre *intérieur* et le titre *extérieur* de la couverture, indiquer ces différences par une note en petits caractères mise à la suite de la notice.

2° Dans la transcription du titre, reproduire, *sans suppression ni rejet*, tout ce qui figure sur la page du titre *intérieur*, alors même que les premiers mots de ce titre paraîtraient moins importants que ceux qui suivent. Cela évidemment ne doit pas s'entendre des *formules initiales*, *étrangères au titre proprement dit*, qui le précèdent pour indiquer, soit l'administration qui publie, soit la collection dont fait partie le volume signalé, soit le périodique d'où a été extrait l'article tiré à part. C'est avec

1. * Cf. les deux articles que M. Eug. Morel vient de publier dans la *Nouvelle revue* (15 octobre-1er novembre 1917) sous ce titre : *La sauvegarde de la pensée française : le dépôt légal*. Toutes les questions que soulève la réforme y sont clairement exposées et débattues, avec une abondante documentation et des solutions qui semblent plus pratiques que celles des projets antérieurs.

raison que ces formules sont rejetées après la notice, sous forme de note, en petits caractères. Mais, pour un certain nombre de volumes, il arrive que, *dans le titre même*, les mots essentiels, imprimés d'ordinaire en grandes capitales, sont précédés d'un *membre de phrases explicatif ou annonciatif*, indiquant l'ordre d'idées auquel l'auteur entend rattacher son livre. Exemples : Hennebois (C.), *Journal d'un grand blessé*. Aux mains de l'Allemagne... — Bossert (A.), *Un prussien libéré*. Herder, sa vie... — Van der Velde, *La morale et la politique des belligérants*. L'effort belge... — Or, il y a inconvénient à détacher, comme le fait actuellement la *Bibliographie de la France* [1], le membre de phrase initial (qui est ici imprimé en italiques) pour le rejeter en petits caractères après la notice ; car, s'il est probable que l'ouvrage sera, pour le grand public, connu plutôt par les mots essentiels qui suivent, il doit cependant, en bibliographie stricte, être désigné ou cité par son *titre complet*. Pour tout concilier, le mieux serait de reproduire dans la notice *le titre tout entier*, tel quel, sans retranchement, mais *en faisant ressortir la partie essentielle du titre*, soit par l'emploi d'un caractère gras, soit simplement en *espaçant* les lettres des mots qui représentent cette partie du titre.

3° Indiquer par une note ou un signe spécial les *réimpressions*, *sans changement*, d'ouvrages antérieurement publiés (classiques, livres de piété, etc.)

4° Ajouter aux notations traditionnelles du *format* des volumes, l'indication, entre parenthèses, des dimensions en centimètres [in-8 (25 × 17)], et donner de la même manière, les dimensions des *cartes géographiques*, des *gravures*, *lithographies* ou *photographies*, et des *publications musicales*.

5° Faire, pour les *cartes géographiques*, une section à part, distincte des volumes ou brochures, et précédant les gravures et les publications musicales.

6° Placer dans chaque livraison hebdomadaire, en tête de la liste bibliographique, une *table alphabétique des mots de matières*, renvoyant au numéro d'ordre de chaque article contenu

1. Voir les numéros des 12 et 16 mai et du 30 juin 1916.

dans la livraison. Cette table, analogue à celle qu'a adoptée le *Bulletin mensuel* de la Bibliothèque nationale, faciliterait notablement les recherches, en évitant aux lecteurs de la *Bibliographie* la peine de parcourir la liste bibliographique tout entière pour y trouver ce qui les intéresse spécialement. Bien entendu, ces tables provisoires, placées ainsi en tête de chaque livraison, ne dispenseraient pas des *tables générales annuelles*, qui doivent être maintenues, l'une, *alphabétique*, par noms d'auteurs et titres anonymes, l'autre, *méthodique*, par matières.

b) Si le répertoire *hebdomadaire* de la librairie française, base de tous les autres répertoires généraux ou spéciaux, doit être absolument complet, les répertoires *mensuels*, *annuels* ou *rétrospectifs*, — dans lesquels, indépendamment du classement alphabétique par noms d'auteurs, un groupement systématique rapproche et met en valeur les imprimés concernant la même matière, et qui sont les plus consultés par les libraires, les bibliophiles, les bibliothécaires, — peuvent, sans inconvénient, et doivent même, pour ne pas rebuter le public par des énumérations dépourvues d'intérêt, exclure un certain nombre de publications mentionnées dans le répertoire hebdomadaire. Citons, par exemple, celles qui ne sont pas mises dans le commerce, celles qui sont notoirement dépourvues d'intérêt ou qui n'ont qu'un intérêt très restreint, enfin les simples réimpressions.

Mais le choix à faire devrait être *plus large* qu'il n'est dans les répertoires de MM. D. Jordell et H. Le Soudier. Il devrait comprendre notamment les *documents administratifs* [1] les plus importants, les *thèses* des diverses Facultés et Écoles, toutes les *brochures de quelque valeur scientifique*, *technique*, *littéraire*, *historique*, et contenir des sections spéciales pour un choix de *cartes géographiques*, d'*estampes*, de *publications musicales*. Peut-être, cependant, pour ces deux dernières catégories d'im-

1. * Il faut reconnaître que sur ce point les rédacteurs de ces deux répertoires rencontreront des difficultés assez sérieuses, les publications administratives n'étant signalées que d'une façou très incomplète par la *Bibliographie de la France*, et la plupart d'entre elles n'étant pas mises dans le commerce.

primés, serait-il préférable, afin de ne pas trop charger les répertoires mensuels, annuels ou rétrospectifs qui s'adressent au grand public, de publier des *catalogues spéciaux*, destinés au public plus restreint qui recherche particulièrement les estampes ou les publications musicales.

Quant à l'*ordre de classement des matières* dans les répertoires mensuels, annuels et rétrospectifs, le type suivi par M. O. Lorenz et son continuateur M. D. Jordell, et le type adopté par M. H. Le Soudier ont tous deux leurs avantages et sont également pratiques. A vrai dire, les publications parallèles et concurrentes de ces deux bibliographes font double emploi. Il suffirait, d'avoir, outre les listes hebdomadaires de la *Bibliographie de la France*, publiées par le Cercle de la librairie, un seul groupe de répertoires bibliographiques comprenant : 1° Un *catalogue mensuel* avec *tables annuelles* d'auteurs et de matières ; 2° Une série de *catalogues rétrospectifs* embrassant des périodes successives de trois, quatre ou cinq années, et dressés à la fois dans l'ordre alphabétique des matières, des noms d'auteurs et des titres anonymes. Si une entente en vue de cette unification était possible entre les bibliographes français, elle permettrait de donner plus d'ampleur à chacun de ces répertoires, tout en diminuant les frais respectifs des divers éditeurs.

c) Enfin, il importerait de reprendre et de développer, en y faisant figurer les articles de fond et les mémoires originaux de *toutes* les publications périodiques françaises de quelque importance, le *Répertoire bibliographique des revues*, ébauché par M. D. Jordell. Il y aurait avantage à le publier en deux fascicules semestriels, comme la *Bibliographie der deutschen Zeitschriften Literatur*, éditée à Leipzig, depuis 1901, par la librairie Dietrich.

Deuxième section : **Annuaires**

Sous cette rubrique, nous ne nous occuperons pas des innombrables répertoires annuels qui ont pour unique objet de dresser, avec plus ou moins de détails, la liste des personnes

exerçant la même profession, appartenant à la même association ou s'intéressant aux mêmes études. Nous laisserons même de côté, faute de compétence spéciale, les annuaires relatifs aux diverses industries du livre (papeterie, imprimerie, librairie, reliure, etc.), et nous n'aurons en vue, comme nous l'avons annoncé plus haut, que ceux qui concernent les formes diverses de la vie intellectuelle, c'est-à-dire les annuaires qui donnent des renseignements, soit personnels, soit bibliographiques, soit administratifs, sur les *écrivains* et les *savants français* qui vivent actuellement, sur les *Sociétés littéraires* ou *scientifiques*, les *Universités* et les *Écoles françaises d'enseignement supérieur ou d'enseignement technique*, enfin sur nos *Bibliothèques* et autres dépôts publics.

a) Nous n'avons pas en France l'équivalent exact de l'annuaire publié en Allemagne sous le titre de *Kürschners deutscher Literatur-Kalender*, qui paraît régulièrement depuis 1879, en un volume compact de format portatif (in-16), et qui contient principalement un dictionnaire alphabétique des écrivains et savants allemands de toutes catégories, vivant à la date où paraît l'annuaire. La notice consacrée à chaque personne donne, sous une forme très brève, outre les renseignements biographiques indispensables (âge, lieu de naissance, domicile, titres et fonctions), une bibliographie de ses principales œuvres. Au répertoire est jointe, en trois listes séparées, l'énumération des sociétés et établissements scientifiques et littéraires, des journaux, des maisons d'éditions de l'Allemagne et des pays allemands de l'Autriche.

Pour trouver chez nous des renseignements analogues à ceux de l'annuaire de Kürschner, on peut actuellement recourir à deux ou trois répertoires, de date relativement récente, mais auxquels manque, malgré leur titre, la périodicité annuelle. C'est d'abord le dictionnaire biographique publié par la librairie Delagrave, sous le titre : *Qui êtes-vous ? Annuaire des contemporains français et étrangers*, dont il a paru seulement deux éditions, l'une pour 1908-1909, l'autre pour 1909-1910. Les notices sont rédigées à peu près sur le même type que celles de

Kürschner : famille, âge, lieu de naissance, domicile, titres et fonctions de la personne, ouvrages publiés par elle, sociétés dont elle fait partie. Mais ce répertoire est à la fois plus compréhensif et moins complet : plus compréhensif, car il énumère non seulement les littérateurs et savants français, mais aussi les hauts fonctionnaires, les dignitaires du clergé, les grands industriels et commerçants, etc., et comprend même un certain nombre de notabilités des pays étrangers ; moins complet, car y figurent seules les personnes qui ont envoyé à l'éditeur leur notice individuelle.

C'est ensuite l'*Annuaire des sociétés savantes, littéraires et artistiques de Paris*, publié par les secrétaires généraux de ces sociétés, aux frais de l'Institut international de bibliographie. Deux éditions en ont paru, l'une pour 1897, l'autre pour 1899. Il signale, pour chaque société, la date de la fondation, l'objet spécial qu'elle se propose, le lieu des réunions, le nombre des membres, la composition du bureau, le chiffre de la cotisation, les publications diverses faites à ses frais. Les renseignements sont donc plus abondants que ceux de l'annuaire de Kürschner, qui se borne à une simple énumération des sociétés, classées dans l'ordre géographique. Mais notre annuaire ne concerne que les sociétés parisiennes, qui sont, il est vrai, les plus nombreuses et les plus importantes.

Les Académies ont un annuaire spécial, l'*Annuaire de l'Institut*, qui paraît régulièrement tous les ans.

Quant aux sociétés des départements, il faut recourir au volume d'Henri Delaunay, les *Sociétés savantes de France*, *notes et renseignements*, dont une seule édition a paru, en 1902.

Il serait très souhaitable que l'*Annuaire des contemporains* et l'*Annuaire des sociétés*, dont nous venons de parler, fussent repris, mis à jour, complétés dans leurs lacunes, et surtout publiés avec la périodicité annuelle qui, seule, peut les rendre pleinement utiles.

b) Nous n'avons pas non plus en France d'annuaire comparable à la *Minerva*, annuaire du monde savant (*Jahrbuch der gelehrten Welt)*, qui se publie depuis vingt-cinq ans à Stras-

bourg, par les soins de la librairie Trübner, en un volume in-16 d'environ 1700 pages.

Cet annuaire donne, non seulement pour l'Allemagne, mais pour le monde entier, dans l'ordre alphabétique des noms de villes, le tableau des universités, écoles techniques et autres instituts savants, des bibliothèques, archives, musées et observatoires, des académies et sociétés savantes. Pour chaque université, école et institut, les renseignements généraux et permanents sur son histoire et son organisation sont réunis en un volume indépendant, publié en 1911, et auquel renvoient les notices de l'annuaire. Ces notices ne comprennent donc que les renseignements susceptibles de varier d'année en année : chiffres du budget, nombre des étudiants, liste des cours, noms des professeurs, etc. Des renseignements analogues sont donnés pour les bibliothèques, archives, musées, observatoires, académies et sociétés savantes. Le volume est complété par deux tables systématiques des matières et une table alphabétique des noms de personnes.

A défaut d'un répertoire international de ce genre, il nous manque, même pour la France seule, un annuaire réunissant en un seul volume tous les renseignements essentiels que l'on peut trouver dans la *Minerva* sur les organes divers de la vie intellectuelle. Il faut recourir actuellement à des publications différentes qui se complètent imparfaitement et qui ne sont pas toutes tenues à jour par une périodicité régulière. Ce sont les suivantes :

1° L'*Annuaire de l'instruction publique et des beaux-arts*, qui paraît tous les ans à date à peu près fixe, mais n'est qu'un tableau du personnel[1] des trois ordres d'enseignement, des écoles spéciales et établissements scientifiques ou littéraires dépendant du Ministère de l'Instruction publique et de quelques autres Ministères. Il ne contient ni statistique, ni chiffres budgétaires, ni

1. * A ce point de vue même, les recherches y sont rendues longues et difficiles par l'omission systématique des prénoms dans la table alphabétique des noms qui termine le volume, omission qui empêche de distinguer les uns des autres les nombreux homonymes appartenant à l'Université et aux autres établissements d'enseignement.

précis de l'organisation actuelle des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur. Il faut chercher ces renseignements dans un volume distinct : *Les Universités et les Écoles françaises d'enseignement supérieur et d'enseignement technique*, publié en 1914 par l'Office national des universités et écoles françaises, en le complétant au moyen des annuaires régionaux, qui paraissent depuis quelques années, par les soins d'un certain nombre d'universités (Paris, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Toulouse, Poitiers, Rennes, etc.).

2° L'*Annuaire des bibliothèques et des archives*, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, avec le concours de la Société de l'École des Chartes, et dont les deux dernières éditions sont, l'une de 1908, l'autre de 1912 : excellent répertoire qui donne les détails les plus complets sur les dépôts nationaux et municipaux, au point de vue de leur importance, de leurs ressources, de leur personnel, et des publications qui en font connaître les richesses.

Aucun répertoire semblable n'existe, à notre connaissance, pour les musées et les observatoires [1].

3° Les deux publications relatives aux *Sociétés savantes de la France*, que nous avons signalées plus haut, et qui, par leur date, sont déjà bien arriérées.

Il serait urgent, croyons-nous, de remédier à cette dispersion des renseignements. A vrai dire, ce serait une grosse entreprise, difficile à réaliser à l'heure présente, que de publier un annuaire international faisant concurrence à la *Minerva*. Mais il serait possible de réunir, dès maintenant, pour la France, en un seul annuaire, *paraissant régulièrement chaque année*, l'ensemble des renseignements que l'on est aujourd'hui obligé de chercher de divers côtés, sur les universités et les grandes écoles, sur les bibliothèques, archives, musées et observatoires, enfin sur les académies et sociétés savantes. A tous les points de vue, il im-

1. * Un *Annuaire des musées scientifiques et archéologiques des départements* a été publié par le Ministère de l'instruction publique en 1896; il ne méritait pas les mêmes éloges que le précédent et n'a jamais été réédité.

porte de faire connaître à l'étranger, comme chez nous, par un tableau *complet et toujours exactement tenu à jour*, quels sont les organes essentiels du travail intellectuel de notre pays. Pour mener à bien cette entreprise, il serait indispensable d'avoir l'appui du Ministère de l'Instruction publique, et d'obtenir communication des renseignements officiels qu'il centralise : il y a tout lieu de croire que l'on pourrait compter sur son concours pour une œuvre qui serait vraiment d'intérêt national.

Troisième section : **Organes techniques**

Lorsqu'en rédigeant leur programme, les organisateurs du Congrès du livre ont, parmi les moyens d'expansion intellectuelle, ajouté aux *bibliographies* et aux *annuaires* les *organes techniques*, qu'ont-ils voulu désigner exactement par là? L'hésitation était permise, à cause des acceptions diverses que pouvaient avoir ces termes un peu vagues [1].

Informations prises, il a paru que nous devions entendre par organes techniques les publications diverses (périodiques et ouvrages) et les formes accessoires de publicité (expositions, musées), qui ont pour objet de mettre le public au courant de ce qui concerne, soit les *industries du livre* (papeterie, imprimerie, gravure et autres modes d'illustration, reliure), soit les procédés techniques qui sont en usage pour le *classement et la communication des livres*, dans les bibliothèques ouvertes à tous ou réservées à certaines catégories de personnes (bibliothéconomie). En vulgarisant ces connaissances spéciales, en faisant comprendre les transformations successives et les progrès industriels du livre, en expliquant comment, dans les dépôts nationaux et municipaux, les volumes sont classés, catalogués, mis en service, ces publications ou ces expositions ont pour

1. On aurait pu notamment entendre par *organes techniques* les groupements corporatifs, — tels que le Cercle de la librairie, les Chambres syndicales, unions ou fédérations des diverses industries du livre, les Associations de bibliothécaires, — qui sont constitués en vue de représenter des intérêts professionnels, et de parler ou d'écrire pour les faire connaître et les défendre. Mais l'auteur du présent rapport n'avait point la compétence nécessaire pour traiter de l'organisation et de l'action de ces divers groupements corporatifs.

effet, non seulement chez un petit nombre de professionnels et d'amateurs, mais dans l'ensemble du public lettré, de développer le goût du livre et d'en favoriser l'usage et la propagation.

A. Ouvrages *généraux.* — Il existe actuellement deux ouvrages français, de date assez récente, dans lesquels on a essayé de réunir, pour les vulgariser, l'ensemble des notions techniques qui viennent d'être indiquées. Mais ni l'un ni l'autre ne réalise pleinement les conditions auxquelles devrait satisfaire un ouvrage de ce genre. Ce sont :

1° Rouveyre (Edouard). *Connaissances nécessaires à un bibliophile, 5e éd.* [1899], *10 vol. in-8.* C'est une compilation assez confuse, où l'on trouve, — mêlées à des anecdotes et à des conseils sur la formation des bibliothèques privées, sur le choix et la recherche des livres, sur l'entretien et la réparation des volumes, — des notions techniques et historiques sur les formats, les signes distinctifs des éditions anciennes, les reliures ordinaires et artistiques, les papiers de luxe, les *ex-libris*, la gravure et les autres modes d'illustration, les manuscrits et les enluminures, enfin les classifications et les catalogues de livres. Principalement destinée, comme le livre l'indique, aux amateurs curieux de beaux livres, elle est intéressante surtout par les illustrations nombreuses qu'elle contient. Mais les renseignements que donne le texte sont de valeur très inégale et ont souvent besoin d'être contrôlés.

2° Cim (Albert). *Le livre. Historique, fabrication, achat, classement, usage et entretien*, 1905-1908, *5 vol. in-12.* Sur ces cinq volumes, deux seulement (tomes III et IV) concernent les renseignements techniques qui nous occupent. Mieux ordonné que le précédent, ce manuel présente un résumé succinct, mais généralement bien informé, des connaissances que le grand public doit avoir sur le papier, les formats, les procédés élémentaires d'impression et d'illustration, la reliure, les classifications et la rédaction des catalogues. Toutefois, une part trop large est donnée, dans un manuel aussi sommaire, aux détails de pure curiosité. Il y a de nombreuses références bibliographiques ; mais la documentation figurée est très pauvre ; les notions historiques sur la technique ancienne sont rares et insuffisantes.

Quant à des publications périodiques qui concerneraient à tous les points de vue la technique du livre, comme les deux manuels précités, nous n'en avons pas. L'importante revue mensuelle, *Le livre*, qui fut publiée de 1880 à 1889, sous la direction d'O. Uzanne, ne remplissait qu'imparfaitement le programme général que son titre semblait indiquer : principalement consacrée aux questions de bibliographie ancienne et moderne, à la bibliophilie, aux expositions et ventes de livres, aux comptes rendus d'ouvrages marquants en librairie, elle ne faisait dans sa chronique qu'une part restreinte aux nouvelles intéressant les industries du livre et à la bibliothéconomie. Il en est de même de la continuation intitulée : *Le livre moderne*, qui fut donnée à cette revue par le même bibliographe, et qui ne parut que pendant deux années (1890-1891).

La même observation s'applique à la *Revue biblio-iconographique* publiée par P. Dauze, de 1897 à 1907, et au *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, fondé en 1834, par J. Techener, et continué actuellement sous la direction de M. G. Vicaire.

C'est, à vrai dire, une entreprise fort lourde et difficile à réaliser par une seule personne, que de vouloir réunir en un seul ouvrage tout l'ensemble des connaissances techniques auxquelles peuvent avoir recours les amateurs et les professionnels du livre, et de signaler en un même périodique les faits et les idées nouvelles qui les intéressent. Il serait préférable, à notre avis, de diviser la tâche en trois parties, et d'avoir :

1° Un manuel résumant les notions qui se rapportent à *l'état actuel des diverses industries du livre* : papeterie, imprimerie, typographie, procédés d'illustration, reliure ;

2° Un manuel résumant, sous la forme d'une *histoire du livre* en général et du livre *français* en particulier, les transformations successives de la technique ancienne ;

3° Un manuel résumant les règles à suivre pour la *rédaction des répertoires de livres* (bibliographies et catalogues), ainsi que pour le *classement* et le *service des bibliothèques*.

Chacun d'eux devrait être pourvu d'une *bibliographie raisonnée*, renvoyant aux monographies et études de détail, et d'une

documentation figurée abondante, puisée, autant que possible, aux sources originales.

A chacun de ces ouvrages devrait correspondre une publication périodique, traitant des mêmes questions et préparant les matériaux destinés aux éditions nouvelles, par lesquelles un manuel doit être de temps en temps rajeuni.

Ces manuels sont encore à faire. A leur défaut, on peut recourir actuellement à un certain nombre d'ouvrages et périodiques spéciaux qui traitent, dans l'esprit précédemment indiqué, de l'une ou l'autre des questions techniques concernant le livre. Il nous a donc paru utile de les signaler rapidement, au moins à titre d'exemple, en distinguant, d'une part, ceux qui concernent exclusivement la fabrication matérielle des livres; d'autre part, ceux qui se rapportent à la rédaction des catalogues et aux classements de bibliothèques.

B. Ouvrages et périodiques *spéciaux*, concernant exclusivement les industries du livre, considérées dans leur *ensemble*.

Ici, nous ne mentionnerons qu'à titre exceptionnel, et sans prétendre les apprécier, les manuels pratiques rédigés en vue de l'exercice de la profession de papetier, de typographe, de graveur, de relieur; ces ouvrages ont un caractère purement industriel qui dépasse notre compétence. Nous nous occuperons principalement de ceux dans lesquels les données essentielles de ces différents arts sont expliquées et vulgarisées pour l'instruction des amateurs et des professionnels du livre; qui, sans initier le lecteur à tous les détails du métier, en font cependant comprendre le mécanisme général, et permettent de se rendre un compte exact des procédés actuels de la fabrication des livres.

Mais il nous a paru opportun de parler aussi de ceux qui, traitant de l'histoire du livre, soit dans son ensemble, soit dans l'une de ses parties, nous font connaître les phases diverses de la *technique ancienne;* car il importe autant, à ceux qu'intéresse le livre, d'avoir des notions précises sur les transformations qui se sont successivement produites dans la fabrication du papier, les caractères d'imprimerie, les procédés d'impression

typographique, la gravure et la reliure, que d'en connaître la technique actuelle.

a) Il y a d'abord quelques publications traitant *simultanément* de toutes les questions qui intéressent les diverses industries du livre.

On peut citer par exemple l'ouvrage de vulgarisation que M. Marius Vachon a publié en 1895, sous le titre suivant : *Les arts et l'industrie du papier en France*, 1871-1894, et dans lequel il passe successivement en revue la fabrication du papier, l'imprimerie, les procédés de la gravure, les diverses sortes d'impression (livre, journal, estampes, affiches, papiers peints), enfin la reliure. C'est une généralisation superficielle et imprécise, qui n'a d'intérêt que par les illustrations en noir et en couleurs dont le texte est accompagné.

Quant au volume que M. Albert Maire a publié en 1908, sous le titre : *Technique du livre : typographie, illustration, reliure, hygiène*, il n'y faut pas chercher, comme on serait tenté de le faire, l'étude et la description précise des procédés industriels ou artistiques à l'aide desquels on produit un livre, mais seulement une série d'observations de détail, souvent utiles et ingénieuses, sur certains points de technique qui, dans les traités et manuels spécialement consacrés aux arts du livre, ont paru à M. Maire insuffisamment étudiés.

Quelques périodiques, dont la publication a été interrompue par la guerre, avaient pour objet de tenir le public au courant de ce qni concernait la fabrication matérielle du livre, prise dans son ensemble. C'étaient :

1° La *Revue des arts graphiques (Gutenberg-Journal)*, organe hebdomadaire des maîtres-imprimeurs, publiée depuis 1879 sous la direction de M. P. Bluysen ;

2° Le *Courrier du livre*, revue bimensuelle, fondée en 1899 et dirigée par M. L. Berteaux ;

3° La *Revue des industries du livre*, dirigée par M. Arnold Muller, organe mensuel qui date de 1893.

Ces périodiques (les deux premiers surtout) contenaient des articles variés : notes techniques, chroniques des diverses industries du livre, documents législatifs, jurisprudence commer-

ciale, comptes rendus des expositions et des livres nouveaux, extraits de journaux techniques français et étrangers, etc. Il est à souhaiter que la publication en soit prochainement reprise [1].

D'autre part, sur la technique ancienne du livre, notamment sur la fabrication et les marques du papier, sur l'organisation et la typographie d'un certain nombre d'imprimeries parisiennes ou provinciales, sur l'emploi des divers procédés de la gravure pour l'illustration des volumes, sur les reliures d'art du seizième au dix-neuvième siecle, on peut trouver de nombreux articles dans les revues qui s'occupent principalement de bibliographie ou de bibliothéconomie, comme celles dont nous avons parlé précédemment *(Le Livre*, le *Bulletin du bibliophile)* et comme celles dont nous aurons à parler ultérieurement *(Le Bibliographe moderne*, la *Revue des bibliothèques).*

b) Voyons maintenant quels sont les ouvrages et les périodiques *spéciaux* à chacune des industries du livre, *prise séparément :*

1° *Papier.* — Sur la technique moderne, en dehors des chapitres que E. Rouveyre et M. A. Cim ont consacrés au papier dans les deux ouvrages généraux mentionnés ci-dessus, et d'une soixantaine de pages insérées par M. G d'Avenel, dans ses études sur *Le mécanisme de la vie moderne* (2e série, 1900), nous ne connaissons aucun bon ouvrage de vulgarisation, et il faut recourir aux traités destinés aux gens du métier, tels que ceux de Paul Charpentier (inséré dans le tome X de l'*Encyclopédie chimique,* de Frémy, 1890), de Hoffmann (2e édition française, par Everling, 1900), de Cross et Bevan (traduction française de L. Desmarest, 1902), de P. Puget (1911), de A. Watt (édition française, 1912).

On peut se documenter sur la technique ancienne, à l'aide des ouvrages suivants : Blanchet (Auguste), *Essai sur l'histoire du pa-*

1. * A ces périodiques de vulgarisation il convient d'ajouter le *Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France*, organe mensuel, qui date de 1896 et dont la publication s'est continuée depuis sans interruption. Bien que spécial à l'industrie typographique, ce bulletin s'occupe aussi, dans ses informations et ses articles, des diverses questions qui concernent les autres arts du livre.

pier et de sa fabrication, 1[re] partie (1900) [seule publiée]; — Briquet (C.-M.), *Recherches sur les premiers papiers employés en Orient et en Occident, du X[e] au XIV[e] siècle* (extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. 46, 1885); — Du même, *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier... jusqu'en* 1600 (1907, 4 vol.); — Thévenin (L.) et Lemierre (G.), *Les arts du livre : histoire et fabrication du papier* (1909); — Grand-Carteret (J.), *Papeterie et papiers de l'ancien temps* (1913).

2° *Typographie.* — Au point de vue de la technique actuelle, il n'existe, à notre connaissance, que des manuels pratiques, composés par des spécialistes, et parmi lesquels on peut citer le traité classique, mais aujourd'hui arriéré, de Théotiste Lefèvre (1883), et ceux, plus récents, d'Emile Leclerc (1897) et de H. Fournier (4[e] édition par Arthur Viot, 1904).

Sur la technique ancienne, il est assez difficile de réunir un ensemble d'informations précises. On est obligé, ou bien de recourir à des traités spéciaux qui ont paru au dix-huitième siècle, tel que le *Manuel typographique* de Fournier le jeune (1764-1766), ou bien de chercher dans les travaux divers qui ont été consacrés en France, depuis une cinquantaine d'années, à l'histoire du livre et notamment à quelques imprimeurs célèbres, des renseignements épars et fragmentaires sur les anciens procédés d'impression, sur la composition matérielle des volumes, les formats, les caractères typographiques employés depuis le quinzième siècle dans les principaux ateliers de Paris et des grandes villes de province.

Ainsi la technique typographique n'occupe que quelques pages dans le volume intitulé *le Livre*, qu'Henri Bouchot a publié en 1886, pour la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, et qui n'est qu'un aperçu historique sommaire, destiné principalement à donner aux amateurs d'art des notions générales sur le livre illustré, depuis le quinzième jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. On trouve plus de renseignements, notamment pour les quinzième et seizième siècles, dans les études spéciales faites par des érudits ou des praticiens, tels que : Auguste Bernard (*Origines et débuts de l'imprimerie en Europe*, 1853; — *Geoffroy Tory*, 1865; — *Histoire de l'imprimerie royale*, 1867);

— Auguste Claudin (*Antiquités typographiques*, 1880-1897 ; — *Histoire de l'imprimerie en France au XVe siècle*, 1900-1905) ; — Philippe Renouard (*Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, 1894 ; — *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius*, 1908) ; — J. Dumoulin (*Vie et œuvres de Fédéric Morel*, 1900) ; — P. Mellottée (*Les transformations économiques de l'imprimerie sous l'ancien régime*, 1905) ; — et d'autres encore [1]. A ces œuvres françaises, on doit joindre les belles études de deux érudits belges, Max Rooses (*Christophe Plantin*, 1882) et A. Willems (*Les Elzevier*, 1880, avec supplément [2], 1897). Mais, en dépit de ces consciencieux travaux, il reste encore bien des points à élucider dans l'histoire de l'ancienne typographie [3].

3° *Gravures et autres modes d'illustration.* — Les « procédés modernes de la gravure » sont clairement exposés dans le petit volume qu'Alfred de Lostalot a publié sous ce titre, en 1888, dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, et qui peut être complété par les ouvrages suivants : Jules Adeline, *Les arts de reproduction vulgarisés*, 1893 ; — A. Marty, *L'imprimerie au XXe siècle : étude technique et critique des procédés actuels d'imprimerie et de gravure*, 1905.

Sur la technique ancienne, les renseignements abondent. On peut les trouver, soit dans les traités composés aux dix-septième et dix-huitième siècles par des maîtres graveurs tels que

1. Consulter pour de plus amples renseignements : Delalain (P.), *Essai de bibliographie de l'histoire de l'imprimerie typographique et de la librairie en France*, 1903 ; — et les comptes rendus et annonces de livres nouveaux que donne annuellement le *Bibliographe moderne*, depuis 1897.

2. * Par G. Berghman, qui a publié successivement : *Études sur la bibliographie elzévirienne*, 1885 ; *Nouvelles études.... Supplément à l'ouvrage.... de M. A. Willems*, 1897 ; *Catalogue raisonné des impressions elzéviriennes de la Bibliothèque royale de Stockholm*, 1911.

3. Il importe de signaler, comme étant une source de précieux renseignements pour ces recherches sur la technique ancienne, les *catalogues* où les incunables et les livres du seizième siècle, conservés dans les bibliothèques françaises, ont été minutieusement décrits par des bibliographes érudits, tels que Van Praet, Léopold Delisle, Mlle M. Pellechet, M. L. Polain, M. Emile Picot, M. Paul Lacombe..., et les recueils de *fac-similés d'imprimés* des mêmes époques, publiés par Ed. Thierry-Poux, P. Champion, etc.

Abraham Bosse (*Des manières de graver en taille-douce*, 1645); *De la manière de graver à l'eau-forte et au burin*, 1745-1758), et Papillon (*Traité historique et pratique de la gravure en bois*, 1767), soit dans les ouvrages modernes, tels que ceux de Jules Renouvier (*Types et manières des maîtres graveurs*, 1853-1856), d'Eugène Dutuit (*Manuel de l'amateur d'estampes*, 1884), et beaucoup d'autres importantes études, signalées dans la biblio graphie qui accompagne le bon manuel d'histoire de la gravure, publié en 1909 par M. Léon Rosenthal.

4° *Reliure*. — Ici encore, beaucoup d'excellents ouvrages concernant soit la technique ancienne, soit la technique moderne. Il suffit de citer ceux d'Emile Bosquet (*Traité de l'art du relieur*, 1890; — *La reliure : études d'histoire et de technologie*, 1894); — de Marius Michel (*La reliure française... jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 1880; — *La reliure commerciale et industrielle*, 1881); — d'Octave Uzanne (*La reliure moderne*, 1887); — d'Henri Bouchot (*La reliure*, 1891); — d'Ernest Thoinan (*Les relieurs français* [1500-1800], 1894); — d'Henri Béraldi (*La reliure du dix-neuvième siècle*, 1891-1897); — de Léon Gruel (*Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, 1887-1905).

Tels sont, en résumé, les principaux ouvrages spéciaux auxquels le public français peut utilement recourir pour se renseigner sur la technique du livre, Il convient d'y joindre, à titre de complément, l'excellent *Dictionnaire technique de l'éditeur*, rédigé par M. Paul Delalain [1], et publié par le Cercle de la librairie de Paris (1910). Nulle part on ne trouvera de définitions plus sûres et plus exactes des termes en usage dans les diverses industries du livre.

C'est en réunissant les données précises contenues dans les différents ouvrages que nous venons d'énumérer, et en les com-

1. Avec la collaboration des spécialistes les plus compétents, MM. A. Gauthier-Villars, J. Hetzel, Max Leclerc, H. Le Soudier, Aug. Picard, éditeurs; J. Lobel, directeur du Bureau de la propriété littéraire au Cercle de la librairie, et L.-P. Clerc, ingénieur-conseil pour la photographie et les procédés photomécaniques.

plétant sur certains points par des recherches personnelles, que l'on pourrait préparer la publication du *Manuel de technique moderne* et du *Manuel de technique ancienne* (ou plus généralement d'*histoire du livre*) dont nous avons signalé la nécessité.

C. Au sujet de la seconde catégorie d'ouvrages et de périodiques techniques dont nous avons à parler, c'est-à-dire de ceux qui sont relatifs à la rédaction des catalogues d'imprimés et au service des bibliothèques, nos observations seront beaucoup plus brèves.

a) *Ouvrages.* — C'est principalement dans les manuels destinés à l'usage des bibliothécaires et des bibliographes, dans les traités de bibliothéconomie, que sont exposées les règles à suivre pour la rédaction des catalogues alphabétiques et systématiques, en même temps que les principes suivant lesquels sont conservés, classés et communiqués les livres d'une bibliothèque publique. Or, on a publié en France, il y a une vingtaine d'années, deux manuels de ce genre, qui sont d'un usage courant dans nos bibliothèques.

Celui de M. Albert Maire, *Manuel pratique du bibliothécaire* (1896, in-8, 591 pages), fait connaître principalement l'organisation matérielle et le fonctionnement administratif des bibliothèques universitaires françaises. Il renferme deux chapitres (VI et VII) qui traitent des catalogues et des systèmes bibliographiques, et où les règles principales sont très sommairement exposées, mais accompagnées de nombreux exemples et de cadres de classement empruntés, soit aux principales bibliographies, soit aux plus importantes bibliothèques de Paris.

L'édition française que M. Jules Laude a publiée, en 1897, du *Manuel de bibliothéconomie* de A. Græsel, bibliothécaire à l'Université de Berlin (in-8, 628 pages), a un caractère plus général que le livre de M. Maire. Il contient un exposé méthodique, très complet et illustré de nombreuses figures, des principes qui président à la construction, à l'aménagement et au service intérieur des bibliothèques publiques d'Europe et d'Amérique. Il consacre aussi, dans le chapitre IV, à la rédaction des catalogues méthodiques et des catalogues alphabétiques par noms d'auteurs

et par titres anonymes, une centaine de pages que complètent plusieurs appendices traitant de questions de détail. Les exemples donnés sont malheureusement trop rares pour expliquer clairement les règles posées. Par contre, des références bibliographiques très abondantes renvoient aux ouvrages ou aux articles de revues, en toutes langues, où l'on peut trouver des renseignements complémentaires [1].

Les règles souvent trop sommaires que donnent les deux manuels précédents peuvent être utilement précisées ou complétées au moyen de deux brochures suivantes :

1° *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, rédigées par Léopold Delisle, 1890 (76 pages); 4e éd. revue, 1910 (96 pages).

2° *Règles et usages observés dans les principales bibliothèques de Paris pour la rédaction et le classement des catalogues d'auteurs et d'anonymes*, 1912 (56 pages). Ces règles ont été coordonnées et publiées par l'*Association des bibliothécaires français*, — à l'imitation de ce qu'avaient déjà fait à l'étranger les associations de bibliothécaires anglais et américains, le British Museum de Londres, et les principales bibliothèques des universités allemandes, — afin d'unifier, par l'exemple des grands dépôts parisiens, la pratique des catalogues dans les autres bibliothèques françaises, et en même temps de guider les débutants en leur indiquant le moyen de résoudre une foule de difficultés de détail que, seule, révèle la pratique.

C'est à ce petit nombre de publications que se borne la seconde catégorie d'ouvrages techniques que nous avions à signaler. On y peut joindre le chapitre assez détaillé qu'Albert Cim, dans son ouvrage d'ensemble intitulé : *Le livre*, consacre aux catalogues et à la classification (t. IV, 1907, p. 219-394), mais qui n'ajoute rien d'essentiel aux données contenues dans les ouvrages antérieurs de M. A. Maire, de Græsel-Laude et de Léopold Delisle.

1. Ces références biliographiques ont été encore notablement augmentées dans la deuxième édition allemande, que Græsel a publiée en 1902, de son manuel : *Handbuch der Bibliothekslehre* (583 pages, gr. in-8 carré).

On trouverait aussi dans les Conférences faites à l'Ecole des hautes études sociales, en 1911, 1912, 1913, que l'*Association des Bibliothécaires français* a patronnées et publiées sous le titre de *Bibliothèques, livres et librairies* (1912-1914), et dans le petit volume intitulé : *La librairie publique*, que M. Eugène Morel a fait paraître en 1910, d'utiles renseignements, d'une part, sur les ressources variées que les principales bibliothèques de Paris, de la province et de quelques villes de l'étranger offrent actuellement aux travailleurs; d'autre part, sur une nouvelle conception du rôle social des bibliothèques destinées au grand public, qu'il s'agit de mieux adapter aux besoins de leurs nombreux lecteurs, en les transformant, à l'exemple de ce qui se fait aux États-Unis, en Angleterre, en Norvège et ailleurs, en véritables offices d'information et d'éducation nationale.

b) *Périodiques.* — Les revues françaises, où l'on peut se renseigner sur les questions techniques qui nous occupent, sont actuellement au nombre de quatre :

1° Le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, dont nous avons déjà parlé plus haut [1];

2° La *Revue des bibliothèques*, fondée en 1891 et dirigée depuis cette date par MM. Em. Chatelain et L. Dorez;

3° Le *Bibliographe moderne*, publié depuis 1897, sous la direction de M. H. Stein.

A vrai dire, dans ces trois revues, la plus large place est faite soit à la bibliophilie et à l'histoire des bibliothèques anciennes et modernes, soit aux catalogues, aux bibliographies, aux publications de documents inédits, aux comptes rendus d'ouvrages intéressant les bibliophiles et les bibliothécaires ; et il est à regretter que les discussions et les exposés techniques y soient beaucoup plus rares que dans les revues étrangères, telles que le *Library Journal*, le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* et la *Rivista delle biblioteche.*

1. * La place que ce périodique faisait aux questions techniques dans ses comptes rendus et ses annonces, très restreinte dans les premiers volumes de la collection (cf. la table des a. 1834-1906, rédigée par M. G. Vicaire), a été encore réduite dans ces dernières années.

4° Le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, paraissant depuis 1907, qui est principalement consacré à l'examen des questions professionnelles, mais où les questions techniques ont déjà fait l'objet de nombreuses communications.

Pour conclure, il faut reconnaître que la France ne possède encore ni bon manuel de bibliothéconomie, ni revue correspondante, donnant des informations complètes et précises, d'une part sur l'installation matérielle, l'organisation intérieure et le service des bibliothèques, d'autre part sur les règles à suivre pour la rédaction des divers catalogues.

Pour combler cette lacune, il y aurait lieu de mettre à profit, non seulement les diverses publications françaises signalées plus haut, mais aussi les publications similaires de bibliographes anglais, américains et italiens, tels que A. Cutter, H. B. Wheatley, J. D. Brown, G. Fumagalli, et les périodiques étrangers dont nous avons donné les titres. Notamment, en ce qui concerne les questions de classement et de catalogues, il ne faudrait pas s'en tenir, comme on le faisait généralement, aux répertoires alphabétiques d'auteurs et d'anonymes et aux répertoires systématiques de matières, qui ont été jusqu'ici les plus soigneusement étudiés. On devrait, en outre, s'attacher à exposer et à illustrer par des exemples les règles du *catalogue alphabétique de matières*, que les bibliographes anglais et américains pratiquent depuis longtemps avec succès *(dictionary system)*, et qui, chez nous, entre de plus en plus dans l'usage des bibliothèques publiques, à cause des grands commodités qu'il offre aux travailleurs, en les dispensant de l'effort intellectuel et des tâtonnements qu'impose toujours la recherche dans les divisions plus ou moins arbitraires d'un catalogue systématique.

D. Nous ne pouvons terminer les observations que nous avions à présenter sur les organes techniques du livre, sans émettre un vœu dont la réalisation, depuis longtemps souhaitée, serait relativement facile et rendrait d'incontestables services : il s'agit de la création, à Paris, et peut-être dans quelques autres grandes villes, de *Musées du livre*, qui n'existent pas en

France. Pour qui n'est pas un professionnel et veut cependant s'initier à la connaissance des diverses industries dont nous avons parlé précédemment, ou à la technique des bibliothèques, les manuels et les périodiques sont sans doute les instruments d'information essentiels auxquels il y a lieu de recourir avant tout. Mais les explications d'un texte imprimé, même avec les images qui l'accompagnent, ne valent pas la vue directe des choses, qui seule en donne une notion concrète et par conséquent plus frappante : l'un est le complément nécessaire de l'autre. Or, ni les expositions accidentelles de livres précieux, d'éditions rares, de reliures de luxe, qui ont lieu de temps en temps dans nos grandes bibliothèques, ni l'organisation, dans les expositions universelles, nationales ou régionales, de sections spéciales affectées à la papeterie, à la typographie, à la gravure, à la reliure, au matériel des bibliothèques, ne satisfont comme il convient à ce desideratum, à cause de leur caractère temporaire et parce qu'elles n'ont pas pour objet un enseignement méthodique, coordonné dans ses diverses parties.

Le but visé ne peut être pleinement atteint que par la création et l'entretien régulier de musées permanents, où seraient représentés, par des spécimens bien choisis, les papiers anciens et modernes employés pour la fabrication du livre, les pièces essentielles de l'outillage typographique et les fontes diverses de caractères usitées par les principaux imprimeurs des siècles passés et par ceux d'aujourd'hui, les nombreux modes d'illustration, depuis la gravure sur bois jusqu'aux applications industrielles les plus récentes de la photographie, les détails techniques d'une reliure, les matières qui y sont employées et les styles divers de son évolution historique ; — où l'on réunirait également des plans et vues de bibliothèques, des modèles d'installation matérielle, de fiches, de registres, d'inventaires, de catalogues, des fac-similés des documents les plus importants et les plus caractéristiques de l'histoire du livre, et notamment de l'œuvre des typographes français.

Le musée de ce genre, que l'on a essayé d'organiser à l'École Estienne, n'existe encore qu'à l'état embryonnaire et pour l'usage exclusif des élèves de cette école. Il importerait d'en cons-

tituer d'autres sur un plus large plan, et pour l'éducation technique du public qui s'intéresse au livre, d'abord à Paris, puis ailleurs, suivant les possibilités. On pourrait s'inspirer de ce qui s'est fait à l'étranger : à Londres, par exemple, où un *Museum of library appliances* est installé depuis 1891, dans le local de la Clerkenwell public Library; aux Etats-Unis, où la Library School d'Albany (New York) possède un semblable musée permanent [1].

Si, chez nous, le Cercle de la librairie prenait l'initiative de cette création, il est vraisemblable que ni le concours de la ville de Paris, ni celui de l'État, ni l'aide effective de quelques riches bibliophiles, ne lui feraient défaut; et son exemple, que suivraient probablement d'autres grandes villes, telles que Lyon, contribuerait puissamment à développer en France le goût et à perfectionner la technique des arts du livre.

Charles Mortet,

Chargé de cours à l'École nationale des Chartes.

1. Voir sur ce point le *Manuel de bibliothéconomie* d'A. Græsel, éd. française par J. Laude, 1897; appendice V, p. 465-467.

A TRAVERS LES LIVRES JAPONAIS ILLUSTRÉS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE GUIMET

Si l'évolution actuelle du Japon s'impose, des enquêtes sur son passé ne sont pas moins nécessaires. Plus que jamais, en étudiant nos sciences, nos arts, nos industries, nous devrons réserver un peu de notre attention à ce curieux pays. Il ne sera peut-être pas inutile de faire connaître quelques-unes des ressources que peut offrir, à ce point de vue, une bibliothèque publique parisienne.

Jusqu'à présent on s'est beaucoup occupé de la valeur artistique, véritablement très grande, des illustrations japonaises, bien que, cependant, à leur lumière, nombre d'études restent à faire. Mais ces illustrations sont une mine très abondante de renseignements sur toutes les choses du Japon : mine trop souvent négligée, soit qu'on n'en connaisse pas l'existence, soit qu'on ne sache pas l'exploiter. Il n'est pas indispensable de lire le japonais pour en tirer profit. Le titre des ouvrages, leur date étant donnée en même temps que le nom du dessinateur, il n'est guère d'illustrations dont le sujet puisse échapper à l'intelligence du curieux. En se récréant, celui-ci peut déjà s'instruire beaucoup ; en tous cas, l'inexpliqué le prévient de ce qu'il ignore. Il est ainsi en bonne voie pour apprendre, pour se défendre d'erreurs grossières ou ridicules, lesquelles n'ont d'ailleurs plus d'excuses dans nos « japonaiseries » artistiques et littéraires.

La bibliothèque du Musée Guimet possède actuellement près d'un millier d'ouvrages japonais illustrés, comprenant de 1 à 80 volumes.

Des encyclopédies comme le Va-Kan-San-Maï-Azoui, « les trois Règnes de la Nature au Japon et en Chine », en 81 volumes publiés en 1714 (édition considérablement augmentée d'une encyclopédie chinoise parue en 1669), donnent par leurs simples gravures en noir l'idée des connaissances en tous genres (astronomie, médecine, chirurgie, ethnographie, géologie, histoire naturelle, art de la guerre, etc.) répandues dans l'Asie orientale et plus ou moins acceptées par les auteurs du livre ; elles reproduisent tous les objets en usage, jusqu'aux poupées, jusqu'aux pièges à oiseaux.

Les illustrations des Meishos Azoui, « Guides illustrés du voyageur » sur certaines routes, dans différentes provinces [1] et dans les villes capitales de Kioto et Yédo, renseignent amplement sur le pays et ses habitants : montagnes, plaines, cours d'eau, bords de mer, sites curieux, temples, animation des chemins et des rues, cortèges de voyage et de fêtes, promenades de chars, boutiquiers, marchands ambulants, cérémonies du culte en plein air ou dans les temples, danses, luttes, ouvriers ou artistes au travail, épisodes de guerre et de chasse, légendes variées, etc. ; ces illustrations sont suggérées à l'artiste par les descriptions des Joanne japonais publiés au XVIIIe et au XIXe siècle.

Ces renseignements se complètent par d'autres livres illustrés : Vues du Fouzi-Yama, stations du Tokaïdo, description des bords de la Tonigawa, de la montagne de Nikko, de Yézo, etc. ; les 34 chars de la fête de Guiou à Kioto.

Livres consacrés aux doctrines religieuses, à certaines divinités : Jito, Kouannou, où l'on peut juger de la pompe des cérémonies, de l'attitude des prêtres et des assistants, de la disposition des autels, des offrandes, des accessoires.

Livres d'histoire, vies de héros, simples recueils de dessins, comme ceux de Morikouni, de Yasouyothi, etc., contant les faits ou les légendes par l'image.

Sur la femme au Japon, on consultera les Biographies des

1. Provinces d'Isi (1789), de Yamato (1791), de Sitzu et Kii (1796), de Kavatchi (1801), etc.

femmes sages, les Histoires des femmes vertueuses, Les grandes femmes de l'histoire, Cent femmes célèbres, Les belles femmes, les Encyclopédies consacrées à l'éducation des femmes, etc. Ces encyclopédies nous montrent des femmes disposant les objets nécessaires au repas, préparant quelques mets, apprenant à tenir et à présenter le sabre, à jouer différents morceaux de musique, à préparer le thé et à faire des bouquets selon les rites; elles nous font assister au mariage, à la naissance d'un enfant et à son développement successif; elles nous présentent des modèles d'enveloppes pour boîtes à lettres, pour fleurs, pour ceintures, éventails, serviettes, poudre, cordes d'arc, boîtes à cordes, etc.; puis une invocation aux deux étoiles amoureuses qui ne se réunissent qu'une fois par an, le 7 juillet, lorsque la voie lactée forme entre elles un pont.

Un livre est spécialement consacrée à la toilette féminine : proportions à observer dans la disposition des cheveux, place des sourcils, disposition des peignes et des épingles, peinture des lèvres, manière de nouer la ceinture, de se couvrir la tête. Un autre livre nous prouve que la Japonaise connaît aussi l'usage des faux cheveux.

Les amateurs et collectionneurs trouveront leur compte dans les volumes consacrés à l'archéologie, aux collections des temples d'Isi, de Todaïdji, de Horiouji, de Itsoukoushima, de Nikko; dans des recueils de sculptures, peintures, armes, comme le Shouko-djou-shiou; dans des encyclopédies artistiques ou consacrées aux connaissances des amateurs des cérémonies de thé ou aux cérémonies elles-mêmes; cachets, signatures, pots à thé, bols, verres à eau, boîtes de laque, vieux bronzes, netzkés, gardes de sabres, y sont représentés en grand nombre.

Pour l'art des jardins, disposition des arbres, des rochers, des dalles, des lanternes, des bassins, des clôtures, on étudiera les «Jardins de Kioto» ; — pour l'art de l'arrangement des fleurs, direction à donner aux branches, formes des vases, on verra les livres spéciaux ayant pour titre : « L'art d'arranger les fleurs selon diverses écoles » ou « Dessins de cent vases avec fleurs ». — Les procédés de culture, de pêche, d'extraction et traitement

des minerais, de la fabrication du papier, du charbon, des tuiles et de la terre cuite, de la vannerie, de la récolte de la laque et autres industries, sont suffisamment indiqués pour rendre inutiles de longs commentaires, et par certaines illustrations du Meishos, et par celles que contiennent les livres suivants : « Les industries terrestres et maritimes du Japon », « Les moyens d'augmenter la richesse du Japon », « Les différents produits du Japon », « Les métiers », par Minko (1770), « Un livre d'illustrations de Gakouteï (XIXe siècle) ».

Parmi les sports, la boxe possède un petit livre intitulé : « Les 48 mouvements de la lutte » ; — l'escrime, un album de croquis d'escrime au sabre à deux mains, à la lance ; — le football, divers recueils de dessins, et « Les jardins de Kioto » ; — les courses, les « Descriptions de Kioto ».

Pour les choses de théâtre, indépendamment des renseignements que l'on peut puiser dans les comédies ou drames illustrés, on consultera le théâtre illustré de Shoun-yei et celui de Toyokouni. Ce sont des pages consacrées aux travestissements en animaux, aux fausses barbes, aux perruques, au maquillage, aux exercices du corps nécessaires : sauts périlleux, escrime, tours de force, simulation de fantômes et de personnages décapités ; puis l'on assiste à la confection des décors, aux répétitions, à la distribution de pourboires aux comparses. Les marionnettes seront étudiées dans l' « Histoire de Taïko », dans les « Recherches sur les anciennes mœurs ». Un album de dessins à la main nous initie à l'art des transformations : un ou plusieurs individus, aidés de quelques accessoires, se transforment en poule, en canard-mandarin, en serpent, en moineaux alignés sur une branche, en cormoran, en moustique, en papillon, en abeille, en branche de prunier dans un vase, en paon, en singe à longs bras, entre autres.

L'album de portraits d'acteurs, par Shounsho (XVIIIe siècle), et des albums d'estampes fourniront encore d'utiles indications sur les acteurs et leur jeu, sur les salles de spectacle.

La peinture est amplement représentée : monture de kakimonos et de makimonos, matériel du peintre, dans le Goua-Zin ; — manière de tenir le pinceau, dans le Ransaï Gouafou ; —

attitude du peintre au travail, dans le Zinkin Kojitsou et le Gouahou ; — tours de force accomplis avec un pinceau, dans les « Jardins de Kioto », dans « La vie de Koobee Daïshi », dans Yehou kï Kin Oraï ; — styles selon la manière de conduire le pinceau, dans le Gouako Senran ; — enseignement du dessin (oiseaux, fleurs, plantes, personnages), dans le Ransaï Gouafou et dans « Les leçons du dessin » ; — examen des œuvres d'art, dans « Les jardins de Kioto ».

On ne manquera pas de moyens de connaître et d'apprécier les œuvres des différentes écoles. Pour les primitifs et artistes anciens, il existe un recueil de « Fac-simile de manuscrits illustrés du XIII[e] siècle », des recueils de peintures chinoises et japonaises, des recueils consacrés à une seule école ou à un seul maître (Sojo, Tanyu, Korin, Hoïtsou, Hanaboussa Itcho), des recueils relatifs à une période d'art, des catalogues de peintures d'une ville ou d'un temple spécial. Pour étudier l'art populaire, en dehors des ouvrages contenant des copies d'anciens chefs-d'œuvre, on pourra se référer aux livres qui traitent des sujets les plus variés : science, voyage, histoire, religion, théâtre, scènes de la vie japonaise, et qui permettent de juger du talent des différents artistes : Kionobou, Massanobou, Shigumobou, Soukonobou, Moriteouni, Harounobou, Kimaga, Toyokouni, Matsayoshi, Outamaro, Hokousaï, Hiroshigui, Kounisada, Yosaï, Kiosaï, Ziskin, etc. Les œuvres de Hokousaï et de Kiosaï entre autres sont reproduites abondamment dans des biographies spéciales de ces célèbres artistes.

La caricature n'est pas négligée dans la Bibliothèque, on y trouvera des dessins de Toba Sojo, de Tanyu, des jeux de mots illustrés, et des recueils d'une grande variété. L' « Histoire illustrée », « Enfer et Paradis », « Les cent démons sortant de la nuit », le « Sikigen », et différents livres religieux fourniront des témoignages de l'imagination japonaise.

Pour la sculpture, on devra se reporter aux reproductions de statues et de divinités, au Shou-ko-djiou-Shou et à des « Recueils de sculptures ornementales » ; — pour l'architecture, à divers recueils de modèles dont l'ensemble offre un réel intérêt ; — pour la décoration, principalement à un « Recueil pour dé-

cors de tous objets », comprenant des laques, peignes, gardes et accessoires de sabres, robes, objets de toilette.

Arts, mœurs, coutumes, tout est facile à étudier à l'aide des nombreux et précieux ouvrages illustrés du Japon que possède la bibliothèque du Musée Guimet.

E. Deshayes.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

A la date du 8 novembre 1917, le Président de la République française a promulgué une loi relative aux saisies et ventes effectuées en pays ennemis, dans les territoires occupés par l'ennemi et en Alsace-Lorraine. Elle contient entre autres articles le paragraphe suivant de l'article Ier : « Spécialement sont nulles et non avenues les opérations effectuées par les autorités ennemies, dans ces territoires, concernant les musées, galeries, *bibliothèques*, *archives*, et en général tous les biens ayant un caractère artistique, scientifique, historique ou administratif. »

Espagne. — La revue du pays basque *Euskal-Erria* de 1915 et 1916 a publié une série d'articles d'A. Gorostidi sur les archives municipales de Guetaria.

— La collection des sceaux conservés dans les archives de la cathédrale de Valence a été étudiée par A. de La Torra dans l'*Archivo de Arte valenciano* (déc. 1915-mars 1916).

— Les archives notariales de Saragosse, déjà explorées par d'autres érudits locaux, ont fourni à Manuel Abizanda y Broto la matière d'un volume, entièrement consacré au XVIe siècle, qui a pour titre : *Documentos para la Historia artistica y literaria de Aragón* (Zaragoza, 1915; in-8 de 413 p. et pl.).

— Du fonds des archives d'État de Barcelone sont extraits les tomes XXII-XXIII des *Cortes de los antiguos reinos de Aragón y Valencia y principado de Cataluña; Cortes de Perpiñan de 1449-1453 y las de Barcelona de 1454-1458* (Madrid, 1916-17; in-folio de 488 et 498 p.).

— Le tome XXXIX des *Actas de las Cortes de Castilla*, correspondant à juillet-octobre 1623, a été également publié (Madrid, 1916; in-folio de 508 p.).

France. — Connue du monde entier, la collection d'empreintes de sceaux des Archives nationales a été la première formée, et elle tend à s'enrichir chaque année par des apports nouveaux venant de dépôts provinciaux et municipaux; elle compte aujourd'hui plus de 54000 numéros. Chargé de ce service, M. A. Coulon a publié un petit livret qui en fait ressortir toute la valeur : *Le service sigillographique et les col-*

lections d'empreintes de sceaux des Archives nationales (Paris, Champion, 1916; in-16 de 156 p. et 8 pl.); il y a joint un catalogue du musée sigillographique du Palais Soubise, bien supérieur aux travaux antérieurs; les erreurs de noms et fautes de classement y sont péché véniel.

— On vient seulement de mettre en vente (octobre 1917) le volume de M. Jules Guiffrey, *Artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles* (Paris, impr. nationale, 1915; in-4 de XVIII-381 p.), qui fait partie de la collection officielle de l'« Histoire générale de Paris ». C'est une collection d'actes de donations, contrats de mariage, testaments, inventaires, etc., concernant les artistes; mais le sous-titre est inexact, beaucoup de ces actes sont empruntés à d'autres séries des Archives nationales qu'aux insinuations du Châtelet; de plus, quelques-uns de ces documents, que l'on croit donner ici pour la première fois, ont été déjà imprimés et commentés ailleurs; la bibliographie est loin d'être au courant, malgré la haute autorité de l'éditeur en matière d'histoire de l'art.

— Les *Chartes de l'abbaye de Jumièges* antérieures à 1204, conservées aux archives départementales de la Seine-Inférieure, ont été réunies et publiées par M. J.-J. Vernier pour la Société de l'histoire de Normandie (Rouen, 1916-1917; 2 vol. in-8).

Grande-Bretagne. — En 1916-1917 l'administration du Record Office a fait paraître trois nouveaux volumes de la collection des Calendars : *Calendar of Inquisitions; Miscellaneous, Chancery*, vol. I (Henry III and Edward I) and II (Edward II and Edward III); — *Calendar of Inquisitions post mortem and other analogous documents*, vol. IX (years 21-25, Edward III).

— Nous signalerons aussi que le tome II du *Guide to the materials for american History to 1783, in the Public Record Office* a été édité par les soins de C. Mac Lean Andrews et aux frais du Carnegie Institute (Washington, 1915; in 8 de VIII-427 p.).

Italie. — Les plus anciens documents sur parchemin des archives de l'archevêché de Ravenne (759-1125) ont été publiés en 1915, par G. Buzzi, dans le *Bullettino dell' Istituto storico italiano*.

— Les Archives du Vatican ont fourni la matière d'un nouveau volume de nonciatures intéressant la Suisse pour les années 1579-1581, et dû à l'activité de Fr. Steffens et H. Reinhardt : *Nuntiaturberichte aus der Schweiz seit dem Concil von Trient; I. Die Nuntiatur Bonhomini's* (Solothurn, 1917; in-8 de XXXII-654 p.).

— M. A. Segarizzi a édité les *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, tome III, spécial à Florence (Bari, 1916; in-8 de 282 et 257 p.).

— La publication de l'*Anuario del Archivio di Stato* de Milan se poursuit dans les conditions déjà indiquées, et les vol. V et VI, respectivement afférents aux années 1915 et 1916, sont dus à l'activité du directeur M. L. Fumi et de ses collaborateurs (Milano, Palazzo del Senato,

1915-1916; in-8 de 195 et 147 p.), qui ne se ralentit pas malgré l'état de guerre. Dans le premier de ces volumes, indépendamment des renseignements d'ordre administratif, on peut lire un article d'Ach. Giussani sur le dépôt d'archives du service de santé à Milan, et une forte intéressante conférence de G. Vittani, toute de circonstance, intitulée : « Gli archivi nelle sommosse e nelle guerre ». Dans le dernier, le même prof. Vittani publie une autre conférence très étudiée, sur « Il momento attuale et le Scuole degli archivi di Stato »; M. A. Piccardo parle des archives historiques du « R. Economato in Milano », qui remontent à l'année 1417; et M. V. Bertolotti apporte sa contribution avec un index alphabétique des délibérations du Directoire exécutif de la République cisalpine contenues dans le registre secret des années 1798-1799.

Pays-Bas. — Trois nouveaux volumes de documents extraits respectivement des archives centrales de La Haye, des archives provinciales de Zélande et des archives princières de la maison d'Orange ont paru récemment : *Rijks geschiedkundige Publîcatiën; Groote serie, nº 31. Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland van 1795-1840;* IX (Regeering van Willem I, 1825-1830), door H. T. Colenbrander ('s Gravenhage, 1917; in-8 de XXVIII-453 p.); — *Notulen van de Staten van Zeeland en var hunne gecommitteerde raden, 1578-1579* ('s Gravenhage, 1917; in-folio de II-688 p.); — *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau;* IVe série (supplément), par F. J. L. Kraemer (Leiden, 1917; in-8 de XXV-123 p.).

Suisse. — Un projet d'aménagement nouveau des archives de Genève a fait éclore la publication suivante : *La question de l'Évêché; Mémoire de la Commission générale constituée le 11 mars 1916 en vue d'obtenir l'installation des archives d'État et du Vieux-Genève à l'Évêché* (Genève, Kündig, 1917; in-8 de 28 p. et 4 pl.).

— Sous la signature de M. Paul-E. Martin a paru un *Catalogue de manuscrits de la collection Gremaud conservés aux archives d'État de Fribourg* (Fribourg; 1911, in-8).

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Les érudits qui s'intéressent à la reproduction des palimpsestes devront recourir aux conseils que donne à ce sujet le professeur E. Rostagno dans la *Rivista delle biblioteche e degli archivi* (1915), sous ce titre : Della riproduzione dei palinsesti e d'un nuovo sistema italiano ad esso applicato.

Belgique. — Le p. Hug. Lippens a commencé dans l'*Archivum franciscanum historicum*, VII (1914), pp. 122, 341 et 527, la description des manuscrits franciscains de la bibliothèque du grand séminaire de Liège. Les événements politiques ont interrompu cette publication.

Espagne. — Un manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid, *Cuarta parte de los Anales de Vizcaya*, de Fr. de Mendieta, vient d'être imprimé par les soins de J. C. de Guerra (San Sebastián, 1917 ; in-4 de 102 p.).

France. — La bibliothèque de Carpentras a fourni le texte catalan de la prophétie de l'âne, de frère Anselme Turmeda, qu'a imprimé J. Rubió dans les *Estudis universitaris catalans* (1913), et les lettres de Peiresc à Jacques Gaffarel, des années 1627-1637, parues dans le tome XIV de la nouvelle série des *Annales des Basses-Alpes.*

— Les calendriers liturgiques des heures manuscrites, conservées à la bibliothèque de la ville de Chambéry, ont fait l'objet d'une notice de M. J. Burlet dans la *Savoie littéraire et scientifique*, 1913, n° 3.

— Il existe à la bibliothèque de Tours (ms. 468) un exemplaire d'une « Compilatio singularis exemplorum », intéressante au point de vue de l'histoire littéraire médiévale, et que l'on peut comparer à un manuscrit de même nature de la bibliothèque de Berne (ms. 679), ainsi que l'a prouvé M. Alf. Kilka dans un article du *Jahresbericht der schlesischen Gesellschaft für vaterländische Cultur*, XC (1913).

Grande-Bretagne. — La collection de la *Royal Commission for historical manuscripts* a débuté en 1870 ; elle a été poursuivie avec zèle depuis cette époque, et l'on a jugé qu'un guide devenait indispensable pour se retrouver au milieu de cette masse déjà considérable. Aussi les historiens salueront-ils avec plaisir l'apparition d'un premier volume de

tables (Topographical index) qui a été mis en vente au prix modique de 1 shilling : *A guide to the reports on collections of manuscripts of private families, corporations and institutions in Great Britain and Ireland* (London, 1914; in-8 de IX-233-IX p.).

— Une exposition permanente de manuscrits et livres rares a été organisée à la National Library of Wales, et le catalogue en a été imprimé : *Catalogue of manuscripts and rare books exhibited in the Great Hall of the National Library of Wales* (Aberystwyth, 1916; in-8 de 84 p.).

— Le *Catalogue of the greek papyri in the John Rylands Library*, de Manchester, tome II (London, 1915, in-4 et pl.) comprend les documents de l'époque des Ptolémées et de la période romaine. — M. Campbell Dodgson a reproduit en fac-similé, avec des notes critiques, les *Woodcuts of the fifteenth Ceatury* de la même bibliothèque (London, 1915; in-folio).

— A l'occasion du congrès tenu à Manchester par l'*Historical Association* en 1912, la bibliothèque John Rylands avait préparé une exposition de ses richesses et curiosités dont le catalogue a paru sous le titre de : *Catalogue of an exhibition of mediaeval manuscripts and jewelled book covers shown in the main library* (London, Quaritch, in-8 avec pl.). Bien que fondée en 1899 seulement, cet établissement possède en effet des trésors que d'autres plus anciens lui envieraient : 170000 imprimés et 7000 manuscrits (ces derniers provenant de la bibliothèque du comte Spencer à Althorp, de la collection Crawford, d'achats faits aux ventes de sir Thomas Philipps, etc., parmi lesquels on remarque surtout deux livres d'heures exécutés l'un pour Charles VII, l'autre pour J. Galiot de Genouillac, un psautier ayant appartenu à Jeanne de Navarre, un magnifique missel des Colonna, un manuscrit byzantin du XIe siècle, un psautier du IXe, un manuscrit flamand du XIVe, un manuscrit espagnol du XIIe).

— Une importante série de lettres autographes de G. C. Cordara, conservées au British Museum, ont été imprimées par les soins de G. Albertotti : *Lettere di G. C. Cordara a Francesco Cancellieri, 1772-1785* (Modena, 1916; in-4 de XXXI-789 p.).

Italie. — La publication des *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia* se poursuit sous l'impulsion active de M. Alb. Sorbelli; les tomes XXIX et XXV parus en 1917 (Firenze, Olschki; 2 vol. in-8 de 177 et 301 p.) comprennent la bibliothécaire universitaire et la bibliothèque du séminaire de Pise, la bibliothèque universitaire de Bologne, les bibliothèques communales d'Argenta et de Pavullo nel Frignano.

— Le manuscrit de Tibulle conservé à Brescia a fait l'objet, en 1917, d'une étude approfondie de F. Calonghi dans la *Rivista di filologia e di istruzione classica.*

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographie médicale italienne. — A défaut d'un répertoire général de la bibliographie médicale courante, les Italiens nous donnent l'exemple d'un répertoire annuel national, dont le premier volume vient de paraître : *Annuario bibliografico italiano delle scienze mediche ed affini*, I (Roma, tip. Cartiere centrali, 1917 ; in-16 de XXVIII-382 p.). Il est consacré à la littérature de l'année 1916.

Bibliographies néerlandaises. — Longue est la liste des travaux publiés sur les colonies néerlandaises chaque année, si longue que l'on songe tous les cinq ans à en dresser un répertoire ; le 4ᵉ, pour la période de 1911 à 1915, forme un volume dû aux soins de W. J. Schalker et W. C. Muller : *Repertorium op de literatuur betreffende de Nederlandsche Koloniën voor zoover zii verspreid is in tijdschriften, periodieken, serie- en mangelwerken* ('s Gravenhage, 1917; in-8 de XIV-376 p.).

— La bibliographie frisonne de 1915-1916 est publiée par R. Visscher dans le *Vrije Fries*, tome XXV, pp. 184-193, et fait suite aux bibliographies des années précédentes, antérieurement imprimées dans la même revue.

— En 1916, dans le tome XX des *Bijdragen en mededeelingen van de vereeniging Gelre*, on trouve un nouveau supplément (pp. 342-357) aux « Grondslagen van de Bibliographie van Gelderland » de S. Gouda Quint.

— Le XVᵉ *Jaarboek van het gen. Amstelodamum* (1916) donne la nomenclature des travaux publiés sur Amsterdam dans la période de 1911 à 1915, comme suite au même travail de la période quinquennale précédente, paru dans le volume de 1912 du même annuaire.

— Une *Lijst van gynæcologische en verloskundige tijdschriften aanwezig in Nederlandsche boekerijen*, ou liste des périodiques de gynécologie reçus par les diverses bibliothèques des Pays-Bas, arrêtée au 1ᵉʳ mai 1916, a été insérée dans le *Nederlandsch Tijdschrift van Geneeskunde* en 1916.

Répertoire méthodique de l'histoire moderne de la France. — Six fascicules de cette publication, pour les années 1898 à 1903, ont paru successivement et ont mérité d'être cités avec grands éloges. Un autre

fascicule, consacré aux années 1910-1911, a été imprimé par les soins de MM. Pierre Caron et Robert Burnand (Paris, 1912; in-8 de 152 p.), mais les auteurs ont volontairement négligé d'y comprendre, comme précédemment, l'histoire littéraire, les sciences et les beaux-arts; on le regrettera vivement. Pour les années qui suivent, rien n'a paru, et les événements actuels retarderont singulièrement l'impression des répertoires attendus. Quant à la lacune qui subsiste entre 1903 et 1910, nous avons bien des raisons de craindre qu'on ne la voie jamais comblée.

Les incunables conservés en Amérique. — Un recensement des incunables dont il existe des exemplaires dans les bibliothèques des États-Unis et du Canada, entrepris depuis longtemps sous la direction de M. John Thomson, de Philadelphie, est aujourd'hui en bonne voie d'achèvement. Dès que les circonstances le permettront, le travail sera publié par les soins de la New-York Public Library et avec le concours de M. George P. Winship.

Histoire de l'imprimerie. — Ayant rencontré dans les archives notariales de Saragosse — qui ne sont pas fermées aux érudits comme celles de Madrid — un acte par lequel trois typographes allemands, Heinrich Botel, Georg von Holtz et Johann Planck, forment le 5 janvier 1473 une association d'une durée de trois années pour l'impression de livres, le premier apportant le matériel, M. Manuel Serrano y Sanz a prouvé que l'imprimerie a été établie à Saragosse en 1473, et que le premier volume sorti de ces presses fut sans doute un très bel « Aristote » ; il a démontré également que la plus ancienne impression des *Fori Aragonum* remonte à 1476, et qu'en cette même année Botel s'associa à Paul Hurns, ce dernier exerçant seul à partir de 1479, alors que l'on ne croyait pas jusqu'ici sa venue à Saragosse antérieure à 1490. La brochure de Serrano y Sanz : *La imprenta de Zaragoza es la más antigua de España* (Zaragoza, tip. M. Mañeru, 1915; in-4 de 22 p.; estr. del *Arte aragonés*) abonde donc en aperçus nouveaux, et les bases définitives de l'histoire de la typographie en Aragon paraissent désormais établies sur documents authentiques. Le même auteur revient sur la question dans la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos* de septembre 1916.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (sett.-dic. 1916) : Miguel Angel, Le véritable et unique auteur du « Tratado de la oración » ; — P. Ballesteros, Alfonso X de Castilla y la corona de Alemania [suite] ; — M. Serrano y Sanz, La imprenta de Zaragoza es la más antigua de España ; — A. Paz y Melia, Testamento y noticias de Juan Castellanos, autor de las « Elegias de varones ilustres de Indias » ; — J. L. Quiroga, Consideraciones sobre la propiedad intelectual o derecho del autor [suite] ; — V. Castañeda y Alcover, Relaciones geográficas, topográficas e históricas del reino de Valencia hechas en el siglo xvi, a ruego de don Tomas López ; — E. J. Martinez, El americanismo en el idioma castellano ; — L. de Torre, Cartas y documentos relativos al Gran Capitán ; — Guia histórica y descriptiva de los Archivos, Bibliotecas y Museos arqueológicos de España (Museos de Madrid ; Archivos históricos).

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (en.-april 1917) : M. del Rio y Rico, Biografia y bibliografia de Don Fr. Rodriguez Marin ; — F. V. Silva, Elogio de Vaca de Castro por Antonio de Herrera ; — V. Castañeda y Alcover, Relaciones del reino de Valencia [suite] ; — A. Melon, Forment y el monasterio de Poblet (1527-1535).

— Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos (mayo-ag. 1917) : Mig. Angel, Le véritable et unique auteur du « Tratado de la oración » [suite] ; — Fr. Macho y Ortega, La iglesia de Valpuesta en los siglos ix y x ; — Fr. V. Silva, Elogio de Vaca de Castro por Antonio de Herrera [suite] ; — J. L. Quiroga, Consideraciones sobre la propiedad intelectual o derecho de autor [fin] ; — A. Sanchez Perez, El historiador Aldo Mieli y su bibliografia historico-cientifica ; — Guia histórica y descriptiva de los Archivos, Bibliotecas y Museos de España (Museo arqueológico nacional ; Archivo general de Simancas).

2. — Het Boek (juni-juli 1916) : C. P. Burger, De Groningsche Universiteitsbibliotheek ; — B. Kruitwagen, De incunabeldrukkers te Subiaco en Rome ; — R. Foncke, Boeken in Sterfhuizen van Oud-Meche-

len ; — J. F. Sterck, Over een portret van Erasmus ; — M. Boas, Nederlandsche vertalingen der Moralia van Plutarchus [suite].

— Het Boek (oct.-dec. 1916) : B. M. Van der Stempel, Twee handschriftjes van Bilderdijk ; — G. A. Evers, Jan van Waesberge te Utrecht ; — Nederlandsche Incunabelen met duitschen tekst ; — P. J. Blok, Wat is een pamflet ? — G. A. Evers, Joost en Pieter Elsevier te Utrecht ; — J. W. Wijndelts, Het auteurschap van drie anonyme Nederlandsche vertalingen terecht gebracht ; — Een onuitgegeven gedichtje van A. C. W. Staring ; — B. Mendes da Costa, De ontcijfering van een weggescheurde handteekening.

— Het Boek (jan.-maart 1917) : C. P. Burger, Universiteitsbibliotheek en Bibliotecaris ; — J. F. Sterck, Onder Amsterdamsche Humanisten ; — E. Kronenberg, De Rubricator en zijn werk ; — G. Hesse, Vier prenten van de legende der Weertsche Rogstekers ; — J. S. Da Silva Rosa, David Montezinos ; — J. V. Suringar, De Bibliotheek der Rijks hoogere Land-Tuin-en Boschbouw-School van 1899 tot 1916 ; — F. C. Wieder, De Pamfletten-verzameling van den Amsterdammer Abraham de Goyer van 1616 ; — R. Foncke, Een Mechelsch drukker-boekhandelaar contra het cramersambacht (1764).

— Het Boek (apr.-juli 1917) : C. P. Burger, Louis D. Petit (1847-1917) ; — M. Boas, De Clavis Homerica ; — G. A. Evers, François Halma te Utrecht ; — E. Kronenberg, Twee aflaatbrieven van Raym. Peraudi (1502) ; — J. F. Sterck, Onder Amsterdamsche Humanisten [suite] ; — S. G. De Vries, Jan Luyken's Bibliotheekprent ; — B. Kruitwagen, De Duitsche drukkers van de xve eeuw ; — R. Foncke, Boeken in sterfhuizen van Oud-Mechelen [suite] ; — C. P. Burger, Oude zeekaartboeken in nieuwe uitgaven ; — Een bijbel van 1590 met de wereldkaart van Plancius.

3. — Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire [interrompu depuis juillet 1914] (janv.-août 1917) : M. Egger, Nouvelles lettres de Châteaubriand ; — E. Jovy, Quelques documents français des archives d'Italie ; — J. Mathorez, Histoire de Chicot, bouffon de Henri III ; — Marquis de Girardin, Les premières éditions illustrées des Fables de La Fontaine [fin] ; — M. Henriet, L'académicien Thomas (1732-1785) d'après des correspondances inédites ; — E. Jovy, Le précurseur et l'inspirateur direct des Lettres Persanes ; — J. Mathorez, Le ligueur écossais John Hamilton, curé de Saint-Cosme ; — H. Cordier, Notes sur Eusèbe de Salle ; — P. Grandsire, Conseils aux bibliophiles.

4. — Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1917, nº 1) : R. Dahlberg, Den svenska öfversättningen af Canisius « Parvus catechismus catholicorum » ; — O. Wieselgren, Nya Fredrika Bremerpapper i Kungl. Biblioteket ; — E. Joergensen, Stephanus Johannis Stephanii Manuskriptsamling ; — O. Walde, Stephanii bibliotek och dess historia ; — I. Collijn, Smärre bidrag till de svenska klosterbiblio-

tekens historia ; — N. Beckman, Svenska bokfabriker och skrifvarstagor ; — Cistercienser-klosterns bibliotek ; — E. Jœrgensen, Codices Claromontani i det kgl. Bibliotek i Kjoebenhavn ; — I. Collijn, Ytterligare fragment af Missale Upsalense vetus.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1917, nos 2-3) : I. Collijn, Franciskanernas bibliotek på Grämunkeholmen i Stockholm ; — E. W. Dahlgren, Om antikvastilens införande i svenskt boktryck ; — C. Elberling, Et Danicum som har tilhoert Jean Grolier ; — P. Hierta, Stockholms-upplagan af Seneca och Boëtius 1676 ; — G. Rudbeck, Biskop Anders Fos genealogiska tabeller (1592) ; — R. Dahlberg, Några förvärf af Ghotantryck till Helsingfors Universitetsbibliotek ; — L. Tudker, En obekant psalmboksupplaga af 1659.

5. — Gli Archivi Italiani (1917, nos 1-2) : M. Tosi, Bullaria e Bullatores della Cancelleria pontificia ; — P. Pecchiai, Gli archivi degli antichi ospedali milanesi [suite] ; — E. Loevinson, Le materie scrittorie prima, durante e dopo la guerra ; — G. Pinoli, Libri donati al Capitolo di Biella ; — L. Guasco, Libri del canonico Sabinori (1645) ; — (no 3) : M. Inguanez, Le pergamene della Badia di S. Benedetto di Civitanova ; — G. B. Curti, L'ordinamento del servizio archivistico corrente in un comando al fronte.

6. — Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français (1917, nos 1-2) : Les bibliothèques et la guerre ; — (nos 3-4) : La Gilstrap Free Public Library de Newark on Trent ; — Une lettre de La Porte du Theil à Silvestre de Sacy.

7. — The Library Journal (jan.-febr. 1917) : Ch. F. Belden, Library commission work in Massachusetts ; — W. R. Eastman, Library legislation in 1916 ; — R. L. Power, The college of business administration library and supervised employment ; — M. W. Freeman, Human interest in the Public Library ; — J. L. Wheeler, The County Library ; — The art Library and the designer ; — L. R. Gibbs, The problem of the Union list.

— The Library Journal (march-apr. 1917) : M. V. Crenshaw, Public libraries in the South ; — I. G. Mudge, Reference books of 1914 ; — L. E. Fay, Development of Southern high School Libraries ; — A. E. Bostwick, The library and the business man ; — J. C. Dana, Newark's business branch ; — R. H. Waldo, Business in print ; — A. R. Hasse, Making a market in libraries ; — F. M. Feiker, Making the library more useful to business men ; — F. R. Stockdale, Getting business books used.

— The Library Jouenal (may-july 1917) : D. B. Gilchrist, Libraries for the new army ; — W. E. Henry, Librarianship as a profession ; — T. P. Ayer, Duplication of titles for required undergraduate reading ; — C. Certain, Public school libraries ; — A. D. Dickinson, Opportunities abroad ; — R. L. Power, The secretarial laboratory of Boston Uni-

versity; — A. L. Voge, Chronological arrangement of subject-cards in a Dictionary Catalog; — Public libraries and the war; — Th. W. Koch, Books in camp, trench and hospital; — Ch. H. Compton, Adventures in library advertising; — F. H. Ridgway, On a book wagon in the Kentucky mountains; — E. White, Reaching the parents thru the children; — M. C. Gardner, The training of Library apprentices.

8. — L'Archiginnasio (genn.-ag. 1916) : A. Sorbelli, Relazione della Biblioteca comunale di Bologna (anno 1915); — G. Fumagalli, Le iscrizioni nella sale della Biblioteca universitaria; — R. Sorbelli, Il carteggio Mediceo-Bentivolesco dell' Archivio di Stato di Firenze; — A. Boselli, Giuseppe Mezzofanti e il « Pater » poliglotto del Bodoni.

— L'Archiginnassio (sett.-dic. 1916) : F. Vatielli, La biblioteca del liceo musicale di Bologna; — T. Casini, Diocesi, pievi e vicariati foranei nel territorio bolognese; — A. Sorbelli, Aspetti e deficienze delle biblioteche italiane in una recente relazione; — R. Sorbelli, Il carteggio Mediceo-Bentivolesco dell' Archivio di Stato di Firenze [suite]; — A. Dallolio, La difesa di Venezia nel 1848 nei carteggi di Carlo Berti-Pichat e di A. Aglebert.

— L'Archiginnasio (genn.-ag. 1917) : A. Sorbelli, Relazione della Biblioteca comunale di Bologna (anno 1916); — F. Vatielli, La biblioteca del liceo musicale di Bologna [fin]; — G. Sabatini, Una bibliografia sull' antica famiglia Sabatini di Bologna; — M. Battistini, Filippo da Bologna maestro di grammatica a Volterra nel sec. xv; — C. Frati, La Biblioteca comunale di Bologna negli anni 1817-1819 e 1837-1838; — E. Levi, Maestro Antonio da Ferrara e la Romagna; — N. Morini, La vedova di C. Menotti nelle carte bolognesi; — M. Battistini, Girolamo Mercuriale lettore nello Studio di Pisa; — T. Casini, Diocesi e vicariati foranei nel territorio bolognese [suite].

COMPTES RENDUS

Les sources de l'Histoire de France aux Archives d'État de Florence, des guerres d'Italie à la Révolution (1494-1789), par A. Renaudet. Paris, Rieder, 1916; in-8 de [iv-]xii-276 p,

Dans une préface à son inventaire méthodique, M. Renaudet nous assure que l'Archivio di Stato de Florence compte aujourd'hui parmi les dépôts européens les mieux organisés. Nous le voulons bien croire. Mais lorsque, il y a une dizaine d'années, on a, sous prétexte d'amélioration, procédé à une nouvelle répartition des fonds, on a peut-être adopté un meilleur plan, mais on a péché contre le plus élémentaire des principes en matière d'archives. Les notes prises antérieurement sont devenues inutilisables dans beaucoup de cas. On supposait ces méthodes de travail abolies depuis longtemps. Souhaitons que des changements analogues ne viennent plus à se produire.

Le travail de dépouillement auquel s'est livré M. Renaudet dans les différents fonds (*Archivio Diplomatico, Archivio Mediceo, Manuscrits Torrigiani, Carte Strozziane, Archivio d'Urbino, Segretaria degli Affari esteri*, etc.), lui a permis d'établir un état complet, sommaire bien entendu, des documents intéressant l'histoire de France pendant trois siècles.

C'est une somme considérable de travail, d'un intérêt capital et riche en féconds résultats. Il convient de l'en louer et d'apprécier la clarté de sa méthode. Aucun historien français n'aura le droit, désormais, d'ignorer et de négliger ces sources historiques, dont on lui offre ainsi un guide sûr. Mais pourquoi avoir pris pour point de départ l'année 1494 ? Il eût suffi de quelques séances supplémentaires pour remonter aux documents de date plus ancienne, — en nombre infiniment moins grand, — qui pouvaient être signalés de même façon, et nous aurions eu entre les mains un inventaire complet; la première partie du travail est encore à faire, et qui nous la donnera ? H. S.

Bibliographie der Schweizer Geschichte; III, bearbeitet von Dr Hans Barth, Zweiter Bibliothekar der Stadtbibliotek Zürich. Basel, Geering, 1915; in-8 de XVIII-961 p. [Quellen zur Schweizer Geschichte.] — Prix : 22 fr.

La grande publication bibliographique de M. H. Barth, dont les premiers volumes ont été annoncés ici, est aujourd'hui terminée avec le tome III. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'achèvement d'un travail aussi considérable, comprenant plus de 33000 numéros classés sous des rubriques très variées, et que rendre hommage aux mérites de l'auteur capable d'assumer et de mener à terme une pareille tâche. La bibliographie historique de la Suisse est désormais à jour ; on y trouvera, énumérées à leur place respective, les publications de l'année 1914. Et ce tome III vise particulièrement la jurisprudence, les questions militaires, les beaux-arts, l'enseignement, les langues et dialectes, l'histoire du livre, la presse, l'histoire littéraire, le théâtre, la musique, la civilisation, l'agriculture, la pêche et la chasse, la météorologie, les tremblements de terre, les chemins de fer, le commerce, l'industrie, les métiers, l'assistance, la médecine, les fêtes et les jeux, la sorcellerie. Dans certains cas, et le plus souvent, semble-t-il, les ouvrages sont classés selon l'ordre alphabétique des localités ; dans d'autres, l'ordre chronologique a été préféré. Les raisons de cette double disposition se conçoivent généralement assez bien ; mais, dans le chapitre consacré à l'histoire des troupes suisses qui ont servi à l'étranger, notamment en France et en Italie, on jugera peut-être singulier de voir mélangés les titres d'ouvrages relatifs à l'expédition de Charles VIII, aux batailles de Pavie, de Cérésole, de Malplaquet, de la Bérésina, à la journée du 10 août 1792, suivant la date d'impression de ces ouvrages. Par contre, on pourra trouver choquant que, dans une même subdivision, et selon

l'ordre alphabétique des localités, un volume relatif à l'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne suive immédiatement deux publications sur le cercle des artistes de Genève et les artistes modernes du Jura bernois : la matière impliquait une disjonction. Mais le lecteur fera facilement la recherche à laquelle il s'intéresse ; il aura, pour se guider, un énorme index alphabétique des titres d'ouvrages, mentionnés avec assez de précision pour qu'aucune confusion ne soit possible ; et l'on admirera, en même temps que son étendue (440 pages à deux colonnes), sa parfaite correction typographique, à peu près impossible à prendre en défaut. Travail de patience accumulée et d'incontestable utilité. Je serai moins enthousiaste à l'égard d'une petite table des noms de lieux, qui suit : j'y vois figurer, aux articles *Baden*, *Basel*, *Bern*, *Freiburg*, *Genf*, *Graubünden*, *Luzern*, etc., une demi-colonne ou plus de chiffres de renvois, en très petits caractères, qui défient le travailleur le plus acharné ; j'aurais souhaité mieux, car une des critiques que je formulais, au sujet des premiers volumes de cette bibliographie, demeure à peu près entière. L'auteur me répondra sans doute que son tome III était déjà si épais !... H. S.

A Handbook to County Bibliography ; being a Bibliography of Bibliographies relating to the Counties and Towns of Great Britain and Ireland, by Arthur L. Humphreys. London, 187 Piccadilly, 1917; in-4 de x-503 p. — Prix : 25 sh.

Seuls ceux qui sont parfaitement bien au courant de la production littéraire anglaise ne s'étonneront pas de l'étendue du travail auquel s'est livré M. Arth. L. Humphreys. Tout de même, on croira difficilement que le simple énoncé (très complet et précis d'ailleurs, techniquement parlant) des ouvrages, brochures et articles de revue consacrés à la bibliographie locale de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, a pu fournir une telle abondance de renseignements. Car, — il faut le noter immédiatement, — il ne s'agit pas, ici, d'une bibliographie, mais du répertoire des bibliographies existantes : travail qui manque pour beaucoup d'autres pays et pour la France par exemple. Le mot « bibliographie » s'entend ici dans le sens le plus large et tel qu'en effet nous le concevons dans cette revue, c'est-à-dire comprenant les répertoires imprimés de sources manuscrites, les recueils de textes et inventaires de documents d'archives, les bibliographies proprement dites, les catalogues de bibliothèques et de musées, les tables de périodiques, l'histoire de la presse et de l'imprimerie. Le tout est classé par comtés, et dans chaque comté, par villes. Puis une seconde partie est destinée à faire connaître les bibliographies d'un caractère plus général et ne pouvant être classées que sous les rubriques géographiques générales : Angleterre, Écosse, Irlande, Pays de Galles. Je mentionnerai, entre autres, la liste des « Reports » de la *Royal Commission on Public Records*,

de même qu'ailleurs on trouvera le dépouillement très précieux, par comtés, des « Reports » de l'*Historical manuscripts Commission*, ailleurs encore de ceux de l'*Irish Record Commission*. Un index, enfin, excellement compris, augmente la satisfaction que l'on éprouve à parcourir et à consulter une publication à laquelle rien ne manque pour être une publication de premier ordre. Ce sera, pour tout Anglais qui travaille, un livre de chevet, mais je veux espérer que ce sera aussi un livre très répandu à l'étranger, comme instrument de recherche d'abord, et aussi comme modèle de bibliographie pratique et érudite. Je ne connais que le livre de Almquist, pour la Suède, qui puisse lui être comparé.

H. S.

Essai de Bibliographie canadienne, par PHILÉAS GAGNON. Tome II. Inventaire d'une bibliothèque comprenant imprimés, manuscrits, estampes, etc., relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents, ajoutés à la collection Gagnon depuis 1895 à 1909 inclusivement, d'après les notes bibliographiques et le catalogue de l'auteur, publié par la cité de Montréal, sous la direction de Frédéric Villeneuve. Montréal, imp. La Patrie, 1913; in-8 de [IV-]XIV-462 p. et portrait.

Au Canada, la collection du bibliophile P. Gagnon était fort connue. Le catalogue en fut publié par lui-même, en 1895, et forme un gros in-8 de plus de 700 pages. Puis il la vendit, en 1909, à la ville de Montréal, après avoir consacré trente années de sa vie à la former. Depuis les regrettables émeutes de 1849, qui eurent pour résultat la destruction de la bibliothèque du Parlement et la perte pour Montréal du siège du gouvernement, il n'y avait plus dans cette ville de bibliothèque publique riche en livres canadiens. Aujourd'hui la lacune est comblée, et le volume supplémentaire, qui est venu s'ajouter au catalogue de 1895, contient les acquisitions nouvelles, considérables, dont le possesseur de la collection a augmenté le fonds primitif pendant quinze années; il en est l'indispensable complément. Ces acquisitions l'ont enrichi notamment de cartes et gravures anciennes, d'autographes historiques, d'ouvrages rarissimes parmi lesquels on peut citer : Chr. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France* (Paris, 1691), dont on ne connaît qu'un autre exemplaire d'ailleurs incomplet ; — Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France* (Paris, 1664) ; — des éditions anciennes des *Voyages* de Champlain ; — le premier ouvrage de botanique canadienne, due au médecin parisien J. Cornut (Paris, 1635) ; — un exemplaire du *Catéchisme du diocèse de Sens*, imprimé à Québec en 1765, à 2000 exemplaires, et dont il n'en subsiste, semble-t-il, que trois (réimpression de l'édition de Sens, 1750). D'autres curiosités, pour être d'âge moins respectable, n'en seraient pas moins très difficiles à rencontrer ailleurs ; elles manquent en tout cas aux deux essais antérieurs de bibliographie canadienne, que nous devions à l'activité de MM. Faribault (1837) et

Dionne (1905). Il n'est que justice de remercier ceux qui ont assumé la tâche de livrer au public cette précieuse suite à l'*Essai de bibliographie Canadienne* de P. Gagnon. H. S.

LIVRES NOUVEAUX

Archives.

GUÉRET. — Archives départementales de la Creuse, antérieures à 1790 ; Répertoire numérique, séries C et D, dressé par F. Autorde et A. Aubaile. Aubusson, impr. Charpentier, 1917 ; in-4 de 62 et 6 p.

MASSA. — Regesto delle pergamene del r. Archivio di Stato in Massa, dal Ern. Lasinio. Pistoia, tip. Niccolai, 1916 ; in-8 de XIX-337 p.

NAPOLI. — Catalogo ragionato dei libri, registri e scritture esistenti nella sezione antica o prima serie dell' Archivio municipale di Napoli (1387-1806) ; III (Tribunali e deputazioni ordinarie e straordinarie), per Raff. Parisi. Napoli, tip. Giannini, 1916 ; in-8 de XLIV-502 p.

NIMES. — Inventaire sommaire des archives départementales du Gard, antérieures à 1790 ; Archives civiles : Supplément à la série C, série D, supplément aux séries G et H, par E. Bligny-Bondurand. Nîmes, impr. Chastanier, 1916 ; in-4 de X-509 p. (12 fr.).

PARIS. — Archives de la Seine ; Répertoire alphabétique du fonds des domaines, 2e partie (série des dossiers), par Lucien Lazard. Paris, Champion, 1917 ; in-8 de II-174 p. (3 fr.).

Index de périodiques.

General-Register zur *Zeitschrift des bernischen Juristenvereins* ; Ergänzungsband I, umfassend die Bände 48-52 (1912-1916), 1, bearb. von Paul Dumont. Bern, Wyss, 1917 ; in-8 de IV-79 p. (1 fr. 80).

Tables de la *Revue néo-scolastique de philosophie* ; vingt premières années (1894-1913), par J. K. Pansaers. Louvain, Peeters, 1914 ; in-8 de 68 p. (2 fr.).

Table des matières des *Travaux de la Société nationale de chirurgie de Paris* (1843-1893), par le Dr André Morin. Paris, Masson, 1913 ; in-8 de XLVIII-653 p. (20 fr.).

Biochemical Journal ; Index of authors and subjects, vol. I-X (1906-1916). Cambridge, University Press, 1916 ; in-8 de 48 p. (3 sh. 6).

Indice alfabetico per autore degli articoli pubblicati nella *Rivista di cavalleria* dal 1898 al 1915. Pinerolo, tip. Chiantore-Mascarelli, 1917 ; in-8 de 73 p.

Atti della r. Accademia delle scienze di Torino; Indici generali dei vol. XLI-L. Torino, Bocca, 1916; in-8 de 122 p.

Table générale des *Bulletins de la Société académique de Laon.* Laon, 1912 ; in-8 de 75 p.

Répertoire général des matières contenues dans les tomes XXX à XL (1902-1911) des *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine,* dans le tome XLI, pp. 101 à 306.

Notices, Mémoires et Documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche; Table des 26 premières années, dans le tome XXIX, pp. 7-30.

Tables générales des travaux contenus dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon* (1769-1913), par J. Corneau, dans le tome Ier de la 5e série (1916), pp. 1-323.

Table des *Travaux de la Société grayloise d'émulation,* dans le vol. XIII, pp. 105-187.

Table générale des années 1900-1909 du *Bulletin de la Société archéologique du Gers,* dans le tome XIII, en appendice, pp. 1-129, par Z. Baqué.

Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres (Fondation Piot); Tables 1894-1913, par L. Dorez, dans le tome XX, 2e partie (241 p.).

De Gids; Tienjarig register (1907-1916). Amsterdam, van Kampen, 1917; in-8 de VIII-139 p. (2 g. 25).

State historical Society of Wisconsin; Index to vol. I-XX of the Winconsin historical collections. Madison, 1915 ; in-8 de VI-573 p. ($ 1.50).

Indici ventiduennali della rivista *L'Alighieri e Il Giornale dantesco,* per G. Boffito. Firenze, Olschki, 1916 ; in-4 de 312 p. (10 l.).

327

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-HUITIÈME

I. — Archives

II. — Bibliothèques

III. — Bibliographie

IV. — Histoire de l'imprimerie et du papier

V. — Mélanges

VI. — Sommaires des Revues bibliographiques

VII. — Comptes rendus

VIII. — Matières spéciales des chroniques

Le Gérant : F. Corne.

LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

LE

BIBLIOGRAPHE MODERNE

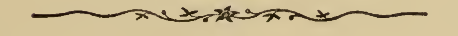
COURRIER INTERNATIONAL

DES ARCHIVES ET DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

M. HENRI STEIN



19e ANNÉE — 1918-1919

PARIS

AUGUSTE PICARD

LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

—

LES

MÉMOIRES STATISTIQUES DES DÉPARTEMENTS

PENDANT LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Les dernières années du XVIIIe siècle et les premières du XIXe font époque dans l'histoire de la statistique en France. Les gouvernements du Directoire, du Consulat et de l'Empire firent, en effet, de sérieux efforts pour réunir un ensemble de renseignements exacts et précis sur l'état de la France. Ils y réussirent jusqu'à un certain point. C'est alors que furent publiés notamment les premiers mémoires statistiques des départements.

A vrai dire, l'idée de mieux connaître les ressources de la France n'était pas nouvelle, et l'on s'était préoccupé de cette question sous l'ancien régime. Rappelons seulement que Louis XIV avait fait dresser par les intendants des mémoires sur l'état des généralités du royaume, et que Boulainvilliers et Piganiol de la Force avaient utilisé ces documents officiels dans leurs ouvrages [1]. Turgot et Necker avaient, à plusieurs reprises, ordonné des enquêtes sur des sujets particuliers. Mais c'est surtout en dehors de l'action gouvernementale qu'il faut chercher alors les meilleurs travaux de statistique, dont les plus

1. Boulainvilliers (comte de), *État de la France, dans lequel on voit..... tout ce qui peut faire connaître à fond cette monarchie, extrait des mémoires dressés par les intendants* (Londres, 1727-1728, 3 vol. in-fol.). — Piganiol de la Force, *Nouvelle description de la France, dans laquelle on voit le gouvernement général de ce royaume, celui de chaque province en particulier....* 6e édit. (Paris, 1743-1744, 13 vol. in-12).

connus sont ceux de Vauban, de l'abbé de Saint-Pierre, de Moheau, de Necker, de Messance, etc. [1].

Sous la Constituante, la statistique française avait fait quelques progrès. Dans le discours préliminaire placé en tête de leur *Description topographique et statistique de la France* [2], Peuchet et Chanlaire disent qu' «... en aucun temps peut-être on n'a offert aux études statistiques plus de matériaux et de documents certains. Il a fallu en effet acquérir des connaissances locales, déterminer l'étendue, la circonscription des départements, connaître la population et la richesse relative de chacun d'eux, pour fixer l'impôt territorial; enfin de nombreuses recherches ont été faites sur l'état des villes pour déterminer le rang qu'on devait leur assigner dans la hiérarchie administrative ».

Sous la Convention, on avait adopté un plan complet de travail. Les représentants du peuple en mission devaient rendre compte des ressources locales du commerce et de l'industrie. En outre, diverses commissions exécutives et le Comité de Salut public avaient fait des enquêtes sur des fabrications déterminées. Le *Journal des Arts et Manufactures* publia même, sous le nom de *Géographie industrielle de la France* [3], quelques résultats des tableaux statistiques envoyés par les districts.

Telle était la situation lorsque François de Neufchâteau fut

1. Vauban, *Projet d'une dixme royale* (1707, in-8°) ; — Abbé de Saint-Pierre, *Projet d'une taille tarifée* (Paris, 1723, in-4°) ; — Moreau de Beaumont (J. L.), *Mémoires concernant les impositions et droits en Europe* (1768, 4 vol. in-4°) ; nouvelle édition (Paris, 1787-1789, 5 vol. in-4°) ; — Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France* (Paris, 1778, in-8°) ; — Necker, *De l'administration des finances de la France* (1784, 3 vol. in-8°) ; — Messance, *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne*, etc.... et *Nouvelles recherches sur la population de la France* (Lyon, 1788, in-4°) ; — Bonvallet-Desbrosses, *Richesses et ressources de la France....* (Lille, 1789, in-4°) ; — Ajouter les ouvrages cités par G. Bourgin, *Commission des documents économiques de la Révolution*, *Bulletin*, 1907, p. 480, note 3.

2. Voir *infra*, p. 21.

3. Pour plus de détails, voir : Ch. Schmidt, *Notes sur la législation et l'administration de l'industrie de 1788 à l'an XI* (Commission des Doc. économiques de la Révolution, *Bulletin*, 1909, p. 219 et 224 notamment) ; et G. Bourgin, *Notes sur les sources générales de l'histoire de l'économie rurale pendant la Révol.* (Commission des Doc. économiques, *Bulletin*, 1907, p. 480-481).

nommé ministre de l'Intérieur. Pendant son premier passage au ministère, qui ne dura pas tout à fait deux mois (28 messidor an V-16 juillet 1797 au 24 fructidor an V-10 septembre 1797), il essaya de donner une plus vive impulsion aux recherches statistiques. Le 30 thermidor an V il réclamait aux administrations centrales l'envoi de leurs comptes annuels [1], qui devaient, disait-il, lui offrir « le vrai moyen de mettre sous les yeux du Directoire exécutif le tableau général de l'état de la France ». Puis il leur adressa [2] des états à remplir pour connaître la production agricole et la situation des fabriques, et un questionnaire, dans lequel il demandait notamment quels étaient « les produits constatés avant la Révolution, les produits obtenus depuis, ceux que la paix fait espérer ».

Les administrations départementales écrivirent au ministre pour accuser réception, mais, à la nouvelle du coup d'État du 18 fructidor et de la nomination de François de Neufchâteau comme Directeur, elles s'empressèrent d'esquiver le travail qui leur avait été demandé. Les bureaux du ministère de l'Intérieur reçurent en tout cinq mémoires sur la situation industrielle [3].

Redevenu ministre de l'Intérieur en juin 1798 [4], François de Neufchâteau se remit à l'œuvre. Dans une circulaire du 27 fructidor an VI, il invitait les commissaires du Directoire près les administrations centrales à visiter leurs départements. Après avoir montré « les avantages inappréciables de ces visites, » il terminait par ces lignes : « Vous pourrez préparer dans ces tournées une bonne description de vos départements respectifs. C'est un service essentiel à rendre à la République que d'en faire bien connaître toutes les sections, sous les divers rapports qui sont l'objet des recherches de l'économie politique. Je pro-

1. *Recueil des lettres circulaires, instructions, etc.... émanés du ministre de l'intérieur* (in-4°, an VII), t. I, p. XIV.

2. Circulaires du 7 et du 9 fructidor, an V (*Recueil...* in-4°, t. I, p. XXV et XXX).

3. Voir : Ch. Schmidt, *Un essai de statistique industrielle en l'an V* (Commission des Doc. économiques de la Révolution, *Bulletin*, 1908, p. 11).

4. Nommé le 29 prairial an VI-17 juin 1798, il ne prit possession de son poste que le 1er thermidor-19 juillet. Il fut remplacé par Quinette, nommé le 4 messidor an VII-22 juin 1799.

voquerai à ce sujet, non seulement vos observations, mais celles des administrateurs, des ingénieurs, des agents des contributions, des inspecteurs des routes, etc. Ce n'est que par la réunion de tous ces renseignements que l'on pourra compléter les tableaux statistiques des diverses parties de la France, et fournir à mon ministère les éléments du tableau général que la loi me charge de former [1]. »

Il est probable que la plupart des commissaires ne s'empressèrent pas de répondre à l'invitation du ministre [2]. François de Neufchâteau, pour les guider dans le travail qu'il leur demandait, eut alors l'ingénieuse idée d'envoyer à chacun d'eux une description sommaire de son département. Ces descriptions avaient pour auteur le citoyen Du Couëdic de Villeneuve, qui avait publié en 1791 un *Tableau géographique de la puissance industrielle, commerciale, agricole, civile et militaire de la nation française, par départements, districts et cantons... dans lequel on trouve la démarcation des limites de chaque département et de ses districts, la nature des productions de son sol, son étendue et sa population* [3].

« Comme son travail embrasse l'universalité de la France et qu'il exige les plus grandes connaissances des localités, j'ai craint — écrit le ministre [4] — qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs, ou qu'il n'y eût des omissions essentielles. C'est ce qui m'a déterminé à vous proposer d'examiner ce travail, d'y ajouter vos observations, et de faire du tout un nouvel ouvrage, en

1. *Recueil des lettres circulaires...*, in-4°, t. I, p. 160-175.

2. Voir *Recueil...*, t. II, p. 347, note. « Le vœu de cette circulaire a été très bien rempli par plusieurs commissaires du Directoire exécutif. Le ministre a remarqué dans le temps le compte qui lui fut rendu par le c^en^ Dieudonné, de la visite des cantons du département des Vosges, au commencement de l'an VII. C'était un morceau excellent, plein de détails précis et de vues utiles ». Dieudonné était un des meilleurs amis de François de Neufchâteau; voir : Jean Lhomer, *Un homme politique lorrain, François de Neufchâteau* (Paris, 1913, in-8°).

3. *Tableau géographique...*, par P. Couédic (Paris, 1791, 2 vol. in-8°). En l'an I avait paru une seconde édition sous le titre de *Géographie de la France d'après la nouvelle division, dans laquelle on trouve...*, par P. C. (Paris, an Ier, 2 vol. in-8°).

4. Circulaire du 26 germinal an VII, *Recueil...*, in-4°, t. II, p. 165-169.

lui donnant la perfection dont il est susceptible. Je ne saurais être trompé dans l'espoir que j'ai conçu de me procurer ainsi la description sommaire, mais exacte, de votre département, et la parfaite connaissance de l'état actuel de son agriculture, de son commerce, de sa navigation...

« ... Les trois administrations centrales de la Meurthe, des Landes et des Hautes-Alpes sont les premières qui m'aient adressé le résultat de leur travail. J'ai eu beaucoup de plaisir à leur annoncer qu'elles paraissent avoir atteint le but; j'ai cru devoir faire imprimer sur le champ la description abrégée de leur département, telle qu'elles me l'ont renvoyée, avec de très légers changements qui m'ont paru indispensables.

« Je m'empresse, citoyens, de vous faire parvenir ces trois cahiers : leur lecture ne vous sera pas peut-être inutile; elle vous mettra à portée de n'oublier aucun des objets sur lesquels doit porter votre travail...

« Mon intention est de faire imprimer ces cahiers à mesure que je les recevrai, et d'en former une collection qui sera utile aux fonctionnaires publics et aux simples citoyens...

« Vous considérerez cet ouvrage comme devant produire l'effet de la glace, qui rend fidèlement l'objet qu'elle répète. En lisant la description de son département, chacun devra reconnaître l'exacte vérité jusque dans les plus petits détails.

« Chaque description doit donc offrir des renseignements certains sur les productions naturelles et industrielles du département et sur leurs quantités présumées, année commune ; sur les différents objets d'exportation et d'importation dont se compose son commerce ; sur les manufactures, fabriques et autres établissements quelconques d'utilité publique; sur l'état actuel de l'industrie et des arts; sur la quantité de terrains perdus et qui pourraient être rendus à l'agriculture par des canaux de dessèchement ou d'irrigation; sur les améliorations possibles dans les différentes parties ; sur les mœurs et usages des habitants du département ; sur les restes des monuments des Romains... enfin sur tout ce qui se trouve d'utile, d'intéressant, de remarquable dans le département, sous quelque rapport que ce puisse être. »

Comme on le voit, l'idée était précisée. Demander aux commissaires d'examiner le travail de Du Couëdic, d'y ajouter des observations, de faire du tout un *nouvel ouvrage*, qui donnera la description exacte de chaque département et la parfaite connaissance de l'état actuel de son agriculture, de son commerce, de sa navigation, n'était-ce pas les inviter à rédiger des mémoires statistiques départementaux? Aussi les notices qui parurent alors peuvent-elles être considérées comme le commencement de la série de travaux qui font l'objet de cet article. Outre les descriptions de la Meurthe, des Landes et des Hautes-Alpes qu'il mentionne dans sa circulaire, le ministre reçut celles de la Mayenne, du Morbihan, du Var et des Vosges. La Société libre d'agriculture du Gers lui présenta aussi une Description abrégéé du département du Gers. De ces huit mémoires, quatre seulement parurent, ceux des Hautes-Alpes, de la Meurthe, des Landes et du Gers. Ils furent insérés dans la *Feuille du Cultivateur* [1].

C'est également à François de Neuchâteau qu'on doit l'idée de publier des annuaires départementaux. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans des détails à ce sujet, mais nous devons signaler la circulaire du 20 floréal an VII dans laquelle il invite professeurs et bibliothécaires des écoles centrales à rédiger des travaux de ce genre [2]. « J'espère, disait le ministre, à la fin de ses instructions, qu'au 1er vendémiaire an VIII, nos concitoyens respectifs recevront de nous les premières étrennes de ce genre, que vous aurez soin de leur renouveler ensuite d'année en année ». C'est alors que parurent en effet les premiers annuaires, ceux de la Sarthe, du Bas-Rhin et de la Roër.

Ainsi les efforts de François de Neufchâteau [3] aboutirent à

1. *Description abrégée du département des Hautes-Alpes*, par Farnaud, secrétaire en chef de l'administ. centrale, publ. sur l'ordre du ministre. *Feuille du cultivateur*, 22 floréal an VII, p, 277-281 ; — *Description abrégée du département des Landes, Feuille dú cultivateur*, 7 prairial an VII, p. 297-302 ; — *Description abrégée du département du Gers, considérée sous le rapport de l'économie politique*, présentée au ministre de l'Intérieur par la Société libre d'agriculture. *Feuille du cultivateur*, 27 germinal an VII, p. 246-250.

2. *Recueil*.... in-4°, t. II, p. 202-211.

3. Voir aussi la circulaire du 30 frimaire an VII (*Recueil* in-4°, t. I, p. 361-

des résultats non négligeables, puisque c'est de son ministère que datent les premiers mémoires statistiques et les premiers annuaires des départements.

Sous le Consulat, Lucien Bonaparte, pendant son court ministère [1], s'occupa également de la statistique. Les préfets furent invités à remplir des tableaux mensuels et à les accompagner d'observations [2]. Dans une circulaire du 25 prairial an VIII, le ministre disait : « Je m'occupe de tous les moyens d'information qui peuvent faire connaître l'état de la République sous tous les rapports de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des arts, etc.; je réunis tous les renseignements qui me parviennent, et je me propose d'en former un résultat général.... Vous aurez soin de mettre en tête des lettres qui accompagneront vos tableaux, ces mots *Statistique de la République*. Cette indication est nécessaire pour que les renseignements soient tous réunis dans un même point, et soient promptement mis sous mes yeux ».

« Je vous répète encore que je prends un grand intérêt à la confection et à l'exactitude de ces tableaux, et à la régularité de leur envoi; rien n'est plus propre à augmenter ma confiance en vous, que le soin que vous y apporterez [3] ».

Ainsi, grâce à Lucien Bonaparte et aussi à Duquesnoy, rapporteur au ministère de l'Intérieur, l'établissement des statistiques devint un des devoirs réguliers des préfets, et ces documents furent réunis dans un bureau spécial du ministère [4].

En même temps, le gouvernement consulaire, qui voulait être fixé sur l'esprit public, avait organisé une vaste enquête confiée, non aux préfets, mais à des conseillers d'État [5].

458 et t. II, p. 372-373, note), qui n'a pas été envoyée, mais qui précise les idées de François de Neufchâteau au sujet des statistiques départementales.

1. Du 4 nivôse an VIII-25 décembre 1799 au 15 brumaire an IX-6 novembre 1800, où Chaptal fait l'intérim avant de le remplacer définitivement.

2. Circulaire du 1er prairial an VIII, *Recueil...*, in-4°, t. III, p, 237-241.

3. Circulaire du 25 prairial an VIII, *Recueil...*, in-4°, t. III, p. 254.

4. C'est probablement l'origine du Bureau de la statistique. Voir plus loin, p. 14.

5. Les rapports des conseillers d'État chargés de cette enquête ont été publiés par F. Rocquain, *L'État de la France au 18 brumaire* (Paris, 1874, in-8°).

Ce fut surtout Chaptal [1] qui poursuivit avec méthode et persévérance l'œuvre commencée par François de Neufchâteau. Alors qu'il n'était encore que ministre de l'Intérieur par intérim, il invita les préfets, par une circulaire [2] de germinal an IX, à remplir un certain nombre de tableaux groupés en cinq chapitres et à les accompagner de mémoires explicatifs. « Mon intention, mon désir, écrivait le ministre, sont que ces tableaux me donnent de votre département une idée aussi complète qu'il est possible de l'avoir. Je vous ai fourni des modèles, afin qu'il y ait de l'uniformité dans tous les renseignements qui me parviendront ; mais ce travail serait incomplet, s'il était purement mécanique, et si vous ne l'accompagniez pas d'un mémoire qui en développera tous les détails. Ce mémoire doit commencer, comme les états, par une topographie de votre département, dans laquelle vous exposerez sa position, ses bornes, le cours de ses rivières, etc., etc.; puis vous me parlerez des plantes qui y croissent, des animaux qui y vivent, de ce qui est relatif à l'histoire naturelle, à l'histoire des arts, aux usages, aux coutumes locales ; en un mot de tout ce qui peut me faire connaître et les hommes et les choses. Enfin, suivant l'ordre que vous indique la division des tableaux, dont vous aurez rempli les colonnes avec exactitude, vous me ferez sur chacun des objets qui y sont traités, les observations dont ils vous paraîtront susceptibles ». Après avoir insisté sur l'exactitude que les préfets devaient apporter dans les renseignements fournis, Chaptal terminait ainsi : « Il ne me reste plus qu'à vous dire que vos évaluations et vos calculs doivent se porter au 1er vendémiaire an X, et que le tout doit me parvenir dans le premier trimestre. J'y compte avec une entière confiance ».

Ainsi c'était sur la situation des départements en l'an IX que Chaptal désirait avoir les détails les plus étendus et les plus précis. Il lui semblait toutefois utile que les préfets recherchassent, chacun dans sa circonscription, les modifications qu'y avait amenées la Révolution. De là, l'idée de comparer la

1. Ministre de l'Intérieur par intérim le 15 brumaire an IX-6 nov, 1800 et nommé le 1er pluviôse an IX-21 janvier 1801.

2. *Recueil...*, in-4°, t. III, p. 464-470.

situation à ces deux époques : 1789 et l'an IX. « On ne peut donner trop d'attention, dans le mémoire, à rechercher les causes des différences qui pourront se faire remarquer entre 1789 et l'an IX, et surtout à comparer la population des deux époques ». C'est ainsi que s'exprime le ministre dans des *Notes* [1], au sujet de la statistique, adressées aux préfets le 9 prairial an IX; et dans la même circulaire, il ajoute à propos de différents chapitres : « Il est assez reconnu que l'agriculture avait beaucoup acquis dans les années qui ont précédé 1789, et que depuis cette dernière époque jusqu'à aujourd'hui, elle a pris un nouvel accroissement. Il faut fixer le point où elle était ; dire si les prairies artificielles sont augmentées ; s'il s'est introduit des pratiques ou des cultures nouvelles; si on en a abandonné quelques-unes de bonnes » ; et plus loin : « On ne perdra pas de vue que ce chapitre doit donner au gouvernement une connaissance complète de l'état actuel de l'industrie, comparé à son état en 1789. Nul doute que quelques parties importantes, comme la mécanique, n'aient marché vers la perfection, tandis que d'autres peut-être se sont arrêtées, ou ont rétrogradé ; nul doute que la difficulté du commerce extérieur n'ait nui à nos fabriques ; mais nul doute aussi que l'ordre intérieur et la paix extérieure ne donnent à notre industrie une activité nouvelle et un nouveau développement ». Dans une seconde *Note* [2], Chaptal disait : « Il n'est sans doute pas un bon esprit qui ne sente que le moment présent est un de ceux où il importe le plus de fixer le véritable état d'âme d'une nation. Ces grands changements survenus dans la condition des hommes depuis dix ans échapperont bientôt aux regards les plus attentifs ou disparaîtront en nuances fugitives, si on ne se hâte de les fixer par une comparaison soignée des deux époques importantes qui sont indiquées dans les tableaux ». Cet « état fixé » devait, dans l'esprit de Chaptal, servir de base aux statistiques trimestrielles ou annuelles que les préfets auraient dorénavant à fournir [3]. Mais le ministre comptait sans l'inertie des

1. *Recueil*..., in-4°, t. III, p. 723-730.
2. *Recueil*..., in-4°, t. III, p. 634-645.
3. Circulaire de fructidor an IX qui annonce l'envoi d'états trimestriels

préfets et probablement aussi sans les difficultés que ceux-ci rencontraient pour mener à bien leur travail [1]. Malgré les explications données dans les circulaires, beaucoup se demandaient comment ils devaient concevoir le mémoire qu'on réclamait d'eux. Pour leur servir de guide, Chaptal organisa, en 1801, au ministère de l'Intérieur, un Bureau de la statistique, rattaché au secrétariat [2]. Alexandre de Ferrière, qui à l'occasion ne dédaignait pas de s'occuper de théâtre [3], dirigea ce bureau avec zèle et compétence. D'autre part, le ministre chargea un membre du conseil d'agriculture, J. Peuchet [4], d'établir un plan de statistique, qui, avec quelques changements, fut publié sous le titre d'*Essai d'une statistique générale de la France*, Paris, an IX, in-8° 78 p. Déjà, en l'an VIII, Dralet avait soumis à la Société d'agriculture du département de la Seine un *Plan détaillé de topographie*, qui fut imprimé en l'an IX [5]. Quelque temps après J. A. Mourgue publiait un *Essai de statistique* [6].

Peu à peu des mémoires commencèrent à paraître dans les départements. En l'an IX furent imprimés ceux de l'Aube à Troyes, de la Corrèze à Tulle, en format in-4, ceux des Hautes-Alpes à Gap, de l'Allier à Moulins, et peut-être d'autres encore, en format in-8.

Plusieurs furent insérés dans une publication qui avait pour titre *Annales de statistique ou Journal général d'économie politique, industrielle et commerciale* [7], et qui était diri-

pour l'an X (*Recueil*, t. III, p. 630-633). — Circulaire du 14 fructidor an X qui annonce l'envoi d'états annuels pour l'an XI (*Ibid.*, t. IV, p. 233-237).

1. Voir la Correspondance des préfets avec le ministre au sujet de la statistique (Arch. nat., F^{20} 132).

2. La première circulaire qui porte l'indication du Bureau de la statistique est de fructidor an IX (*Recueil...*, in-4°, t. III, p. 620). En 1806, ce bureau s'appela Bureau d'administration générale et de la statistique; en 1807, Bureau des informations administratives et de la statistique.

3. Le 7 fructidor an VI, le Vaudeville avait représenté de lui *Arlequin décorateur*, *comédie parade en un acte*. En 1812, il donna au même théâtre une folie en un acte et une comédie.

4. Sur Peuchet, voir Maunier (René), *Un économiste oublié : Peuchet* (1758-1830). (*Revue hist. doctrines économ. et sociales*, 1911, p. 243 et suiv.)

5. Paris, an IX, in-8°, 72 p.

6. Paris, an IX, in-8°, 76 p.

7. Paris, an X-an XI, 6 vol. in-8°. Le 1er germinal an X, Chaptal écrivait

gée par L. J. P. Ballois, expéditionnaire au Bureau de la statistique.

Dans les 15 livraisons qui parurent et qui forment 6 volumes in-8°, on trouve les travaux suivants :

Mémoire sur les quatre départements de la rive gauche du Rhin, par le C J. J. Eichhoff, maire de la ville de Bonn et membre du Conseil général du département de Rhin-et-Moselle, t. I, p. 74-122.

Analyse des annuaires statistiques du département du Bas-Rhin pour les années VII, VIII et IX, lue à la société d'agriculture de Paris, le 14 germinal an X par le citoyen François (de Neufchâteau), t. I, p. 227-360.

Département de la Drôme, t. II, p. 389-437. Réimpression légèrement modifiée des *Observations sur la situation du département de la Drôme* par le citoyen Colin.

Description du département de l'Eure, par Touquet, t. III, p. 153-299.

Département de l'Yonne, extrait de l'Annuaire de l'an XI, t. III, p. 415-488.

Description abrégée du département de l'Arriège, par le citoyen Mercadier, t. IV, p. 5-128.

Essai de statistique du département de la Corrèze, par Auguste Firmigier fils, t. IV, p. 162-216.

Statistique de l'arrondissement de Saint-Hubert, 4e du département de Sambre-et-Meuse, par le citoyen Dewez, sous-préfet de cet arrondissement, t. IV, p. 217-235.

Statistique de la Batavie, par Emiland Estienne, t. IV, p. 250-306; t. V, p. 255-287 et 459-500.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par J. E. Michel (d'Eyguières), t. IV, p. 329-498.

Précis statistique du département de la Dordogne, extrait de l'annuaire de ce département pour l'an XI, par le citoyen Delfau, secrétaire général, t. V, p. 9-96, et p. 353-459.

Décidément le mouvement était donné : des mémoires paraissaient; d'autres arrivaient manuscrits au Bureau de la statistique ; enfin les préfets qui étaient en retard faisaient des promesses... On pouvait donc penser à réunir dans une sorte de *corpus* toutes les statistiques départementales. Ce fut l'idée de Chaptal. Il fit imprimer aux frais du gouvernement, par l'imprimerie des sourds-muets, en format in-8, les mémoires manuscrits qu'il avait

aux préfets, en leur envoyant le prospectus des *Annales* : « Je verrais avec plaisir que vous partagiez l'intérêt que je prends à ce travail ».

reçus et il fit réimprimer quelques-uns de ceux qui avaient déjà paru. Tous conservèrent le titre particulier que leur avaient donné leurs auteurs, *Mémoires*, *Tableaux de situation*, etc., mais on leur ajouta le titre général de statistique. Cet ensemble forme la collection que l'on appelle *Statistique des préfets* et qui comprend, outre la Batavie, 33 départements. Ce sont, dans l'ordre de publication, les statistiques du Bas-Rhin par Laumond, de l'Aube par Bruslé, de la Lozère par Jerphanion, de l'Aisne par Dauchy, de Sambre-et-Meuse par Pérès, du Rhône par Verninac, de Seine-et-Oise par Garnier, de la Sarthe par Auvray, de la Vienne par Cochon, du Golo par Piétry, de la Marne par Bourgeois-Jessaint, du Lot-et-Garonne par Pieyre, du Gers par Balguerie, de la Vendée par Labretonnière, des Hautes-Alpes par Bonnaire, d'Ille-et-Vilaine par Borie, de l'Orne par Lamagdelaine, du Cher par Lucay, de la Haute-Saône par Vergnes, de la Meuse-Inférieure par Cavenne, de l'Ourthe par Desmousseaux, de l'Allier par Huguet, des Basses-Pyrénées par Serviez, du Mont-Blanc par Saussay, du Var par Fauchet, de la Drôme par Colin, des Vosges par Desgouttes, des Deux-Sèvres par Dupin, de l'Aude par Barante, des Deux-Nèthes par Herbouville, de la Charente par Delaistre, de la Loire-Inférieure par Huet, et du Tarn par Lamarque.

Cependant quelques préfets avaient fait des recherches très approfondies et avaient adressé au Bureau de la statistique des travaux très remarquables. Si on parvenait à obtenir des mémoires aussi importants sur les autres départements de l'Empire, on aurait ainsi « la STATISTIQUE GÉNÉRALE la plus étendue et la plus exacte qu'il soit possible d'exécuter ». Chaptal voulut donc commencer une collection nouvelle qui, dans sa pensée, devrait être un véritable monument. L'impression fut confiée à l'imprimerie de la République. Le format in-folio fut adopté. Le premier mémoire de cette série parut en l'an XI. C'était celui du préfet Colchen sur la Moselle. En l'an XII suivirent les mémoires de J. Dalphonse sur l'Indre, de Dupuis sur les Deux-Sèvres, de Debry sur le Doubs, de Viry sur la Lys, de Boucqueau sur Rhin-et-Moselle ; au début de l'an XIII, ceux de Masson-Saint-Amand sur l'Eure et de Marquis sur la Meurthe. L'impres-

sion des mémoires sur l'Escaut, le Var, le Mont-Blanc, l'Hérault et les Alpes-Maritimes était commencée à la même époque. Ainsi « cet ouvrage immense, dont on osait à peine concevoir l'idée, s'avance, écrit Alexandre de Ferrière, vers sa perfection, avec une rapidité que l'on doit au ministre éclairé qui a ordonné l'exécution de cette grande entreprise et qui la protège constamment [1] ».

Comme ces publications officielles n'étaient pas mises dans le commerce, Alexandre de Ferrière eut l'idée, qu'il réalisa avec l'appui de Chaptal, d'en publier, sous le nom d'*Analyse de la Statistique générale*, des résumés suffisamment précis, avec références aux ouvrages. Il y eut deux éditions [2], in-8, et in-folio. Chaque livraison se vendait d'après le nombre de feuilles d'imprimerie, dont le prix ne devait pas dépasser 3 à 4 fr. pour l'in-folio et 2 fr. à 2 fr. 80 pour l'in-8. Les souscriptions n'étaient pas payables d'avance, mais seulement après 5 ou 6 livraisons. Si l'on ne compte pas le Discours préliminaire, il y en eut, en tout, six qui comprennent les mémoires sur la Moselle (1803), l'Indre, les Deux-Sèvres, le Rhin-et-Moselle, la Lys et le Doubs (1804).

A la même époque, Ferrière, dont l'activité était toujours aussi grande, prenait la direction des *Annales de statistique française et étrangère* [3], auxquelles il collaborait depuis quelque temps, et y insérait des mémoires, entiers ou en extraits, et des recherches statistiques sur les départements.

Enfin, il publiait les *Archives statistiques de la France* [4]. Ce périodique était destiné à recevoir les mémoires annuels que Chaptal avait réclamés aux préfets [5] et qui devaient être « la

1. *Annales de statistique*, t. VIII, p, 239.

2. *Analyse de la statistique générale de la France, publiée sous l'autorisation du ministère de l'Intérieur*, par Alexandre de Ferrière, chef du bureau de la statistique au ministère de l'Intérieur (Paris, an XII, in-8 et in-fol.).

3. *Annales de statistique française et étrangère, rédigées par une société de gens de lettres*, t. VIII, an XII ; *Annales rédigées par Alexandre de Ferrière*, t. IX, an XII.

4. *Archives statistiques de la France*, par Alexandre de Ferrière, chef du bureau de statistique.... Messidor an XII-nivôse an XIII. (Paris, 3 vol. in-8).

5. Circulaire du 28 prairial an XII. (*Recueil...*, in-4, t. V, p. 187-193) :

suite et le complément » de leur grand mémoire. Comme les autres publications de Ferrière, il n'eut pas une longue existence.

Au mois d'août 1804, Chaptal avait fait place à Champagny. Le nouveau ministre de l'Intérieur avait-il d'autres idées que son prédécesseur en ce qui concerne la statistique ? La manière dont les mémoires étaient conçus était-elle attaquée [1] ? Ou bien, plus simplement, avait-on fait trop grandement les choses et se rendait-on compte de l'impossibilité de continuer de la sorte ? Était-ce par mesure d'économie ?

Toujours est-il qu'un changement complet eut lieu dans les premiers mois de l'année 1805. De Champagny donna l'ordre de suspendre l'impression des grands mémoires, lorsque ceux qui étaient sous presse seraient terminés. Des cinq mémoires qui étaient dans ces conditions, celui sur l'Escaut fut le seul qui parut ; ceux concernant le Var, le Mont-Blanc, l'Hérault et les Alpes-Maritimes ne furent pas complètement imprimés [2]. Toutefois, l'intention du ministre n'était pas de mettre fin à la publication des mémoires. Un arrêté de Champagny [3] du 26 floréal an XIII-16 mai 1805 décida que : 1° les mémoires statistiques des divers départements de l'Empire et leurs suppléments annuels, dont la publication sera autorisée par l'Empereur, seront cédés au sieur Testu, imprimeur-libraire, qui les fera imprimer et débiter pour son compte, à ses périls et risques ; les mémoires déjà imprimés in-folio seront réimprimés ; 2° que l'édition serait in-4 ; 3° que nul autre ne pourrait, sous peine d'être traité comme contrefacteur, imprimer ni faire imprimer les dits ouvrages, leurs analyses ou extraits, ni les matériaux

« .... Vous devez considérer le grand mémoire [donnant la situation à la fin de l'an IX] comme la base d'un édifice auquel vous ajouterez chaque année, mais qui ne peut réellement jamais être fini. Chaque année, *dans le cours du premier trimestre*, vous m'adresserez donc un travail supplémentaire qui deviendra actuellement la suite et le complément de votre grand mémoire ».

1. Du Villard de Durand, auteur de travaux sur l'économie politique, avait adressé au ministre un mémoire sur le travail du Bureau de la statistique et avait critiqué les mémoires tels qu'ils étaient conçus (Arch. nat., F[20] 101).

2. Lettre du 12 germinal an XIII (Arch. nat., F[20] 136).

3. Arch. nat., F[20] 103.

destinés à ces ouvrages ou à leurs suppléments, à moins qu'il n'ait obtenu la permission expresse et par écrit du cessionnaire et l'autorisation du ministre. En conséquence les diverses publications d'Alexandre de Ferrière furent arrêtées [1].

Par une circulaire, signée de Champagny et du secrétaire général de Gérando, les préfets furent informés que l'arrangement fait avec Testu n'avait d'autre but que « de simplifier et accélérer la publication des mémoires statistiques », et qu'on attendait toujours le même concours et le même zèle de leur part pour compléter la collection [2].

Testu se mit aussitôt à la besogne. Le 14 juin 1805, il annonçait que huit ou dix feuilles de la statistique du Var étaient sous presse. On réimprimait dans le format in-4 les statistiques du Doubs et de la Meurthe et on commençait l'impression de celle de l'Hérault. C'est alors qu'on découvrit dans ces mémoires diverses erreurs, et que l'on se rendit compte qu'ils n'étaient pas assez exacts pour être publiés. Alexandre de Ferrière qui, en qualité du chef du bureau de la statistique, aurait dû revoir de près les manuscrits, donna sa démission le 1er janvier 1806 [3]. Le 6 janvier, il fut prescrit à Testu d'arrêter son travail jusqu'à nouvel ordre. Le Bureau de statistique s'occupa de faire aux

1. Quelque temps auparavant, le ministre avait demandé des explications à Ferrière au sujet de l'*Analyse* et des *Archives*. Le chef du bureau terminait sa réponse au ministre (23 ventôse an XIII) par ces mots : « Je supplie V. E. d'avoir la bonté de me faire connaître ce qu'elle ordonne de ces deux ouvrages ».

2. Circulaire, s. d. (Arch. nat., F20 397).

3. Le 6 janv. 1806, le secrétaire général De Gerando écrivait à Testu : « Le ministre me charge de vous prévenir que M. Deferrière a donné sa démission de chef du bureau de statistique, qu'elle a été acceptée et que dès ce moment il ne doit plus avoir aucune part à ce travail. — Désormais, il vous prie de ne recevoir pour l'impression aucune statistique si elle n'est accompagnée d'une lettre signée de lui, qui annonce qu'elle a été revue et qu'elle est bonne à imprimer. Quant à celle du Var, qui l'est déjà, vous voudrez bien suspendre la vente jusqu'à son approbation. — Des mesures sont prises pour donner enfin à ce travail la régularité, l'activité, la sévérité qu'il exige. — On assure que vous accordiez à M. Deferrière une indemnité pour correction d'épreuves, ou sous tout autre titre. D'après la promesse que vous avez bien voulu me faire, je vous prie de me dire confidentiellement à cet égard toute la vérité. « (Arch. nat., F20 136). — Ferrière fut remplacé provisoirement par Du Villard, puis par Coquebert de Montbret.

mémoires les corrections nécessaires, mais elles furent si nombreuses que l'imprimeur jugea qu'il ne pouvait pas tirer parti de ce qu'il avait déjà composé. En 1807, parut la statistique du Mont-Blanc par de Verneilh, ex-préfet de la Corrèze et du Mont-Blanc ; en 1808, celle du département de l'Ain par Bossi, préfet, et celle du département de la Haute-Vienne par Texier-Olivier, préfet. C'est tout ce qui parut de la collection qui avait pour titre : « *Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, sur les mémoires adressés au ministre de l'Intérieur par MM. les préfets* ».

Testu fit cependant tous ses efforts pour continuer l'entreprise. En 1810, il s'occupait des statistiques des Deux-Sèvres, des Hautes-Pyrénées et de la Corse; il offrait de se charger de la mise en ordre et de la rédaction définitive des mémoires, notes et renseignements fournis par les préfets, et il s'entendait avec une société de géographes et de littérateurs qui devait mettre les manuscrits au point. Cette société commença par rédiger un plan général et méthodique de statistique, qui ne fut approuvé par le ministre qu'au mois de juin 1812. Le manuscrit relatif au département de l'Aude était prêt, lorsque la suppression du bureau de statistique [1], en octobre 1812, fit de nouveau suspendre le travail. Le 17 mai 1813, Testu pria le ministre de l'autoriser à publier la statistique de l'Aude et de lui faire savoir « si son intention était de continuer la publication de la statistique générale de la France ». On lui fit répondre que Montalivet « n'était pas disposé à donner suite à l'édition officielle », mais qu'il verrait volontiers l'imprimeur « continuer cette opération à son propre compte et comme une entreprise particulière ». Par requête [2] en date du 10 août 1813, Testu proposa alors les conditions suivantes : 1° que l'ouvrage pût paraître sous le titre de *Statistique générale de la France, rédigée par une société de gens de lettres et faisant suite à l'ouvrage qui a été publié sous le même titre par ordre du gouvernement;* 2° que les bureaux du ministère lui remettraient les mémoires,

1. Le ministre, comte de Montalivet, répartit les attributions du Bureau de la statistique dans divers services du ministère de l'Intérieur.

2. Arch. nat., F[20] 136.

notes et documents reçus et à recevoir; 3° qu'il fût lui-même accrédité auprès des préfets; 4° que le gouvernement lui accordât à titre d'encouragement, une somme fixe de 2000 fr. par chaque statistique complète et une souscription à 500 exemplaires. Le ministre refusa la subvention de 2000 fr. Tout fut ainsi arrêté. L'imprimeur conserva par devers lui la statistique de l'Aude (en partie imprimée) et celles du Puy-de-Dôme, de l'Orne, des Pyrénées-Orientales, de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, du Lot-et-Garonne et du Jura. Il restait, en outre, dans les anciens cartons du Bureau de la Statistique, des mémoires complets ou presque complets pour l'Ardèche, l'Ariège, la Côte-d'Or, le Finistère, la Haute-Garonne, le Gers, le Maine-et-Loire, la Haute-Marne, le Nord, les Hautes-Pyrénées, la Seine-et-Oise, le Tarn, la Vendée et l'Yonne, et enfin un ou plusieurs chapitres pour les départements des Basses-Alpes, des Ardennes, de la Charente, de la Creuse, du Pas-de-Calais et des Basses-Pyrénées [1].

L'entreprise officielle aboutissait finalement à un échec.

Ce que n'avaient pas réussi à faire les ministres de l'Intérieur depuis François de Neufchâteau jusqu'au comte de Montalivet, deux employés au ministère, J. Peuchet et P. G. Chanlaire, le tentèrent. En 1807, ils annoncèrent dans un prospectus qu'ils avaient l'intention de publier une *Description topographique et statistique de la France contenant avec la carte de chaque département, l'analyse des objets qui en forment la consistance territoriale, civile et politique*... Dans la notice de chaque département, disaient-ils, « on suivra la même division des objets à traiter, c'est-à-dire situation, limites, origine du nom ; sol, montagnes, forêts, rivières et canaux, grandes routes, antiquités, production, commerce, industrie, population, division politique, militaire, administrative, ecclésiastique... Sur tous ces points, on se bornera aux connaissances réelles et positives, sans descendre aux détails minutieux et variables que présentent, trop souvent d'une manière peu exacte, les livres de statistique...

1. Rapport adressé au ministre de l'Intérieur sur la demande du préfet de l'Aude de rentrer en possession de son mémoire, 1816 (Arch. nat., F[20] 136).

« De nombreux mémoires, les voyages en France, les recherches de quelques savants, un très grand nombre d'annuaires bien faits, sur presque toutes les parties de la France, quelques notices topographiques, des pièces manuscrites et officielles que les auteurs de cet ouvrage ont à leur disposition, les mettent à même de lui donner le degré de perfection qu'on peut s'en promettre... » Chaque description devait être précédée d'une sorte de bibliographie; ainsi, « le lecteur connaîtra les sources où l'on a puisé, les autorités dont on s'appuie et les ouvrages où il pourra lui-même trouver de plus grands développements... »

Malgré les réclamations de l'imprimeur Testu contre cette concurrence déloyale [1], Peuchet et Chanlaire firent paraître en 1810 leur ouvrage [2] en livraisons. Réunies, elles forment trois volumes in-4° qui renferment des notices sur 54 départements. Naturellement ces notices sont plus ou moins étendues suivant l'importance des départements et aussi selon les documents que les auteurs avaient à leur disposition. Les plus courtes concernent la Vienne (16 pages), le Var (17 pages) et la Corrèze (18 pages); les plus longues, le Gard (62 pages), la Seine-et-Oise (60 pages), l'Isère (56 pages), le Mont-Blanc (56 pages), le Haut-Rhin (56 pages)...

Cet ouvrage a les défauts inhérents à toutes les publications de ce genre. Il n'est cependant pas dépourvu d'intérêt et peut rendre encore d'utiles services. En tout cas, après toutes les tentatives plus ou moins réussies que nous avons signalées, il donne la première description — à peu près complète — de la France.

A. de Saint-Léger

1. Testu au ministre de l'Intérieur, 16 juillet 1807 (Arch. nat., F^{20} 101).

2. *Description topographique et statistique de la France....* par J. Peuchet et P. G. Chanlaire (Paris, P. G. Chanlaire, 1810, 3 vol. in-4).

LISTE CRITIQUE DES MÉMOIRES STATISTIQUES

Publiés de l'an VII à 1813

Ain. — Mémoire sur la topographie de l'Ain, sur sa culture générale et quelques espèces d'arbres qui y deviennent rares, par Thomas Riboud, Annuaire du département de l'Ain, an IX.

— Mémoire supplémentaire à la statistique du département de l'Ain pour l'an XII, par De Coninck, préfet. (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. II, p. 3-50).

— Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, sur les mémoires adressés au ministre de l'Intérieur par MM. les préfets. Département de l'Ain par M. Bossi [1], préfet. Paris, Testu, 1808, in-4, 720 p. et carte.

— Description topographique et statistique de la France..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire. Paris, 1810, in-4, t. I (département de l'Ain), 28 p.

Aisne [2]. — Statistique du département de l'Aisne, par le citoyen Dauchy, préfet, publiée par ordre du ministre de l'Intérieur, an IX. Paris, an X, in-8, 144 p., 13 tableaux, notes.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. I (département de l'Aisne), 28 p.

Allier. — Statistique du département de l'Allier [ou Tableau de situation du département de l'Allier], par Huguet, préfet, an IX. Moulins, an IX, et Paris, an X, in-8, 68 p.

Alpes (Basses-) [3]. — Aperçu statistique du département des Basses-Alpes, par Robert (Dr L. J. M.), à la fin de son ouvrage intitulé : De l'influence de la Révolution française sur la population. Paris, an XI (1802), 2 vol. in-12.

Alpes (Hautes-). — Description abrégée du département des Hautes-Alpes (publ. sur l'ordre du ministre de l'Intérieur) par Farnaud,

1. « Le véritable auteur est M. Marochetti ». Notes du Bureau de la statistique (F^{20} 131).

2. Le préfet, en réponse à une lettre du ministre de l'Intérieur, en date du 25 mai 1812, demande un délai de plusieurs années pour terminer la statistique de son département (4 juin 1812).

3. Voir F^{20} liasse 157, Mémoire statistique pour l'an XIII, envoyé par le préfet J. P. Duval, le 22 juillet 1806, au ministre de l'Intérieur. C'est un fragment, qui comprend deux cahiers *mss*. Réponse du ministre : l'inviter à s'occuper des autres chapitres.

secrétaire en chef de l'administration centrale (*Feuille du cultivateur*, 22 floréal an VII).

— Mémoire... sur la statistique du département des Hautes-Alpes, par.... Bonnaire, préfet, an IX. Gap, an IX, in-8, 152 p., tableau. — Même titre, Paris, an IX, in-8, 113 p. ; et avec le titre : Statistique du département des Hautes-Alpes, Paris, an X, in-8, 113 p.

— Département des Hautes-Alpes. Observations sur la statistique du département par Jean-Joseph Rey, fils aîné, simple citoyen (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 582-631).

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département des Hautes-Alpes), t. I, 40 p.

Alpes-Maritimes [1]. —

Apennins [2]. —

Ardèche [3]. —

Ardennes [4]. —

Ariège [5]. — Ébauche d'une description abrégée de l'Ariège, par le citoyen Mercadier..., imprimée et publiée par ordre du citoyen Brun, préfet. Foix, frimaire an IX, in-8.

1. Un médecin, nommé Foderé, avait, en l'an XII, envoyé au préfet une statistique du département. Elle contenait, parait-il, une foule de détails oiseux associés à une infinité d'erreurs. Cet ouvrage parut, en 1821, sous le titre de Voyage aux Alpes-Maritimes. 2 vol. in-8. D'après les renseignements de F^{20*} 5, le préfet Dubouchage avait envoyé en l'an XIII deux comptes annuels, rédigés l'un par le Conseil général, l'autre par ses bureaux. Ils se trouvent dans F^{20} 159. Le grand mémoire statistique de ce département eut pour auteur M. Capelle, secrétaire général. Il était devenu incomplet par suite de la réunion de l'arrondissement de San Remo. En 1806, le sous-préfet Chassepot avait donné des renseignements sur cet arrondissement. En 1808, le bureau possédait « un mémoire incomplet, une introduction et un travail sur l'arrondissement de San Remo ».

2. Dans la liasse F^{20} 160, se trouve, en manuscrit, une statistique du département au 1er août 1806, par Rolland, préfet.

3. D'après un état des « départements dont la statistique est commencée » (vers 1809), il n'y avait alors qu'un « mémoire qui laisse beaucoup à désirer » (F^{20} 103). Il s'agit probablement de la statistique rédigée en 1808 par Laroque, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Tournon (F^{20} 161).

4. On trouve dans une note du Bureau de statistique (janvier 1806) que le grand Mémoire statistique devait être publié en in-4. En 1809, il n'existait pas de mémoire, mais seulement quelques tableaux (F^{20} 103 et 162).

5. Le grand Mémoire a été rédigé par le préfet Brun. Il existe aux Arch. nat. (F^{20} 164) 7 cahiers mss. pour les 4 premiers chapitres seulement; la révision n'en n'avait pas encore été faite en 1818.

— Description abrégée du département de l'Ariège, par le citoyen Mercadier, ingénieur en chef des ponts et chaussées. (*Annales de Ballois*, t. IV, p. 5-128).

— Département de l'Ariège. Mémoire sur la statistique de l'Ariège pour l'an XI, par Brun (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 371-387).

Arno. —

Aube. — Description abrégée du département de l'Aube, par Loiselet et Descolins. An. VIII, in-4, 20 p.

— Mémoire sur la statistique.... de l'Aube, par le citoyen Bruslé, préfet. Troyes, an IX, in-4, 44 p.— Tableau statistique du département de l'Aube, par... Bruslé, préfet [1]. Paris, an X, in-8, 116 p. et tabl.

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département de l'Aube), 38 p.

Aude. — Observations sur les états de situation du département de l'Aude..., par Barante, préfet, an VIII-IX. Paris, an IX, in-8, 26 p. et tabl. — Statistique du département de l'Aude, par C. I. Barante, préfet. Paris, X, in-8, 26 p. et tabl. — Essai sur le département de l'Aude, adressé au ministre de l'Intérieur, par C. I. Barante, préfet. Carcassonne, Brumaire, an XI, in-8, 236-39 p.

— Statistique du département de l'Aude [2]. Paris (s. d.), in-4, 184 premières pages imprimées (Arch. nat. F^{20} 137).

Aveyron. — Description du département de l'Aveyron, par Amans Alexis Monteil, professeur d'histoire à l'école centrale du même département. 1 tome en 2 parties. Rodez, an X, in-8, et Paris, an X, 2 vol. in-8.

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I, 27 p.

Bouches-de-l'Elbe. —

Bouches-de-l'Escaut. — Statistique de la Batavie, par Emiland Estienne, médecin, ex-officier de santé en chef des hôpitaux ambulants de l'armée gallo-batave. Paris, an XI, in-8, 140 p. et tabl., et dans les *Annales de statistique* de Ballois, t. IV et V.

— Abrégé de la statistique du royaume d'Hollande..., par Gervais van de Graaf. Amsterdam, 1807, in-8, 720 p.

— Annuaire statistique du département des Bouches de l'Escaut pour 1813.

Bouches-de-la-Meuse [3]. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches de l'Escaut.

1. J. Bourdon, *La statistique du département de l'Aube, par le préfet Bruslé* (Révolution française, 1912, t. II, p. 102).

2. Par Trouvé, préfet du département, en 1808. L'impression fut faite chez Testu, mais le volume ne parut qu'en 1818.

3. Voir aux Arch. nat., AF^{IV} 1316, Rapport (ms.) sur divers objets relatifs

Bouches-du-Rhin. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches de l'Escaut.

Bouches-du-Rhône 1. — Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par J. E. Michel (d'Eyguières), administrateur de ce département en 1790, 1791 et 1792 (*Annales de statistique* [de Ballois], t. IV, p. 329-498. — Tirage à part, an XI-1802, in-8).
— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. III, 24 p.

Bouches-du-Weser. —

Bouches-de-l'Yssel. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches de l'Escaut.

Calvados. — Topographie rurale, économique et médicale de la partie méridionale des départements de la Manche et du Calvados, connue ci-devant sous le nom de Bocage, par A. C. Roussel. Paris, an VIII, in-8.
— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire. t. I, 47 p.

Cantal 2. — Analyse et description topographique, agricole et commerciale du département du Cantal, ci-devant Haut pays d'Auvergne..., par [Desistrières-Murat], an XI.
— Département du Cantal. Tableau topographique, statistique et historique du Cantal, par le commandant Durat-Lasalle, officier de santé en chef de l'hospice général d'Aurillac (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 402-478).

Charente 3. — Statistique du département de la Charente, par.... Delaistre, préfet, an IX. Paris, an X, in-8, 42 p.

Charente-Inférieure 4. — Annuaire statistique du département de

à la statistique du département des Bouches-de-la-Meuse (16 sept. 1811), par le préfet de Stassart.

1. Girard, secrétaire de la préfecture, avait rédigé un grand Mémoire, pour lequel le Conseil général lui accorda, en 1806, une gratification de 2,400 fr. (Arch. nat., F[20*] 5). Nous n'avons pas trouvé trace de ce Mémoire. Une statistique du département des Bouches-du-Rhône (in-4), par le c[te] de Villeneuve, préfet, parut à Marseille, en 1823 (Arch. nat., F[20] 110).

2. Dans la liasse F[20] 171 se trouvent les 2 manuscrits : 1° Description du département du Cantal sous les rapports topographiques, agricoles et commerciaux. Elle porte la signature du secrét. général de la préfecture, en l'absence du préfet; 2° Notes supplémentaires au tableau statistique du Cantal, par J. Durat-Lassalle.

3. Dans la liasse F[20] 172 se trouvent un grand mémoire ms. en plusieurs cahiers, intitulé : Statistique du département de la Charente, et un autre travail, Suite du mémoire statistique du département de la Charente.

4. Dans une lettre du 12 ventôse an XII, adressée au ministre, le préfet dit

la Charente-Inférieure..., présenté par M. le baron Richard, préfet, années 1813-1814, 2 vol. in-8.

Cher 1. — Statistique [ou Description] du département du Cher, par Lucay, préfet, an IX. Paris, an X ; in-8, 84 p.

— Département du Cher (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 47-80).

Corrèze 2. — Mémoire sur.... la Corrèze, envoyé au ministre de l'Intérieur et des Finances au mois de pluviôse an IX, par le citoyen Verneilh, préfet. Tulle, s. d., in-4.

— Essai de statistique du département de la Corrèze, par Auguste Firmigier fils, membre de la Société académique des sciences, etc. (*Annales de statistique* [de Ballois], t. IV, p. 162-216).

— Département de la Corrèze. Mémoire statistique pour servir de développement aux tableaux de l'an XI (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 379-398).

— Mémoire statistique du département de la Corrèze, pour servir de développement aux tableaux de l'an XI. Tulle, 30 nivôse an XII, par Milet-Mureau (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 318-334).

— Mémoire supplémentaire de statistique pour les années 10, 11 et 12. 15 pluviôse an XIII. Le conseiller de préfecture P. F. Van Pelt (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. III, p. 197-237).

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I, 18 p.

Corse. — Voir Golo et Liamone.

Côte-d'Or 3. — Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I, 23 p.

Côtes-du-Nord 4. —

en parlant du mémoire statistique qui lui est réclamé que « ce n'est qu'avec beaucoup de temps et de patience soutenue qu'il pourra parvenir au but qu'il se propose ». Une note du bureau de statistique s'exprime ainsi : « On a de l'an XII un mémoire qui, quoique court, suffit pour connaître l'état de situation du département ». Une statistique fut publiée sous les auspices du préfet, en 1839.

1. Mémoire (ms.) sur les routes du Cher, par le général de Barral, préfet de ce département, faisant partie de ses travaux sur la statistique (Arch. nat. F[20] 174).

2. Statistique générale de la France. Statistique du département de la Corrèze (ms.). (Arch. nat., F[20] 175).

3. Le Bureau de la statistique reçut, en septembre 1807, le mémoire du préfet, Statistique du département de la Côte d'Or, qui forme un gros volume ms. in-fol. (Arch. nat., F[20] 177).

4. » Un incendie a dévoré toute la correspondance et les instructions relatives à la statistique ».

Creuse [1]. — Département de la Creuse, par Malouet, secrétaire général de la préfecture de la Creuse (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 161-226).

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département de la Creuse), 43 p.

Doire [2]. — Voir les Statistiques indiquées au département du Pô.

Dordogne [3]. — Annuaire du département de la Dordogne pour l'an XI [et l'an XII], par M. G. Delfau, secrétaire général de la préfecture. Périgueux, 2 vol. in-8.

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I, 31 p.

Doubs. — Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi..., Département du Doubs, par Jean Debry, préfet. Paris, an XII, in-fol. 116 p. — Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi..., Département du Doubs, par Jean Debry, préfet. Paris, 1805, in-4 [4].

— Archives de la statistique générale, [par de Ferrière], Département du Doubs, in-8 et in-fol.

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire t. I. (département du Doubs), 32 p.

Drôme. — Essai statistique, agricole, industriel et commercial du département de la Drôme, par Daly, conseiller d'arrondissement. Valence, an IX.

— Observations sur la situation du département de la Drôme, par Colin, préfet, an IX. Paris, an IX; in-8, 48 p. — Même ouvrage sous le titre : Statistique du département de la Drôme. Paris, an X. — Bassin du Rhône, département de la Drôme (*Annales de statistique*, [de Ballois] [5], t. II, p. 387-437).

1. Statistique du département de la Creuse (an XI), par Lasalcette, préfet (F[20] 179). Le Bureau de la statistique ne l'a pas fait imprimer parce qu'il le jugeait « médiocre, incomplet sur tous les points et superficiel ».

2. Le préfet écrit le 30 ventôse an XIII, qu'il ne pourra terminer son mémoire aussitôt qu'il le désirerait. Voir dans la liasse F[20] 180 des Notes statistiques sur l'arrondissement d'Aoste, par le sous-préfet (1807).

3. Statistique du département de la Dordogne pendant les années X, XI et XII, par Rivet, préfet, ms., dans la liasse F[20] 181.

4. Incomplet ; les 120 premières pages seulement ont été imprimées. Ce mémoire in-4 est le même que le mémoire in-fol., mais avec quelques modifications.

5. C'est une réimpression des « Observations » de Colin, légèrement modifiées. Elle est suivie d'un : Mémoire sur la topographie du ci-devant Tricastin ou arrondissement de Saint-Paul Trois Châteaux, département de la Drôme, par le Cen J. G. Niel, médecin (p. 437-496).

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire; t. I (département de la Drôme), 24 p.

Dyle [1]. — Tableau statistique... de la Dyle, divisé en 3 arrondissements communaux ou sous-préfectures, par M. D. B. Bruxelles, an XIII, in-fol.

— Mémoire pour servir de commentaire aux tableaux annuels de la situation du département de la Dyle pendant l'an XI, par Doulcet-Pontécoulant (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 119-144).

— Département de la Dyle (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 5-47).

Ems-occidental. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches-de-l'Escaut.

Ems-oriental. — Même observation.

Ems-supérieur. — Annuaire statistique du département de l'Ems supérieur pour l'an 1812, par Merson. Osnabruck, in-8.

Escaut [2]. — Statistique générale de la France; Département de l'Escaut [3], par Faipoult, préfet, an XIII, in-fol.

— Département de l'Escaut, par Faipoult. Gand, 6 germinal, an XII. (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 99-118).

— Mémoire présenté par le préfet de l'Escaut au Conseil général de ce département à l'ouverture de la session de l'an XII, le 15 germinal (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. IX, p. 284-324).

Eure. — Description du département de l'Eure, par Touquet, ancien chef de bureau à l'administration centrale de ce département (*Annales de statistique* [de Ballois], t. III, p. 153-299).

— Statistique générale de la France, Département de l'Eure, par Masson-Saint-Amand, préfet, an XIII, in-fol.

— Mémoire statistique sur le département pendant l'an XIII, par Masson-Saint-Amand, Evreux, 4 pluviose an XIII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. II, p. 540-573).

1. Le 13 février 1808, le préfet de la Dyle envoie au ministre le Mémoire statistique du département, rédigé par Doulcet de Pontécoulant, et les renseignements additionnels qu'il lui avait demandés au sujet de ce mémoire. *L'Essai sur la statistique générale sur le département de la Dyle* (an XI), par le citoyen Doulcet-Pontécoulant, se trouve en ms. dans F^{10} 140.

2. En mss, dans F^{20} 139 : Statistique du département de l'Escaut, par le citoyen Faïpoult, préfet, an X. (Sur une note on lit : « Ce mémoire n'a pas servi : le préfet a envoyé le 28 brumaire an XIII, une nouvelle rédaction, qui a probablement été donnée à l'imprimerie ») et un Mémoire statistique sur Flessingue, par le sous-préfet d'Eecloo (1809).

3. « Médiocre », appréciation de Coquebert de Montbret (Arch, nat., F^{20*} 5).

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département de l'Eure), 36 p.

Eure-et-Loir 1. — Mémoire pour servir de développement aux tableaux de la statistique de l'an XI, par Delaitre, préfet. Chartres, 8 germinal an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 311-317).

— Annuaire statistique du département d'Eure-et-Loir. Chartres, 1807.

— Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département d'Eure-et-Loir), 20 p.

Finistère. 2. — Description..., par J. Peuchet et P. G. Chanlaire, t. I (département du Finistère), 34 p.

Forêts 3. —

Frise. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches-de-l'Escaut.

Gard. — Description abrégée du département du Gard, rédigée en brumaire an VIII, par l'ingénieur en chef Grangent. Nîmes, an VIII, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. I (département du Gard), 62 p.

Garonne (Haute-) 4. — Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. I (département de la Haute-Garonne), 36 p.

Gênes 5. —

1. « On regrette de ne point avoir de Mémoire statistique sur ce département ». (Note du Bureau de statistique).

2. Aux Arch. nat., F[20] 187 : Mémoire (ms.), « sur la statistique du département du Finistère » par le préfet, an XI. « Très mauvais », d'après l'appréciation de Coquebert de Montbret.

3. Aux Arch. nat., F[20] 115 : Statistique (ms.) du département des Forêts; arrondissemeut de Bittbourg, par le sous-préfet (1812).

4. Aux Arch. nat., F[20] 190 : Mémoire statistique (ms.). « Bon », d'après Coquebert de Montbret. « On désirerait un peu plus d'ordre dans la rédaction de ce mémoire, pour lequel on voit que plusieurs personnes ont fourni des notes, qui n'ont pas été fondues ensemble avec assez de soin. Le défaut qu'on croit pouvoir signaler à cette statistique n'empêche pas que ce ne soit une des meilleures que possède le Bureau ».

5. Aux Arch. nat., F[20] 191 : Notices historico-statistiques ou aperçu de la situation du département de Gênes (mars 1809), présenté au préfet du département par Pierre Bianchi, ci-devant inspecteur des finances en Ligurie, actuellement attaché à la préfecture de Gênes (ms.). Notices sur la statistique du département de Gênes (22 octobre 1809), par Joseph Dattili, conseiller de préfecture (ms.).

Gers. — Description abrégée du département du Gers, considérée sous les rapports de l'économie politique, présentée au ministre de l'Intérieur par la société libre d'agriculture (*Feuille du cultivateur*, 27 germinal an VII, p. 246-250).

— Plan détaillé de topographie, suivi de la topographie du département du Gers..., par C. Dralet..,, conservateur des Forêts nationales de l'arrondissement de Toulouse, imprimé par ordre du Gouvernement. Paris, an IX, in-8.

— Tableau statistique du département du Gers [1], par Balguerie, préfet. Paris, an X, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. I (département du Gers), 28 p.

Gironde [2]. —

Golo [3]. — Statistique du département du Golo, par Pietry. Paris, an X, in-8.

Hérault [4]. — Département de l'Hérault, par Nogaret, préfet (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 388-404).

Ille-et-Vilaine. — Statistique du département d'Ille-et-Vilaine, par Borie, préfet, an IX. Paris, an IX, in-8.

— Département d'Ille-et-Vilaine (*Annales de statistique* [de Ferrière], t. VIII, p. 81-156).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département d'Ille-et-Vilaine), 23 p.

Indre. — Mémoire sur l'état du département de l'Indre, par Grétré, un des membres du Conseil général de ce département, an VIII. Châteauroux, an VIII, in-4.

— Statistique générale de la France. Département de l'Indre [5],

1. Aux Arch. nat., dans F[20] 193 : Mémoire statistique du département du Gers adressé à Mgr le ministre de l'Intérieur, par M. Balguerie, préfet, 3 janvier 1806 (ms, in-fol.). Ce mémoire est « bon », d'après l'appréciation de Coquebert de Montbret.

2. Aux Arch. nat., dans F[20] 194 : Situation du département de la Gironde pendant l'année 1806 sous les rapports agricole, commercial, moral, administratif, etc., par le préfet ; 5 février 1807 (ms.).

3. Aux Arch. nat., dans F[20] 176 : Mémoire statistique du département du Golo, adressé au ministre de l'Intérieur, par M. Pietri, préfet (ms.).

4. Aux Arch. nat., dans F[20] 196 : Mémoire statistique du département de l'Hérault, par Nogaret, préfet (ms.). Testu avait commencé à imprimer ce mémoire dans l'édition in-4.

5. « M. Deschartres, maire de Nohant et correspondant de la Société d'agriculture de Paris, a fait beaucoup d'observations critiques sur le chapitre de

adressé au ministre de l'Intérieur par le C^{en} Dalphonse, préfet, an XII, in-folio.

— Analyse de la statistique [de Ferrière]. Département de l'Indre, 1804, in-folio.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de l'Indre), 40 p.

Indre-et-Loire. — Statistique commerciale du département d'Indre-et-Loire, par Moreau, 1811.

Isère. — Annuaire du département de l'Isère, par Berriat de Saint-Prix, professeur à l'École centrale de Grenoble, an IX.

— Description générale du département de l'Isère, par L. Perrin-Dulac [1]. Grenoble, 1806, 2 vol. in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II, 56 p.

Jemappes [2]. — Département de Jemmapes, 3 ventôse, an XII, par Garnier (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 335-350; idem, an XIII (*Ibidem*, t. III, p. 157-196).

Jura [3]. — Description abrégée du département du Jura, par Poncet, préfet (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I. p. 351-370).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire (département du Jura), t. II, 23 p.

Landes. — Description abrégée du département des Landes [par les membres de l'administration centrale], publiée sur les ordres du ministre de l'Intérieur (*Feuille du cultivateur*, 7 prairial an VII, in-4, p. 297-302).

Léman [4]. —

Liamone [5]. — Compte-rendu par l'administration centrale du Liamone, an V-an VII. Paris, an IX, in-4.

Lippe. —

l'agriculture de la statistique de M. Dalphonse ». Notes du Bureau de la statistique (F^{20} 131).

1. L'auteur avait eu communication des documents officiels de la préfecture, mais, à la suite d'un différent avec le préfet, il avait publié son travail « sans la sanction de l'autorité publique ». (F^{20} 101 : Lettres de Perrin-Dulac et du ministre de l'Intérieur).

2. Aux Arch. nat., dans F^{20} 162 : Mémoire statistique sur le département de Jemmappes, par Garnier, préfet ; an X-an XII (ms.).

3. Aux Arch. nat., dans F^{20} 202 *bis* : Statistique du département du Jura, par Poncet, préfet, 1806 (ms.). « Médiocre », d'après Coquebert de Montbret.

4. « Le procès-verbal du Conseil général pour l'an XIII peut, sur quelques points, suppléer au silence du préfet. » (Note de Coquebert de Montbret).

5. Aux Arch. nat., dans F^{20} 176 : Mémoire statistique du département du Lia-

Loir-et-Cher. — Annuaire du département, par Petitain, 1806.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de Loir-et-Cher), 38 p.

Loire 1. — Précis historique et statistique.... de la Loire (Forest), par M. Du Lac de La Tour d'Auvergne. Le Puy, 1807, 2 vol. in-8.

Loire (Haute-). —

Loire-Inférieure. — Statistique du département de la Loire-Inférieure, par J.-B. Huet, secrétaire général de la préfecture, an VIII. Paris, an X, in-8.

— Recherches économiques et statistiques sur la Loire-Inférieure (an XI), par J.-B. Huet. Nantes, an XII, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Loire-Inférieure), 35 p.

Loiret. —

Lot. —

Lot-et-Garonne 3. — Description abrégée du département du Lot-et-Garonne, par le citoyen Saint-Amans. Agen, an VIII, in-8.

— Mémoire statistique [ou Statistique] du département du Lot-et-Garonne 4, par Pieyre fils, préfet, an X. Paris, an X, in-8.

— Département du Lot-et-Garonne, par Pieyre fils, an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 186-205).

— Annuaire ou description statistique du département du Lot-et-Garonne, par Lafont de Cujula, secrétaire général de la préfecture, rédigée d'après les instructions de S. E. le Ministre de l'Intérieur. Agen, 1806, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département du Lot-et-Garonne), 30 p.

Lozère 5. — Statistique du département de la Lozère, par.... Jerphanion, préfet, an X. Paris, an X, in-8.

mone, adressé à S. E. le ministre de l'Intérieur, par M. H. Arrighi, préfet, octobre 1806 (ms.). « Assez bon », d'après Coquebert de Montbret.

1. Aux Arch. nat., dans F20 206 : Situation abrégée du département de la Loire, par le préfet, an IX (ms.).

2. Le 17 messidor an XII, le préfet annonce qu'il continue à rassembler les matériaux nécessaires à la rédaction du Mémoire statistique. Aux Arch. nat., dans F20 209 : Statistique de l'arrondissement de Pithiviers, par le sous-préfet (1808) et Statistique de l'arrondissement de Gien, par le sous-préfet (1807).

3. Statistique du département de Lot-et-Garonne pour l'année 1789 et l'an IX [par Claude Lamouroux], publ. par Ph. Lauzun (Revue de l'Agenais, t. XXIX et XXX).

4. Aux Arch. nat., dans F20 211 : Mémoire statistique (ms.), par Pieyre fils, préfet, an XIII.

5. Mémoire statistique du département de la Lozère, rédigé sur l'invitation

Lys. — Statistique générale de la France; Département de la Lys, adressé au Ministre de l'Intérieur par M. C. Viry, préfet [1]. Paris, an XII, in-folio.

— Analyse de la statistique générale [par Ferrière]; département de la Lys (1804), in-folio et in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Lys), 28 p.

Maine-et-Loire [2]. —

Manche [3]. — Voir au département du Calvados.

Marengo [4]. — Voir les statistiques indiquées au département du Pô.

Marne [5]. — Description topographique du département de la Marne, rédigée par la Société d'agriculture.... du département, approuvée par.... Bourgeois-Jessaint, an IX. Paris, an X, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Marne), 42 p.

Marne (Haute-) [6]. — Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Haute-Marne), 48 p.

Mayenne [7]. —

Méditerranée. — Statistique de l'Ile d'Elbe, par Lachevardière, commissaire des relations commerciales (*Annales de statistique* [de Ballois], t. II, p. 345-364).

de M. Florens, préfet, par M. Broussous, secrétaire général de la préfecture. (Arch. nat,, F^{20} 212; ms. in-fol.).

1. « A refaire ». Appréciation de Coquebert de Montbret.

2. Essai sur la statistique du département de Maine-et-Loire, par le citoyen Montault-Desilles, préfet. an X (ms. dans F^{20} 214). « Très mauvais. Incomplet pour tous les chapitres », appréciation de Coquebert de Montbret. Ce mémoire a été publié dans l'*Anjou historique*, t. V, VI et VII).

3. Aux Arch. nat., F^{20} 215: Aperçu statistique du département de la Manche, an X (ms.).

4. « Point de mémoire, mais trois bons comptes annuels et quelques autres bons matériaux ». Note de Coquebert de Montbret. Ces trois comptes annuels sont probablement ceux de 1806, 1807 et 1808 (Arch. nat., F^{20} 216).

5. Aux Arch. nat., dans F^{20} 217: Mémoire sur la statistique du département de la Marne..., par le préfet; 17 fructidor an XIII (ms.).

6. Statistique du département, par M Jerphanion, préfet (ms. dans F^{20} 218). Elle a été envoyée au Bureau de la statistique, le 11 juin 1806 (F^{20} 118). L'auteur en était M. Laloi, « qui l'avait rédigée sur des notes que des personnes instruites lui avaient communiquées ». « Statistique très soignée »; appréciation de Coquebert de Montbret.

7. Le préfet avait envoyé, en l'an XIII, un État de situation détaillé (F^{20} 128).

Meurthe. — Description abrégée du département de la Meurthe (rédigée à la demande du Ministre de l'Intérieur par une commission nommée par l'administration centrale du département), an VII. Paris, an VII, in-4.

— Précis statistique du département de la Meurthe..., par Regnard-Gironcourt. Nancy, an X, in-8.

— Statistique générale de la France; Département de la Meurthe, adressé au Ministre de l'Intérieur..., par Marquis, préfet, an XIII, in-folio.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Meurthe), 36 p.

Meuse. — Annuaire statistique du département de la Meuse, formé pour l'an XII, d'après les instructions du Ministre de l'Intérieur. S. l. n. d., in-8.

Meuse-Inférieure [1]. — Statistique du département de la Meuse-Inférieure, par.... Cavenne, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, approuvée par.... Loysel, préfet. Paris, an X, in-8. — Autre édition du même ouvrage, avec des corrections. Maestricht.

Mont-Blanc. — Statistique du département du Mont-Blanc, par Saussay, préfet. Paris, an IX. in-8.

— Statistique générale de la France, publiée par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, Département du Mont-Blanc [2], par de Verneilh, ex-préfet de la Corrèze et du Mont-Blanc. Paris, Testu, 1807, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département du Mont-Blanc), 56 p.

Montenotte. —

Mont-Tonnerre. — Mémoire sur les quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin, par le Cen J. J, Eichhoff [2], maire de la ville de Bonn et membre du Conseil général du département de Rhin-et-Moselle (*Annales de statistique* [de Ballois], t. I, p. 74-122, et Paris, Testu, an X, in-4).

— Coup d'œil sur les quatre départements de la rive gauche du Rhin..., par C. G. F. Rebmann. Trèves, an X, in-8.

1. Aux Arch. nat., dans F^{20} 143 : Trois mémoires (mss.) pour servir de matériaux au Mémoire statistique de la Meuse-Inférieure.

2. Aux Arch. nat., dans F^{20} 225, se trouvent les épreuves d'imprimerie d'une partie de ce Mémoire statistique dans les deux éditions in-4 (parue) et in-fol. (non parue). Voir aussi le Compte statistique et administratif rendu par le préfet pour l'an 1806.

L'ouvrage paru sous le nom d'Eichhoff avait Peuchet pour auteur, si nous en croyons Herbin, Statistique générale (t. I. p. XVIII).

— Annuaire statistique du département du Mont-Tonnerre pour 1809, par Bodmann. Mayence, in-8.

Morbihan 1. — Description abrégée du département du Morbihan. Paris, an VII, in-4.

— Annuaire statistique, civil, maritime et commercial du département du Morbihan pour l'an XII (1804). Lorient, in-8.

Moselle. — Statistique générale de la France, Département de la Moselle, adressé au ministre de l'Intérieur, par le Cen Colchen 2, préfet, an XI, in-fol.

— Analyse de la statistique [par Alex. de Ferrière], département de la Moselle, 1803, in-8 et in-fol. (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 425-434).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de la Moselle), 27 p.

Nèthes (Deux-) 3. — Statistique du département des Deux-Nèthes, par Herbouville, préfet, an X. Paris, an X, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II. (département des Deux-Nèthes), 32 p.

Nièvre 4. — Annuaire du département de la Nièvre, par P. Gillet. Nevers, an X et an XII, in-8.

Nord. — Statistique du département du Nord, par M. Dieudonné 5, préfet. Douai, an XII-1804, 3 vol. in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département du Nord), 51 p.

Oise. — Description du département de l'Oise, par le Cen Cambry 6, Paris, an XI, 2 vol. in-8.

1. Aux Arch. nat., dans F20 229, se trouvent, 1° Essai statistique, par Giraud, préfet, an IX; 2° Description abrégée du département du Morbihan, par Giraud, préfet, an IX; 3° Statistique du département du Morbihan (an IX), par Jullien, préfet. Chap. I. Topographie.

2. « Le véritable auteur est M. Viville, secrétaire général de la préfecture ». Notes du Bureau de la statistique (F20 131). — Dans F20 230 se trouve un supplément au Mémoire statistique du département de la Moselle, 1807 (ms.).

3. Aux Arch. nat., dans F20 145 : Statistique générale du département des Deux-Nèthes, commencée par M. d'Herbouville, préfet, et, après son départ, continuée et achevée par M. Peppen, conseiller de préfecture des Deux-Nèthes et ensuite député au Corps législatif par ledit département (ms., vers 1812).

4. Rapport (ms.) présenté à S. E. le ministre de l'Intérieur par le préfet du département de la Nièvre sur la situation de différentes branches de l'administration publique dans ce département à l'époque du mois de novembre 1809 (F20 119).

5. C'est l'œuvre de Bottin, secrétaire général de la préfecture.

6. « Si l'ouvrage [de Cambry] abonde en renseignements, il manque de mé-

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département de l'Oise), 32 p.

Ombrone. —

Orne. — Description abrégée du département de l'Orne [ou Statistique du], rédigée par le Lycée d'Alençon, sur la demande du Cen Lamagdeleine, préfet, an IX. Paris, an IX, in-8.

— Mémoire statistique sur le département de l'Orne pendant l'an XI, par V. Lamagdeleine [1] (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, p. 241-299).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. I (département de l'Orne), 46 p.

Ourthe [2]. — Tableau statistique du département de l'Ourthe par le Cen Desmousseaux [3], préfet. Liège, an IX, in-8 ; — autre édition, Paris, an IX, in-8.

— Tableau politique du département de l'Ourthe [par Constans fils (de Paris)]. Bruxelles, an IX, in-8.

Pas-de-Calais. — État général [ou Annuaire] du département du Pas-de-Calais, pour l'an IX de la République. Douai, an IX, in-12.

— Almanach du département du Pas-de-Calais, par J. B. Picquenard, secrétaire général de la préfecture (ans X et XI). Arras, in-18 et in-16.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. II (département du Pas-de-Calais), 46 p.

Pô. — Plan d'une statistique générale pour les six départements de la 27e division militaire (ci-devant Piémont), par P. Laboulinière. Turin, an XI, in-8.

Puy-de-Dôme [4]. —

thode ; les faits y sont jetés sans ordre, pour ainsi dire.... », Peuchet et Chanlaire, t. II (Oise), p. 2. — En l'an XII le préfet écrit que, vu l'accueil favorable fait à l'ouvrage de Cambry, il ne s'est pas pressé de terminer son propre ouvrage et qu'il n'est pas en mesure de le présenter encore. En 1813, il fait savoir que Tremblez, premier commis de la direction des contributions directes et professeur de Mathématiques au collège de Beauvais, propose une statistique du département (F^{20} 234).

1. Dans les liasses F^{20} 119 et 236 se trouvent les Mémoires statistiques (mss.) présentés chaque année, depuis l'an XI, par Lamagdeleine, au ministre de l'Intérieur.

2. Fragments mss. du Mémoire statistique du département de l'Ourthe, par le préfet, baron de Micoud, 1811 (F^{20} 146).

3. L'auteur est en réalité Alexandre Pitou, professeur à l'École centrale.

4. D'après les indications du Bureau de la statistique, le grand Mémoire avait été renvoyé au préfet pour y faire des changements. En 1806, on décidait

Pyrénées (Basses-) 1. — Statistique du département des Basses-Pyrénées, par le général Serviez, préfet. Paris, an X, in-8.

Pyrénées (Hautes-). — Manuel statistique des Hautes-Pyrénées, avec un répertoire municipal à l'usage de MM. les maires, par P. Laboulinière 2. Tarbes, 1813, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département des Hautes-Pyrénées), 26 p.

Pyrénées-Orientales 3. —

Rhin (Bas-). — Analyse des Annuaires statistiques du département du Bas-Rhin 4 pour les années VII, VIII et IX, lue à la Société d'agriculture de Paris, le 14 germinal, an X, par le citoyen François [de Neufchâteau] (*Annales de statistique* [de Ballois], t. I, pp. 227-360).

— Statistique sur le département du Bas-Rhin, par.... Laumond, préfet, an IX. Paris, an X, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département du Bas-Rhin), 32 p.

de le publier dans l'édition in-4. Il n'a pas dû paraître. Dans F[20] 240 : Statistique du département du Puy-de-Dôme, an VIII (ms.).

1. D'après les indications du Bureau de la statistique, le grand Mémoire qui était « médiocre » avait été renvoyé au préfet pour lui faire subir des changements.

2. Le travail de Laboulinière était déjà rédigé en 1805. Il avait été remis par l'auteur, secrétaire général de la préfecture, à son préfet, mais celui-ci avait fait mauvais accueil à cet ouvrage. Le 1er nivôse an XIV, Laboulinière écrivit une lettre secrète et confidentielle pour se plaindre au ministre. Ce dernier répondit qu'il recevait avec plaisir ce mémoire comme un travail particulier, mais que le préfet était juge du mémoire qui devait être transmis en son nom. L'affaire continua. Le 4 février 1810, le préfet envoyait à Coquebert de Montbret les critiques qu'il avait faites sur les 160 premières pages imprimées de la statistique de M. Laboulinière, si bien qu'elle ne parut pas dans l'édition in-4. (F[20] 242).

3. La Statistique de ce département a été faite 1° par Charvet, préfet, en l'an IX, et 2° par Delon, secrétaire général de la préfecture, dès l'an X. D'après l'appréciation du Bureau de la statistique, le mémoire de M. Charvet « renferme des détails fort intéressants.... Seulement il est à regretter que l'auteur ait voulu indiquer successivement quels sont l'économie rurale et le commerce dans chaque canton de son département, ce qui entraîne beaucoup de redites et de confusion ». Quant au mémoire de Delon, il avait été retourné à son auteur pour changements à effectuer. Il était revenu au Bureau en novembre 1808. Nous n'avons trouvé aucun de ce ces mémoires dans le carton.

4. Ils étaient dus à Bottin, secrétaire en chef de l'administration centrale du département.

Rhin (Haut-). — Département du Haut-Rhin, par Félix Desportes [1], préfet, an XIII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. II, pp. 323-333).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département du Haut-Rhin), 56 p.

Rhin-et-Moselle [2]. — Statistique générale de la France ; Département de Rhin-et-Moselle, adressé au Ministre de l'Intérieur par le citoyen Boucqueau [3], préfet, an XII, in-folio.

— Analyse de la statistique générale [par Ferrière]. Rhin-et-Moselle, 1804, in-8.

— Département de Rhin-et-Moselle, par Chaban (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, pp. 413-424).

— Supplément à la Statistique du département de Rhin-et-Moselle, par Masson (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. III, pp. 51-62).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de Rhin-et-Moselle), 27 p.

Voir aussi le Mémoire d'Eichhoff, cité au département du Mont-Tonnerre.

Rhône [4]. — Description physique et politique [ou Statistique] du département du Rhône, par.... Verninac, préfet, an IX. Lyon, an IX, in-8, et Paris, an X, in-8.

Roër [5]. — Statistique du département de la Roër, par A.-J. Dorsch. Cologne, an XII, in-8.

— Résumé de cet ouvrage (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. II, pp. 334-352).

Voir aussi le Mémoire d'Eichhoff, cité au département du Mont-Tonnerre.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Roër), 21 p.

Rome [6]. —

Sambre-et-Meuse [7]. — Statistique du département de Sambre-et-

1. Le préfet n'envoya pas de Mémoire statistique.

2. En 1807, le préfet, Alex. Lameth envoya un compte-rendu annuel « très intéressant pour l'état de son département ». (Arch. nat., F^{20} 149).

3. L'auteur était Masson, secrétaire général de la préfecture.

4. Aux Arch. nat., F^{20} 247 : Compte-rendu par le préfet du Rhône (Herbouville), de son administration pendant 1806 (ms.).

5- Aux Arch. nat., F^{20} 148 : Mémoire sur la situation des différentes parties d'administration du département de la Roër, par le préfet, 1807 (ms.).

6. Aux Arch. nat., F^{20} 249, fragments d'un long Mémoire de M. Yvart sur les États romains, 1811 (ms.).

7. Aux Arch. nat., F^{20} 147 : Mémoire statistique du département de Sambre-

Meuse, rédigée sous les yeux du citoyen Pérès, préfet, par.... Jardrinet, membre du Conseil municipal de Namur. Paris, an X, in-8.

— Mémoire pour servir de développement des tableaux de la statistique du département de Sambre-et-Meuse pour l'an XI, par Pérès (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, pp. 467-474).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de Sambre-et-Meuse), 20 p.

Saône (Haute-) 1. — Mémoire sur la statistique [ou Statistique] du département de la Haute-Saône, par.... Vergnes, préfet, an IX. Paris, an X, in-8.

Saône-et-Loire 2. —

Sarre 3. — Annuaire historique et statistique, par Zegowitz, secrétaire général du département de la Sarre. Trèves, an XI, in-18.

— Département de la Sarre..., par Keppler, 3 brumaire an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, pp. 145-160).

— Mémoire statistique sur la situation du département de la Sarre pendant les années 10, 11 et 12, pour faire suite au Mémoire statistique..., par Keppler. Trèves, 2 ventôse an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. III, pp. 74-156).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Sarre), 26 p.

Voir aussi le Mémoire d'Eichhoff cité au département du Mont-Tonnerre.

Sarthe. — Statistique du département de la Sarthe, par L.-M. Auvray, préfet, an X. Paris, an X, in-8.

— État de situation du département de la Sarthe pour l'an X, par Auvray, an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, pp. 475-479).

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Sarthe), 28 p.

Seine 4. — Annuaire administratif et statistique du département de la Seine, par P.-J.-H. Allard. Paris, an XIII-1806, 2 vol. in-8.

et-Meuse, adressé au ministre de l'Intérieur, par Pérès, préfet. « Médiocre » ; appréciation du Bureau de la statistique. Dans les liasses 121 et 250 se trouvent des suppléments annuels au Mémoire statistique.

1. Dans F[20] 251, se trouve un fragment ms. d'un Mémoire statistique.

2. D'après les notes du Bureau de la statistique, le préfet avait retourné, après corrections, son mémoire, le 4 mai 1806. Nous ne l'avons pas trouvé dans les liasses.

3. Dans F[20] 150 : Statistique du département de la Sarre, 9 germinal an XI ; dans F[20] 253, mémoires statistiques annuels.

4. « Un des premiers dont il faut s'occuper ». (Note du Bureau de la statistique).

Seine-Inférieure 1. — Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure..., par J.-B. Vitalis. Rouen, an XIV, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Seine-Inférieure), 36 p.

Seine-et-Marne 2. —

Seine-et-Oise 3. — Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise, par Garnier, préfet. Paris, an X, in-8.

— Description ..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de Seine-et-Oise), 60 p.

Sésia. — Voir les statistiques indiquées au département du Pô.

Sèvres (Deux-). — Statistique du département des Deux-Sèvres, par.... Dupin, préfet, an IX. Paris, an X, in-8.

— Statistique générale de la France ; Département des Deux-Sèvres, adressé au Ministre de l'Intérieur, par.... Dupin, préfet. Paris, an XII, in-folio 4.

— Analyse de la statistique [par Ferrière], département des Deux-Sèvres, 1804, in-folio.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département des Deux-Sèvres), 36 p.

Simplon. — Description du département du Simplon ou de la ci-devant république du Valais, par Schiner. Sion, 1812, in-8.

Somme. — Annuaire statistique et administratif du département de la Somme pour 1806, par Maurice Rivoire, archiviste de la préfecture, membre de l'Académie d'Amiens. Amiens, 1806, in-8.

Stura 5. — Voir les statistiques indiquées au département du Pô.

Tanaro. — Même observation.

Tarn 6. — Statistique du département du Tarn, par.... Lamarque, préfet. Paris, an IX, in-8.

1. Le grand mémoire, arrivé le 26 floréal an XI, au Bureau de la statistique, a été retourné au préfet, le 22 février an XII. — Nous ne l'avons pas trouvé dans les liasses. — Voir Étienne Dejean, *Une statistique de la Seine-Inférieure au début du siècle dernier sous l'administration de Beugnot* (La Révolution française, 1906, t. I, p. 512, et t. II, p. 30).

2. « Un des premiers dont il faut s'occuper ». (Note du Bureau de la statistique).

3. Dans F[20] 258 se trouve un gros travail manuscrit : Mémoire statistique du département de Seine-et-Oise.

4. Testu avait commencé la réimpression en in-4 de ce mémoire. Les épreuves des 24 premières feuilles se trouvent dans la liasse F[20] 137.

5. Dans F[20] 262 : Aperçu statistique sur le département de la Stura, par Arborio, préfet, an XIII (ms.).

6. Statistique du département du Tarn, par Massol, bibliothécaire central (an XIII) ; ms., accompagné de pièces relatives à ce mémoire.

— Département du Tarn..., par Latourette. Albi, 5 pluviôse an XII (*Archives statistiques* [de Ferrière], t. I, pp. 161-185).

Tarn-et-Garonne. — Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département du Tarn-et-Garonne), 28 p.

Taro. —

Trasimène 1. —

Var. — Description abrégée [ou Statistique] du département du Var, par.... Fauchet, préfet, an IX. Paris, an IX, in-8.

— Mémoire statistique, par Fauchet 2. Paris, 1805, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département du Var), 17 p.

Vaucluse. — Mémoire statistique sur le département de Vaucluse, par Maxime Pazzis 3. Carpentras, 1808, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de Vaucluse), 34 p.

Vendée 4. — Statistique du département de la Vendée, par P.-L.-C. Labretonnière, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, an IX. Paris, an X, in-8.

— Description abrégée de la Vendée, par Cavoleau, secrétaire général de la Préfecture, an IX. Fontenay-le-Peuple, s. d., in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Vendée), 40 p.

Vienne 5. — Description générale du département de la Vienne, par... Cochon, préfet. Paris, an X, in-8.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Vienne), 16 p.

Vienne (Haute-). — Statistique générale de la France, publiée par

1. Dans F^{10} 286, quelques fragments d'un Mémoire.

2. Ce Mémoire, imprimé par Testu, n'a pas paru ; le ms. se trouve dans F^{20} 267 ; les épreuves d'imprimerie dans F^{20} 136.

3. D'après une note du Bureau, M. Pazzis « n'a pas eu de mission. Il a seulement été accrédité par le préfet pour recueillir des renseignements. Il devait remettre son travail auquel l'administration du département se proposait de donner la perfection dont il pouvait être susceptible.... Il y avait en ce sens un abus de confiance de M. Pazzis » (F^{20} 103).

4. Dans F^{20} 269 : Statistique du département de la Vendée, vue par le préfet Merlet, an XIV (ms.).

5. Le préfet avait envoyé son grand Mémoire statistique au Bureau, mais il lui avait été retourné pour modifications à y apporter.

ordre de S. M. l'Empereur et Roi ; Département de la Haute-Vienne, par Texier-Olivier 1, préfet. Paris, Testu, 1808, in-4.

— Description..., par Peuchet et Chanlaire, t. III (département de la Haute-Vienne), 54 p.

Vosges 2. — Tableau statistique du département des Vosges, par.... Desgouttes, préfet, an IX. Paris, an X, in-8.

— Annuaire du département des Vosges, imprimé par ordre du préfet, ans VII et suivants.

Yonne 3. —

Yssel supérieur. — Voir les statistiques indiquées au département des Bouches-de-l'Escaut.

Zuiderzée. — Même observation.

1. L'auteur était, en réalité, Rougier-Chatenet, chef de bureau à la préfecture de la Haute-Vienne. (Note du Bureau de la statistique, F^{20} 131). Dans F^{20} 271 se trouve un supplément (ms.) à la statistique du département de la Haute-Vienne.

2. Le 19 fructidor an XIII, le préfet annonce que son grand Mémoire est presque complètement minuté.

3. Le grand Mémoire (ms.) se trouve dans F^{20} 273 : Statistique du département de l'Yonne, par Rougier-Labergerie, préfet. « Incomplet dans toutes ses parties »; appréciation du Bureau de la statistique.

LES

ACTES DES SOUVERAINS

ANTÉRIEURS AU XIVe SIÈCLE

CONSERVÉS DANS LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU LOIRET

transcrits *in extenso*

AVEC DES ANALYSES, DES NOTES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES
ET UN INDEX DES NOMS PROPRES

I

FONDS DU PRIEURÉ DE SAINT-SAMSON D'ORLÉANS

dépendant de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-Sion de Jérusalem,
ordre de Saint-Augustin

INTRODUCTION

Les archives du département du Loiret contiennent de nombreux actes émanés des chancelleries des rois et des papes, d'un intérêt réel non seulement pour l'histoire de l'Orléanais, mais aussi pour l'histoire générale.

Beaucoup de ces documents sont inédits ; il en est même dont on ne soupçonnait pas l'existence jusqu'à ce jour : la plupart se trouvent, en effet, dans les fonds d'archives du clergé régulier et du clergé séculier (séries G et H) dont il n'existe pas encore d'inventaires.

Je me suis proposé de publier *in extenso* tous les actes des souverains antérieurs au XIVe siècle [1] et je présente aujourd'hui le recueil des lettres royales et des bulles pontificales que le chartrier du prieuré de Saint-Samson d'Orléans nous a conservées [2].

1. C'est-à-dire pour les souverains français, tous les actes jusqu'au règne de Philippe IV le Bel (1285-1314) inclusivement; et pour les papes, toutes les bulles jusqu'au pontificat de Boniface VIII (1294-1303) inclusivement.

2. Une bulle de Paul V, du 16 juin 1619, unit au Collège des Jésuites d'Or-

Déjà, dans ses instructions du 6 janvier 1869, Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, engageait vivement les correspondants de son ministère à « recueillir les actes émanés des rois, surtout pour les temps antérieurs à l'époque où s'ouvre la série régulière des registres du Trésor des Chartes, c'est-à-dire au règne de Philippe-le-Bel », et aussi « les actes émanés des papes depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIVe siècle [1] ».

Ce travail n'avait jamais été entrepris pour le Loiret.

Les documents qui suivent sont au nombre de dix-neuf, savoir : dix chartes des rois de France Philippe I (1060-1108), Louis VI (1108-1137), Louis VII (1137-1180), Louis IX (1226-1270); et neuf bulles des papes Adrien IV (1154-1159), Alexandre III (1159-1181), Urbain IV (1261-1265), Clément IV (1265-1271), Grégoire X (1271-1276), Innocent V (1276).

Sur ces dix-neuf actes (dont cinq ont déjà été publiés), deux sont des originaux ; onze sont des copies, informes ou vidimées, qu'il m'a fallu soumettre à une critique sévère, — car il est évident que l'on ne peut ajouter la même foi à un original et à une copie ; — cinq ne nous sont conservés que sous forme d'analyses ou de transcriptions partielles; un, enfin, est une curieuse traduction en français du XIIIe siècle.

Il est à remarquer que ces titres ne concernent pas exclusivement le prieuré de Saint-Samson ; un certain nombre intéresse l'abbaye de Notre-Dame du Mont-Sion de Jérusalem (ordre de Saint-Augustin), dont dépendait, depuis 1152, le couvent orléanais [2].

léans le prieuré de Saint-Samson de cette ville, ordre de Saint-Augustin, et le prieuré de Saint-Sulpice près Laigle, ordre de Saint-Benoît, diocèse d'Evreux : c'est pourquoi les archives de ces deux établissements se trouvent actuellement classées dans le fonds du Collège royal d'Orléans (série D, dont l'inventaire est en cours de publication).

1. Voir ces instructions dans le vol. intitulé : *Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes : Instructions* (Paris, 1877).

2. « *Filia Sion ecclesia Sancti Samsonis* », a fort bien dit dans une de ses

Comment les archives de cette abbaye, célèbre dans tout l'Orient latin, furent-elles déposées à Saint-Samson ? En voici l'explication :

Notre-Dame du Mont-Sion avait été fondée par Godefroy de Bouillon peu de temps après l'arrivée des Francs à Jérusalem (15 juillet 1099). En 1187, le 14 octobre, la ville retomba aux mains des infidèles et les religieux du Mont-Sion furent contraints de se transporter sur la côte de la Syrie, à Acre, où ils possédaient le prieuré de Saint-Léonard. Mais, en 1291, le 19 mai, sous le pontificat de Nicolas IV, la ville d'Acre fut, à son tour, prise par les Sarrasins. L'abbaye du Mont-Sion, dont il ne restait plus qu'un chanoine, dut définitivement abandonner l'Asie pour se retirer en Sicile, dans l'église du Saint-Esprit, près de Caltanisetta, dans le diocèse de Girgenti (l'antique Agrigente) et la province de Palermo (*Panormus*).

Le chartrier, d'abord transféré en Sicile, fut enfin déposé au XIV[e] siècle dans le prieuré de Saint-Samson.

Chose curieuse, le nom de ce prieuré, qui a eu dans l'histoire de notre région un rôle qui ne fut pas sans gloire, ne subsiste plus nulle part à Orléans : Aucune rue, aucune place n'en rappellent l'existence; l'église elle-même a disparu. Il faut aller sur les bords du Loiret, à Olivet [1], pour trouver un moulin qui a conservé à travers les âges le vocable de l'établissement dont il dépendait : « Le moulin de Saint-Samson. » En Beauce, un hameau de la commune

lettres le célèbre Étienne de Tournai, chanoine, puis abbé de Saint-Euverte d'Orléans, mort en 1203. — Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que le second fils de l'empereur d'Allemagne Guillaume II, le prince Frédéric-Eitel et la princesse Sophie, sa femme, ont, à Jérusalem, solennellement inauguré, le 10 avril 1910, l'église catholique de Notre-Dame de Sion, dont la première pierre avait été posée en 1898 par les souverains allemands, lors de leur retentissant voyage en Terre-Sainte. Cette église, véritable caserne, occupe une position inexpugnable sur le Mont-Sion : on en trouvera la reproduction dans *l'Illustration*, n° du 16 avril 1910.

1. Commune du canton sud d'Orléans.

d'Engenville (canton de Malesherbes, arrondissement de Pithiviers), « Ezerville-Saint-Samson », indique encore par son qualificatif, — qui tend malheureusement à disparaître des documents officiels, — que le prieuré orléanais y possédait des manants et des terres [1].

Quant au nom de la célèbre abbaye qui s'élevait à l'origine sur la sainte montagne de Sion, il s'est obscurément perpétué sous la forme semi-savante Montesion ou Montission [2] au plan cadastral de la commune de Saint-Jean-le-Blanc (canton sud d'Orléans) ; ce domaine, aujourd'hui divisé en deux propriétés, Le Grand-Montission et Le Petit-Montission, appartenait au prieuré de Saint-Samson.

Il me reste, en terminant, à dire un mot de la méthode suivie pour l'établissement du texte des actes compris dans ce recueil : Les documents sont publiés dans l'ordre chronologique. Chaque acte est précédé d'une analyse complète et de l'indication précise des sources.

La lettre A désigne toujours l'original ; les lettres B. C. D., etc., désignent, dans l'ordre de leur valeur paléographique et diplomatique, les copies qui m'ont servi à établir le texte, à défaut de l'original. Même quand l'original existe, je crois utile d'indiquer et de critiquer les copies qui en ont été faites.

Ensuite sont signalés dans l'ordre chronologique : 1° les ouvrages où est déjà publié le document ; 2° les ouvrages où ce document est simplement mentionné.

Jacques Soyer,
Archiviste du Loiret.

1. Au Moyen-Age, le prieuré possédait, en la paroisse *Saint-Poair-lez-Orliens* (Saint-Paterne), un domaine appelé *le Cloux Sainct-Sanson*, qui, dès le XVIe siècle. prend le nom de *Clos des Sansonières*. Ce vocable, dont l'origine était inconnue jusqu'à ce jour, s'est conservé dans « Rue des Sansonnières » et « Venelle des Sansonnières » (quartier de la gare d'Orléans). Le même prieuré avait aussi un domaine *Les Sansonières* en la paroisse de Semoy ; je n'ai pas retrouvé ce lieu sur le plan cadastral.

2. Monticion, sur la carte d'État-major.

BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX RELATIFS AU PRIEURÉ DE SAINT-SAMSON

SAUSSEYUS (CAROLUS) [= CHARLES DE LA SAUSSAYE], Annales ecclesiæ Aurelianensis; Paris, 1615, p. 328, 445.

LE MAIRE (FRANÇOIS), Histoire et vie des évesques d'Orléans; Orléans, 1645, p. 29.

LE MAIRE (FRANÇOIS), Antiquitéz et choses mémorables de l'église et diocèse d'Orléans, ensemble les vies des évesques d'Orléans; Orléans, 1645, p. 105-109.

LE MAIRE (FRANÇOIS), Histoire de l'église et diocèse d'Orléans ......; Orléans, 1648, p. 96-99.

GUYON (SYMPHORIEN), Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans [en 2 tomes]; Orléans, 1647-1650; première partie (1647), p. 236, 251, 396.

GALLIA CHRISTIANA, tome VIII; Paris, 1744, col. 1516; et col. 484 des *Instrumenta ecclesiae Aurelianensis.*

[BEAUVAIS DE PRÉAU], Essais historiques sur Orléans, ou description topographique de cette capitale et de ses environs [manuscrit de Polluche, publié et annoté par Beauvais de Préau]; Orléans, 1778, p. 65-66.

LOTTIN (D.), père, Recherches historiques sur la ville d'Orléans, depuis Aurélien, l'an 274, jusqu'en 1789 [en 2 tomes]; Orléans, 1836-1837, p. 71-72, 86,100 du tome I.

VASSAL (CHARLES DE), Recherches sur le Collège royal d'Orléans, extrait de la «Revue Orléanaise» [avec pièces justificatives]; Orléans, 1861.

TORQUAT (L'ABBÉ EMMANUEL DE), Notice sur l'ancienne église de Saint-Sulpice et une substruction voisine (dans *Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais*, tome III, 1859-1861, p. 42-43).

BIMBENET (EUGÈNE), Justice de Saint-Samson (dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, tome VI, 1863, p. 245-249).

REY (E.-G.), Les familles d'outre-mer de Du Cange, publiées par Rey; Paris, 1869, p. 827.

PATRON (L'ABBÉ), Recherches historiques sur l'Orléanais ..... [en 2 tomes]; Orléans, 1873-1871 (sic), p. 104 du tome I.

BIÉMONT (RENÉ), Orléans; Orléans, 1880, p. 306-307.

Bimbenet (Eugène), Histoire de la ville d'Orléans [en 5 tomes] ; Orléans, 1884-1888, p. 255 du tome I (1884) ; p. 9-10 du tome II (1885).

Duchateau (l'abbé), Histoire du diocèse d'Orléans, depuis son origine jusqu'à nos jours ; Orléans, 1888, p. 81, 129.

Rey (E.-G.), Chartes de l'abbaye du Mont-Sion (dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1887) ; Paris, 1888, p. 31-56.

La Borderie (Arthur de), Histoire de Bretagne, tome II ; Paris, 1898, p. 512-519.

Bloch (Camille), Les reliques de saint Samson à Orléans, d'après une note de M. Arthur de La Borderie (dans *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XII, 1898-1901, p. 78).

Bruel (A.), Chartes d'Adam, abbé de Notre-Dame du Mont-Sion, concernant Gérard, évêque de Valanea et le prieuré de Saint-Samson d'Orléans, 1289 (extrait de la *Revue de l'Orient latin*, tome X ; Paris, 1904, p. 3).

Beaunier (Dom), La France monastique : Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France, par Dom Beaunier ; nouvelle édition, revue et complétée par les Bénédictins de Ligugé-Chevetogne, tome I ; Paris, 1905 ; p. 377. [C'est par erreur que l'on y indique que le prieuré de Saint-Sulpice près Laigle, au diocèse d'Évreux, dépendait du prieuré de Saint-Samson. Saint-Sulpice près Laigle relevait de l'abbaye bénédictine de Saint-Lomer de Blois, au diocèse de Chartres.]

Thillier (Joseph) et Jarry (Eugène), Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans, 814-1300 (extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XXX) ; Paris, 1906, p. civ de l'*Introduction*.

Soyer (Jacques), Annales prioratus Sancti Sansonis Aurelianensis, ad monasterium beatae Mariae de Monte Sion in Hierusalem pertinentis, digessit Jacobus Soyer, chartophylax, scholae Chartarum olim alumnus ; Aurelianis, MDCCCCXVI (extrait des *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3e et 4e trimestres 1915, nº 209).

I.

Paris, 1067.

Philippe Ier confirme toutes les donations faites par son père Henri I à l'église de Saint-Martin-des-Champs, près de Paris, et y ajoute l'abbaye de Saint-Symphorien et Saint-Samson, sise dans l'enceinte de la ville d'Orléans, plus la moitié des droits et revenus de la foire annuelle que le roi a établie le 1er novembre sur la place de ladite abbaye [1].

A. Original perdu.

B. Copie en mauvais état sur un cahier de papier de 4 feuillets, contenant aussi la transcription d'une charte de Hugues le Grand, père de Hugues Capet, et d'une charte de Louis VII ; la dite copie collationnée sur l'original par Dedynan, notaire royal au Châtelet d'Orléans, le 5 juillet 1657. L'acte porte ce titre : « Copia donationis abbatiæ Sancti Symphoriani et Sancti Samsonis factae per Philippum regem primum, cujus originale seu exemplar habetur in prioratu Sancti Martini de Campis Parisiensis ». (D. 357, nº 1).

Ce diplôme de Philippe Ier était aussi transcrit dans le cartulaire de Saint-Samson, dressé au XVe siècle, au folio 2 (D. 371) ; malheureusement, les fos 1 et 2 de ce cartulaire manquent en l'état actuel.

Publ. : Prou (Maurice), *Recueil des actes de Philippe Ier, roi de France (1059-1108)*, Paris, 1908, p. 91. L'auteur n'a pas connu cette transcription, qui offre quelques variantes. Il date l'acte du 29 mai 1067 ; les copies dont il s'est servi pour établir le texte portent « IIII kalendas junii ». M. Prou ayant indiqué les ouvrages où se trouve publié ce document, je crois inutile de les reproduire ici. Il suffira d'ajouter à sa liste : Ch. de Vassal, *op. cit.*, p. 3 des pièces justificatives (extrait).

Indiq. : Le Maire, *Antiquitez et choses mémorables de l'église et diocèse d'Orléans.....*, 1645, p. 106 ; — Guyon (S.), *op. cit.*, 1re partie, 1647, p. 396 ; — Le Maire, *Histoire de l'église.... d'Orléans*, 1648, p. 96 ; *Gallia Christiana*, tome VIII (1744), col. 1516 ; — Beauvais de Préau, *op. cit*, 1778, p. 65 ; — Lottin (D.), *op. cit.*, 1836-1837, p. 86 du t. I. ; — Vassal (Ch. de), *op. cit.*, 1861, p. 5 (avec traduction partielle) ; — Bimbenet, *Justice de Saint-Samson*, *op. cit.*, 1863, p. 248-249.

1. « Cette foire s'est maintenue en cet endroit jusqu'à la construction de la rue Jeanne d'Arc. Là, les domestiques de l'agriculture se réunissaient pour se louer. » (Bimbenet, *op. cit.; Justice de Samson*, p. 249.)

In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Divinarum scripturarum authoritate instruimur antiquorum patrum vestigia sequi et eorum, in quantum possumus, bona exempla imitari. Unde Dominus per Hieremiam prophetam nos admonet, dicens : « State in viis et considerate de semitis antiquis et videte quae « sit via bona et ambulate in ea. » In via ergo bona antiquorum patrum ambulare praecipimur, quia bona opera patrum nostrorum nobis facienda atque imitanda proponuntur, quatenus eorum consortes atque participes simus in cœlis, quorum exempla imitari laboramus in terris.

Ego itaque Philippus, Dei gratia Francorum rex, hac prophetica edoctus oratione et praecedentium patrum Francorum videlicet regum, et maxime dilectissimi patris mei Henrici, exemplo provocatus, quorum devotissimum studium erga divinam religionem et ecclesiarum instructionem cognovi, notum fieri volo cunctis fidelibus sanctae Dei ecclesiae curam gerentibus, tam praesentibus quam futuris, quia ecclesiam Sancti Martini prope Parisios sitam, quae vocatur de Campis, quam, tyrannica rabie destructam et pene ad nihilum redactam, pater meus supradictus renovare et reaedificare studuerat et multis beneficiis et donariis ditaverat atque ornaverat et canoni[cos] quamplures cœnobialiter viventes ibidem aggregaverat, post mortem ipsius dedicari feci et opus, quod pater meus mortis surripiente articulo praeventus, complere non potuit, ego pro ipso supplevi. Ad cujus dedicationem celebrandam, multo convocato conventu pontificum et procerum nostrorum nobilium tam clericorum quam laicorum, ego ipse praesentiam meam ob[tuli] et ob amorem Dei et honorem pretiosissimi sancti confessoris beati Martini, cujus nomini attitulata est, et requiem supradicti patris mei deffuncti, omnia quae ipse sibi donaverat concessi; plurima etiam quae in nostra potestate erant adauxi : abbatiam videlicet Sancti Symphoriani et Sancti Samsonis, quae est intra muros Aurelianis civitatis sita, et medietatem fori quod statuimus in loco ipsius monasterii calendis novembris, tam de theloneis quam de justitiis et fredis et redhibitionibus, quae in toto tempore fori ipsius jus nostri exigit fisci. Haec omnia illi ecclesiae in perpetuum habenda concessi et hoc testamentum fieri inde

praecepi et, ut aeternum firmamentum, sigillo meo subterfirmavi et corroboravi et omnibus episcopis qui adfuerunt et principibus regni mei firmandum praesentavi. Si quis vero, quod absit et quod minus credimus, hoc regale et legale statutum aliqua temeritate calomniare vel violare praesumpserit, sciat se regiae majestatis reum et anathematis gladio feriendum.

Actum Parisiis publice, anno ab incarnatione Domini M LXVII, indictione V, anno regni Philippi regis VII. — Dedicata sub eodem tempore ipsa ecclesia a supradictis pene omnibus episcopis [1].

II.

Orléans, 1108.

Louis VI, à la prière instante d'Étienne de Garlande, alors doyen de Saint-Samson, abandonne perpétuellement aux chanoines de cette église une certaine coutume vulgairement appelée « astagium », que le roi avait chaque année sur les moulins du couvent [2], *avec son droit de basse justice (« viaria ») tant sur terre que sur eau. Il permet, en outre, aux chanoines de Saint-Samson d'obtenir les mêmes droit et coutume sur le moulin de Geoffroy du Port, qui est situé dans les eaux des chanoines, si jamais ce moulin échoit dans le domaine de Saint-Samson et de quelque manière que ce soit. Il dispense enfin de toute redevance coutumière les moulins du couvent et les meuniers desdits moulins, tant que ces meuniers seront au service des chanoines.*

A. Original perdu.

1. Le copiste a omis les noms des évêques, qui devaient être inscrits après la date.

2. Ces moulins étaient situés sur la Loire à Orléans, au lieu dit « Meurfroy » au XV[e] siècle (D. 371, f° 15 recto), « Murfroy » au XVI[e] siècle (D. 658, f° 107 verso), ou « la Crèche Meffroy », près de la Porte du Soleil, paroisse de Saint-Donatien, au XVIII[e] siècle (D. 324, p. 1020). Ce nom s'est perpétué dans celui de « rue Croche-Meffroy ». — Ce vocable dérive de *Murum fractum* (régulièrement *Murfreit* ou *Murfroit*). J'ai trouvé, dans un acte d'avril 1241 (Arch. du Loiret, fonds de Sainte-Croix), mention à Orléans d'un *Galterus de Muro fracto*. Il y avait sans doute, à cet endroit, une brèche dans la muraille romaine.

B. Copie du XV[e] siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson, D. 371, f° 15 v° (avec reproduction du monogramme royal).

C. Analyse latine du XVI[e] siècle dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Sainct-Sanson » (D. 372, p. 7) : Cette analyse reproduit partiellement la teneur de la charte.

D. Autre analyse latine du XVII[e] siècle dans un registre des rentes dues à Saint-Samson (D. 658, f° 107, v°) : Cette analyse reproduit partiellement la teneur de la charte.

PUBL. : LABBE (PH.), *Alliance chronologique*, Paris, 1652, tome II, p. 597 (fragment), d'après un Cartulaire de Saint-Samson ; — HUBERT (R.), *Antiquitez historiques de Saint-Aignan d'Orléans*, Orléans, 1661, preuves, p. 35 (fragment), d'après un Cartulaire de Saint-Samson ; — VASSAL (CH. DE), *op. cit.*, page 4 des pièces justificatives; texte inexact.

Mentionné dans GALLIA CHRISTIANA, t. VIII, col. 1516 ; — VASSAL (CH. DE), *op. cit.*, p. 6 ; — LUCHAIRE (ACHILLE), *Louis VI le Gros : Annales de sa vie et de son règne* (*1081-1137*), *avec une introduction historique*, Paris, 1890, p. 34, n° 62 (analyse inexacte ; le mot « astagium » mentionné dans la charte, n'a pas été expliqué).

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ludovicus, Dei gracia Francorum rex. Quia cuncta que [in mun]do fiunt, vel fere vel penitus humanitatis levi[tate] ad nichilum deduci cognoscimur, dignum ac satis necessarium duximus ut ea saltem que catholice nobis ipsis thesaurizamus, ne penitus irrita fiant, litterarum memorie commendemus. Universis igitur sancte Dei ecclesie cultoribus, tam posteris quam et instantibus, notificamus quia Stephanus de Warlanda, tunc temporis beati Sansonis decanus, cum canonicis ejusdem ecclesie adiit presenciam nostram, obsecrans quatinus consuetudinem quandam, quam asthagium [1] vulgo nominant, quam in canonicorum molendinis singulis annis habebamus, et cum consuetudine illa viariam nostram, tam in terra quam in aqua cum reservaria prefatorum molendinorum, ipsis canonicis liberam et ab omni regio jure [2] quietam donantes concederemus. Quorum peticioni, quoniam

1. C. D. *astagium*. — Ce mot, que Du Cange cite d'après cette charte, avec cette observation « *Ubi forte legendum estagium*, *nostris estage* » devait désigner un service militaire de garde ou de guet.

Astagium s'expliquerait par une forme latine populaire *adstaticum* (du verbe *adstare*) ; tandis que *estage* vient de *staticum* (du verbe simple *stare*).

2. C. D. *jure regio*.

sana nobis visa est et utilis, obviare nolentes, quemadmodum petierint, ita consuetudinem ipsam cum universis aliis, et maxime cum viaria, ipsis canonicis et ipsorum successoribus, canonicis videlicet, possidendam concessimus perpetualiter et habendam. Preterea, in molendino Godefridi de Portu, qui in canonicorum habetur aqua, ex quo quoquo modo ad ecclesie dominium redierit, prefatas consuetudines eodem modo concessimus obtinendas. Volumus quoque [ut] cunctis certum habeatur quia et molendinos et molendinorum molendinarios, quandiu canonicorum observabunt molendinos, ab omni consuetudinario debito liberos concedimus et quietos. A[d han]c confirmandam denique bone voluntatis [nostre] largicionem, memoriale presens inde fieri et n[ostri] nominis karactere et sigillo signari et corroborari [prece]pimus. Astantibus ac testimonium veritatis perhibentibus de palacio nostro quorum nomina subtitulata sunt et signa.

Hludowicus (*en monogramme*).

Signum Anselli de Warlanda, tunc temporis dapiferi nostri ✠ Signum Hugonis, constabularii nostri.

Signum Widonis de Turri, buticularii nostri.

Signum Widonis Waleranni filii, camerarii nostri.

Actum publice Aurelianis in palacio, anno Incarnacionis domin[ic]e M. C VIII, anno vero consecrationis nostre primo.

Stephanus, cancellarius, relegendo subscripsit.

III.

Orléans, du 14 octobre 1152 au 18 avril 1153.

Louis VII, roi de France et duc d'Aquitaine, en récompense de la très cordiale hospitalité que les religieux de l'abbaye du Mont-Sion de Jérusalem lui accordèrent ainsi qu'à ses compagnons pendant la croisade, fait don, à ladite abbaye, de l'église de Saint-Samson d'Orléans et de tous ses biens. Cette église, qui était jusqu'alors une collégiale, deviendra conventuelle et sera occupée par des frères du Mont-Sion, qui disposeront des prébendes des chanoines au décès de ceux-ci.

A. Original, D. 357, n° 2. Le sceau, sur lacs de soie rouge et verte, a disparu.

B. Vidimus passé par devant Jean Le Prestre, licencié en lois, garde de la prévôté d'Orléans, le 11 août 1432, qui nous apprend que cette charte était scellée « en cire blanche et en laz de soye » (D. 357, n° 4).

C. Copie du XVe siècle dans le cartulaire du prieuré de Saint-Samson, papier (D. 371, f° 3), avec reproduction du monogramme royal.

D. Copie sur un cahier de papier, contenant aussi la bulle d'Adrien IV (1158), la bulle d'Alexandre III (1178), la bulle d'Urbain IV (1262); ladite copie collationnée par un notaire royal du Châtelet d'Orléans (1638), D. 358, n° 10.

E. Copie, en mauvais état et peu fidèle, sur un cahier de papier de 4 feuillets, contenant aussi la transcription de la charte de Hugues le Grand et de la charte de Philippe I; ladite copie collationnée sur l'original par Dedynan, notaire royal au Châtelet d'Orléans, le 5 juillet 1657 (Liasse D. 357, n° 1). La copie porte ce titre : « Copia litterarum quibus Ludovicus septimus dictus Junior, filius Ludovici sexti dicti Grossi, dedit ecclesiam Sancti Samsonis ecclesiae et fratribus de Monte Sion in Hierusalem ».

F. Copie du XVIe siècle dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Sainct Sanson » (D. 372, p. 5).

G. Copie du XVIe siècle dans un registre de déclaration des biens appartenant au prieuré de Saint-Samson (1521), D. 373, fos 1-3, précédée de ce commentaire : « Item, est a noter que long temps après, c'est assavoir en l'an mil cent cinquante et deux, Loys le Jeune, filz de Loys le Gros, et septiesme de ce nom, par divine inspiration eut vouloir de visiter la Terre saincte et aultres saincts lieux des environs, lequel, *suscepto prius dominice crucis vexillo*, après plusieurs labeurs qu'il eut en son voiage, il pervint jusques au Sainct Sepulchre, lequel avecques les aultres saincts lieux par luy en toute humilité venerez, fut receü honorablement par l'abbé et religieulx du mont de Syon, estans de l'ordre Sainct Augustin, en luy faisant plusieurs services et humanitéz. Lequel, voiant la bonne vie et saincteté d'iceulx religieux, desirant en son royaulme en avoir de la plante et racine, obtint dudict abbé six de ses religieux et les amena avecques luy en France, ausquelz, *decedentibus canonicis secularibus*, il donna ladicte esglise Sainct Sanson d'Orleans avec tous les heritaiges et appartenances d'icelle.... »

H. Copie figurée dans le registre des statuts du prieuré de Saint-Samson, 1519, parchemin (supplément non inventorié), fos 101-102, avec ces mentions : « Copia fundationis dicti prioratus factae per Ludovicum dictum Juniorem, regem Francorum, hujus nominis septimum. Sigillata quodam sigillo in quo, ex uno latere, impressa erat figura regis in

majestate sedentis et, ex altero, figura equitis armati, filis sericis crocei viridisque colorum more cancellarie regie impendente ».

Publié dans : La Saussaye (Charles de), *op. cit.* (1615), p. 445, d'après un Cartulaire de Saint-Samson ; — Gallia Christiana, tome VIII (1744), preuves, col. 511 : transcription infidèle, ne paraissant pas avoir été faite sur l'original ; — Vassal (Ch. de), *op. cit.* (1861), preuves, p. 6 : transcription ne paraissant pas avoir été faite sur l'original (avec traduction partielle, p. 11) ; — Labbe, *op. cit.*, II, 612, d'après un cartulaire de Saint-Samson ; — Marrier (Dom Martin), *Monasterii regalis Sancti Martini de Campis Parisiensis.... historia*, Paris, 1635, p. 39.

Mentionné dans : Le Maire (François), *Histoire de l'Église.... d'Orléans*, Orléans (1648), p. 98 ; — Gallia Christiana, t. VIII (1744), col. 1516 ; — Beauvais de Préau, *op. cit.* (1778), p. 66 ; — Lottin (D.), *op. cit.* (1836), p. 100 du tome I ; — Vassal (Ch. de), *op. cit.* (1861), p. 11 ; — Bimbenet, *op. cit.* (1863), p. 249 ; — Patron (abbé), *op. cit.* (1871), p. 104 du tome I ; — Luchaire (Achille), *Étude sur les actes de Louis VII* (Paris, 1885), p. 193, n° 289 (analyse) ; n'a pas connu l'original ; — Duchateau (abbé), *op. cit.* (1888), p. 129 ; — Rey (E.-G.), *Chartes de l'abbaye du Mont-Sion*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 5e série, t. VIII, année 1887, p. 32 (Paris, 1888). — Bruel (A.), *Chartes d'Adam, abbé de Notre-Dame du Mont-Sion, concernant Gérard, évêque de Valanea, et le prieuré de Saint-Samson d'Orléans* (1289) ; extrait de la *Revue de l'Orient latin*, t. X, p. 3 (Paris, 1904).

In nomine sanctę et individuę Trinitatis, amen. Ego Ludovicus, Dei gratia rex Francorum et dux Aquitanorum, in perpetuum.

Inspiravit nobis divina bonitas voluntatem proficiscendi Ierosolimam et videndi sancta loca ubi steterunt Salvatoris nostri Ihesu pedes. Suscepto dominicę crucis salutari signo, multis peragratis regionibus et gravibus superatis laboribus, ad sepulchrum Domini pervenimus et cum devotione orationum loca religiosa et sanctam terram circuivimus. Religiosi et fideles viri nobis multum ibidem servierunt et inter ceteros honoratores nostros sancta ecclesia de Monte Syon accurate nos et comites nostros honoravit et karitatem suam affluenter effudit et nostris necessitatibus subvenire studuit. Notum sit igitur omnibus tam futuris quam pręsentibus quod, amore Dei compuncti et ex collato nobis honore et servitio commoniti, ecclesiam Sancti Sansonis Aurelianensis, ubi erat canonia secularis, ecclesię et fratri-

bus de Monte Syon cum prębendis et honoribus et omnibus pertinentiis, decedentibus canonicis, in perpetuum habendam donavimus, ut de illo sancto ordine et de illa venerabili quam perspeximus religione et perspiciendo delectati sumus in Gallicanis partibus aliquam plantationem deinceps habeamus, maneantque ibidem fratres divinam jugiter implorantes misericordiam, qui suę professionis vestigiis insistentes bonis operibus luceant et recte vivendi prebeant ceteris exemplum. Quod, ut ratum sit in posterum et inconvulsum permaneat et removeatur omnis calumpnia, memorię litterarum tradi et sigilli nostri auctoritate confirmari precepimus, adjecto karactere nostri nominis. Actum publice Aurelianis, anno ab incarnatione Domini M° C° LII°, regni nostri XVI°. Astantibus in palatio nostro quorum subtytulata sunt nomina et signa.

Signum regis loco dapiferi, qui tunc nullus in palatio. Signum Guidonis, buticularii. Signum Mathię, constabularii. Signum Mathie, camerarii. Signum Teoderici Galeranni. Signum Adę, camerarii.

Data per manum Hugonis (*monogramme royal*), cancellarii.

IV.

Traduction, en langue française de la fin du XIIIe siècle, de la précédente charte de Louis VII le Jeune.

D. 357, n° 3, parchemin, réglé à la pointe sèche.

Ge Looys, par la grace de Deu roys de[s] Franceis et dux de cels d'Aquitaine.

La bonté de Deu nos dona volenté d'aler en pelerinage a Jherusalem et de voier [1] les sainz leus ou furent li pié de Nostre Sauveor Jhesu et preismes le signe de la croiz. Quant nos eumes passé moult de regions et griés [2] labors souferz, nos parvenismes au sepucre nostre Seigneur et o [3] devocion de oraisons

1. Voir.
2. Pénibles (*graves*).
3. Avec.

avironnasmes [1] les leus [2] religieus et la sainte terre. Religieus et loiaus homes nos servirent moult la et, entre les autres qui honorerent les nostres, la sainte eglise de Mont Syon honora o grant cure [3] nos et noz compeignons et sa charité dona largement et se estudia moult de sequeurre [4] a noz necessitez. Donques saichent tuit [5] aussi cil qui seront comme cil qui sunt que nos fusmes esmeü pour l'amor de Deu et, de la grant honeur et dou servise qui nos fut fez amonestié [6], donasmes a touz jourz [7] aus freres de l'eglise de Mont Syon l'eglise Saint Sansson d'Orliens ou il avoit [8] chanoine [9] dou secle [10] o les provendes [11] et les honeurs et toutes les apartenences a haveir quant li chanoine moroient, que [12] de celui saint orde et de cele religion honorable, que nos veismes et nos delitames moult a voier, ayon [13] touz jourz mes [14] aucune plante [15] et soient iluec [16] freres qui touz jourz requierent la misericorde de Deu et qui siguent [17] les estraces [18] de leur profession et luisent par bones euvres et doignent [19] aus austres essenple de dreit vivre [20]. Que [21] ce soit ferm a touz jourz et demeure senz arragier [22] et tout[e] chalenge [23] en soit

1. *Avironner* = parcourir.
2. Lieux.
3. *O grant cure* = avec grand soin (*cura*).
4. Secourir, venir en aide.
5. Tous (cas sujet).
6. Avertis, renseignés.
7. A perpétuité.
8. *Ou il avoit* = où il y avait.
9. Cas sujet pluriel (*canonici*).
10. *Dou siècle* = séculiers.
11. Prébendes.
12. Afin que, pour que.
13. Ayons.
14. Toujours désormais.
15. Traduit *aliquam plantationem*.
16. *Iluec* = là, en cet endroit.
17. Suivent (au subjonctif présent).
18. Traces, pas, routes.
19. Donnent (au subjonctif présent).
20, Exemple de vie régulière.
21. Afin que.
22. *Senz arragier* = sans violence.
23. Contestation, réclamation, dispute (*calumnia*).

ostez [1], nos commandasmes que il fust escrit et confermé de l'autorité de nostre seyau [2], adjouté l'ampreinte de nostre non. Ce fut fet communement [3] a Orliens, en l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur M C LII, de nostre regne XVI. En nostre palès estoient cil don li non et li signe sunt desouz entitulé : S. dou roi en leu dou viandier [4], que il n'en avoit point [5] . S. de Gui, bouteillier . S. de Mathé, conestable . S. de Mathé, chamberier . S. d'Adan, chamberier [6].

Et fut donée par la main Hue (*monogramme de Louis VII*), chancelier.

V.

1154 ou environ.

Procès entre les religieux de Saint-Samson et Payen du Bois, chevalier, au sujet de certaines rentes que lesdits religieux avaient à Soisy (aujourd'hui : Malesherbes). Payen entravait la perception de ces rentes et diminuait la part qui revenait au prieuré. Un accord se fit : Payen, à l'exception des fiefs nobles, abandonna complètement ce qu'il détenait dans la paroisse de Boigneville et le céda à perpétuité auxdits religieux. En échange, le prieuré de Saint-Samson abandonna à Payen tout ce qu'il possédait à Soisy et dans les limites de la paroisse, sans en rien retenir. Cet accord, passé sous le sceau de Hugues, archevêque de Sens, est confirmé la même année par le pape Adrien IV.

Actes perdus dont il ne reste que ces analyses du XVIe siècle dans deux registres des rentes du prieuré de Saint-Samson, D. 658, f° 116, papier, et D. 659, f° 182, papier.

Anno Domini millesimo C° L III°, vel circiter, cum contentio haberetur inter religiosos Sancti Sansonis et Paganum de Bosco,

1. *Sic*, pour *ostée*.
2. Sceau.
3. *Communement* traduit le latin *publice*.
4. *Viandier* traduit le latin *dapifer* (sénéchal).
5. Attendu qu'il n'y en avait point.
6. Le nom de Galeran est omis.

[militem], super quibusdam reddilibus quos dicti religiosi apud Sosiacum habebant, et de hoc ipse Paganus ipsos religiosos gravaret partemque eorum minueret, postmodum autem hec compositio pacis inter eos habita est : quod Paganus, exceptis feodis militum, quicquid omnino tenebat apud Balnevillam [1] et in eadem parrochia totum guerpivit et imperpetuum dictis religiosis concessit. Et e contra quicquid apud Sosiacum et in eadem parrochia habebamus sine aliqua retentione Pagano concessimus. Datum sub sigillo Hugonis, Senonensis archiepiscopi.

Anno quo supra, decimo quinto calendas februarii, Adrianus, papa hujus nominis quartus, hanc conventionem seu compositionem confirmavit.

VI.

Paris, 1155 ou 1156.

Louis VII, roi de France, approuve et confirme la cession, faite au prieuré de Saint-Samson par Payen du Bois, de tous les biens qu'il avait à Boigneville.

Acte perdu, dont il ne reste que cette analyse du XVI[e] siècle dans deux registres des rentes du prieuré de Saint-Samson, D. 658, f° 116, et D. 659, f° 182, papier.

Anno Domini millesimo C° L V°, Ludovicus, Francorum rex, laudavit atque confirmavit omne illud quod Paganus de Bosco guerpivit religiosis Sancti Sansonis apud Balnevillam. Datum Parisius sub sigillo regio.

1. En marge : *Boigneville, assise ou conté d'Estampes et dyocese de Sens.*

VII.

Orléans, 1156 ou 1157.

Louis VII accorde aux religieux du Mont-Sion, qu'il a appelés en France et qui occupent l'église de Saint-Samson d'Orléans, un droit d'usage consistant à prendre chaque jour, dans sa forêt d'Orléans, une voiture de bois attelée de deux chevaux.

L'emplacement de cet usage sera le même que celui qui a été assigné à d'autres religieux.

A. Original perdu.

B. Copie du XVe siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson, D. 371, f° 18, papier, avec reproduction du monogramme royal et ce titre : « Usuagium in nemoribus regiis ».

C. Copie collationnée, le 10 novembre 1524, par Mathurin Ruau, commis du greffier des Eaux et Forêts du duché d'Orléans, d'un vidimus de 1455, dressé par Louis Sévin, notaire juré du Châtelet d'Orléans. A cette dernière date, la charte était en parfait état de conservation et scellée « sur double queue en cire blanche ». (Supplément, non inventorié, cahier de parchemin de 8 feuillets).

D. Copie collationnée, XVIIe siècle, papier. (Supplément, non inventorié).

Mentionné dans : Bimbenet, *op. cit.*, p. 250 ; Bimbenet ajoute que « Philippe-Auguste permit aux religieux de Saint-Samson de faire cette prise [de bois] en attelant trois chevaux à la charrette ». Vérification faite, c'est une erreur : La charte que vise ici Bimbenet est, non pas de Philippe-Auguste, mais de Philippe VI de Valois (octobre 1329). Une copie de cette charte est conservée dans le Cartulaire de Saint-Samson, XVe siècle (D. 371, f° 18) ; — Luchaire (Achille)), *Actes de Louis VII*, p. 222, n° 381. (Analyse incomplète).

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ego Lu [dovicus, Dei] gracia Francorum rex, notum facimus universis tam presentibus quam futuris quod, ecclesie Montis Syon admirantes [et diligentes] [1] ordinem, illinc fratres vocavimus in Franciam, quibus [sancta] commutacione secularis canonie in

1. C. Dilligentes.

regularem donavimus ecclesiam beati Sansonis [1] Aurelianensis. Fratribus igitur manentibus ibi in nemoribus nostris usuarium [2] concessimus, cotidie [3] quadrigatam unam ad duos equos, ut ibi accipiant ubi et de quali bosco acceperint alii religiosi qui in nemoribus nostris Aurelianensibus [4] habent elemosinam. Quod ut ratum sit in posterum et nullam super hoc dono paciantur [5] molestiam sive calumpniam [6], sigilli nostri auctoritate et nominis nostri karactere [7] firmari et consignari precepimus. Actum publice Aurelianis [8], anno ab incarnacione Domini M° C° LVI°. Astantibus in palacio [9] nostro quorum subtitulata [10] sunt nomina et signa : Signum comitis Blesensis Theobaudi, dapiferi nostri. Signum Guidonis, buticularii [11]. Signum Mathei, camerarii ; signum Mathei, constabularii [12].

Data per manum Hugonis (*monogramme royal reproduit*) cancellarii.

VIII.

Étampes, 1156 ou 1157.

Louis VII, roi de France, approuve la cession faite à l'abbaye du Mont-Sion et aux chanoines de Saint-Samson par Adam de Sorel, de ce qu'il possédait de la dîme de Boigneville.

Acte perdu, dont il ne reste que cette analyse du XVIe siècle dans deux registres des rentes du prieuré de Saint-Samson, D. 659, f° 182, et D. 658, f° 116, papier.

Anno Domini millesimo C° L VI°, Adam de Sorello ecclesie

1. C. Sanxonis.
2. C. Usarium.
3. C. Quotidie. D. Quothidie.
4. C. D. Aurelianis.
5. B. Pacientur.
6. C. Calompniam.
7. B. Caractere.
8. C. D. Aurelianeñ.
9. C. Pallacio.
10. C. Substitulata.
11. C. Buticularis.
12. C. Constibulariis.

Montis Sion et servis Dei canonicis Sancti Sansonis Aurelianensis dimisit quicquid habebat in decima Balniville habendum et tenendum imperpetuum ; quam elemosinam laudavit Ludovicus rex Francorum, qui eodem anno regnabat. Datum Stampis, sub sigillo regio.

IX.

Le Latran, 10 mai 1158.

Adrien IV prend sous sa protection le prieuré de Saint-Samson d'Orléans, ordre de Saint-Augustin, dépendant de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-Sion. Il confirme tous les biens de ce prieuré, présents et futurs. Il autorise les religieux à avoir un cimetière dans leur couvent pour y ensevelir les frères, les convers et tous leurs serviteurs, sans que personne ne puisse s'y opposer.

A. Original perdu.

B. Copie figurée, du XVe siècle, dans le Cartulaire de Saint-Samson D. 371, fo 4, papier.

C. Copie du XVIe siècle dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Saint-Sanson », (D. 372, p. 7), papier.

D. Copie figurée dans le registre des statuts de 1519 (fonds de Saint-Samson, supplément non inventorié, fo 102 vo), intitulée : « Copia exemptionis et privilegiorum per Adrianum papam hujus nominis quartum dicto prioratui Sancti Sansonis concessorum », avec cette mention : « Sigillata bulla plumbea filis sericis crocei rubrique colorum more Romanae curiae impendente ».

E. Copie, d'après le registre des statuts, dans un cahier de papier authentiqué par un notaire royal du Châtelet d'Orléans (1638) : Ce cahier contient aussi la charte de Louis VII (1152), la bulle d'Alexandre III (1178), la bulle d'Urbain IV (1262), D. 358, no 10.

Publié dans : Ch. de La Saussaye, *op. cit.* (1615), p. 446-448, d'après le Cartulaire de Saint-Samson ; — Marrier (Dom Martin), *op. cit.* (1635), p. 41 ; — Migne, *Patrologie*, 188, p. 1564 ; — Ch. de Vassal, *op. cit.* (1861), p. 10 des pièces justificatives (transcription très fautive).

Mentionné dans Guyon (Symphorien), *op. cit.*, première partie (1647), p. 396 ; — Le Maire (François), *Histoire de l'église et diocèse d'Orléans* (1648), p. 97 ; — Gallia Christiana, *op. cit.* (1744), col. 1516 ; — Ch. de Vassal, *op. cit.* (1861), p. 15 ; — Patron, *op. cit.*, p. 104 du t. I ; —

Jaffé, t. II, 2e édition ; Leipzig, 1888, p. 133, n° 10.406 ; — Bruel, *op. cit.*, p. 3.

Adrianus, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis priori ecclesie Sancti Sansonis Aurelianensis ejusque fratribus tam presentibus quam futuris regularem vitam ducentibus, in perpetuum. Pie voluntatis postulacio effectu debet prosequente compleri, ut et devocionis sinceritas laudabiliter enitescat et utilitas postulata vires indubitanter assumat. Ea propter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulacionibus clementer annuimus et prefatam ecclesiam, in qua divino mancipati estis obsequio, sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus; in primis siquidem statuentes ut ordo canonicus, qui secundum Dei timorem et beati Augustini regulam et institucionem ecclesie Sancte Marie de Monte Syon in eodem loco noscitur institutus, perpetuis ibidem temporibus inviolabiliter conservetur; preterea quascunque possessiones, quecunque bona eadem ecclesia inpresentiarum juste et canonice possidet aut in futurum concessione pontificum, largicione regum vel principum, oblacione fidelium seu aliis justis modis, prestante Domino, poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. Concedimus autem et apostolica auctoritate statuimus ut liceat vobis in ecclesia vestra cimiterium consecrare et in eo tam fratres quam conversos vestros et totam familiam vestram absque contradictione aliqua sepelire. Decernimus ergo ut nulli [omnino] hominum liceat prefatam ecclesiam temere p[erturbare] aut ejus possessiones auferre vel ablatas [retinere], minuere aut aliquibus vexacionibus fatigare, sed omnia integra conserventur eorum pro quorum gubernacione et sustentacione concessa sunt usibus omnimodis profutura, salva in omnibus Apostolice Sedis auctoritate et diocesani episcopi canonica justicia, salva etiam institucione de prebendis secularium clericorum que a predecessore nostro Sancte recordacionis Eugenio papa facta esse dinoscitur. Si qua igitur in futurum ecclesiastica secularisve persona, hanc nostre constitucionis paginam sciens, contra eam temere venire temptaverit, secundo tertiove commonita, si non satisfacione congrua emendaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat reamque

se divino judicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat et a sacratissimo corpore ac sanguine Dei et domini redemptoris nostri Jhesu Xristi, aliena fiat atque in extremo examine divine ulcioni subjaceat. Cunctis autem eidem loco sua jura servantibus sit pax Domini nostri Jhesu Xristi, quatinus et hic fructum bone actionis percipiant et apud districtum judicem premia eterne pacis inveniant. Amen, amen, amen.

(*A gauche, rota avec la légende :*)

Sanctus Petrus, Sanctus Paulus, Adrianus papa IIII (*et la devise du pape :*) Oculi mei semper ad Dominum.

(*A droite, le monogramme de :*) Bene valete.

† Ego, Adrianus, catholice ecclesie episcopus, subscripsi.

† Ego, Hymarus, Tusculanensis episcopus, subscripsi.

† Ego, Gregorius, Sabinensis episcopus, subscripsi.

† Ego, Julius, [presbyter] cardinalis tituli Sancti Marcelli, subscripsi.

† Ego, Astaldus, presbyter cardinalis Sancte Prisce, subscripsi.

† Ego, Johannes, presbyter cardinalis Sanctorum Johannis et Pauli tituli Pamachii, subscripsi.

† Ego, Ildibrandus presbyter cardinalis basilice XII apostolorum, subscripsi.

† Ego, Bonadies, presbyter cardinalis tituli Sancti Grisogoni, subscripsi.

† Ego, Guilielmus, presbyter cardinalis Sancti Petri ad vincula tituli Edoxie, subscripsi.

† Ego, Oddo, diaconus cardinalis Sancti Georgii ad Velum aureum, subscripsi.

† Ego, Rodulfus, diaconus cardinalis Sancte Lucie in Septa Solis, subscripsi.

† Ego, Boso, diaconus cardinalis Sanctorum Cosme et Damiani, subscripsi.

† Ego, Cynthyus, diaconus cardinalis Sancti Adriani, subscripsi.

Datum Laterani, per manum Rolandi, Sancte Romane ecclesie presbyteri cardinalis et cancellarii, VI idibus maii, indictione VI, anno M° C° L° VIII°, pontificatus vero domni Adriani pape IIII anno IIII°.

X.

Fontainebleau, 1172 ou 1173.

Louis VII confirme la donation du tiers de la dîme d'Oinville faite aux chanoines réguliers de Saint-Samson par Diea, *surnommée la Fille, épouse de feu Pierre de Moret, et Pierre son fils.*

Cette dîme, Diea *et son fils l'avaient primitivement vendue au prieuré de Saint-Samson pour 55 livres. Puis, se ravisant, en présence du roi qui était alors à Fontainebleau, ils l'avaient donnée en aumône. Ermengarde, femme d'Adam de Sorel, et Jean de Lorvilliers, en qualité de suzerains, avaient approuvé l'acte; Mathelin, frère d'Ermengarde, et Milon, frère de* Diea, *avaient fait de même.*

A. Original perdu.

B. Copie du XVe siècle dans un cahier de papier de 10 feuillets intitulé : « Coppies de plusieurs lettres et tiltres des dismes d'Oynville ou conté d'Estampes, appartenant aux religieux, prieur et convent de Monsieur Saint Sanson d'Orléans. » Cette copie (fo 1) porte comme analyse : « Confirmacio regia super tercia parte decime de Oynvilla. » D. 439, no 48 de la liasse.

In nomine sancte et individue Trinitatis, amen. Ludovicus, Dei gracia Francorum rex, omnibus in perpetuum. Res que in presencia nostra a fidelibus nostris racionabiliter geruntur, presertim ille que ad commodum et incrementum ecclesiarum nostrarum pertinere noscuntur, stabiles esse debent et, ne imposterum mutare aut aliquo modo transmutari valeant, precavere debet regia Sublimitas. Notum itaque facimus universis presentibus pariter et futuris quod Petrus, prior ecclesie Sancti Sansonis Aurelianensis, et canonici terciam partem decime de Oynvilla, quam Dyea, cognomento Puella, uxor quondam Petri de Moreto, et Petrus ejusdem Diee filius possidebant, emerunt ab eis sibi et ecclesie sue perpetuo jure tenendam quinquaginta quinque libris; venientes autem postmodum in presenciam nostram, cum apud Fontem Bliardi essemus, ipsa Diea et Petrus filius ejus recognoverunt et concesserunt vendicionem istam et decimam in elemo-

sinam donaverunt canonicis et ecclesie in perpetuum. Hoc idem Ermengardis, quondam uxor Ade de Sorel, de cujus feodo res erat, et eciam Johannes de Loardvillari, de quo Ermengardis tenebat decimam, laudaverunt ibidem ante nos et ex toto quitaverunt, astantibus ibidem et benigne concedentibus Mathelino fratre Ermengardis et Milone fratre Diee. Nos igitur, tamquam suppremus dominus rei, sicut facta est et ante nos concessa, regium prebuimus assensum et, salvo omni alieno jure, scripto commendari et sigilli nostri auctoritate confirmari precepimus. Actum apud Fontem Bliardi [1], anno Verbi incarnati millesimo C° LXXII°. Astantibus in palacio nostro quorum sunt subscripta nomina et signa :

Signum comitis Theobaldi dapiferi nostri; signum Mathei camerarii; signum Guidonis buticularii; signum Radulfi constabularii. Vacante cancellaria, Petrus notarius scripsit.

XI.

Ferentino, 1 mai 1175.

Alexandre III confirme aux prieur et religieux de Saint-Samson la possession du tiers de la dîme d'Oinville et de tous les autres biens qu'ils ont dans ce village.

A. Original perdu.

B. Copie du XVe siècle, sur papier dans D. 439, n° 48 (voir à l'acte précédent). Elle porte comme analyse : « Super eadem decima sequitur confirmacio pape » (f° 1, v°).

L'original existait encore en 1549 dans les archives du prieuré, comme le prouve cette analyse transcrite dans l'inventaire des titres dressé ladite année (D. 356, f° 208, v°) :

« Unes lettres en parchemyn escriptes en latin, scellées de scel de plomb attaché a laz de soye rouge, par lesquelles appert le pappe Alexandre avoir conceddé et permis ausdictz de Sainct Sanxon de tenir en leurs mains perpetuellement la tierce partye de la deyme d'Oinville, sans que aulcun destourbier ou empeschement leur fust pour ce donné en quelque maniere que ce feust. Les dictes lettres cottées : IIIc XXV. »

1. Deux analyses latines de cet acte, rédigées au XVI° siècle (D. 658, f° 114, et D. 650, f° 178) portent « Fontem Blialdi ».

Alexander, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis priori et fratribus sancti Sansonis Aurelianensis, salutem et apostolicam benedictionem. Justis petentium desideriis dignum est nos facilem prebere consensum et vota que a racionis tramite non discordant effectu sunt prosequente complenda. Ea propter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulacionibus grato concurrentes assensu, terciam partem decime de Oynvilla et universa alia que in eadem villa habetis, sicut ea legitime possidetis, vobis et ecclesie vestre auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus; statuentes ut nulli omnino hominum liceat hanc paginam nostre confirmacionis infringere vel ei aliquatenus contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit, indignacionem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum. Datum Ferentini, kalendas mayi.

XII.

Le Latran, 19 mars 1179 (nouveau style).

Alexandre III, à l'exemple de ses prédécesseurs Urbain II, Pascal II, Innocent II et Eugène III, prend sous sa protection l'abbaye du Mont-Sion de Jérusalem, consacrée à la Vierge et au Saint-Esprit; il confirme à ce couvent tous les biens et privilèges qui lui ont été accordés depuis sa fondation par le duc Godefroy de Bouillon. La bulle, adressée à l'abbé Jean, énumère toutes les possessions du couvent en Terre-Sainte, en Sicile, en Calabre, en Lombardie, en France et en Espagne. En France, l'abbaye du Mont-Sion possédait, dans la ville d'Orléans, l'église de Saint-Samson; dans le diocèse de Bourges, Prunesac avec son église, l'église de Notre-Dame de Framet [1]; dans l'évêché de Poitiers, l'église de Saint-Saviol.

Les religieux de ladite abbaye jouiront du droit d'inhumer dans

1. Erreur de la chancellerie pontificale : Framet, en la paroisse de Brinon-sur-Sauldre, était du diocèse d'Orléans, à très peu de distance, il est vrai, du diocèse de Bourges. Ce prieuré de Framet, aujourd'hui hameau de la commune de Brinon-sur-Sauldre, canton d'Argent, arrondissement de Sancerre (Cher), était une acquisition récente : il avait été donné à l'abbaye du Mont-Sion en 1175, par Hervé, seigneur de Vierzon en Berry.

leur couvent les personnes qui, en mourant, en auront exprimé le désir, à l'exception des excommuniés et des interdits; aucune messe ne pourra être célébrée, aucune procession publique ne pourra être faite dans le couvent et ses dépendances sans l'assentiment de l'abbé et des frères; les dîmes des novales que le couvent cultive par lui-même ou à ses frais et les dîmes de la nourriture des animaux dudit couvent ne pourront être exigées par qui que ce soit; les clercs et les laïcs libres, fuyant le siècle, trouveront au Mont-Sion un asile inviolable; en cas d'interdit général, les chanoines dudit couvent pourront célébrer les offices divins, pourvu que ce soit à voix basse, sans sonner les cloches, et les portes fermées; ils auront le privilège de prêcher et de parler au peuple dans les autres églises; et, si la peine d'interdit a été prononcée, il leur sera loisible, une fois par an, de sonner les cloches et de célébrer les saints mystères, après avoir expulsé les excommuniés; ils pourront faire faire le saint chrême, l'huile sainte, la consécration des églises et des autels, l'ordination de leurs chanoines et de leurs clercs par tel évêque catholique qu'ils désigneront; ils ne paieront à qui que ce soit ni le droit de gîte ni aucun impôt; nul évêque ne pourra frapper de la peine de l'interdit ou de l'excommunication les chanoines, frères et clercs dudit couvent, sur lequel seul le pape aura autorité. A la mort de l'abbé, son successeur sera élu par la majorité selon la règle de saint Augustin, et l'élection sera bénie par le souverain Pontife. Le couvent et ses biens seront exempts de toutes impositions et servitudes séculières. Lors des processions à Jérusalem, le cortège continuera à faire ses stations au Mont-Sion; mais le patriarche ne pourra pas exiger qu'on lui prépare un siège ni que la table soit dressée s'il veut manger. Enfin, le couvent et toutes ses dépendances, ses prieurés, ses églises seront affranchis de tous subsides exigés par les archevêques, évêques, légats ou nonces du Saint-Siège. En confirmant tous les privilèges précités, Alexandre III accorde à l'abbé du Mont-Sion le droit de porter la mitre et l'anneau. En témoignage de l'octroi de ladite bulle, l'abbaye devra payer, tous les ans, un florin d'or à la Papauté.

A. Original perdu.

B. Vidimus, d'après A, en date du 12 juillet 1337, l'an 17 du règne de Pierre II, roi de Sicile (D. 357, n° 5, parchemin), dressé au Casal du Saint-Esprit près de Caltanisetta, en Sicile, par « Cataldus de Modico », tabellion royal; frère Dominique de Civita Castellana était alors abbé de Notre-Dame du Mont-Sion. Le tabellion déclare que l'original était « cum bulla plumbea sigillatum pendente cum seta alba et rubea, in qua bulla erant sculpta duo capita sanctorum apostolorum Petri et Pauli », et plus loin que « predictum privilegium vidimus et legimus atque inspeximus diligenter nichilque in eo invenimus additum, diminutum vel mutatum, non abrasum, non cancellatum, sed in sua propria et prima figura existens ».

C. Copie figurée du précédent vidimus, dans le Cartulaire de Saint-Samson, XVe siècle, papier (D. 371, f° 6).

D. Copie figurée du précédent vidimus dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Sainct Sanson », XVIe siècle, papier (D. 372, p. 10).

E. Copie figurée du précédent vidimus dans le Registre des statuts et privilèges du prieuré de Saint-Samson, 1519, f° 103 v°; avec cette analyse : « Copia exemptionis et privilegiorum monasterio beatae Mariae Montis Sion in Hierusalem et prioratibus Sancti Sansonis Aurelianensis et de Prunesec, Bituricensis diœcesis, ac Beatae Mariae de Framer, atque Sancti Savioli, Pictavensis diœcesis, et aliis locis a dicto monasterio originem trahentibus per Alexandrum hujus nominis papam tertium concessorum. »

F. Copie, extraite du Registre des statuts et privilèges du prieuré de Saint-Samson, faite sur un cahier de papier authentiqué par un notaire royal du Châtelet d'Orléans (1638); ce cahier contient aussi la charte de Louis VII (1152), la bulle d'Adrien IV (1158), la bulle d'Urbain IV (1262); D. 358, n° 10.

Publié dans : Rey (E-G.), *Chartes de l'abbaye du Mont-Sion* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 1887*; Paris, 1888, p. 37-53); sa transcription, faite d'après B, C et E, — les autres copies lui sont inconnues, — est remplie de fautes grossières. Il était, d'ailleurs, inutile de se servir de C et de E pour établir le texte, puisque ce sont des copies de B.

Mentionné dans : Roccus Pirrus (Rocco Pirri), *Sicilia Sacra*, tome I, Palerme, 1644, p. 753 : L'auteur donne le paragraphe relatif aux domaines de l'abbaye du Mont-Sion en Sicile.

Rey (E-G.), *Les colonies franques de Syrie aux XIIe et XIIIe siècles*, Paris, 1883, p. 269 et p. 281-284 (extrait).

Jaffé, tome II, 2e édition, 1888, p. 341, n° 13333.

Alexander, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis

Johanni abbati monasterii sancte primitive ecclesie Montis Syon in Jherusalem, quod in honore Dei genitricis et Spiritus sancti hedificatum est, ejusque fratribus tam presentibus quam futuris regularem vitam professis, in perpetuum. Cum omnibus ecclesiasticis personis debitores ex injuncto nobis a Deo apostolatus officio existamus, illis tamen locis atque personis que specialius ad Apostolicam Sedem spectare atque a[d] Romani pontificis ordinacionem pertinere noscuntur propensiori nos convenit caritatis studio imminere et eorum justis votis clementer annuere. Eapropter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulacionibus clementer annuimus et prefatum monasterium quod ab illustris memorie Godofredo duce a fundamentis constructum et per manum felicis recordacionis dompni Urbani, predecessoris nostri, pape secundi, beato Petro et Sancte Romane Ecclesie in jus proprium et tutelam esse dignoscitur, ad exemplar predecessorum nostrorum sancte memorie Pascalis, Innocencii et Eugenii, Romanorum pontificum, sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus ; in primis siquidem statuentes ut ordo canonicus, qui secundum Deum et beati Augustini regulam in eadem ecclesia institutus esse dignoscitur, perpetuis ibidem temporibus et inviolabiliter observetur ; preterea quascumque possessiones et quecumque bona ecclesia inpresenciarum juste et canonice possidet aut in futurum concessione pontificum, largicione regum vel principum, oblacione fidelium seu aliis justis modis, auxiliante Domino, poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant ; in quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis : totum scilicet Montem Syon cum omnibus pertinenciis suis et ea integritate qua [1] dux Goffredus eidem ecclesie dedit ; angulum civitatis qui est ad dexteram et ad sinistram intrantibus Jherusalem ex parte Syon, quem primus rex Balduynus eidem ecclesie contulit ; tabulas cambii, ortos, balnea et domos universas quas infra muros civitatis et extra ecclesia possidet cum apercione muri ejusdem civitatis ad faciendam portam ; terram burgesie extra Alchede-

1. Sic, lire *quam*.

mac cum vineis ejusdem versus meridiem; terram Asquatim in Sorbael; vineam quam dedit Anselmus de Parenti; terram Machomerie; terram Fontis subtus positi cum ipso fonte, quem dedit Guido de Milli, et Cedo; casale [1] Martini cum pertinenciis suis; casale quod fuit Hugonis de Gorron; Dersophath et terram juxta sitam quam dedit predictus Anselmus; casalia et guastinas [2] quas emistis ab Almerico de Franco Loco, videlicet Gebea, Ubeth, Dormibedi, Kariateri, Genesim, Casert et Tyberie cum pertinenciis suis; Caphason cum pertinenciis suis; Aneth et Amieth cum pertinenciis suis, Farafronte cum pertinenciis suis; in territorio Ascalonitanensi casale Carcafas [3] cum pertinenciis suis [et] cum medietate decimarum; casale Romenbre cum pertinenciis suis et integris decimis; domos et Machomeriam in Ascalone; in Joppenensi [4] terram quam dedit Willelmus comes Joppenensis consensu uxoris sue: viridarium cum terra quam dedit Lambertus Galioth; in Neapoli civitate domos et in ejus territorio casalia Burin, Caphastrum, Gul, Gerable cum pertinenciis suis et integris decimis ab Jherosolimorum patriarchis vobis concessis et confirmatis; in territorio Sebastiensi casalia Fame et Age, cum pertinenciis suis et medietate decimarum; in territorio Cesariensi, casalia Sida, Caforana, Canet cum pertinenciis suis et medietate decimarum, domum in Cesaria liberam; in Ligione duas carrucas terre et unum molendinum, duo jardina cum medietate decimarum, domum in Ligione; in territorio Acconensi casale Myary, terram, vineam et ortos et ecclesias Sancti Leonardi et Sancti Romani et domos cum pertinenciis suis in eadem civitate et integris decimis; in territorio Turensi casale Messoria cum pertinenciis suis et duas carrucas terre juxta idem casale positas et duas alias carrucas terre in casale Sardenas cum pertinenciis suis et medietate decimarum; in civitate Tyri ecclesiam Sancti Leonardi et domos cum pertinenciis suis; in Gibileto viginti quin-

1. *Casale* désignait en Orient un domaine rural avec ses habitants.

2. *Guastina* = gastine, un ensemble limité de terres en friche, improductives.

3. Lire : *Caicafas*.

4. Sous-entendu : *territorio*.

que bizancios ; in Antiochia unam domum ; in territorio ejus aliam domum ; in villa de Amis casale Miserach et quandam vineam Miserach, nomine Cafariam, et alia casalia Bussadan, Felix et Cuccava cum pertinenciis suis et medietate decimarum et ecclesiam juxta castrum Donninum sitam in casale quod vocatur Bexa ; in territorio Turasiacensi [1] navem in flumine [2] liberam et casale Eroi cum pertinenciis suis et medietate decimarum ; — in Sicilia, in dyocesi Aggrigentine ecclesie, ecclesiam Sancti Spiritus juxta Calatanixettam cum suo casale et hominibus et ea integritate qua[m] comitissa Adylasia et comes Rogerius eidem ecclesie contulerunt, videlicet quod animalia ipsius ecclesie libere habeant pascua, aquarum potaciones per totum tenimentum Calatanyxettensem predictum et cum omni jure parrochiali et integris decimis parrochianorum, salva tamen uncia auri quam datis annuatim dicte Agrigentine ecclesie pro omni jure et justicia ejus ; in dyocesi Cathanensi ecclesiam sancte Marie de Baccaraco cum medietate ipsius casalis sicut est subtus viam et aliis pertinenciis, prout rex Rogerius eidem ecclesie contulit et cum omni jure parrochiali et integris decimis parrochianorum ; dominus tamen ejusdem tenimenti dare teneatur eidem ecclesie mediam decimam de propriis recollectis ; ecclesiam Sancte Marie de Matina cum suis terris et aliis pertinenciis quas idem rex eidem ecclesie dedit que sunt tenute [3] salarum [4] quinquaginta quinque cum decimis et sepulturis ; ecclesiam Sancte Anne Fesime cum sua terra et cum omni jure parrochiali, sepulturis et decimis et aliis perticenciis ; in tenimento Girachelli ecclesiam Sancti Basilii cum terris suis juxta se positis, quas dedit ipsi ecclesie Rogerius Chamuch cum aqua desuper posita et aliis pertinenciis : sunt enim terre ipse salarum duodecim seminacione ; in tenimento [de] Castro Johannis terras Petre Prioris, ipsa petra in medio, quas dedit Gayta Maymon de Castro Johannis et sunt tenute salarum triginta quatuor ; — in Calabria, in

1. Peut-être mauvaise graphie de *Tarsensi* (= de Tarse, capitale de la Cilicie et siège d'un archevêché dépendant du patriarche d'Antioche).

2. Peut-être le Cydnus.

3. *Tenuta* = *capacitas* = contenance.

4. Ce mot est probablement un terme particulier de mesure agraire italienne. (Voir Rey, *op. cit.*, p. 45).

tenimento Cynopoli ecclesiam Sancti Theodori de Burellis cum terris suis, nemoribus et silvis et aliis pertinenciis, prout ipsas dedit Robbertus Giscard ecclesie jamdicte ; — in Lombardia, in episcopatu Albanensi [1], novellam cum pertinenciis suis et jure suo ; in episcopatu Paviensi, aliam domum et ecclesiam cum jure suo et aliis pertinenciis suis ; — in Francia, in civitate Aurelianensi, ecclesiam Sancti Sansonis cum jure suo et aliis pertinenciis ; in dyocesi Bituricensi Prunersec cum ecclesia et pertinenciis suis et jure suo, ecclesiam Sancte Marie de Framer cum pertinenciis et jure suo ; in episcopatu Pictaviensi, ecclesiam Sancti Savioli cum pertinenciis suis et jure suo ; — in Yspania, in episcopatu Palencie ecclesiam Beate Marie de Ferrim cum omni jure parrochiali et integris decimis suis, et tres partes ecclesie Sancti Christofori que est in Pozolos de Anniranos et domos [cum pertinenciis suis] et omni jure suo ; in Castromonte domos cum pertinenciis suis et jure suo ; in Castrel domos cum pertinenciis suis et jure suo ; in episcopatu Legionensi, in castro Anepza, ecclesiam Sancte Columbe cum omni jure parrochiali et integris decimis suis et suis pertinenciis et jure suo, villam Vannecia [?] cum suis pertinenciis et jure suo et aliis libertatibus suis, prout illustrissimus Aldefonsus, rex Castelle, cum aliis ecclesiis et locis predictis ipsius Montis Syon ecclesie contulit et concessit ; — concordiam preterea de decimis tocius Judee et Jherusalem et omnibus finibus ejus perpetuo vobis concessis unionemque ecclesiarum Jherosolimorum vobiscum factam, Sancte Marie videlicet Montis Oliveti, Sancti Johannis de Sabastia [2], Sancti Helye et Sancti Abraam, existencium in Sicilia, Apulia et Calabria cum bone memorie Willelmo [3] quondam Jherosolimorum patriarcha, consilio et assensu capituli Sancti Sepulcri, sicut absque pravitate facte [4] sunt et hinc inde suscepte [5], ratas habemus et eas auctoritate apostolica confirmamus ; sepulturam quoque ipsius loci liberam

1. Lire *Albensi*, diocèse d'Alba.
2. Sic, lire *Sebastia*.
3. Guillaume, patriarche de Jérusalem de 1130 à 1145; il mourut le 15 septembre de cette année. Il avait d'abord été prieur du Saint-Sépulcre.
4. Toutes les copies portent *facta*.
5. Toutes les copies portent *suscepta*.

esse decernimus, ut eorum devocioni et extreme voluntati qui se illic sepeliri deliberaverint, nisi forte excommunicati vel nominatim interdicti sint, nullus obsistat ; missas autem seu staciones puplicas in ipsis locis preter abbatis et fratrum voluntatem fieri prohibemus, ne in servorum Dei secessibus popularibus occasio prebeatur ulla conventibus ; sane novalium vestrorum que propriis manibus aut sumptibus colitis sive de nutrimentis vestrorum animalium, nullus a vobis decimas exigere presumat ; liceat quoque vobis clericos et laycos a seculo fugientes liberos et absolutos ad conversacionem vestram recipere et eos absque contradictione aliqua retinere. Cum autem generale interdictum fuerit, liceat vobis, clausis januis, excommunicatis et interdictis exclusis, non pulsatis campanis, suppressa voce, divina officia celebrare. Itemque presencium auctoritate mandamus ut liceat vos in aliis ecclesiis ad populum [1] loqui et predicare et, quocumque interdicto teneatur, vobis presentibus, semel in anno signa pulsare et divina misteria celebrare, expulsis excommunicatis, ut per vestram predicacionem et doctrinam a populo vestre prefate ecclesie beneficia transmittantur. Crisma [2] vero, oleum sanctum, consecraciones ecclesiarum seu altarium ordinaciones canonicorum vel clericorum, qui ad sacros ordines fuerint promovendi, a quocumque malueritis catholico recipiatis episcopo. Adjicimus eciam ut nulli episcoporum facultas sit, absque licencia Romani Pontificis, loca vestra vel canonicos seu clericos aut fratres inibi commorantes interdictioni vel excommunicacioni subicere aut aliquam potestatem vel molestiam exercere. Obeunte vero te, nunc ejusdem loci abbate, vel tuorum quolibet successorum, nullus ibi qualibet subrepcionis astucia seu violencia preponatur, nisi quem fratres communi consensu vel fratrum pars consilii sanioris, secundum Dei timorem et beati Augustini regulam, providerint eligendum et [ab] Apostolice Sedis pontifice benedicendum. Hoc quoque presenti capitulo subjungimus ut idem monasterium ejusque possessiones et canonici cum clericis et

1. B. *A populo.* E. *Et populo.*
2. E. *Chrisma.*

conversis ab omni seculari servicio [1] sint exempti et infestacione securi omnique gravamine mundane oppressionis remoti, ut in sancte religionis observancia seduli maneant et quieti, nec ulli alii nisi Romane et Apostolice Sedi, cujus juris sunt proprie, aliqua teneantur occasione subjecti. Ad hec, stationes quas patriarcha cum processionibus apud prefatam ecclesiam Montis Syon facere consuevit, unam videlicet in Cena Domini, ubi sanctum chrisma conficitur, eo quod Christus cum suis discipulis cenavit et ibidem pedes lavit eorum ; aliam vero in Penthecoste, cum festum Sancti Spiritus celebratur ideo quod per apostolos ibidem festum Sancti Spiritus primo fuit celebratum, Spiritu Sancto super eos descendente ; atque aliam in Assumptione Virginis, quando Dei Genitrix in celum fuit inde assumpta, ut Sanctorum tradunt ystorie, auctoritate vobis apostolica confirmamus, ita tamen ut, preter consuetudines quas venerabilis antiquitas introduxit, nullum eidem ecclesie de novo valeat gravamen inponi : Nam si ipse patriarcha, preter quod dictum est, ad vestram ecclesiam venerit, cathedra sibi non erigatur, et, si ibi comedere voluerit, mensa sibi non paretur. Addentes quoque, indulgemus ut ad procuracionis exhibicionem vel cujuslibet subsidii vos seu priores aut rectores vel fratres prioratuum, ecclesiarum aut membrorum vestrorum archiepiscopis, episcopis, ordinariis seu legatis aut quibusvis nunciis Sedis Apostolice vel aliis quibuscunque personis minime teneamini nec ad id compelli possitis sine speciali mandato Sedis ejusdem faciente plenam de verbo ad verbum et expressam de indulto hujusmodi mencionem. Ad hanc obedienciam et devocionem vestram quam circa sacrosanctam Romanam ecclesiam et specialiter erga personam nostram geritis attendentes et quod monasterium vestrum specialiter ad jurisdicionem beati Petri et provisionem nostram pertineat nichilominus considerantes, tibi, fili abba, tuisque successoribus usum mitre et anuli auctoritate apostolica indulgemus. Decernimus ergo ut nulli omnino hominum liceat supradictum monasterium temere perturbare aut ejus possessiones auferre vel ablatas reti-

1. Toutes les copies portent : *secularis servicii.*

nere, minuere seu quibuslibet vexacionibus fatigare, sed [il]-libata omnia et integra conserventur eorum pro quorum gubernacione seu sustentacione concessa sunt usibus omnimodis profutura, salva Sedis Apostolice auctoritate. Ad indicium autem percepte hujusmodi a Romana ecclesia libertatis unum florenum auri nobis nostrisque successoribus annis singulis persolvetis. Si qua igitur in futurum ecclesiastica secularisve persona, hanc nostre institucionis paginam sciens, contra eam temere venire temptaverit, secundo terciove commonita, nisi reatum suum digna satisfactione correxerit, potestatis honorisque sui dignitate careat reamque se divino judicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat et a sacratissimo corpore et sanguine Dei et domini redemptoris nostri Jhesu Xristi aliena fiat atque in extremo examine divine ulcioni subjaceat. Cunctis autem eidem loco sua jura servantibus sit pax Domini nostri Jhesu Christi quatinus et hic fructum bone actionis percipiant et apud districtum Judicem premia eterne pacis inveniant. Amen. Datum Laterani, per manum Alberti, Sancte Romane ecclesie presbiteri cardinalis et cancellarii, vicesimo quarto kalendas aprilis, indictione duodecima, Incarnacionis Dominice anno millesimo centesimo septuagesimo octavo, pontificatus vero domni Alexandri pape tercii anno vicesimo.

XIII.

1108-1137 ou 1137-1180.

Le roi Louis VI (1108-1137), ou Louis VII (1137-1180), invite le prévôt d'Yèvre-le-Châtel et autres officiers à rendre les bestiaux appartenant aux hommes de Saint-Samson, bestiaux que ces officiers avaient pris, à l'insu du souverain, avec les gages et les mandataires de ces hommes.

Il enjoint au prévôt de défendre dorénavant les hommes de Saint-Samson, qui sont sous la sauvegarde royale, de tout dommage et de toute vexation, absolument comme s'ils étaient les propres hommes du roi.

Acte perdu, dont il ne reste que cette analyse du XVI[e] siècle dans

deux registres des rentes du prieuré de Saint-Samson (D. 659, f° 170, et D. 658, f° 108 v°).

NOTA. Il est impossible de savoir s'il s'agit de Louis VI ou de Louis VII : Yèvre-le-Châtel faisant déjà partie du domaine royal sous le premier de ces rois.

Une charte[1] fort ancienne, sellée de seel roial autentique, faisant mention que Loys, roy de France, mande au prevost d'Yevre et autres « ut hominum Sancti Sansonis predam, quam, rege nesciente, una cum fiduciis et nunciis[2] ceperant, reddant et dimittant, quia de regis custodia sunt mandatque dicto preposito quod eos tanquam proprios homines regis ab omni deinceps inquietatione et gravamine defendat ».

XIV.

Orléans, août 1257.

Geoffroy, archidiacre de l'église d'Orléans, frère Geoffroy Trébuel, de l'ordre des Frères Prêcheurs, et frère Pierre de Valenciennes, de l'ordre des Frères Mineurs, enquêteurs du roi dans les bailliages de Bourges, de Tours et d'Orléans, attribuent au prieuré de Saint-Samson toute la viaria, *tant sur terre que sur eau, des moulins de* Murfret, *avec la justice, le cens, les droits de mutation et tous les autres droits appartenant à ladite* viaria, *depuis le pied des murailles d'Orléans jusqu'à l'extrémité du bief de ces moulins. Cette* viaria *avait été concédée aux religieux de Saint-Samson par Louis VI le Gros*[3]. *Louis IX approuve le jugement d'attribution rendu par ses enquêteurs.*

A. Original perdu.

B. Copie du XVe siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson, D. 371, f° 17, avec cette analyse : « Confirmacion du roy de la déclaracion des

1. Cette charte figurait dans les « enseignemens et baulx touchant Ezarville Sainct Sanson, assis en Beausse, en la parroisse d'Anjanville. » (D. 659, f° 170).
2. Les deux analyses portent très nettement *mimis* (= *minimis*); ce mot n'ayant pas de sens ici, je rectifie en *nunciis*.
3. En 1108 (voir le n° II).

droitz sur Meürfroy faicte par les refformateurs dudict roy ». Au folio 16 verso dudit Cartulaire se trouve la transcription du jugement des enquêteurs du roi sur cette affaire. J'ai établi le texte à l'aide de ces deux copies.

C. Analyse latine reproduisant textuellement une partie de la teneur dans le « Vieil registre consernant les priviléges du prieuré de Sainct-Sanson », XVe siècle, papier, p. 7 (D. 372).

D. Analyse latine dans un registre des rentes du prieuré de Saint-Samson, XVIe siècle (D. 658, fo 107 vo) avec en marge « Murfroy ».

Voici comment est décrit ce lieu de Murfroy au commencement du XVIe siècle (D. 373, fo 7 : Registre des déclarations des biens du prieuré de Saint-Samson en 1521) : « Item, ung lieu et place situé près les murs de la ville d'Orléans sus la rivière de Loyre, appellé la bouche de Murfroy, à prendre ladicte place depuis le pied de la Tour Neufve jusques à la Court le Roy et de largeur tant que dure le cours de l'eaue, tant en terre comme en eaue. Lequel lieu et place ilz [1] ont arrenté jusques à certain temps pour la somme de trente livres tournois de rente annuelle ».

Ludovicus, Dei gracia rex Francorum. Noverint universi [presentes] pariter et futuri quod nos litteras dilectorum nostrorum [Gaufridi], archidiaconi Aurelianensis ecclesie, fratris Gaufridi T[rebuel], de ordine fratrum predicatorum, et fratris Petri de V[alencenis], de ordine fratrum minorum, vidimus in hec verba : « Om[nibus] presentes litteras inspecturis, Gaufridus, archidiaconus Aurelianensis ecclesie, frater Gaufridus Trebuel, de ordine fratrum predicatorum, et frater Petrus de Valencenis, de ordine fratrum minorum, vices domini Regis gerentes ad emendaciones et restituciones in Bituricensi, Turonensi et Aurelianensi balliviis faciendas, salutem in Domino. Noveritis quod, cum prior et canonici ecclesie Sancti Sansonis Aurelianensis peterent, nomine dicte ecclesie, sibi adjudicari omnem viariam molendinorum Sancti Sansonis Aurelianensis, tam in terra quam in aqua, sibi datam et concessam a pie recordacionis Ludovico, quondam rege Francorum, prout in carta domini regis nobis exhibita continebatur, nos, inspecta dicta carta et insuper testibus super hoc productis coram nobis juratis et diligenter examinatis, auditis attestacionibus testium et plenius intellectis, communicato prudentum virorum consilio, dictis priori et canonicis nomine

1. Les religieux de Saint-Samson.

dicte ecclesie sancti Sansonis [sentencialiter] adjudicavimus omnem predictam viariam, tam in terra quam in aqua, molendinorum dicte ecclesie sitorum apud Murfret, cum justicia, censu, relevacionibus et universis aliis ad dictam viariam pertinentibus, ab omni jure regio liberam et immunem; decernentes dictam viariam durare a pede murorum domini regis in terram et in aquam quantum durat ductus aque dictorum molendinorum, exceptis duabus casiis[1] quas tenet de Sancto Aniano ecclesia [memo]rata. In cujus rei testimonium, presentes litteras sigillorum [nostrorum] fecimus munimine roborari. Datum Aurelianis, [anno] Domini M° CC° L^{mo} septimo, mense junio, die [mer]curii post octabas Penth[e]costes ». Nos autem predictam adju[di]cacionem, prout superius continetur, acceptantes et ratam habentes, [confirmamus,] salvo jure in omnibus alieno. In hujus rei testimonium et munimen, presentem paginam sigilli nostri fecimus impressione muniri. Actum Aurelianis, anno Domini M° CC° quinquagesimo septimo, mense augusto.

XV.

Orviéto, 22 décembre 1262.

Urbain IV déclare que l'abbaye du Mont-Sion à Jérusalem, de l'ordre de Saint-Augustin, ses prieurs ou curés ne sont pas tenus de fournir le droit de gîte ou des subsides aux archevêques, évêques, prélats, légats ou nonces quelconques du Siège apostolique, ni à aucune autre personne, à moins d'un mandement spécial du Souverain Pontife, faisant très expresse mention de cette obligation. Exception est faite pour le patriarche de Jérusalem et les légats « a latere ». Le pape annule toutes les sentences d'excommunication, de suspense et d'interdit qui ont pu être prononcées à cette occasion contre l'abbaye et ses membres.

A. Original perdu.

1. Sic, pour *casis*.

B. Copie, faite sur l'original, dans le registre des statuts du prieuré de Saint-Samson (1519), f° 106, avec cette analyse : « Copia privilegiorum abbati et capitulo Montis Sion in Hierusalem, ordinis Sancti Augustini, et prioribus atque rectoribus ecclesiarum et membrorum eorum per Urbanum hujus nominis papam quartum concessorum ». L'acte était alors scellé « bulla plumbea filis crocei rubrique colorum, more Romanae curiae impendente ».

C. Copie collationnée par l'official d'Orléans en 1263 (D. 357, n° 9) : L'official certifie « litteras reverendi patris nostri summi pontificis Urbani pape quarti non abolitas, non cancellatas, nec in aliqua parte sue forme viciatas vidisse ac diligenter inspexisse ».

D. Copie collationnée, sans date, XIVe siècle (D. 357, n° 10).

E. Copies collationnées de 1317 et de 1440 (D. 357, n°s 11-12).

F. Copie dans un cahier de papier authentiqué par un notaire royal au Châtelet d'Orléans (1638) ; ce cahier contient aussi la charte de Louis VII (1152), la bulle d'Adrien IV (1158), la bulle d'Alexandre III (1178), (D. 358, n° 10).

G. Copie du XVe siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson (D. 371, f° 11).

H. Copie du XVIe siècle dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Sainct-Sanson », papier (D. 372, p. 20).

Nota : L'original existait encore en 1549 dans les archives du prieuré, comme le prouve cette analyse, — d'ailleurs absurde, — transcrite dans l'inventaire des titres dressé ladite année (D. 356, f° 217) : « Une aultre bulle, scellée comme la precedante, commançant par ce mot « Urbanus », donné[e] le unziesme jour de janvier « ponthificatus (*sic*) nomini (*sic*) anno secundo », par lesquelles (*sic*) appert ledict « Urbanus » pappe, avoir faict deffences à tous ses subjectz de ne vexer et travailler les relligieulx de Jherusallem, leurs subjectz et justiciables ailleurs ne par devant aultres juges que le patryarche dudict Jherusalem. Cottées : III^c^ LX ».

Le rédacteur connaissait aussi mal le latin que le calendrier romain.

Urbanus, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis abbati et capitulo ecclesie Montis Sion in Jerusalem [1], ordinis Sancti Augustini, salutem et apostolicam benedictionem. Devotionem vestram apostolicis munire favoribus debitum reputamus, nam, quanto locus in quo virtutum Domino deservitis majori coruscat privilegio sanctitatis, tanto ejus obtentu amplioribus gratiis a

1. En réalité, l'abbaye n'était plus à Jérusalem depuis 1187. Voir mon introduction.

nobis attolli meremini et specialius honorari. Volentes igitur ut paterni affectus erga vos prodeant favorabiliter in effectum, vestris supplicationibus inclinati, ut vos seu priores aut rectores vel fratres prioratuum, ecclesiarum, domorum aut membrorum vestrorum ad procurationis exhibitionem vel cujuslibet subsidii archiepiscopis, episcopis ordinariis ecclesiarum, prelatis seu legatis aut quibusvis nuntiis Sedis Apostolice vel aliis quibuscumque personis, nisi dumtaxat patria[r]che Jerosolimitano, qui pro tempore fuerit, vel legatis de dicte Sedis latere destinandis, minime teneamini nec ad id compelli possitis sine speciali mandato Sedis ejusdem faciente plenam et expressam de indulto hujusmodi mentionem auctoritate vobis presentium indulgemus. Nos enim excommunicationis, suspensionis vel interdicti sententias, si quas in vos aut aliquem vestrum vel ecclesias aut domos seu membra predicta contra hujusmodi concessionis nostre tenorem a quoquam promulgari contigerit decernimus exnunc irritas et inanes. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre concessionis et constitutionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum. Datum apud Urbem Veterem, XI kalendas januarias, pontificatus nostri anno secundo.

XVI.

[1261-1265].

Le pape Urbain IV interdit à l'évêque d'Orléans et à ses officiers toute juridiction sur le prieuré de Saint-Samson.

Acte perdu, dont il ne reste que cette analyse, conservée dans un inventaire de 1549 (D. 356, f° 218) :

Une aultre layette epitaphée « censives », dedans laquelle ont esté trouvées unes lettres de vuydimus (*sic*) commençant par ce mot « Reverendo » signées « Chenu », par lesquelles appert le pappe « Urbanus » avoir interdict à l'evesque d'Orleans et ses officiers toute juridixion et congnoissance sur lesdictz de Sainct Sanxon; lesquelz de Sainct Sanxon il auroict examptez de ladicte juridixion et auroict donné privileges de ce. Cottées : III^{c} LXIII.

XVII.

Pérouse, 1 juillet 1265.

Le pape Clément IV confirme toutes les franchises et tous les privilèges accordés au prieuré de Saint-Samson d'Orléans, dépendant de l'abbaye du Mont-Sion à Jérusalem, ordre de Saint-Augustin, par les rois, les princes et autres fidèles du Christ.

A. Original, D. 357, n° 7, partiellement rongé. — Au bas de l'acte et au dos sont diverses mentions, parmi lesquelles je lis : en marge à gauche, un peu au-dessus du repli, « Jac[obus] Alex[andri] », nom de l'expéditionnaire; au dos, « Johannes de Gora », nom du procureur ou fondé de pouvoir qui avait sollicité l'expédition de l'acte et par l'entremise duquel cet acte devait parvenir au destinataire.

B. Copie du XV[e] siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson (D. 371, f° 11 v°).

C. Copie du XVI[e] siècle dans le « Vieil registre consernant les privilèges de Sainct Sanson » (D. 372, p. 27), avec cette analyse : « Confirmatio privilegiorum Sancti Sansonis facta per Clementem papam quartum. »

Texte établi d'après A, et, pour les parties endommagées, d'après B et C.

Clemens, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis.. priori et canonicis ecclesie Sancti Sansonis Aurelianensis ad monasterium Montis Syon in Jerusalem spectantis, ordinis sancti Augustini, salutem et apostolicam benedictionem. Cum a nobis petitur quod justum est et honestum, tam vigor equitatis quam ordo exigit rationis ut id per sollicitudinem officii nostri ad debitum perducatur effectum. [Ea propter, dilecti in] Domino filii, vestris justis postulationibus grato concurrentes assensu, omnes libertates et immunitates a prede[cessoribus nostris Romanis] pontificibus sive per privilegia seu alias indulgentias vobis aut ecclesie vestre concessas necnon libertates [et exemptiones secularium]exactionum a regibus et principibus aliisque Christi fidelibus rationabiliter vobis aut ecclesie prefate [indul] tas, sicut eas juste ac pacifice obtinetis, vobis et per vos eidem eccle-

sie auctorita[te apostolica confir]mamus et presentis scripti patrocinio communimus. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc [paginam nostre] confirmationis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpse[rit, indi]gnationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum. Datum Perusii, [kalendis] julii, pontificatus nostri anno primo.

XVIII.

Orviéto, 7 juillet 1272.

Le pape Grégoire X confirme toutes les franchises et tous les privilèges accordés au prieur et au chapitre de Saint-Samson d'Orléans, ordre de Saint-Augustin.

A. Original perdu. Il existait encore en 1549 dans les archives du prieuré, comme le prouve cette analyse transcrite dans l'inventaire des titres dressé ladite année (D. 356, f° 216 v°): « Unes lettres de bulle, scelée[s] en plomb soubz ung laz de soye rouge et jaulne, commençant « Gregorius, espiscopus (*sic*), servus servorum Dei », et finissant « ponthificalis (*sic*) nomini (*sic*) anno primo, » par lesquelles appert ledict pappe avoir confirmé tous et chascuns les privileges donnez et accordez ausdictz de Sainct Sanxon par les roys et autres seigneurs et personnes quelzconques. Cottées : III^c LIX. »

B. Copie du XVe siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson, D. 371, f° 13; avec cette analyse : « Confirmacio privilegiorum Sancti Sansonis facta per Gregorium papam. »

C. Copie du XVIe siècle dans le « Vieil registre consernant les privileges de Sainct Sanson » (D. 372, p. 28), papier; avec cette analyse : « Confirmatio privilegiorum Sancti Sansonis facta per Gregorium papam decimum, natione Lombardum. »

Gregorius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis priori et capitulo ecclesie Sancti Sansonis Aurelianensis, ordinis Sancti Augustini, salutem et apostolicam benedictionem. Cum a nobis petitur quod justum est et honestum, tam vigor equitatis quam ordo exigit rationis ut id per sollicitudinem [1] officii nostri ad

1. C. Solicitudinem.

debitum perducatur effectum. Ea propter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus grato concurrentes assensu, omnes libertates et immunitates a predecessoribus nostris Romanis pontificibus per privilegia et indulgentias monasterio vestro concessas, necnon libertates et exemptiones secularium exactionum a regibus, principibus et aliis Christi fidelibus rationabiliter vobis indultas, sicut ea omnia juste et pacifice obtinetis, vobis et per vos eidem monasterio auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare [1] presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum. Datum apud Urbem Veterem, nonis julii [2], pontificatus nostri anno primo.

XIX.

Le Latran, 17 avril 1276.

Le pape Innocent V confirme toutes les franchises et tous les privilèges accordés au prieuré conventuel de Saint-Samson d'Orléans, de l'ordre de Saint-Augustin.

A. Original perdu. Il existait encore en 1549 dans les archives du prieuré, comme le prouve cette analyse transcrite dans l'inventaire des titres dressé ladite année (D. 356, f° 217) : « Unes aultres lettres de bulle scellées comme les précédantes commançans : Innosensus (*sic*), espiscoppus (*sic*), dattée[s] de quinziesme jour de may, ponthificatus (*sic*) nomini (*sic*) anno primo, par lesquelles appert ledict pappe avoir confirmé tous et chascuns les privileges conscedez et octroyez ausdictz de Sainct Sanxon par les roys et aultres personnes quelzconques. Cottées III^c LXI. » On voit que le rédacteur connaissait aussi peu le latin que le calendrier romain.

B. Copie du XVe siècle dans le Cartulaire de Saint-Samson, D. 371, f° 12; avec cette analyse : « Confirmacio privilegiorum Sancti Sansonis facta per Innocencium papam. »

1. B. Attemptare ; C. Attentare.
2. B. et C. jullii.

C. Copie du XVIe siècle dans le « Vieil registre consernant les privileges de Sainct Sanson », D. 372, p. 27, papier; avec cette analyse : « Confirmatio privilegiorum Sancti Sansonis facta per Innocentium papam quintum. »

Innocentius, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis priori et conventui monasterii Sancti Sansonis Aurelianensis, ordinis Sancti Augustini, salutem et apostolicam benedictionem. Solet annuere Sedes Apostolica piis votis et honestis petentium precibus favorem benivolum impertiri [1]. Ea propter, dilecti in Domino filii, justis vestris postulationibus grato concurrentes assensu, omnes libertates et immunitates a predecessoribus [2] nostris Romanis pontificibus sive per privilegia sive alias indulgentias monasterio vestro seu vobis concessas, necnon libertates et exemptiones secularium exactionum a regibus et principibus vel aliis Christi fidelibus rationabiliter vobis et monasterio predicto indultas, sicut ea omnia juste et pacifice obtinetis, vobis et per vos eidem monasterio auctoritate apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre confirmationis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare [3] presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum ejus, se noverit incursurum. Datum Laterani, XV° calendas maii, pontificatus nostri anno primo.

1. C. Impartiri.
2. B. Predeccessoribus.
3. B. Attemptare ; C. Attentare.

TABLE DES NOMS PROPRES

(Les chiffres romains indiquent les numéros des actes transcrits.)

A.

B.

M.

N.

O.

P.

Sancta Maria de Framer, prieuré de Notre-Dame de Framet, au diocèse d'Orléans. (Voir Framer).

Sancta Maria de Matina, Notre-Dame de (?), église en Sicile, XII.

Sancta Maria de Monte Syon, Notre-Dame du Mont-Sion à Jérusalem, abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, IX, XII.

Sancta Maria de Baccaraco, Notre-Dame de (?), église en Sicile, diocèse de Catane, XII.

Sancta Maria Montis Oliveti, Notre-Dame du Mont des Oliviers à Jérusalem, XII.

Sancta Prisca, Sainte-Prisque, église de Rome, sur le Mont Aventin, IX.

Sancta Terra, la Terre-Sainte ou Palestine, III.

Sanctum Sepulcrum, le chapitre du Saint-Sépulcre à Jérusalem, XII.

Sanctus Abraam, Saint-Abraham, église en Terre-Sainte, peut-être Saint-Abraham à Hébron, XII.

Sanctus Adrianus, Saint-Adrien, église et diaconie à Rome, sur le Forum, IX.

Sanctus Anianus, Saint-Aignan, église collégiale à Orléans, XIV.

Sanctus Basilius, église de Saint-Basile, en Sicile, XII.

Sanctus Christophorus, Saint-Christophe, église à Pozolos de Anniranos (?), évêché de Palencia (Espagne), XII.

Sancti Cosma et Damianus, Saints-Côme et Damien, église et diaconie à Rome, sur le Forum, IX.

Sanctus Georgius ad Velum Aureum, Saint-Georges au Vélabre, église de Rome, IX.

Sanctus Grisogonus, Saint-Chrysogone, église paroissiale à Rome, IX.

Sanctus Helyas, Saint-Élie, église et monastère en Terre-Sainte, près du chemin de Bethléem à Jérusalem, XII.

Sanctus Johannes de Sebastia, Saint-Jean, église à Sebaste, Palestine, XII.

Sancti Johannes et Paulus, Saints-Jean-et-Paul, église à Rome, sur les pentes du Mont Cœlius, IX.

Sanctus Leonardus, Saint-Léonard, église à Acre, XII.

Sanctus Leonardus, Saint-Léonard, église à Tyr, XII.

Sanctus Marcellus, Saint-Marcel, église paroissiale à Rome, sur le Corso, IX.

Sanctus Martinus prope Parisios, église de Saint-Martin-des-Champs, près Paris, I.

Sanctus Petrus ad Vincula, Saint-Pierre-ès-liens, église paroissiale de Rome, embellie par l'impératrice Eudoxie, IX.

Sanctus Romanus, Saint-Romain, église à Acre, XII.

Sanctus Samso ou Samson, voir le suivant.

Sanctus Sanso, ou Sanson, Saint-Samson, abbaye, puis prieuré à Orléans, I, III, IV, V, VI, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XVI, XVII, XVIII, XIX.

Sanctus Saviolus, Saint-Saviol, prieuré dépendant de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-Sion ; aujourd'hui commune du canton et de l'arrondissement de Civray (Vienne).

Sanctus Spiritus, église du Saint-Esprit [et de Notre-Dame], élevée sur le Mont-Sion, XII.

Sanctus Spiritus, église du Saint-Esprit, près de Caltanisetta, en Sicile, XII.

Sanctus Symphorianus, abbaye de Saint-Samson et de Saint-Symphorien à Orléans, I.

Sanctus Theodorus, église de Saint-Théodore, en Calabre, XII.

Sardenas, Zerdena, casal en Palestine, XII.

Sebastia, Sébaste (Samarie), ville et évêché de Palestine, XII.

Sebastiensis, de Sébaste, XII.

Senonensis, de Sens, chef-lieu d'arrondissement (Yonne) ; Senonais, V.

Septa Solis, Sainte-Lucie, église de Rome ; fut construite sur le Settizonio (= *Septizonium*, édifice élevé par l'empereur Septime-Sévère). *In septa Solis* parait être la corruption de *in Septisolio* que l'on rencontre aussi dans les documents du moyen-âge pour *in Septizonio*). Voir Sancta Lucia, IX.

Sicilia, la Sicile, XII.

Sida, casal, non identifié, dans la région de Césarée, XII.

Sion (Mons), le Mont-Sion à Jérusalem, où était primitivement établie l'abbaye de Notre-Dame et du Saint-Esprit, III, IV, VII, IX, XII, XV, XVII.

T.

U.

V.

W.

Y.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

REVUES PUBLIÉES EN ÉGYPTE

DE 1798 A 1917

La bibliographie complète des périodiques égyptiens, comprenant les journaux et revues, depuis l'origine de l'imprimerie en ce pays, n'a jamais été dressée. Nous nous sommes efforcé d'établir la liste des *revues* publiées en langues européennes depuis 1798.

Il a été donné, à plusieurs reprises, des listes plus ou moins complètes des *journaux* européens et arabes publiés en Égypte à diverses époques : en voici l'énumération :

R. G. Canivet, *L'imprimerie de l'expédition d'Égypte. Les journaux et les procès-verbaux de l'Institut* (1798-1801), in *Bull. Institut égyptien*, 5e série, t. III, 1909, p. 1-22. — F. Bonola, *Una visita a Mohamed Ali nel 1822*; *La prima stamperia ed il primo giornale*, in *Revue internationale d'Égypte*, II, n° 2, octobre 1905, p. 146-151. — Reinaud, *De la gazette arabe et turque imprimée en Égypte*, in *Journal Asiatique*, 2e série, t. VIII, 1831, p. 238-249. — J. Bowring, *Report on Egypt and Candia*, in-4°, 1840. — O. Sachot, *Rapport à S. É. M. Victor Duruy sur... l'instruction publique en Égypte...*, in-4°, 1868. — François Levernay, *Guide général d'Égypte; Annuaire officiel...*, 3e année, 1869-1870, p. 107-108, 122. — F. Amici, *Essai de statistique générale de l'Égypte*, II, 1879, p. 260-261. — Sheldon Amos, *Muslim Press in Egypt*, in *Nation*, XXXIV, 1882, p. 32 et seq. — Yacoub Artin pacha, *L'instruction publique en Égypte*, in-8°, 1889, annexe F. — W. Fraser Rae, *The Egyptian newspaper press*, in *Nineteenth Century*, août 1892. — Martin Hartmann, *The Arabic press of Egypt*, in-8°, 1899.

— Mme Jehan d'Ivray, *La littérature néo-égyptienne*, in *Revue des Revues*, 1899, p. 54-66. — *Bibliothèque Khédiviale; Catalogue de la section européenne, I, L'Égypte*, in-8°, 1901, p. 507-511, 552-554. — A. Boddy, *From the Egyptian Ramleh*, in-8°, 1900, p. 379-384. — Yacoub Artin pacha, *Étude statistique sur la presse égyptienne* (*fin 1904*), in *Bull. Institut égyptien*, 4e série, n° 6, 1905, p. 89-97. — A. Wright et H. Cartwright, *Twentieth century impressions of Egypt*, in-4°, 1909, p. 211-219. — P. Awetaranian, *Die Muhammedanische Press...*, in-8°, 1910, 16 pages. — G. Swan, *The Moslem press in Egypt*, in *The Moslem world*, I, n° 2, avril 1911. — *Administration des Postes égyptiennes. Liste des journaux égyptiens... 1er mai 1912*, in-4°, 1912. — J. Dopffer, *Les Revues d'Égypte*, in *La Revue égyptienne*, I, n° 2, 20 mai 1912, p. 56-60. — L. Massignon, *La presse musulmane*, in *Revue du Monde musulman*, mars 1912. — J. Kratschkowsky, *Sur la presse arabe en Égypte*, dans la revue russe *Mir Islama*, I, n° 3, 1913, p. 492 et seq. (en langue russe).

La liste ci-dessous comprend donc seulement les revues proprement dites, — en excluant les revues purement mondaines, littéraires ou archéologiques, ainsi que les rapports et documents officiels périodiques, qui feront l'objet d'un travail spécial — publiées en Égypte depuis 1798, classées par leurs dates d'origine; les lettres grasses désignent les bibliothèques égyptiennes où ces revues peuvent être consultées, conformément au tableau qu'on trouvera à la fin de cette liste. — Une liste des périodiques égyptiens et *étrangers* existant dans certaines bibliothèques d'Égypte a été publiée en 1908 : .... *Survey Department; A catalogue of periodical literature* (*scientific and technical*) *in some libraries in Egypt*, in-8°, 1908, 185 pages. Ce catalogue était incomplet déjà à l'époque même où il fut établi, et il l'est davantage aujourd'hui,

René Maunier.

---

1. *Courier* (sic) *de l'Égypte*. 116 fascicules in-8°, du 12 fructidor an vi au 20 prairial an ix (1798-1801). **S**
2. *La Décade égyptienne. Journal littéraire et d'économie poli-*

tique — (d'abord décadaire, puis mensuel depuis le second volume), 3 vol. in-8°, an VII-an VIII (1799-1800). **I S**

3. *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte...* 4 vol. in-8°, an VIII-an XI (1799-1802). **S**. Traduction anglaise, in-8°, 1800. **S**

4. *Miscellanea ægyptiaca, Ægyptiaca consociatio litteraturæ. Anno 1842.* Id.... *Anno 1845*, 2 vol. in-8°. **S** (Publiés par l'*Egyptian Literary Society.* Voir sur cette société : Wilkinson, *Modern Egypt and Thebes*, I, 1843, p. 263.)

5. *Bollettino dell' Istmo di Suez...* (publié par L. Scarabelli) vol. 1 à vol. V. 5 vol. in-8°, 1856-1860. **I**

6. *L'Isthme de Suez, Journal de l'Union des Deux Mers* (bimensuel). In-4°, 1re à 14e années, 1856-1869. — Continué par *Le Canal de Suez, journal maritime et commercial*, 1re et 2e années, 1870-1871. — Continué par *Le Canal de Suez. Bulletin décadaire de la Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.* In-4°, 1872-1918. **I T**

7. *Bulletin de l'Institut égyptien.* In-8°, 1859-1918; annuel, puis périodicité irrégulière. **I D S Y**. Tables : Vidal bey, *Notice sur les travaux de l'Institut égyptien depuis sa fondation*, in *Actes du VIIe Congrès des Orientalistes*, 1889, p. 89-108; L. Vidal, *Travaux de l'Institut égyptien du 6 mai 1859 au 5 mai 1899*, dans le volume *L'Institut égyptien, 1859-1899*, p. 88-186; complété jusqu'au 7 mai 1909 in *Livre d'or de l'Institut égyptien*, in-8°, 1911, p. 17-29. Ces tables sont de simples indications de titres sans pagination. Cf. E. de Régny, *Table du Bulletin de l'Institut égyptien, 1859-1899*, in-8°.

8. *Mémoires ou travaux originaux présentés et lus à l'Institut égyptien.* In-4° (tome I, 1862; tome II, 1889; tome III, 1900; tome IV, 1901; tome V, 1908; tome VI, 1913; tome VII, 1914; tome VIII, 1915; tome IX, 1916). **I S Y**

9. *Bollettino di legislazione e di giurisprudenza in Egitto* (publié par D. Gatteschi). 3 vol. in-8°, 1866-1873. **S** (le tome III seulement).

10. *Le Progrès égyptien. Revue hebdomadaire d'Égypte, politique, financière, commerciale, littéraire et d'annonces* — (du 11 juillet 1868 au 14 mai 1870). 1 vol. in-fol. **I S**

11. *Moniteur égyptien. Journal quotidien politique, littéraire, scientifique, commercial et d'annonces.* in-fol. depuis 1874; prend en 1881 le sous-titre de *Journal officiel.* — Continué depuis 1885 par le *Journal officiel du Gouvernement égyptien, paraissant les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine.* In-4°, avec index annuel in-8°. **D I F S**. La collection complète est aux Archives du Gouvernement, à la Citadelle du Caire.

12. *Bulletin de la Société Khédiviale* (depuis 1915 : *Sultanieh*) de *Géographie.* In-8°, depuis 1876, périodicité irrégulière. **G S Y**. Table in *La Société Khédiviale de Géographie, Notice*, in-8°, 1883, 51 pages (table des séances 1875-1882); continuée de 1883 à 1900 in *Bulletin*, série V, p. 493-504.

13. *La Jurisprudence. Journal égyptien de nouvelles et d'informations, paraissant au Caire trois fois par semaine.* In-8°, publié de 1876 à 1889 avec interruptions. **I**

14. *Le Droit. Gazette des Tribunaux égyptiens, paraissant le dimanche* (publiée au Caire par Vidal, depuis mars 1876 à 1879). **I** (collection incomplète).

15. *Gazette des Tribunaux* (publiée à Alexandrie par F. Custot). 2 vol. in-4°, 1876-1877. **S**

16. *L'Égypte judiciaire. Recueil des jugements des Tribunaux égyptiens. Paraît trois fois par semaine.* 2 vol. in-8°, 1876-1877. **I**

17. *Bulletin mensuel de la Société égyptienne d'Agriculture, 1re année.* In-8°, 11 numéros, du 31 janvier 1880 au 31 mars 1881. **G S** (il manque à l'exemplaire de la Bibliothèque Sultanieh les nos 5, 6 et 7).

18. *Bulletin du Comité agricole.* — N° 1, avril 1884. Non continué. **S**

19. *Journal officiel du Gouvernement égyptien....* (voir n° 11 ci-dessus).

20. *Bulletin de législation et de jurisprudence égyptiennes...* (publié par Schiarabati, D. Palagi et autres). In-4°, bi-hebdomadaire, 1889-1918. Tables décennales 1889-1898, 1898-1908. **D J**

21. *Revue égyptienne littéraire et scientifique, paraissant le 1er de*

chaque mois (publiée par W. ABBATE et COGNIARD). 1re année, 1889, in-4°. Non continué. **I**

22. *Rivista mensile* (*Revue mensuelle*). *Redazione italiana e francese* (*Rédaction italienne et française*) 1re année, 1889. Depuis 1890 : *Rivista quindicinale di scienze, lettere e arti*; puis *Rivista quindicinale egiziana;* enfin *Rivista egiziana*, in-4°, 6 années, 1889-1894. **S**. — Cf. V. NOURRISSON, *La Rivista egiziana*, in *L'Égypte, revue bimensuelle*, I, n° 9, 1er février 1895, p. 291-294.

23. *Réveil égyptien. Organe bimensuel... Revue critique, historique, scientifique, médicale, mondaine, littéraire...* — 1re année, 6 fasc. in-8°, 1892. Non continué. **I**

24. *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française d'Alexandrie.* — Mensuel de 1892 à juillet 1914; puis fascicules irréguliers, 7e fasc. en février 1917. **B** (collection complète), **M** (depuis 1896), **V** (depuis (1904), **T** (depuis 1908).

25. *L'Égypte. Revue bimensuelle.* — 1re année, du 1er octobre 1894 au 15 septembre 1895. 24 fasc. in-8°. Non continué. **I S**

26. *L'Égypte. Revue industrielle et commerciale, paraissant les mardi, jeudi et samedi.* — 1re année, 1894, in-8°. Non continué. **S** (exemplaire incomplet).

27. *Revue d'Égypte*, *recueil mensuel de documents historiques et géographiques relatifs à l'Égypte* (publiée par C. GAILLARDOT de juin 1894 à avril 1897). 4 vol. in-8°. **S Y**

28. *Revue internationale de législation et de jurisprudence musulmanes* (publiée par E. CLAVEL). 1re année, mai 1895 à avril 1896. Non continué. 12 fascicules in-8°. **S**

29. *La Correspondance égyptienne illustrée. Chronique, industrie, commerce, littérature, beaux-arts.* — Hebdomadaire. Années 1895, 1896 et 1897. 1 vol. in-4°. **S**

30. *British Chamber of Commerce of Egypt. Annual Report.* In-8°, de 1896 à 1903. Continué par... *Monthly Report*, in-8°, années 1903 et 1904. Continué par *British Chamber of Commerce of Egypt. Established 1896. Monthly Journal*, in-8°, 1905-1915. **F T C**

31. *Le Courrier d'Égypte, paraissant tous les dimanches matin* (texte français et allemand). Année 1897, in-4°. **I**

32. *Bollettino mensile della Camera italiana di Commercio in Alessandria d' Egitto. Nuova Serie.* — Mensuel depuis le 1er septembre 1898. **M S** (exemplaire incomplet).

33. *Bulletin de la Société médicale du Caire* (publié par G. Zancarol). In-8°, 1899-1900. **L**

34. *Journal of the Khedivial Agricultural Society and the School of Agriculture...* — Bimensuel; vol. I à vol. VI, 1899-1904. **N R K**. — Continué par *Yearbook of the Khedivial Agricultural Society (1905, 1906, 1909)*, 3 vol. in-8°, 1906, 1907, 1910. **S D K**

35. *Bulletin commercial, Revue hebdomadaire commerciale, financière et maritime, paraissant le samedi.* In-fol., depuis 1900 à 1916. **R**

36. *Bulletin d'Égypte.* — Hebdomadaire. Année 1900, 48 numéros in-fol. **S** (renseignements commerciaux).

37. *Bulletin de la Société Khédiviale de Médecine* (publié par de Becker). In-8°. Années 1901 à 1904. **L**

38. *Bulletin de l'Union syndicale des Agriculteurs d'Égypte.* In-8°, mensuel de juillet 1901 à 1916; interrompu d'avril 1906 à mai 1909. Table alphabétique des matières et des auteurs, 1901-1910, in *Bull.* IX, décembre 1911, p. 317-340. Depuis mai 1910, sous le titre : *Bulletin de l'Union des Agriculteurs d'Egypte.* **C K** (existe depuis 1910 seulement. Nous avons pu consulter la collection complète grâce à l'obligeance de M. Piot bey, président de l'Union.)

39. *Le Lotus. Revue littéraire, scientifique, artistique.* — Mensuel, 1re et 2e années, avril 1901 à juillet 1902. Non continué. 2 vol. in-4°. **S**

40. *Nouvelle Revue d'Égypte littéraire, artistique et sociale* (*anciennes Bluettes*). — Mensuel de 1902 à 1904 (3e, 4e et 5e années). Continué par *Revue d'Égypte et d'Orient*, publiée par F. Braun et G. Vayssié, t. VI, 1905, et t. VII, 1906. **S G** (depuis 1902), **I** (année 1902 seulement). Les années 1900 et 1901, publiées sous le nom de *Bluettes*, n'existent dans aucune bibliothèque publique.

41. *Université populaire libre d'Alexandrie. Revue des cours et*

conférences. Année 1902-1903. 4 fasc. in-8°, novembre 1902 à avril-mai 1903, 312 pages. Non continué. **S**

42. *Bulletin de la Chambre de Commerce internationale. Le Caire, Égypte.* — Mensuel de juillet 1903 à juin 1914. **F** (collection complète), **T** (depuis 1906).

43. *Moniteur des Travaux. Industriel, économique, commercial, financier. Paraît le samedi...* — Du 1er janvier 1904 au 30 décembre 1905. In-4°. **S** (2e année seulement).

44. *Société Khédiviale de Médecine. Recueil des communications, 1900-1904...* (publié par G. Voronoff). In-8°, 1905, 126 pages. **S**

45. *La Revue internationale d'Égypte.* — Mensuel, de mai 1905 à juin 1907. 4 vol. in-8°. **S G**

46. *Cairo Scientific Journal.* In-4°, mensuel depuis octobre 1906. La 1re année parue sous le titre : *Survey Notes.* Organe de la *Cairo Scientific Society.* **D F**

47. *La Finance égyptienne et Moniteur commercial, paraissant le samedi.* In-fol. depuis 1906. **E** (depuis 1912 seulement).

48. *Annuaire de la Finance égyptienne* (publié par E. Papasian). 1re année, 1907 ; 2e année, 1910. 2 vol. in-8°, 347 et 418 pages. **F M T**

49. *Bulletin de l'Association des Ingénieurs et Architectes en Égypte. Exercices 1909-1911 ; exercice 1912.* 2 vol. in-8°. **E**

50. *La Presse médicale d'Égypte, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.* In-fol., de 1909 (1re année) à 1914 (6e année). **E I**

51. *Gazette des Tribunaux mixtes d'Égypte. Revue judiciaire mensuelle...* (publiée par M. Pupikofer et autres). In-4°, depuis novembre 1910. **A D J E**

52. *L'Égypte contemporaine, revue de la Société Khédiviale* [depuis 1915 : *Sultanieh*] *d'Économie politique, de Statistique et de Législation.* In-8°, depuis 1910 ; trimestriel, puis bimensuel, puis mensuel de novembre à mai. **D E**. Table générale des douze premiers fascicules, in t. III, 1912, *in fine*, 4 pages, et tables annuelles.

53. *Bulletin de l'Association internationale des propriétaires fon-*

ciers ruraux et urbains en Égypte. 2 fascicules in-8°, mai 1911-mai 1912. Non continué. **F**

54. *Ministry of Public Works. Department of Agriculture. The Agricultural Journal of Egypt.*— Annuel : vol. I (1911) à vol. VII (1917). 7 vol. in-8°. **E T R**

55. *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française du Caire.* — 1re à 4e années, de décembre 1912 à décembre 1916. **C E**

56. *Isis, revue française d'Egypte. Lettres, Sciences, Arts.*—Mensuel. Années 1912 et 1913. Non continué. **C** (collection incomplète).

57. *La Revue égyptienne, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois* (publiée par P. Tribier et J. Dopffer). N°s 1 à 12, du 5 mai 1912 au 20 octobre 1912. Non continué. **E**

58. *Revue Israélite d'Egypte, historique, philosophique, littéraire.* Organe de la société « Pro-cultura Israelita ». — Bi-hebdomadaire depuis le 1er mars 1912. **M**

59. *Alexandria Horticultural Society, Bulletin.* In-8°, 1912. **M** (le n° 6 seulement).

60. *Comptes rendus des séances scientifiques de la Société internationale de Médecine au Caire. Années 1908-1911.* In-8°, 1913, 301 pages. **I**

61. *La Revue médicale d'Égypte.* — 1re et 2e années, 1913, 1914. 2 vol. in-8°. **S.**

62. *Société académique de comptabilité de Paris .. Bulletin de la Section d'Égypte.* — 1re année, 1914; 2e année, 1915; 3e année, 1916; en un fascicule in-8°. Alexandrie. **C**

63. *Bulletin du Comité pour le développement du commerce russe avec l'Égypte et le Soudan.* — N°s 1, 2 et 3 : décembre 1915, septembre 1916, avril 1917, 3 vol. in-8°. **E**

64. *Horticultural Review... The Egyptian horticultural Society.* Mensuel. Années 1915, 1916, 1917. In-8° (in-4° depuis 1917). **R**

LISTE DES BIBLIOTHÈQUES D'ÉGYPTE [1]

A. Bibliothèque de l'ordre des Avocats (Alexandrie, Tribunal mixte).
B. — de la Chambre de Commerce française d'Alexandrie.
C. — de la Chambre de Commerce française du Caire.
D. — de l'École Sultanieh de Droit, Guizeh.
E. — de la Société Sultanieh d'Économie politique, de Statistique et de Législation, Le Caire.
F. — du Ministère des Finances.
G. — de la Société Sultanieh de Géographie, Le Caire.
H. — du Musée des Antiquités égyptiennes.
I. — de l'Institut égyptien, Le Caire.
J. — du Ministère de la Justice.
K. — de la Société Sultanieh d'Agriculture.
L. — de la Société Sultanieh de Médecine.
M. — de la Municipalité d'Alexandrie.
N. — du Ministère de l'Instruction publique.
O. — de l'École polytechnique, Guizeh.
P. — du Ministère des Travaux publics.
R. — du Ministère de l'Agriculture.
S. — Sultanieh, Le Caire.
T. — du Service de la Statistique de l'État.
U. — de l'Université égyptienne, Le Caire.
V. — de l'École française de Droit, Le Caire.
W. — du Ministère de la Guerre.
X. — du Survey Department, Guizeh [2].
Y. — de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.
Z. — de l'École Sultanieh d'Agriculture, Guizeh [3].

1. Les lettres grasses sont celles qui désignent ces bibliothèques dans le corps du volume : elles servent à déterminer où se trouve chaque ouvrage qui y est mentionné.

2. Une partie du fonds de cette bibliothèque a été versée au Département des Mines.

3. La plus grande partie de cette bibliothèque est présentement inaccessible au public.

LE CLASSEMENT

DES

SÉRIES MODERNES

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD

La reconstitution des archives communales, détruites ou bouleversées par quatre années de guerre, provoquera sur les communes du front de nombreuses recherches dans les collections départementales.

Dans le Nord, tout particulièrement éprouvé, il a été possible, durant l'occupation allemande, de préparer ce travail à l'aide d'un classement systématique de l'ensemble des séries modernes et des récents versements préfectoraux.

Malgré la mobilisation du personnel, la réorganisation des séries modernes et leur inventaire ont été réalisés (sauf pour la série O, en cours d'exécution, et la série Q), de 1915 à 1918, grâce au concours dévoué d'institutrices stagiaires et à la collaboration désintéressée de fonctionnaires de divers services [1]. Dans certains cas, pour pousser jusqu'à l'année de la guerre, des catégories plus particulièrement intéressantes, de nouveaux versements ont été provoqués (dons et legs, affaires communales, etc.).

Le classement a été nécessairement basé sur les instructions ministérielles du 24 avril 1841, répartissant les papiers préfectoraux entre les séries K, M, Z.

1. M[lles] Dumaine, Ghiot, Masse et Savot, institutrices stagiaires, ont assumé la part la plus considérable de ce travail. Je dois aussi remercier M[lles] Delattre et Duponchel, institutrices, Daussy et Deflandre, Becune et Fertée, ainsi que MM. Deligny et Massin, de l'Enregistrement, Durand, secrétaire du comité linier, Filbien, secrétaire de la commune évacuée de Perenchies, Mahieu, inspecteur départemental des services de sapeurs-pompiers, évacué de La Bassée, Ghesquière, évacué de Quesnoy-sur-Deule, Mai, inspecteur des lignes télégraphiques, Thomas, agent voyer.

Le cadre des séries modernes est visiblement inspiré par les triples attributions du préfet représentant l'État, représentant le Département, tuteur des communes et des établissements de bienfaisance.

Comme représentant de l'État, le préfet manifeste son action par la nomination des fonctionnaires, par l'exercice de la police (série M), ainsi que par le contrôle des services relevant de divers ministères : Intérieur (M et Y), Agriculture, Commerce et Industrie (M), Finances (P et Q), Guerre et Marine (R), Travaux publics (S), Instruction publique (T) et Cultes (V), Justice (U). Comme représentant du Département, le préfet est chargé de l'instruction des affaires soumises au Conseil général et assure l'exécution des décisions prises (N). Enfin, la tutelle administrative préfectorale alimente la série des communes (O) et celle des établissements de bienfaisance (X).

En tête des séries modernes, sorte de clef de voûte du système, le cadre ministériel a placé la collection des arrêtés préfectoraux (K).

Le cadre ministériel trace, pour chaque série moderne, un certain nombre de divisions méthodiques établies « autant que possible de manière à former chacune un tout bien distinct par son objet ». Ces divisions sont les jalons d'un classement dont de nombreux détails, non prévus, ont été l'objet d'interprétations très différentes suivant les départements[1]. En fait, ces contradictions n'ont pas une grande importance, à la condition que, dans le même dépôt, les documents se rapportant à un objet déterminé soient toujours dans la même division de série.

1. Les épreuves d'appareils à vapeur et les dépôts de dynamite sont classés tantôt avec les établissements insalubres (Ardennes, série M), tantôt dans le service des mines (Allier et Meuse, série S), les écoles agricoles tantôt dans l'agriculture (Ardennes, série M), tantôt dans les établissements d'enseignement (Dordogne, Seine-Inférieure et Haute-Savoie, série T), etc. La collection des répertoires numériques des archives départementales, en cours de publication depuis 1908, est très précieuse à consulter pour l'élaboration d'un cadre de classement. Voir aussi Brunel, *Le cadre de classement des Archives départementales* dans *Bibliographe moderne*, 1911, p. 20. Voir aussi dans cette revue divers articles d'archivistique et les comptes rendus de la Réunion des archivistes français.

On l'a dit non sans raison, « imparfaite ou non, l'organisation est un fait accompli; et s'il est une chose absolument indispensable en matière d'archives, c'est la fixité. Il vaut mieux un système médiocre auquel on se tient et auquel on s'habitue qu'une perpétuelle aspiration à une perfection insaisissable »[1].

Le travail exécuté aux archives du Nord pendant la guerre aura donc comme conséquence la constitution d'un cadre rigide de classement, qui pourra être plus tard appliqué pour les versements ultérieurs. Le progrès réalisé intéresse donc non seulement les collections restées en souffrance, mais aussi l'avenir du dépôt moderne.

Le Nord, qui comptait en 1914 une population de deux millions d'habitants, répartie en 668 communes, et qui payait le vingtième des impôts de la France, placé au point de vue fiscal en tête des autres départements, est représenté par d'innombrables dossiers contemporains dont la masse est en rapport avec l'importance du département. La diversité de ses richesses économiques, le développement des services publics, la proximité de la frontière, provoquent l'instruction d'affaires d'une telle variété qu'il est rare de les trouver réunies dans un seul dépôt. Les 14 séries (inclus la série Z, affectée aux documents non prévus par le cadre ministériel) ont été l'objet de nombreuses divisions atteignant presque le chiffre de 1700, chaque division (sauf pour la série S, qui a été l'objet d'un répertoire numérique manuscrit en 1912) a sa numérotation propre, indépendante du numéro individuel de l'article dans la division, méthode généralement appliquée dans les depôts départementaux pour permettre les accroissements. Les numéros de certaines divisions ont été réservés pour les matières non encore représentées dans les collections. Pour s'orienter sans difficulté à travers ces multiples divisions, un index alphabétique des matières a été dressé avec renvoi à la série et à la division intéressée. Voici, par exemple, quelques-unes des références placées au mot : Conseils.

1. Desjardins, *Le service des Archives départementales*, p. 32.

Conseil académique.	T.96
Conseils d'arrondissement. Généralités.	N.20
— Avesnes (sessions mss.).	N.21
— — (sessions impr.)	N.22
Conseils de commerce.	M.542
Conseil départemental de l'agriculture.	M.503
— de l'enseignement primaire.	T.97
Conseil des prudhommes. Généralités.	U.35
— Douai.	U.40
Conseil d'État.	U.58
Conseil d'hygiène. Régime de 1831.	M.257
— Régime de 1848. Généralités.	M.258
Conseil général. Personnel. Période du Consulat et du 1er Empire.	M.50
— — — de la 1re Restauration	M.51
— — — des Cent-Jours.	M.52
— — — de 1815 à 1833.	M.53
— Élections. Période de 1833 à 1871.	M.54
— Attributions.	N.1
— Délibérations.	N.2
Conseil général d'agriculture.	M.501
— des fabriques et des manufactures.	M.573
— du commerce.	M.542
Conseils municipaux. Période du Consulat et 1er Empire.	M.95
— — de la 1re Restauration.	M.96
— — des Cent-Jours.	M.97
— — de la 2e Restauration.	M.98
Conseils presbytéraux protestants.	V.60
Conseil supérieur des sapeurs-pompiers.	R.76
— du travail.	M.592

Le classement des séries modernes a été complété par la rédaction d'un répertoire manuscrit in-4° en vingt volumes, foliotés de 1 à 8366. Certaines divisions atteignent des chiffres élevés. Les sociétés de secours mutuels (M 226) comptent 1201 articles. Les sociétés particulières constituées avant la loi sur les associations de 1901 atteignent le chiffre de 2212. Les

dons et legs (Z 1) ont formé un ensemble de 6901 dossiers. Les établissements insalubres (M 417) arrivent au total de 10131 articles. Chacun de ces divers dossiers figurent sur l'inventaire par une analyse d'une ou plusieurs lignes.

Pour simplifier les recherches topographiques, l'étude d'un personnage politique, ou d'une famille, des dépouillements par localités ou par noms de personnes figurent dans ces inventaires à la division intéressée. Par exemple, dans la série M, on trouvera des dépouillements de ce genre concernant les préfets, sous-préfets et conseillers de préfecture (M 6), les élections législatives et sénatoriales (M 22 sq.), les élections cantonales (M 50 sq.), les élections municipales (M 65 sq.), la Légion d'honneur (M 121), la croix de Saint-Louis (M 122), la médaille de Sainte-Hélène (M 123), la police politique du 1er Empire (M 132) et de la 1re Restauration (M 133), etc.

Un index par noms de familles et un autre par localités donnent la référence au feuillet de l'inventaire. Ainsi, au mot Carnot (Lazare), on trouvera une lettre sur la désignation des membres de la Légion d'honneur pendant les Cent-Jours, deux dépêches sur les autorités constituées et la police politique ; au mot Carnot (Sadi), figurent des mentions concernant son élection à la présidence de la République, son voyage dans le Nord, son décès, des rapports sur l'apologie de son assassin, l'érection de son buste à Maubeuge, le fonctionnement de la Fondation Carnot. Au mot Landrecies, on trouvera 86 références concernant notamment les municipalités, les demandes d'indemnité faites en 1806 à l'occasion du bombardement de 1794, la fête de Louis XVIII, les propos séditieux, le voyage du ministre de la Guerre en 1903, les règlements de police, les sociétés particulières et la mutualité, les rapports de la commission cantonale d'hygiène, les usines, tueries et autres établissements insalubres, la crise des subsistances, les foires, le recensement de la population, les armoiries, la table décennale de l'état civil, les sociétés d'assurance agricole, l'enquête sur le repos hebdomadaire, l'enquête médicale, la gendarmerie, une réintégration d'archives, les inventaires d'archives, les affaires communales, les titres domaniaux, les biens nationaux, les registres de for-

malités, le siège de la sous-préfecture en 1814, la garnison, les terrains et servitudes militaires, le déclassement de la place forte, les sapeurs-pompiers, les écoles, la bibliothèque communale, l'enquête archéologique, le monument de la défense de 1794, ceux du général Lebrun et de Dupleix, les dénominations de rues, les dons de tableaux à l'église, le musée, la justice de paix, le serment du clergé, les églises et chapelles, la police des cultes, les biens et comptes de la fabrique, les sœurs de Sainte-Thérèse, les comptes de l'hospice, les dons et legs, l'occupation de 1870, etc.

On voit, par ce dernier exemple, les ressources présentées par le répertoire des services modernes pour la reconstitution des dossiers administratifs des archives communales disparues. La ville de Lille, dont les archives modernes ont été anéanties dans l'incendie de l'hôtel de ville, le 23 avril 1916, en a fait l'expérience. Un répertoire spécial des documents de la période 1800-1914 concernant cette ville, et conservés aux archives du Nord, a été dressé en 1917 et ne compte pas moins de 6887 analyses [1]. Cet instrument de recherches a permis de commencer la reconstitution des services des titres de propriété et et de la vicinalité.

Max Bruchet.

1. Ce travail a été rédigé par Mlle Lancien. Le répertoire méthodique de Lille est accompagné d'un index alphabétique et d'une table chronologique se référant aux délibérations municipales.

LE BUREAU HISTORIOGRAPHIQUE

DE LA MOBILISATION ITALIEN

Parmi les institutions créées, au cours de la guerre mondiale, dans les différents pays, — belligérants ou neutres, — pour élaborer l'histoire de la guerre, c'est-à-dire pour organiser le groupement des documents et déterminer les questions qui doivent être, au moyen de ces documents, résolues ou simplement définies, l'une des plus intéressantes me paraît être le Bureau historiographique de la mobilisation italien. L'origine en est inattendue pour le moins. Le capitaine Borelli, s'intéressant au matériel d'artillerie, ayant écrit un rapport, riche des idées les plus variées, sur ce matériel, intéressa le général Dallollio, alors sous-secrétaire d'État aux munitions, qui l'invita à décrire la mobilisation industrielle italienne ; puis le général Morrone, ministre de la guerre, qui lui donna la mission d'étudier la mobilisation italienne dans son ensemble. Mais, dès lors, l'œuvre cessait d'être personnelle, car elle dépassait de bien loin les forces d'un individu, et M. Borelli chercha à organiser une équipe de travailleurs qui pût d'abord recueillir les matériaux, ensuite utiliser ces matériaux pour l'élaboration d'une vaste série de monographies sur les aspects divers de la mobilisation italienne, conçue comme la vie du pays pendant la guerre. On voit tout de suite que cette œuvre immense pourra servir à la « Quatrième Italie » de moyen de se connaître plus intimement, car n'est-il pas vrai que, pour l'individu comme pour les sociétés, c'est au sein des crises, — crises de conscience et crises de vie, — que le tréfonds de la personnalité apparaît et s'éclaire? Les monographies qui seront rédigées sur les documents de l'*Ufficio storiografico* permettront à l'Italie moderne de s'analyser sous toutes ses faces, et de déterminer la direc-

tion où, en fonction de ses forces scientifiquement établies, elle pourra s'avancer dans l'avenir.

J'ai tenu à attirer l'attention sur l'idée maîtresse de l'*Ufficio* avant que celui-ci ait été complètement organisé. En principe, il comprend, sous la direction de M. Borelli, quatre sections :

I. — Section politico-sociale

(C'est la plus importante, au point de vue de « conscience nationale », auquel je me place, et la plus complètement constituée ; j'y reviendrai).

II. — Section juridique

Elle a pour chef le professeur de procédure civile Enrico Redenti, de la faculté de droit de l'université de Parme, et a pour objet d'étudier ce que les conditions nouvelles apportées par la guerre ont modifié dans le droit des obligations, dans le droit familial, dans le droit pénal civil et militaire.

III. — Section économico-statistique

Elle a pour chef le grand statisticien italien Corrado Gini, porfesseur à l'université de Bologne, et a pour objet de grouper toutes les données qui révèlent la vie économique du pays, dans la persistance de ses modes anciens et l'apparition de ses modes nouveaux. Le questionnaire qu'elle a dressé a été envoyé à tous les établissements industriels travaillant pour la guerre.

IV. — Section technique

Elle est installée à Milan, capitale industrielle de l'Italie moderne, a pour chef l'ingénieur Giuseppe Belluzo, professeur de construction mécanique à l'Institut technique supérieur de Milan, et a pour objet de centraliser tous les résultats des investigations scientifico-techniques qui ont permis à l'Italie de faire face à plus d'un des problèmes posés par la guerre (métallurgie, combustible, explosifs) et d'amorcer pour l'avenir des installations industrielles nouvelles (chimiques en particulier).

Ces quatre sections comprennent des spécialistes choisis par leurs chefs. Au moyen de questionnaires rédigés avec soin et adressés aux individus ou corps aptes à répondre le plus intelligemment possible, d'enquêtes soigneusement poussées, du groupement de documents imprimés et manuscrits, elles élaboreront l'immense matière nécessaire pour la rédaction de monographies. Ces monographies, dont ni le cadre général ni la contexture particulière n'ont été étudiés en détail, embrasseront, comme je l'ai dit plus haut, toute la vie italienne, depuis la mobilisation, sous tous ses aspects et vraisemblablement en fonction de ses facteurs régionaux.

Le groupement des documents imprimés et manuscrits a été l'une des premières préoccupations de l'*Ufficio*. C'est la section politico-sociale, dirigée par l'intelligent publiciste Giuseppe Prezzolini, l'ancien directeur de la « Voce », que la guerre a tuée, l'auteur de l'intéressant essai *La Francia e i Francesi nel secolo XX* [1], entouré de quelques historiens florentins, dont les plus remarquables sont MM. Baldasseroni et Anzilotti [2], qui se chargera de constituer les archives et la bibliothèque. Un personnel de « dépouilleurs » établira la liste des publications et articles régionaux susceptibles de rentrer dans la vaste bibliographie conçue par la section comme indispensable instrument de travail.

M. G. Prezzolini a déterminé avec précision les règles critiques que doivent suivre les enquêteurs et les rédacteurs de questionnaires. A l'heure actuelle, il y a plus de 25 questionnaires rédigés, portant sur les aspects divers de la vie politique, sociale, morale, intellectuelle, familiale, de l'Italie mobilisée, — de la censure à l'espionnage, de la discipline militaire aux aberrations sexuelles engendrées par la guerre, du *folk-lore* [3] au

1. Milano, 1913, in-18.

2. Ces historiens appartiennent au groupement de la récente *Nuova rivista storica*, sur laquelle on pourra consulter la note de M. Louis Halphen, dans le *Bulletin italien*, nov.-déc. 1917.

3. Sur lequel le P. Gemelli, actuellement major à trois galons, prépare un livre : *L'Anima del nostro soldato, saggi di psicologia militarie;* quelques fragments ont paru dans *Vita e pensiero*.

sentiment religieux, de la question romaine à l'opinion de l'étranger sur l'Italie : classes, régions, sexes, âges, partis, groupements temporaires ou permanents, tels sont les cadres multiples de ces questionnaires.

La tâche de l'*Ufficio,* celle en particulier de la section politico-sociale, est immense. Les hommes qui s'y sont attelés sont intelligents et énergiques, assez plongés dans l'action pour la connaître, assez épris de spéculation pour dominer et juger l'action. Même réduite, même en partie ratée, l'œuvre qu'ils ont entreprise est digne de la jeune Italie; s'ils parviennent, de la façon que j'ai essayé d'exposer, à dresser l'image de leur patrie, ils auront travaillé à organiser cette conscience nationale qui, mieux que des diatribes des journaux chauvins ou des réunions interventistes, pourra surgir d'une étude conçue et conduite selon les méthodes de la science [1].

Georges Bourgin.

1. L'*Archivio storico italiano* s'est engagé à publier quelques-unes des études de l'*Ufficio;* les premières ont déjà paru en 1918.

LES ARCHIVES DES PAYS-BAS

(Nouvelle loi de 1918)

Le *Bibliographe moderne* a publié (VIIIe année, 1904, p. 177) la traduction de deux nouveaux décrets destinés à règlementer les archives de l'État aux Pays-Bas. Il publie aujourd'hui, au même titre, la nouvelle loi promulguée en 1918 par la reine Wilhelmine pour fixer l'organisation de ces archives, et traduite d'après le texte imprimé du *Staatsblad*. Peut-être convient-il d'ajouter que ce texte s'est inspiré des désirs exprimés à plusieurs reprises par l'Association des archivistes néerlandais et des discussions provoquées au sein de ses réunions.

Titre Ier. — *Stipulations générales*

Art. 1er. — Les archives, visées dans la présente loi et appartenant aux dépôts qui y sont mentionnés, sont publiques, sous réserve des exceptions qui peuvent être stipulées lors du versement qui en est effectué dans lesdits dépôts. Toute personne, sauf cas exceptionnels, est autorisée à consulter gratuitement ces archives et à y prendre ou faire prendre à ses frais des transcriptions, extraits ou reproductions. Un règlement général d'administration déterminera la compétence des conservateurs de ces dépôts en ce qui concerne les cas particuliers, et établira les règles à appliquer pour le prêt des documents au dehors.

Art. 2. — Les archives et autres documents qui, par suite de conventions spéciales avec les institutions et les particuliers, sont conservés dans ces dépôts publics, sont soumis aux mêmes règles que ci-dessus.

Art. 3. — Un règlement général d'administration déterminera les conditions exigées pour la nomination des fonction-

naires d'ordre scientifique dans les dépôts d'archives prévus par la présente loi.

Art. 4. — Les conservateurs de ces dépôts sont autorisés à délivrer des copies et extraits des documents dont ils ont la garde. Quand un conservateur est secrétaire ou membre du conseil de l'administration désignée à l'article 21, § 2, les copies ou extraits des documents antérieurs à 1700, délivrés par lui, doivent être signés avec visa par les conservateurs du dépôt d'archives du chef-lieu de la province, ou par le fonctionnaire scientifique délégué.

Art. 5. — Un règlement général d'administration déterminera les cas où des suppressions pourraient être prises en considération et opérées dans les archives ayant enrichi les dépôts publics.

Titre II. — *Archives d'État et des provinces*

Art. 6. — Il est établi à La Haye un dépôt central des archives de l'État. Dans le chef-lieu de chaque province il est établi un dépôt d'archives de l'État. Le dépôt central de La Haye peut être, en même temps, désigné comme dépôt des archives de l''État pour la province de Hollande septentrionale.

Art. 7. — Est réservé le droit d'établir ailleurs, en province, d'autres archives d'État pour les besoins locaux.

Art. 8. — Au dépôt central de La Haye est confiée la conservation des archives des administrations ou établissements dont les droits ou fonctions s'étendaient ou s'étendent au pays tout entier, pour autant que ces archives ont été ou peuvent être transférées dans un dépôt public.

Art. 9. — Au dépôt d'archives d'État de chaque province est confiée la garde des archives des anciennes administrations provinciales et départementales et des administrations provinciales actuelles, pour autant que ces archives peuvent être transférées dans un dépôt public.

Art. 10. — Un règlement général d'administration règle la nature des autres documents qui devront être transférés et conservés dans chacun des dépôts d'archives d'État.

Art. 11. — Les archives des administrations supérieures de

l'État, antérieures à une certaine date (à fixer contradictoirement avec les administrations en question), seront versées au dépôt central des archives de l'État. Pour d'autres administrations ou établissements on fixera, sur la proposition du ministre intéressé, quelles parties de leurs archives (antérieures ou postérieures à 1813) doivent être versées au dépôt central ou au dépôt des archives de l'État dans le chef-lieu de la province. La création de nouveaux dépôts obligerait à déterminer, le cas échéant, dans quels dépôts doivent être transférées ces archives.

Art. 12. — Les États-députés de chaque province sont tenus de prendre soin des archives provinciales, lorsqu'elles ne font point partie intégrante des dépôts d'archives d'État.

Art. 13. — Les fonctionnaires chargés du service des archives d'État travaillent sous les ordres du ministre de l'Intérieur. L'organisation du service sera fixée de telle sorte que, dans chacun des dépôts d'archives d'État, soit institué un fonctionnaire d'ordre scientifique, ainsi qu'il est prévu à l'article 3.

TITRE III. — *Archives communales*

Art. 14. — Les bourgmestres et magistrats communaux sont tenus de prendre soin des archives communales.

Art. 15. — La partie des archives communales antérieure à l'année 1813 doit constituer un dépôt d'archives réglé par l'administration communale. Les archives transférées dans ce dépôt sont administrées par le secrétaire. Le § 2 de l'article 103 de la loi communale est abrogé. Par dérogation à ce paragraphe, la gestion du dépôt peut être confiée à un archiviste distinct, à condition que ce fonctionnaire soit d'ordre scientifique, conformément à l'article 3. Le ministre de l'Intérieur est qualifié pour accorder l'autorisation de nommer un archiviste qui ne répondrait pas aux exigences de l'article 3. — L'archiviste communal est nommé, suspendu, destitué par le conseil communal; sa nomination est subordonnée à la recommandation de deux répondants auprès du bourgmestre. Le § 2 de l'article 95 de la loi communale reçoit ici son application.

Art. 16. — Le contrôle de l'application de l'article 14 est

exercé par les États-députés, conformément à des règles qui seront à déterminer pour la bonne gestion de ce service.

Art. 17. — Les frais de conservation des archives communales sont à la charge de la commune. Dans certains cas spéciaux, peuvent être accordés des subsides particuliers de l'État.

Art. 18. — Si le bourgmestre et les magistrats communaux ne satisfont pas à l'obligation prévue par l'article 14, il peut être décidé, les États-députés entendus, qu'une partie des archives communales sera versée, jusqu'à délibération ultérieure, dans un dépôt d'archives de l'État.

Art. 19. — Les archives judiciaires, antérieures à l'introduction de la législation française, peuvent être confiées en dépôt aux communes qui en feront la demande au ministre de l'Intérieur. Les conditions dans lesquelles il sera donné suite à ces demandes seront réglées par un statut spécial.

Titre IV. — *Archives des wateringues, tourbières et polders*

Art. 20. — Les services des wateringues, tourbières et polders sont tenus de prendre soin des archives de ces institutions.

Art. 21. — La partie de ces archives antérieure à l'année 1811 est versée dans un dépôt d'archives désigné par le service intéressé, service qui est qualifié pour décider, en outre, si quelque autre partie de ces archives y doit être également transférée. Les archives ainsi versées sont administrées par le secrétaire ou un membre du service spécialement désigné à cet effet. Par dérogation, la garde de ces archives peut être confiée à un archiviste distinct, à condition que celui-ci soit d'ordre scientifique. Le ministre de l'Intérieur a qualité pour accorder l'autorisation de nommer un archiviste qui ne satisferait pas aux règles susénoncées. — L'instruction relative à la direction du dépôt de ces archives doit être communiquée aux États-députés.

Art. 22. — Les services des wateringues, tourbières et polders peuvent, d'accord avec les administrations communales, assurer la conservation d'une partie de leurs archives dans un autre dépôt et l'organisation en commun des archives qui y auront été versées. Les règlements et les modifications ultérieures doivent

obtenir l'approbation des États-députés ; si elle est refusée, il peut en être référé à l'autorité royale.

Art. 23. — Le contrôle de l'application efficace de l'article 20 est exercé par les États-députés, conformément à des règles à fixer par un règlement général d'administration.

Art. 24. — Les frais de conservation de ces archives sont à la charge des services des wateringues, tourbières et polders. Dans des cas spéciaux, peuvent être accordés des subsides particuliers de l'État.

Art. 25. — Au cas où les services des wateringues, tourbières et polders n'ont pas satisfait à l'obligation exigée par l'article 20, il peut être décidé, les États-députés entendus, qu'une partie des archives de ces services sera versée, jusqu'à délibération ultérieure, dans un dépôt d'archives de l'État.

Art. 26. — Dans le nombre des wateringues, tourbières et polders, auxquels s'applique la présente loi, sont comprises les subdivisions administratives des wateringues, tourbières et polders qui jouissent d'une autonomie particulière.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

Allemagne. — Dans son n° 11, le *Bulletin de l'armée d'occupation du Palatinat* publie la note de service suivante n° 3227 (4 mars 1919), signée du général Gérard, commandant la VIIIe armée : « Les archives des villes du Palatinat possèdent un très grand nombre de documents des précédentes occupations françaises. Ces pièces présentant un grand intérêt historique, il y a lieu de prendre des mesures qui en assurent la conservation et en facilitent la connaissance aux savants français. Les contrôleurs voudront bien rechercher, soit dans les éléments sous leurs ordres, soit dans les unités stationnées sur le territoire de leur cercle, et d'accord avec leur commandant, des officiers ou des hommes de troupe susceptibles, non seulement d'assurer la surveillance des archives, afin d'empêcher leur mutilation ou leur transfert en Allemagne, mais encore de récoler et rédiger l'inventaire analytique des titres intéressants et d'en faire des copies ou des photographies. A défaut, ils pourront charger les archivistes ou conservateurs de faire eux-mêmes sous leur contrôle un travail de récolement et d'inventaire moyennant paiement. Faire à ce sujet toute proposition utile. » — Sans doute la Direction des Archives de France voudra s'associer à cette manifestation qui nous a paru utile à signaler.

Canada. — M. D. Brymner ne cesse d'enrichir la littérature canadienne de documents précieux pour son histoire ; sa dernière publication a pour titre : *Calendar of the correspondence of General sir Fr. Haldimand, governor of Quebec, 1777-1786* (Ottawa, 1917 ; in-8 de VI-741, 1028 et IV-299 p.).

Danemark. — A l'exemple de la Suède, qui poursuit, depuis de longues années, une publication analogue, les archives d'État du royaume de Danemark ont inauguré des *Meddelelser fra det danske Rigsarkiv*, dont le 1er fascicule vient de paraître (Kjœbenhavn, Reitzel, 1918, in-8).

Espagne. — Les cartes géographiques les plus anciennes, relatives au Nouveau-Monde, que possèdent l'Archivo general de Indias, à Séville, sont répertoriées dans l'ouvrage de G. Latorre, *La Cartografia colonial americana* (Sevilla, 1916 ; in-4 de 79 p. et pl.).

— On trouvera aussi des renseignements sur les richesses de ces

archives et leur valeur pour l'histoire d'Amérique dans les deux ouvrages de E. Larrabure y Unanue : *Les Archives des Indes et la Bibliothèque Colombine à Séville* (Paris, impr. Hemmerlé, 1914; in-8 de 88 p.), et de Roscoe R. Hill : *Descriptive catalogue of the documents relating to the history of the Uuited States in the Papeles precedentes de Cuba deposited in the Archivo General de India at Seville* (Washington, Carnegie Institute, 1916 ; in-8 de XLIII-594 p.).

— On doit à M. Ag. Millares Carlo une étude paléographique et diplomatique sur les documents pontificaux des Archives de la province de Catalogne : *Documentos pontificios en papiro de Archivos catalanes*, I (Madrid, Fortanet, 1918 ; in-8 de 274 p.).

— Le *Boletin de la R. Academia de la Historia*, LXXIII (Madrid, 1918, pp. 282-364), contient le catalogue chronologique, suivi d'un index alphabétique par matières, des documents historiques appartenant aux archives municipales de Teruel, et dont les dates extrêmes sont 1208 et 1817.

— Le *Journal des Savants*, sous la signature d'A. Morel-Fatio (sept. 1916, pp. 385-392), et sous le titre de : « Les archives et la bibliothèque des ducs de Medinaceli », a montré toute la valeur historique de cette remarquable collection, dont un premier choix de textes a paru en 1915, à Madrid, par les soins de M. A. Paz y Melia, ainsi que nous l'avons annoncé antérieurement. Depuis lors, M. Maurice Prou a consacré une étude particulièrement approfondie à un diplôme original de Charles le Chauve, qui est l'un des plus vénérables monuments de la collection (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1917, pp. 188-218).

— La collection sigillographique des archives de la cathédrale de Valence a fait l'objet d'une étude d'Antonio de La Torre, qu'a publiée l'*Archivio de arte valenciano* (janvier 1917).

— M. F. Pasquier a confié à la *Revue de Comminges*, en 1917, quelques notes sur les « Archives anciennes du Val d'Aran à Viella, en l'hôtel de ville du chef-lieu », qu'il a visitées naguère. Il a constaté que, si les documents modernes, d'utilité pratique, sont bien conservés dans des boîtes ou des placards, par contre les titres anciens gisent dans des caisses vermoulues qu'on a reléguées dans un grenier peu accessible : un examen trop superficiel a permis de distinguer des actes remontant au XIIIe siècle, mais sans en indiquer la nature et l'importance, à cinq ou six exceptions près. Il en est de même des actes de la période, fort courte d'ailleurs (1809-1814), pendant laquelle le Val d'Aran, devenu français, fut rattaché au département de la Haute-Garonne. Eu égard à l'intérêt de ce dépôt pour l'histoire des relations franco-catalanes, on en souhaiterait une étude un peu approfondie.

France. — L'*État sommaire des documents entrés aux Archives na-*

tionales par des voies extraordinaires, publié par les soins du directeur des Archives dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1917, p. 5-116, comprend les dons, achats, échanges pour la période qui s'étend du début du XIXe siècle à l'heure actuelle; les dons n'ont généralement pas été de grande importance, les achats ont été insignifiants en raison de la pénurie du budget, les échanges n'ont pas toujours été favorables à l'administration qui les a acceptés.

— Parmi les publications nouvelles de textes tirés des Archives nationales, on peut citer les *Sentences civiles du Châtelet de Paris* pour les années 1395 à 1505, recueil formé par M. O. Martin et paru dans la *Nouvelle Revue historique de droit français*, en 1913 et 1914; — *Les Journaux du trésor de Charles IV le Bel*, publiés par M. J. Viard d'après le manuscrit original dans la collection des Documents inédits (Paris, 1917; in-4 de 109 p. et 1834 col.); — *Procès-verbaux de la Commission temporaire des Arts*, tome II (Paris, 1918; in-8 de IV-658 p.), par M. L. Tuetey; — *Correspondance du ministre de l'Intérieur relative au commerce, aux subsistances et à l'administration générale* (1792), par M. A. Tuetey (Paris, 1917; in-8 de XLVI-760 p.); — et *Recueil des actes du Directoire exécutif*, publié par A. Debidour, t. IV (Paris, 1917; in-8 de 831 p.), allant d'octobre 1796 à février 1797.

— Le tome XXXVII (1918) du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne* (p. CCLXXXIII-CCCXX) contient la suite du dépouillement de la série F19 des Archives nationales (comité ecclésiastique) pour le département de l'Orne, par J. Besnard; c'est une analyse méthodique et complète des dossiers de cette série révolutionnaire.

— La Société de l'histoire de la Révolution française a pris soin de faire imprimer un répertoire dû à M. Georges Bourgin : *Les papiers des assemblées de la Révolution aux Archives nationales; Inventaire de la sous-série F10* (Paris, Cornély, 1918; in-8 de XXV-358 p.). Il s'agit d'un fonds consacré à l'Agriculture.

— Sous le titre : *Le dossier Naples des archives Nicolay; Documents pour servir à l'histoire de l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII*, M. Henri Courteault publie une série de 80 lettres, en partie inédites, des années 1501-1513, qu'il a extraites de l'un des fonds les plus précieux des belles archives de la famille de Nicolaï, et particulièrement curieuses pour une période importante de l'histoire de France (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1915, p. 186-259).

— Dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, du 1er trimestre 1915, p. 99-110, on trouvera quelques indications utiles sur les archives actuelles du ministère des Colonies, leur conservation, leur classement et leur consultation. Il est toutefois regrettable que les projets d'organisation méthodique de ce dépôt n'aient pas été suivis

d'effet; on espère être plus heureux, dans un prochain délai, pour les archives du ministère de la Marine.

— La collection de documents espagnols, dite « Collection Tiran », cédée naguère aux Archives nationales par le ministère des Affaires étrangères, a été classée par Georges Daumet; le début de l'inventaire qui en a été dressé par cet érudit a paru dans le numéro de janvier-mars-1918 du *Bulletin hispanique* (Bordeaux), et sera prochainement continué.

Alpes (Hautes-). — Le travail a porté sur la revision du fonds de la série M des archives départementales, sur la réfection de l'inventaire des archives communales de Serres, sur le classement du fonds municipal de Vallouise. Ont été offertes des pièces relatives aux familles du Champsaur (depuis 1679), et a été acheté un lot d'affiches relatives à l'histoire des Cents-Jours dans le département. Le don par M. Paul Guillemin, ancien inspecteur général de la navigation, de toutes ses collections dauphinoises, manuscrits et imprimés, est un appoint précieux et considérable, qui fera l'objet d'un répertoire spécial. Les archives municipales de Châteauvieux, Chorges, Jarjayes, La Roche-des-Arnauds, Manteyer, Montmaur et Vars ont été déposées à la Préfecture. Malheureusement l'archiviste a encore constaté des lacunes fâcheuses dans les collections des anciens registres de paroisses.

Calvados. — Le dépôt départemental s'est enrichi par voie de dons (compte de la vicomté de Vire en 1557, inventaire-cartulaire du trésor de Notre-Dame de Vire en 1698, famille Le Doulcet de Pontécoulant, fragment des registres de catholicité de Pennedepie), d'achats (cartulaire de l'abbaye Notre Dame d'Ardenne, du xive siècle), de réintégrations (délibérations du chapitre cathédral de Lisieux, 1749-1777 et 1784-1789; charité et fabrique de Giberville; registres de la circonscription pénitentiaire de Beaulieu près Caen, de 1768 à 1832; archives des ponts et chaussées de Caen (6 liasses et 57 plans, depuis 1768, intéressant surtout la navigation de l'Orne et le port de Caen). La Bibliothèque nationale a versé quatre grandes caisses de dossiers généalogiques normands (ancienne coll. P. de Farcy). — Au dépôt annexe de Bayeux signalons les accroissements suivants : obituaire de la cathédrale de Lisieux (1744); comptes des recettes et dépenses de la cathédrale de Bayeux (xvie s.); délibérations de la paroisse Saint-Symphorien de Bayeux (1635-1664); archives de la fabrique de Vienne (xviie-xviiie s.); analyses ou tables des registres paroissiaux, des paroisses de Étreham, Pennedepie, Sainte-Croix-Grandtonne et Saint-Vaast.

Cher. — La direction de l'Enregistrement a versé aux archives les registres de formalité des bureaux d'Aubigny, Bourges, Charost, Châteaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, Graçay, Henrichemont, Les Aix-d'Angillon, Lignières, Mehun-sur-Yèvre, Nérondes, Saint-Amand, San-

cergues, Sancerre, Sancoins et Vierzon pour des années variant entre 1805 et 1814, ainsi que quelques registres de mercuriales. A joindre des dons, en petit nombre documents sur le conventionnel Pelletier, sur la seigneurie de la Vallée à Assigny, lettres et mémoires du duc de Béthune-Charost, comptes de la fabrique de Saint-Ursin de Bourges, etc. — On a continué l'impression de l'inventaire (délibérations municipales de Mehun-sur-Yèvre) et du répertoire numérique de la série H. — L'archiviste constate la mauvaise tenue des archives dans beaucoup de communes, si pauvres déjà en documents anciens.

CREUSE. — M. L. Lacrocq poursuit, dans les *Mémoires de la Société des sciences arch. et naturelles de la Creuse*, t. XX (1917), p. 317-338, la publication des notes recueillies par lui dans les registres paroissiaux du département; il s'agit cette fois des communes de Saint-Martial-le-Mont et de La Celle-Dunoise [1].

DOUBS. — Le service des archives du département du Doubs s'est signalé par son activité pendant la guerre. Indépendamment de la publication de M. Pigallet, mentionnée l'an dernier, voici que M. A. Dornier nous dote d'un important *Répertoire sommaire des titres de familles conservés aux archives du Doubs, série E supplément* (Besançon, Millot, 1918; in-8 de VI-372 p.), qui, muni de copieux index, sera un précieux guide pour les travailleurs.

GARONNE (HAUTE-). — De l'administration de l'Enregistrement ont été reçus 1600 registres de formalité, s'étendant de 1790 à 1813, et contenant des répertoires d'actes judiciaires, notariés, sous-seing privé et de déclarations de successions. Du conseil de guerre de Toulouse sont venus 71 registres et 1500 dossiers répartis en 97 liasses, intéressant la période de l'an III à 1830 (insurrection royaliste de l'an VII, séditions sous la Restauration, etc.), et aussi les archives du conseil de guerre de l'armée de Catalogne (1823-1825). — On songe à imprimer un répertoire numérique de la série G. — Des dépôts d'archives anciennes sont signalés à Muret, à Cintegabelle et à Gaillac-Toulza.

LOIRET. — L'archiviste a classé les cartons et portefeuilles de titres anciens qui n'avaient pas encore été examinés (titres féodaux et de famille, minutes de notaires de Meung-sur-Loire, corporations d'arts et métiers, documents révolutionnaires). — Plusieurs inventaires sont à l'impression.

MEUSE. — Le travail a été, sinon complètement interrompu, mais du moins singulièrement ralenti dans les archives du département en raison de l'état du local, de l'absence de chauffage, de l'encombrement des salles et des corridors par les dépôts provisoires d'archives de la

1. Du même auteur, p. 375-384, une bibliographie creusoise annuelle.

région envahie, des tableaux du musée et des livres de la bibliothèque de Verdun, puis par l'évacuation sur Bordeaux des documents les plus précieux du dépôt départemental même. La gravité des événements a même amené l'archiviste à envisager l'envoi à Blois, à Vendôme, à Bourges et à Beaune d'une partie des archives judiciaires et de plusieurs séries de registres d'état civil qu'il ne jugeait pas suffisamment en sûreté à Bar-le-Duc, et les documents anciens de la mairie et de l'hôpital de Bar-le-Duc ont trouvé asile à Domremy (Vosges). L'archiviste a profité de la présence des archives évacuées de la commune de Clermont-en-Argonne pour les classer et les inventorier. La direction de l'Enregistrement n'en a pas moins fait opérer un versement de 62 liasses et registres intéressant l'aliénation des biens nationaux et la liquidation des biens d'émigrés : une lacune dans la série Q est ainsi comblée.

Manche. — La Société jersiaise vient d'entreprendre la publication d'un *Cartulaire de Jersey : Recueil de documents concernant l'histoire de l'Ile conservés aux archives du département de la Manche*, dont le premier fascicule (Jersey, J. W. Labey, 1918 ; in-4 de IV-80 p.) est entièrement composé de pièces tirées du fonds de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et imprimées sans ordre chronoligique.

— Les archives départementales ont reçu quelques documents relatifs à la famille de Bricqueville et surtout le précieux fonds domanial du chartrier de Laulne, offert par Mme la comtesse de Maillé ; puis, par échange avec la Bibliothèque nationale, les papiers des familles Castel de Saint-Pierre, Érard de Bellisle et Jallot, ainsi que les titres de propriété des seigneuries de Saint-Pierre-Église et Saint-Remy-des-Landes. De la mairie de Montebourg ont été réintégrés le cahier de doléances de la paroisse en 1789 et quatre registres anciens de comptes provenant de l'ancienne abbaye de ce lieu.

Oise. — Le Dr V. Leblond a publié, en les analysant, le texte des deux plus anciens comptes (1377-1389) et de l'obituaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, conservés dans les archives de cet établissement (*Bulletin historique et philologique du Comité*, 1914 et 1917).

Pyrénées (Basses-). — Les archives du consistoire de Pau conservent le fragment d'un registre des actes de ce consistoire pour les années 1668-1681, sauvé il y a quelque cinquante années par miracle, et que vient de publier intégralement, avec un excellent commentaire, M. le pasteur A. Cadier dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, 2e série, XLI (1918).

Pyrénées (Hautes-). — On classe les papiers de la série P. — Des documents locaux relatifs à l'histoire de la guerre de 1914-1918 (affiches, proclamations, etc.) ont été envoyés à la bibliothèque de la ville de Lyon.

Seine-Inférieure. — Des archives de Dieppe, M. Ed. Le Corbeiller a tiré une publication intitulée : *Les affaires municipales à Dieppe de 1642 à 1680 : Extraits d'un registre de délibérations* (Rouen, impr. Lainé, 1918; in-8 de 77 p.).

Grande-Bretagne. — Le dépôt d'archives du Record Office continue la série de ses pulbications : *Calendar of State papers relating to Scotland and Mary queen of Scots*, VIII (London, 1914, in-8); — *A calendar of the correct minutes, etc., of the East India Company* (1655-1659), by Ed. Bruce Saintsbury (London, 1916, in-8).

— D'autre part se poursuit aussi l'inventaire des registres paroissiaux, notamment dans le comté de Lincoln, où la Lincoln Record Society a fait imprimer : *The Parish registers of Grantham in the County of Lincoln*, I, edit. by C. W. Foster (Lincoln, 1917; in-8 de 243 p.); — et *The Parish registers of Alford and Rigsby in the County of Lincoln* (1538-1860), edit. by R. Ch. Dudding (Lincoln, 1917; in-8 de 224 p.).

— La publication des actes de l'assemblée des États de Jersey, entreprise en 1897, vient de s'achever par un dernier volume : *Actes des États de l'île de Jersey, de janvier 1799 à fin décembre 1800* (Jersey, J. W. Labey, 1917; in-4 de IV-81 p.).

Italie. — Un fonds considérable de précieuses archives de la famille des Medici, sur laquelle l'*English historical review* a appelé l'attention (janv. 1918, pp. 10-20), ainsi que l'*Edinburgh Review*, était annoncé comme devant être mis en vente aux enchères à Londres, le 4 février 1918, par les soins de MM. Christi, Manson et Woods, qui en avaient fait distribuer le catalogue : *Catalogue of the Medici Archives, consisting, of rare autograph letters, records and documents, 1084-1770, including 166 holograph letters of Lorenzo the Magnificent* (London, 1917; in-8 de 186 p. et fig.). Mais le gouvernement italien est intervenu pour empêcher la vente et faire valoir ses droits de préemption. D'où procès. Nous empruntons au *Corriere della Sera* du 2 août 1918 le résumé de la sentence du magistrat londonien dans cette délicate affaire. Le juge a fait une distinction très importante entre les documents d'État de la République florentine et les documents privés d'intérêt historique. Pour les premiers, il a décidé qu'ils devaient être remis sans conteste au gouvernement italien, héritier de l'ancienne République florentine et du royaume de Toscane, et en a interdit la vente en Angleterre. Pour les seconds, il a exposé que pour 400 environ de ces documents historiques (sur 800), leur présence en Angleterre constituait une violation de la loi italienne de 1909 relative à l'exportation des objets d'art, manuscrits et archives, mais que l'autorité judiciaire anglaise n'était pas compétente en l'espèce puisqu'il s'agissait d'une infraction commise en territoire étranger; il a estimé que ces documents pouvaient être vendus à Londres, en

avertissant toutefois les intéressés que, si le gouvernement italien pouvait établir des droits à la possession de ces papiers, au cours d'une nouvelle action judiciaire, vendeurs et acheteurs seraient susceptibles de poursuites et de condamnations à des indemnités considérables, si les documents visés, par suite d'une trop fâcheuse dispersion, ne pouvaient pas être représentés.

— Les archives du Vatican, consultées par des travailleurs de tous pays, continuent à alimenter de nombreuses publications, parmi lesquelles nous citerons : *State Papers relating to English affairs in the Vatican Archives and Library*, I (London, 1917, in-8), intéressant le règne d'Élizabeth pour les années 1558-1571 ; — *Regesten zur Schweizergeschichte aus den päpstlichen Archiven*, von C. Wirz, IV (Bern, 1918; in-8 de IV-407 p.), qui se réfèrent aux pontificats d'Alexandre VI et de Pie III, 1492 à 1503 ; — *Actes des martyrs et des confesseurs de la foi pendant la Révolution;* texte intégral publié d'après les originaux : Ecclésiastiques, religieux et religieuses exilés pour la foi dans les États pontificaux; publié par le P. J. Le Rohellec, I (Tours, Mame, 1918; in-8) ; — *Les comptes du duché de Bretagne en 1435-1436*, publ. par B. Pocquet du Haut-Jussé, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916, pp. 88-110.

— Les faux documents des archives de Subiaco sont célèbres dans l'histoire de la diplomatique ; M. A. Lanciotti les a étudiés dans un mémoire intitulé : *I falsari celebri, ossia il monachismo italiano durante il medio evo* (Città di Castello, 1914; in-8 de 246 p.), qui témoigne d'un parti-pris réel et surtout d'une incompétence regrettable en une matière aussi délicate.

— Dans le vol. XXIV (1917) des *Memorie del r. Istituto lombardo di scienze e lettere*, fasc. I, M. Aless. Luzio a inséré quelques pages relatives aux documents des archives de Mantoue enlevés autrefois par les Autrichiens. Cette étude présente un intérêt très actuel.

— C'est aux archives d'État de Lombardie que sont empruntés les textes visés dans le *Repertorio diplomatico visconteo*, dont le fascicule II (Milano, Hœpli, 1918 ; in-4) se réfère aux années 1363-1385.

— L'*Annuario del r. Archivio di Stato in Milano* poursuit sa marche régulière ; le volume correspondant à l'année 1917 (Perugia, 1917 ; in-8 de 103 p.) comme celui correspondant à l'année 1918 (Perugia, 1918 ; in-8 de 74 p.), fournissent les renseignements les plus circonstanciés sur la vitalité de ce dépôt pendant cette période, les travaux d'inventaire et de classement que l'on y a entrepris ou continués (détails sur les acquisitions de la collection d'autographes F. Donebauer, jadis Angelini Rossi, de la collection Carlo Clerici, vendue aux enchères, et des documents provenant du tribunal de Bergame). Mais ce qui illustre par dessus tout ces deux volumes, ce sont les leçons, qui y sont imprimées, de l'un des chefs de section, M. G. Vittani, sur la formation de

l'archiviste et sur les conséquences des négociations diplomatiques pour les archives : questions actuelles au premier chef, que l'auteur a traitées de main de maître, sachant remonter aux sources, exposer clairement ses idées, et montrer des qualités excellentes d'érudit et d'archiviste.

— La *Revista delle Biblioteche e degli Archivi* (août-déc. 1917) a fait connaître la formation et le rôle de l'office de restauration de documents, créé aux archives d'État de Florence, ainsi que les procédés qui y sont en usage.

Pays-Bas. — Les archives de Zélande ont fourni les matériaux des *Notulen van de Staten van Zeeland, 1580-1582* ('s Gravenhage, 1918 ; in-folio de II-733 p.).

— Les *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven* se présentent sous une forme de plus en plus imposante, puisqu'on compte désormais deux volumes par an régulièrement. Les rapports, souvent étendus, de tous les conservateurs des archives d'État, à La Haye et dans les provinces, y sont insérés *in extenso*, et nous renseignent ainsi complètement sur la marche de chaque service. Nous ne pouvons guère que glaner çà et là et signaler, parmi les annexes, ceux qui paraissent présenter un intérêt plus général. Dans les volumes de l'année 1914 (s' Gravenhage, 1915 ; in-8 de IV-561 et IV-512 p.), nous indiquerons les catalogues des archives du couvent de Sainte-Agathe à Kuik, de la monnaie de Dordrecht, de la commune de Noordwijkerhout, de la famille Bicker ; — dans ceux de 1915 ('s Gravanhage, 1916 ; in-8 de IV-590 et IV-386 p.), les catalogues des archives des familles van Aerssen, van Borssele et Spillaert (ces deux dernières aux archives de Zélande), de la Groote Visscherij (dep. 1495), de la seigneurie de Heerjansdam, des notaires de Leide, de la légation des Pays-Bas auprès du Saint-Siège, des fonds acquis par le ministère des Colonies ; — dans ceux de 1916 ('s Gravenhage, 1917 ; in-8 de IV-569 et IV-578 p.), les catalogues des archives de l'abbaye de Loosduinen, des communes de Medemblink et Boeicop, des familles van Aitzema et van Wassenaer-Starrenburg, des cartes et plans de la province de Limbourg aux archives d'État de Maestricht, des fonds de notaires jusqu'en 1811 conservés aux archives communales de Middelburg, de la colonie hollandaise de Suriname (Guyane).

Portugal. — Les archives d'État de Lisbonne ont fourni à M. Carlos Roma Du Bocage la matière d'un volume intéressant l'histoire des négociations du Portugal avec les autres pays européens : *Subsidios para o estudo das relaçoes exteriores de Portugal em seguida a restauraçaõ, 1640-1649*, tome I (Lisboa, 1916 ; in-8 de 274 p.). Cette publication, où la France est représentée, renferme des lettres inédites de Richelieu.

Russie. — Un *Guide to materials for american History in Russian archives* (Washington, Carnegie Institute, 1917; in-8 de VIII-177 p.) a pour auteur Fr. Alfr. Golder.

Suisse. — MM. Em. Rivoire, V. van Berchem et Léon Gautier poursuivent l'impression des *Registres du Conseil de Genève*, dont le tome VI (Genève, 1916; in-8 de XVI-473 p.) comprend les années 1501 à 1508.

— Le *Bibliographe moderne* a entretenu à plusieurs reprises ses lecteurs du dépôt d'archives économiques de Bâle; il leur plaira sans doute d'apprendre qu'un premier inventaire en a été déjà dressé : *Katalog des schweizerischen Wirtschaftsarchivs in Basel* (Basel, Birkhæuser, 1914; in-8 de XVI-312 p.).

— Du *Rapport* de 1917 sur les archives de l'État de Genève (Genève, impr. centrale, 1918; in-8 de 11 p.) nous extrayons les renseignements suivants :

Le Conseil d'État a acheminé vers une solution rationnelle la question de la centralisation des archives modernes, en confiant aux Archives d'État, par arrêté du 26 janvier 1917, la conservation des archives du département des finances jusqu'en 1867. Cette mesure de principe fait suite aux revisions ordonnées en 1915. Malheureusement la place fait défaut, comme en tant d'autres dépôts, pour l'acheminement de tous les documents qui devraient être versés régulièrement. — Un sauvetage imprévu a retiré du pilon de la papeterie de Versoix divers registres et liasses provenant du département militaire (procès-verbaux de la commission d'artillerie et des fortifications, 1819-1826, etc.); et il est fâcheux de constater que cette distraction de documents publics soit la répétition de faits graves signalés par l'archiviste en 1914. Des mesures préservatrices s'imposent.

En exécution de l'art. 26 de la loi sur le notariat du 6 novembre 1912, Me Émile Rivoire a remis aux archives d'État les minutes de Me Richard, notaire à Genève (1842-1856).

Parmi les autres dépôts effectués, signalons celui de deux registres appartenant aux archives de l'Église réformée allemande, en attendant que des circonstances plus favorables ouvrent au public l'ensemble de ce fonds. — Le travail d'inventaire a principalement porté sur le classement des archives, familiales et généalogiques, léguées par le colonel Galiffe, et de la série des procès criminels (1731-1740). — Une collection de moulages de sceaux a été constituée et a fait l'objet d'une communication de M. Ch. Roch à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Allemagne. — Un magnifique manuscrit du XIVe siècle, enluminé par le célèbre Nicolo di Giacomo, de Bologne (Missel romain), qui appartient à la bibliothèque de Munich (ms. 10072), a été savamment étudié par M. P. Durrieu dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916, pp. 111-136; il est démontré que ce volume fut exécuté pour le cardinal Pierre d'Estaing, mort en 1377, et provient de la bibliothèque du duc Jean de Berry (cf. même Revue, 1917, pp. 135-142).

Danemark. — *Die Nowgoroder Saga,* tel est le titre d'une publication de Hj. Alving, avec glossaire, d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Copenhague (Göteborg, 1918; in-8 de 72 p.).

Espagne. — Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de N.-D. de Montserrat, en Catalogne, a été dressé par Dom A. Albareda et publié par lui dans le tome Ier des *Analecta Montserratensia* (Barcelona, 1918; in-4), qui contient en outre une ancienne liste des manuscrits ayant appartenu à la même bibliothèque, et la reproduction des textes catalans contenus dans le « livre vermeil » du même dépôt.

— V. Castañeda a fait imprimer, d'après l'orignal du XVIe siècle conservé à la bibliothèque de l'Escurial, le manuscrit de P. Nuñez de Salcedo : *Relación de los titulos que hay en España, sus rentas, solares, linajes* (Madrid, Fortanet, 1918; in-4 de 28 p.).

— La bibliothèque circulante du Museo Pedagógico de Madrid, inaugurée en 1889, fonctionne avec régularité. Une statistique récente nous donne le résultat des bénéfices qui en sont retirés : en 1917, 2577 personnes ont été autorisées à l'utiliser et ont emprunté à domicile 20774 ouvrages. On est admis sur la recommandation d'un fonctionnaire public.

— La Biblioteca de Catalunya, à Barcelone, a été fréquentée, en 1917, par 28874 lecteurs, et s'enrichit chaque année par de nombreux dons; les derniers sont la bibliothèque scientifique de O. J. Novelles, la collection d'estampes catalanes de E. Terradas, la riche bibliothèque musicale de F. Pedrell.

États-Unis. — La « John Crerar Library », de Chicago, avait acquis d'un libraire allemand, en 1904, une collection particulièrement importante (et aujourd'hui très difficile à constituer) d'ordonnances, édits,

documents officiels, arrêts du Parlement, etc., tous d'origine française, et du XVIIIe siècle en très grande partie, qui concernent l'histoire économique et plus spécialement les finances, les impôts, les compagnies financières, les monnaies, le commerce et les compagnies commerciales, les colonies, la police, l'imprimerie et la librairie : en tout 1471 pièces reliées en 25 volumes. C'est de cette collection que vient de paraître le catalogue détaillé sous le titre suivant : *The John Crerar Library; A Catalogue of french economic documents from the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries* (Chicago, 1918; in-8 de VIII-104 p.), dans une série qui comprend déjà plusieurs listes ou catalogues fournis au public par l'administration de la bibliothèque (histoire de la science, 1911 et 1917; arts industriels, 1915; médecine militaire, 1917; crémation, 1918) : autant de bibliographies spéciales où nécessairement domine l'élément anglo-américain.

— Un manuscrit relatif aux Indiens de Bolivie et à leur langage, que possède la Northwestern University Library (Illinois), a été publié sous le titre : *Moseteno vocabulary and treatises*, by Benigno Bibolotti, with introduction by R. Schuller (Evanston, 1917; in-8 de 113 et 141 p.).

— Des manuscrits de Washington ont servi à la publication de H. A. Sanders : *The New Testament manuscripts in the Freer collection* (New-York, 1918; in-8 de x-323 p. et pl.).

— De nombreuses bibliothèques américaines ont déjà édité le catalogue des journaux et périodiques qu'elles reçoivent. On peut ajouter à la liste : *Catalogue of technical periodicals; Libraries in the City of New-York and vicinity* (New-York, United Engineering Soc. Library, 1915; in-8 de 110 p.); — *Yale University Library; a List of news papers in the Library* (New Haven, 1916; in-8 de VIII-216 p.).

France. — La collection Doat, provenant de Colbert, a été acquise par le roi en 1732, et forme un des fonds du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Les recherches faites, pour la constituer, dans les archives du sud-ouest de la France, entre les années 1663 et 1670, seront mieux connues par les détails que fournit la récente publication de M. Henry Omont (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1916, pp. 286-336). — C'est aux volumes 132-151 de cette collection que se réfèrent les *Notes pour servir à l'histoire du Rouergue* de MM. Rigal et Verlaguet (Rodez, 1913; in-16 de 480 p.), qui forment une utile compilation, malheureusement dotée d'un index fort médiocre.

— Le manuscrit français 24841 de la Bibliothèque nationale a servi de point de départ à la publication de D. Hobart Carnahan, *The Ad Deum vadit of Jean Gerson* (Urbana, Illinois, 1917; in-4 de 155 p.).

— Le tome Ier du *Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris*, publié par l'abbé A. Clerval (Paris, Gabalda, 1917; in-8 de XLIV-424 p.) comprend les années 1505 à 1523.

— Les papiers de Thiers légués à la Bibliothèque nationale ont per-

mis à M. Léon de Lanzac de Laborie d'ajouter d'intéressantes précisions à l'histoire diplomatique et politique du XIXe siècle par sa récente publication : *Correspondances du siècle dernier* (Paris, Beauchesne, 1918 ; in-16).

— A la Bibliothèque de l'Arsenal appartient un journal inédit du Parlement de Paris pendant la Fronde (décembre 1651-avril 1652), qui paraît être d'une scrupuleuse exactitude et mérite par conséquent d'être connu et utilisé. M. Henri Courteault, l'érudit éditeur de Jean Vallier, était tout désigné pour le faire connaître au public, et l'a utilement publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1916, pp. 163-315.

— *La ville de Lyon en vers burlesques* (Lyon, 1918 ; in-16 de 161 p.), tel est le titre d'un ouvrage édité en 1683 et réimprimé par Eug. Vial, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal.

— En 1918 a été créé, au Val-de-Grâce, une bibliothèque centrale du service de santé militaire, à laquelle sont jointes les archives de médecine et de pharmacie militaires.

— Le service de guerre de l'American Library Association a installé ses bureaux à Paris, 10, rue de l'Élysée.

— La bibliothèque de Castres a été presque entièrement détruite par un incendie.

— La bibliothèque de l'université de Lyon s'est rendue acquéreur de la bibliothèque archéologique de feu Émile Bertaux.

— *Le Roman de Flamenca* a été édité par Paul Meyer, avec glossaire, d'après le manuscrit unique de Carcassonne (New-York, Stechert, 1917 ; in-8 de XLV-427 p.).

Grande-Bretagne. — Le British Museum a récemment acquis une rareté bibliographique qui enrichira sa déjà précieuse collection de musique du temps d'Élisabeth : c'est un recueil d'airs et de madrigaux publié en 1598 par Michael Cavendish et imprimé par Peter Short (il provient de lady Arabella Stuart, petite-fille de sir William Cavendish).

— Ce même établissement, qui a, depuis plusieurs années, la jouissance de la belle bibliothèque musicale de Buckingham Palace, vient également de recevoir en prêt illimité, pour être mis à la disposition du public, un lot considérable de musique écossaise (plus de 400 volumes de compositions variées), formé par un collectionneur enthousiaste.

— L'Historical manuscripts Commission publie le tome VI des *Calendars of Stuart Papers*, appartenant à la Bibliothèque royale de Windsor Castle (London, 1916, in-8). — Son 18e *Report* (London, 1917, in-8) contient la liste de tous les possesseurs de manuscrits déjà précédemment décrits dans la collection, et des lieux où ces manuscrits sont conservés, avec l'indication des matériaux qu'offre l'ensemble de ces collections pour l'histoire diplomatique de l'Angleterre, de 1509 à 1783.

— Il existe à Londres (18, Tufton-Street, Westminster, S W. 1), de-

puis 1916, une « National Library » pour aveugles, qui a déjà grandement prospéré et qui est alimentée uniquement par des contributions volontaires.

Inde. — On doit à M. N. Basu un *Alphabetical index to the classified Catalogue of the Library of the Director general of archaeology* (Calcutta, 1917; 2 vol. in-8).

Italie. — Une étude de Fr. Samarelli a paru dans la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* (mai 1917), consacrée à la bibliothèque du séminaire de Molfetta et à la provenance de quelques-uns des manuscrits précieux qui y sont conservés.

— Le gymnase d'Alatri possède quelques raretés mises en lumière par G. Pierleoni : *Il fondo antico della biblioteca del r. liceo-ginnasio di Alatri* (Alatri, Isola, 1917; in-8 de IX-108 p.).

— Un manuscrit de la Bibliothèque capitulaire de Milan, le *Liber notitiæ sanctorum Mediolani,* a été intégralement publié par M. Magistretti et U. Monneret de Villard (Milano, 1917; in-4 de LIV-231 p. et pl.).

— Aux récentes acquisitions de manuscrits faites par la Bibliothèque nationale centrale de Florence, que nous avons indiquées l'an dernier, il convient d'ajouter les suivantes : un nouveau manuscrit des œuvres de Dante, et un autre du Canzoniere de Pétrarque (XVe siècle); un traité de l'*Arte bene moriendi* (XVe siècle), provenant de la famille Strozzi; une traduction de Salluste par Lodovico Carbone (XVIe siècle); un exemplaire de dédicace au doge Fr. Foscari des *Secondi commentarii delle geste di Jacopo Piccinino*, par J. Forciello de' Pandoni (publ. par Muratori); un recueil de sermons du pape Innocent III (XIIIe siècle); un Boccace du XVe siècle; le manuscrit autographe de Lauro Baldi, *Arcadia diversamente imitata* (XVIIe siècle); une rédaction particulièrement intéressante de *La Fiorita* d'Armannino Giudice (XIVe siècle), de provenance vénitienne; des poésies de Michele Della Vedova (XVe siècle); les règles de la grammaire latine de maître Guillelmo da Verrucola de' Buosi (XVe siècle), provenant de la famille Strozzi, ainsi qu'un manuscrit contenant la *Rhétorique* de Cicéron et l'*Achilléide* de Stace; le procès-verbal d'un compromis entre Accerito Portinari et Lodovico di Piggello Portinari, daté de 1478; le livre de souvenirs de Niccoló et Giovanni Rilli da Poppi (1541-1542).

— Le P. Salv. Tosti continue, dans l'*Archivum franciscanum historicum*, VII et VIII (1914-1915), la publication du catalogue descriptif des manuscrits franciscains de la bibliothèque Riccardiana de Florence.

Pays-Bas. — Depuis le 1er novembre 1918, la Bibliothèque royale de La Haye est ouverte au public le soir, de 7 heures 1/2 à 10 heures, cinq jours par semaine.

Russie. — M. le comte Alex. de Laborde a attiré l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Comptes rendus*, décembre

1917, pp. 484-502) sur quelques manuscrits à peintures des bibliothèques de Petrograd.

— Rappelons à cette occasion la très importante publication d'un album de Cereteli et Sobolevski, où sont décrits les manuscrits grecs en minuscules, datés, des bibliothèques de Petrograd : *Exempla codicum græcorum; Codices Petropolitani* (Moscou, 1913; in-folio de 22 p. et 64 pl.); le plus ancien est de 835, le plus récent de 1405. Cf. *Journal des Savants* (1915).

Suède. — Les manuscrits espagnols conservés dans les bibliothèques suédoises ont été étudiés avec soin par M. P. Högberg dans la *Revue hispanique*, 1916, n° 90.

— M. Isak Collijn réimprime, dans la collection des « Kungl. Bibliotekets Handlingar », le *Manuale Upsalense*, imprimé à Stockholm en 1487, qui est le plus ancien livre liturgique suédois connu (Stockholm, 1918; in-8 de VIII-128 p. et 5 pl.).

— Il publie en outre en fac-similé, dans la collection des « Faksimile upplagor av äldre svenska tryck », l'édition de 1532 de *The golden epistle of saint Bernarde*, suivi de l'édition de 1535 de *Four revelations of saint Bridget* (Stockholm, 1916; in-8 de IV-12 p.).

— Des vers inédits du « Liet von Troie » de Herbort de Fritzlar, retrouvés en 1911 dans la reliure d'un incunable alsacien conservé à Skokloster, ont fait l'objet d'une publication de Hj. Psilander, qui y a joint une curieuse préface : *Ett fragment af den tyska Trojasagan i det Wrangelska Biblioteket på Skokloster* (Uppsala, 1917; in-8 de XXVII-31 p.).

— On doit à H. Lindkvist l'impression d'un petit traité de Rich. Rolle, *Meditatio de passione Domini, according to ms. Uppsala C 494* (Uppsala, 1917; in-8 de IV-78 p.).

— Les manuscrits et toute la correspondance, très considérable, de Z. Strindberg ont été déposés au Noorsche Museum de Stockholm.

Suisse. — La bibliothéque de l'Université de Bâle possède un certain nombre de papyrus, dont des actes en langue grecque et un contrat en copte, qui viennent d'être mis au jour par Ern. Rabel et W. Spiegelberg : *Papyrusurkunden der öffentlichen Bibliothek der Universität zu Basel* (Berlin, Weidmann, 1917; in-4 de VIII-100 p. et pl.). — Le même établissement a organisé, en avril-mai 1917, une exposition d'ex-libris anciens dont le catalogue a été disposé par C.-E. Reinle : *Ausstellung alter ex-libris aus dem Besitze der Basler Universitäts-Bibliothek* (Basel, Bertschi, 1917; in-8 de IV-15 p.).

— M. Conrad Escher a consacré un luxueux volume à la description des miniatures appartenant aux divers établissements scientifiques de Bâle : *Die Miniaturen in den Basler Bibliotheken, Museen und Archiven* (Basel, Kober, 1917; in-8 de XII-278 p. et 82 pl.).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Iconographie érasmienne. — Un travail très complet dans ce genre accompagne la nouvelle édition de l'*Encomium morias* d'Érasme, publié par les soins du bibliophile Marco Besso (Roma, tip. del Senato, 1918; in-4).

Bibliographie parisienne. — Les *Mélanges Émile Le Senne* (Paris, Renouard, 1917; in-8 de IV-331 p. et pl.) contiennent, pp. 35-56, une « Petite bibliographie du 8e arrondissement de Paris », dressée par G. Cerise.

Bibliographie des sciences militaires. — Les livres et articles de revues concernant les sciences militaires, en toutes langues mais plus spécialement en langue anglaise, sont sommairement et alphabétiquement répertoriés dans *The international Military Digest; annual; A review ot the current literature of military science,* publié pour 1915 (New-York, Cumulative Digest Corporation, 1916; in-8 de 390 p.) et pour 1916 (New-York, 1917; in-8 de 630 p.).

Bibliographie hispanique extrapéninsulaire. — Sous ce titre, et sous la signature de M. Hugues Vaganay, la *Revue hispanique* a commencé un travail d'érudition bibliographique auquel nous sommes heureux de rendre hommage et qui comprend les XVIe et XVIIe siècles (février 1918).

Bibliographies médicales. — L'American Research Institute a commencé une série de recherches bibliographiques sur des sujets médicaux qui méritent d'être signalés: *Bibliography of titles on cancer,* I (Washington, 1918; in-8 de 29 et 21 p.); — *Bibliography of titles on insanity* (W., 1918; in-8 de 36 p); — *Bibliography of titles on poliomyelitis* (W., 1918; in-8 de 80 p.); — *Bibliography of titles on Roentgen rays* (W., 1918; in-8 de 51 p.). D'ailleurs ces bibliographies, qui ne comprennent que des ouvrages récents, sont la simple mise sur fiches-matières du catalogue de la bibliothèque du Surgeon general Office.

Bibliographie slave. — Aux renseignements déjà donnés dans les bibliographies générales sur la bibliographie slave, on joindra les indications récemment fournies par R. J. Kerner dans le fasc. 1 du volume X

des *Papers of the Bibliographical Society* de Chicago ; l'auteur y passe en revue les différents recueils bibliographiques qui intéressent la Russie, la Pologne, les Serbo-Croates, les Tchèques, les Slovaques et les Bulgares.

Un nouveau Manuel de Bibliothéconomie. — Il est écrit en langue danoise, ce qui n'en facilitera peut-être pas la diffusion ; et c'est grand dommage car on le dit excellent : *Haandbog i Bibliotekskundskab* (Kjœbenhavn, Lybecker, 1916, in-8), par S. Dahl et quelques collaborateurs. On remarque particulièrement le chapitre où Ellen Joergensen a recueilli la quintessence de tout ce que l'on sait sur l'évolution de l'écriture, les abréviations dans les manuscrits latins du moyen-âge, et les matériaux de l'enlumineur.

Périodiques danois. — La publication annuelle du *Dansk Tidsskrift-Index*, annoncée dans un de nos précédents fascicules, s'est continuée par deux nouveaux volumes consacrés à l'année 1916 (Kjœbenhavn, 1917; in-8 de 378 p.) et à l'année 1917 (Kjœbenhavn, 1918 ; in-8 de 348 p.). Elle comprend respectivement le dépouillement systématique de 180, puis de 200 périodiques différents.

Le Danemark et la bibliographie étrangère. — La Danish American Association, de Chicago, a pris l'initiative de faire connaître la littérature anglaise et américaine concernant le Danemark, et a confié à Jens Chr. Bay le soin d'éditer une brochure intitulée : *Denmark in English and American literature; a Bibliography* (Chicago, 1917; in-8 de 96 p.).

Bibliographies dramatiques. — On doit à H. A. Rennert une « Bibliography of the dramatic works of Lope de Vega, based upon the catalogue of John Rutter Chorley » (*Revue hispanique*, nº 83, 1915).

— M. F. Winthrop Faxon est l'auteur d'une importante publication annuelle dont le titre est : *The dramatic index for 1915; covering articles and illustrations concerning the stage and its players in the periodicals of America and England* (Boston, 1916 ; in-8 de 336 et 62 p.), et qui s'est continuée pour 1916 (Boston, 1917 ; in-8 de 297 et 42 p.) et pour 1917 (Boston, 1918 ; in-8 de 236 p.) dans des conditions analogues.

— En 1916 et 1917 ont eu lieu, dans les salles de la bibliothèque de la Comédie-Française, à Paris, des expositions bibliographiques et iconographiques en l'honneur de Molière, Racine, Corneille, Shakespeare et Cervantès. Elles ont été signalées par des articles du *Temps* et des *Débats*, mais on trouvera les plus complets détails sur ces manifestations dans un article de M. Aug. Rondel (*Bulletin de la Société de l'histoire du théâtre*, 1917-1918, pp. 125-145).

Bibliographie égyptologique. — Une *Esquisse d'une bibliographie éyptologique*, sous la signature de M. Seymour de Ricci, a paru en 1917 dans la *Revue archéologique* (Paris).

Périodiques musicaux. — Un essai de bibliographie des périodiques musicaux de langue française, dressé par J.-G. Prod'homme, a paru dans le *Bulletin de la Société française de Musicologie*, 2e année (1918), pp. 76-90. Le classement est chronologique, pour Paris d'abord, puis pour la province et l'étranger.

Journaux américains. — Les *Proceedings of the American antiquarian Society*, new series, vol. XXVII, part. 1 (Worcester, 1917), contiennent (pp. 177-274) une bibliographie, due à C. S. Brigham, des journaux américains parus de 1690 à 1820. — Pour l'actualité, on consultera C. Wieder : *Daily newspapers in the United States* (White Plains, Wilson, 1917; in-8 de 56 p.).

Publication de la Société française de Bibliographie. — La dernière publication de cette Société est le *Répertoire des catalogues du Musée du Louvre*, dû à M. J.-J. Marquet de Vasselot (Paris, 1917; in-8 de xv-175 p.); on y trouvera l'indication bibliographique complète des 388 catalogues des différents départements du grand Musée national depuis l'année 1801 jusqu'à ce jour, et aussi la biographie succincte de tous les fonctionnaires attachés à cet établissement. C'est là un instrument de travail d'une incontestable utilité.

Un nouveau périodique bibliographique. — Il est né à Naples, par les soins du bibliothécaire Alf. Miola; il sera mensuel et illustré, et s'appellera *Bollettino del Bibliofilo*. Parmi les collaborateurs déjà inscrits, nous remarquons les noms de G. Bresciano, Luigi Lubrano, M. Cagiati, Em. Martini, V. Aliprandi, M. Fava.

Histoire de l'imprimerie. — M. G. Letonnelier, dans un court article de la *Revue Savoisienne*, 1918, p. 93, a déterminé l'emplacement occupé en 1536 par la première imprimerie d'Annecy. — Les *Annales de la Société hist. et archéol. de Saint-Malo*, 1912 (53 p.) ont publié un mémoire de L. Sarazin sur Ph.-Claude Hovius, imprimeur-libraire à Saint-Malo, né en 1721, mort en 1806. — De M. Henry Omont, le *Bulletin historique et philologique du Comité* a publié, en 1917, pp. 84-117 et pl., des recherches sur les premières années de l'histoire de la typographie à Évreux, avec la liste des impressions ébroïciennes de 1600 à 1650 (47 numéros).

Institut bibliographique italien. — Deux historiens florentins, MM. Baldasseroni et Palmarocchi, et le publiciste bien connu M. Prezzolini, tous trois associés dans l'œuvre de l' « Ufficio storico della mobilitazione », viennent de fonder un « Institut bibliographique italien » qui sera essentiellement un agent pratique de renseignements et de communications[1]. Cet Institut, en effet, se propose d'envoyer, avec la plus

1. Rome, 13, via Ennio Quirino Visconti.

grande rapidité, à quiconque le demande, les publications italiennes et étrangères, au prix coûtant; de fournir des indications bibliographiques sur toutes les questions; de favoriser entre bibliophiles et savants les échanges de livres et d'opuscules rares ou hors commerce. Il annonce la publication prochaine d'un catalogue se référant à ce dernier objet et la constitution d'une maison d'édition qui continuerait l'excellente « Libreria della Voce », de Florence. Cet Institut, fondé sous les auspices du journal bibliographique l'*Italia che scrive,* ne peut manquer de rendre des services, et, comme ses créateurs désirent étendre à l'étranger leur champ d'action, d'affermir les relations intellectuelles entre la France et l'Italie.

D'autre part, le littérateur Giovanni Papini vient de fonder une revue, *La vraie Italie, organe de liaison intellectuelle entre l'Italie et les autres pays* (Florence, 6, via Ricasoli; abonnements, 6 fr.; le n°, 0 fr. 60), où les questions bibliographiques seront traitées. C'est ainsi que, dans le premier numéro, paru en février, nous trouvons une note sur les ouvrages italiens consacrés à M. Wilson et une étude sur les « jeunes revues » italiennes, qui, autant que les françaises, sont plus difficiles que les autres à recenser. La rédaction de *La vraie Italie* s'offre d'ailleurs à faire pour le compte de ses lecteurs et abonnés des recherches bibliographiques. Nous sommes heureux de signaler cette revue, que son caractère ententophile, en même temps que son indépendance, nous rend chère. — G. BOURGIN.

Bibliographie de la guerre. — Le catalogue de la *Collection Henri Leblanc*, dont il a été question l'an dernier (p. 250), compte quatre volumes nouveaux consacrés aux livres et brochures publiés en France sur la guerre depuis 1914. — D'autre part on annonce l'apparition de plusieurs nouveaux fascicules du catalogue entrepris par la *Bibliothèque de la ville de Lyon; Catalogue du fonds de la guerre* (Mâcon, impr. Protat, 1917-1918); on en compte onze à l'heure actuelle, qui forment un total de 440 pages. — En outre fonctionne, à Gravesend (comté de Kent, Angleterre), 86, Old Road West, un Bureau bibliographique international de la guerre, sous la direction de M. Alexander J. Philip, bibliothécaire communal de Gravesend, qui recueille et catalogue sur fiches toute la littérature documentaire, y compris les infiniment petits. Le même M. Philip, en collaboration avec M. G.-W. Prothero, a publié d'ailleurs un *Catalogue of war publications, comprising works published to june 1916* (London, Murray, 1917; in-8 de 265 p.). — Dans le même ordre d'idées, on doit signaler le travail de M. Ch. Escalle, *Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914* (Dijon, impr. Berthier, 1918; in-8 de VIII-191 p.); — celui de M. Jean Vic, *La littérature de guerre; Manuel méthodique et critique des publications de langue française, août 1914-août 1916* (Paris, Payot, 1918; in-16 de XXXVI-816 p.); — — l'ouvrage spécial italien de I. Sannio, *Saggio di bibliografia della*

guerra mondiale; Letteratura italiana (Udine, tip. Cooperativa, 1917; in-16 de 60 p.); — la publication plus générale de F. W. Th. Lange and W. T. Berry, *Brooks on the great war*, composée de 3 fascicules en un volume, plus un volume d'index, et n'allant pas au delà d'avril 1916 (White Plains, 1916; in-8); — ainsi que l'essai d'une littérature choisie, préparé pour la Clark University par G. H. Blakeslee : *A selected list of books on the present war* (Worcester, 1917; in-8 de 44 et 78 p.), et paru d'abord dans le *Journal of Race developemnt*. — Nous ne devons pas laisser ignorer non plus un intéressant périodique, sorte d'intermédiaire des chercheurs et des curieux très spécial et de grande actualité, qu'a fait paraître M. Grand-Carteret sous le nom de : *Le Musée et l'Encyclopédie de la guerre*, en fascicules mensuels, à partir du mois de février 1917; il concentre ses recherches sur toutes les productions du moment : journaux, images, bibelots, caricatures, timbres et cartes postales, affiches, médailles, monnaies, programmes, sans oublier la bibliographie; ses sommaires sont attrayants et variés; ses collaborateurs sont nombreux et bien renseignés; mais la publication en paraît suspendue momentanément. — Pour compléter ces divers renseignements, voici un *Catalogo della esposizione di fotografie della guerra nel Salone del Cinquecento in Palazzo Vecchio* (Firenze, tip. Spinelli, 1917; in-8 de 38 p.); — *A short Guide of the temporary war-time exhibition in the British Museum* (London, 1918; in-8 de 46 p.); — et un *Catalogus der verzameling M. Frankenhuis, médailles, médaillons, penningen en plaquettes met betrekking tot den wereldkriig 1914-1918* (Enschede, van der Loeff, 1918; in-8 de VI-148 p. et 12 pl.).

Les livres et la guerre. — Des statistiques récemment publiées nous renseignent sur l'activité bibliographique des différentes nations européennes pendant les années de guerre. Si l'on croit à leur sincérité, on apprendra que l'Allemagne, dont la production atteignait 35000 ouvrages en 1913, l'a vue descendre successivement, pendant les années 1914-1917, aux chiffres de 29300, 23550, 22000 et 14900 (y compris les ouvrages en langue allemande imprimés en Autriche, en Suisse et dans le grand-duché de Luxembourg). Pour la Grande-Bretagne on notera les chiffres suivants : 12400 en 1913; 11500 en 1914; 9150 en 1915; 8130 en 1916. En France, la décadence a été beaucoup plus sensible : 11460 en 1913; 9000 en 1914; 4270 en 1915; 5060 en 1916, et 2000 en 1917. Dans les Pays-Bas, le phénomène contraire a eu lieu, dans des proportions minimes toutefois. Les chiffres de l'année 1918 ne sont pas encore connus. Mais, pour que cette statistique soit véritablement opérante, il faudrait la contrôler, car, en France surtout, le dépôt légal est tellement incertain et inexact qu'on aurait grand tort de s'y fier.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — Het Boek (oct.-dez. 1917) : J. D. van Dokkum, Bibliographische aanteckeningen over Van Alphens « Kleine Gedigten voor Kinderen » ; — J. F. M. Sterck, Onder Amsterdamsche Humanisten ; — D. Fuldauer, Beschrijving der uitgegeven geschriften van Jan te Winkel ; — E. Miklós, De Hongaarsche bijbels in Nederland.

— Het Boek (jan.-juli 1918) : C. P. Burger, Alarmberichten en Spotprenten ; — M. Boas, De Nederlandsche Cebes-Literatuur ; — G. A. Evers, De Bibliotheek van het Departement der monden van den Rijn te' s Hertogenbosch (1812-1816) ; — C. P. Burger, Het Deensche Comité tot bevordering van de Volksontwikkeling ; — G. B. van der Feen, Noord-Nederlandsche Boekerijen in de XVI eeuw ; — C. P. Burger, Overzicht van Knudsen' s studies en uitgaven ; — R. Foncke, Boeken in Sterfhuyzen van Oud-Mechelen [suite] ; — J. Berg, Een brief van Ali Pacha aan Napoleon ; — C. P. Burger, Protestantsche XVIe eeuwsche schoolwetten en schoolprogramm ; — I. Bendikson, Een Engelsch pamflet over het kikkerland ; — C. P. Burger, Een nieuwe hoogeschool en eene hoogeschoolbibliotheek in wording ; — K. J. Riemens, Het spraeck ende woord-boeck van Fr. de Houtman en de Vocabulare van Noël de Berlaimont ; — J. F. van Someren, Bucheliana ; — E. Kronenberg, Een curiositeit in eer druk van Peter Os van Breda (v. 1502).

2. — Gli Archivi Italiani (1917, n° 4) : L. Pagliai, Le carte dei conti Alliata depositate nell' Archivio di Pisa.

— Gli Archivi Italiani (1918, nos 1-4) : G. Spano, L'opera di Pasquale Villari nel Consiglio per gli archivi del Regno ; — P. Pecchiai, Gli archivi degli antichi ospedali milanesi ; — V. E. Duranti, Il deposito degli atti notarili negli Archivi di Stato e la suppressione dei piccoli archivi notarili ; — A. Panella, Le scuole degli Archivi di Stato ; — G. Fornari, Un monaco paleografo ; — G. Bonelli, Distruzione di Archivi privati ; — M. Inguanez, Le bolle pontificie di S. Spirito del Morrone nell' Archivio di Montecassino ; — A. Traversa, Il pericolo sociale della separazione degli Archivi notarili dal Notariato ; — E. Casanova, Gli archivi nei trattati internazionali.

3. — Revue des Bibliothèques (1915 et 1916) : Van Ortroy, Biblio-

graphie sommaire de l'œuvre mercatorienne [fin]; — C. Couderc, Bibliographie historique du Rouergue [suite].

4. — REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (sept.-dic. 1917) : A. Huarte, Don Fernando Pimentel maestrescuela de la iglesia de Salamanca; — M. Gutierrez del Caño, Ensayo bibliográfico de Tirant lo Blanch; — M. Serrano y Sanz, Notas acerca de los judios aragoneses en los siglos XIV y XV.

— REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (janv.-avril 1918) : Vasquez Nuñez, El padre Fr. Zumel general de la Merced y catedrático de Salamanca (1540-1607); — J. Catalán, Don Gregorio de Brito, governor de las armas de Lérida; — C. Espejo, La renta de salinas hasta la muerte de Félipe II; — A. Gonzalez Palencia, Fragmentos del archivo particular de Antonio Pérez, secretario de Félipe II; — Guia histórica y des criptiva de los Archivos (Archivo general de Simancas).

— REVISTA DE ARCHIVOS, BIBLIOTECAS Y MUSEOS (jun.-ag. 1918) : J. Cuervo, Fray Luis de Grenada verdadera y unico autor del « Libro de la oración »; — Cartas y documentos relativós al Gran Capitán [fin]; — Guia histórica y descriptiva de los Archivos (Archivo general de Simancas, suite); — Catálogo de sellos del Archivo histórico nacional.

5. — BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (sept.-déc. 1917) : H. Martin, Date de l'inventaire de 1467 de la Bibliothèque de Bourgogne; — M. Henriet, L'académicien Thomas [fin]; — H. Cordier, Notes sur Eusèbe de Salle [fin]; — H. Cordier, Deux lettres de Quérard; — E. Jovy, La correspondance du duc de La Rochefoucauld d'Enville et de Georges-Louis Le Sage, conservée à la bibliothèque de Genève.

— BULLETIN DU BIBLIOPHILE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE (janv.-déc. 1918) : F. Courboin, Les emplacements successifs du Cabinet des Estampes, de 1667 à 1917; — G. Dubois, Essai sur le traité d'escrime de Saint-Didier, publié en 1573; — Abbé Tougard, Catalogue de l'abbé Goujet; — J. Mathorez, Le poète hétéroclite Louis de Neufgermain ; — M. Henriet, Lettres inédites de l'académicien Thomas à ses amis ; — E. Jovy, Les archives du cardinal Cybo à Massa; — M[is] de Girardin, Une audience d'un ambassadeur de Louis XIV (Pierre Girardin) par le Grand Seigneur en 1686; — H. Cordier, Notice sur Émile Picot; — G. Morel-Fatio, George Sand et Majorque; — P. Marais, Le sort d'un livre de la bibliothèque de Sainte-Beuve.

6. — BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS (janv.-août 1918) : Ch. Mortet, Un nouveau pas vers la réforme du dépôt légal; — Eug. Morel, Projet de loi sur le dépôt légal ; — La bibliothèque de la pensée française à l'Université de Californie.

7 — NORDISK TIDSKRIFT FÖR BOK-OCH BIBLIOTEKSVÄSEN (1917, n° 4) : O. Walde, Stephanii bibliotek och dess historia; — A. Lindblom, Leo

X:s bulla om aflaten för Peterskyrkans byggande ; — H. Ehrencron-Müller, Et dansk Pragtwaerks Historie ; — L. Nielsen, Et hidtil ukendt Kjoebenhavnertryk af Erasmus Colloquia.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1918, nos 1-2) : G. Carlsson, En stridsskrift af Berend von Melen mot Gustaf Vasa ; — L. Nielsen, Christian Pedersen og Bogtrykkerkunsten ; — A. Kildal, Bergens offentlige Bibliotek ; — O. Walde, Om bokanteckningar som källor och behofvet af provenienskataloger ; — J. L. Heiberg, Bobbio ; — T. Hannaas, Det eldste prentet af Petter Dass ; — I. Collijn, Ett till Sverige nyförvärfvadt pergamentex-emplar af Birgittas revelationer 1492 ; — S. Wandel, En dansk Bog met Traesuit af den aeldre Lucas Cranach ; — A. Grape, Några handskriftsförwärf till Universitetsbiblioteket i Uppsala.

— Nordisk Tidskrift för Bok-och Biblioteksväsen (1918, nos 3-4) : O. Wieselgren, Johann Siebenhirters breviarium ; — W. Norvin, Bidrag til Gottorperbibliothekers historie [suite] ; — A. Lindhagen, Kalendarium för Birgittinklostret i Mariager efter Cod. Holm. K 46 ; — G. Carlsson, Vårt största enskilda medeltidsbibliotek och dess ägare ; — A. Stender-Petersen, Slaviske og russiske händskrifter i det K. Bibliotek i Kjoebenhavn ; — R. Paulli, Den ældste danske Griseldis-Udgave ; — H. Nohrström, Helsingfors Universitetsbiblioteks exemplar af den äldsta kända finska evangelieboken.

8. — L'Archiginnasio (sett.-dic. 1917) : F. Vatielli, Rossini a Bologna [suite] ; — A. Sorbelli, Gli studenti bolognesi per Gioacchino Murat e per l'indipendenza italiana nel 1815 ; — M. Battistini, Costanzo Bargellini di Bologna proposto ad una cattedra nello studio di Pisa nel sec. xvi ; — L. Frati, Il testamento di Giovanni da Barbiano.

— L'Archiginnasio (1918, nos 1-4) : L. Rava, La legge del dittatore Farini per le pensioni di guerra ; — F. Malaguzzi-Valeri, Un collezionista bolognese del Seicento ; — U. Dallari, Fra vittime e strumenti della reazione negli stati austro-estensi ; — V. Aliprandi, C. Minarelli maestro di stenografia a Bologna ; — F. Vatielli, Rossini a Bologna [fin] ; — A. Sorbelli, Le carte Menotti dalla Biblioteca comunale dell' Archiginnasio ; — G. Nascimbeni, Un viaggio poetico attributo a Giulio Cesare Croce.

9. — The Library Journal (sept.-dec. 1917) : Th. Wesley Koch, British censorship and enemy publications ; — The Library war service ; — Th. W. Koch, More about books in camp, trench and hospital ; — P. M. Paine, The soldier's branch of the Syracuse Public Library ; — M. S. Saxe, Important aspects of the work of public Libraries to-day ; — P. H. Nystrom, The business library as an investment ; — M. H. Pooley, Problems met in reorganizing a high school library ; — W. Dawson Johnston, Libraries and civil service ; — Th. Hitchler, Library

school training vs. practical experience; — A. E. Bostwick, Poets, libraries and realities.

— THE LIBRARY JOURNAL (jan.-june 1918) : H. Putnam, A college library in war time; — M. L. Blanton, How to meet the library needs of the farm; — I. G. Mudge, Some reference books of 1917; — E. A. Dench, Putting your library into the movies; — L. J. Burlingame, Library legislation during 1917; — V. S. Yarros, The library and the book in Russia's revolutionary movement; — E. C. Richardson, Censorship in libraries; — P. H. Nystrom, The public library and private business libraries; — J. L. Greenhalgh, Library accounting; — D. W. Duffield, Binding pamphlets and rebacking books; — A. Geddes Lloyd, The library that Joab started; — M. C. Henthorne, Book service for our sailors and marines; — C. L. Cannon, Afterwar needs of reference librarians; — Lenoir Dimmitt, The package library; — M. E. Lane, Library ventures in the Kentucky mountains.

— THE LIBRARY JOURNAL (july.-dic. 1918) : W. H. Mac Clenon, The science of indexing; — H. L. Wheeler, Why a county library law for Missouri; — W. H. Hould, The country reference section of the Public Library of New South Wales; — C. W. Herbert, The junior training class of the Washington Public Library; — C. Webster, Hospital library service, its organization; — F. P. Stockbridge, The library war service fund campaign; — C. Williamson, The need of a plan for library development; — J. Britton, The library's share in Americanization; — F. K. Walter, The war and library training; — J. C. Dana, Filing pamphlets by the color band method; — P. Otlet, The book in world-wide use after the war; — J. Ridington, The University, the University library, and the returned soldier; — M. G. Lacy, Sources of agricultural statistics.

COMPTES RENDUS

Svenska riksarkivet 1618-1837 (Meddelanden frän svenska riksarkivet; Ny följd). II : 5, par SEVERIN BERGH. Stockholm, P.-A. Norstedt och Söner, 1916 ; in-8 de XVII-468 p.

C'est avec une reconnaissance toute particulière que l'on accueillera l'exposé détaillé de l'histoire des Archives de l'État suédois jusqu'à 1837, présenté par le premier archiviste Severin Bergh, dans les « Communications » de cette institution. La connaissance de l'histoire ancienne d'une institution archivale est surtout d'une grande importance pour ses travaux et pour l'étude de ses trésors, lorsque de graves malheurs, comme ce fut le cas pour les archives de l'État suédois, ont, à une certaine date, rompu la continuité de son développement. L'auteur a eu, en grande partie, à faire un travail de pionnier, et son ouvrage est le ré-

sultat de nombreuses années d'études. Dans ses parties principales, elles reposent sur des sources de première main et sur des documents non encore utilisés. L'ouvrage démontre une connaissance profonde des collections des Archives que peut donner seule une longue période de recherches. Peut-être encore plus importante pour la solution heureuse de la tâche entreprise a été la connaissance parfaite que l'auteur possède de l'évolution de la chancellerie suédoise et de ses méthodes de travail. Toute cette multiplicité de renseignements, que l'on s'attend à trouver dans une histoire archivale, est présentée au lecteur sous une forme claire et bien ordonnée.

Après avoir, dans trois chapitres préliminaires concernant l'organisation de cette institution et son personnel, préparé le terrain, l'auteur décrit, dans les chapitres suivants, les plus importants de l'ouvrage, les locaux des archives, la disposition des documents et leur ordre, les accroissements et dispersions des collections, ainsi que la façon dont ces collections ont été ouvertes aux recherches scientifiques, et aussi certaines tâches secondaires qui incombaient au personnel.

Les crises violentes qui, en Suède, caractérisèrent le passage du moyen-âge à l'époque moderne, puis un incendie (1525), détruisirent presque totalement la collection des actes de la chancellerie suédoise; et l'histoire des archives de l'État suédois peut, en conséquence, être considérée comme commençant avec la reconstruction de l'organisation de l'État par la dynastie de Vasa. Les « documents plus importants », ou *les chartes*, ont, bien entendu, été l'objet de soins particuliers des scribes, ainsi que les registres d'enregistrement dans lesquels toutes les lettres et tous les actes expédiés ont été transcrits par ordre chronologique. Quant aux archives des églises et couvents, transférées à la chancellerie après la Réforme, elles furent et y devinrent l'objet d'une étude spéciale, tant que les questions juridiques, fort compliquées, résultant de la séquestration des biens ecclésiastiques, ne furent pas résolues; puis on les abandonna à leur sort jusqu'au jour où les documents du moyen-âge, attirant l'attention des savants, réussirent à échapper à l'incendie du château de Stockholm par suite d'un transfert qui les préserva, et enfin furent déposées aux archives de l'État où elles forment une section spéciale.

Pendant longtemps, les soins des clercs chargés des archives se bornèrent aux séries susdites. D'autres actes et minutes, en grand nombre, empaquetés et délaissés comme n'offrant point d'intérêt d'actualité, furent conservés dans un grand désordre, encore accru par l'insuffisance des locaux et les migrations de la cour.

Cependant, le roi Gustave-Adolphe et le chancelier Axel Oxenstiern songèrent à l'organisation des archives. Il fut alors décidé que l'expédition des décisions royales serait confiée à un seul « collegium », savoir la chancellerie. Comme un département spécial de celle-ci, les

archives du royaume furent organisées (1618) avec un personnel uniquement adonné à cet objet précis. Il fut alors tout naturel que les archives reçussent transmission de tous les actes du gouvernement des divers bureaux ou départements entre lesquels se répartissait la chancellerie, suivant la nature des affaires, dès que ces actes cessaient d'être utiles au travail courant. Comme cette pratique s'est continuée sans interruption jusqu'à nos jours, les divers ministères n'ont pu conserver d'archives spéciales. Seul, le département des affaires étrangères forme une exception à cette règle en tant que les documents, pour des raisons de secret diplomatique, y sont retenus pendant une plus longue période.

Dès que l'on put obtenir un personnel d'archivistes spéciaux, les travaux de classement furent entrepris immédiatement. Les séries des chartes furent soumises à une revision et à un enregistrement nouveau, les registres furent munis d'index, indispensables encore aujourd'hui, et surtout les énormes liasses de minutes et d'actes furent soumises à revision. Toutefois, ces progrès furent subitement interrompus lorsque le château royal de Stockholm, où les archives avaient leurs locaux, brûla en 1697. Les deux tiers des papiers furent détruits et les fruits du travail antérieur furent anéantis d'un seul coup. Néanmoins, ce travail avait été si effectif que M. Bergh a pu, dans ses minutieuses recherches, suivre son évolution et reconstituer la situation des archives telles qu'elles étaient au moment de la catastrophe.

Par bonheur, on eut alors la présence d'esprit de sauver les registres, et l'on possède ainsi tout au moins une collection relativement complète des lettres royales à partir du règne de Gustave Ier. De même, les procès-verbaux du Conseil du Royaume, série qui fut créée grâce à l'organisation plus réelle du Conseil sous Gustave-Adolphe, furent en grande partie sauvés. Mais, parmi les actes, les minutes et les chartes réunis à ce dépôt avant 1654, le feu atteignit d'abord les locaux où étaient conservés les documents les plus anciens; le désastre fut terrible, et à ce qui reste un sort plus que médiocre fut réservé pendant les temps qui suivirent : d'affreux locaux et un personnel insuffisant rendirent pendant longtemps impossible la remise en état de ces fonds sauvés, en même temps que fut rendue très malaisée la succession régulière des expéditions de la chancellerie.

Dans la suite de son ouvrage, M. Bergh montrera comment les impulsions d'une évolution nouvelle furent données à cette institution par les exigences des études historiques. Il montrera comment le point de vue scientifique a, depuis lors, été sérieusement retenu, et comment s'est faite l'évolution du point de vue uniquement historique au point de vue de la science administrative en général.

Bertil Boëthius.

Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (Époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine), par Raoul Montandon. France; I (Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté, Nivernais, Provence, Corse, Savoie). Genève et Lyon, Georg; Paris, Leroux, 1917; in-8 de xxxiv-600 p. et carte. — Prix : 25 fr.

Parmi les ouvrages de bibliographie pratique qui ont paru dans ces dernières années, il n'en est guère de plus utile, ni de plus considérable, que celui dont M. Montandon nous donne le premier volume, dédié « à la mémoire des archéologues français tombés pour la défense de l'Honneur, du Droit et de la Justice ». Cet hommage d'un neutre sera bien accueilli en France, comme le travail lui-même, fruit de longues veilles. L'auteur annonce sept volumes, dont voici le premier, comprenant la partie sud-est de notre pays, bordée par la frontière italo-suisse à l'est, et à l'occident par une ligne qui suit, à peu de chose près, le cours du Rhône, celui de la Saône, le canal du Centre, puis la Loire jusqu'à Briare : c'est-à-dire une vaste région où sont situées des stations préhistoriques de premier ordre (Solutré, Lac du Bourget, Baume-les-Messieurs, Arcy-sur-Cure, etc.) ; des villes détruites célèbres (Les Baux, Mandeure, Alesia, Bibracte, Izernore, etc.) ; des stations romaines considérables (Fréjus, Tauroentum, Arles, Orange, Vaison, etc.).

La *Bibliographie générale des Gaules*, de Ch.-Em. Ruelle, parue en 1880-1886, avait le grave défaut de n'être déjà plus au courant à l'heure de son apparition, puisqu'elle ne signalait aucun travail postérieur à 1870. Depuis 1870 la science a marché, les fouilles et les trouvailles archéologiques se sont multipliées, des grottes et cavernes ont été découvertes et étudiées, des inscriptions ont été mises au jour, des questions controversées ont fourni matière à de nouvelles discussions, des revues spéciales d'anthropologie et d'archéologie préhistorique se sont fondées, des congrès ont été tenus, qui ont grandement aidé à la diffusion de ces sciences. M. Montandon donne l'état que lui ont fourni ses énormes dépouillements à la date du 1er janvier 1915 (quelques travaux postérieurs sont même indiqués en additions), et l'on peut dire que depuis cette date il n'a guère paru que des travaux secondaires, les autres en très petit nombre.

La documentation, sans être assurément toujours de première main, est sérieuse et méthodique. L'impression est nette et la disposition claire, les fautes typographiques très rares [1]. Pour chacune des provinces visées et chacun des départements qui en dérivent, l'auteur a imaginé deux divisions, archéologie et anthropologie d'une part, géologie et paléontologie d'autre part, les faisant suivre d'un index chronologique et d'un index géographique. Dans chacune desdites divisions,

1. N° 4067, *Durrien* pour Durrieu; n° 6403, *Montreuil* pour Mortreuil; n° 7091, *Lefebre des Noettes* pour Lefebvre des Noettes.

l'ordre de la nomenclature est alphabétique, sans souci ni du sujet traité ni de la date d'apparition du livre ou du mémoire enregistré. Cette solution est sans doute, après réflexion, la seule à adopter comme offrant le minimum d'inconvénients ; mais elle ne semble pas toutefois entièrement satisfaisante. Si nous prenons, comme exemple, la question d'Alesia-Alaise-Alise, nous constaterons que la très abondante bibliographie de cette question ne présente pas d'unité, mais se trouve dispersée entre les pages 31-71 (qui intéressent la Côte-d'Or) et les pages 213-224 (qui intéressent le département du Doubs); il restera, dès lors, un travail de coordination à faire au lecteur soucieux d'être complètement renseigné, et n'est-il pas imprudent de contraindre le lecteur à un effort qu'il croyait pouvoir s'éviter ?

J'entends bien que M. Montandon a une réponse toute prête : indépendamment des index qui accompagnent chaque bibliographie départementale, le volume qu'il nous offre se termine par de très précieux moyens de recherches : index chronologique général, table générale des noms d'auteurs, index général géographique, table des matières. Mais si, songeant toujours à la question d'Alesia, l'on imagine de consulter l'index général géographique aux trois mots Alaise, Alesia et Alise, on se trouvera en présence d'un alignement de deux énormes colonnes de chiffres, devant lesquelles le plus patient des travailleurs reculera épouvanté. L'auteur a dressé ainsi des listes interminables de numéros-renvois pour les mots Alpes, Arles, Autun, Provence, Rhône, Saône, Savoie, Vienne, etc., dont vraiment l'utilité n'est pas démontrée; il a poussé la conscience jusqu'à imprimer des articles « France » et « Gaule », « Antiquités » et « Archéologie », « Bronze », « Fouilles », « Grottes », « Inscriptions », « Silex », dont l'inutilité est indiscutable, et dont il fera sagement l'économie dans les volumes à venir.

Il n'en est pas moins vrai, à tout prendre, que la *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques* est une œuvre de toute première importance ; on ne la consultera jamais en vain; on l'appréciera davantage à mesure qu'on l'étudiera de plus près. C'est un livre de chevet pour tous les archéologues de l'avenir. H. S.

Guide to the study of mediaeval History for students, teachers and libraries, by Louis John Paetow. Berkeley, Uuiversity of California press, 1917; in-8 de xviii-552 p. — Prix : $ 2.00.

De l'Université de Californie nous arrive un manuel bibliographique de l'histoire générale du moyen-âge, que l'auteur destine à la fois aux étudiants, aux professeurs, aux bibliothécaires. C'est une œuvre considérable, préparée avec soin par un auteur suffisamment documenté et qui n'a point ménagé sa peine en vue de l'accomplissement d'une tâche bien définie. Le Moyen-Age, pour M. Paetow, s'étend de 500 à

1500, et, pour cet espace de mille années, l'ensemble de son travail est ainsi conçu : Une première partie, consacrée aux ouvrages généraux, comprend cinq chapitres respectivement relatifs aux bibliographies, aux livres de référence, aux sciences auxiliaires de l'histoire, aux travaux généraux modernes (par matières et par pays) et aux collections générales ou particulières de sources originales. Une deuxième partie, consacrée à l'histoire générale du moyen-âge, ne comprend que deux divisions (avant et après 1100), de même que la troisième partie, consacrée à la civilisation médiévale (sujets déterminés, par exemple : L'Héritage classique, L'âge de Charlemagne, La civilisation arabe dans l'ouest de l'Europe, Paris au moyen-âge, Abélard et saint Bernard, Les hérésies et l'inquisition, Les universités médiévales, La langue et la littérature latines aux XIIe-XIIIe siècles, Livres et bibliothèques au moyen-âge, L'art médiéval, etc.).

Chaque rubrique comporte elle-même plusieurs subdivisions : d'abord un aperçu général des questions traitées, puis les lectures spécialement recommandées pour l'étude de chacune d'elles (le plus souvent, renvois à des livres écrits en langue anglaise), enfin une bibliographie étendue, et généralement bien choisie, signalant des ouvrages en toutes langues. Assurément, le choix n'est pas toujours impeccable ; des livres du genre de celui de P. Corbin, *Histoire de la politique extérieure de la France*, ne méritent pas d'être recommandés ; l'on pourra s'étonner de voir traiter d'ouvrage fondamental les deux volumes de S. Luce, *La France, pendant la guerre de Cent ans*, simple recueil d'articles variés n'ayant entre eux d'autre lien que la contemporanéité des faits racontés; de voir présenter comme la meilleure histoire de cette période la publication de Denifle, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans*, où l'on ne trouvera guère que l'analyse de documents principalement extraits des archives du Vatican, et pour les années 1340-1380 seulement; de voir classer dans la bibliographie de ce temps le livre beaucoup plus général de Paul Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne*. — Il n'est pas dans nos habitudes de dire ou d'écrire que le Roman de la Rose est l'œuvre de « W. Lorris et J. Clopinel ». — Les ouvrages signalés sur Jeanne d'Arc sont loin d'être toujours les meilleurs. — Pour le règne de Louis XI, je ne vois point cité le livre de Legeay, à mentionner malgré son insuffisance, ni la correspondance publiée par Charavay-Vaesen, ni le livre de Samaran sur la maison d'Armagnac, qui est définitif. — Pour le règne de Charles VIII, il aurait fallu indiquer les divers travaux de Pélicier. — — Des *Layettes du Trésor des Chartes*, l'auteur du « Guide » ne connaît que les trois premiers volumes (il y en a cinq). — Par contre, il accorde généralement sept volumes à Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics*, dont l'ensemble ne forme que trois. — Maugis a publié, sur le *Parlement de Paris*, un tome III, qui a été omis. — Le livre

de Desmaze sur la Sainte-Chapelle et le Palais de Justice de Paris (p. 389), et celui de Pottet sur la Sainte-Chapelle (p. 476), auraient pu être avantageusement remplacés par une autre monographie parue en 1912, généralement considérée avec plus de faveur. — Certains ouvrages recommandés sur l'histoire de Paris sont ou médiocres ou insuffisants; et l'on estimera sans doute que les descriptions imaginées par Balzac dans les *Proscrits*, par Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, mentionnées au titre de fictions, auraient pu être aisément passées sous silence, malgré toute leur valeur littéraire. — D'autre part, manquent certains ouvrages fondamentaux, comme ceux de Flach (*Institutions*), Chénon (*L'alleu*), Landry (*Mutations des monnaies*), du comte de Laborde, du comte Durrieu, de Brutails (*Condition des populations rurales du Roussillon*), de Dupont-Ferrier (*Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées*), de Curie-Seimbres (*Villes fondées.... sous le nom de bastides*), de Prou, Tardif, Bonvalot, Cabié, Jarriaud et autres sur les *Coutumes*, de Bémont (*Rôles gascons*), de Viard (*Journaux du Trésor*), de Levillain (*Chartes de Corbie*), de Bruel (*Chartes de Cluny*), de Douët d'Arcq, Demay, Lecoy de la Marche, Coulon, sur les *Sceaux*, de Guiffrey (*Inventaires du duc de Berry*), de Lacombe (*Livres d'heures des XVe et XVIe siècles*), etc. — Il y a confusion entre deux publications de Longnon, *Le livre des vassaux* et les *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*. — Les bibliographies italiennes mentionnées sont très incomplètes : l'indication de celle de Soranzo (Venise) aurait dû être précédée de celle de Cicogna, dont elle n'est que le complément; tandis que la grande publication de Manno sur la Savoie, celle de Bigazzi sur Florence, et beaucoup d'autres, sont omises, tout autant que les bibliographies similaires françaises. — Il paraît tout à fait choquant que l'histoire de la Grande-Bretagne soit totalement exclue de ce « Guide », sous le prétexte que Gross a admirablement traité le sujet; mais il était au moins opportun de résumer Gross au même titre qu'a été résumée la dernière édition de Dahlmann-Waitz pour l'Allemagne. — Les publications générales sur les incunables (Hain, Copinger, Proctor, Pellechet), sur l'imprimerie (Bernard, Claudin, Baudrier, etc), sur les livres liturgiques, sont absentes. — On s'apercevra également que le côté artistique du « Guide » a été un peu trop négligé : si nous y voyons figurer Enlart et Mâle, nous cherchons vainement les noms de Caumont et de Detzel; si nous apercevons la monographie de la cathédrale d'Amiens, nous ne trouvons pas citée celle de la cathédrale du Mans; aucun ouvrage de l'abbé Besson n'est répertorié; Revoil (*Architecture du midi de la France*) méritait une place à côté de Ruprich-Robert (*Architecture normande*); Vitzthum (*Die Pariser Miniaturmalerei*) à côté d'Henry Martin (*Les miniaturistes français*); les ouvrages récents de Mengin sur *Benozzo Gozzoli*, de Kleinclausz sur *Claux Sluter*, de Girodie sur *Martin Schongauer et l'art du Haut-Rhin au XVe siècle*, de

Sanpere y Miquel sur les *Cuatrocentistas catalanes* (je prends ces exemples entre cent) n'ont pas été jugés dignes d'une mention, et M. Paetow me fera sans doute observer qu'il s'est systématiquement abstenu de signaler des monographies, préférant s'en tenir aux généralités; mais n'était-il pas nécessaire de faire connaître quelques-uns des livres publiés sur des artistes de premier plan et caractéristiques d'une époque, et ne pourra-t-on lui reprocher d'avoir sacrifié Van Eyck et Roger de la Pasture, alors qu'il a été prodigue de détails sur saint Anselme, sur Yves de Chartres, sur Guillaume de Champeaux, sur Jean de Garlande?

Qu'on ne croie pas qu'en présentant ces observations, en signalant ces omissions, je veuille discréditer une bibliographie qui rendra de réels services et qu'on peut dire satisfaisante dans son ensemble. Je serais au regret de laisser supposer que l'auteur n'a pas consciencieusement rempli le programme qu'il s'était tracé. Il a laissé seulement subsister quelques imperfections qu'il lui sera loisible de faire disparaître dans une prochaine édition. Mais, si cette édition doit venir, je supplierai M. Paetow de vouloir bien réfléchir à la possibilité d'introduire quelques modifications dans le plan de son travail, et aussi de soigner davantage la correction des épreuves, où les noms propres français sont de beaucoup les plus maltraités [1].

La modification essentielle que je me permettrai de lui proposer est la suppression, dans beaucoup de cas, de la distinction qu'il a créée, plus théorique que pratique, entre les « lectures recommandées » et la partie bibliographique proprement dite. Dans l'état actuel, le lecteur, s'il n'y prend garde, risque fort de fermer le livre avant d'avoir terminé l'examen, qu'il a cru complet, des différents paragraphes consacrés à la question qui le préoccupe. Je m'explique, en choisissant quelques exemples. Sur les écoles à l'époque mérovingienne, voilà un premier paragraphe à la page 359, signalant des travaux de Wilde et de Vacandard, classés parmi les « lectures recommandées » ; et voici un autre paragraphe à la page 360, signalant des livres de Denk, de Kurth, de Lahargou, classés à la rubrique « Bibliographie ». Entre ces deux paragraphes, d'autres sujets sont traités, qui permettent de laisser croire qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la recherche plus avant. Les deux notices sur Alcuin (p. 366 et 367), tout à fait indépendantes, gagneraient

1. *Andouin* pour Audouin (p. 245); *Deniel* pour Doinel (p. 245); *Irmion* pour Irminon (p, 164); *Laysterie* pour Lasteyrie (p. 477); *Lyons* pour Lyon (p. 368, 400); *Douais* pour Douai (p. 402); *Dinant* pour Dinan (p. 402); *Rheims* pour Reims (p. 341, 368, 446); *Lateran* pour Latran (p. 348); *Gont* pour Gout (p. 472); *Bournou* pour Bournon (p. 387); *Vancandard* pour Vacandard (p. 401); *Villadrano* pour Villandrando (p. 282); *Croisset* pour Croiset (p. 397), etc. On trouve tour à tour les formes « Iorga » et Jorga, Mortet et « Niortet »; on trouve « Bernard Guido »; on lit « De scholis Lerinensi », etc.

à être réunies, car il est à peu près impossible de discerner pourquoi telle publication a été classée plutôt dans la seconde notice que dans la première. On en pourrait dire tout autant de celles qui ont pour objet Roswitha, Gerbert, la philosophie islamique, Abélard, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, Roger Bacon, la médecine au moyen-âge, la littérature latine au moyen-âge, les troubadours, l'art byzantin, l'architecture gothique, et d'un grand nombre d'autres. On est un peu désorienté de rencontrer (p. 249) l'indication, insuffisante d'ailleurs, des ouvrages concernant la peste noire de 1348, et plus loin (p. 253) une longue énumération de livres relatifs aux épidémies; — et la même observation est valable pour les monnaies (p. 246 et 254), le commerce (p. 248 et 255), les découvertes géographiques (p. 249, 257, 259). On trouvera sans doute étrange que le livre de Luce, *Histoire de Du Guesclin,* soit mentionné (p. 263) à l'article « Chevalerie », alors qu'il existe (p. 279) une rubrique « Du Guesclin » où il ne figure pas.

Que M. Paetow y veuille bien réfléchir. Il est tout près d'avoir publié un répertoire bibliographique très satisfaisant; il est capable de le rendre excellent.

H. S.

Bibliografia storica della città e provincia di Vicenza, per SEBASTIANO RUMOR. Venezia, tip. S. Giuseppe, 1916; in-8 de 815 p. — Prix : 25 lire.

En 1890 fut publié un assez fort volume donnant, par ordre alphabétique, la liste des écrivains, italiens et étrangers, qui avaient parlé de Vicence sous tous ses aspects : historique, littéraire, artistique, scientifique et économique. Il était intitulé *Bibliografia della città e provincia di Vicenza,* et avait pour auteur Mgr Sebastiano Rumor. Un second volume, complémentaire, devait suivre et contenir les pièces fugitives, les éloges funèbres, une partie religieuse, les statuts locaux, la cartographie. Si ce second volume ne vit jamais le jour, deux publications partielles ont été imprimées *(Bibliografia statutaria, Bibliografia geologica),* et, en outre, le même auteur, en trois forts in-8, a donné la bio-bibliographie complète des écrivains locaux *(Gli scrittori vicentini dei secoli decimottavo e decimonono).* Le travail que nous analysons aujourd'hui remplace celui de 1890 en l'améliorant, et, dans une certaine mesure, dispensera de publier celui qui est resté manuscrit. D'ailleurs l'ensemble de l'œuvre de S. Rumor, pendant plus de vingt-cinq ans bibliothécaire de la Bertoliana de Vicence, est considérable et tout entière consacrée à l'histoire, aux familles, aux personnalités marquantes de la région; qui pouvait donc mieux dresser le tableau complet du mouvement bibliographique vicentin ? Il ne compte pas moins de 8000 numéros, dont 67 pour la partie cartographique. Le classement est unique, par ordre alphabétique de noms d'auteurs ou d'anonymes; un index général, très copieux, des matières et des sujets

traités, suffit à toutes les recherches. Partout excelle la précision, partout domine la richesse de la documentation, et il n'est pas excessif de dire que ce travail est un modèle de clarté et de perfection. L'Italie possède déjà d'excellentes bibliographies provinciales dont l'ont dotée d'infatigables érudits : Cicogna et Soranzo pour la Vénétie, Buzzati pour Bellune, Tua pour Bassano, Manzoni pour Bologne, Bigazzi pour Florence, Manno pour le Piémont, et d'autres encore. En suivant ces beaux exemples, Mgr Sebastiano Rumor a bien mérité de sa patrie.

H. S.

Éléments d'une bibliographie des livres, brochures et tracts imprimés ou publiés en Espagne de 1914 à 1918 et relatifs à la guerre mondiale, par Albert Mousset. Madrid, Hijos de Tello; Paris, P. Collemant, 1919; in-16 de 108 p.

Il est curieux que les nombreuses missions accréditées à l'étranger, chez les neutres et chez les alliés, n'aient pas, *sponte sua*, établi pour chaque pays la bibliographie de la guerre, à mesure que celle-ci se déroulait. M. Albert Mousset, qui a été attaché à l'une des missions d'Espagne, sera d'autant plus le bienvenu d'avoir tenté d'établir sa bibliographie espagnole de la guerre. Sans doute, cette bibliographie n'est qu'une liste alphabétique des publications parues au-delà des Pyrénées : telle quelle, elle rendra des services aux historiens et aux bibliographes.

G. Bourgin.

Bibliothèque publique d'Annecy (1744-1900), par le chanoine Ch. Rebord. Annecy, impr. Abry, 1917; in-8 de 131 p. (Extr. de la *Revue Savoisienne*.)

De tout temps, la ville d'Annecy a été un centre d'études où les sciences naturelles et l'histoire ont été en honneur; la *Société florimontane*, fondée en 1851, en est le centre. La bibliothèque fut créée par un prêtre nommé Nicolas Dumax, qui eut la généreuse pensée « de laisser ses livres pour l'usage du public », sous la direction de l'évêque, et l'ouverture date du 27 mai 1748; le chanoine Favre avait complété presque aussitôt ce don par l'apport de quelques revenus et la cession de deux chambres dans la maison qu'il habitait; de son côté le juge-mage du Genevois, nommé Symond, avait légué ses livres à la ville d'Annecy. L'exemple étant donné, d'autres donations suivirent; et bientôt (1754) la municipalité prenait sous sa protection la nouvelle fondation dont la vitalité reposait sur le bon vouloir d'un particulier; un premier règlement fut promulgué le 23 avril 1765.

La bibliothèque d'Annecy a déménagé fréquemment; elle a subi de fortes crises; elle a compté de nombreux bibliothécaires, parmi lesquels figurent des hommes distingués; ses collections ont été inventoriées

périodiquement; son budget, variable, n'a jamais permis d'acquérir pour plus de 1000 francs de livres chaque année ; mais quelques cadeaux généreux et quelques fonds supplémentaires votés par le conseil municipal ont fait le reste (elle compte à l'heure actuelle 10000 volumes environ).

M. Rebord a écrit une monographie très complète et n'a négligé aucun moyen d'information (archives locales, archives nationales à Paris, archives de Turin). Il n'a omis aucun détail utile et s'est longuement appesanti sur l'afflux des richesses bibliographiques qui, par l'effet des lois révolutionnaires, permit à la bibliothèque d'Annecy de se développer brillamment de 1792 à 1802. Il réclame aujourd'hui, avec un bon nombre de ses compatriotes sans doute, l'impression du dernier catalogue, rédigé il y a peu d'années. H. S.

L'imprimerie à Porrentruy, étude historique, par GUSTAVE AMWEG. Porrentruy, 1917; in-8 de IV-127 p.

C'est en 1592 que Porrentruy vit installer dans ses murs un premier typographe. Il y fut appelé par l'évêque de Bâle Christophe de Blarer, qui avait entrepris de donner aux anciens livres liturgiques du diocèse l'unité conforme aux décisions du Concile de Trente (jusque-là. ces livres étaient imprimés à Fribourg et à Munich), et de fonder dans la même ville un collège qui devait être dirigé par les Jésuites. L'étude des livres sortis de ces presses, faite jadis très incomplètement par J. Trouillat, vient d'être reprise avec succès par M. Amweg, qui ne s'est pas contenté d'examiner les volumes eux-mêmes, mais a pris soin de fouiller, à ce point de vue spécial, et pour la première fois, les archives de l'ancien évêché de Bâle, aujourd'hui conservées à Berne.

L'histoire de l'imprimerie à Porrentruy présente à peu près les mêmes phénomènes que partout ailleurs. Le premier typographe, Joh. Schmidt, le second, C. Krackau, originaire de la Saxe et converti au catholicisme, se plaignent tous deux des grands frais qu'ils ont à supporter et des embarras de leur situation financière; leur successeur (1612) est Servais Saulnier, originaire de Chevenez en pays d'Ajoie, meunier de profession et se croyant plus habile en affaires, qui accepte de prendre à son compte l'atelier du prince-évêque à condition d'être exempt d'impôts, d'avoir le privilège d'impression de tous livres et almanachs dans l'étendue de la châtellenie, de payer une redevance annuelle de 40 livres bâloises. Moins heureux encore que ses prédécesseurs, il disparaît quinze mois après, n'ayant laissé que des dettes. Le premier volume connu, portant la date de 1592 et l'adresse de Joh. Schmidt, est un Cicéron (*Ciceronis Epistolarum Familiarum libri XVI*), in-8 de 535 pages, imprimé en caractères italiques et avec initiales ornées; l'année suivante voit paraître un Quintilien de même appa-

rence ; suivent des ouvrages de théologie et de liturgie, généralement élégants et sur beau papier. Ce ne fut pas toujours le cas pour les éditions postérieures, comme on en peut juger par les nombreuses reproductions dont M. Amweg a pris soin d'embellir son intéressante étude.

Cette étude se poursuit jusqu'à l'année 1916. Elle s'étend longuement sur Jean-Joseph Goetschy, originaire du canton de Soleure, imprimeur épiscopal de 1776 à 1792, puis imprimeur de la République rauracienne (1792-1793), et du département du Mont-Terrible (1792-1795) ; son fils, qui lui succéda, transporta en 1806 ses presses à Altkirch, et son petit-fils vint fonder une imprimerie à Paris un peu plus tard.

H. S.

Bibliografia Ibérica del siglo XV; Segunda parte, por Conrado Haebler. La Haye, Nljhoff, 1917; in-8 de x-258 p. — Prix : 12 fl.

Ce volume du savant auteur, spécialisé dans les questions de bibliographie espagnole, est le complément d'un ouvrage du même érudit paru en 1904 et dont nous avons parlé en son temps (*Bibliographe moderne*, 1904, p. 197). Il donne la description d'un grand nombre d'incunables imprimés dans la péninsule hispanique et retrouvés soit par lui-même, soit par MM. C. Ernst et D. Reichling, ou bien signalés par divers auteurs (J. M. Sanchez, Jimenez Catalán, Lambert) ou par des catalogues de libraires antiquaires. Il forme donc une bibliographie de tous les livres sortis des presses d'Espagne et de Portugal avant 1501, et connus à l'heure actuelle. Les notices, sommaires, sont satisfaisantes; les indications d'origine et les conditions matérielles des exemplaires sont très soigneusement données ; les volumes, ne portant aucune mention de typographe, ont presque toujours reçu des attributions d'ateliers auxquelles il est permis de se fier, en raison de la compétence particulière de M. Haebler. On peut citer parmi les plus particulièrement intéressants l'*Arte de ben morir* (sans nom, mais de Rosenbach à Barcelone, v. 1493), rarissime et dont un exemplaire a été retrouvé à la bibliothèque de l'Institut d'Estudis Catalans ; — plusieurs exemplaires de *Bula de indulgencias*, provenant de Lerida, de Séville, de Valladolid ; — un *Lançalot del Lac* (Barcelone, v. 1496), également à la bibliothèque de l'Institut d'Estudis Catalans; — un Gutierrez, *Historia de S. Vitores* (Burgos, v. 1487), conservé dans une bibliothèque particulière ; — Januarius, *De ordine naturæ* (Séville, v. 1490), retrouvé à la Bibliothèque cantonale de Lucerne ; — Leo Magnus, *Oracion en romance* (Saragosse, v. 1499), acheté il y a peu d'années par l'Hispanic Society de New York; — *Leyes de Madrid* (Salamanque, v. 1500), à la même Société ; — Mart. Limos, *Introductiones ad logicam* (Saragosse, v. 1495), faisant partie d'un recueil que conserve la Bibliothèque prov. de Huesca; — *Manuale Cæsaraugustanum* (Hijar, v. 1486), livre rarissime acquis par la Bibliothèque royale de Berlin; — *Missale Cæsarau-*

gustanum (Saragosse, 1485), et *Missale Oscence* (Saragosse, 1488), exemplaires uniques à la cathédrale de Saragosse; — A. A. Nebrissensis, *Grammatica* (Barcelone, 1497), également unique, dans la collection Hawkins de l'Université d'Ann Arbor; — N. Perottus, *Rudimenta grammaticæ* (Barcelone, 1475), livre appartenant à la cathédrale de Saragosse, et qui fut naguère l'objet d'intéressantes discussions sur l'origine de l'imprimerie en Espagne; — un *Talmud* (Faro, 1493), sur la date duquel ont discuté plusieurs érudits hébraïsants. Nous noterons différentes corrections apportées au précédent travail de l'auteur, par exemple ses observations nouvelles sur l'*Almanach perpetuum* d'Abraham Zacuthus (Leiria, 1496); des mentions de livres non retrouvés mais dont l'existence est révélée par des documents d'archives (*Castigationes Plinianæ* de Herm. Barbaro; *Missale Giennense*, etc.); et, par contre, des livres retrouvés, jadis mentionnés comme perdus (*Breviarium Tarraconense, Jardin de las nobles donzellas* de M. de Cordoba, *Flos sanctorum* d'un atelier typographique de Santiago, etc.).

M. Haebler a pris soin de faire suivre son précieux catalogue de tableaux sypnotiques de la production typographique de la péninsule pour tout le XV[e] siècle, avec classement alphabétique des noms de localités, signalement de cent variétés de majuscules M adoptées par les différents ateliers, et renvois aux fac-similés publiés quand il y a lieu. Ces tableaux faciliteront grandement les recherches ultérieures.

H. S.

Le Gérant : F. Corne.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.

161

UNE

BIBLIOTHÈQUE LANGROISE

DU IXe SIÈCLE

Parmi les 329 manuscrits que possède le Museum Meermanno-Westreenianum de La Haye, on conserve (sous le nº 11) un « Fragmentum vitæ Alexandri Magni », sur vélin, du IXe siècle, où figurent quelques notes tironiennes, et qui ne comprend que dix-huit feuillets.

Au feuillet 16 verso, une main contemporaine du manuscrit a tracé sept lignes qui permettent d'affirmer qu'il est d'origine française et se trouvait, à une époque très voisine de sa confection, entre les mains d'un ecclésiastique langrois; vraisemblablement même appartenait-il au chapitre cathédral de Langres. Voici, en effet, la teneur de cette mention [1] :

> *Sunt in custodia Guidonis archidiaconi Lingonensis*
> *isti libri quorum hec sunt nomina.*
> *Orosius ab urbe cundita. Capitula karoli magni*
> *sive* [2] *lodvici augusti vel clotarii cesaris.*
> *Exposicio super isayam. Gesta Francorum. Virgilius.*
> *Exmaradus. Lex reboariorum sive alemanorum.*
> *Prissianus minor. Euticius.*

Cette bibliothèque, peu nombreuse, est du moins singulièrement bien choisie. Elle comprend trois livres d'histoire : Orose,

1. Je résous les abréviations.
2. Les *v* sont dans l'original représentés par des *u*.

qui s'arrête à l'année 417 ; les *Gesta Francorum*, composés vers 726, et les *Capitulaires*; un ouvrage de droit, la Loi des Ripuaires ; un poète, Virgile ; deux grammairiens, Priscien, auteur des *Institutiones grammaticæ* alors adoptées dans toutes les écoles, et son élève Eutychès, auteur (VIe siècle) du traité *De discernendis conjugationibus* ; un livre de théologie, *Commentaire des prophéties d'Ysaïe*; enfin un ouvrage de Smaragde, mort vers 830, à qui l'on doit un manuel de morale, un commentaire sur Donat, et une explication des Évangiles et des Épîtres : il nous est impossible de savoir auquel de ces ouvrages correspond la courte indication du catalogue des livres conservés par les soins de l'archidiacre Gui.

On ne connaît guère que vingt-cinq catalogues de bibliothèques antérieures à celle-ci ou contemporaines[1], et, dans le nombre, cinq seulement sont françaises (abbaye de Saint-Wandrille, abbaye de Saint-Riquier, abbaye de Ferrières et deux autres indéterminées). Dans ces différentes collections, Orose figure trois fois (Reichenau, Friaul, Oviedo), les *Gesta Francorum* trois fois (Saint-Wandrille, Friaul, Saint-Gall), les *Capitulaires* deux fois (Reichenau, Saint-Gall), la Loi des Ripuaires trois fois (Reichenau, Friaul, Saint-Gall), Virgile quatre fois (Reichenau, Saint-Riquier, Freising, Saint-Gall), Priscien deux fois, Eutychès une fois (Freising), Smaragde trois fois (Reichenau, Friaul, Weissenburg). On sait aussi qu'Alcuin recommande la lecture des ouvrages d'Orose, de Virgile, de Priscien et d'Eutychès.

Quelques-uns de ces catalogues, notamment à Reichenau et à Saint-Gall, ont une grande importance numérique, qui contraste avec la brièveté du catalogue langrois.

HENRI STEIN.

1. Cf. G. Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui* (Bonn, 1885), et Th. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken* (Leipzig, 1890).

LES
PREMIERS CARACTÈRES D'IMPRIMERIE
EN MÉTAL RÉSISTANT

Association à vie entre Abel Foullon, Jean Érondelle, Aubin Olivier et Pierre Gassen, pour exploiter les progrès de l'imprimerie.

Nous avons retrouvé, parmi les minutes d'un notaire parisien, un acte curieux, d'une écriture bizarre[1] et rédigé dans une forme inusitée, qui paraît étrangère au style traditionnel de la pratique notariale. Sans doute, les parties intéressées, après avoir arrêté elles-mêmes les termes de leur convention, l'auront déposée ainsi rédigée dans une étude pour lui donner le caractère d'authenticité.

L'acte en question est une association à vie conclue le 8 janvier 1550 (n. st.) entre Abel Foullon, suivant la Cour, Jean Érondelle, Aubin Olivier et Pierre Gassen, demeurant à Paris, en vue d'exploiter certaines inventions se rapportant à l'art de l'imprimerie.

Abel Foullon, considéré comme le directeur de cette Société en raison de ses aptitudes spéciales à toutes sortes d'inventions, notamment à l'entreprise de « l'abréviation et amélioration de l'art d'imprimerie, à la composition de livres et augmentation de leur utilité », est exempt de tout travail manuel, mais à la condition de n'employer à l'exécution de ses inventions d'autres personnes que ses associés. Malgré « son privilège de liberté »,

1. Peut-être faut-il y voir un autographe d'Abel Foullon.

il reste participant à tous les profits de son invention et a droit au quart du bénéfice réalisé. En raison de ses connaissances particulières lui permettant d'apprécier les matières à imprimer, son avis sera prépondérant sur ce sujet, mais, en son absence, deux des associés pourront décider contre l'opinion du troisième.

Les trois autres associés seront tenus de travailler, chacun de son métier, suivant ce que la Société décidera, de telle sorte que tous ensemble, ou deux ou trois, pourront fixer la tâche de l'un d'eux, et ce dernier n'aura pas la faculté de se faire remplacer, à moins qu'il ne s'agisse d'une tâche ne concernant pas le secret de l'invention. Mais, en cas d'empêchement légitime, les autres devront continuer le travail pendant l'absence de leur associé.

Si l'un des sociétaires parvenait à obtenir un privilège ou titre d'imprimeur royal, cette distinction et son exploitation appartiendraient à tous les associés et au dernier survivant. Enfin, celui des contractants qui voudrait quitter la Société devrait payer à chacun des autres la somme de mille écus, et si, après son départ, on découvrait qu'il continuait à travailler à la nouvelle invention, soit en France, soit ailleurs, ses biens seraient confisqués au profit du roi ou des princes sur le territoire desquels il exploiterait la découverte[1].

L'invention dont il est question dans cette convention paraît être celle par laquelle Abel Foullon était parvenu à « réduire en cuivre, argent ou métal solide, les caractères, lettres et planches que les fondeurs, tailleurs et autres artisans ont accoustumé faire en plomb, estain et bois », ainsi que l'indiquent les termes du privilège royal du 17 juin 1551, accordant à l'inventeur la faculté pendant dix années « de faire ou faire faire seul par telz artisans, ouvriers et imprimeurs que bon luy semblera, lesdits ouvrages, artifices et instrumens ».

Abel Foullon était originaire de Loué [2], dans le Maine, et servit pendant longtemps en qualité de secrétaire le sieur de Boisdau-

1. Voy. le texte de l'acte, pièce justificative 1.
2. Loué, arrondissement du Mans, Sarthe.

phin, évêque d'Agde, qui encouragea son esprit inventif. Il reçut d'un docteur en médecine, nommé Jean Maignan, les premières notions de mathématiques, et fit ses débuts comme ingénieur au Mans. Quelques mois après la signature de l'acte de société dont nous venons de parler, il épousait, suivant contrats des 5 novembre 1550 et 15 janvier 1551 (n. st.), Catherine Clouet, fille de Jean Clouet et sœur du célèbre François Clouet, peintre et valet de chambre du roi[1]. Il avait déjà acquis à cette époque une certaine notorieté par des découvertes successives qu'il se plaisait à énumérer, telles que la fonte en cuivre de caractères, figures et pièces d'artillerie, la construction de machines élévatoires et moulins sur des citernes ou eaux dormantes, la locomotion de chariots par leurs propres poids, un instrument de mesure appelé « holomètre », dont nous reparlerons plus loin, enfin toutes sortes d'engins, de machines, ainsi qu'une démonstration du mouvement perpétuel.

Sa science s'étendait aussi à la composition de divers livres; il avait préparé une traduction française de Vitruve, mais celle-ci lui fut dérobée par un ami auquel il avait fait part des difficultés de son labeur, incident raconté par lui-même dans la préface de l'*Holomètre*. Cette personne « me fist soustraire, dit-il, par l'imprimeur qui lors m'avoit mis en besongne, les huit premiers livres dudit Vitruve, soubz faintise d'une entière amistié, tellement que je fus frustré par l'un de l'honneur et par l'autre du sallaire que mon labeur pouvoit mériter ». Il s'agit sans doute de la traduction de Vitruve, éditée en 1547 sous le nom de Jean Martin. On croit qu'Abel Foullon fut aussi l'auteur

1. On trouvera, pièce justificative II, ce dernier contrat qui nous a été très aimablement communiqué par notre confrère M. Germain Bapst. — Catherine Clouet, veuve d'Abel Foullon, vivait encore en 1581 et était qualifiée à cette époque de seule héritière de son frère François Clouet, en son vivant peintre et valet de chambre du roi. — Bibl. Nat., Pièces orig., vol. 1215 : Quittances d'arrérages de rentes des 24 juillet et 28 novembre 1581. — M. le comte de Laborde, en consacrant quelques lignes dans *la Renaissance des Arts à la cour de France*, II, 836-852, à Benjamin Foullon, a supposé qu'il était fils d'un Pierre Foullon, peintre d'Anvers, qui figure dans les acquits au comptant (Arch. nat., J. 962, 15, n° 259). Cette assertion se trouve aujourd'hui contredite par les documents publiés par M. J. Guiffrey (*Revue de l'Art français*, 1885, p. 113 et 131, et *Artistes parisiens des* XVIe *et* XVIIe *siècles*, Paris, 1915, p. 77).

d'une traduction, en vers de dix syllabes, des *Satires* de Perse, imprimée en 1544 chez Jacques-Gazeau, avec la devise : *Moyen ne trop*, qui semble être celle de Foullon [1]. Il aurait aussi préparé une traduction de l'*Ibis* d'Ovide, un Traité des machines, engins et fontes métalliques, ainsi qu'une description du mouvement perpétuel, œuvres qui paraissent n'avoir jamais vu le jour. La Croix du Maine [2] lui attribue encore l'invention des testons, forgés sous Henri II à la Monnaie du Moulin, établie, comme l'on sait, en 1551, à titre d'annexe de la Monnaie de Paris. Employé à Orléans à préparer la monnaie au coin du roi, il y mourut prématurément, en 1563, laissant un fils, Benjamin, peintre assez médiocre, auteur d'un grand nombre de portraits, et une fille, Catherine, qui épousa Guillaume de Villiers, avocat en Parlement [3].

Jean Érondelle, désigné comme son premier associé, appartenait à une famille d'orfèvres parisiens connus et fut pendant quelques années graveur de coins à la Monnaie du Moulin. A sa sortie de cet atelier, Henri II de Navarre le nomma en 1556 maître de la Monnaie de Pau [4].

Le deuxième associé était un personnage plus important : Aubin Olivier, né à Roissy-en-France, qui acquit un très grand renom comme mécanicien à l'esprit inventif [5]. Il épousa Charlotte Le Royer, sœur de Jean Le Royer, imprimeur du roi, et devint en 1552 conducteur des engins de la Monnaie du Moulin. Mécanicien d'une grande habileté, il inventa la virole brisée qui permettait « d'imprimer et carrecterer l'escripture sur la tranche des deniers forts » ainsi que « des belles choses en l'art des-

1. Voy. Brunet, *Manuel du Libraire*, verbo *Persius*.
2. La Croix du Maine, *Les Bibl. Françoises* (Paris, 1772), t. I, p. 1 et 2.
3. Voy. J. Guiffrey, *Artistes parisiens des* XVIe *et* XVIIe *siècles* (1915), p. 77. La veuve d'Abel Foullon, Catherine Clouet, fut l'unique héritière de son frère François et habitait en 1575 rue Sainte-Avoye (G. Macon, *La maison de campagne de François Clouet à Vanves*, dans *Bulletin de la Société de l'Hist. de Paris*, 1916, p. 41). Des quittances d'arrérages de rentes, provenant de la succession de François Clouet, données par sa sœur Catherine les 24 juillet et 28 novembre 1581, existent aussi à la Bibl. nat., *pièces originales*, vol. 1215.
4. F. Mazerolle, *Les Médailleurs français du* XVe *au* XVIIe *siècle* (Paris, 1902), Introduction, pp. 24 à 31.
5. Guy le Fèvre de la Boderie, *La Galliade* (1578).

dictes monnoyes »[1]. Ces procédés nouveaux lui attirèrent la faveur royale et de nombreuses gratifications. Son portrait a été gravé par Léonard Gaultier[2]. Il était aussi graveur sur bois et l'on sait qu'il a taillé en 1560 quelques figures du *Livre de Perspective*, de Jean Cousin père[3]; mais il se distingua surtout dans la fabrication de nombreux jetons, notamment pour les secrétaires du roi (1569)[4] et la Cour des Monnaies (1569-1573). Pendant trente années, la conduite de la Monnaie du Moulin lui fut confiée, et, à sa retraite, des lettres patentes (20 juillet 1580) lui donnèrent pour successeurs ses deux fils, Alexandre et Baptiste. Il mourut l'année suivante, en avril, âgé de plus de 70 ans[5].

Nous n'avons pu retrouver jusqu'ici que peu de renseignements sur le troisième associé, Pierre Gassen[6], qui faisait à Paris le commerce de peaux, toiles, lingerie et dentelles, et était en relations d'affaires et d'amitié avec les Plantin.

Ainsi, ces quatre praticiens distingués, qui s'associèrent en janvier 1550, paraissent avoir formé, au moins pendant quelques années, un véritable atelier dont les productions ne sont pas encore déterminées. Des publications ou impressions d'un genre nouveau ont pu sortir du concours éclairé de tels spécialistes. Car nous ne pouvons admettre que l'acte de société signalé plus haut n'ait eu aucune suite, après avoir été rédigé par les intéressés eux-mêmes et déposé dans l'étude d'un notaire. Toutefois on comprendra combien il est difficile de discerner, parmi les nombreuses impressions de l'époque, celles qui sont réellement dues à la collaboration de nos associés.

1. Mazerolle, *op. cit.*, p. 32.

2. Voy. Bibl. nat., cab. des Estampes; portrait reproduit par Mazerolle dans *L'Hôtel des Monnaies* (Paris, 1907).

3. Avant-propos au lecteur dans le *Livre de Perspective* (1560).

4. Voy. notre note dans la *Revue Numismatique*.

5. Mazerolle, *Les Médailleurs français*.

6. Catherine Plantin, troisième fille de Christophe, épousa en premières noces, en 1571, Jean Gassen, neveu de Pierre (Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur anversois*, 1883, in-folio, p. 223). Christophe Plantin se serait servi de caractères d'argent pour quelques-unes de ses impressions (A. Chevillier, *L'origine de l'imprimerie de Paris*, 1694, p. 152). Était-ce une application du procédé de Foullon? — Un Pierre Gassen, qui ajoutait à son nom celui de Plantin, est l'auteur d'un *Discours sur.... la vertu des eaux d'Encausse* (Toulouse, 1611, in-12).

Pour une publication, tout au moins, le doute ne me paraît pas exister ; il s'agit du livre intitulé : *Usaige et description de l'Holomètre pour sçavoir mesurer toutes choses qui sont sous l'estendue de l'œil, tant en longueur et largeur qu'en hauteur et profondité, inventé par Abel Foullon, vallet de chambre du Roy*, paru à Paris en 1555.

Ce petit traité, composé de 36 feuillets seulement, renferme plusieurs dessins attribués à l'un des Jean Cousin, finement gravés et représentant des perspectives pour la levée des plans; on le trouvait « chez Pierre Béguin, à l'enseigne du Trophée, rue Saint-Jacques devant les Mathurins »[1]. Il est mentionné en même temps que l'« on fait les instrumens chez maistre Pierre le Compassier, rue de la Vieille Drapperie, à l'enseigne Saincte Geneviefve ». Aucun nom d'imprimeur ne figure sur la publication, et les marchands chargés de la vente du traité et de l'instrument qui en fait l'objet paraissent être de simples dépositaires. On admettra donc avec vraisemblance que les caractères et les planches de l'opuscule proviennent de l'atelier dirigé par Abel Foullon. Ce qui confirme encore notre présomption, c'est le privilège royal accordé le 17 juin 1551 à l'inventeur et publié à la fin de la plaquette, privilège qui autorise l'exploitation, pendant dix ans, de la découverte d'Abel Foullon relative à la fonte des caractères et des planches, en même temps qu'il renferme une réserve particulière concernant la publication du traité de l'*Holomètre*[2]. Mais quel était exactement le nouveau

1. La publication paraît avoir eu un assez grand succès ; Brunet indique une édition de 1561 (Paris, Pierre Béguin, in-4°), et une autre de 1564; La Croix du Maine en ajoute une 4e de 1567. On connaît aussi une traduction italienne imprimée à Venise, sous le titre : *Descrittione et uso dell'holometro.... ritrovato per Abel Fullone. In Venetia, G. Ziletti, 1564*. — Signalons encore : *De Holometri fabrica et usu, instrumento geometrico ab Abele Fullonio olim invento, nunc vero Stupani opera sermone latino explicato* (Basileæ, Pet. Perna, 1577 in-folio); — *Moyen de perfectionner l'holomètre de Foulon*, par Nicolas Stoup, professeur de médecine, à Bâle; ainsi qu'une autre introduction latine de l'*Holomètre*, par Jean Nicolas, imprimée en Allemagne (citée par Du Verdier, t. I, p. 2).

2. M. A. Firmin-Didot, dans son *Étude sur Jean Cousin* (1872), p. 79, dit que M. Émile Galichon possédait onze dessins sur vélin qui concordent avec les chapitres et articles de l'*Holomètre*.

procédé employé? Nous ne pouvons déterminer s'il consistait en un alliage spécial dans la fonte des caractères ou en un mode particulier de clichage des gravures sur bois. Il paraît d'ailleurs bien difficile, pour ne pas dire plus, de discerner à la vue seule d'une impression la nature des moyens utilisés. La netteté ou la précision des traits obtenus par du bois dur ne diffère pas sensiblement de celle résultant de l'emploi d'un métal quelconque, même très résistant.

Dans une lettre adressée au roi et reproduite en tête de son petit volume[1], Abel Foullon se complait à relater ses premières recherches, ainsi que son grand désir d'exécuter les ordres du souverain en inventant, à la surprise générale, toutes sortes de procédés utiles, parmi lesquels se place l'holomètre, instrument permettant de calculer facilement les distances et de lever de loin le plan des villes assiégées. En outre, cette lettre est suivie d'une « Préface » dans laquelle l'auteur s'excuse de commencer à se faire connaître au public par une aussi petite invention. Il aurait voulu y joindre la description du mouvement perpétuel, ainsi que l'explication d'autres découvertes; mais il a craint qu'ayant déjà mis en vente l'instrument appelé « holomètre », le traité ne lui en fût ravi par un tiers. D'ailleurs la recherche de ce procédé lui avait été demandée d'urgence par le maréchal de Brissac, « autant amoureux des lettres comme vertueux et sage en l'exercice et conduite des armes ». Mellin de Saint-Gelais fut le parrain de l'instrument et le nomma « holomètre », parce qu'il permettait de « mesurer toutes choses »; enfin un docteur en médecine, Jean Maignen, ancien maître de l'inventeur, en compléta la description par des démonstrations scientifiques. En terminant sa préface, notre auteur promet au lecteur de donner par la suite « un traité des machines, engins, mouvements, fontes métalliques » et quantité d'autres découvertes des plus utiles, le jour où on lui demandera de les faire connaître[2].

1. Brunet, *Supplément* 1, remarque que l'édition de l'*Holomètre* ne porte pas de nom d'imprimeur et ajoute : « nous la croyons exécutée avec les beaux caractères de Vascosan; les grandes lettres ornées en manière criblée sont très remarquables ».

2. La réputation d'Abel Foullon était à peine naissante que déjà les érudits célébraient en vers, suivant le goût de l'époque, et en termes empreints d'une

Nous ne savons si les inventions germées dans le cerveau de Foullon furent publiées, et si l'association que nous signalons entre d'habiles graveurs, comme Aubin Olivier et Jehan Erondelle, produisit d'autres œuvres remarquables. Cependant il y a tout lieu de penser que cette association, loin d'être une tentative éphémère, dut avoir une existence assez longue puisque des lettres patentes, données à Villers-Cotterets le 19 juin 1558, en même temps qu'elles accordaient à Foullon la concession de la construction et de l'exploitation de chariots automobiles inventés par lui, prorogeait son privilège relatif à la réduction en cuivre, argent ou autre métal, des caractères d'imprimerie, pour une nouvelle période de dix ans à partir de l'expiration de la première en 1560, ce qui nous conduit jusqu'à l'année 1569[1]. On doit donc admettre qu'Abel Foullon, qu'il ait ou non modifié

certaine exagération, les qualités de son esprit inventif, ainsi que l'on peut en juger par cette épître fort médiocre du jurisconsulte André Tiraqueau :

Je puis bien dire aujourd'huy que la France
Est celle la qui emporte le pris
Quant à nourrir les merveilleus espris :
Esprits divins pour chasser l'ignorance.
Maint art subtil, mainte et mainte science,
Mille secretz, que jamais n'ont compris
Tous nos ayeux, aujourd'huy sont appris.
Nostre Foullon en fait l'expérience.
Gentil Foullon, Foullon ingénieus,
Qui nous raviz et l'esprit et les yeus
Par les secrets qu'ainsi tu nous décœuvres,
Où est celluy (tant ignorant soit-il)
Qui ne t'admire et cet esprit gentil
Qui nous fait voir tant de divines œuvres ?
(Pièce insérée à la suite de la Préface de l'*Holomètre*).

1. Arch. nat., X1A 8622, fol. 14. M. G. Lepreux a donné le texte de l'ordonnance du 19 juin 1558 dans la *Revue des Bibliothèques*, 1909, p. 357 et suiv., sous le titre de *Contributions à l'histoire de l'imprimerie parisienne*. L'invention de Foullon concernant les chariots automobiles est curieuse, mais la description trop sommaire donnée dans les lettres de 1558 ne permet pas de se rendre compte du procédé employé et ainsi désigné : « aucuns desdits chariotz pourront sans ayde de chevaulx aller et rouller partout, sinon ès lieux marescageux et montueux, et ce par le moyen du mouvement perpétuel qui n'avoit jamais esté inventé que jusques a maintenant, et les autres chariotz pourront mouvoir et rouller par l'ayde de leur charge... ».

L'ordonnance royale porte privilège de construire et mettre en service public lesdits chariots pendant une durée de vingt années.

par la suite la composition de son atelier, poursuivit pendant plus de dix ans (il mourut en 1563) l'emploi des caractères spéciaux de son invention et dut faire paraître, en dehors de l'*Holomètre*, d'autres publications qui sont à rechercher et au sujet desquelles un nouveau champ d'explorations s'ouvre désormais à la sagacité des bibliophiles. Quel que soit dans l'avenir le résultat de leur enquête, il n'était pas sans intérêt, pour l'histoire de l'imprimerie, de faire connaître cette curieuse association entre quelques-uns des praticiens les plus distingués du XVIe siècle.

MAURICE ROY.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

8 janvier 1550 (n. st.). — Abel Foullon, suivant la Court, Jehan Erondelle, Aubin Olivier et Pierre Gassen, demourans à Paris, confessent eulx estre amyablement, du jour d'huy en après, tant qu'ilz vivront, associez ensemble au fait de l'invention d'imprimerie et outre font entre eux les accords et convenances qui s'ensuivent :

Et premièrement à raison que Abel est moyenneur de la Société et maître ès choses touchant l'entreprise de l'abréviation et amélioration de l'art d'imprimerie, aussi que son fait ne s'estend au labeur manuel, ains à l'invention de choses diverses qui peuvent grandement servir à ladite Société, mesmes à la composition de livres, augmentation de leur utilité, choses qui ne se peuvent contraindre ne obliger, sera exempt d'obligation quand à travailler ou estre présent au travail, si se conviendra et plaisir et le permettra, mais permettra et sera tenu conserver l'alliance et societté, en sorte qu'en pareille peine les aultres ne fera besongner ny faire besongner de ladite invention par aultres que par lesdits et ses consors et associés.

Item que, non obstant le privilège de liberté ne laissera ledit Abel à estre participant égallement à tous les proffitz et utilitez qui porviendront de ladite invention, dont les trois aultres seront tenuz, en asseurance de foy, lui faire droict en sa quotité qui sera de la quarte partie.

Item, à raison qu'il a congnoissance de quelz sont les mattières et de meilleure depesche sera, quand à l'advis et conclusion de ce qui se debvra imprimer, non obstant qu'en son absence deux des trois aultres pourront conclure contre le seul.

Item seront obligez lesdits trois dessusdits de travailler et faire de ce qui sera requis selon l'estat de chacun en ce qui sera requis par l'accord et en société en sorte que deux ou trois ou tous ensemble pourront tousjours ordonner de ce que debvra faire l'un d'eulx, en quoy il ne poura mettre aultre pour luy se ce n'est en ce que ce puisse manifester le secret de ladite invention, et, où est qu'il y aurait empeschement légitime, les aultres, pour l'absence de l'un, ne diffèreront à faire....

Et si l'un d'eulx peult obtenir previllèges ou tiltre d'imprimeur royal, lesdits privileges ou tiltres seront esgallement au parfait honneur et de l'administration de tous lesdits associez et au plus vivant d'eulx.

Et comme si quelqu'un desdits dessus se veult separer de ladite Société, sera tenu payer à chacun des autres mille escuz.

Et estant séparé, s'il est trouvé besongnant de ladite invention en ce royaulme ou ailleurs, seront ses biens confisquez au Roy ou aux princes des terres où il sera trouvé besongnant de ladite invention.... Fait et passé quadruple, l'an mil V[c] XLIX, le mercredi huictiesme jour de janvier.

J. Trouvé.

II

15 janvier 1551 (n. st.). — Fut présent en sa personne noble personne Catherine Clouet, fille de feu noble homme Jehannet Clouet et de Jehanne Boucault, sa femme, ses père et mère, laquelle, en la présence, vouloir et consentement de noble personne maitre François Clouet, painctre et varlet de chambre du roy, son frère, a recongneu et confessé combien que, par autres lettres et contract de mariage faict et passé entre noble personne maitre Abel Foullon, secrétaire du sieur de Boisdauphin, à présent son fiancé, d'une part, et ledit maitre François Clouet, ou nom et comme stipullant pour ladite Catherine, sa sœur présente et de son consentement, le mercredy cinquiesme jour de novembre 1550 dernier passé, par devant les notaires soubzsignés, ledit maitre Abel Foulon dict entre autres choses, au cas qu'il allast de vie à trespas auparavant ladite Catherine, sa future espouse, sans enffans, enffans vivans issus dudit futur mariage, a voullu et accordé que au dit cas ladite Catherine, sa future espouse, oultre son douaire et emploi contenu et déclaré audit contrat, print sur tous et chacuns les biens meubles et immeubles, lors présents et advenus d'icelluy futur espoux, la somme de deux mil escus d'or sol incontinent après la dissolution dudit futur mariage, et que d'icelle somme dès lors ledit Abel Foulon, futur espoux, en fist don, cession, transport, ce mentionné ladite Catherine Clouet dict vouloir et consentir dudit François Clouet, sondit frère, et de ad ce que ledit maitre Abel Foulon la traicte plus humainement et doulcement, et qu'il y ayt plus grande amitié entre eulx, et pareille-

ment ad ce que, par le moyen d'icelle cause et donacion desdits deux mil escus, icelluy Abel Foulon ne soit et ne puysse estre par cy après empesché par la dite disposition desdits biens, et ainsy que tel est son plaisir et volonté....

Fait et passé à Paris, le jeudy quinziesme jour de janvier mil V^{c} cinquante.

MAHEUT. BERGEON.

L'ÉDITION VÉNITIENNE

DES

ŒUVRES DE BOSSUET

Une édition collective des *Œuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux*, a été entreprise à Venise par le libraire Jean-Baptiste Albrizzi[1]. Elle est complète en 10 volumes in-4°, parus de 1736 à 1757 ; mais elle paraît assez défectueuse, dans les débuts tout au moins[2].

La *Revue Bossuet*[3] a consacré quelques pages aux trois premières grandes collections des œuvres du célèbre prélat, et notamment à l'édition de Venise; on y trouvera imprimées trois lettres qui concernent cette entreprise : une du libraire Albrizzi à Bossuet le neveu, évêque de Troyes (25 avril 1739), une réponse de celui-ci, et une lettre au même d'André Galland, l'oratorien français chargé de surveiller l'impression à partir du tome IV, grâce à qui la fin de la publication se présenta plus favorablement au public.

Nous sommes en mesure d'ajouter à ces documents quatre nouvelles lettres[4] qui méritent d'être jointes ; elles complètent ce que nous savons déjà des précautions prises pour que l'édition vénitienne marquât un grand progrès sur la française[5], et des éléments d'information que Galland sollicita et reçut de toutes parts, entre 1743 et 1751, pour faciliter sa tâche d'éditeur consciencieux et exact.

HENRI STEIN.

1. Le titre porte une fausse indication d'*Argentina* comme lieu d'impression, ce qui a fait croire à une édition inexistante de Strasbourg.
2. Dans les trois premiers volumes. Elle fut améliorée dès l'index du tome III.
3. 8e année, supplément V (Paris, 1907), pp. 49-73.
4. Extraites du manuscrit français XVII de la Marciana, à Venise.
5. Paris, 1743-1747, 12 vol. in-4.

I

Monsieur,

Turin, au 16 février 1743.

Je n'ai pas oublié que je vous avois promis *La justification des Réflexions sur le Nouveau Testament*, pour aider à perfectioner votre belle édition de Bossuet, et ce n'est que faute d'occasion à vous faire parvenir ce petit ouvrage que vous ne l'avés pas reçu aussitôt que je l'aurois souhaité; Mr Testagrossa, qui m'assure être connu de vous, s'en est chargé avec plaisir; il est parti hier après midi; aussi vous ne tarderés pas, Monsieur, à le recevoir. Ce n'est pas l'édition de Nanci, telle que vous la désiriés de 1740, mais l'ouvrage ne laisse pas de s'y trouver bien complet et en son entier. Je ne désespère pas de pouvoir trouver quelques pièces de celles qui vous manquent encore; en ce cas vous pouvez être assuré que je ne vous les refuserai pas.

Je reviens à l'article dont vous m'avés parlé dans votre dernière, je veux dire de la *Défense du Clergé ;* il n'y a eu aucun écrit pour prouver que cet ouvrage fût de l'illustre autheur dont il portoit le nom. Mais la question s'éleva au sujet de l'édition qui j'en fis à Genève il y a quelques années; Mr de Chauvelin, ministre pour lors dans les bureaux des Affaires étrangères, fit quelques plaintes à la République de Genève sur ce que l'on redonnoit cet ouvrage au public, et parmi les raisons qu'il allégoit, il soutenoit que l'ouvrage n'étoit pas du grand Bossuet; au milieu de cette altercation Mr Bossuet, évêque de Troïes, digne neveu d'un si grand oncle, crut devoir porter à Mr Chauvelin le manuscrit que son oncle lui avoit remis, écrit de sa propre main; ce fut une preuve authentique à ce ministre pour ne plus traverser l'édition qui se préparoit à Genève, et qui s'est donnée comme vous ne l'ignorés pas. Je suis persuadé que, si vous vouliés écrire à ce sujet à Mr de Troyes, qui réside actuellement à Paris, il se feroit un vrai plaisir de vous donner les éclaircissemens que vous pouriés désirer et de contribuer au succès de l'édition que vous avés si bien comencé.

Au reste, Monsieur, je serois charmé de pouvoir vous être de quelque utilité; je vous prie de m'en fournir des occasions par lesquelles je puisse vous marquer l'estime et la considération parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L'abbé VICTOR.

II

Mon Revd Père [Galland],

Comme je sai que tout ce qui regarde le grand Bossuet, en quelque manière que ce soit, vous intéresse particulièrement, voici une anec-

dote, qu'en feuilletant mes papiers j'ai trouvée, et que j'ai eu du côté de Thoulouse en son temps.

« Les Jésuites répandent ici (à Thoulouse) et en beaucoup d'autres en- « droits un livre de leur façon, avec le faux titre d'*Instructions spi-* « *rituelles en forme de Dialogue sur les divers états d'oraison, suivant* « *la doctrine de M. Bossuet, Ev. de Meaux*, par un Religieux de la « Comp. de Jésus, Docteur en Théologie, imprimé à Perpignan chez « J.-B. Reynier, 1741, et se vend à Thoulouse chez Forest; à Lyon chez « les Frères Deville; et à Nancy près la veuve Balthazar ».

« Le Jésuite auteur de ce livre est, dit-on, le P. Caussade ; et l'édi- « teur, le fameux P. Gabr. Antoine. L'ouvrage est muni d'une permis- « sion du R. P. Provincial, datée de Dijon le 3 août 1738, adressée au « susdit P. Gabr. Antoine et signée De la Motte, et donnée sur l'appro- « bation de trois Théologiens de la Société. Ce sont donc *six* Jésuites « qui participent à cet ouvrage, et qui en sont garants. Il n'y manque « qu'un Privilège. Mais, à son défaut les dits RR. PP. ont eu recours « au Procureur général du Roi à Perpignan, qui, sur le vu de deux « docteurs de cette ville-là, en a permis l'impression. C'est aparem- « ment l'usage du païs. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est divisé en deux « livres, dont le premier est destiné à exposer (en 16 dialogues) les « erreurs des Quiétistes et la doctrine opposée, Le second contien deux « Dialogues (qui font avec les 16 autres 27 en tout) et donne des Leçons « de Pratiques pour parvenir à l'oraison, et à l'état passif. Dans un aver- « tissement, on dit que Mgr. de Meaux a fourni le sujet du primier « livre, et le dessein du second. Cet auteur (ajoute-t-on, parlant de « de M. Bossuet), est si célèbre par tous ses ouvrages en tout genre, et « par sa haute réputation, qu'il est inutile d'en rien dire, puisqu'il n'y « a personne qui ignore le haut rang qu'a tenu dans l'épiscopat et parmi « les plus profonds théologiens, aussi bien que parmi les plus savans « hommes de son siècle, le grand évêque de Meaux M. Bossuet. En « traitant des divers états d'oraison suivant son double dessein, il a su si « bien débrouiller les plus importantes questions sur la vie spirituelle, « qu'il les a toutes réduites au dogme précis, que nul autre sans con- « testation ne possédoit comme lui ».

« Voilà un éloge qui ne paroît rien laisser à désirer. Mais il faut se « souvenir que c'est un Jésuite qui le fait. Ceux qui ne connaissent « pas les bons PP. croiroient tout uniment que ce discours est sé- « rieux, c'est-à-dire sincère. Mais outre que l'ouvrage entier n'est fait « que pour donner le change sur le grand Bossuet, élever à son préju- « dice M. de Fénelon, archev. de Cambrai, et faire dire au primier tout « le contraire de ce qu'il dit ; voici le correctif de l'éloge. Soit longueur, « soit profondeur de l'ouvrage, dit-on tout de suite dans le même aver- « tissement, soit rareté des exemplaires, soit prévention, ou peu d'atten- « tion de la part des lecteurs, tant de gens ont si manifestement

« abusé de sa saine doctrine et de celle des autres évêques qui ont « agi avec lui, qu'on a cru qu'il importoit presqu'autant à la gloire de « ces Prélats, qu'au bien des âmes, de réduire leur doctrine en abrégé « par demandes et par réponses, afin que chacun fût mieux à portée « de la lire, de l'entendre et d'en profiter ».

« Ces précautions ne vous semblent-elles pas admirables, Monsieur ? Il « s'agit d'un livre où un évêque qui a tenu le plus haut rang dans l'épis- « copat et parmi les plus profonds théologiens, a su si bien débrouiller « les plus importantes questions sur la vie spirituelle, qu'il les a toutes « réduites au dogme précis. Cependant ce grand évêque, ce profond « théologien a donné lieu à des abus si multipliés (selon les six Jésuites), « et il devient par là si dangereus, qu'il importe au salut des âmes « que ces RR. PP., pour précautionner les fidèles (quelle délicatesse « de charité !) contre le danger, réduisent charitablement cet ouvrage « en abrégé et par demandes et réponses. Et (faites-moi la grace de le « bien observer) la défiance où l'on doit être n'est pas bornée au livre « de M. Bossuet; elle s'étend à ceux des prélats qui ont agi de concert « avec lui. La gloire de ces évêques ne se trouve pas moins intéressée « au travail du Jésuite que le salut des âmes; et pour être à portée de « lire leurs ouvrages, de les entendre, et d'en profiter, les fidèles « avoient besoin du Comentaire et de la clé que leur en donne le « P. Caussade. Je n'ai garde de perdre le tems à le suivre dans « l'exécution de ce beau plan. Vous sentirez d'avance que ce travail « jésuitique n'a pour but que de rendre le grand Bossuet quiétiste, et « d'insinuer le quiétisme sous le nom et l'autorité d'un prélat, par « qui il a été combattu avec tant de supériorité et de zèle. Les Jésuites « sont faits pour tout corrompre; exécrables Harpies, ils souillent tout « ce qu'ils touchent de leurs infâmes mains, la Doctrine, l'Histoire, « les Dogmes, les Faits. Nous nous bornerons dans le cas présent à la « partie historique. Outre que c'est elle qui convient davantage, le « dogmatique, qui seroit déplacé dans une lettre, y seroit trop long « à discuter. Je puis seulement assurer à cet égard que les connois- « seurs, qui liront l'ouvrage du Jésuite Caussade, y trouveront entre sa « doctrine et celle de M. de Meaux des différences si étranges, qu'on « peut dire que la théologie de ce grand homme y est abrégée et « éclairée à peu près comme l'*Histoire Ecclésiastique* de M. de Fleury « l'est par le sieur Morenas, et l'*Histoire du Peuple de Dieu* par le « Père Berruyer ».

« Quand on parle des écrits de M. Bossuet contre le quiétisme, il est « naturel de penser à M. de Fénelon. Aussi le Jésuite commence-il « son premier Dialogue par demander si l'instruction (de M. Bos- « suet) sur les étas d'oraison n'a pas été composée à l'occasion du livre « des *Maximes des Saints* (de M. de Fénelon). Voici sa réponse, et c'est « le seul échantillon que je vous produirai parmi bon nombre d'autres

« chefs d'œuvre de ce livre. Mais celui-ci vaut bien la peine qu'on le « considère ».

Rép. « Plusieurs l'ont cru (dit le P. Caussade), mais faussement; « puisqu'il est constant qu'elle fut composée assez longtemps avant « ledit livre, et par conséquent avant les disputes survenues entre deux « des plus grands prélats de l'Église de France : disputes (continue le « Jésuite) où il ne nous convindroit nullement d'entrer en aucune « façon. Mais, sans y entrer, j'espère que la simple lecture que nous « allons faire de l'Instruction nous donnera souvent occasion de re- « marquer avec une agréable surprise, que pour les fonds de la vraie « Spiritualité les deux grands prélats n'étoint pas si éloignés de sen- « timens qu'un certain public l'a pensé. Ce qui paroit encore mieux « par les lettres particulières de M. Bossuet et surtout par les *Let-* « *tres de Direction*, à peu près semblables à celles du tres illustre « et tres pieux archevêque de Cambrai ».

« Il vous viendra tout naturellement à la pensée de demander pour « qui écrit un auteur qui déguise si impudément des faits si connus ; et « quel est donc ce « certain public » qui a tort de prétendre que « M. Bossuet et M. de Fénelon étoient éloignés de sentiments ? Ou plu- « tot s'il y a jamais eu un public qui ne le prétende pas ? Vouloir ra- « procher les sentimens de ces deux prélats, et les faire penser l'un « comme l'autre, n'est pas une chose plus aisée que de concilier Mo- « lina avec saint Augustin ; la doctrine des Jésuites avec celle de l'Église, « et sur tout la morale de leurs casuistes avec celle de Jésus-Christ. « Il suffit de lire pour préservatif contre le livre du P. Caussade « par rapport aux faits la *Relation de l'origine, du progrès et de la con-* « *damnation du Quiétisme répandu en France, avec plusieurs Anecdotes* « *curieuses*, imprimée en 1732 et 1733, in-12, 2 vol., par M. Phelipeaux, « Docteur de Sorbone très habile, et témoin occulaire des faits dont il « rend compte au public.

« A l'égard de la partie théologique de ce Livre du P. Caussade [1], on « verra, si on veut l'examiner, que ce Jésuite, quiétiste comme « M. l'archevêque de Cambrai, cherche à se débarrasser de M. de « Meaux, en lui faisant dire et penser tout le contraire de ce qu'il a « défendu avec tant d'avantage contre le très illustre et très pieux « archevêque » [2].

« En voilà bien assez pour cette fois cy ».

(*Lettre non signée.*)

1. Sur le livre du P. Caussade, plusieurs fois réimprimé, voir la *Bibliographie* du P. Sommervogel, t. II, col. 900.

2. Sur cette question, objet de tant de controverses, il convient de se reporter au livre de Crouslé, *Fénelon et Bossuet* (1894, 2 vol. in-8), et à un article du P. Griselle dans les *Études de la Compagnie de Jésus* (1902).

III

Per il Padre Galland, All'Ambass. di Francia,

afin qu'il puisse donner complette la Collection des œuvres de M. Bossuet, évêque de Meaux, de ce grand homme qui fut d'un génie vaste et hereux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre; l'ornement de l'épiscopat et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles; un évêque au milieu de la Cour; l'homme de tous les talens et de toutes les sciences; le docteur de toutes les Églises; la terreur de toutes les sectes; le Père du dix-septième siècle.

1. A la fin des trois premiers *Avertissemens aux Protestants* de 1689, M. Bossuet a joint un écrit qui contient la *Revue de quelques-uns de ses Ouvrages.*

2. *Lettre Pastorale aux nouveaux catholiques avec une Répönse pour relever la foi de ceux qui sont tombés.* A Cologne, Marteau, 1686, in-12.

3. *Lettres écrites par J.-B. Bossuet, par l'Abbé de la Trappe et par M..., pour servir de réfutation aux écrits que les Religionaires ont répandu touchant la mort de M. Pellisson.* A Toulouse, 1693, in-4°.

4. *Lettre de M. Bossuet au P. Mabillon* (12 août 1686) *sur la validité des Ordinations des Anglois.* Elle se trouve dans les « Preuves de la Dissertation du R. P. le Courrayer » sur cette matière, p. 1.

5. Dans le *Bons mots et la Vie de Santeuil*, il y a trois lettres de M. Bossuet.

6. *Augustiniana Ecclesiae Romanae Doctrina*, *Cardinalis Sfondrati Nodo extricata.* Coloniae, 1702, in-12. C'est une lettre de 18 pages. M. Bossuet en est l'auteur (Voiez la *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, p. 68, n° 41, tom. I).

7. J.-B. Bossuet, *Mandatum ad Censuram Cleri Gallicani.* Parisiis, 1702, in-4°.

8. Dans les Mémoires manuscrits de M. Philibert de La Mare, conservés à Dijon (part. I, pag. 136), il y a une lettre assez longue que M. Bossuet écrivit sur la mort de la Reine d'Angleterre, Henriette-Marie de France.

(Cosi dice l'autore de la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, M. Papillon, tom. I, pag. 63, col mezzo del mio gran Protetione S. E. il sig^r l'Ambasciatore di Francia si potrebbe far copiare questa lettera.)

9. *Catéchisme de Meaux pour l'usage des nouveaux Convertis.* Paris 1701.

10. *Le guide du Chemin du Ciel*, par M. Bossuet. A Bruxelles, 1693, in-12.

11. A la fin du second volume du *Supplément au Dictionnaire de Moreri*, par M. l'abbé Goujet, on trouve un excellent article de Pierre Cally. Ce fut le grand *évêque de Meaux*, dit l'auteur, qui fit le dispositif du mandement de l'évêque de Bayeux, pour censurer le livre de Cally, intitulé *Durand commenté*. (Si ricerca ce *Dispositif*, ou le *Mandement même*.)

12. Bossuetus *Nonnulla Statuta* condidit pro Ecclesia Collegiata Domini Martini. — Item : Scripsit ad Summum Pontificem an. 1702, pro canonizando B. Vincentio a Paulo. (Cosi trovo scritto in *Gallia christiana*, tom. VIII, pag. 1659; — Desidero questi *Statuti* e questa lettera.)

13. *Instruction Pastorale de MM. Évêques de Luçon et de La Rochelle sur le livre intitulé : Justification des Réflexions sur le Nouveau Testament*, par M. Bossuet. (Non so ne dove, ne quando sia stata stampata.)

14. *Histoire abrégée de la dernière Persécution de Port-Royal*, 1750; 2 tom. in-12, senza data di luogo. (Nel tomo secondo di questa opera, lib. 4, cap. 1, pag. 88-207, si parla dictesamente della lettera del Bossuet alle Religiose di Porto Reale, e si mostra essere stata supposta al Bossuet.)

15. *Histoire de l'Église de Meaux*, avec des notes et dissertations. Paris, 1731, 2 vol. in-4°, par Dom Toussaint du Plessis, bénédictin.

16. *Abrégé de l'Histoire de France*, par feu M. Bossuet. A Paris, 4 tom. in-12.

17. *Discours de piété*, par M. Treuvé. (L'auteur y a joint celui qu'il fit pour l'anniversaire du sacre de M. Bossuet.)

La vie de l'Auteur, s'il y en a de publiée, ou le tome IV de ses ouvrages posthumes.

18. *Deux lettres du P. Gerberon* à M. Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction du livre de saint Augustin.

IV

A Vicence, le 28 avril 1754.

Mon rév^d^ Père,

Je vous renvoye enfin le *Relationes de Libris novis* que divers incidens ont retardé, et qui est cause que j'ai tant gardé les feuillets des *Mémoires littéraires de Venise*, parce je me flattois chaque jour de vous pouvoir faire la restitution de l'un et des autres, de sorte que cette musique qui a été de si longue haleine me pourra faire paroître négligent à votre égard, quand je ne suis rien moins que cela. Pardon donc du retard, et puisqu'il vaut mieux tard que jamais, recevez avec ce qui vous appartient mes excuses bonnes ou mauvaises qu'elles soient, puisque j'avoue de bonne foi que je n'en ai pas de meilleures à vous produire.

L'on me marque d'un certain païs que le P. Ghezzi s'est fort démené

pour s'excuser de recevoir le feuillet de corrections que la Congrégation de l'Index lui a ordonné de signer et d'insérer dans son Livre. Un certain Père Macchi, de la Société, a fait à son passage par Bresse[1] de pressantes instances à S. Em. Querini pour qu'il interposa son autorité de préfet de ladite Congrégation, ou son crédit à Rome, pour exempter ce Père d'une telle flétrissure ; mais cette Éminence n'a pas voulu s'en mêler, de sorte qu'il faudra que le P. Ghezzi[2] boive ce calice amer jusqu'à la lie. Il est à craindre que S. E. Querini n'ait effacé par ce refus le mérite extraordinaire qu'Elle s'étoit acquise auprès de la vénérable Société pour avoir volu, quoiqu'inutilment, réveiller par sa lettre au Card. d'Alsace l'affaire du Ven. Bellarmin, qui semble malgré cette tentative dormir plus que jamais.

Si jamais vous faisez une nouvelle édition des Lettres de M. Bossuet, je crois que vous ne seriez pas fâché de voir une explication de celle qu'il écrivit, ou qu'on lui attribue d'avoir écrite aux Religieuses de Port-Royal avant la paix de Clément IX, pour résoudre leurs difficultez à signer purement et simplement le Formulaire. Cette explication se trouve dans le second Volume de l'*Histoire de la dernière Persécution de Port Royal*, au livre IV, chap. I, pag. 88, au sujet de l'adoption que fit de cette lettre M. le Cardinal de Noailles, et je suis sûr que si vous ne l'avez pas vue, vous ne serez pas fâché d'y donner un coup d'œil. C'est un de ces livres que je lis, non pas par méthode et pour en faire étude, mais par simple curiosité, et dont je fais usage au lit avant de m'endormir. Il vous sera facile, je crois, de le trouver à Venise, mais si vous ne pouvez en avoir le trace, je vous prêterai volontier ce volume pour vous divertir, afin que vous ne vous trouviez pas en peine de répondre à quelques objections qui, regardant certains faits qu'on peut ignorer sans pour cela être moins habile, ne font de la difficulté qu'autant qu'elles viennent quelquefois à l'imprévu. Il est vrai qu'on ne vous fera jamais ces difficultez en Italie ; mais comme un savant comme vous ne voit pas ses fatigues limitées à une seule province, il est obligé de rendre un compte exact de son travail au moindre de ses lecteurs, qui, en achetant son livre, acquiert le droit de lui demander des éclaircissemens sur ce qui lui peut paroître moin clair à son avis.

Mon épouse, assez bien remise de ses indispositions, et toute ma famille vous font leurs compliments, et j'y joins les assurances toujour nouvelles du respect et estime sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon Révd Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LOUIS SALES.

1. Brescia.
2. Sur le P. Ghezzi, voir la *Bibliographie* du P. Sommervogel, t. III, col. 1377.

INVENTAIRE

DES

ANCIENNES ARCHIVES COMMUNALES ET DE POLICE

De Neufchâteau (Vosges)

Les anciennes archives du bailliage, de la gruerie et de la municipalité de Neufchâteau ont été détruites par un incendie, le 22 pluviôse an VII (10 février 1799), avec la maison communale, où elles étaient en dépôt.

Leur anéantissement, étant donnée l'importance de cette ville sous le régime lorrain, prive malheureusement les historiens, soucieux de faire revivre le passé local et celui du duché, d'une documentation précieuse à leurs travaux.

Rien ne pourra jamais entièrement combler cette lacune; et il faut s'incliner devant un fait préjudiciable en particulier à l'histoire de la Lorraine et à la monographie de Neufchâteau.

Un inventaire analytique d'une partie de ces archives disparues, pièce que nous avons découverte parmi les manuscrits de la bibliothèque municipale, au cours d'une réorganisation de celle-ci, nous a semblé toutefois pouvoir atténuer, dans une mesure très restreinte, il est vrai, les fâcheuses conséquences de cette destruction.

Cet inventaire mentionne les actes de 22 registres et les pièces de 42 liasses, comprenant les principaux faits communaux et religieux, du XIVe siècle au XVIIIe inclusivement.

Son étendue ne nous permet pas de le reproduire *in extenso* dans ces pages. Nous nous contenterons donc d'en publier de larges extraits, relatifs aux événements du XVIIe siècle, le plus

intéressant, parce que le plus troublé, de l'histoire neufchâteloise, avec l'unique pensée de le mettre en relief, surtout aux yeux des érudits lorrains, désireux d'apporter de nouvelles précisions à leurs études.

XVIIe SIÈCLE. — **Premier registre** : 1612 à 1628, 356 feuillets.

1. — *4 mai 1615.* — Dépense de 6 francs, pour vins envoyés aux prêtres forains, qui avaient assisté à la conduite du corps de M. Saint-Élophe, aux religieux et sœurs grises de Neufchâteau.
2. — *26 novembre 1615.* — Requête des habitants de Châtenoy et de la prévôté de ce lieu, à son Altesse, aux fins d'être déchargés de la garde du château de Neufchâteau.
3. — *1er décembre 1618.* — Entrée de M. le comte de Boulay, — Louis de Guise, — seigneur de Neufchâteau, en ladite ville. On lui fit présent d'un navire d'argent, du prix de 300 francs barrois.
4. — *27 novembre 1619.* — Dépense de 25 francs, payés au sieur Nicolas de La Vallée, conseiller en l'hôtel de ville, pour aller à Nancy et assister aux États, qui devaient s'y tenir le 2 décembre suivant.
5. — *21 juillet 1619.* — Dépense de 50 francs, donnés aux dames religieuses Clarisses, de Neufchâteau, pour aumône, et les aider aux frais de conduite à Moyenmoutier de leur abbesse, Suzanne de Richecourt, pour l'exorciser.
6. — *26 juillet 1622.* — Le duc de Lorraine, Henri II, ayant demandé à la ville de Neufchâteau qu'elle lui prêtât 6000 francs pour l'entretien de sa gendarmerie, le sieur Jean Mouginot, seigneur de Noncourt et de Rebeuville, en fit l'avance.
7. — *3 juin 1620.* — ÉTABLISSEMENT DES CAPUCINS. — Les gens du conseil de la ville de Neufchâteau et les bourgeois, sur les remontrances à eux faites par les Capucins, notamment par le R. P. Léonard de Paris, leur provincial, qu'ils désireraient ériger une église et un couvent de leur ordre à Neufchâteau, sans aucunes charges ni obligation à la ville de fournir place ni aucunement y contribuer, consentirent volontiers de les recevoir, sous le bon plaisir de son Altesse et de Monseigneur le Comte.
8. — *8 juillet 1624.* — Dépense de 7 francs pour raisins et écorces de citrons, donnés au provincial venu pour bénir leur église.
9. — *30 mai 1621.* — Les sieurs de Bar, lieutenant, et Rollin, conseiller, furent députés par les bourgeois pour aller à Nancy congratuler l'heureux mariage du comte de Boulay avec la princesse Henriette de Lorraine-Vaudémont. — On fit à cette occasion un feu de joie et une procession ; le voyage coûta 40 francs.

10. — *3 janvier 1623.* — Dépense de 8 francs pour le voyage du prieur des Dominicains de Toul, venu pour l'érection de la confrérie du Rosaire, et de 62 francs 8 gros pour la demeure des Jacobins, venus à Neufchâteau pour ce.

11. — *11 mai 1623.* — Dépense de 3 francs payés à René Merlin, pour avoir battu le tambour à l'arrivée de la princesse de Phalsbourg, compris 8 gros pour le fond de son tambour qui fut crevé.

12. — *20 septembre 1626.* — La ville se joignit aux chapelains du Saint-Nom-de-Jésus pour faire exécuter la donation testamentaire de feu le sieur Simon Sallet.

13. — *24 avril 1627.* — Transaction portant que le curé de Neufchâteau (qu'il soit ou non enfant de la ville) participera, comme un chapelain, à la fondation du sieur Sallet, d'une première messe en l'église de monsieur Saint Christophe, et des messes et matines, journellement, en celle de Saint Nicolas.

Les vêpres et les complies furent fondées par le sieur Nicolas Diche, surnommé Marchand, qui, conjointement avec Isabelle de Vicherey, sa femme, avait établi ladite chapelle du Saint-Nom-de-Jésus en 1515.

Deuxième registre : 1629 à 1653, 430 feuillets.

1. — *24 septembre 1630.* — Entrée de M. de Mauléon dans son gouvernement de Neufchâteau. On donna à son épouse des nappes et des serviettes pour cent vingt huit francs.

Cette libéralité, ajoute, sous forme de note, le rédacteur de l'inventaire, jointe à celle précédemment faite à Louis de Guise, prince de Phalsbourg et de Lixheim, à l'occasion de sa prise de possession de la seigneurie de Neufchâteau (1618), offre un frappant contraste avec la misère qui sévissait alors en Lorraine.

2. — *23 juin 1631.* — Ordre de faire garder de jour les portes de la ville par huit hommes, à cause de la contagion de la peste.

3. — *4 septembre 1631.* — Le sieur Nicolas Rollin vendit à la ville 50 ouzaux de blé pour nourrir le menu peuple, pendant le temps de la contagion, arrivée six semaines auparavant.

4. — *4 septembre 1631.* — Ordre de M. de Mauléon, gouverneur, et des maire et gens du conseil, donné aux sieurs Mansuy Mathiot, prévôt, Melchior Diez et François Patenas, jurés, ainsi qu'à Didier Delapaix, clerc juré en la justice de Neufchâteau, de revenir en cette ville et y reprendre l'exercice de leurs fonctions.

5. — *18 septembre 1631.* — TEMPS DE LA PESTE. — Défense à toutes personnes d'aller visiter ou communiquer avec celles qui étaient aux Loges et tenues pour suspectes, soit pour leur porter des aliments ou autrement, sans être assistées d'un homme de justice ou du Conseil et d'un de la garde de la porte de la ville, mêmement à Rouceux, à

peine de ne plus rentrer en cette ville, et d'en être expulsées comme infectées.

Même défense aux boulangers d'acheter des grains hors de la place, et aux coratières de vendre aucun meuble, sans la permission du maire.

6. — *23 septembre 1631.* — Fortifications de Neufchateau. — Ordre du maréchal de La Ferté-Senecterre, gouverneur et lieutenant général des province et armée de Lorraine, ville et citadelle de Nancy, au sujet de la neutralité, portant que toutes les fortifications de Neufchâteau, faites du temps de M. de Batilly, et depuis que la place avait été occupée par les troupes de Lorraine, seraient rasées, même la fausse braye, entre la ville et le château, ne restant seulement rien que les murailles, tant de la ville que du château, et qu'il ne serait point touché au puits de ce dernier.

7. — *11 octobre 1632.* — Amende de dix gros, contre chaque officier manquant aux réunions du Conseil.

8. — *2 novembre 1632.* — Peste. — Défense aux bourgeois de retirer ou recevoir dans leurs maisons aucunes personnes ni meubles, revenant des lieux suspects de contagion et pestiférés, à peine de 100 francs d'amende, et d'être lesdits meubles brûlés.

9. — *8 novembre 1632.* — Services funéraires du duc François.

10. — *10 janvier 1633.* — 100 francs, payés au sieur Antoine de Bourgogne, pour prix de sa terre joignant le cimetière de la Butte, cimetière des pestiférés.

11. — *23 mai 1633.* — Dépense de 27 gros pour un levrault acheté pour régaler, à Neufchâteau, les princesses de Lorraine, à leur retour de la ville de La Mothe.

12. — *8 avril 1634.* — Premier siège de La Mothe. — Le marquis de La Force et le colonel Delpbrune, maréchaux de camp aux armées du Roy, étant au camp devant Médonville, pour le siège de La Mothe, ordonnèrent au maire et aux habitants de Neufchâteau d'envoyer quarante paysans audit Médonville, le lundi 10 dudit mois, neuf heures du matin, sans faillir, savoir : 32 avec des pelles et 8 avec des piques, des hottes et des serpes, pour travailler au fort qu'il fallait construire devant La Mothe, pour le service du roi, et de prendre des vivres pour trois jours, avec députation de l'un d'entre eux pour commander dans le travail.

13. — *10 mai 1634.* — Démolition des fortifications de Neufchateau et de Chatenois. — Ordre donné par le prince de Condé au sieur de Saint-Bernard de faire démolir promptement de fond en comble les murailles, portes et porteaux des villes et châteaux de Neufchâteau et de Châtenoy, en sorte qu'il n'y reste pierre sur pierre, et aux dépens des habitants desdits lieux et des prévôtés en dépendant, dont les maires seraient tenus de faire l'avance, à charge de rem-

boursement par rôle et cotisation; ordre aussi de faire demeurer dix soldats, entretenus à leurs frais, en chacun desdits châteaux, à raison de 6 sols par jour, à chaque soldat, jusqu'à la démolition complète des murailles en chacune desdites villes.

14. — *11 décembre 1634.* — Le sieur de Chantemelle, gouverneur de Neufchâteau, y ayant fait assembler les communautés des environs, pour démolir les murailles de la ville, et ayant déjà fait des démolitions dans un jour pour plus de 2000 écus, il lui fut promis par reconnaissance 1000 écus, sous la promesse qu'il fit de ne démolir et démanteler ladite ville plus avant que le pan de murailles derrière le prieuré Notre-Dame de ce lieu.

15. — *25 février 1635.* — Protestation de Jean-Jacques de Seraucourt, bailli de l'évêché de Toul, contre le sieur de Chantemelle, gouverneur de Neufchâteau, sur ce que ce dernier avait fait commander les villages de Punerot, Mont-l'Étroit, Autreville et Hannonville, dépendant dudit évêché et du gouvernement de Toul, pour travailler à la démolition et ruine des forteresses dudit Neufchâteau.

16. — *15 juin 1635.* — En suite de l'ordre du prince de Condé de faire démolir les murailles de Neufchâteau, il fut arrêté que remontrances seraient faites à ce prince, alors à Nancy, par M. de Bourlémont et M. Bouaut, avocat. Le prince répondit qu'il ne pouvait rien changer aux ordres à lui donnés, et qu'il fallait s'adresser au roi. Pourquoi le sieur Nicolas Sauville, avocat audit Neufchâteau, fut député pour aller à Paris. On emprunta 3000 francs, pour son voyage, au sieur Nicolas Thomassin, d'Harchéchamp.

17. — *13 avril 1636.* — Charge de Maire. — Déclaration faite, au nom du roi, par M. Gobelin, intendant de justice et police de son armée, que la charge de maire, à Neufchâteau, serait annuelle, comme elle l'avait été ci-devant, et non perpétuelle, en la personne de M. Nicolas de La Vallée.

18. — *25 avril 1638.* — Provisions de l'office de commandant, à Neufchâteau, données par le roi au sieur de Batilly, colonel d'un régiment à pied.

19. — *24 décembre 1640.* — On donna quatre pièces de vin, pour étrennes, à M. de Batilly, gouverneur, et le 31 décembre 1641, 400 francs, pour le même motif.

20. — *26 avril 1641.* — Second siège de La Mothe. — Ordre donné par le chevalier de Magalotti, baron romain, maréchal des camps et armées du roi, commandant l'armée de Sa Majesté devant La Mothe, au camp de Vrécourt, de loger et donner la subsistance au commissaire de l'artillerie et à quatre cavaliers de la compagnie de M. de Vaudoncourt.

21. — *18 août 1641.* — Premier siège de Neufchateau. — Ce jourd'hui 18 août 1641, cette ville de Neufchâteau ayant été sommée et investie

par l'armée du roi, composée de 5000 hommes et quatre pièces de canon, et commandée par le seigneur évêque d'Auxerre et le comte de Grancey, se rendit ledit jour et le château, ayant enduré soixante coups de canon, et brèche faite; la garnison y étant commandée par Messieurs de Chauvirey, gouverneur, et Deuilly, capitaine, se rendit aussi ledit jour.

Cette armée causa de grandes pertes et dégâts en grains, et foula considérablement les bourgeois; pendant ce siège, la ville fournit deux vaches à M. de Batilly pour la nourriture de la garnison.

22. — *4 novembre 1641.* — Défense à tous bourgeois et autres de sortir de leurs logis, après neuf heures sonnés, et de mener aucunes danses ni joueurs de violons ou de violes dans les rues.

23. — *19 janvier 1643.* — Nicolas de Bourgogne, apothicaire en cette ville, fut appelé par M. Darnaud, mestre de camp général, commandant les troupes devant La Mothe, pour y servir.

24. — *2 décembre 1644.* — Le sieur de La Vallée le jeune fut député pour aller à Paris remercier M. le duc d'Orléans et la duchesse, de ce qu'ils prenaient la ville de Neufchâteau sous leur protection, et pour empêcher l'armée de M. de Magalotti d'y entrer et d'y séjourner.

25. — *30 décembre 1644.* — On donna une pièce de vin blanc et une de clairet, pour étrennes, à M. de Magalotti, commandant le blocus de La Mothe, pour conserver à la ville son amitié.

Ces étrennes ne produisirent rien, puisque la ville fut obligée de députer le sieur Grandcourt, garde de son Altesse, pour retourner à Paris, et faire des remontrances au sujet du logement de sept compagnies de M. de Magalotti-cavalerie, que la ville supportait le 23 janvier 1645.

26. — *8 janvier 1645.* — Remontrances de la ville, en suite de l'ordre de M. de Gombaut, intendant au blocus de La Mothe, pour fournir 400 francs, 200 quintaux de foin, 100 bottes de paille et 30 bichets d'avoine, au quartier du roi à Vrécourt.

27. — *14 février 1645.* — Défense du sieur de Gombaut, écuyer, seigneur de la Marque, conseiller du roi au présidial de Troyes, maître des requêtes ordinaire de la reine régente et intendant de police et finance au blocus de La Mothe, aux bourgeois de Neufchâteau, de donner le pain de munition à quarante soldats préposés à la garde du pont de Goncourt.

28. — *19 février 1645.* — Ordre du roi de recevoir, à Neufchâteau, le régiment de Batilly-infanterie.

29. — *19 février 1645.* — La moitié du régiment de M. de Mazarin était logée à Neufchâteau.

30. — *20 septembre 1645.* — Ordre dudit sieur de Gombaut au maire de Neufchâteau d'envoyer à Soulaucourt trente chevaux et douze charrettes, pour conduire le restant des munitions de guerre qui y étaient.

31. — *20 septembre 1645.* — Ordre du roi aux habitants de Neufchâteau de conduire jusqu'à Andelot et à d'autres communautés, jusqu'à Troyes, les meubles et ustensiles qui avaient servi à l'hôpital de l'armée employée au siège et à la prise de La Mothe.

32. — *18 juin 1647.* — REMOVILLE. — Exemption de logement des gens de guerre, accordée aux sujets des terres de Removille et dépendances, en considération des services du marquis de Bassompierre, seigneur du lieu.

33. — *21 juillet 1648.* — CARMÉLITES. — Lettres patentes du duc de Lorraine Charles IV, portant permission aux Carmélites de Nancy d'établir une maison conventuelle de leur ordre à Neufchâteau, pour y entretenir dix religieuses, pour l'entretien desquelles elles avaient les fonds suffisants, à condition qu'elles ne seraient pas à charge à la ville, qu'elles feraient voir lesdits fonds et que les religieuses Annonciades, établies quelques années auparavant à Neufchâteau, en sortiraient.

34. — *1er décembre 1648.* — La duchesse Anne écrivit, de Paris, à M. de Batilly, gouverneur de Neufchâteau, pour favoriser cet établissement.

35. — *26 avril 1650.* — M. de Feler-Keintin étant arrivé, avec son armée, au village de Rouceux, envoya des cavaliers prendre la harre de la ville, composée de 250 bêtes à cornes, et la fit conduire dans la prairie dudit Rouceux, où il la fit garder par cinquante cavaliers, menaçant les bourgeois, s'ils ne lui payaient incessamment 400 pistoles de contribution, de venir loger dans le faubourg, avec tout son monde, et tenter d'entrer dans la ville. En conséquence, il fut décidé que les propriétaires du bétail payeraient une pistole par vache et une demi par génisse.

36. — *14 juin 1650.* — ÉLECTION DU MAIRE. — Henry Mathiot, ayant été choisi pour maire, au cloître des Cordeliers, prêta serment par devant M. de Batilly, à l'issue de la messe de Saint Christophe; d'où il fut conduit à l'auditoire par tout le peuple.

37. — *10 août 1650.* — Ordre du sieur de Tranquilsay, lieutenant de M. de Batilly, et de Georges Pierraud, lieutenant de la maréchaussée de France à Nancy, de fournir ledit jour, pour huit heures du soir, 60 ouzaux de blé, 100 mesures de vin, 300 livres de chandelles et 50 chariots de bois, pour les munitions du château.

38. — *6 septembre 1650.* — SECOND SIÈGE DE NEUFCHATEAU. — La ville de Neufchâteau fut assiégée par M. de Lignéville, le 6 septembre 1650, et prise par force, le 7, à minuit; les portes furent brûlées et l'assaut donné, à cause des défenses et de la résistance de la garnison. On fut obligé de loger dans la ville ledit seigneur comte de Lignéville, les officiers généraux de l'armée, colonels et autres officiers majors, qui remplirent les maisons des bourgeois, chez lesquels ils vécurent

à discrétion, en sorte que l'hôte dudit seigneur rapportait seul en dépense 15000 fr., pour douze jours de séjour que l'armée fit en cette ville, les faubourgs et dans les villages de Rouceux et Noncourt.

La dépense des autres bourgeois se porta à 124000 francs, non compris le fourrage perdu; et tout ce qui était aux faubourgs, soit en grains non battus, blé, orge et avoine, et dans les granges de la ville fut dissipé, ainsi que tout ce qui était dans lesdits deux villages. Les vignes furent perdues entièrement, et malgré cela, la ville fut obligée de fournir quantité de pièces de vin, de la poudre et du plomb, pour faire des balles, les planches et bois pour les mines et le canon, et de payer tous ceux qui étaient employés, enfin de donner 800 fr. pour solder les mineurs.

Le château s'étant rendu après huit jours de siège, toute l'armée y séjourna encore quatre jours en rafraichissement. Après sa sortie, ledit seigneur comte laissa dans la ville M. le marquis de Bassompierre, avec ordre d'y former un régiment de cavalerie et un d'infanterie. Il y mit aussitôt quatre compagnies de cavalerie, autant d'infanterie, les officiers complets, et plusieurs autres hommes amassés de toutes parts, se disant les uns officiers, les autres volontaires, outre plus de soixante tant blessés que malades de l'armée, avec trois chirurgiens, pour les médicamenter.

L'armée dudit seigneur comte, revenant de Bar, resta trois jours à Neufchâteau, Rouceux et Noncourt, et en acheva la ruine, consomma les vendanges et ce qui restait à la campagne.

Le logement était si considérable que certains bourgeois logeaient jusqu'à douze à quinze personnes, et toutes nourries aux dépens de la ville.

Celle-ci payait en outre 40 francs par jour à des messagers pour le marquis de Bassompierre. Plusieurs bourgeois quittaient la ville, et d'autres s'enrôlaient pour être exempts.

Le marquis laissa la ville au pillage des soldats, il fit miner le château quatre ou cinq fois. Il faisait visiter, presque tous les jours, les caves et greniers des bourgeois par ses officiers et soldats, qui ouvraient les coffres et buffets, et prenaient ce qu'ils y trouvaient. Il fut vérifié qu'ils avaient pillé pour plus de 15000 francs.

Outre cela, il demandait encore quarante vaches et quarante moutons; il faisait brûler des maisons, il en ruinait d'autres pour en avoir le bois; il fit démolir celle du sieur Patenas, orfèvre, qui était toute neuve et la plus belle de la ville, pour en avoir les planches et solives, disant hautement qu'en cas d'un siège il brûlerait l'église de Saint-Nicolas et les maisons voisines.

39. — *6 octobre 1650.* — Ordre de M. de Lignéville, donné à Velaine près de Ligny-en-Barrois, de voiturer des bois, pour remonter les canons et faire trois guérites, et pour réparer les brèches de la ville.

40. — *19 mai 1650.* — Statuts des boulangers. — Règlement présenté au conseil de ville par les boulangers et les pâtissiers de Neufchâteau, homologué par provision, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu du souverain l'établissement de maîtrise.

41. — *27 janvier 1651.* — Le sieur Mathiot, maire, et Étienne Cachet, greffier, furent maltraités, à coups de poing et d'épée, conjointement et solidairement, en pleine place, par M. de Baillivy, capitaine au régiment de M. de Bassompierre.

42. — *20 mars 1651.* — Résolution de vendre les cloches. — Sur les propositions faites par les maire et conseillers des maires de payer 3500 francs de contributions, dus par la ville, à l'effet de mettre en liberté Nicolas de Bourgogne, l'un des bourgeois, qui était prisonnier en la conciergerie de Nancy, depuis sept à huit mois, il fut décidé que l'on serait fort aise de le mettre en liberté, pour cette somme, non par la confection d'une taille, mais par la vente des cloches. — Alors le fer se vendait 10 gros la quarte ; et il était permis à toute personne d'en vendre.

43. — *3 avril 1651.* — Élection du sieur de Belmont, commissaire des guerres.

44. — *4 avril 1651.* — Ordre de M. de Lhuilier, commandant à Neufchâteau, de réparer les brèches des murs de la ville.

45. — *20 mai 1651.* — Il fut arrêté, sur les remontrances des maire et conseillers, que les cloches étant de leurs biens, et l'église de Saint-Nicolas alors ruinée et démolie, au point de ne pouvoir jamais être remise en état, lesdites cloches devenaient inutiles, que d'ailleurs, s'il arrivait quelque siège, il serait dangereux de les perdre. — Pourquoi ils voulurent absolument qu'elles fussent vendues sans retard, savoir : la grosse, au sieur Sallet, à 10 gros la livre, jusqu'à concurrence de 3000 francs, et que le surplus serait employé à dégager le sieur de Bourgogne, prisonnier à Nancy, et que, pour acquitter les autres contributions, les autres cloches seraient vendues.

46. — *26 juin 1651.* — Arrêté que les ornements des églises paroissiales, les moins utiles au service divin, seraient remis aux gouvernants modernes, pour être vendus ou engagés jusqu'à la somme de 1600 francs.

47. — *15 septembre 1651.* — Ordre donné par les maire et conseillers aux bourgeois de travailler à la démolition du château, avec les habitants de Rouceux, Rollainville, Rebeuville et Noncourt.

48. — *6 octobre 1651.* — Le sieur Charles Sallet ayant fait charger sur deux chariots le métal de la cloche (dite la Magdelaine) appartenant à la paroisse Saint-Nicolas, pour la conduire et la vendre en France, on s'y opposa, parce que l'on espérait la remettre en état.

49. — *15 avril 1652.* — Chateau. — Le duc Charles IV de Lorraine donna à la dame baronne de Chauvirey, après la mort de son mari, sa

retraite, demeure et résidence, et à toute sa famille, dans le château de Neufchâteau, avec les gages et émoluments attachés au gouvernement.

50. — *17 août 1652.* — Sauvegarde accordée aux bourgeois et habitants de Neufchâteau par le duc d'Orléans, qui les prit sous la protection du roi, avec permission de faire mettre et apposer les armes et écussons de France en tels endroits qu'ils voudraient. [Ils étaient, en particulier, sculptés au-dessus de la porte attenante au cimetière de Saint-Nicolas; ils furent grattés, pendant la Révolution, le jour même de l'exécution du roi Louis XVI, 21 janvier 1793.]

51. — *23 novembre 1652.* — Ordre donné, au camp de Void, par le chevalier de Guise aux habitants de Neufchâteau, de délivrer sans retard, à peine de la vie, et de voir la ville assiégée, pillée et brûlée, les poudres et boulets qui étaient au magasin du château, avant sa démolition. Ces boulets furent conduits à Void le 12 mai 1653.

52. — *25 novembre 1652.* — Ordre donné, au camp de Sorcy, par le comte de Lignéville, aux bourgeois de Neufchâteau, portant qu'il voulait avoir cinq canons, et qu'il fut fait des affuts ou brancards et préparer des chevaux pour les conduire à Nancy.

53. — *1er février 1653.* — Passeport donné par le marquis de Sillery aux bourgeois envoyés pour faire rendre la liberté à Jacques Plumerel, maire, et à Louis Sauville, prisonniers à Damviller, dont ledit marquis était gouverneur. — Leur rançon fut fixée à 600 pistoles.

Troisième registre : 1653 à 1667, 445 feuillets.

1. — *3 mars 1653.* — En suite de la résolution de vendre les cloches et ornements des deux paroisses, le nommé Petitjean, tanneur à Langres, en offrit 33 francs du cent, vendu à Langres, sous facture, jusqu'à concurrence de dix milliers, par lesquels on devait prendre la seconde, la troisième et la quatrième de Saint-Christophe.

2. — *3 avril 1653.* — Autre arrêté pour faire charger six cloches, savoir : trois de la paroisse Saint-Nicolas; la plus grosse, mise en pièces, pesant 2900 livres; la seconde de 1600, et la troisième de 1400 livres; trois cloches de Saint-Christophe, la première de 1500 livres ou environ, la deuxième de 900, et la troisième de 700. — Elles furent chargées sur sept chariots.

3. — *5 avril 1653.* — Autre arrêté, pour vendre quarante-huit marcs d'argenterie des paroisses, et de les conduire à Nancy, au lieu de les porter à Langres, à cause des acquits. Il fut encore arrêté que la grosse cloche de Saint-Christophe et le gros bénitier seraient conduits à Langres pour en faire argent; et, parce qu'il ne restait qu'une horloge à la ville, il fut résolu que le timbre de la paroisse Saint-Nicolas serait mis au clocher de Saint-Christophe et l'horloge remontée, sans

préjudice des droits de l'église Saint-Nicolas de le répéter en temps et lieu, et de lui être restitué, à la première réquisition des paroissiens.

4. — *10 avril 1653.* — Opposition des paroissiens de Saint-Christophe et du curé-doyen à l'enlèvement de leur grosse cloche ; ils aimèrent mieux se cotiser entre eux et vendre encore quelque argenterie des paroisses. En conséquence, Thomas Demange et Christophe Mariotte furent députés pour lever ce que chacun voulut donner.

5. — *17 avril 1653.* — Arrêté que le reste de l'argenterie des deux paroisses, les calices, tant de la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus que des confréries fondées ès dites paroisses, seraient délivrés par les chateliers aux maire et conseillers, à la réserve de deux calices par chacune église, d'une Notre-Dame et d'un Saint-Nicolas.

6. — *12 mai 1653.* — Autre arrêté portant qu'au lieu de vendre la grosse cloche de Saint-Christophe, on vendrait les deux petites du prieuré Notre-Dame, et ensemble toutes les petites des paroisses.

7. — *13 mai 1653.* — Opposition des Bénédictins de Saint-Mansuy à l'enlèvement desdites cloches, qui pesaient 750 livres, et du bénitier du poids de 85 livres. Ils prétendirent qu'elles avaient été enterrées, avec le bénitier, dans la grange du prieuré, pendant les guerres, et placées depuis par les bourgeois au clocher de Saint-Christophe.

8. — *14 juillet 1653.* — MINIMES. — En considération des services rendus à la ville par le P. Jean Cachet, minime, et enfant de Neufchâteau, en qualité de régent, on permit aux Minimes d'y bâtir un hospice, desservi par deux ou trois religieux, à charge qu'ils ne feraient aucune quête qui puisse préjudicier aux autres établissements monastiques, et qu'ils continueraient d'enseigner la langue latine.

Dès le 3 avril 1652, ils s'étaient déjà pourvus auprès de la princesse de Lixheim, dame de Neufchâteau, qui leur répondit qu'elle ne leur permettrait qu'autant que la ville y consentirait; mais la bourgeoisie, les Bénédictins, les Cordeliers, les Capucins et le vicaire, M. Chauchard, s'y opposèrent formellement.

9. — *22 janvier 1653.* — Défense faite par le maréchal de La Ferté-Sénecterre, général de l'armée du roi en Alsace, de reconnaître les ordres et mandements du duc François, sous peine d'être traités comme criminels de lèse-majesté.

10. — *7 avril 1656.* — Arrêté que les Augustines et les Annonciades représenteraient chacune une cloche ; l'une, selon la prétention des bourgeois, provenait de l'église Saint-Christophe, et l'autre de la chapelle Sainte-Marguerite, pour être remises aux paroisses.

11. — *24 avril 1657.* — Ordre du maréchal de La Ferté au sieur Le Fèvre, commandant à Neufchâteau, d'en sortir et d'en remettre la garde aux maire et bourgeois, et à ces derniers de faire raser toutes les fortifications du château, d'arracher les palissades et de combler le fossé, entre la ville et l'ancienne résidence ducale.

12. — *24 avril 1658.* — Maîtrise des boulangers. — Lettres de maîtrise des boulangers, données à Neufchâteau, par François de Grimaldi et Henriette de Lorraine, seigneurs apanagistes de ladite ville; enregistrées le 23 septembre 1658.

13. — *28 février 1659.* — Maison de la cloche. — La maison de la Cloche, près les Capucins, fut érigée en fief par François de Grimaldi et Henriette de Lorraine, seigneurs de Neufchâteau, en faveur de Charles de La Vallée, capitaine de cavalerie au régiment d'Allaumont, pour le service de Son Altesse royale, en considération de ses services, depuis dix-huit ans.

14. — *6 août 1660.* — Délibération pour se pourvoir contre l'arrêt du Parlement de Paris, qui voulait que Neufchâteau ressortît au présidial de Langres.

15. — *26 novembre 1660.* — Une lettre du duc Charles et une du duc François, alors à Paris, aux habitants de Neufchâteau, sur la mort de la princesse de Lixheim, leur sœur.

16. — *30 avril 1661.* — Arrêt de la Chambre des comptes, qui réunit au domaine les terres du prince et de la princesse de Phalsbourg.

17. — *14 may 1661.* — Lettres du duc Charles IV, portant union du gouvernement de Châtenois à celui de Neufchâteau, en faveur du sieur Antoine de La Chaussée.

18. — *22 juillet 1661.* — Nouveau serment de fidélité, prêté par devant M. de Maimbourg, conseiller d'État, par les officiers de justice et du domaine de Neufchâteau.

19. — *21 août 1661.* — Provisions de l'office de bailli, données par le duc Charles à M. de La Chaussée, avec ordre de réparer le château, pour s'y loger.

20. — *22 août 1661.* — Statuts pour le corps des marchands de Neufchâteau.

21. — *2 novembre 1661.* — Ordre de la duchesse de Lorraine aux habitants de Neufchâteau de construire une chapelle en planches au château.

22. — *3 octobre 1662.* — Chartes accordées aux tourneurs de Neufchâteau par le duc Charles, à Bar, sous la mairie du sieur Huguet.

23. — *27 décembre 1663.* — Provisions de l'office de maire, par le sieur Sébastien de Belmont, conseiller, secrétaire d'État.

24. — *16 août 1664.* — Provisions de l'office de lieutenant au gouvernement de Neufchâteau, pour Jean Rollin, en considération de ses services, comme lieutenant de cavalerie dans les troupes du duc Charles.

25. — *22 février 1666.* — Carmélites. — Le prieur de Notre-Dame, les curé, vicaire et chapelains du Saint-Nom-de-Jésus, les Cordeliers et Capucins demandent que l'on fasse droit, sur leur opposition, à l'établissement d'un monastère de Carmélites à Neufchâteau. Ils s'opposaient encore à ce que ces religieuses se fissent desservir par des Carmes.

[Il y en avait alors deux (Jean et Anastase de la Croix). Ils annonçaient qu'ils resteraient toujours à Neufchâteau, et faisaient déjà des quêtes clandestines et proposaient de dire des messes à vil prix.

L'opposition fut reçue et défense faite aux religieuses de tenir les deux Carmes.

En ce moment, ceux-ci projetaient de s'établir à Neufchâteau.]

26. — *2 juillet 1666.* — Dime des raisins fixée au vingtième. — Transaction des bénédictins de Saint-Mansuy, à eux joint le sieur Lacerteux, curé-doyen de Neufchâteau, et les bourgeois de ladite ville, qui fixe la dîme de raisins au vingtième, ensuite de laquelle est la procuration donnée par les bénédictins à Dom Obry, leur sous-prieur, datée du 22 juin, même année.

[Ils avaient menacé les bourgeois, que s'ils ne voulaient pas payer cette dime au quinzième, ils poursuivraient le procès intenté au bailliage de cette ville.]

27. — *16 août 1666.* — Vœu fait à saint Roch de chômer dévotement sa fête à l'avenir, prononcé, en l'église paroissiale de Saint-Christophe, par M. Rollin, maire, au nom des bourgeois.

28. — *2 décembre 1666.* — Prétention du prévôt de Châtenois d'assister aux exécutions capitales qui se faisaient à Neufchâteau.

Quatrième registre : 1667 à 1687, 583 feuillets.

1. — *26 octobre 1667.* — Statuts présentés par les cordonniers de Neufchâteau au conseil de ville.

2. — *24 juillet 1669.* — Dames Augustines. — Lettres patentes du duc Charles, portant permission aux dames de la Congrégation de continuer les bâtiments de leurs église et couvent, qu'elles avaient commencés ; à charge néanmoins de faire construire sur la rue des lieux propres et des boutiques pour loger des bourgeois, de continuer d'instruire les jeunes filles de la ville, et de prier Dieu pour le duc et ses successeurs.

3. — *11 janvier 1671.* — Ordre donné, au château de Bourlimont, par le maréchal de Créqui aux habitants de Neufchâteau, de démolir les tours de la ville et de la forteresse, à la réserve de la grande, qui regarde cette dernière, et les deux grandes portes de la ville, l'une du côté du pont, et l'autre du côté de Coussey.

4. — *20 décembre 1673.* — Information contre des maçons, accusés d'avoir enlevé une Vierge placée au-dessus de la porte des Maisonnettes.

5. — *13 décembre 1680.* — Paroisses (enterrements, services et luminaires). — Règlement du conseil de ville portant qu'à l'avenir il serait libre aux bourgeois, de qui les parents seraient décédés, de déclarer au curé le nombre des prêtres qu'ils désireraient voir assister

aux funérailles et an révolu des défunts, auquel nombre seulement, et après qu'ils y auraient assisté, il serait donné la distribution, sans que les autres prêtres pussent en prétendre, contre le gré des bourgeois; et à l'égard des luminaires, qu'il en serait pareillement libre, comme par le passé, de fournir des torches au lieu de cierges, pour entourer les corps ou bières, et de les y consumer, pendant les services d'enterrements, obsèques et an révolu.

6. — *14 avril 1681.* — Règlement pour la sonnerie, aux baptêmes et enterrements, sur les remontrances du sieur Monginot, curé.

7. — *14 juillet 1681.* — Autorisation à suivre l'action intentée contre les Bénédictins, concernant lés réparations des paroisses.

8. — *29 août 1681.* — Sentence, à la requête du fermier des octrois, contre Nicolas Mangin, résidant dans l'enclos des dames Clarisses, qui confisque, au profit dudit fermier, les grains saisis sur le défendeur.

9. — *11 décembre 1681.* — Une déclaration, faite au greffe par les chapelains du Saint-Nom-de-Jésus, porte qu'ils ne voulaient plus dire la première messe, vêpres ni complies.

10. — *22 avril 1683.* — Opposition à ce que les religieuses Augustines fassent démolir des maisons qu'elles avaient achetées dans la rue Verdunoise.

11. — *16 septembre 1683.* — Règlement pour les tisserands de Neufchâteau, homologué, le 27 dudit mois, par le Conseil de cette ville.

12. — *4 janvier 1685.* — Testament de la demoiselle Choël, veuve du sieur de Landrian.

13. — *27 septembre 1686.* — Règlement contre les pressoirs de Neufchâteau.

14. — *7 juillet 1687.* — La fête de Saint-Élophe fut vouée, au nom de toute la ville, par Claude Payen, maire, en l'église de Saint-Christophe.

15. — *13 mai 1688.* — Acte passé devant M. Mazelier, curé de Saint-Paul, notaire apostolique, entre le curé de Neufchâteau, les chapelains du Saint-Nom-de-Jésus et M. Sauville, lieutenant au district du Châtelet, exécuteur testamentaire de ladite Choël, fixant le nombre des biens, estimés 4400 francs barrois, et celui des services.

Cinquième registre : 1688 à 1700, 524 feuillets.

1. — *18 mars 1688.* — On trouve, dans les registres de la prévôté, qui sont au bailliage, une sentence entre Jean Vérambel, fermier des droits des bénédictins de Châtenois, et Claude Rochel, dit Argencourt, bourgeois de Neufchâteau. — Ce dernier avait tiré, avec sa corde, cinq pièces de vin de la cave de François Claude, et les avait descendues dans la sienne; Vérambel prétendait tirer deux gros par chaque pièce; Rochel fut renvoyé de la demande avec dépens.

2. — *20 octobre 1690.* — Cri et publication de la fête patronale de Noncourt par le maire et les gens de justice de Neufchâteau, au nom du Souverain.
3. — *21 octobre 1692.* — Même cérémonie.
4. — *21 octobre 1692.* — Délibération pour se pourvoir contre la banalité, au pressoir de Rouceux, prétendue sur les bourgeois qui avaient des vignes sur le ban dudit lieu.
5. — *21 octobre 1692.* — Provisions de l'office de prévôt royal à Neufchâteau, pour le sieur Collenet. Reçu, à Toul, le 20 novembre suivant.
6. — *4 mars 1693.* — Les Carmes déchaussés demandèrent à la ville la permission d'y bâtir un couvent, sur l'emplacement du château.
7. — *4 mars 1693.* — Opposition, dans laquelle figurent les Clarisses. Il y est dit que les Carmélites occupent la plus belle place de la ville et les plus beaux logis.
8. — *22 juillet 1693.* — Autre opposition formée devant M. de Bissy, évêque de Toul, à l'établissement des Carmes.
9. — Prévotés de Neufchateau et de Chatenois. — Suivant l'édit de juillet 1691, la prévôté de Neufchâteau avait pour ressort la ville et les villages de Rollainville, Rouceux et Noncourt.

Par arrêt rendu au conseil de France, le 7 juin 1692, la prévôté de Châtenois fut unie à celle de Neufchâteau.

10. — *22 mai 1698.* — Le duc Léopold fit défense aux Carmélites de démolir aucunes maisons, qui pourraient servir d'habitations aux bourgeois.
11. — *11 juillet 1698.* — Nouvelle opposition à l'établissement desdites religieuses. On y voit que les deux Carmes, précédemment cités, avaient déjà attiré une fondation de 8000 francs, et que les paroissiens de la ville se plaignaient de ce qu'elles faisaient vendre, sur le marché, des denrées par leurs servantes.
12. — *7 septembre 1698.* — En suite du décret de Son Altesse, après son retour en Lorraine, en date du 28 août 1698, Étienne Foissey, marchand, fut élu maire, au cloître des Cordeliers.
13. — *10 novembre 1698.* — Provisions de l'office de lieutenant bailliager pour Pierre-Louis Sauville, avocat.
14. — *10 novembre 1698.* — Délibération relative à l'achat de gibier, pour le mariage de Son Altesse, en suite des ordres donnés par M. de Mahuet, grand veneur, au sieur Mauljean, capitaine des chasses.
15. — *14 novembre 1698.* — Provisions de l'office de substitut au siège bailliager, gruerie et police, pour Claude-Joseph Collenet, avocat à Neufchâteau.
16. — *22 janvier 1699.* — Rainval. — Sommation tendant à faire réputer bourgeois et paroissien de Neufchâteau le fermier de Rainval, contre la prétention du seigneur de Noncourt.

17. — *5 mars 1699.* — AUGUSTINES. — Consentement donné par la ville aux dames Augustines pour faire éloigner la côte Forgeot de leur mur de clôture.

18. — *14 décembre 1699.* — Enregistrement des lettres patentes du duc René, données à Neufchâteau, le 25 janvier 1504, qui réputent bourgeois de ladite ville les habitants de Certilleux, à charge de payer au domaine de Neufchâteau 20 réseaux d'avoine, à la Saint-Martin, annuellement.

19. — *11 janvier 1700.* — Décret de Son Altesse faisant règlement entre le lieutenant bailliager et le maire, portant, entre autres dispositions, que les droits d'octroi sur les grains et vins seraient payés par les résidants en cette ville, à la réserve du roi de l'oiseau, héros d'un jeu populaire.

Neufchâteau, le 8 septembre 1917.

L'abbé LOUIS CHÉRON,
Bibliothécaire municipal.

CHRONIQUE DES ARCHIVES

France. — La direction des Archives vient de mettre à la disposition du public le premier fascicule d'un *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent* (Paris, Picard, 1919; in-8 de IV-138 p.); ce fascicule ne comprend que les registres d'enregistrement de la série F, au nombre d'environ 7350, dont aucun inventaire précis n'avait encore été dressé; M. Léon Le Grand, auteur du classement et de l'inventaire, a droit à tous nos remerciements pour ce long et consciencieux travail.

— Les Archives nationales ont reçu en don les archives du château d'Arcy (Saône-et-Loire).

— Les portes du Musée des Archives nationales, à l'hôtel Soubise, sont rouvertes depuis peu de temps. Le catalogue, publié jadis par J.-J. Guiffrey, par suite de modifications récentes, n'est plus au courant. Par contre, en ce qui concerne la collection des sceaux exposés, on pourra utilement se reporter au petit volume de M. Aug. Coulon : *Le service sigillographique et les collections d'empreintes de sceaux des Archives nationales* (Paris, Champion, 1916; in-16 de 156 p. et 8 pl.).

Allier. — Les archives de la sous-préfecture de Montluçon viennent d'être classées. La bibliothèque bourbonnaise des archives départementales est cataloguée.

Finistère. — M. le comte Conen de Saint-Luc a remis aux archives départementales dix liasses de titres, depuis le XVe siècle, relatifs à la seigneurie de Kerharo en cap Sizun et à la vicomté du Faou. De son côté, le comte de Guébriant a fait don au dépôt annexe du château de Kerjean des titres de l'ancienne seigneurie de Kergournadec'h en Cléder. — Sur le fonds Prosper Hémon, formé de papiers légués par l'ancien sénateur et son frère, on lira une notice de H. Waquet dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XLV (1918), pp. 197-208. — Le volume précédent XLIV du même *Bulletin* (pp. 51-64) contient quelques pages de L. Le Guennec sur les archives du château de Lesquifiou et l'archiviste breton Jean-François Le Clech.

Gironde. — Les archives départementales se sont enrichies (par res-

titution) de documents sur la famille Montesquieu, le grand théâtre et l'hôtel des fermes de Bordeaux, le coup d'État de l'an VIII; (par acquisition) de documents sur les maisons seigneuriales du Médoc, l'abbaye de l'Isle, les cordeliers de Lesparre, les dessèchements des marais; (par dépôt) de 174 liasses formant le minutier d'un notaire bordelais pour les années 1735-1806; (par réintégration) de registres d'arrêtés de la sous-préfecture de Blaye (an VIII-1808), de documents révolutionnaires du district de Lesparre, de la correspondance du sous-préfet de Libourne de l'an X à l'an XII et de 1832 à 1846, et de ses arrêtés pour les années 1800-1870, de registres criminels du greffe du tribunal de Bordeaux (dont un de la cour prévôtale en 1816), de registres de comptabilité et de statuts du chapitre de Saint-André de Bordeaux en 1437-1438.

— L'existence de documents de l'ancien régime ou révolutionnaires est signalée dans les archives communales de Bassens, Cadillac, Castillon-sur-Dordogne, Créon, Fontet, Guitres, Langon, La Réole, Lesparre, Monségur, Mouliets, Mouzès, Pellegrue, Rions, Saint-André-de-Cubzac, Sainte-Foy-la-Grande, Targon, Villandraut.

— Le 21 mars 1919, un incendie qui a éclaté au Magasin des vivres de la Marine, à Bordeaux, a dévoré les précieuses archives du port de Bordeaux, installées depuis 1878 au premier étage de cet immeuble. Plus de 2000 cartons et registres, d'une importance inestimable, ont ainsi disparu; entre autres la correspondance ministérielle de 1726 à 1879, les rôles de désarmement des bâtiments marchands de Bordeaux, Libourne et Blaye, les matricules et rôles d'équipages, les dossiers des prises (importants pour la Révolution et l'Empire). De tout cela il ne subsiste qu'un inventaire publié par M. Lacoste en 1906 dans la *Revue maritime*.

Loire-Inférieure. — A été versée au dépôt départemental la correspondance des directeurs des établissements maritimes d'Indret depuis 1840 et de l'École d'hydrographie du Croisic.

Loiret. — Un classement de papiers, jusqu'ici enfermés dans une centaine de portefeuilles avec cette mention « titres à reconnaître », a permis d'augmenter de documents intéressants la plupart des séries anciennes et révolutionnaires. Les séries R et T ont en outre été complètement réorganisées. — Des documents sur la cure et la fabrique de Ramoulu ont été réintégrés de cette commune; d'autres sur l'Hôtel-Dieu d'Orléans, ont été transmis par les bureaux de l'Hôtel de ville. — On continue l'impression de l'inventaire des archives municipales et hospitalières d'Orléans.

Meurthe-et-Moselle et Meuse. — Sur les précautions prises par les autorités allemandes pendant la guerre dans les régions lorraines envahies par l'ennemi, on lira avec intérêt un mémoire de A. Ruppel dans

le *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. XXVIII (1917), pp. 428-467, dont on trouvera d'ailleurs un compte rendu détaillé dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1918, pp. 253-258. L'auteur, toujours prêt à excuser les excès et les mesures de violence qui ont causé bien des pertes d'archives, passe en revue les dépôts communaux qu'il a visités (Briey, Longwy, Longuyon, Étain, Saint-Mihiel, Hattonchâtel, Thiaucourt, etc.) et dont un certain nombre ont été centralisés par ses soins, en partie ou en totalité, dans des locaux messins. Dans beaucoup de cas il n'y a plus que des épaves, par suite d'interventions trop tardives ou trop insuffisantes. La bibliographie jointe à l'article de M. Ruppel est assez imparfaite.

Morbihan. — Mentionnons le dépôt aux Archives départementales de nombreuses minutes de notaires du xviie siècle provenant de Vannes, Auray, Baud, Josselin, La Trinité-Porhouet, Le Palais, Locminé, Pluvigner, Pontivy, Questembert, Theix. Du greffe de Pontivy ont été réintégrés des registres des anciennes juridictions de Porhoët, Saint-Martin de-Josselin, sénéchaussée de Ploermel, duché de Rohan, et des tribunaux des districts de Josselin et Ploermel. Ont été reçus en don le cartulaire du couvent des Carmes de Ploermel, et les titres de la terre de Menimur près de Vannes (depuis le xve siècle).

Nord. — Le rapport de M. Max Bruchet, conservateur des archives du département, sur son service pour l'année 1914, donne des détails circonstanciés sur les fonds religieux de ce dépôt, si considérables que le dernier récolement accuse 22487 registres, 1108 cartons (environ 70000 pièces) et plusieurs milliers de liasses. On trouvera là, en une soixantaine de pages, un inventaire sommaire de tous les fonds dont quelques-uns sont considérables, avec l'indication d'un certain nombre de cartulaires non encore cités.

Puy-de-Dôme. — Ont été réintégrés au dépôt départemental des registres de l'administration cantonale de Vollore-Chignore (an III-an VIII) et autres documents révolutionnaires provenant de la sous-préfecture de Thiers ; les délibérations des assemblées municipales de canton, à Riom, Combronde, Saint-Gervais et Volvic (an IV-an VIII), provenant de la sous-préfecture de Riom ; des liasses de justice criminelle et des registres paroissiaux provenant du tribunal civil de Clermont-Ferrand. Signalons le don, par M. de Ribier, de dossiers sur la communauté des chirurgiens de Riom ; et dans les papiers de l'historien Marcellin Boudet, partagés avec les archives du Cantal, des extraits importants faits par lui des archives d'Aigueperse et de Maringues.

Saône-et-Loire. — L'acquisition des fonds d'archives du château de La Marche (94 reg. et 2400 pièces depuis le xive siècle) a considérablement enrichi la série E des archives départementales ; on y rencontre

surtout des titres relatifs aux familles Fyot, Lenoncourt, Malain, d'Amoncourt. — Le bureau d'enregistrement d'Autun a transmis des registres de contrôle depuis 1700. Des chartes de Cluny et de nombreux titres de famille ont été réintégrés de la commune d'Igé. Du château du Terreau sont venus en don des documents variés sur les communes et familles de la région ; du château d'Igé les minutes du notaire mâconnais Sauzay, qui remontent au XIV[e] siècle.

SEINE-ET-MARNE. — Le tribunal civil de Meaux a été détruit par un incendie; toutes les archives qui s'y trouvaient réunies ont été brûlées.

SEINE-INFÉRIEURE. — M. G. Panel a publié pour la Société de l'histoire de Normandie le tome II des *Documents concernant les pauvres de Rouen*, extraits des archives de l'hôtel de ville, 1631 à 1763 (Rouen, 1919; in-8 de 291 p.).

TARN. — Les locaux de la bibliothèque de Castres ont été incendiés; les archives municipales ont heureusement peu souffert. — Les archives départementales ont reçu en dépôt les registres paroissiaux des communes des Avalats et Cahuzaguet, Caussanel, Saint-Grégoire; et par acquisition les papiers du château de Ferrières, intéressant le domaine et la commune (années extrêmes : 1308-an VIII).

VAUCLUSE. — On se préoccupe de classer les archives conservées à l'annexe du palais de justice de Carpentras. — Les très nombreux registres de notaires, depuis le XVI[e] siècle, déjà réunis au dépôt départemental, se sont enrichis d'un nouvel apport de 2000, récemment entrés.

VENDÉE. — La famille Dumaine a offert à la ville de Luçon un immeuble à destination d'hôtel de ville, et ses archives au dépôt départemental. Celui-ci a reçu des papiers provenant des bureaux des douanes de La Rochelle et des Sables-d'Olonne; 74 volumes du XVIII[e] siècle provenant des bureaux d'enregistrement de Sainte-Hermine et de Fontenay-le-Comte, ainsi que 12 registres du bureau de l'île d'Yeu (domaine de l'ancien marquisat).

Grande-Bretagne. — De M. Ch. Johnson signalons un petit guide sommaire du grand dépôt londonien : *The Public Record Office* (London, 1918; in-8 de 47 p.).

Italie. — L'archiviste U. Dallari a communiqué à l'Académie des sciences, lettres et arts de Modène et fait imprimer dans ses publications (Modena, 1919, in-4), une courte note d'intérêt actuel, et qui incite à une revendication possible : *Le carte modenesi all' estero nel 1859* [1].

1. A comparer : *Rivendicazioni di documenti asportati d'Italia dall' Austria-Ungheria e dai suoi alleati; elenchi*, I (Roma, tip. Colombi, 1919 ; in-8 de 51 p.).

— Signalons, parmi les publications parues, les suivantes : *L'archivio Silvestri in Calcio; notizia e inventario, regesto*, per Gius. Benelli, II-III (Torino, 1914-1918; 2 vol. in-4); — *Le carte dell' archivio comunale di Voghera fino al 1300*, per A. Tallone (Pavia, 1918; in-8 de VII-610 p); — *Il r. Archivio di Stato, già grande Archivio nel monastero di S. Severino in Napoli* (Napoli, 1917; in-16 de 66 p.); — *L'Archivio del senato di Trapani del sec. XIV al XVIII*, per A. Cutrera (Trapani, 1917; in-4 de 107 p.).

— L'article consacré par M. Giov. Vittani aux conséquences des négociations diplomatiques pour les archives publiques constitue le principal attrait du dernier *Annuario del R. Archivio di Stato in Milano*, paru pour 1918 (Milano, 1919; in-8 de 74 p.). Non seulement l'érudit milanais y parle d'un sujet d'actualité qui mérite l'attention de ses collègues de toute nationalité, mais il l'a traité en parfaite connaissance de la matière, rappelant sur quels principes et à partir de quelle époque les traités de paix ont agi dans le sens de la conservation juridique des archives publiques et aussi quelles entorses ont été données à ces principes. M. V. ne s'est pas astreint à citer tous les cas; il s'est contenté d'une généralisation où il a su du moins faire connaître les opinions exprimées dans les cas où se sont manifestées des difficultés tant théoriques que pratiques.

Pays-Bas. — La collection des *Verslagen*, déjà souvent signalée, s'est enrichie de deux nouveaux tomes formant le volume XL, qui correspond à l'année 1917 ('s Gravenhage, 1918; in-8 de IV-702 et IV-588 p.), et aussi précieux à consulter que leurs devanciers. On y notera les inventaires des archives de la ville de Steenwijk, de la seigneurie de Goudriaan, de la waterschap de Nederwaard, de la ville de Zaanland, de la collection Verhere van Citters (au dépôt provincial de Zélande), des papiers de famille du baron Jean-Chrétien Baud, qui intéressent à la fois la marine militaire, les finances, les colonies et le commerce (au dépôt provincial de Sud-Hollande), des papiers de famille Iwema-Bouwsema et Sijpkens (au dépôt provincial de Groningue), et enfin des archives de la colonie de Surinam (suite).

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

S'inspirant des ouvrages de bibliothéconomie publiés en Europe, M. S.-M. Amaral préconise certaines règles à appliquer dans la République Argentine, suivant que l'on veut organiser des bibliothèques publiques, populaires, scolaires ou spéciales à un ordre d'enseignement : *Manual del Bibliotecario; Reglas elementales para la organización de Bibliotecas* (La Plata, Benavides, 1916; in-8 de 102 p.).

Danemark. — Un catalogue des nouvelles acquisitions faites par les bibliothèques de l'État a paru par les soins de Sv. Dahl : *Katalog over Erhvervelser af nyere udenlandsk Litteratur ved Statens offentlige Biblioteker 1916* (Kjœbenhavn, 1917; in-8 de 332 p.).

— Sur quelques manuscrits orientaux de la bibliothèque royale de Copenhague, on trouvera une notice de Arth. Christensen et J. Ostrup dans le *Bulletin de l'Académie royale de Danemark* (1915); en une trentaine de pages sont décrits ainsi des manuscrits arabes, persans et turcs acquis en 1912 à Constantinople au hasard d'un voyage, et ce sont à peu d'exceptions près des ouvrages de mystique et de théologie.

États-Unis. — Les différentes collections incorporées dans la « Cornell Library » d'Ithaca continuent d'être cataloguées sous des rubriques spéciales; Mary Fowler a publié le *Catalogue of the Petrarch collection bequeathed to the Cornell University Library by W. Fiske* (Ithaca, 1917; in-4 de 570 p.), précieuse collection de et sur Pétrarque; — et H. Hermansson de son côté fait connaître la *Collection of Runic literature, forming a part of the Icelandic collection bequeathed to the Cornell University by W. Fiske* (New-York, 1918; in-8 de VIII-105 p.).

— Un catalogue collectif a paru pour les bibliothèques d'Hartford (Connecticut), sous le titre : *A list of current periodicals in the libraries of Hartford* (Hartford, 1916; in-8 de 55 p.).

— M. A. C. Potter a donné une 3e édition de sa monographie de la bibliothèque Harvard : *The library of Harvard University; Descriptive and historical notes* (Cambridge, 1915; in-16 de 170 p.). Une ample bibliographie y est jointe.

— Le « New York State Library bibliogr. Bulletin » a publié un travail bibliographique d'Alice L. Jewett sur les publications officielles de l'État de New York et intéressant son histoire : *Official publications of the*

State of New York relating to its history as colony and state (Albany, 1917; in-8 de 62 p.). — D'autre part, de C. N. Baxter et J. M. Dearborn on possède : *Confederate literature; a list of books and newspapers, maps, music, printed in the South during the Confederacy, now in the Boston Athenaeum* (Boston, 1917; in-8 de x-213 p.).

Finlande. — Les richesses bibliographiques finnoises de la bibliothèque de l'Université d'Helsingfors sont décrites dans un érudit travail de Holger Nohrström : *Helsingfors universitetsbiblioteks Fennica-samling; Historiska anteckningar* (Helsingfors, 1918; in-8 de 179 p.), où l'auteur a réuni de multiples indications historiques que l'on chercherait vainement ailleurs.

France. — Les collections de documents lorrains formées au XVIIIe siècle par J.-L.-C. Emmery, avocat au Parlement de Metz, puis au XIXe siècle par l'abbé Clouet, de Verdun, ont passé entre les mains des héritiers de Mlle Marie Buvignier-Clouet, décédée il y a peu d'années. Acquises après de longues négociations, elles seront partagées principalement entre le département de la Meuse, la ville de Verdun et la Bibliothèque nationale. Cette dernière partie vient d'être inventoriée en détail par M. Henry Omont : *Collections Emmery et Clouët-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine conservées à la Bibliothèque nationale* (Paris, 1919; in-8 de VIII-156 p.); elle forme le fasc. VII des « Mettensia ».

— A signaler le catalogue spécial des périodiques : *Bibliothèque de l'Université de Bordeaux; section de droit, Périodiques* (Bordeaux, Gounouilhou, 1917; in-8 de 19 p.).

— Le chanoine Chartraire a consacré quelques pages (24-31) du *XXXe Bulletin* (1916) *de la Société archéolog. de Sens* à la description d'un missel sénonais du XIIIe siècle appartenant à la bibliothèque de Provins.

Grande-Bretagne. — Au mois de juin dernier (1919) a eu lieu à Londres une vente d'admirables manuscrits à miniatures, au nombre de 28, qui étaient la propriété de Mr. Henry Yates Thompson, et parmi lesquels on remarquait plus particulièrement les heures de Jeanne de Navarre (v. 1334), un psautier de l'abbaye de Prémy (XIIIe s.), un bréviaire de Marguerite de Bar (vers 1300), les heures de Talbot (v. 1430), un évangéliaire grec (XIIIe s.), le missel des Carmélites de Nantes (v. 1450) : ces deux derniers provenant de la collection Hamilton. Avant la vente, l'heureux possesseur de tant de richesses avait fait don de deux somptueux manuscrits : l'un, le pontifical de Metz (début du XIVe s.), au Fitzwilliam Museum de Cambridge; l'autre, le psautier de Saint-Omer, à peu près contemporain, au British Museum ; par ces deux volumes (le premier a fait l'objet d'une érudite monographie du Rev. E. S. Dewick), chacun de ces établissements s'enrichit d'un trésor inestimable.

— La bibliothèque de Rich. Copley Christie (livres et manuscrits), léguée à l'Université de Manchester, a fait l'objet d'un catalogue spécial signé par Ch. W. E. Leigh : *Catalogue of Christie collection* (London, 1915, in-4).

— MM. Supias Baronian et F. C. Conybeare ont mis leur science en commun pour dresser le catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque Bodléienne, qui forme le tome XIV du catalogue général : *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecæ Bodleianæ pars XIV* (Oxford, 1918; in-4 de VIII-254 p.).

— On connaît et l'on apprécie les « Subject-Index » ou tables de matières que l'administration du Bristish Museum publie périodiquement pour faciliter l'usage des livres récemment entrés dans ce dépôt; un nouveau volume vient de paraître : *Subject Index of the modern works added to the Library of the British Museum during the years 1911-1915* (London, 1918; in-8 de 1572 p.).

— Le même établissement a terminé le catalogue des livres, manuscrits et cartes de la section d'histoire naturelle : *British Museum, Natural History; Catalogue of the books, manuscripts, maps and drawings*, part. 5 (London, 1915, in-4); — et donne, sous la signature de J. F. Blumhardt, un *Supplementary catalogue of Marathi and Gujarati books* (London, 1915, in-4).

— La bibliothèque de l'India Office est riche, elle aussi, en manuscrits relatifs à l'empire des Indes; les seuls manuscrits en langues européennes ont nécessité l'impression de deux volumes de catalogue : *Catalogue of manuscripts in European languages belonging to the Library of the India Office* (Oxford, 1918; in-8 de XXXII-302 et XXXVI-422 p,).

— A la « London Library » vient d'être annexée une curieuse série de livres singuliers et fort rares, formée par John Hodgkin, et composés en acrostiches, anagrammes, labyrinthes, palindromes, en vers monosyllabiques ou autres bizarreries; on cite parmi les plus curieux le *Ludus Fortunæ* (Louvain, 1633) et l'*Epinicia poetica* (Anvers, 1746).

Italie. — On a repris la publication, depuis longtemps, interrompue, de l'inventaire de la Laurentienne provenant de la collection Ashburnham : *I codici ashburnhamiani della r. biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze*, par E. Rostagno; le fascicule 4 vient de paraître (Firenze, 1917, in-8 ; pp. 321 à 400).

— Parmi les nouvelles acquisitions de la bibliothèque nationale de Florence, citons les livres de comptes de la famille Alberti Del Giudice (5 vol., de 1304 à 1374).

— *Le Catalogo delle opere musicali, teoriche e pratiche, di autori vissuti sino ai primi decenni del XIX secolo,* dont nous avons déjà parlé (t. XVIII, p. 246), s'est enrichi de deux nouveaux fascicules consacrés aux bibliothèques de Ferrare [comunale] et de Modène [Estense] (Parma, 1917 ; 2 fasc. in-4).

— Un célèbre manuscrit appartenant à la bibliothèque d'Assise a fait l'objet d'une étude de R. Morghen : *Il palinsesto assisiense della Historia Longobardorum di Paolo Diacono* (Roma, 1918, in-8).

— Dans l'*Archivum Franciscanum historicum* (1915-1916), le P. S. Tosti a donné la continuation de la description des nombreux manuscrits franciscains de la bibliothèque Riccardiana de Florence ; — en même temps Fr. Pennacchi y dresse (1917-1918) le bilan des bulles pontificales conservées à la bibliothèque communale d'Assise et provenant des archives du couvent de Saint-François (les plus anciennes sont d'Honorius III).

Norvège. — Un nouveau bâtiment a été inauguré à Bergen pour la bibliothèque; voir Arne Kildal : *Festskrift ved indvielse av den nye bibliotekbygning 3 december 1917* (Bergen, 1917 ; in-8 de 29 p.).

Nouvelle-Zélande. — M. A. H. Turnbull, qui avait passé toute sa vie à former une collection unique de livres relatifs à la Nouvelle-Zélande, vient d'en faire don à la nation, pour constituer une bibliothèque spéciale à Wellington, à la seule condition que les bâtiments à construire seront élevés sur le modèle du British Museum et de la « Mitchell Library » de Sidney.

Russie. — Dans le tome XXX des *Mémoires de la Société archéologique de Sens* on lira une notice (pp. 13–23) du chanoine Chartraire sur deux manuscrits sénonais du xe siècle appartenant à la bibliothèque impériale de Pétrograd, d'après le catalogue de Dom A. Staerk.

Serbie. — La « Royal Society of Literature » de Londres a formé un comité pour développer les relations intellectuelles avec les pays serbo-croates et slovènes ; ce comité se propose de restaurer tout d'abord les bibliothèques de ces pays et notamment celle de Belgrade (la bibliothèque de l'Université de Belgrade a été systématiquement dilapidée et dispersée par les envahisseurs). Les dons seront favorablement accueillis et doivent être adressés à Miss L. F. Waring, 2, Bloomsbury Square, London (W C. 2).

Suisse. — Plusieurs publications suisses sont à mentionner spécialement; celle des périodiques reçus à la Bibliothèque nationale : *Catalogue des périodiques suisses; Collection de la salle de lecture de la Bibliothèque nationale à Berne* (Berne, 1917 ; in-8 de IV-104 p.) ; — le catalogue des collections relatives aux sciences naturelles et médicales que possèdent les bibliothèques de Zurich : *Führer durch die naturwissenschaftlichen und medizinischen Anstalten, Institute, Kliniken, Sammlungen und Bibliotheken Zürichs* (Zürich, 1917 ; in-8 de VI-76 p.), dont l'auteur est H. Schinz ; — et le répertoire des livres relatifs à l'histoire locale qui figurent au catalogue de la bibliothèque cantonale de Soleure : *Katalog der Kantons-bibliothek Solothurn; I. Schweizergeschichte, Solodorensia* (Solothurn, 1917 ; in-8 de XX-327 p.).

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographie biologique. — M. Yves Delage n'a point abandonné la direction de *L'année biologique : Comptes rendus annuels des travaux de biologie générale*, qu'il dirige depuis plus de vingt ans. Les volumes se rapportant respectivement aux publications des années 1915 et 1916 ont paru sans retard (Paris, Lhomme, 1917-1918; in-8 de LXV-487 et XVII-428 p.); ses principaux collaborateurs ont été F. Péchoutre, Dr Jean Philippe et Marie Goldschmidt.

La presse carliste. — Tous ceux qu'intéressent la politique espagnole et la lutte des idées dans le nord de la Péninsule seront curieux de trouver les plus abondants et précis renseignements dans l'ouvrage de José Navarro Cabanes : *Apuntes bibliográficos de la prensa carlista* (Valencia, Torres y Sanchis, 1917; in-8 de 306 p.).

Horace en Suède. — Ce sujet a été amplement traité par S. E. Melander dans sa brochure : *Horatius i svenska öfversättningar imitationer och efterbildningar; Bibliografiska anteckningar* (Lund, 1918; in-8 de VII-70 p.).

Bibliographie de la grammaire provençale. — Sous ce titre a paru dans le n° 2 des *Estudis romànics* publiés dans la Biblioteca Filològica de l'Institut de la Llengua catalana (Barcelona, tip. l'Avenç, 1917; in-8 de 23 p.), un essai dû à M. J. Anglade, dont les travaux sont bien connus et que l'on sait fort expert en cette matière. N'est-il pas déjà l'auteur d'une autre notice de caractère élémentaire : *Pour étudier les troubadours, notice bibliographique* (Toulouse, 1915; in-8 de 14 p.); et d'une bibliographie des « Leys d'Amors », publiée d'abord dans le *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, nouv. série, n° 45, pp. 237-245, et réimprimée dans le tirage à part intitulé : *A propos des troubadours toulousains* (Toulouse, 1917, in-8)? Ce nouveau travail du très distingué professeur est en principe destiné surtout aux étudiants, mais je serais surpris que d'autres ne trouvent pas quelque intérêt à y puiser des renseignements ignorés sur une littérature singulièrement dispersée dans de nombreux périodiques français et étrangers.

Bibliographie Woodrow Wilson. — Le rôle joué dans l'histoire

mondiale par le président actuel de la grande République américaine retient l'attention dans tous les milieux. Le bibliographe lui-même n'a pas voulu demeurer en arrière du mouvement. Nous possédons déjà, grâce à Harry Clemens, *An essay towards a bibliography of the published writings and addresses of Woodrow Wilson, 1875-1910* (Princeton, 1913, in-8); — il y faudra joindre désormais : *An essay towards a bibliography of the published writings and addresses of Woodrow Wilson, 1910-1917*, by George Dobbin Brown (Princeton, The Library of Princeton University, 1917; in-8 de IV-52 p.). Et une suite est annoncée. Mais pourquoi négliger les traductions en langues étrangères des ouvrages et discours du président Wilson?

Histoire de l'imprimerie. — On se souvient que le *Bibliographe moderne* a publié en 1910 quelques documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie au Bourg-Saint-Andéol; M. L. Labrély, archiviste de cette municipalité, a repris la question sur des bases plus larges, et, à l'aide de renseignements inédits, a pu établir une liste des impressions locales pour la période de 1728 à l'an III : *L'imprimerie au Bourg-Saint-Andéol au XVIIIe siècle* (Aubenas, impr. Habauzit, 1917; in-8 de 95 p. et pl.).

— Le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XL (1918), p. 405-425, renferme une notice de Louis de Nussac : L'imprimerie à Brive au XVIIe siècle; un curieux recueil de lettres de Cicéron imprimé en 1669.

— On doit à M. Ph. Casimir une étude assez neuve sur *L'Imprimerie de Monaco depuis ses origines* (Imprimerie de Monaco, 1915; in-8 de 61 p.); il y relate la fondation en 1761, les vicissitudes des presses monégasques pendant la période révolutionnaire, les travaux de ces presses pour l'armée d'Italie et Bonaparte, leur développement jusqu'en 1843 (une nouvelle imprimerie fut constituée en 1858).

— Sur l'histoire de la typographie dans les petites villes d'Italie, ont paru deux nouveaux travaux : *Librai e tipografi a Rieti dal XVI al XIX secolo*, par A. Sacchetti-Sassetti (Perugia, 1916; in-8 de 57 p.); — *Le vicende della stampa in Città di Castello e le sue odierne tipografie* (1538-1916), par V. Corbucci (Città di Castello, 1917; in-8 de 45 p. et fig.).

— La Société bibliographique de Glasgow a fait paraître *A century of books printed in Glasgov, 1638-1686* (Glasgow, 1918; in-8 de 60 p.).

— Pour l'histoire de l'imprimerie dans l'Amérique du Sud, on consultera : *La imprenta en Santa Fé de Bogota en el siglo XVIII*, por Ed. Posada (Madrid, 1917; in-4 de XII-153 p.); — *La primera muestra tipografica salida de las prensas de la América del Sur*, por J. T. Medina (Santiago del Chile, 1916; in-folio de 10 p.); et *Un incunable limeño hasta ahora no descrito*, por J. T. Medina (Santiago de Chile, 1916; in-folio de VII-32 p.).

— M. Jules Viguier a profité d'un séjour forcé à Corfou, tandis qu'il était attaché au greffe du conseil de guerre français, pour étudier d'après des documents locaux l'imprimerie de Corfou pendant la durée de l'occupation française aux Iles Ioniennes : *L'imprimerie nationale de Corfou en 1798 et en 1799* (Corfou, 1917, in-8); l'initiative de cette création nouvelle était due à un sieur Triandaphilos, l'installation organisée dans le couvent de Saint-François, et l'une des plus curieuses productions fut une traduction en grec de la Constitution de l'an III, éditée par ordre du général Chabot ; mais les fonds pour entreprendre la publication d'autres travaux furent ce qui manqua le plus.

— Les *Annales de Bretagne* ont publié (t. XXXII, 1917-18, pp. 489-508, des contributions à la bibliographie bretonne de M. D. Bernard : Documents relatifs à l'impression du Dictionnaire et de la grammaire de Grégoire de Rostrenen, suivis d'une nomenclature d'ouvrages en langue bretonne imprimés pendant le XIXe siècle en Bretagne.

— Le tome XXX (1916) du *Bulletin de la Société archéologique de Sens* contient des recherches sur Gilles Richeboys, deuxième imprimeur sénonais, dont l'atelier fonctionna de 1556 à 1565. L'auteur, M. F. Chandenier, à qui l'on doit déjà une étude sur les débuts de la typographie dans la même ville, décrit longuement les volumes, la plupart rarissimes, qui nous restent de cet atelier ; il en présente quelques fac-similés et en relève les mérites professionnels.

— Signalons l'apparition, en attendant d'y consacrer un compte rendu détaillé, des trois premiers fascicules d'une *Nederlandsche Bibliographie van 1500 tot 1540* qu'a entreprise depuis de longues années M. Wouter Nijhoff ('s Gravenhage, Nijhoff, 1919; in-8 de 192 p.), et qui sera pour cette période du XVIe siècle ce que Campbell est pour le XVe. Cette bibliographie est annoncée comme devant comprendre la description de 2100 volumes dont l'énumération sera donnée d'après les modèles les plus parfaits.

— Le bibliographe américain R. A. Peddie a publié plusieurs travaux relatifs aux incunables : *Fifteenth century books; a guide to their identification* (White Plains, 1917; in 12 de 89 p.); et *Conspectus incunabulorum; an index catalogue of the 15th century books;* part. I-II [A-G] (White Plains, 1917 ; in-8 de 310 p.).

— Un savant berlinois a émis naguère, dans une revue spéciale d'Allemagne, une proposition en vue de procéder à un catalogue des incunables des bibliothèques belges. On peut vraiment s'étonner de voir un tel projet présenté par un compatriote de ceux qui ont violé et ravagé la Belgique. Ne sont-ce pas les Allemands qui ont détruit les bibliothèques de Louvain et d'Ypres? Et celle de Tournai n'aurait-elle pas subi un sort égal si, par bonheur, la bombe d'avion qu'elle a reçue n'avait pas éclaté ? Qu'un bibliothécaire de Gand ou qu'un érudit de Bruxelles se livre à un pareil travail, rien de mieux; il est souhaitable

même qu'on encourage une telle entreprise; mais il est inconcevable que Berlin ose élever la voix en un pareil moment. Dans certains cas, le silence est d'or.

Anciennes bibliothèques. — Dans les *Estudis universitaris catalans* (1913), M. P. Pujol y Turau a consacré quelques pages à l'histoire d'une bibliothèque catalane du moyen âge, grâce au catalogue qui en a été retrouvé : c'est celui de la Seo d'Urgel, datant du milieu du XII[e] siècle.

— L'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux a fait l'objet d'une importante étude de Dom A. Wilmart dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXXI (1917), pp. 127-190; cette étude est basée sur un inventaire inédit du XII[e] siècle, comparé avec l'inventaire de 1472 déjà connu; elle est complétée par des recherches aussi étendues que possible sur les manuscrits ayant appartenu à Clairvaux et aujourd'hui conservés à Troyes (Paris, Montpellier et Florence en possèdent d'autres).

Publications officielles aux États-Unis. — Elles sont en nombre considérable, comme dans la plupart des pays d'Europe; elles sont en si grand nombre que l'on a songé à en faire, sinon le dénombrement, du moins un relevé général, pour l'usage duquel on devra se reporter au livre récent de Miss Edith E. Clarke : *Guide to the use of United States government publications* (Boston, 1918; in-8 de 308 p.).

Publications de la Library of Congress. — Les nouvelles publications du bureau bibliographique de la grande bibliothèque américaine sont : *Guide to the law and legal literature of Argentina, Brazil and Chile*, by E. M. Borchard (Washington, 1917 ; in-8 de 523 p.); — *List of references on Embargoes*, compiled by Herm. H. B. Meyer (W., 1917; in-8 de 44 p.); — *A check list of the literature and other material in the Library of Congress on the European War*, compiled by Herm. H. B. Meyer (W., 1918; in-8 de 293 p.); — et, pour les spécialistes de littérature musicale, *Classification ; Music and books on music* (W., 1917 ; in-8 de 157 p.), et *Catalogue of first editions of Edward Mac Dowell*, by O. G. Sonneck (W., 1917; in-8 de 89 p.). — Citons encore le *Handbook of manuscripts in the Library of Congress* (W., 1918; in-16 de XVI-750 p.), inventaire d'une collection très variée de papiers de familles, de mémoires, d'autographes qu'un copieux index permet de retrouver très aisément.

COMPTES RENDUS & LIVRES NOUVEAUX

REVUES SPÉCIALES

1. — Het Boek (oct.-dec. 1918) : C. P. Burger, De Kikvorschen op den Dam, in prent, pamflet en fabelboek; — J. W. Enschedé, Een drukkerij buiten Mechelen over 1466; — A. Hulshof, Eene belangrijke schenking aan de Universiteitsbibliotheek te Utrecht; — G. B. Van der Feen, Noord-Nederlandsche Boekerijen in de xvie eeuw [suite]; — C. P. Burger Protestantsche xvi-eeuwsche schoolwetten en schoolprogram.

— Het Boek (jan.-apr. 1919) : E. Kronenberg, De drukker van de Deensche boeken te Antverpen (1529-1531) is Will. Vorsterman; — M. Boas, De Senecavertaling van Glazemaker; — H. A. Speckman, Eene merkwaardige titelplaat uit de xvii eeuw; — D. F. Scheurleer, Twee zeldzame oude drukken (De volksboeken van Faust en Chr. Wagenaer; Een engelsch psalmboek in Nederland gedrukt); — Y. H. Rogge, Bibliotheek van een latijnschen Schoolmeester in de xvii eeuw; — R. Foncke, Boeken in sterfhuyzen van Oud-Mechelen; — C. P. Burger, Geheimschrift en scherts dicht; — C. H. De Jonge, Het Dracht-Thoneel van Zacharias Heyns; — M. Boas, Een onbekende Cato-vertaling van den Gentschen drukker Joos Lambrecht; — B. Kruitwagen, Spanisch-Portugeesche en Engelsche Incunabelen; — C. P. Burger, De Boerhaave-herdenking 1668-1918.

2. — Gli Archivi italiani (1919, n°s 1-2) : Ant. Traversa, Considerazioni e proposte per la modifica della legge sul notariato e sugli archivi notarili; — F. Di Candida, La « charta » amalfitana; — M. Inguanez, Carte medievali abruzzezi con firme in versi; — Eug. Casanova, La causa per l'archivio Medici Tornaquinci; — Em. Re, Un Seminario di scienze ausiliarie della storia a Londra.

3. — Bulletin de l'Association des Bibliothécaires (sept.-déc. 1918) : H. Michel, La bibliothèque municipale d'Amiens de 1916 à 1918; — Ch. Oursel, Régime et organisation des bibiiothèques de province; — Les bibliothèques et la guerre.

4. — Nordisk Tidskrift for Bok-och Biblioteksväsen (1919, n°s 1-2) : A. Andersson, Upsala Universitets biblioteks om-och tillbyggnad åren

1913-1917; — E. Areen, Upsala Universitets-biblioteks byggnadshistoria; — V. Grundtvig, Statens Avissamling i Aarhus; — A. Lindhagen, Erklärung eines Inkunabelblattes; — I. Collijn, Madonnan i solen med Sixtus IV:s aflatsbön; — F. Bryk, Kopparsticken till Olof Rudbecks Propagatio plantarum; — E. Jörgensen, Biskop Christen Worms Manuscriptsamling; — S. Hildebrand, Några anteckningar om det von Engeströmska biblioteket.

5. — Revue des Bibliothèques (janv.-juin 1918) : Ch. Beaulieux, Catalogue des livres de 1501 à 1550 appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Paris (supplément); — Jean Bonnerot, La Bibliothèque centrale et les archives du Service de santé au Musée du Val-de-Grâce.

6. — The Library Journal (jan.-march 1919) : W. W. Bishop, Changing ideals in librarianship; — I. G. Mudge, Reference books of 1918; — C. B. Lester, Library legislation for 1918; — F. P. Stockbridge, Publicity for libraries; — C. Williamson, Efficiency in library management; C. Edw. Graves, Collecting local war records; — Gathering of French and American librarians in Paris; — Mary P. Parsons, Why catalog? — E. M. Bladgett, The spirit of cataloging.

— The Library Journal (apr.-june 1919) : Latin American Libraries (Argentina, Mexico); — W. N. Carlton, The American Library Institute and the research problem; — Ch. H. Brown, Naval libraries present and future; — A. L. Spencer, Books for the American rural Hinterland; — G. W. Lee, The Library phalanx; — E. Wiley, Some sidelights on classification; — J. C. Dana, A clearing-house for pamphlet literature; — H. N. Sanborn, Standardization of Library service; — G. F. Bowerman, Unionism and the Library profession; — I. A. Kidder, Requisites on an agricultural college Library.

7. — Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (janv.-août 1919) : M. Henriet, Lettres inédites de Thomas à ses amis (suite); — Ch. Oulmont, Sur un livre de la bibliothèque de Mlle Mars; — E. Jovy, Les archives du cardinal Cybo à Massa (suite); — J. Mathorez, Note sur les intellectuels écossais en France au XVIe siècle; — L. de Laborde, Étude sur la bibliothèque de la cathédrale de Rouen; — Mis de Girardin, L'arrestation du dernier ami de Jean-Jacques Rousseau en 1793.

COMPTES RENDUS

Archives et archivistes de la principauté de Montbéliard, par Léon Nardin et Julien Mauveaux. Paris, Champion, 1918; in-8 de IV-73 p. et pl.

Le présent travail comprend trois parties : il étudie d'abord les archivistes de la principauté de Montbéliard et ce qui se rapporte à ces fonctionnaires dits « registrateurs » (recrutement, traitement, obliga-

tions), avec des notices spéciales à chacun d'eux; il expose le malencontreux partage de ces archives en 1839-1840, entre Paris, Besançon, Montbéliard, Vesoul et Colmar, avec un inventaire sommaire de chacun de ces dépôts; enfin, il fournit des indications sur les autres sources manuscrites de la principauté de Montbéliard.

Jadis, l'archiviste du prince devait lui prêter serment de fidélité; l'accès des archives était interdit sans une autorisation spéciale, et la sévérité de la consigne fléchissait à peine devant l'historiographe de la maison de Montbéliard; puis, — fait bien significatif d'un état d'esprit heureusement périmé, — si quelqu'un désirait consulter un document, l'archiviste avait ordre d'affecter l'ignorance et de déclarer ingénument qu'il lui était impossible de se détourner de son travail pour le rechercher sans un ordre écrit du conseil. On choisissait généralement les titulaires parmi les secrétaires de chancellerie, à leur défaut parmi les avocats.

Ces archives, après l'opération du triage des titres, furent transférées, en février 1798, à Porrentruy, en vertu d'un arrêté de l'administration centrale du département du Mont-Terrible; elles y demeurèrent dans un fâcheux désordre, jusqu'au jour où quelqu'un eut la malencontreuse idée de proposer une répartition des documents entre Colmar, Vesoul et Besançon, chefs-lieux des trois départements qui se partageaient le domaine territorial de l'ancienne principauté. Le choix de Colmar s'expliquait d'autant mieux que, après la suppression du département du Mont-Terrible (février 1800), le canton de Montbéliard fut annexé jusqu'en 1814 au département du Haut-Rhin. D'autres titres prirent aussi le chemin de Strasbourg.

Reprise en 1817, après une réclamation du garde général des archives du royaume, la dislocation complète ne devint définitive qu'en 1839-1840; elle eut lieu sous la direction de Natalis de Wailly, au nom du ministre, et de Ch. Duvernoy, au nom du préfet du Doubs.

Le travail de MM. Nardin et Mauveaux, qui complète la publication antérieure de M. Pigallet, vient à son heure. On ne saurait, en effet, oublier que la plus grande partie des archives de l'ancienne principauté de Montbéliard, qui appartenaient à des dépôts publics d'Alsace, ont été transférées, en 1883, par ordre du gouvernement allemand, à Stuttgart et à Ludwigsburg. La revendication de ces titres dans les annexes du traité de paix de Versailles est nécessaire et ne saurait être oubliée par les négociateurs français. H. S.

Œkolampad-Bibliographie; Verzeichnis der in XVI Jahrhundert erschienenen Œkolampaddrucke, von Ernst Staehelin. Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1918; in-8 de II-119 p. (aus *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, XVII, 1).

Le 29 janvier 1562, l'archidiacre zurichois Ludwig Lavater envoyait à Ambrosius Blarer une liste des ouvrages d'Œkolampade (de son vrai

nom Johan Husgen) et le priait, s'il connaissait des écrits ou des traductions desdits écrits du réformateur bâlois qui manqueraient à cette liste, de vouloir bien l'en informer; on songeait alors à faire imprimer une nouvelle édition de ses œuvres et on prenait les dispositions nécessaires pour rendre cette édition aussi complète que possible.

Depuis lors, beaucoup d'impressions anciennes des publications d'Œkolampade sont devenues rares et recherchées, et aucune bibliothèque publique ne peut se flatter d'en posséder une série même approximativement complète. C'est au contraire en s'adressant à de nombreux dépôts de livres, en Suisse et en Allemagne principalement, que M. Stæhelin, privatdocent à l'université de Bâle, est parvenu à recueillir l'indication de 226 exemplaires différents, parus entre l'année 1500 et l'année 1592. Il les décrit consciencieusement d'après les notes qu'il a recueillies lui-même ou qu'il a sollicitées; il a soin de mentionner toujours le propriétaire de chacune de ces éditions et de signaler les particularités qu'elles présentent [1]. C'est un grand service qu'il a rendu à la bibliographie de la Réforme; son travail prendra utilement place à côté des publications du même genre consacrées à Luther, à Calvin, à Zwingli.

H. S.

Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France, rédigé sous la direction de Gaston Brière, Pierre Caron et Jacques Lépine. Tome VII (années 1904, 1905, 1906). Paris, F. Rieder, 1914-1918; in-8 de xl-413 p. — Prix : 25 fr.

Le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, qu'ont publié MM. Brière et Caron, aidés de différents collaborateurs, s'est accru récemment d'un nouveau volume qui devait paraître dans le courant de l'année 1914 et dont les événements ont retardé l'apparition. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la suite de cette publication comprend actuellement dix volumes échelonnés à partir de 1898 et formant la naturelle continuation de la *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789*, que nous devons à M. Pierre Caron. Les répertoires donnant la production bibliographique des années 1898 à 1903 ont paru en six volumes spéciaux; celui de 1904-1906 vient d'être distribué; ceux des années 1910-1911, 1911-1912 et 1912-1913 ont été imprimés comme annexes à la *Revue d'histoire moderne* et ne se vendent

1. Sous le n° 176 est classée une traduction par Œkolampade des *Enarrationes in quatuor Evangelia* de Theophylactus, archevêque d'Okrida; mais elle est citée uniquement d'après Panzer. En consultant le travail de Ph. Renouard sur Josse Bade, qui en fut l'imprimeur en 1534 (t. III, p. 300), M. Staehelin aurait appris qu'il en existe des exemplaires dans les bibliothèques de Clermont-Ferrand, de Valence et de Maastricht; d'ailleurs, il paraît avoir laissé systématiquement de côté les sources françaises, et peut-être devrait-il le regretter.

pas séparément; enfin, celui des années 1907-1909 nous est promis dans un prochain avenir.

Les auteurs du « Répertoire » sont les premiers à regretter le retard apporté à la publication de ce précieux instrument de travail, qui, dans l'esprit de ses fondateurs, devait paraître avec plus de promptitude et plus de régularité. On ne doit pas les condamner sans les avoir entendus; la préface en explique les causes réelles, et la mort glorieuse d'un des signataires du présent volume (M. Lépine) n'est pas un des moindres soucis des auteurs pour la continuation de l'œuvre si utilement entreprise. Cette préface explique, en outre, pourquoi les chapitres consacrés à l'histoire littéraire, à l'histoire de l'art et à l'histoire des sciences ont dû être abandonnés : accroissement du travail et des frais d'impression, difficulté d'être complet. Les malaises actuels autoriseront-ils de plus ambitieux desseins? Il est permis d'en douter, et n'est-il pas vraiment fâcheux qu'une fusion des efforts dispersés ne nous permette pas de posséder en France, grâce à une heureuse combinaison de l'argent et de l'intelligence, de bons répertoires bibliographiques dont tout le monde reconnaît la nécessité absolue, et pour lesquels il est si difficile de stimuler les énergies? C'est ce qu'exposent avec infiniment de justesse et un peu d'amertume MM. Brière et Caron, auxquels on ne pourra du moins reprocher d'avoir prêché d'exemple et accompli une tâche méritoire, trop insuffisamment récompensée.

H. S.

Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne (1798-1916), par M. René Maunier. Le Caire, impr. de l'Institut français d'archéologie orientale, 1918; in-8 de xxxii-372 p. — Prix : 21 fr.

Afin d'encourager les études juridiques, économiques et sociales, la Société Sultanieh d'économie politique, de statistique et de législation a été fondée au Caire en 1909. Une de ses premières préoccupations a été de doter ces études d'une bibliographie méthodique, récente et suffisamment complète. Voici réalisée cette idée grâce à l'érudition et à la persévérance de M. René Maunier, ancien chargé de cours à la faculté de droit de Lille, professeur à l'École Sultanieh de droit et actuellement directeur de la Statistique au ministère de la Justice en Égypte, dont nos lecteurs ont pu apprécier les mérites.

A vrai dire, il existe déjà plusieurs bibliographies générales de l'Égypte, depuis celle de Jalowicz, excellente en son temps (1858-1861), jusqu'à celle d'Ibrahim Himly, énorme compilation où les recherches sont difficiles, et aussi diverses bibliographies spéciales dans le temps ou dans l'espace, que M. Maunier énumère avec soin, et parmi lesquelles une place à part doit être réservée au volume intitulé : *Survey Department; Bibliography of scientific and technical literature relating to Egypt* (1800-1900), dont l'auteur est C. Davies Sherborn et la date de publica-

tion 1915. Mais ce dernier travail a principalement et presque exclusivement abordé les sciences géographiques et naturelles; la Société Sultanieh d'économie politique, de statistique et de législation n'y trouvait pas son compte. D'autres travaux bibliographiques étaient, il est vrai, plus adaptés au cadre de ses recherches, par exemple pour les questions de l'irrigation (Brunhes), du coton (Balls), de la propriété foncière (*Égypte contemporaine,* t. I), de l'isthme de Suez (J. Charles-Roux), du droit international égyptien (Cocheris, Symons), des tribunaux mixtes (Patureau-Mirand), et quelques autres. Plusieurs catalogues de bibliothèques égyptiennes, plus ou moins modernes, pouvaient en quelque sorte aider aux recherches lorsque les susdites bibliographies ne suffisaient pas.

Il fallait donc coordonner, compléter, mettre au courant, et combler les lacunes que laissaient subsister les travaux antérieurs. Telle fut la tâche de M. Maunier. Le résultat est tout à fait satisfaisant. Très modestement, l'auteur avoue son impuissance à mieux faire, en raison des ressources défectueuses mises à sa disposition; mais le dépouillement méthodique des périodiques auquel il s'est livré peut être considéré comme définitif. A vrai dire, il a pu ignorer telle publication spéciale, de provenance française, anglaise, italienne ou allemande; il lui sera en tout cas beaucoup pardonné pour nous avoir si utilement renseigné sur la production égyptienne, plus difficile à atteindre qu'aucune autre. De plus, il a soin de mentionner dans quelle bibliothèque se trouve tel article cité, du moins pour tout ce qu'il a pu décrire *de visu.*

Le total obtenu atteint 6700 numéros, groupés dans l'ordre suivant : Ouvrages généraux, guides, voyages, almanachs et statistiques générales; Économie générale et crises, démographie; Agriculture; Irrigation; Productions agricoles; Industrie, prévoyance et assistance, travaux publics; Commerce, statistiques commerciales, prix des produits; Commerce extérieur et douanes; Métrologie et monnaies; Transports, navigation, chemins de fer, postes et télégraphes; Crédit et banques; Finances, budgets et impôts; Canal de Suez et régime juridique; Législation en général; Droit international public, conventions et protectorat; Droit international privé et questions de nationalités; Régime des capitulations et législations consulaires; Juridictions mixtes et indigènes; Droit constitutionnel, public et administratif; Droit civil; Droit commercial; Droit pénal; Procédure civile et criminelle; Droit musulman égyptien; Mœurs, coutumes, chants et fêtes populaires, folklore; Religions; Instruction publique, bibliothèques et imprimerie. Le tout terminé par de larges index.

Le lieu d'impression n'est pas toujours mentionné. M. Maunier s'en excuse; il a voulu gagner de la place, mais peut-être regrettera-t-on cette décision, qui nous prive d'un élément utile d'information. Ce sera la principale lacune que j'aurai à constater.

H. S.

La littérature de guerre ; Manuel méthodique et critique des publications de langue française, par JEAN VIC. Paris, Payot, 1918; in-16 de XXXVIII-818 p. (en deux tomes). — Prix : 16 fr.

Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914, par CH. ESCALLE. Saint-Jean-de-Losne, chez l'auteur, 1918, in-8 de VIII-191 p. — Prix : 8 fr.

Le *Bibliographe moderne* a signalé, dans de précédentes chroniques, l'apparition de diverses bibliographies relatives à la guerre de 1914-1918, entre autres de celle de M. Jean Vic, sur laquelle il convient de revenir pour en signaler tous les mérites. Bien qu'elle ne comprenne que les publications de langue française antérieures au 1er août 1916, elle est déjà considérable et embrasse les manifestations les plus variées de la guerre, avec toutes ses conséquences et ses énigmes ; encore l'auteur se défend-il d'avoir tout catalogué. Son travail, méthodique et critique, est le résultat d'un choix dans l'avalanche des publications de guerre ; il y a surtout tenu compte des travaux représentatifs de l'état d'esprit général, soit par leur caractère, soit par leur diffusion ; il a éliminé volontairement les publications techniques de médecine et d'art militaire (et cependant on le voit accorder quelque place à l'automobile et à l'aviation de guerre) ; il a rejeté les rapports et documents administratifs non livrés au public et les impressions interdites par la censure (c'est peut-être là une lacune regrettable, car ce sont précisément les livres non livrés à la publicité qui peuvent être les plus curieux à connaître, n'étant mentionnés nulle part).

On n'aura rien à reprocher au plan et au classement de M. Jean Vic, qui est le suivant : Ouvrages généraux; Causes et préparation de la guerre (Philosophie de la guerre, Antécédents, Négociations diplomatiques, La question des culpabilités, le socialisme et la guerre); Faits de la guerre (Evénements militaires en général, en Belgique, en France, en Russie, en Italie, en Orient, aux colonies, sur mer, dans l'air; L'Angleterre, le Japon et le Portugal en guerre ; L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en guerre; Les États neutres, l'Alsace-Lorraine); Conséquences de la guerre (juridiques, économiques, sociales; conditions de la paix ; l'avenir). Un appendice est réservé aux ouvrages d'imagination. Un index des noms d'auteurs et un index analytique des matières terminent l'ouvrage.

Ce qui fait l'originalité de ce travail auquel nous nous plaisons à rendre hommage, c'est qu'à l'austère succession des titres, toujours sèche et parfois insuffisante, M. Jean Vic a joint non des conseils ou des jugements, mais de judicieuses indications, aussi impersonnelles qu'il était possible, sur la nature et la portée des livres, leur programme, leur tendance et les rapports qu'ils peuvent avoir entre eux; il ne cherche pas à influencer mais à éclairer ; il prouve qu'il a lu ou parcouru tout au moins les livres qu'il catalogue, comme doit faire un bon bibliographe qui a le souci d'être l'utile et discret conseiller du public. Il

s'est appliqué à ne rien omettre de ce qui fût utile à mentionner, et sous ce rapport il a eu la vision très large, même dans les articles de revues [1]. Son enquête donne l'impression la meilleure. La présentation en est excellente. On en conclut volontiers que dans cette copieuse production il y a beaucoup de livres utiles, bons à lire, bons à conserver ; seul le côté poétique apparaît très faible et indigne généralement des tristesses et des gloires que l'on a prétendu honorer.

M. Jean Vic ne saurait en rester là. La littérature de guerre n'a pas été moins abondante en 1917 et 1918 ; les mêmes questions ont été traitées par d'autres auteurs et sur des thèmes différents ; de nouvelles questions se sont posées à la suite des interventions et des événements que l'on sait. Malgré toute sa valeur, la première partie (jusqu'au 1er août 1916) demeurerait vaine et sans portée si elle ne devait pas être poursuivie.

— Il m'est agréable de décerner à M. Escalle des compliments pour son entreprise, analogue à la précédente, à cette différence toutefois que son livre n'exclut pas les ouvrages étrangers. Elle ne fait donc pas double emploi avec la précédente ; mais le classement est sensiblement modifié, et je ne le crois pas comparable à celui de M. Jean Vic (les origines de la guerre, classées au chap. III, seraient beaucoup mieux en tête) ; sauf de rares exceptions, les ouvrages n'ont pas été examinés par l'auteur ; mais ceux qui ont paru en 1917 figurent à leur rang [2], aussi bien que ceux des années précédentes. J'ai noté aussi çà et là quelques négligences et omissions, dont on ne peut dire qu'elles nuisent à l'ensemble du travail. Enfin, bien que rien ne l'indique sur le titre du volume, il ne s'agit encore que d'un premier « Essai », et d'autres fascicules en préparation aborderont les diverses phases de la guerre et ses enseignements.

Les deux bibliographies se complètent et méritent d'être classées côte à côte sur les rayons de nos bibliothèques. H. S.

Catalogus van de Incunabelen in de Athenæum-Bibliotheek te Deventer, door M. E. KRONENBERG. Deventer, Kluwer, 1917 ; in-8 de xxvi-148 p. et pl. — Prix : 5 fl. 25.

En 1867, Ledeboer publiait une description bibliographique des ouvrages antérieurs à 1525 conservés dans la bibliothèque publique de Deventer. Depuis cette époque, la science a marché, de nombreux livres ont été publiés sur les incunables, certaines observations de

1. J'aurais voulu voir citer, p. 285, sous la rubrique « Reims », la *Bibliographie rémoise pendant la guerre 1914-1916*, qu'a publiée M. Henri Jadart dans les *Travaux de l'académie de Reims*, Annexe, années 1915-1916 (Reims, 1916, in-8), pp. 57-92. M. Jean Vic y a fait, dans l'introduction, une vague allusion, qui ne m'a pas paru suffisante.

2. Quelques-unes même de 1918 sont annoncées.

Ledeboer n'ont plus de portée. M. Kronenberg a jugé le moment venu de reprendre le travail précité en se bornant aux publications antérieures à 1501 : on ne peut que l'en féliciter, en notant sa parfaite connaissance de la littérature bibliographique, aussi bien de l'étranger que des Pays-Bas.

Les incunables décrits sont au nombre de 282. Quelques-uns sont de la plus grande rareté. Il en est même dont Deventer possède le seul exemplaire connu : c'est le cas, par exemple, pour le *Rainardus Vulpes* imprimé à Utrecht vers 1473, pour les affiches ou placards de monnaies sortis des presses de Zwolle et de Deventer en 1488 (n°s 206-207), et pour d'autres impressions de Deventer (*Curia pallacium*, n° 96 ; *Epistola mythologica ad Pancratium*, n°s 40–41, etc.), et pour un célèbre Donat dont, après Holtrop, le présent volume nous donne un fac-simile. Indépendamment de la description, des notes et commentaires utiles qui l'accompagnent, M. Kronenberg a résumé dans une intéressante préface toute la valeur des richesses bibliographiques de la bibliothèque de Deventer, en ce qui concerne le xve siècle. Une liste des ateliers typographiques (par ordre de pays et de villes) représentés dans cette collection, des remarques sur les types de lettres employés, une table de concordance avec Hain et Copinger, un index des anciens possesseurs, terminent cette excellente publication, établie d'après les meilleurs modèles du genre. H. S.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIX-NEUVIÈME

I. — Archives

II. — Bibliothèques

III. — Bibliographie

IV. — Histoire de l'imprimerie et du papier

V. — Mélanges

VI. — Sommaires des revues bibliographiques

VII. — Comptes rendus

VIII. — Matières spéciales des chroniques

Le Gérant : C. Baudin.

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUES ET DEMONTROND.